



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

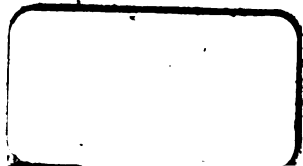
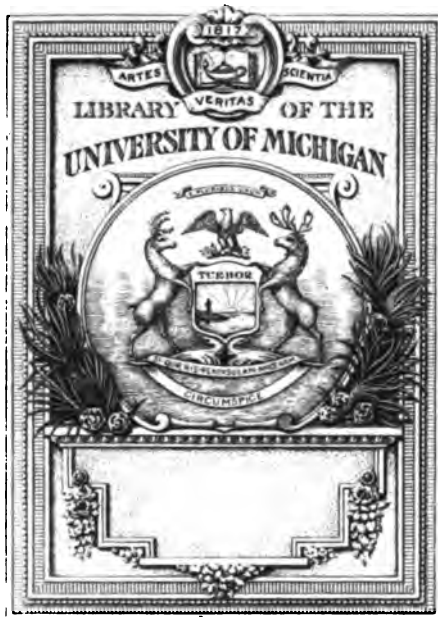
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

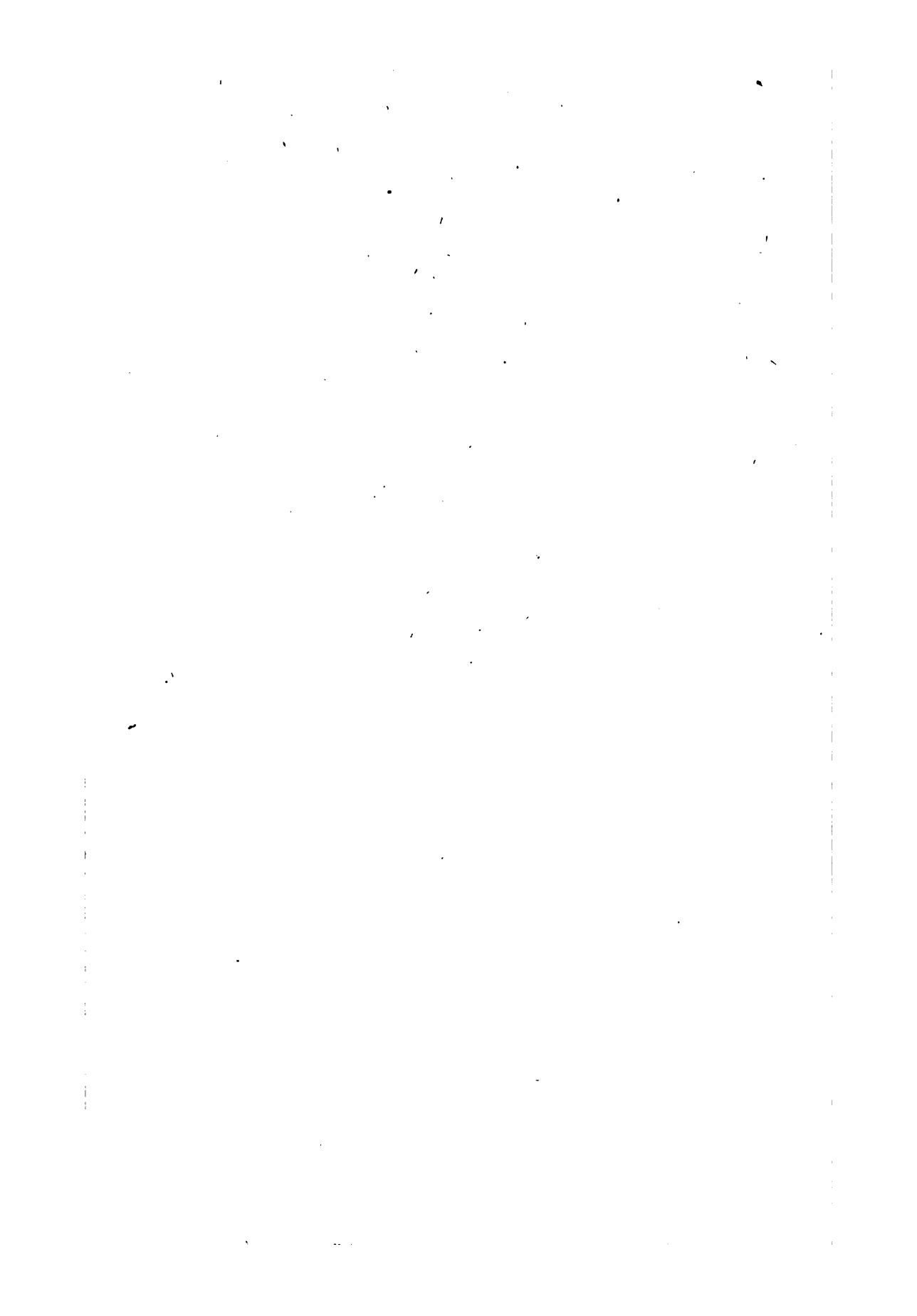
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 851,015





F
1004
C16
A4



2

HISTOIRE
DE
Saint-Denis-sur-Richelieu.



HISTOIRE
DE LA PAROISSE DE
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
(CANADA)

PAR
l'abbé J.-B.-G. Allaire,
curé d'Adamsville,
au diocèse de Saint-Hyacinthe (Canada),
ancien vicaire à Saint-Denis.

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES.

SAINT-HYACINTHE (CANADA).

IMPRIMERIE DU "COURRIER DE SAINT-HYACINTHE".

1905.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5800 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RESEARCH REPORT
NO. 1234

THE EFFECT OF TEMPERATURE ON THE
KINETICS OF THE REACTION OF
HYDROGEN PEROXIDE WITH
FERROUS SULFATE

BY
J. D. HARRIS

AND
R. M. WATSON

RECEIVED JANUARY 15, 1963

REVISION RECEIVED MARCH 10, 1963

ACCEPTED FOR PUBLICATION MARCH 20, 1963

ABSTRACT

The reaction of hydrogen peroxide with ferrous sulfate in sulfuric acid solution has been studied at various temperatures. The rate of reaction increases with increasing temperature and is first order with respect to the concentration of hydrogen peroxide and ferrous sulfate.

INTRODUCTION

The reaction of hydrogen peroxide with ferrous sulfate in sulfuric acid solution has been studied at various temperatures. The rate of reaction increases with increasing temperature and is first order with respect to the concentration of hydrogen peroxide and ferrous sulfate.

The reaction is first order with respect to the concentration of hydrogen peroxide and ferrous sulfate.

1

Rom. Lang
Dunham
5-17-44
50307

INTRODUCTION

*Memento dierum antiquorum,
cogita generationes singulas ; inter-
roga patrem tuum, et annuntiabit
tibi : majores tuos et dicent tibi.*

*Souviens-toi des anciens jours,
pense à chacune des générations ;
interroge ton père, et il te les racon-
tera ; interroge tes ancêtres, et ils
te les diront.*

(Deut., XXXII, 7).

C'est avec joie que les vrais Canadiens accupille-

une critique convenable.

En voici les raisons :

Le modeste prêtre qui s'est dévoué à cette entre-
prise y a travaillé consciencieusement pendant plu-
sieurs années ; à force de labours, de recherches, de
dépenses parfois lourdes, de démarches fatigantes, il
a tiré de l'ombre et de l'oubli avec une sûreté digne
du meilleur éloge l'histoire instructive et intéressante
de cette antique paroisse.

Il y a plus encore.

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, par
l'abbé J.-B.-A. ALVAIRE, en l'année mil neuf cent six, au
bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

Rom. Lang
Ducharme
S-17-44
50307

INTRODUCTION

*Memento dierum antiquorum,
cogita generationes singulas ; inter-
roga patrem tuum, et annuntiabit
tibi : majores tuos et dicent tibi.*

*Souviens-toi des anciens jours,
pense à chacune des générations ;
interroge ton père, et il te les racon-
tera ; interroge tes ancêtres, et ils
te les diront.*

(Deut., XXXII, 7).

C'est avec joie que les vrais Canadiens accu-
gilleront les excellentes pages qui vont suivre.

Nous venons de prendre connaissance du travail
de M. l'abbé Allaire sur l'historique paroisse de St-
Denis-sur-Richelieu. Il nous est difficile de l'ap-
précier à sa valeur dans cette préface ; l'éloge que
nous pourrions en faire serait au-dessous du mérite de
l'ouvrage, et nous éprouvons du scrupule à prévenir
les jugements des connaisseurs. C'est d'ailleurs plus
qu'une page de commentaires qu'il faut pour
embrasser l'ensemble de cette œuvre, pour formuler
une critique convenable.

En voici les raisons :

Le modeste prêtre qui s'est dévoué à cette entre-
prise y a travaillé consciencieusement pendant plu-
sieurs années ; à force de labeurs, de recherches, de
dépenses parfois lourdes, de démarches fatigantes, il
a tiré de l'ombre et de l'oubli avec une sûreté digne
du meilleur éloge l'histoire instructive et intéressante
de cette antique paroisse.

Il y a plus encore.

M. l'abbé Allaire a accompli une œuvre qui serait, en dépit des efforts les plus énergiques, impossible aujourd'hui

Toute la période capitale de cette histoire, les troubles de 1837-38, qui a été reconstruite d'après la version soigneusement contrôlée des témoins et des participants à l'action, ne saurait être refaite vu que les survivants sont à peu près tous descendus dans la tombe. A peine subsiste-t-il trois ou quatre témoins dont la mémoire n'a pu résister à l'injure du temps.

On ne saurait donc venir au secours de la vérité plus à propos que ne l'a fait l'ancien vicaire de St-Denis.

On a dit souvent de l'Histoire qu'elle est une conspiration contre la vérité.

Axiome mensonger ici, car l'auteur s'est appliqué à n'écrire que sur la foi de documents authentiques et de rapports rigoureusement corroborés. Quelles études abondantes et variées l'auteur n'a-t-il pas entreprises pour arriver à imprimer à son livre le cachet de l'exactitude absolue !

Aucun travail aussi sérieux n'a été encore accompli sur la rencontre des troupes et des *patriotes* à St-Denis, en 1837. De même, la chronique est restée muette sur plusieurs événements considérables antérieurs à cette passe-d'armes. Cet ouvrage mettra au jour plus d'un fait nouveau.

Pour donner une idée de l'intérêt du livre, indiquons les principaux sujets traités. *Ab ovo initium* : le point de départ est fixé à la date de la découverte de la rivière des Iroquois par Champlain ; suivent l'époque de fondation de la paroisse en 1740, la guerre de Cession, les escarmouches durant l'invasion américaine, l'histoire des seigneurs, au cours de laquelle on admirera la noble figure de M. de Contrecoeur, l'une

des gloires du Canada-français, celle des curés, dont trois vicaires-généraux : MM. les abbés Cherrier, Bédard et Demers. Le rôle de ces personnages était alors de premier ordre, et l'évêque du temps ne faisait rien sans consulter M. Cherrier. M. Bédard a joui également d'un prestige incontesté ; M. Demers a refusé la mitre placée plus tard sur la tête de Mgr I. Bourget. L'histoire des cent familles fondatrices de cette paroisse et de celles du voisinage y est aussi écrite ; celle des établissements religieux, éducationnels et charitables occupe une place à part ; non moins captivante celle du mouvement commercial antérieur à 1837. Et les portraits des grands lutteurs tels que les Bourdages, les Cherrier, les Nelson, les Papineau, etc., ne valent-ils pas à eux seuls tout un livre ?

L'attrait du récit est rehaussé davantage par d'excellentes gravures dues au talent artistique du Docteur J.-B. Richard, descendant lui-même de ces familles de pionniers canadiens. Ce dernier a reconstitué plusieurs vues d'édifices et des plans de ce territoire.

Ce sont tous ces nobles souvenirs qu'immortalisera l'œuvre de M. l'abbé Allaire. Elle méritera d'être classée parmi les ouvrages les plus autorisés.

Mieux que personne il connut son sujet et se trouva en mesure d'y travailler. Doué d'une rare mémoire, d'une énergie à toute épreuve, aidé par de précieux collaborateurs, fixé plusieurs années sur les lieux mêmes, il a su tout mettre à contribution pour parfaire son travail.

Lorsque La Bruyère publia ses " Caractères ", il commença la dédicace de son livre par ces lignes : " Je rends au public ce qu'il m'a prêté ; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage ; il est juste que,

“ l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité
“ dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui
“ en fasse la restitution ”.

A plus d'un titre ces mots trouvent ici leur application. M. l'abbé Allaire, par le soin donné à son “ Histoire ”, rend à St-Denis et aux témoins qui l'ont inspiré leurs déclarations sous une forme originale et piquante.

Son zèle de bon Canadien sera secondé, nous en avons le ferme espoir, par la gratitude efficacement manifestée de ses compatriotes.

J.-B. BOUSQUET.



HISTOIRE DE Saint-Denis-sur-Richelieu

CHAPITRE PREMIER

Découverte et conquête de la vallée du Richelieu.
Concession de la Seigneurie de Saint-Denis.
Sa description. 1603-1694.

Lorsque Champlain, en 1603, découvrit le Richelieu et une partie de sa vallée (1), Saint-Denis n'était qu'un point perdu de l'immense forêt.

Dans la profondeur des bois, il y avait abondance de gibier gros et petit. Nombreux étaient les chevreuils et leurs congénères les orignaux, les cerfs et les caribous. Les castors habitaient des bourgs florissants sur tous les ruisseaux, en particulier sur l'Amyot. Les ours y avaient leurs coudées franches, et les loups une eau que ne troublait pas encore l'innocent agneau. Puis les perdrix, les tourtes (2) et les canards sauvages, ainsi que les lièvres et les loutres, comptaient d'autant plus d'individus de leurs espèces qu'ils occupent moins de place.

Les Abénaquis étaient les propriétaires de ce beau pays de chasse, tandis que les Iroquois étaient chez eux de l'autre côté de la rivière (3).

(1). — Dionne, *Samuel Champlain*, I, 64 ; Champlain ne remonta alors le Richelieu que jusque devant Saint-Charles environ.

(2). — Les tourtes étaient si nombreuses à Saint-Denis vers 1830 qu'elles couvraient même des demi-arpenes de leurs nuées. On en était réduit à garder les champs contre elles pour les empêcher de tout détruire.

(3). — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 2.

Ces deux peuples avaient jusque-là vécu en bons voisins. Leurs domaines étant bien délimités par la nature, ils se contentaient de les parcourir tranquillement, l'arc au bras, pour y trouver leur nourriture. Mais la paix ne tarda pas à être rompue après l'arrivée des Européens.

Depuis déjà longtemps la guerre existait en permanence entre les Hurons et les Algonquins d'une part et les Iroquois de l'autre. Lorsque les Français firent leurs premières explorations dans le pays, ils furent invités à s'y mêler. Les Algonquins surtout les en pressaient. Épouser leur cause, après tout, puisque l'on ne pouvait rester neutre, semblait comporter plus d'avantages que d'inconvénients ; l'on se rangea de leur côté.

En conséquence, dès 1609, Champlain et quelques compagnons se joignent à une soixantaine de ces autochtones et remontent la rivière au chant cadencé des nouveaux alliés.

Rendus au lac George, ils se battent ; la victoire couronne leurs efforts (1). Plût à Dieu que ce fût tout ! Mais les représentants du roi de France avaient été ce jour-là jeter une étincelle en ces lointains parages. Tombant au milieu d'une nation courageuse, assez forte en nombre pour être la terreur de tout le nord-est américain, elle produisit un terrible embrasement. L'ennemi avait reculé, en effet, mais ce n'était en quelque sorte que pour lui permettre de mieux s'élancer. De son indignation naquit en lui une haine implacable du nom français, et cette première rencontre marqua en réalité le commencement d'une seconde guerre de cent ans, presque sans trêve et, dans tous les cas, aussi désastreuse en proportion que celle de

(1). — Dionne, *Samuel Champlain*, I, 249 et 250.

l'ancien monde. Les Hollandais et les Anglais firent bientôt cause commune avec les vaincus, et les Abénaquis, pour rendre la conflagration plus générale, se réunirent au parti embrassé par les sujets de Louis XIV.

Les bords de la rivière Richelieu n'ont pas été le théâtre de batailles, mais le cours d'eau est devenu dès lors le chemin naturel des vindicatifs indigènes, qui habitaient entre les lacs Ontario et Champlain. Cette voie était à eux, ils la hantaient presque continuellement et l'on n'en regardait même l'embouchure que de loin et avec tremblement. Ce n'est qu'en 1666 qu'on la leur a enlevée en les refoulant enfin avec vigueur jusque sur leurs montagnes de l'état de New-York (1).

L'expédition du Marquis de Tracy, en faisant exécuter cette retraite, provoqua une ère nouvelle pour la région richeloise (2). Fermée aux Français, quoique leur appartenant, celle-ci leur fut alors ouverte.

Cet agrandissement territorial offrait certainement à la colonisation un de ses champs les plus enviables. Les exubérantes essences forestières, qui le protégeaient de leur épaisse crinière, disaient assez haut la fertilité de son sol. Aussi a-t-il produit au centuple, quand il a été défriché et mis en culture.

Le merisier côtoyait le chêne et le hêtre. Le frêne, le cerisier et le senellier croissaient à l'abri du panache de l'orme. Partout on trouvait en grand nombre les liards, les érables et les plaines. Les bois

(1). — Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, t. 496 à 500.

(2). — Richelois, ou richeloise au féminin, signifie " de Richelieu, du Richelieu ", il peut vouloir dire aussi " habitant de la vallée, de la place de Richelieu ". Ce mot, quoique rare, a été parfois usité ailleurs avant de l'être ici.

mous, tels que le pin, le sapin, l'épinette, le tilleul et la pruche, avaient aussi leurs réserves. Puis il y avait le cèdre, le bouleau, le saule et le gothique peuplier.

C'est donc avec raison que le nom de Richelieu a primé ses concurrents pour désigner le cours d'eau principal d'une si splendide vallée (1). Rivière des Iroquois, de Chambly ou de Sorel n'eût pas eu autant de sens. Le premier rappelait de sombres années ; et les deux autres ne conservaient que le souvenir d'officiers assez obscurs, tandis que le survivant nous remet en mémoire une des plus brillantes gloires françaises, dont nous parlent nos origines. Puis ce n'est pas si mal d'appeler *Riche Lieu* un coin de terre qui le mérite si bien.

Saint-Denis a d'abord été enclavée dans la vaste seigneurie de la Cité, qui renfermait dans ses limites tout le diocèse de Saint-Hyacinthe et beaucoup plus encore. Elle avait été concédée par Champlain à M. de Lauzon, le 15 janvier 1635. On avait taillé grand dans un pays qui s'y prêtait si bien, sans songer que l'on entravait le progrès en confiant trop à l'initiative d'un seul. La couronne a corrigé l'erreur vers 1670 en reprenant ses terres restées presque toutes incultes et en concédant à nouveau (2).

(1). — Dans les divers actes notariés et autres que nous avons pu consulter, on voit figurer de temps en temps les noms de rivière des Iroquois, de Sorel ou de Chambly, mais celui de Richelieu y apparaît le plus fréquemment.

(2). — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 41 à 48 ; 134. Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*, 630 et 631 ; la seigneurie de la Cité comprenait même l'île de Montréal. Evidemment, comme dit Sulte :

Monsieur de Lauzon,
Un charmant garçon,
Prenait du gallon
Et le prenait long.

Des ruines de ce domaine ont surgi plus de vingt-cinq seigneuries et plus tard des cantons en nombre encore plus considérable.

Saint-Denis en a été tirée par Frontenac, le 20 septembre 1694 (1).

Appuyée sur le Richelien, cette concession avait pour voisines, en face, celle de Contre-cœur et, sur le flanc nord, celle de Saint-Ours. En arrière, il y aura plus tard Saint-Hyacinthe et au sud Saint-Charles.

De deux lieues de front sur deux également de profondeur, elle présente la figure d'un losange peu prononcé. Cinq rangées de terres (appelées ordinairement concessions) la divisent en cinq zones parallèles à la rivière avec autant de chemins dans le même sens. Deux routes transversales (2) achèvent de composer tout le réseau des voies de circulation dans ses limites. Quant au village, c'est au milieu de la borne marquée par le Richelieu qu'il est placé. Ce site est aussi agréable que peu central.

Au point de vue de la fertilité, la mieux partagée des cinq sections dyonisiennes (3) est sans contredit la deuxième, qui se trouve être la vallée de l'Amiot ; puis viennent par ordre de richesse, la troisième, la quatrième, la première et enfin la cinquième qui est l'ombre au tableau pour faire ressortir davantage la beauté du reste.

(1). — Extrait des Régistres d'Intendances, *Pièces et documents*, page 412.

(2). — Celle du nord s'appelle Yamaska, parce que c'est le chemin ordinaire des gens de Saint-Denis à la rivière Yamaska ou Saint-Hyacinthe ; l'autre est nommée route Goddu, en souvenir du major Goddu sur le terrain de qui elle a été prise à partir du Bord-de-l'eau. Ce M. Goddu est ensuite allé mourir à Saint-Césaire-de-Rouville.

(3). — Dyonisien vient du mot latin "Dyonisius", Denis en français. Dyonisien signifie donc "de Saint-Denis ou habitant de Saint-Denis", selon les circonstances.

Le bas du Bord-de-l'eau et la partie correspondante du deuxième rang s'appelaient au commencement la côte de Plaisance (1) : c'était poétique ; plus tard ce nom est resté exclusivement au premier rang, et l'autre est devenu La Chênière. Aujourd'hui ces noms sont disparus. Quant à l'extrémité septentrionale du quatrième rang, elle est encore désignée par l'appellation assez peu harmonieuse de Cascarinette. Mais cette appellation est aussi ancienne que dure à l'oreille. Elle rappelle qu'en cet endroit on a jadis détaché de la seigneurie un petit fief éphémère (2), grand de 18 par 50 arpents pour nous ne savons quel héritier.

Relativement à Montréal, Sorel et Saint-Hyacinthe, Saint-Denis est à peu près au centre du triangle que décrivent ces trois villes.



(1). — Voir divers actes de concessions à des censitaires.
(2). — Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 217.

CHAPITRE II

**Premiers seigneurs de Saint-Denis. M. de Gannes.
M. de Noray. M. de Contreccœur. 1694-1775.**

L'heureux mortel pour qui a été taillée la seigneurie de Saint-Denis est Louis de Gannes, sieur de Falaize. C'était un gentilhomme français, beaucoup plus riche en titres de noblesse qu'en ressources pécuniaires. Il était né à Buxeuil, en Poitou, l'an 1666 (1), et était arrivé au Canada vers l'âge de vingt ans en qualité d'enseigne dans les troupes de sa Majesté. Peu après être débarqué sur les rives du Saint-Laurent, il avait été promu au grade de lieutenant (2).

Malgré son défaut de fortune qu'il compensait d'ailleurs par bien d'autres avantages, il put sans peine avoir ses entrées libres chez Barbe Denis, veuve du premier seigneur de Contreccœur et retirée à Québec avec ses deux enfants, un fils et une fille. Cette femme était de quatorze ans plus vieille que lui, mais une si grande différence d'âge ne les empêcha pas de s'éprendre comme deux jeunes amants et de se marier le 10 novembre 1691 (3).

Le nouveau couple alla ensuite rouvrir les portes fermées de l'ancien manoir de Contreccœur. Malheureusement, trois ans plus tard, la seigneuresse y mourait déjà, après avoir donné naissance à une seconde fille.

Un peu avant sa mort, elle avait vu son mari

(1) — Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*, I, 165.

(2) — En 1687. — Daniel, *Nos gloires nationales*, II, 282.

(3) — Tanguay, *Ibid.*.

procéder à des démarches pour s'assurer la concession de Saint-Denis. L'ayant obtenu sur ces entrefaites, il l'a appelée de ce nom en souvenir de sa compagne disparue.

Ainsi le nom de Saint-Denis se rattache à la gloire d'une des plus remarquables familles de notre pays, en même temps qu'il indique pour patron de la localité le premier apôtre de la mère-patrie (1). Le père de Barbe n'était jadis venu de France qu'en vue de contribuer à la conversion des sauvages. A cette fin il s'est prodigué sur les champs de bataille de l'Acadie et dévoué avec ardeur à la prospérité de la colonie de Québec (2). Parmi ses fils, M. de Vitré a été membre du conseil souverain de la Nouvelle-France ; M.M. de la Ronde et de Bonaventure ont, comme leur père, conquis leur large part de lauriers dans les guerres acadiennes (3). Barbe elle-même avait le gouverneur de Lauzon pour parrain.

M. de Gannes n'a pas tardé à quitter Contrecoeur après le décès de son épouse. Il s'est remarié l'année suivante avec Louise Le Gardeur de Tilly et, comme il était militaire avant d'être colonisateur, il ne s'est plus occupé de ses seigneuries que pour s'en défaire. Il vendait celle de Saint-Denis le 21 mars 1713 (4), et sa fille, sa co-propriétaire, abandonnait également sa part, juste un mois après (5).

(1). — De 1713 à 1743, la seigneurie a failli perdre son nom de Saint-Denis pour prendre définitivement celui de ses nouveaux possesseurs : Noray, Noré, Dumesnil ou Dumésny. C'est ce que l'on constate par les divers actes de concessions aux censitaires. L'acte de nomination du premier missionnaire, M. Gosselin, dit : "in dominio Dumini".

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, III, 56 ; IV, 56 et 68.

(3) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 328 et 329.

(4) — Par-devant notaire Borbel, à Québec.

(5) — Par-devant notaire Adhémar, à Montréal.



CHAMPLAIN SUR LE RICHELIEU (Page 2).





C'est dans les guerres d'Acadie (1) que M. de Gannes, comme ses beaux-frères, a passé le reste de sa vie (2). Sa fille, après avoir puisé son instruction à Montréal, est entrée chez les Ursulines des Trois-Rivières, où elle a été connue sous le nom de Mère Louise de Sainte-Marie (3).

La seigneurie de Saint-Denis, restée dans le même état qu'au jour de sa concession, a été transférée des mains de ses premiers détenteurs à celles de Jacques Le Picart, sieur de Noray et de Dumesnil, qui l'acheta pour un prix nominal.

Le nouvel acquéreur était encore un militaire. Né à Noray, au diocèse de Bayeux, en France, l'an 1663, il était venu au Canada dans les cadres de l'armée vers 1685. Il a été ensuite successivement enseigne, major et lieutenant. Un mariage, dans l'interval, acheva d'asseoir la fortune de cet autre noble.

C'est le 16 février 1692 qu'il épousa Renée Chorel-Dorvilliers dans l'humble chapelle de Champlain. Ce jour-là il était admis dans une famille aussi chrétienne que riche. Trois filles en sortirent pour devenir religieuses à Québec. Quant à celle qui res-

(1) — En 1702, il était lieutenant en Acadie dans la compagnie de Chacornade, pendant que son frère François était capitaine dans la compagnie de Falaize. Daniel, *Nos gloires nationales*, II, 346.

(2) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, I, 240 à 244, rapportent, d'après des documents officiels, que M. de Gannes était "un officier de mérite, très ardent et très attaché au service militaire". Nous savons de plus qu'à la fin de ses jours on a proposé au roi de lui accorder la croix de Saint-Louis.

(3) — *Ursulines des Trois-Rivières*, I, 240 et 241. — La jeune Louise n'avait que de 7 à 8 ans lors de l'établissement des Franciscains dits Récollets à Montréal. Un dimanche, à la suite d'un sermon où l'on invitait les fidèles à venir déposer leur obole pour aider à la construction du nouveau monastère, elle montra son bon cœur en vendant sa poupée à l'une de ses compagnes pour aller ensuite fort sérieusement en offrir les 5 ou 6 sous aux religieuses.

tait dans le monde, elle avait également reçu une excellente éducation à la capitale. Le matin de ses noces, son père la gratifia en plus de la jolie dot de près de sept cents piastres (1).

Après quelques années écoulées à Champlain, M. de Noray alla s'établir définitivement à Montréal. C'est là qu'il mourut, le 26 octobre 1718, laissant quatre enfants : Louis, Hector, Renée et Philippe, respectivement âgés de dix-huit, seize, quinze et treize ans (2). N'ayant eu que le temps de former des projets pour la seigneurie qu'il venait d'acquérir, il légua à son épouse et aux orphelins le soin de les mettre à exécution.

La famille, après le décès de son chef, est partie pour Québec. Les fils ont pu y terminer leurs études sous la direction des dévoués prêtres du séminaire, et la fille, après avoir bénéficié de l'enseignement des Ursulines, s'est faite religieuse dans la même communauté que ses maîtresses.

La mère est décédée à son tour moins de quatre ans après son mari, le premier mai 1717.

Alors s'engageait réellement la lutte pour la vie chez ceux que la Providence se plaisait à tant éprouver. Par bonheur l'aîné avait déjà ses vingt-un ans ; il put bientôt agir tant en son propre nom qu'en celui de ses frères et de sa sœur.

C'est le 17 juin 1720 qu'on commence à voir leur action dans le domaine dyonisien. A cette date, ils y accordent leur première concession. Ensuite ils continuent à s'occuper de leur patrimoine, mais en souffrant de la lenteur dont sont frappés tous les progrès dans la colonie entière.

(1) — *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade*, 37 et 38.

(2) — Tanguay, *Dictionnaire gén.*.

Ils font arpenter du terrain et ouvrir des chemins au fur et à mesure que se présentent les censitaires. Ainsi agit-on durant les seize années subséquentes. Tout le travail a été limité cependant à une partie du Bord-de-l'eau. En tout, il n'y eut que quinze familles d'installées (1).

Malgré les obstacles qui se dressaient devant leur bonne volonté, le résultat était tout de même encourageant. Néanmoins il ne le fut pas suffisamment pour les jeunes seigneurs, qui remirent le domaine en vente.

C'est le petit-fils de Barbe Denis, Pierre-Claude Pécaudy de Contrecoeur, qui l'acheta, le 12 septembre 1736, pour le joindre à son héritage de Contrecoeur, dont cette augmentation était en réalité la continuation par delà le Richelieu.

Le nouvel acquéreur n'était alors que dans sa trentième année, étant né au manoir de Contrecoeur, le 28 octobre 1705, de François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur et de Jeanne de Saint-Ours. C'est le gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, qui l'a porté sur les fonts baptismaux.

Après avoir terminé ses études au séminaire de Québec, il a pris du service dans les troupes du roi en Canada. Son activité, autant que sa bravoure, le poussait irrésistiblement vers la carrière où s'était illustré son aïeul (2). Enseigne à vingt-quatre ans, il devenait lieutenant treize ans plus tard et capitaine à quarante ans. C'est en cette dernière qualité qu'il a été envoyé dans l'Ohio en 1749 pour signifier aux Anglais d'avoir à évacuer le territoire français sur lequel ils persistaient à empiéter. La mission ayant

(1) — Le nombre des concessions fut de 25.

(2) — Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 39 et 40.

bien réussi, on lui demanda de la répéter en 1754. Cette fois, il dut affronter une résistance mieux organisée. S'étant emparé, dès son arrivée, d'un fort que les ennemis avaient l'audace d'élever sur le terrain convoité, il l'acheva sous le nom de fort Duquesne et en forma le centre de ses opérations ; c'est aujourd'hui la ville de Pittsburg (1). Le printemps suivant, après avoir vaincu successivement par ses généraux les deux armées de Washington (2) et de Braddock, il revenait avec la satisfaction d'avoir gardé encore intacte la contrée qu'il était chargé de défendre.

En 1756, il passa l'été sur les bords du lac Champlain comme garde avancée (3). Enfin, lors de la bataille décisive des plaines d'Abraham, il était dans la mêlée sous les murs de Québec. Mais ce fut le dernier combat auquel il prit part (4).

Pendant ses campagnes, rien dans ses terres n'avait souffert de son absence. Avant de partir il pourvoyait à tout. Rarement même il laissait s'écouler une année sans aller sur les lieux se rendre compte en personne. Après cela, il pouvait de loin donner des ordres avec autant de précision qu'on l'eût pu souhaiter.

Marié avec Madeleine Boucher de Laperrière, le 10 janvier 1729 (5), il n'a jamais eu son domicile ailleurs que dans la paroisse natale de sa femme, à Boucherville, ou à Montréal (6). C'est surtout de ces

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 534 à 529.

(2) — "Après la défaite de Washington fut signée, dit l'abbé Daniel, la capitulation qui dut singulièrement humilier le futur chef de l'Indépendance américaine". *Nos gloires nat.*, I, 241.

(3) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 87 et 88 ; 144 et 145.

(4) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VII, 127.

(5) — Tanguay, *Dict. gén.*, VI, 272.

(6) — A Montréal, M. de Contrecoeur demeura tantôt rue Saint-Jacques et tantôt rue Saint-Paul.

endroits qu'il a dirigé les progrès de sa seigneurie de Saint-Denis.

Aussi excellent catholique et sincère patriote qu'homme entendu dans les affaires, il a imprimé à la prospérité de la jeune colonie un élan que l'on pouvait difficilement espérer. Rien ne semble avoir été négligé pour atteindre le but désiré.

D'abord il s'est empressé de faire les démarches qui pouvaient assurer à ses censitaires une desserte religieuse. Coloniser sans cela, c'était exposer les braves pionniers à un refroidissement dans la foi et rendre en même temps moins efficaces ses efforts pour le peuplement qu'il poursuivait. Grâce à sa générosité, il est parvenu à ses fins peut-être plus tôt qu'il ne le pensait.

En toutes occasions favorables (et pour lui elles étaient nombreuses), il parlait à qui voulait l'entendre des belles terres de Saint-Denis. Il les connaissait et il ne croyait pas pouvoir trop les vanter. Puis, le branle donné, il aplanissait de son mieux les difficultés qui pouvaient empêcher d'y parvenir.

Quand il a vu les Acadiens, bannis, venir chercher asile sur les rives du Saint-Laurent, il s'est empressé d'en attirer un certain nombre dans ses domaines. C'est ainsi que Saint-Antoine et Saint-Denis ont eu leurs petits contingents de ces victimes de la cruauté anglaise.

De plus, comme les lois françaises enlevaient aux habitants la liberté de s'établir sur des propriétés n'ayant pas quarante-cinq arpents carrés, à moins que ce ne fût dans une ville ou un bourg légalement

constitué (1), il fit conférer ce dernier privilège aux environs de l'église en 1758. De la sorte il facilitait dans la localité l'installation de diverses industries, dont on n'aurait pas pu jouir autrement.

Enfin il a fait arpenter la seigneurie jusqu'au quatrième rang inclusivement, il a ouvert presque partout d'assez bons chemins et, pendant les trente-neuf ans de son règne, les quinze familles du commencement ont atteint le chiffre de cent-soixante.

On peut alors lui décerner en toute justice le titre de véritable fondateur de Saint-Denis.

Ayant perdu son épouse peu après la conquête, il s'est remarié, en 1768, avec Marguerite Puigibaut, veuve d'Etienne Roberth de la Morandière (2). C'est elle qui, le 18 décembre 1775, a fermé les yeux au regretté seigneur, alors chevalier de l'ordre de Saint-Louis depuis 1756, et conseiller législatif depuis quelques mois.

(1) — *Edits et ordonnances*, I, 586. Voici partie du texte des lois en question, elles sont du 28 avril 1745 :

“ ARTICLE I. — Fait sa Majesté défense à tous ses sujets de la Nouvelle-France, qui ont des terres à cens, de bâtir dorénavant ou faire bâtir aucune maison et étable en pierre ou en bois sur les terres ou portions, à moins qu'elles ne soient d'un arpent et demi de front sur trente à quarante de profondeur. à peine” d'amende ; granges permises.

“ ART. II. — ... Permet sa Majesté aux habitants des environs des... villes de faire tels établissements et dans telle étendue de terrain qu'ils jugeront à propos... ”.

“ ART. III. — Les dispositions portées au précédent article auront lieu pour les bourgs et les villages déjà établis, ou qui le seront par la suite, et suivant qu'il sera estimé nécessaire par le gouverneur général et l'intendant de la colonie, à l'effet de quoi ils détermineront les limites des dits bourgs et villages, au-delà desquels il ne sera permis aux habitants de faire d'autres établissements sur leurs terres en censive, que conformément à ce qui a été réglé au premier article de la présente ordonnance ”.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*, VI, 272.

Il fut inhumé à Montréal (1), où il est décédé ; mais à Saint-Denis on lui devait un service funèbre quand même et la reconnaissance le lui fit célébrer avec toute la pompe possible, au milieu d'un concours général de ses anciens censitaires dyonisiens.

La fabrique de la paroisse a longtemps conservé sa croix de Saint-Louis, qu'il avait portée avec tant de dignité et qu'il avait eu la délicate attention de lui léguer par son testament.

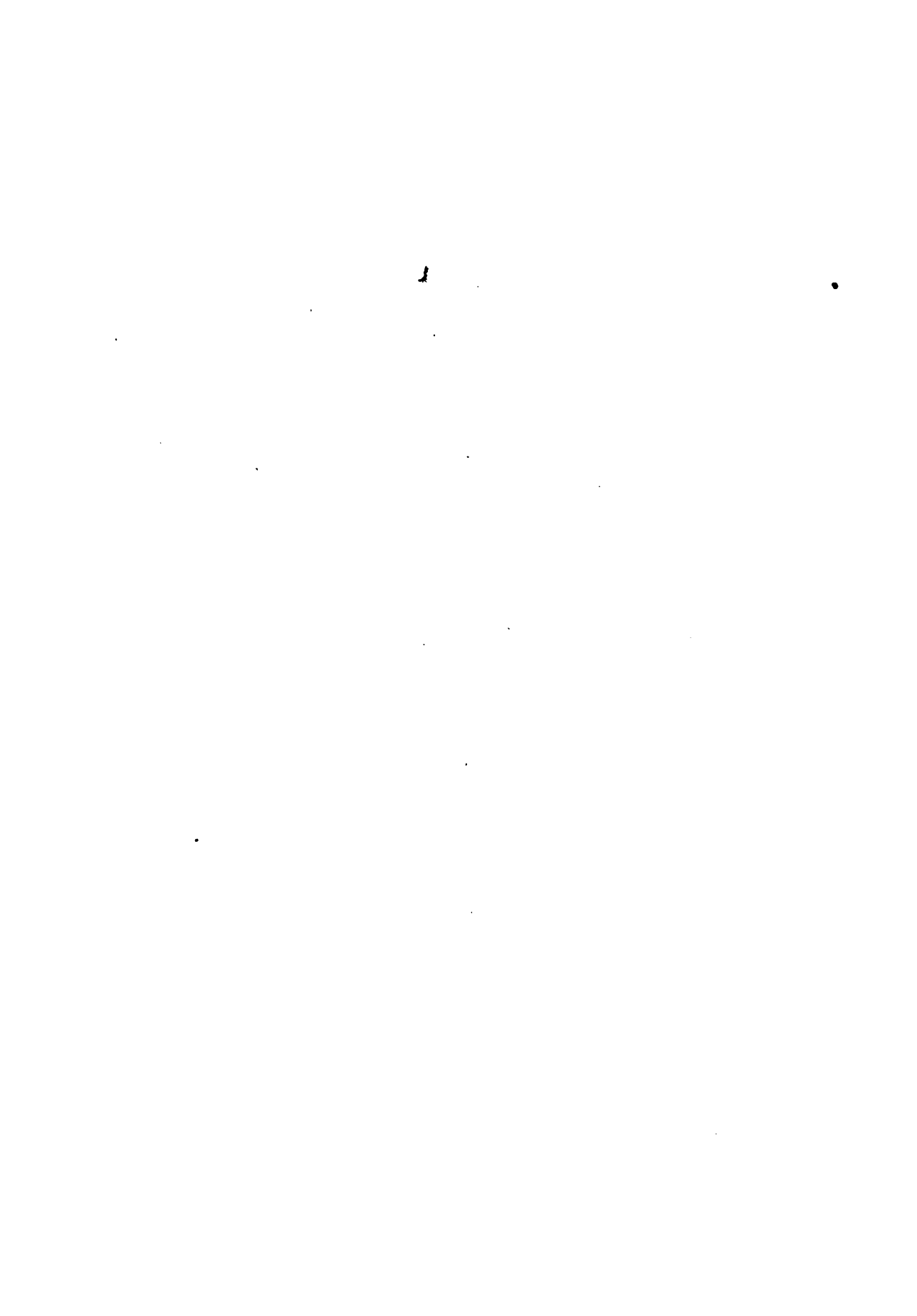
De ses quatre enfants, ses deux fils l'ayant précédé dans la tombe, l'un à l'âge de vingt-cinq ans (2) et l'autre à celui de vingt-neuf, (3) ce furent ses deux filles et leurs maris qui lui succédèrent.



(1) — Il fut inhumé le surlendemain de sa mort dans la chapelle Saint-Amable de l'ancienne église Notre-Dame de Montréal. *Régistres des baptêmes, mariages et sépultures de N.-D. de Montréal.*

(2) — Lévis écrit à Bigot au sujet de M. de Contrecoeur encore au lac Champlain : " M. de Contrecoeur est dans la plus grande affliction de la mort de son fils aîné, qui a eu le malheur de se tuer par un coup de fusil qui a parti, et sur lequel il était appuyé.... L'état du père est très touchant. Je l'ai été voir hier ; je lui ai proposé d'aller passer quelques jours à Montréal ; il m'a dit qu'il n'irait que quand il croirait qu'il n'y aurait plus rien à craindre dans cette partie ". — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 146.

(3) — Il périt en 1761 dans le naufrage de l' " Auguste ". — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 160.



CHAPITRE III

Vue générale de Saint-Denis en 1740. Ses pionniers : Saint-Germain, Dudevoir, Larue, Bousquet, Joubert, Maheux, Lacroix, Chaussé, Dragon, Messier, Poulin, Charpentier, Laporte, Jetté, Ledoux, Laperle, Dubreuil. 1740.

En 1740, année de l'érection de Saint-Denis en mission religieuse, vingt-deux familles étaient échelonnées en vingt maisons le long du Richelieu ; c'était toute la petite colonie. Sur l'emplacement actuel du village vivaient, avec leurs femmes et leurs enfants, Joubert, Saint-Germain, Dudevoir, Poulin et Jetté. En remontant la rivière on trouvait Dubreuil, les quatre frères Bousquet, Lacroix, Charpentier, Ledoux et Laperle. Dans la partie inférieure de la seigneurie, c'étaient les deux Maheux ensemble, les deux Dragon ensemble également, Larue, Chaussé, Messier et Laporte.

Dans chacune des maisons, restées pour la plupart des cabanes de chantier, régnait sans doute encore la gêne.

La voie publique elle-même, qui les réunissait toutes, n'était en réalité qu'un sentier tortueux courant sur le bord de la côte. A peine un petit désert avait-il ça et là reculé un peu la forêt autour des demeures. C'est là que le rare passant pouvait voir au travail des champs la famille entière de chacun des

colons. Aussi les moissons n'ont pas tardé à venir récompenser un si courageux labeur.

Quelquefois se faisait bien entendre à la lisière du bois le cri de la bête fauve, mais aussi l'on avait autour de soi tout l'orchestre des oiseaux les plus variés. Malgré ses craintes et ses privations, cette bonne vie champêtre des temps primitifs ne manquait pas de charmes. Ce n'est certainement pas quand le progrès a tout organisé que l'on peut trouver pareille poésie.

Au milieu de cette population, pas encore de prêtre, de médecin, de notaire, ni de marchand, et, en fait d'hommes de métier, seul le cordonnier Jetté. Toutefois l'isolement était loin d'être aussi grand qu'on pourrait le supposer. Ne vivait-on pas à deux lieues seulement de Contreccœur et de Saint-Ours ? Et à l'une et à l'autre localité on trouvait ce qui manquait à Saint-Denis.

Moins le père Dragon, venu de France, tous les premiers colons dyonisiens étaient des Canadiens habitués aux privations. Ils étaient originaires : un de Sainte-Anne-de-Beaupré, deux de Beauport, deux de Charlesbourg, un de Sainte-Anne-de-la-Pérade, quatre de Contreccœur, un de Repentigny, six de Varennes, un de la Rivière-des-Prairies, un de Boucherville et deux de Montréal. Outre que ce petit groupe ne formait en quelque sorte qu'un cercle d'amis, plusieurs d'entre eux étaient déjà consanguins ou alliés. Bientôt ils le seront presque tous.

Quoique Joubert ait été le premier à obtenir sa concession sur ce coin béni des rives du Richelieu, il s'est laissé devancer pour s'y établir. Il avait eu son contrat comme propriétaire en 1720 des MM. de Noray ; mais, peu fortuné, il ne venait pour ainsi dire défricher que quand il ne trouvait pas d'ouvrage

sur les fermes des autres. Saint-Germain, Dudevoir et Larue ont été plus expéditifs ; en 1730, ils étaient déjà prêts et, cette même année, ils arrivaient de Contrecoeur, Montréal et La Pérade avec épouse et enfants. A eux l'honneur d'avoir été véritablement l'avant-garde de la future population de Saint-Denis.

Après eux sont venus : J.-B. Bousquet, en 1732 ; Joubert, P. Bousquet et Maheux, en 1733 ; Lacroix, en 1734 ; Chaussé, les deux Dragon et Messier, en 1735 ; Cl. Bousquet et Poulin, en 1736 ; Chs. Bousquet, Charpentier et Laporte, en 1737 ; Jetté, Ledoux et Laperle, en 1738 ; Dubreuil, en 1739. En plus, au printemps de cette dernière année, se mariait l'aîné des fils de Maheux, formant la vingt-deuxième famille de Saint-Denis.

François Saint-Germain (1), ou plutôt François Gazaille-dit-Saint-Germain, l'un des trois premiers pionniers définitivement fixés dans la seigneurie, était marié avec Catherine Brunet et fils d'un Français établi à Contrecoeur. C'est le 27 octobre 1724 que, probablement sur le conseil de son père, il s'était fait tailler sa concession de Saint-Denis. Située deux arpents plus bas que la route Yamaska, elle avait 5 par 30 arpents. L'endroit où il fixa sa résidence est exactement celui choisi en 1837 pour la résistance armée des *patriotes*.

(1) — Il ne compte plus de descendant dans la paroisse en 1905, quoique sa famille ait été nombreuse autrefois ; elle y a eu deux marguilliers, un notaire et un *patriote* ardent tué au combat de 1837. Longtemps aussi elle a dirigé dans la localité une assez importante manufacture de chapeaux. Le dernier survivant, Henri, a été tué jeudi, le 17 août 1905, dans un accident de voiture. Il venait d'acheter un hôtel à Sorel.

Philippe Dudevair (1), venu de Montréal et uni à Marguerite Dubreuil, avait eu sa concession du seigneur en 1725. De 3 par 32 arpents, cette terre était à dix arpents plus haut que celle de Saint-Germain.

Etienne Larue (2), petit-fils d'un notaire royal émigré de Saint-Maclou (France) à La Pérade, vers 1661, avait de son côté donné sa préférence à une propriété de 3 par 30 arpents, située deux milles plus bas que le village actuel. C'était plus loin du centre, mais plus proche de Saint-Ours, où il prit sa femme Jeanne Deguire, le 5 février 1727.

Jean-Baptiste Bousquet et ses trois frères, Pierre, Claude et Charles, avaient vu le jour et grandi près du petit cap de Varennes. Leur aïeul, un ancien maître-armurier de France, s'y était fait colon quelque cinquante ans auparavant. C'est de là que Pierre Bousquet ou Bousquette — comme il arrivait d'écrire indifféremment alors — et Anne Laperle avaient vu partir leurs fils tour à tour pour Saint-Denis. Les courageux enfants étaient maintenant groupés avec avantage dans la partie supérieure du Bord-de-l'eau. L'aîné, Jean-Baptiste, possédait 6 par 30 arpents à l'endroit où se trouve aujourd'hui Victor Bousquet, son descendant de la cinquième génération ; les autres vivaient dans les environs. Claude a quitté l'endroit plus tard pour retourner à Varennes et Pierre pour

(1) — Son épouse est décédée le 26 avril 1769, à l'âge de 61 ans. En 1777, son fils Claude était marguillier. C'est le petit-fils de ce dernier, Joseph Dudevair, qui fut tué avec Saint-Germain au combat de 1837. Famille aujourd'hui disparue de Saint-Denis.

(2) — Sa descendance comprend aujourd'hui cinq familles dans la localité : celles de Jean-Baptiste, d'Adolphe, de Misaël, de Cléophas et d'Omer. Elle a fourni à l'Eglise un prêtre et quelques religieuses, et au chœur de chant un maître-chantre. Trois de ses membres ont été marguilliers : Thomas, Adolphe et Cléophas.

s'enfoncer dans les terres jusqu'au troisième rang. C'est à ce dernier, ainsi qu'à Jean-Baptiste, que doivent remonter tous les Bousquet actuels de Saint-Denis pour retracer leur origine (1). Le marchand, Wilfrid Bousquet (2), et le rédacteur du " Courrier de Saint-Hyacinthe ", Jean-Baptiste Bousquet (3), appartiennent à la postérité de Jean-Baptiste, à qui, dès 1740, on faisait l'insigne honneur d'être le premier marguillier de sa paroisse d'adoption. Charles eut également la confiance de ses co-paroissiens, si bien que, à sa mort, le curé a cru devoir inscrire dans l'acte de sépulture une mention spéciale du grand nombre des assistants à ses funérailles.

(1) — Les Bousquet fournissent aujourd'hui vingt-trois familles à Saint-Denis ; elles étaient quinze au recensement de 1801. Leur nombre n'est dépassé que par les Archambault. Dix-huit d'entre eux ont été marguilliers ; pour cela ils sont les premiers. Ils ont fourni aussi quelques religieuses, dont l'une, la sœur du marchand Wilfrid, a été supérieure de l'hôpital de Saint-Denis.

(2) — Voici la chaîne généalogique qui relie M. Wilfrid à son ancêtre Jean-Baptiste ; il faut remarquer que ce dernier s'est marié deux fois, 1. — avec Marguerite Provost, 2. — avec Madeleine Guyon :

I. — Jean-Baptiste lui-même, marié à Varennes avec Madeleine Guyon, en 1738 ;

II. — Julien, marié à Saint-Antoine avec Josephte Archambault, en 1766 ;

III. — François, marié à Saint-Denis avec Geneviève Dandenault, en 1792 ;

IV. — Joseph, marié à Saint-Denis avec Madeleine Dauplaise, en 1825 ;

V. — François, marié à Saint-Denis avec Hermine Richer, en 1850 ;

VI. — Wilfrid, marchand, marié à Saint-Denis avec Herculine Gaudette, en 1876.

(3) — Voici sa lignée généalogique depuis l'ancêtre Jean-Baptiste, de Saint-Denis :

I. — Jean-Baptiste lui-même, marié à Repentigny avec Marguerite Provost, en 1726 ;

II. — Charles, marié à Varennes avec Marguerite Brodeur, en 1756 ;

Pierre Joubert, que nous avons déjà nommé comme ayant eu les prémices dans la seigneurie, était originaire de Charlesbourg et petit-fils de Français. On lui avait fait sa part magnifique. Peut-être l'avait-il fallu ainsi pour déterminer un commencement. Dans tous les cas, de 8 par 60 arpents sa terre couvrait entièrement l'angle sud, que forme la route Yamaska avec le Richelieu. Les édifices religieux et la majeure partie du village, qui s'y élèvent aujourd'hui, disent assez son heureuse situation. Quant à Joubert, il s'y était installé à la place Lacombe. C'est là que grandit sa famille et qu'il est mort en 1762 à l'âge de soixante-un ans, laissant la réputation d'un fort brave paroissien (1). Il était marié avec Agathe Jarry, de Montréal.

Pierre Maheux, avant d'élire domicile à Saint-Denis, avait été cultivateur à Beauport, où s'était jadis établi son aïeul en arrivant du Perche. Plus favorisé que la plupart de ses compagnons, il possédait une assez bonne instruction primaire. C'est ce qui lui a permis d'exercer le premier à Saint-Denis les importantes fonctions de capitaine de milice. En cette qualité, il était non seulement à la tête de l'organisation militaire ; mais il avait aussi la charge de voir à la publication des ordonnances du gouverneur

III. — Toussaint, marié à Saint-Denis avec Marie Phaneuf, le 4 février 1788 ;

IV. — Amable, marié à Saint-Denis avec Marguerite Saint-Onge, le 18 août 1817 ;

V. — Isidore, forgeron, établi à Saint-Aimé-sur-Yamaska, marié à Saint-Denis, le 13 février 1855, avec Rose Kemler-Laflamme, fille du bedeau de cette localité et sœur du curé de Farnham ;

VI. — Jean-Baptiste Bousquet, rédacteur du " Courrier ", qui prend une si large part dans la publication de la présente monographie.

(1) — Il n'a plus de descendant à Saint-Denis.

ainsi qu'à leur exécution ; il était le juge-né de toutes les causes secondaires, voyer autant qu'il le fallait pour surveiller le bon entretien des chemins, et enfin policier avec obligation de conduire les délinquants à la prison de Montréal s'il y avait lieu à détention (1). De la sorte Pierre Maheux a certainement rendu à ses co-censitaires de précieux services, dont ils lui tinrent constamment compte. Marié avec Geneviève Martin, il avait encore auprès de lui, en 1740, son fils Pierre, qui venait d'épouser Antoinette Guèvremont à Sorel le 20 avril 1739. C'est en 1777 que le vieux capitaine de milice est décédé, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Juste et généreux autant envers Dieu qu'à l'égard des hommes, il laissa une mémoire bénie (2).

Louis Lacroix-dit-Bourgault était la seconde recrue de Contrecoeur. Il est mort en 1772, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (3).

Nicolas Chaussé (4), originaire de Repentigny et marié avec Geneviève Laporte, résidait sur la pointe septentrionale de la seigneurie, à l'extrémité de la côte de Plaisance. Là, il cultivait un petit domaine de pas moins de 10 par 40 arpents, qui lui avait été généreusement concédé en 1729. Cette terre renfermait dans ses limites toute l'île Courtemanche, qui

(1) — Trudelle, *Paroisse de Charlebourg*, 177. -- Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VI, 44. — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 180. — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, I, 215. — Sulte, dans le *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, III, 122 et 123.

(2) -- En 1767, il donnait généreusement \$50 environ pour la confection d'une balustrade dans l'église neuve. Son fils Charles fut également capitaine de milice en 1743 et plus tard marguillier ainsi que son frère Pierre. La famille, encore assez nombreuse en 1801, est aujourd'hui disparue de Saint-Denis.

(3) — Sa descendance, qui comprenait quatre familles au recensement de 1801, a toute quitté Saint-Denis depuis cette époque.

(4) -- Sa famille ne lui a pas survécu à Saint-Denis.

toutefois ne mérite ce nom qu'aux hautes eaux du Richelieu.

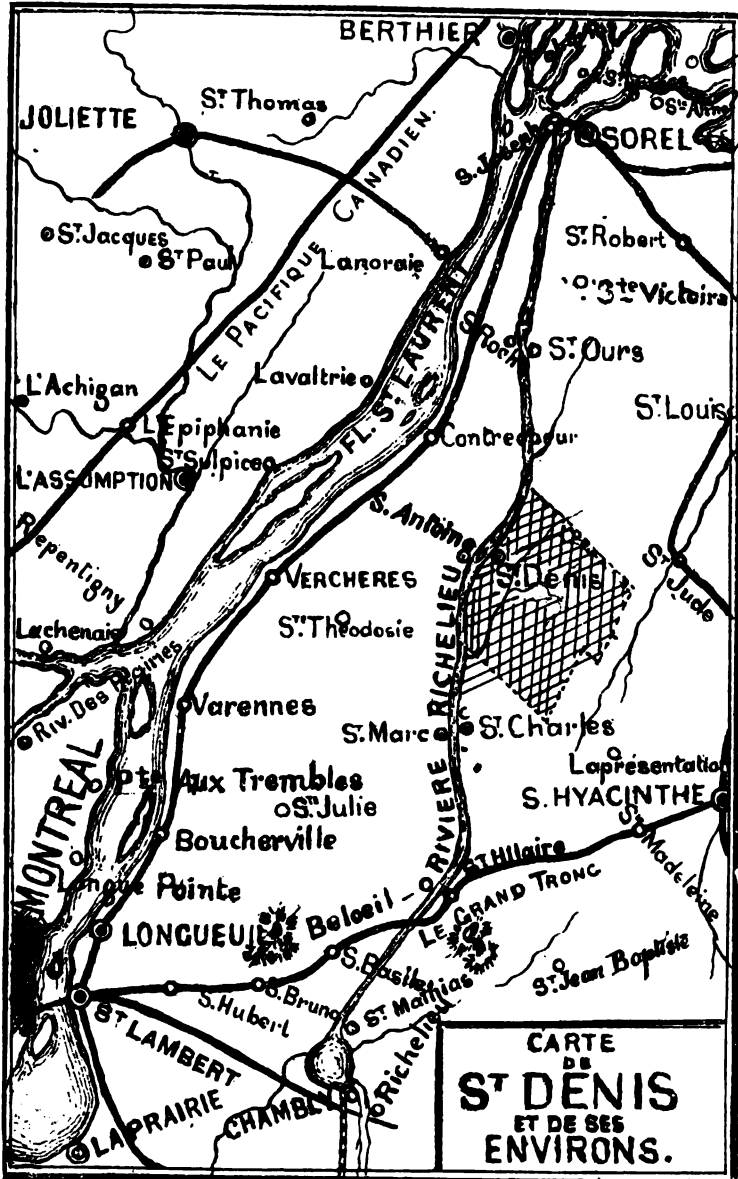
Louis Quay-dit-Dragon, Français et sergent vétérân de la compagnie de Marigny, était en 1740 un vieillard de soixante-quinze ans, le doyen d'âge de la localité. Il ne se livrait plus à la culture de la terre sur les rives du Richelieu ; il n'avait fait qu'y suivre son fils en qualité de rentier. Venu de France vers 1694, il avait longtemps guerroyé pour la défense de sa patrie adoptive, puis il avait pris une terre à Contre-cœur, d'où il est passé à Saint-Denis. Il était marié avec Catherine Giard et est mort en 1750. Son donataire François (1) a été adjoint à Maheux comme capitaine de milice dès 1737 et a été un des premiers marguilliers de sa naissante paroisse.

François Messier-dit-Saint-François (2), époux de Josephte Guyon et beau-frère de Pierre Bousquet, appartenait de son côté à une famille de vieille noblesse. Son aïeul, venu de France à Montréal vers 1657, était Michel Messier, sieur de Saint-Michel, seigneur d'une partie de Varennes et oncle de l'illustre d'Iberville. Deux fois, il a été pris par les Iroquois dans l'accomplissement de missions aussi dangereuses qu'honorables (3). Elevé sur le patrimoine de l'ancêtre, le petit-fils n'en avait pas été moins obligé de

(1) — Il avait trois fils dans la paroisse au recensement de 1801, Louis, Hypolite et François ; Louis est l'aïeul d'Isidore, le rebouteur qui comme tel a joui pendant longtemps d'une certaine célébrité dans tout son district. Après lui, sept de sa famille ont été marguilliers. Quelques filles sont devenues religieuses. Aujourd'hui sa descendance est représentée à Saint-Denis par Cléophas, Amédée, Philéas, 2 Joseph, Médéric, Raphaël, Isidore, Elie, Omer, Louis et François.

(2) — Il ne lui reste plus dans la paroisse qu'un représentant du nom de Michel.

(3) — R. P. Alexis, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, I, 55 à 58.



(Voir page 6).

venir à Saint-Denis demander aux labours du colon son pain de chaque jour, comme le plus humble de ses compatriotes.

Louis Poulin, sans titres de noblesse, mais d'autre part plus riche en espèces sonnantes, n'eut pas autant que Messier à compter avec les misères inhérentes aux débuts. Comme, avant son départ de Sainte-Anne-de-Beaupré, il avait pu toucher une partie de son héritage, il s'en était acheté les 2 par 60 arpents sud de la terre de Joubert. Une bonne maison avec dépendances et d'assez spacieux défrichements lui avaient été acquis du même coup sur cette propriété. En 1742, il en est parti néanmoins pour Saint-Antoine, où on lui offrait une terre encore meilleure en échange de la sienne (1).

Toussaint Charpentier (2), marié avec Louise Jetté et âgé de 33 ans, était venu de la Rivière-des-Prairies à Saint-Denis, à la suite de son frère François. Celui-ci, après deux ans de séjour dans la localité, en était parti pour s'établir de préférence à la Pointe-du-Lac.

Jean-Baptiste Laporte (3), petit-fils du Français Jacques de la Porte-dit-Saint-Georges et non encore propriétaire, défrichait et faisait valoir la terre qui avait été concédée à son oncle Jacques Laporte-dit-Labonté, mais c'était avec l'espoir, qui n'a pas été trompé, qu'elle lui reviendrait un jour. L'oncle, qui n'avait pas d'héritier direct, vint en effet dans la suite finir ses jours avec sa femme chez ce neveu, devenu son donataire. Jean-Baptiste Laporte venait de Con-

(1) — Un de ses fils, Joseph, est revenu plus tard demeurer à Saint-Denis, mais n'y a pas laissé de descendance.

(2) — Un seul descendant dans la paroisse actuellement.

(3) — Il ne compte plus que deux descendants à Saint-Denis : Ambroise et Jean-Baptiste, père et fils.

treccœur et est décédé, en 1766, à l'âge peu avancé de cinquante-deux ans. Ses deux vieux rentiers, morts plus de quinze ans auparavant, avaient eu en partage une assez longue vie pour pouvoir célébrer même leurs noces de diamant ; nul doute que ce furent les premières de la localité.

Paul Jetté (1), cordonnier, cousin germain de T. Charpentier et époux de Marguerite Saint-Martin, était le seul dans la seigneurie à ne pas se livrer à la culture des champs. Il avait été élevé à Montréal, où s'était fixé son aïeul en arrivant des environs de La Flèche, vers 1657.

Gabriel Ledoux, de son côté, avait grandi à Boucherville. Son père était un brave colon venu du Maine français. Aussi le fils n'a-t-il pas redouté, dans un âge où l'on aspire au repos, de se jeter dans le labeur d'un établissement nouveau. C'est ce qu'il a fait à Saint-Denis dans sa cinquante-sixième année. Il n'est mort (2) qu'après avoir vu ses quatre-vingt-cinq printemps, huit ans après son épouse.

Jean-Baptiste Laperle (3), cousin germain des Bousquet, était arrivé dans la localité à l'âge de vingt-sept ans. L'année suivante, il avait épousé une des filles du pionnier Maheux et maintenant il continuait courageusement à ouvrir sa terre. Il faisait œuvre de bon colon à Saint-Denis, comme son père lui en avait donné l'exemple à Varennes et son aïeul

(1) — Descendance éteinte à Saint-Denis.

(2) — Il est décédé subitement en 1767. Trois de ses descendants : Etienne, François et Louis ont été marguilliers. Aujourd'hui deux familles seulement conservent à Saint-Denis le nom de cet ancêtre.

(3) — Le baptême de son fils aîné Jean-Baptiste, le 11 novembre 1740, a été le premier enregistré à Saint-Denis. Sa descendance, qui a fourni trois marguilliers, compte maintenant dans la paroisse huit familles celles de Toussaint, de 3 Joseph, d'Isaac, d'Elie, d'Olivier et d'Alphonse.

au Grand-Saint-Ours. Celui-ci était traversé de France au Canada vers 1680.

Enfin Pierre Dubreuil (1), beau-frère de Dudevair et fils d'un Saintongeais venu de France à Charlebourg vers 1688, était le dernier arrivé, mais non le moins avancé dans son établissement. Voisin de son parent, du côté sud, il possédait 6 par 30 arpents obtenus en deux concessions différentes. Ayant quelques économies, il n'avait pas hésité à les dépenser entièrement pour mettre sa terre en valeur. S'il se fût borné à ce soin, c'eût été magnifique pour son avenir. Mais en même temps il se construisait une demeure digne des plus vieilles paroisses. Cette maison, commencée en 1738, fut la première de l'endroit que l'on bâtit en pierre. Vaste d'ailleurs, elle avait un puits dans la cave, des meurtrières dans les deux pignons et un lit de gravier entre chaque plafond et plancher. C'était donc une résidence doublée d'un petit château-fort (2) pour l'éventualité de quelque résurrection d'Iroquois. Mais les Iroquois ce furent ses créanciers, et Dubreuil n'était pas fortifié contre eux. Il a été obligé de leur céder la place quelques années seulement après en avoir pris possession en 1739 : en partant il s'en est allé à Montréal.

(1) — Sa famille n'a fait que passer avec lui à Saint-Denis.

(2) — L'histoire du Canada fait souvent mention de bâtisses semblables. La Vénération Marie de l'Incarnation écrit que les habitants, afin de donner la chasse et de la peur aux Iroquois, avaient des redoutes en leurs maisons pour se défendre avec de petites pièces (Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 113). L'abbé Daniel (*Nos gloires nat.*, I, 9) dit qu'en 1646 les demeures de Montréal, plus tard garnies de meurtrières, devinrent comme autant de redoutes.—La maison Dubreuil portait au-dessus de la principale porte d'entrée le millésime de sa construction, 1738. Elle a perdu son apparence de château-fort dans une réparation en 1871 et a été complètement démolie, il y a quelques années. C'est au même endroit que s'élève aujourd'hui la maison d'Ephrem Chaput, en haut du village.

(3) — Pour l'origine des colons de ce chapitre-ci, voir Tanguay, "*Dict. gén.*"



CHAPITRE IV

La desserte religieuse de Contreccœur. Les abbés Miniac, Jorian, Chardon. Fondation de la mission de Saint-Denis. 1730-1740.

Grâce aux privilèges, dont jouissaient les premiers territoires paroissiaux, de pouvoir s'agrandir pour ainsi parler au fur et à mesure que la colonisation faisait des conquêtes dans le voisinage, le clocher de l'humble chapelle de Contreccœur a d'abord étendu son ombre protectrice jusque par delà le Richelieu, sur toute la seigneurie de Saint-Denis. Une route à demi tracée sous les arceaux des grands bois — aujourd'hui la route Lapierre — permettait tant bien que mal aux Dyonisiens de répondre à la voix qui les appelait de si loin. Inutile de dire combien étaient longues les deux lieues qu'ils avaient à parcourir. Aussi y allaient-ils de plus en plus à *contre cœur* accomplir leurs devoirs religieux.

Trois prêtres les ont successivement desservis sur le bord du fleuve : les abbés Jean-Pierre de Miniac (1), André Jorian et Louis Chardon.

Le premier était un Sulpicien français aussi savant et intelligent que plein d'activité et de zèle. Parti de Contreccœur en 1731, il a été ensuite chanoine

(1) — Il était traversé au Canada en 1722, sur le même bateau que son confrère sulpicien, M. Normant. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeois*, II, 290.

et archidiacre à Québec pendant neuf ans, puis grand-vicaire en Acadie. Il est mort en France, l'an 1752, ayant complètement perdu l'usage de la vue (1). M. Jorian a été cinq ans à Contrecoeur ; il était né à Québec et avait été ordonné en 1715 ; il est décédé curé de Berthier-en-bas, le 24 décembre 1748, à l'âge de 57 ans (2). M. Chardon, qui lui a succédé, a eu l'honneur avec le fardeau de l'organisation paroissiale de Saint-Denis. Encore relativement jeune, il mit dans cette œuvre tout l'entrain que pouvaient souhaiter les intéressés.

Malheureusement ceux-ci ne surent pas d'abord en tirer parti. S'étant concertés uniquement avec M. de Contrecoeur sans en parler à leur curé, ils avaient obtenu de sa libéralité la gratification d'une terre en haut de la seigneurie pour y élever la chapelle, puis l'avaient décidé d'aller lui-même se constituer leur avocat auprès du grand-vicaire de Montréal. L'intention de ces gens était évidemment d'englober dans la nouvelle division le territoire des paroisses actuelles de Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Marc.

Le grand-vicaire, M. Normant, se laissa assez facilement persuader. Si bien que, sans recourir à d'autres informations pour le moment, il accepta le don de la terre fait expressément dans le but d'y placer le centre du démembrement projeté de Contrecoeur. L'acte en fut passé par devant notaire, le 18 février 1739 (3).

Aux yeux des riverains richelois, c'était l'approbation générale de leurs plans. Aussitôt ils convo-

(1) — Casgrain, *Les Sulpiciens et les prêtres des missions étrangères en Acadie*, 386 et 387.

(2) — *Semaine religieuse*, de Québec, IX, 695.

(3) — Notaire Dauré de Blanzly, à Montréal.

quent une assemblée de tous les francs-tenanciers de l'endroit, décrètent la construction immédiate de la chapelle par souscriptions volontaires et par corvées, et avant de se séparer, nomment deux marguilliers ou syndics avec pouvoir de continuer au nom de tous.

Déjà les services du menuisier-entrepreneur avaient été retenus et les premiers matériaux transportés sur place, lorsque, le 22 avril, le grand-vicaire, en visite officielle à Contrecœur, apprend avec étonnement tout le chemin fait sans la participation du missionnaire. M. Chardon lui explique que si l'on se presse tant d'agir en dehors de son contrôle, c'est que l'on a peur d'être dérangé par rapport au site du futur temple. En effet, il y avait divergence d'opinions entre les paroissiens et le curé sur ce point. Après explications, M. Normant pensa comme ce dernier. Sur des rivages aussi étendus, c'étaient deux églises qu'il fallait et non pas une seulement. Par conséquent il était nécessaire de déplacer le centre choisi, de manière à en avoir deux au lieu d'un. Dès lors les fondations de Saint-Denis et de Saint-Charles étaient résolues en principe.

Le représentant de l'évêque écrit (1) donc sans retard aux paroissiens en faute, leur reprochant leur conduite peu digne de catholiques soumis, ordonne d'arrêter les travaux, de lui envoyer une copie de l'acte de la prétendue assemblée et de ne plus faire quoi que ce soit sans l'autorisation de M. Chardon. Le curé de son côté avait instruction de présider une nouvelle réunion des gens. Après quoi serait déterminé par l'autorité ce qui devrait être accompli.

C'est le 26 mai que le pasteur alla remplir sa mission sur les rives du Richelieu. D'un commun

(1) — Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

accord, on décida alors que, pour Saint-Denis et la côte de Saint-Antoine, la chapelle serait construite sur la terre de Joubert ; on en détermina les dimensions, on renonça à la contribution volontaire en faveur d'une répartition légale, et les délibérations furent closes par l'élection de deux bons marguilliers cette fois. Toutes ces conclusions ayant été ratifiées par le grand-vicaire le 5 juin suivant (1), chacun put ensuite donner libre cours à son zèle.

La terre reçue le 18 février ne pouvant plus être utilisée pour les fins qui en avaient provoqué la donation, on commença par la remettre au seigneur. Mais au lieu de la reprendre, le généreux bienfaiteur la déchargea de son obligation principale d'y construire la chapelle (2) et la laissa à la fabrique, qui la vendit à Florentin Vigeant en 1764. Cette propriété, de 2 par 30 arpents, longe aujourd'hui le côté nord de la route Goddu en partant de la rivière. Puis, le 23 juin, l'on acceptait de Joubert le don de deux arpents carrés offerts pour y placer les édifices religieux. La terre du curé, complément des 2 par 30 arpents dont le présent de Joubert avait été détaché, n'y a été réunie que le 8 mai 1745 par la libéralité du seigneur lui-même, qui l'avait achetée de Joubert pour la somme de quarante piastres environ (3). Le pionnier donateur ne demandait en retour de sa générosité qu'un souvenir dans les prières des fidèles (4),

(1) — Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

(2) — Il l'a déchargée également de l'obligation de trois messes basses annuelles dues par le curé à perpétuité.

(3) — Le 22 mars 1743. Notaire Monmerqué.

(4) — Résumé de la donation de Joubert : " Pardevant Cyr de Monmerqué, notaire, ... résidant à Contrecœur... Furent présents Pierre Joubert, habitant de la seigneurie de Saint-Denis, et Agathe Jarry, sa femme, ont volontairement reconnu et confessé avoir donné, cédé...., par donation pure et simple et irrévocable.... un arpent de

tandis que M. de Contrecœur exigeait un banc double et gratuit à perpétuité, un service funèbre à sa mort, ainsi que trois messes basses dues par le curé les 6 et 30 juin et le 5 juillet de chaque année (1).

Jusqu'à l'automne de 1739, on ne s'occupa plus que lentement des procédures civiles, comprenant

terre de front sur deux arpents de profondeur.... prenant sur le devant au bord de la rivière de Richelieu... Cette donation ainsi faite... comme aumône..., et avoir part dans les prières... Fait et passé au dit Contrecœur, maison presbytérale, après-midi, l'an 1739, le vingt-troisième juin ”.

(Signé) “ Chardon pre., Joseph Circé, Gabriel Giard, Monmerqué Nre. Royal ”.

(1) — Voici des extraits de l'acte de donation de M. de Contrecœur. Pour le bien comprendre, il faut savoir qu'en vertu de ses droits de seigneur, il pouvait faire sien tout don de terre fait à un autre dans ses domaines. Après avoir acheté de Joubert une partie de sa propriété, il y joint donc les deux arpents déjà donnés à l'église pour n'en faire qu'un seul et même don ; en ce faisant, il modifia la forme du premier terrain. “ Par-devant les notaires royaux.... de Montréal.... fut présent P.-C. Pécaudy...., lequel pour satisfaire à la demande que lui a faite Messire L. Normant.... a reconnu et confessé avoir baillé et concédé... 2 arpents de terre de front sur 30 de profondeur.... pris, d'un bout par-devant, au bout de la rivière de Richelieu et joignant un arpent et un quart de front jusque à trois arpents de profondeur que le dit Sieur seigneur s'est réservé.... Se réserve seulement le dit seigneur la place d'un banc en la dite église à l'endroit où doit être placé le banc seigneurial, qui sera de la longueur fixée par les arrêts, c'est-à-dire double en longueur sur la même largeur des autres bancs.... Pour la dite terre jouir, faire et disposer tant par le dit Sieur curé, ses successeurs ou prêtres faisant les fonctions curiales que pour les trois-quarts d'arpent de front sur 3 de profondeur servir de place à l'église, cimetièrre et autres choses pour l'utilité et commodité de la dite église à toujours en toute propriété.... Cette donation et concession ainsi faite aux réserves susdites et autre à la charge que le dit Sieur curé promet et s'oblige.... et les successeurs à perpétuité de dire ou faire dire par chacun an 3 messes basses de requiem...., savoir une le sixième jour de juin, l'autre le 5 de juillet, la troisième le 30 du dit mois de juin.... pour le repos de l'âme du dit seigneur bailleur, de la dame son épouse et de ses plus proches... Fait et passé au dit Montréal ès Etudes, le huitième mai après-midi 1745.... ” (Signé) “ Adhémar ”, “ Dauré de Blanzy ”.

dans tous ses détails la répartition de ce que chacun aurait à apporter en argent, matériaux et travail.

La chapelle devant être petite et tous les hommes devant être appelés à contribuer de leurs mains à sa construction, il semble qu'elle aurait pu se terminer à la fin du premier été. Mais en pensant de la sorte on compte avec les moulins à scie, et alors cet avantage n'était pas à la portée de parties aussi reculées du pays. Il fallait faire les planches au *godendard* (1), équarrir les *solles* à la hache et tailler les bardeaux de la même manière. Ce système primitif était nécessairement long, sans calculer que dans ces commencements surtout il n'était pas permis de déranger le colon au temps de la moisson. C'est donc durant l'hiver que l'on charroya et prépara le bois. Ces préliminaires achevés, le maître-menuisier engagé réussit avec quelques aides à finir la bâtisse pour l'automne de 1740.

Ce n'était pas un monument. Toute en bois, privée de clocher (2) et de sacristie, elle ne contenait même que vingt-trois bancs (3). On devait s'y trouver à l'étroit, puisque Saint-Denis seul fournissait vingt-deux familles et qu'il pouvait y en avoir une quinzaine à Saint-Antoine. Tout de même ce temple, dans lequel on était de plus en plus gêné, a duré jusqu'en 1768, l'espace de vingt-huit ans. Il était alors doublement temps de le rem-

(1) — Nous appelons ainsi au Canada la scie passe-partout ou la scie à tronçonner.

(2) — Elle n'a eu son clocheton qu'en 1756, lors du don de la première cloche.

(3) — Ces 23 bancs ont été adjugés à \$3 chacun pour la première année, puis les années subséquentes le propriétaire ne payait plus que 60 sous annuellement. A chaque mutation, il fallait d'abord commencer par payer \$3. Ce règlement a subsisté tout le temps de la première chapelle, jusqu'en 1768. En 1755, la rente entière se montait à \$25 et, en 1761, elle a atteint son plus haut chiffre, celui de \$38.

placer, car en 1752 il était déjà en mauvais état (1), et, malgré une importante restauration subie trois ans plus tard, il tombait encore en ruine dès 1758. En cette dernière année, il possédait sa cloche depuis deux ans. Cette pièce, de trente à quarante livres pesante seulement et payée cent piastres, était un cadeau de M. de Contrecœur. Elle a sonné sur l'église quinze ans, sur le couvent de 1783 à 1809, sur l'école modèle des garçons ensuite, et aujourd'hui, depuis le remplacement de cette école par le collège, elle est employée sur une boutique du village.

C'est probablement à la fête même de saint Denis, le 9 octobre 1740, que la primitive chapelle de ce nom a été bénite solennellement par M. Chardon. Ce jour-là, saint Denis (2) avec ses deux compagnons

(1) -- L'évêque, Mgr Pontbriand, écrit aux Dyonisiens, à la date du 2 mars 1752 : " Voulant user de condescendance, nous permettons, quoique la chapelle soit en très mauvais état, de dire la messe à Saint-Denis une fois le mois . . . , on pourra continuer d'enterrer à Saint-Denis, si le cimetière est en bon état ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Saint Denis, premier apôtre de la France, était Grec de la ville d'Athènes ; il vivait au temps de Notre-Seigneur. C'était un savant et un des hommes les plus importants de sa patrie. A la vue de l'éclipse qui marqua la mort de Jésus-Christ, il s'écria : " Ou le Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde se détraque et va retourner dans son ancien chaos ". Lorsque saint Paul vint plus tard dans sa ville natale annoncer la doctrine de Celui dont il avait pressenti la mort sur la croix, il se convertit aussitôt. Saint Paul le fit son aide pendant 3 ans, après quoi il le consacra évêque d'Athènes même. C'est pendant son séjour là qu'il eut l'insigne bonheur d'aller assister à la mort de la Sainte Vierge. A l'âge de 78 ans, il quittait son diocèse de la Grèce pour s'en aller évangéliser la France. Après y avoir converti beaucoup d'infidèles, il devint premier évêque de Paris, où il a été martyrisé avec ses deux principaux compagnons, Rustique et Eleuthère. Dès que sa tête eut roulé sous le glaive des bourreaux, on rapporte qu'il fit le miracle de la relever de ses mains et de la porter à une assez longue distance. — Au temps de Mgr de Laval, l'abbesse de Montmartre, à Paris, Françoise-Renée de Lorraine, donna à M. de Maizerets une relique notable de saint Denis pour le Canada (Gosselin, *Vie de Mgr de*

martyrs, saints Rustique et Eleuthère, était confirmé comme titulaire de la nouvelle paroisse.

La cérémonie du 9 octobre fut un des derniers actes du curé de Contreccœur sur les rives du Richelieu. Bientôt il y était en effet remplacé par un autre. Il se replia alors sur ce qui lui restait de son ancien territoire de juridiction, et y demeura encore quatre ans. Il s'en alla ensuite mourir curé de Beauport (1), le 13 mars 1759. Français de naissance, il avait exercé le saint ministère en Canada pendant trente-quatre ans.



Laval, I, 491). — Un peu auparavant, en 1657, M. d'Ailleboust avait aussi apporté de Nantes une relique de saint Denis pour l'église Notre-Dame de Montréal (Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 11).

(1) — Innotus, dans *La Presse* de Montréal, 25 juin 1898.

CHAPITRE V

**Les missionnaires de Saint-Denis. Travaux et
ennuis de leurs dessertes. Les abbés
Gosselin, Gervaise, Youville.
1740-1754.**

A peu près au temps où la chapelle de Saint-Denis était ouverte au culte, s'achevait également celle de Saint-Charles, sept milles plus haut sur le parcours de la même rivière. Ces deux jumelles devaient se partager d'abord plusieurs années les soins du même pasteur. Le centre du nouveau district religieux, qui s'étendait sur les deux rives du Richelieu depuis la seigneurie de Saint-Ours jusqu'à la montagne de Saint-Hilaire, étant plutôt Saint-Charles, le prêtre y fixa sa résidence. Il avait à en desservir Saint-Denis par voie de mission. C'est ainsi que marchèrent les choses pendant dix ans.

L'abbé Jean-Baptiste Gosselin, homme de talent et de mérite, a été le premier préposé au fonctionnement de ce régime plus ou moins agréable. Il était Français, natif d'Amiens en Picardie, et alors âgé de vingt-huit ans. A seize ans, il avait déjà terminé ses études classiques et revêtait l'habit ecclésiastique. C'est un an plus tard que Mgr Dosquet le décida à venir avec lui en Amérique. Il acheva sa cléricature au séminaire de Québec tout en se livrant à l'enseignement et fut promu au sacerdoce dans la chapelle des Ursulines de la capitale, le 18 septembre 1734. Malgré la crainte de la mer qu'avait dû lui inspirer sa

première traversée, — car il y avait fait naufrage à une douzaine de lieues avant d'atterrir et perdu à peu près tous ses colis (1), — il se rembarquait pour l'Europe à l'automne de 1735 afin d'aller régler certaines affaires de famille ; il accompagnait en même temps son évêque (2). De retour l'année suivante, il fut un an curé de Lanoraie. En 1740, il se dévoua avec beaucoup de vertu au milieu d'une épidémie qui sévissait dans les rangs des soldats à Québec (3). C'est à la suite de la manifestation de ce zèle qu'il arriva à Saint-Charles, à la fin d'octobre 1740.

Son séjour de Lanoraie l'avait un peu initié aux privations et aux travaux du pionnier ; mais, comme il devait s'y attendre, il avait encore à apprendre à la lisière des bois du Richelieu. Aussi en ce dernier endroit s'improvisa-t-il constructeur, défricheur et jardinier, exerçant assidûment tous ces métiers en les mêlant à ses labeurs de curé et de missionnaire. Le travail de son ministère en semaine n'était généralement pas considérable, mais, chaque dimanche, il alternait avec force dépenses d'activité à Saint-Charles et à Saint-Denis.

Ses voyages à sa desserte du nord s'effectuaient le plus souvent en chaloupe durant la belle saison ; en hiver c'était sur la glace de la rivière, le chemin du Bord-de-l'eau n'étant alors qu'à peine tracé. Aux jours de service religieux dans sa mission, c'est chez le bon pionnier Joubert, devenu le premier bedeau, qu'il se retirait. Il arrivait ordinairement le samedi après-midi et retournait à Saint-Charles le lendemain pour l'heure du souper.

(1) — Tétu, *Les évêques de Québec*, 174.

(2) — Tétu, *Ibid.*, 193.

(3) — Gosselin, *Le Père Bonnetcamp*, 32.

Les gens profitaient le mieux possible de son court passage pour s'approcher des sacrements, faire baptiser leurs enfants, procurer sa visite à leurs malades et lui exposer toutes les difficultés dans lesquelles ils désiraient les conseils de leur pasteur. C'était pour lui une rude journée.

M. Gosselin est resté un an à ce ministère. A la fin, il était fatigué et il se vit, avec plaisir, appelé à prendre place dans les stalles du chapitre de Québec comme chanoine titulaire. C'est le 31 août 1741 qu'il reçut sa nomination, mais ce n'est qu'au commencement de novembre suivant qu'il put se rendre à sa nouvelle destination, étant obligé d'attendre son remplaçant. Il a été ensuite pendant neuf ans à son devoir tout de prière, de conseil pour l'évêque et en même temps de rehaussement des cérémonies du culte à la cathédrale. Il n'a été absent que pour une excursion de quelques mois en 1742 sur les côtes du Labrador (1), où il aida de sa science en botanique F.-E. Cugnet, chargé de faire un choix de plantes indigènes pour les jardins du roi. En 1750, le jeune chanoine donnait sa démission et s'en allait déjà mourir au pays natal. C'est en 1759 qu'il a rendu son âme à Dieu, à l'âge de quarante-sept ans seulement.

Le successeur de M. Gosselin à Saint-Charles et à Saint-Denis a été M. Michel Gervaise, né à Montréal, le 8 mars 1717, du mariage de Charles Gervaisè et de Marie Boyer. Il n'avait été ordonné que le 23 septembre 1741 (2), après avoir fait ses études à Québec. C'est donc juste à la suite de ses cinq ou six premières semaines d'initiation au saint ministère auprès

(1) — Ignotus, dans *La Presse*, de Montréal, 18 juin 1898. — A la demande de M. de la Gallisonnière ; Gosselin, *Le Père Bonnicamps*, 32.

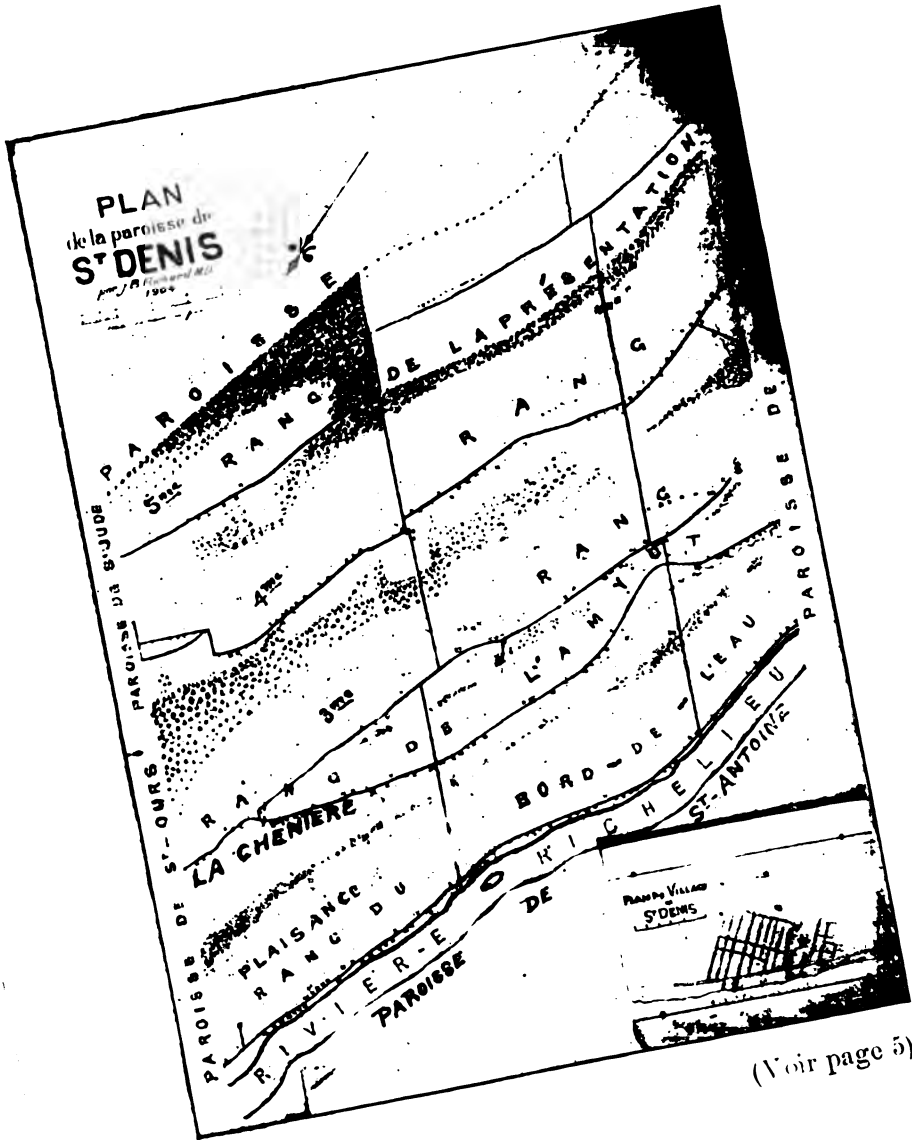
(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, (2e édition), 116.

d'un confrère plus âgé qu'il était envoyé sur les rives du Richelieu pour y poursuivre dans les mêmes conditions que son prédécesseur les œuvres si heureusement commencées.

M. Gervaise fut d'abord très bien vu dans la mission de Saint-Denis. Dans toute la vigueur de sa jeunesse, il était d'ailleurs le vrai type du curé colonisateur. Il s'intéressait à tout. N'attendant pas qu'on le consultât, il allait souvent au-devant de ses gens pour les aviser. En un mot, il devint effectivement en peu de temps l'âme de tout le mouvement qui s'opérait dans le district pour hâter la conquête de l'aisance.

Quoiqu'il ne pût donner à Saint-Denis que deux dimanches par mois, il apparaissait toutefois plus souvent dans la localité.

Le 17 novembre 1741, il y inhumait un enfant. C'était la première sépulture faite dans le cimetière de la paroisse dyonisienne. Deux ans plus tard seulement, le 27 décembre 1743, y prenait place la première adulte ; elle n'était âgée que de trente-cinq ans et l'acte mortuaire ajoute qu'elle avait été " surprise par la mort ". Beaucoup d'autres ne se sont pas laissés transporter si tôt à leur dernière demeure. Alexis Chenette et François Mailloux, les plus tenaces jusqu'alors, ne sont décédés tous deux qu'à l'âge de cent ans, en 1742 et 1748. Saint-Denis dans la suite vit cependant plus belle longévité, puisque Louis Guertin s'éteignait à cent-deux ans en 1880 et Antoine Darcy à cent-douze ans, en 1818. Avec Monique Benoit, veuve de Joseph Laflamme, encore vivante à l'âge de cent-un ans, ce sont là jusqu'ici les seuls centenaires de Saint-Denis. Leur nombre est suffisant toutefois sur ce point du Canada pour témoigner de la salubrité de son climat. Aujourd-



(Voir page 5).



d'hui il y a au cimetière de la paroisse trois fois la population vivante de l'endroit, près de cinq mille sept cents corps inhumés.

A la mi-juillet 1742, avaient lieu à Saint-Denis les plus grandes cérémonies qu'eût encore vues la chapelle depuis sa bénédiction, la première visite pastorale de l'évêque du diocèse, telle que savait la faire l'intrépide Mgr Pontbriand (1). Comme la laborieuse petite colonie fut heureuse de le posséder deux jours au milieu d'elle, d'entendre plusieurs fois ses avis paternels (2) et de le voir mêler ses prières aux siennes ! Il est revenu encore en 1749 et en 1755. Après lui il y a eu dans la paroisse vingt-huit visites pastorales toujours solennelles faites par treize évêques différents. Ces derniers sont : Mgr Briand, en 1768 et 1772 ; Mgr Hubert, en 1788 (3) et 1792 ; Mgr Denaut, en 1800 et 1805 ; Mgr Plessis, en 1809 ; Mgr Panet, en 1818 ; Mgr Lartigue, en 1823, 1828 et 1834 ; Mgr Bourget, en 1840 ; Mgr Prince, en 1847, 1853 et 1857 ; Mgr

(1) — L'évêque, dans un mandement adressé à M. Gervaise pour lui annoncer cette visite, l'avertit qu'il " confirmera même les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison ". — En annonçant sa visite de 1749, il dit aussi " qu'il confirmera le soir de son arrivée les petits enfants au-dessous de 7 ans ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — " On le voyait, dit l'oraison funèbre prononcée par l'abbé Jolivet, le premier à la tête de ses ouvriers apostoliques, travailler lui seul plus qu'aucun autre, lasser les plus forts et les plus robustes, prêcher régulièrement 4 ou 5 fois le jour, et toujours avec force et onction ". Têtu, *Les évêques de Québec*, 232 et 233.

(3) — Mgr Hubert venait de quitter Saint-Denis, lorsqu'il apprit la mort de Mgr D'Esglis, dont il était le coadjuteur avec droit de future succession. Il va aussitôt prendre possession du siège épiscopal de Québec devenu vacant et en informe le pape. Entre autres choses, il lui dit que " le diocèse de Québec est d'une si vaste étendue ... que quatre étés ne suffisent qu'à peine pour le visiter. Depuis deux ans, ajoute-t-il, que j'ai reçu la consécration épiscopale, j'en ai commencé la visite, qui n'avait pas été faite depuis 14 ans, à raison de la guerre et des infirmités de mes prédécesseurs ". Têtu, *Les évêques de Québec*, 389 et 390.

J. Larocque, en 1863 ; Mgr C. Larocque, en 1868 et 1872 ; Mgr Moreau, en 1876, 1879, 1882, 1885, 1888 et 1891 ; Mgr Decelles, en 1894, 1897 et 1900 ; et Mgr Brunault, en 1904.

Mgr Pontbriand, au cours de sa seconde visite dans le district religieux de M. Gervaise, en 1749, avait pu y constater les progrès de la colonisation surtout par l'augmentation du peuple, qui remplissait les églises. La supplique des paroissiens de la côte de Saint-Antoine, demandant à se séparer de Saint-Denis, avait particulièrement attiré son attention sur ce point. Après avoir pesé leurs raisons, examiné la disposition des lieux, s'être rendu compte du chiffre de la population et des espérances de l'avenir, il accordait, à leur grande joie, l'objet de la requête.

En même temps, l'évêque avertissait M. Gervaise que son territoire serait partagé en deux, une partie comprendrait Saint-Charles, l'autre Saint-Denis et Saint-Antoine. Un confrère serait envoyé pour le remplacer dans le premier poste et lui-même serait préposé à l'administration du second. Ce changement devait s'effectuer à la Saint-Michel de l'année suivante ; en attendant, le pasteur actuel avait instruction de diriger les travaux d'établissement de la nouvelle division.

Autant les Antoniens jubilaient de ces décisions, autant les Dyonisiens étaient mécontents. Le chagrin de ceux-ci était de voir s'éloigner plus vite qu'ils ne pensaient une si grande partie de leurs frères. Dans leur opinion, c'était le moyen de s'affaiblir des deux côtés sans avantages capables de contrebalancer ce mal. La vague du malaise gagna bientôt tous les rangs des opposants et c'est dans cet état que les trouva l'offre de M. Gervaise leur disant

que, s'ils voulaient se bâtir un presbytère, c'est chez eux qu'il demeurerait, que la cure serait de leur côté et la mission de l'autre.

Mais l'irritation avait aveuglé les intéressés et ils répondirent : " Puisqu'on divise la paroisse, nous ne pouvons pas construire ".

Les Antoniens, pourtant encore plus faibles, se mirent alors à l'œuvre et, à l'automne de 1750, ils avaient fini un bon presbytère-chapelle en pierre. M. Gervaise s'y installa aussitôt en qualité de premier curé en gardant Saint-Denis comme mission.

Ceci n'était pas de nature à ramener le calme sur l'autre rive. L'indignation y augmenta même et on en vint bientôt jusqu'à refuser le paiement de la dîme. L'évêque, informé du fait, écrivit (1) une lettre sévère aux rebelles et leur annonça que dorénavant, à partir de mars 1752, ils n'auraient plus qu'une messe basse par mois. D'un autre côté, toujours bon en face du repentir, il s'engageait à leur donner un curé résident dès qu'ils lui auraient élevé une maison près de leur chapelle.

Sur ce, on se ravisa, l'obstination ne pouvant plus d'ailleurs rien gagner, et l'on décida enfin de faire ce que l'on aurait dû commencer par exécuter au lieu de se fâcher. Une répartition légale fut homologuée le 27 juin suivant (2) et l'on entama sans retard les travaux préliminaires de la construction.

(1) — Le 2 mars 1752. — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*
— Au sujet de la dîme, l'évêque enjoint aux mécontents " de ne pas se laisser conduire par un esprit d'entêtement et de révolte, mais de se souvenir que c'est un crime de la frauder, qui retombe sur Dieu même ".

(2) — Pierre Allaire, Jacques Gaulin, Pierre Véronneau et Charles Bousquet furent les syndics élus pour la construction du premier presbytère ; assemblée du 18 juin 1752. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Ce n'est pas à dire cependant que tout se soit passé à l'unanimité. Un certain nombre de récalcitrants allèrent même jusqu'à molester les ouvriers et il ne fallut rien moins que le recours à la police coloniale pour mettre fin au désordre (1). Tout de même la maison était terminée en septembre 1753.

C'était un édifice de jolie apparence, de 45 par 36 pieds à l'intérieur, tout en cailloux. Il avait une excellente cave avec entrée extérieure et trois robustes cheminées. Son site était entre le presbytère actuel et le chemin royal, auquel il présentait le flanc ; les habitants y ont eu leur salle au pignon sud. Aussi solide que belle, cette résidence a duré quatre-vingt-un ans et vu les règnes de plus de quatre curés. Elle n'avait coûté que cent piastres en argent. Michel Chefdeville, maître-maçon de Montréal, l'avait entreprise et achevée pour ce prix, en utilisant les matériaux et la main-d'œuvre fournis par les contribuables (2).

L'autorité religieuse, tout heureuse des résultats obtenus, ne put toutefois faire aussitôt honneur à sa parole d'envoyer un prêtre résident aux Dyonisiens. Des besoins plus urgents s'étaient déclarés ailleurs et elle leur demandait de bien vouloir attendre une année.

Cependant M. Gervaise, fatigué de toutes les tracasseries qu'on lui avait prodiguées à Saint-Denis, et persuadé qu'il n'y pouvait accomplir tout le bien désiré, insistait pour être immédiatement déchargé de son ingrate mission. L'évêque céda à sa prière et M.

(11) — *Mémoire* du commissaire J.-V. Varin, en date du 13 juillet 1752. *Archives paroissiales*.

(12) — Marché conclu entre les syndics et Chefdeville, 29 juin 1752. *Archives paroissiales*.

Joseph-François Youville, curé de Saint-Ours, lui fut donné comme successeur, à la Saint-Michel 1758.

Ce nouveau missionnaire, né à Montréal le 22 septembre 1724, était fils d'un brillant officier de l'armée du roi et de la fondatrice des Sœurs Grises. Deux des frères de sa mère ont été prêtres et son propre frère cadet a également gravi les degrés du sanctuaire. Ayant fait ses études à Québec, il avait été lui-même ordonné par Mgr Pontbriand, le 23 septembre 1747. Il a ensuite travaillé au ministère paroissial pendant un an comme vicaire, a été après cela curé et missionnaire de Lavaltrie et de Lanoraie pendant deux ans et, depuis 1750, il était à Saint-Ours.

Il a gardé Saint-Denis un an. Durant tout ce temps il allait y officier régulièrement tous les deux dimanches. Dans les intervalles, M. Gervaise le suppléait le plus souvent. Les deux lieues qui séparaient Saint-Ours de sa mission jouissaient à cette époque d'un assez bon chemin longeant la rivière, et le desservant les franchissait ordinairement à cheval.

C'est à la fin d'août 1754 qu'il fit son dernier voyage de missionnaire ; il était alors déchargé sur le curé résident qu'y envoyait l'évêque. Il a ensuite continué à diriger la paroisse de Saint-Ours jusqu'à sa mort, quoiqu'il soit décédé à Montréal, sous les soins dévoués des filles spirituelles de sa mère, le 10 avril 1778, à l'âge de cinquante-trois ans (1).

(1) — Tanguay. *Répertoire général du clergé canadien* (2e édition), 123. — Il fut inhumé à l'Hôpital-Général de Montréal, aux pieds de sa mère. Lalande, *Une vieille seigneurie : Boucherville*, 115. — C'est au mois de janvier précédent qu'il avait quitté sa cure pour aller se faire traiter chez les Sœurs. — On lui doit des *Mémoires* pour servir à la vie de sa mère. Quoique bien abrégés, ils ont été longtemps le seul recueil sur Mme d'Youville, à l'usage des Sœurs de la Charité. Faillon, *Vie de Mme d'Youville*, page XIII.



CHAPITRE VI

Arrivée du premier curé, M. Frichet. La guerre de Cession. Ses tristesses à Saint-Denis.

1754-1760.

Le premier curé résident de Saint-Denis fut l'abbé Jean-Baptiste Frichet, qui arriva pour le dimanche 10 septembre 1754.

Ce prêtre n'en était plus à ses débuts. Né à Québec d'une ancienne famille à l'aise de Saint-Nicolas (1), le 21 juin 1716, il avait étudié sous les habiles directeurs du séminaire de la capitale et été élevé au sacerdoce par Mgr Pontbriand, en même temps que dix autres lévites, le 22 septembre 1742. Étant le plus âgé de ses confrères d'ordination, il a eu la surprise de se voir aussitôt désigné pour une cure, tandis que la plupart des autres étaient envoyés dans des vicariats. C'est le poste des Écureuils qui lui fut ainsi confié au sortir de la cérémonie. Pendant huit ans, il y a donné ses prémices dans le ministère des âmes (2). Il en a desservi le Cap-Santé pendant les trois premiers mois (3) et s'est ensuite construit un bon presbytère, qui n'a été démoli qu'en 1885 (4). C'est peu après l'achèvement de cette maison qu'il a

(1) — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, II, 115. — Il était fils d'Etienne Frichet et d'Anne Lavergne.

(2) — *Archives des Écureuils*.

(3) — Gatién, *Histoire du Cap-Santé*, dans la *Semaine Religieuse*, de Québec, 10 juillet 1897, page 734.

(4) — C'était le premier presbytère de la paroisse. *Archives des Écureuils*.

été transféré à Saint-Charles-sur-Richelieu comme successeur de M. Gervaise.

Lorsque, quatre ans plus tard, il vint à Saint-Denis, il n'y était donc pas inconnu. On avait été plusieurs fois à même de juger de ses talents et de son zèle. Seulement on avait, dans les mêmes occasions, constaté avec peine que la faiblesse de sa santé était loin de lui permettre de tirer de ses précieuses dispositions tout le parti qu'il aurait souhaité.

Presque continuellement souffrant lui-même, il savait consoler dans les afflictions. Et ce fut son principal rôle dans la localité. Heureuses les gens qui le reçurent à cette heure de sinistres bruits avant-coureurs d'une guerre telle que le fut celle de la Cession ! La tempête grondait déjà terrible à l'horizon ; et que de ravages ne causa-t-elle pas durant les six ans qu'elle dura ! Elle s'ouvrit l'année suivante par le plus horrible des exploits : la déportation des Acadiens.

Tout l'été de 1755, les exercices de la milice eurent lieu fréquemment à Saint-Denis. L'on se tenait prêt en cas de besoin ; mais les campagnes de cette saison se terminèrent sans que l'on fît appel de ce côté.

Il y avait alors dans la seigneurie trois compagnies comprenant environ quatre-vingts miliciens en tout. Elles avaient été formées, l'une vers 1736, la deuxième vers 1739 et la dernière vers 1745. Leurs premiers capitaines, Pierre Maheux, François Dragon et Jean-Baptiste Royer les dirigeaient encore.

Sous la surveillance de François Neveu, citoyen du village de Saint-Denis depuis 1742 et "commandant des milices de toute la côte du sud du gouvernement de Montréal" (1), il y avait eu une attention spéciale

(1) — *Régistres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures.*

donnée à la discipline des trois corps militaires de la localité. Cet officier, né à Montréal en 1705 et marié avec Charlotte-Ursule Boucher de Niverville, avait pour père Jean Neveu de la Bretonnière, colonel de milice et seigneur de Lanoraie. Dès le début de la guerre en 1755, le fils a reçu ordre de se rendre en sa ville natale et sa famille l'y a suivi. Durant son séjour au bourg dyonisien, que son amour de la vie simple lui avait apparemment fait préférer, il demeurait dans une humble maison, au sud du cimetière.

C'est au printemps de 1756 que M. Fricet bénit le départ du premier contingent de sa paroisse pour les frontières attaquées. Les plus robustes et les plus libres avaient été seuls mandés. Chaque dimanche subséquent l'on pria en public pour leur heureux retour tout en sollicitant la fin prochaine des hostilités. C'étaient les angoisses qui commençaient.

A l'automne, arrivèrent avec les miliciens un certain nombre de soldats du Royal-Roussillon (1). Presque chaque famille était obligée, pour l'hiver, d'en loger et nourrir un ou plusieurs selon ses moyens présumés. Il est vrai que le roi était censé payer pour eux une pension de dix sous par jour, mais le papier-monnaie qu'il leur donna en compensation ne valut jamais que peu de chose (2). Surtout durant la disette, il n'apporta pas le pain à la maison.

Tout de même l'on passa tant bien que mal cette première année. La récolte avait été assez bonne, il n'y avait pas eu de victime parmi les miliciens et il restait encore suffisamment de ressources pour permettre d'espérer. Il n'en fut malheureusement pas ainsi des années suivantes. Les services requis de la milice

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 159 et 160.

(2) — *Ibid.*, I, 168 et 169.

furent plus nombreux en 1757 et les moissons souffrirent grandement de tant d'absences de bras (1). Ce n'était pas déjà la famine, mais on pouvait en appréhender l'apparition dans un assez court délai. Quelques-uns tombèrent aussi sous les balles des ennemis.

On triomphait bien jusque-là sur les champs de bataille, mais hélas ! les victoires, qui coûtaient cher, ne semblaient pas devoir désarmer de si tôt les terribles adversaires se relevant toujours plus nombreux après chaque défaite. D'ailleurs la fortune de la prise d'armes en Amérique paraissait suivre celle d'outre-mer et, là-bas, tout ne parlait que de combats pour longtemps.

Durant la saison dure de 1757-1758, ce fut une partie du régiment de Guyenne que Saint-Denis eut à héberger (2).

L'imminence du danger augmentant, la conscription de 1758 fut plus sévère que les précédentes parmi les habitants et l'on quitta également son foyer plus tôt. Femmes, enfants et vieillards se mirent courageusement au travail de la ferme à la place des cultivateurs partis. On sema le plus possible, mais on fut loin de faire autant que si le mari eût été présent (3). Par surcroît de malheur, la sécheresse et les sauterelles détruisirent presque tout espoir de moisson. Après cela, c'était la misère. Combien fut triste la rentrée des miliciens dans leurs familles découragées ! Ils avaient bien remporté le si glorieux triomphe de Carillon, mais maintenant un adversaire plus redoutable allait les terrasser à leur tour. Le léger surplus, qu'avaient pu obtenir ou garder jusque-là

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 292 et 295.

(2) — Ibid., I, 302.

(3) — Ibid., II, 32.

certains particuliers moins éprouvés, fut rigoureusement exigé et emporté au nom du roi pour le soutien de l'armée durant la campagne suivante. On prit dans les étables comme dans les greniers, ne laissant que le strict nécessaire (1). Ces dépouillements ne s'opéraient pas sans attrister aussi les voisins à qui presque tout allait manquer et qui ne sauraient plus ensuite où avoir recours durant l'hiver suivant.

Au milieu de cet hiver de privations et de chagrins, la petite vérole, qui exerçait des ravages dans les villes, vint encore ajouter aux tribulations des Dyonisiens. Heureusement que les beaux soleils du printemps eurent bientôt fait de dissiper les miasmes destructeurs (2).

A ce moment tous les hommes valides de seize à soixante ans étaient appelés à la défense de la patrie plus en péril que jamais. Le corps était épuisé, mais le cœur était resté fort (3). On redoutait tellement de tomber entre les mains des bourreaux de ses frères les Acadiens qu'il n'y avait pas de sacrifices devant lesquels on crut pouvoir reculer. Des enfants de quatorze et de quinze ans se joignirent à leurs pères ; on vit des vieillards hors d'âge ne pas vouloir demeurer en arrière. Il est difficile de dire ce que ce départ eut d'émouvant.

Et, durant les expéditions, il ne faut pas croire que le beau rôle était dévolu aux miliciens. Les soldats venus de France les considéraient comme fort inférieurs. Ils se ménageaient donc à leurs dépens. S'il y avait une reconnaissance dangereuse à faire, un poste exposé à conserver, un travail surrogatoire à accomplir, c'est aux Canadiens que l'on s'adressait.

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 429.

(2) — *Régistres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures*.

(3) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, II, 23.

Le soldat possédait ses tentes, les miliciens s'abritaient comme ils le pouvaient. S'apercevait-on que les vivres allaient manquer, c'est par eux que l'on en commençait le retranchement (1). Le pauvre colon, le plus intéressé des combattants, se soumettait à tout. Aussi était-il exténué quand il recevait son congé chaque automne.

La saison de 1759 ne lui permit d'apporter à sa famille, outre sa fatigue, que de mauvaises nouvelles. Tous avaient accompli des prodiges de valeur, mais une défaite écrasante aux portes mêmes de Québec n'en avait pas moins été le pénible résultat. Les Anglais étaient entrés dans la capitale et bientôt ils seraient maîtres du pays entier.

L'automne précédent, il était encore venu des soldats du régiment de Guyenne (2) ; cet automne, ce fut le tour d'une partie du régiment de la Reine (3). On mangea avec elle sa dernière bouchée de pain.

Enfin, soldats et miliciens, comptant toujours sur un renfort prochain de la mère-patrie, se réunissaient de nouveau sous les armes au printemps de 1760 et remportaient une dernière victoire sur les Anglais à Sainte-Foye ; mais victoire inutile ! La France ne se montra pas, et, peu après, force était de se rendre irrémédiablement à ceux dont on craignait tant la domination. Tout était bien perdu et chacun rentrait chez soi complètement ruiné.

Il est facile de deviner la ligne de conduite que tint M. Fichet au milieu de ses paroissiens pendant ces années de détresse générale. Non seulement il partageait la pauvreté de tous avec une résignation

(1) — Casgrain, *Montcalm et Lévis*, I, 168 et 169.

(2) — Ibid., II, 21.

(3) — Ibid., II, 311.

édifiante, à l'exemple il joignait aussi les paroles. Dans les familles comme en chaire il tâchait de démontrer l'action de la Providence se manifestant en tous ces malheurs qui s'abattaient sans merci sur le pauvre peuple. Si on est châtié ici-bas, c'est pour l'avancement de nos intérêts éternels, faisait-il comprendre, tout en exhortant à la prière, à la pénitence et à une vie meilleure. Combien de larmes le pasteur ne sécha-t-il pas encore plus avec son cœur qu'avec ses discours ; quo de mérites ne fit-il pas surtout acquérir dans ces temps où Dieu lui donnait tant de prise sur les âmes !

Quand la paix fut conclue, il y avait bien des ruines à relever. Se mettre à la besogne exigeait un courage à toute épreuve. Le curé fut là encore pour le soutenir. Le travail fut pénible, mais relativement court, puisque peu d'années plus tard on pouvait déjà se jeter hardiment dans les dépenses d'une coûteuse reconstruction d'église.

Des cinq cents soldats français, qui sont restés au pays après la guerre, sept ont pris femme à Saint-Denis. Louis Leguay dit Saint-Denis, originaire de Berne, en Suisse, et soldat du régiment de Guyenne, s'y est marié le 26 février 1759 ; Pierre Lalanne dit Champagne, originaire de la Gascogne et soldat de la compagnie de Deneau, le 27 octobre 1760 ; Jean-Baptiste Français dit Gévry, originaire de la Champagne et soldat du régiment de Guyenne, le 3 novembre 1760 ; Jean-Jacques-Philippe Barbier, originaire de Rouen, en Normandie, et soldat de la compagnie de Deneau, le 10 novembre 1760 ; Martin Balthazard dit Saint-Martin, originaire de Saint-Maurice en Lorraine et soldat du régiment de Languedoc, le 30 juin 1761 ; Nicolas Pron ou Prompt dit Jolibois, originaire de la Champagne et soldat de la compagnie de Deneau,

le 2 août 1762 ; et Joseph Boret, originaire du Languedoc et soldat du régiment de Guyenne, le 19 juin 1765. Tous sont ensuite allés s'établir dans des paroisses plus nouvelles, moins Barbier, qui est demeuré le reste de ses jours à Saint-Denis comme marchand. Celle à qui il avait uni sa vie était Thérèse Pitallier, française, veuve du soldat Pierre-Joseph Duley, qui avait été tué à Carillon en 1758, quarante-huit heures avant le mémorable combat de ce nom (1). Jolibois s'est fixé à Saint-Hyacinthe et Balthazard finalement à Saint-Mathias. C'est une des filles du pionnier Joubert que ce dernier avait épousée. A sa descendance, devenue nombreuse, appartiennent les quatre prêtres Balthazard, que le diocèse de Saint-Hyacinthe a fournis à l'Eglise du Canada.



(1) — *Régistres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures.*

CHAPITRE VII

Etat général de la paroisse religieuse en 1754. Les
bedeaux : Joubert, Jetté, Bienville, Maillet,
Pommier, Aveline, Quartier, 2 Lussier,
Gadbois, Laflamme, Besse.
1740-1905.

M. Frichet, en arrivant à Saint-Denis, avait trouvé une population d'environ soixante-quinze familles, un excellent presbytère, mais une pauvre petite chapelle bien délabrée. De plus, les dépendances et les clôtures manquaient à la résidence qui lui était destinée et le plus triste dénuement apparaissait dans les objets du culte. La tâche du curé était toute indiquée en présence de ces lacunes. Il commença donc aussitôt à s'y dévouer sans rien négliger pour donner aux paroissiens la desserte suivie et soignée à laquelle ils s'attendaient après avoir tant souffert sous ce rapport.

Dans cette besogne de détails, ses sacristains lui ont été d'un précieux secours. Il les employait à toute sorte de menus travaux, quoiqu'ils fussent médiocrement rétribués. Que faire autre chose, lorsqu'il y a beaucoup à exécuter et que les revenus manquent ?

C'est de cette époque que date le bosquet des beaux ormes, qui font le charme de la place de l'église.

Quoique les bedeaux n'aient pas été requis jusqu'aujourd'hui de rendre les mêmes services, néanmoins ils ont été toujours très utiles au pasteur en

dehors des occupations strictes de leur charge. On les retrouve un peu partout pour le seconder.

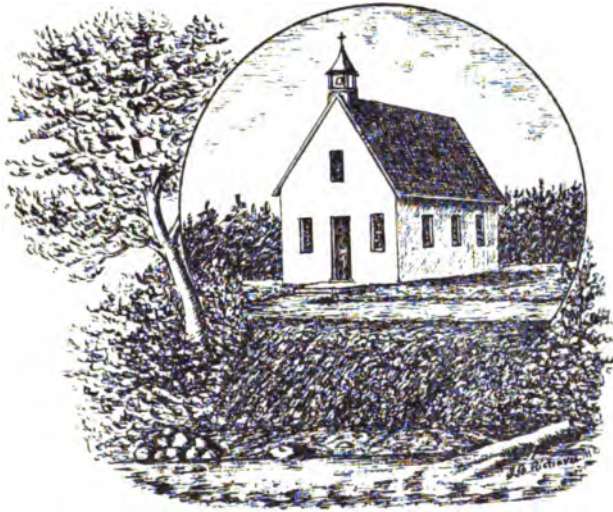
Le premier d'entre eux a été le bon et religieux pionnier Pierre Joubert, l'hôte du prêtre et le fidèle gardien du lieu saint au temps des missions. Pendant qu'il remplissait ses fonctions, ses enfants étaient dans la paroisse les premiers servants à l'autel. Aussi longtemps qu'il n'avait eu à exercer son emploi que le dimanche, il n'en avait pas été incommodé dans ses travaux de ferme, mais ce n'était plus ainsi depuis l'arrivée du curé. Et voilà qu'à l'installation de la première cloche, l'ouvrage allait encore augmenter. Il céda alors sa place à un autre, en 1756 ; il avait été seize ans en charge.

Son successeur était tout désigné d'avance dans la personne du cordonnier Paul Jetté. Celui-ci demeurait également à l'ombre du nouveau clocher, avec la différence cependant qu'il était plus libre que son voisin. Même son métier le retenait constamment à proximité de l'église. Il pouvait s'y rendre souvent et s'y attarder tout le temps qu'il le fallait. Sa piété, d'un autre côté, achevait de faire de ce paroissien l'homme propre à remplir la vacance. Il a occupé le poste durant huit ans,

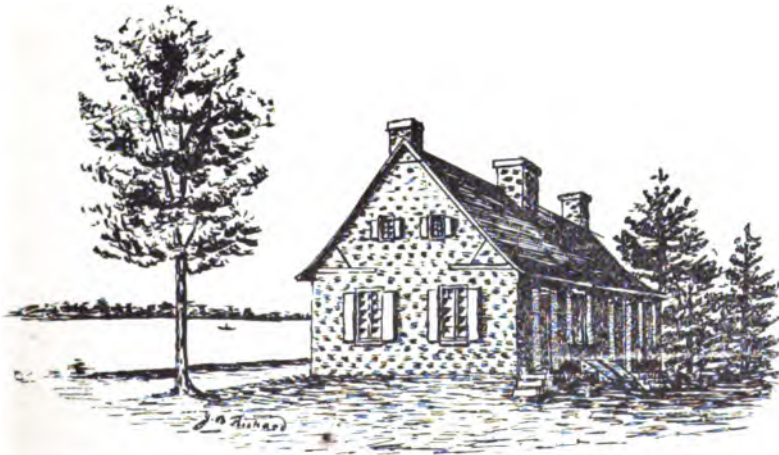
Louis Bienville, Amable Maillet et Jean-Baptiste Pommier-Laliberté s'y sont ensuite successivement remplacés à de plus courts intervalles.

Le premier l'a tenu quatre ans seulement, de 1764 à 1768. C'est néanmoins sous son règne que s'est effectué le déménagement de la primitive chapelle à la belle première église en pierre. Bienville était un célibataire assez âgé, étranger à la paroisse. En abandonnant la charge, il a aussi quitté la localité.

Maillet, fils d'une famille du village, a été bedeau



Première église de S.-Denis (Page 34).



Premier presbytère de S.-Denis (Page 44).



•

de Saint-Denis, de 1768 à 1770. Jusqu'alors cet employé n'avait pas eu d'autre rémunération que le quart de blé annuel de chaque franc-tenancier et un léger casuel. Vu la plus grande assiduité maintenant exigée par la position, c'était devenu insuffisant. Aussi la fabrique décida-t-elle d'ajouter désormais un salaire (1) aux anciens revenus. Malgré cet encouragement, Maillet n'a pas longtemps persisté dans sa charge après l'arrivée du second curé.

Quant à Pommier, vieillard célibataire comme Bienville, il n'a été en fonction que trois ans. Toujours malade, il a été même obligé de garder la chambre tout un hiver pendant ce temps-là. Force lui a donc été de quitter une place à laquelle il semblait s'être attaché. C'est de son temps, en 1771, qu'a été bénite la plus petite des deux cloches actuelles. Fondue en Angleterre au poids de sept-cent-quarante livres et payée trois-cent-trente-cinq piastres, elle a reçu, à la cérémonie d'installation, le nom de Charlotte. Les futurs seigneurs, Laperrière et Charlotte de Contre-cœur, son épouse, en ont été les parrains.

Vers cette époque, se fixait à Saint-Denis Jacques Aveline dit Saint-Jude. Français originaire des environs de Troyes, en Champagne, il avait pris part à la guerre de Cession dans le régiment de Berry et était maintenant cordonnier, marié avec Madeleine Asselin depuis 1760. C'est lui qui fut appelé à recueillir la succession de Pommier, à l'âge de trente-six ans ; il a joint ensuite ses nouvelles occupations à celles de son métier, pendant onze ans. Vers 1780, il a vu la libéralité du curé ajouter une autre cloche à l'ancienne. En 1782, plus heureux que ses prédécesseurs, il prenait possession de la maison, que la fabrique mettait dorénavant

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

à la disposition du bedeau et, l'année suivante, il se voyait déchargé, par l'arrivée des Sœurs de la Congrégation, du soin que demandent les parures de l'autel et l'entretien des linges destinés au culte. En ceci on diminua plutôt son ouvrage que ses honoraires.

Après lui est venu Hélier Quertier, de 1784 à 1816. C'était un autre Français, mais natif de l'île anglaise de Guernesey, sur les côtes de Normandie. Il avait vingt-deux ans, lorsqu'il arriva à Saint-Denis en 1779. Trois ans plus tard, il y épousa Anne Arial (1), fille d'un aubergiste de Québec. Propre et régulier autant que fervent chrétien, il a été pour le lieu saint un employé modèle. Son fils Edouard, devenu prêtre, aimait à rappeler tout le dévouement qu'avait déployé son père dans l'exercice de sa charge à l'église. C'est du temps de Quertier que s'est bâti le temple d'aujourd'hui et que M. Cherrier a travaillé avec tant d'ardeur à augmenter encore la splendeur du culte. Le zélé serviteur a toujours été là pour l'aider au besoin. Il l'a vu avec plaisir compléter un carillon de trois cloches par l'achat de la grosse cloche actuelle. Celle-ci, du poids de quatorze cents livres et payée seulement six-cent-soixante piastres dans une rencontre exceptionnellement favorable (2), a été l'objet de grandioses cérémonies, le mercredi, premier octobre 1806. Elle était alors bénite et nommée Marguerite-Michel. La cloche de 1780 ne survécut cependant que trois ans à cet événement. Pesante de cent-soixante-cinq livres seulement, elle faisait piteuse figure au milieu de sœurs à voix

(1) — *Registres paroissiaux des baptêmes, mariages et sépultures*, à la date du 26 novembre 1782.

(2) — *Reddition de comptes* par l'abbé Cherrier, le 19 mai 1807. *Archives paroissiales.*

beaucoup plus puissantes. Le curé, dont elle était demeurée la propriété personnelle, la légua alors au couvent. Elle est ensuite restée à cette institution jusqu'en 1867. Aujourd'hui elle est utilisée à l'hôpital, depuis l'établissement de cette mission. Les deux cloches, qui continuent seules à sonner au beffroi de l'église, rendent les notes agréables de sol do (1). Quant au sacristain, qui voyait le progrès marcher à pas de géant autour de lui, il aurait bien voulu s'en ressentir dans son humble demeure de la fabrique. Cette petite maison, située en face de l'église, avait pu suffire à son prédécesseur non surchargé de famille, mais pour lui, avec ses sept enfants, il ne pouvait pas en être ainsi. En vain demandait-il un agrandissement. A la fin, fatigué de se voir rebuter, il ne sollicita plus qu'une autorisation et fit lui-même l'amélioration à ses frais, en 1800 (2). Dix ans plus tard, on reconstruisit tout avec un peu moins de parcimonie. Néanmoins le locataire satisfait ne put pas l'habiter ensuite plus que six ans. En 1816, la maladie provoquait sa démission et il mourait, le 18 mars de l'année suivante, assisté du vicaire, M. Hyacinthe Hudou.

Joseph-Toussaint Lussier, Edouard Lussier, François Gadbois, Jean-Baptiste Laflamme et Alexandre Besse, tous enfants de la paroisse, se sont ensuite succédés dans les mêmes fonctions jusqu'à présent.

Le premier, ancien cultivateur et marié avec Françoise Lacroix depuis dix-neuf ans, a été bedeau depuis 1816 (3) jusqu'à sa mort arrivée en mars 1832.

(1) — Note DO en bas.

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(3) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.* — Dans l'acte d'engagement, le 3 mars, il est stipulé que ce qui sera donné à l'occasion des baptêmes restera à la fabrique.

Il a rempli son office à peu près tout le temps que M. Bédard a été curé de Saint-Denis.

Edouard Lussier, son fils, a été engagé quelques jours après le décès de son père, le onze mars (1), et a gardé la charge jusqu'en avril 1838. *Patriote* à tous crins et serviteur peu obéissant, il n'a pas eu peur d'enfreindre la défense de son curé durant les malheureux troubles de 1837 en sonnant le tocsin pour appeler au combat (2). Aussi s'est-il attiré une destitution au printemps suivant. Il était marié avec Sophie Dudevoir depuis le 7 mai 1832.

Son remplaçant, encore jeune homme, fils de Louis Gadbois et de Théotiste Morisseau, a signé son engagement, le 22 avril 1838. Il a été quatre ans en charge comme son prédécesseur ; après quoi il est parti pour les Etats-Unis.

C'est à la veille de la grande retraite du printemps de 1842 que Gadbois a quitté. Les Oblats arrivaient ces jours-là pour prêcher durant trois longues semaines ; il aurait alors fallu comme bedeau un homme brisé au métier, mais où le trouver ? Après bien des hésitations, le choix s'arrêta sur un cultivateur du quatrième rang, Jean-Baptiste Laflamme, qui, de son propre aveu, n'avait jamais mis les pieds à la sacristie que pour se confesser. L'épreuve de l'initiation fut rude pour lui, mais aussi elle eut probablement l'avantage de lui faire trouver ensuite plus facile l'accomplissement de ses nouveaux devoirs. Toujours est-il qu'après ce pénible apprentissage, il en a gardé le fardeau rien moins que trente-deux ans. C'est le

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.* — Il est dit dans l'acte de son engagement que l'argent de la sonnerie des baptêmes lui appartiendra.

(2) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, revue autrefois publiée à Québec ; 1890, page 216.

17 février 1874 seulement qu'il l'a déposé, ayant alors assez de celui des années à porter. C'est chez son fils Toussaint, où il avait pris sa retraite, qu'il est décédé le 28 juillet 1881, à l'âge de soixante-seize ans, deux jours après avoir vu le cinquantenaire de son mariage avec Marie-Anne Vigeant. Ses enfants sont : l'abbé Magloire, curé de Farnham ; Jean-Baptiste, décédé ; Grégoire, de Pawtucket, dans le Rhode-Island, E.-U. ; Marie, dite Sœur Sainte-Eléonore, dans la Congrégation Notre-Dame, décédée à Montréal, le 11 février 1879 ; Julie, dite Sœur Saint-Zéphirin, dans la communauté du Bon-Pasteur de Montréal ; Toussaint, sellier à Saint-Denis ; Céline, établie à Saint-Hyacinthe, mère du médecin Jean-Baptiste Richard, de Saint-Denis ; et Rose, de Saint-Aimé-sur-Yamaska, mère de Jean-Baptiste Bousquet, rédacteur du " Courrier de Saint-Hyacinthe ".

Alexandre Besse, le douzième bedeau, actuellement en fonction, avait vingt-quatre ans, lorsqu'il fut appelé en 1874 à recueillir la succession du vénérable démissionnaire. En 1878, il épousait Anne Laflamme et, en 1892, la fabrique lui remplaçait sa résidence par une autre plus moderne. Celle-ci, la troisième, est plus élégante et plus commode que ne l'ont jamais été les précédentes. Les revenus annuels de la charge s'étant aussi graduellement augmentés depuis les années de privations du commencement, M. Besse occupe maintenant une position enviable.





CHAPITRE VIII

Les chantres de l'église de Saint-Denis. Leur dévouement. Leur âge d'or. 1740-1905.

Quant aux maîtres-chantres de l'église, ils ont vu, comme les bedeaux, leur sort s'améliorer doucement d'années en années jusqu'à la prospérité actuelle ; longtemps ils ont donné leurs services gratuitement. Les premiers dans cette voie ont été : le pionnier Pierre Maheux, de 1740 à 1752, le chirurgien Jean Lafond, de 1752 à 1767, et Charles Gariépy, de 1767 à 1804. Ce dernier était originaire de La Pérade et marié avec Marie-Louise Laganière ; il a chanté jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans. Alors il décédait à sa résidence de l'Amyot (1), près de la route Yamaska, et la fabrique, en reconnaissance de son long dévouement, lui accordait généreusement une sépulture solennelle sans qu'il en coûtât rien à sa succession. De plus, le curé insérait dans l'acte mortuaire que le défunt avait constamment rempli son devoir " avec zèle et édification " (2). L'éloge est court, mais éloquent.

Ensuite jusqu'à nos jours se sont succédés Etienne Mignault, de 1804 à 1813 ; le Dr Séraphin Cherrier, de 1813 à 1829 ; François-Xavier Laforce, de

(1) — L'origine du mot Amyot pour la petite rivière de ce nom à Saint-Denis et pour le rang qui la longe vient d'une famille Amyot, qui, dans les premiers temps de la colonisation, habitait dans Saint-Charles, à l'embouchure du cours d'eau en question.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 4 juillet 1804.

1829 à 1840 ; Pierre Paradis, de 1840 à 1843 ; le notaire Joseph Mignault, de 1843 à 1851 ; Jean-Baptiste Maillet, de 1851 à 1870 ; Misael Larue, de 1870 à 1888 ; et enfin Jean-Baptiste Desrosiers depuis cette dernière année.

Etienne Mignault, marié avec Rosalie Maheux, était le frère de l'ancien curé de Chambly et le père de Mère Saint-Bernard, longtemps supérieure générale des Sœurs de la Congrégation.

Son remplaçant, le frère du second curé de la paroisse, a vu l'âge d'or de l'harmonie à Saint-Denis. Il y avait alors toute une pléiade de belles voix dans la localité et M. Bédard s'y est heureusement trouvé, juste à temps, pour les grouper et en tirer le plus brillant parti. Le chœur était toujours puissant ; il y a eu en ces années-là jusqu'à sept chantres salariés (1). Mais surtout il se donnait souvent des leçons et des exercices (2), afin de joindre la variété et la précision à la force. Fréquemment les voix étaient soutenues par un orchestre (3).

François-Xavier Laforce, durant son passage à la tête du chœur, était aussi marchand et bailli ; il est ensuite allé mourir à Saint-Hyacinthe, après y avoir été gardien de la prison.

Selon le cérémonial primitif, les chantres avaient tous leurs places au sanctuaire ; les deux principaux d'entre eux siégeaient devant des lutrins posés près de la balustrade, les autres dans les stalles. A Saint-

(1) — *Journal des recettes et dépenses de la fabrique de Saint-Denis.*

(2) — Ces exercices se donnaient ordinairement au presbytère sous la présidence du curé, M. Bédard, lui-même chantre et musicien.

(3) — L'orchestre se composait surtout de huit ou neuf violonistes. Augustin Cadieux et Germain Bousquet en étaient. Ne pouvant se placer dans le sanctuaire avec les chantres, ne voulant pas non plus donner à l'église l'apparence d'un théâtre en se mettant en avant de la nef, les musiciens se groupaient alors tous derrière l'autel.

Denis, les lutrins faisaient excellente figure ; soigneusement finis et décorés, ils avaient un aigle bien ciselé pour supporter le livre, qui était un graduel ou vespéral énorme, fortement relié et ferré, plus gros que les missels ordinaires ; ses caractères et ses notes défiaient les yeux les plus faibles. Aux grandes solennités, deux ou quatre des chantres, installés en face de ces livres, revêtaient la chape et se coiffaient de la haute barrette de l'époque, et ainsi remplissaient dignement l'office de chapiers ; l'abolition de cette coutume a coïncidé avec l'avènement de Paradis.

Celui-ci, fils de Paul Paradis et de Marie Nolin, était depuis longtemps émigré de l'île d'Orléans à Saint-Denis avec ses parents, et à cette date, en même temps que chantre, il exerçait son métier d'orfèvre et surtout de confectionneur de ces monumentales horloges d'autrefois, faites entièrement en bois. Il s'était marié avec Marie Bérard en 1820, et avait pris part aux troubles de 1837. Les anciens maires Pierre et François-Xavier Paradis sont ses fils et petit-fils.

Le notaire Mignault, qui a été engagé ensuite, possédait une belle voix d'alto, que M. Bédard avait jadis exploitée ; son chant était donc comme un dernier écho de ces jours trop vite écoulés, qui avaient laissé dans les esprits de si charmants souvenirs.

Maillet, longtemps exilé à la suite des troubles de 1837 et marié avec Théodore Girouard, a fait un bon service, quoiqu'il ne fût pas aussi bien doué que son prédécesseur. C'est de son temps que les lutrins ont disparu pour ne plus revenir.

Mais arrivait le jour où allait être regagné d'un seul coup ce qui avait été perdu le long des années. Plusieurs s'en étaient attristés, surtout les anciens. Tous furent amplement consolés le jeudi, 13 novembre 1873, alors qu'on entendit pour la première fois les

accords puissants d'un orgue soutenant la voix des chœurs. Ce matin-là, il y avait grande fête d'inauguration de l'instrument nouveau. L'évêque pontifical, entouré de vingt-un prêtres ; le R. P. Bourgeois, Dominicain, prêchait, et Labelle, l'auteur du " Répertoire de l'organiste ", venu exprès de Montréal, était au clavier faisant valoir son talent (1). Le facteur, de Saint-Hyacinthe, M. Eusèbe Brodeur, avait fourni la pièce, objet des réjouissances, pour le prix de \$2,100 (2).

C'est le maître-chantre Larue, frère de l'abbé Raphaël Larue, qui vit s'opérer cette révolution dans le chœur de chant. De ce moment, une partie de ceux qui le composaient montèrent à la tribune de l'orgue pour alterner avec leurs collègues restés aux stalles du sanctuaire ; plus tard ces derniers ont été renforcés par les élèves du collège, qui continuent chaque dimanche et fête à prêter leur concours. Depuis une dizaine d'années ceux-ci sont sous l'habile direction du Frère Tessier.

Jean-Baptiste Desrosiers, le titulaire actuel, frère de l'abbé François Desrosiers, a aujourd'hui pour assistants attitrés son fils Jean-Baptiste, George Rolland et Herménégilde Pétrin.



(1) — *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, à la date du 18 nov. 1873.

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis*, 17 mars et 26 nov. 1872.

CHAPITRE IX

**Les médecins de Saint-Denis : Lafond, Delorme,
Dormicour, Cherrier, Nelson, Mount, Chamard,
Morin, Hébert, Steiger, O'Leary, Saint-Jean,
Delisle, 2 Mignault, Duvert, Fortier,
Marchessault, Guertin, Desrosiers,
Richard, Auclair, Picard, Dési-
lets, Marcotte, Tétreau.**

1752-1905.

Vingt-six médecins ont jusqu'ici exercé leur art à Saint-Denis : Jean Lafond, de 1752 à 1776 ; Jean-Baptiste Dubé-Delorme, de 1774 à 1789 ; Antoine-Exupère Dormicour, de 1778 à 1809 ; Séraphin Cherrier, de 1792 à 1843 ; Wolfred Nelson, de 1812 à 1837 ; Joseph-Hugues Mount, à peu près de 1829 à 1850 ; Olivier Chamard, à peu près de 1830 à 1845 ; Prisque Morin, de 1837 à 1854 environ ; Hébert, à peu près de 1850 à 1851 ; Steiger, à peu près de 1854 à 1859 ; Annibal O'Leary, à peu près de 1854 à 1855 ; Pierre Saint-Jean, à peu près de 1854 à 1859 ; Benjamin-David Delisle, de 1856 à 1863 ; Henri-Adolphe Mignault, de 1859 à 1889 ; Hector Duvert, à peu près de 1859 à 1862 ; Fortier, à peu près de 1859 à 1861 ; Tancrede Marchessault, de 1871 à 1875 ; Frédéric Guertin, de 1873 à 1904 ; Jean-Baptiste Desrosiers, de 1883 à 1893 ; Adolphe Mignault, de 1887 à 1889 ; Jean-Baptiste Richard, depuis 1889 ; Zotique Auclair, en 1893 ; Hormisdas Picard, de 1896 à 1904 ; Philippe-A. Désilets, en 1903 ; George Marcotte, en 1904 ; et Wilfrid Tétreau, depuis 1904.

Lafond, mort célibataire, n'avait que vingt-quatre ans, lorsqu'il mit pied dans la paroisse. Il était natif de Luscazène, au diocèse de Tarbes, en France, et fils de médecin. Il est décédé le 12 avril 1776 (1).

Delorme est demeuré à Saint-Denis sur l'emplacement qui fait face à l'hôpital. Originaire de Saint-Hygoni, au diocèse de Dax, dans la haute Guyenne, en France (2), il est débarqué au pays en 1758 comme militaire, à l'âge de vingt-huit ans. Plus tard il a été marchand à Saint-Denis, puis médecin à partir de 1774 ; il est décédé le 28 mars 1789. Marié avec Marie-Anne Martin, il a élevé une petite famille qui est ensuite allée s'établir à Saint-Jude.

Dormicour était Québécois, fils du Français Marc-Antoine Huard d'Ormicour et de Luce de la Verge arrivés au Canada vers 1725. De 1764 à 1772, il a été pratiquer la médecine dans les Antilles, sur l'île Marie-Galante. A son retour, il est resté six ans près de Québec, à Saint-Nicolas, où il a épousé Louise Rousseau (3) et d'où il est venu à Saint-Denis. Il est mort au milieu d'une épidémie de fièvres malignes, le 12 septembre 1809, à l'âge de soixante-dix-huit ans (4). Ce sont deux de ses filles que l'on verra plus tard remplir l'office d'infirmières auprès des blessés de la bataille de 1837.

Quant à Cherrier, il était encore enfant lorsqu'il suivit son père à Saint-Denis, étant né à Longueuil le 8 novembre 1762. Quoiqu'il ait été d'abord

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à cette date.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date de son mariage, le 13 janvier 1766. Il était fils de Pierre Dubé-dit-Delorme et de Marie Bourgatte.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*

(4) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 12 septembre 1809.

marchand, il n'en a pas moins consacré ensuite cinquante-un ans de sa vie à la profession de médecin. Homme de talent comme son frère le curé, il s'est aussi constamment intéressé aux graves questions de son pays. En 1806, il fut l'un des premiers abonnés du journal " Le Canadien " ; il a été surtout membre du parlement pour le comté de Richelieu durant cinq ans, depuis 1815 jusqu'en 1820 (1). Enfin il était non moins bon chantre qu'excellent disciple d'Esculape. Il est décédé le 13 juin 1843. Son épouse Louise Loubet, déjà âgée de soixante-dix-sept ans, n'a terminé sa carrière que neuf ans après son mari.

Nelson, qui a détourné à son profit pendant un quart de siècle une partie de la clientèle du Dr Cherrier, n'a pas été toutefois aussi heureux que lui en se mêlant aux affaires publiques du Canada. Par là il a en effet ouvert plus de plaies qu'il n'en a jamais guéri. Quel douloureux souvenir n'a-t-il pas laissé dans sa paroisse adoptive, qu'il disait pourtant aimer ! Le nom de Nelson et " 1837 " s'y trouvent désormais inséparables.

Mount, contrairement à ce qu'ont fait les autres médecins de la paroisse, s'est fixé en dehors du village, sur le bord de la rivière, tout près de la route Goddu. C'est là qu'il a pratiqué tout le temps qu'il a été dans la localité dyonisienne. Enfin, de vieil anglican qu'il était, il a eu le bonheur de mourir dans le sein de l'Eglise catholique. A ce moment, il demeurait au village de Saint-Charles.

Chamard arrivait de Québec à Saint-Denis en 1818 pour y ouvrir un grand entrepôt de grains. Son

(1) — Barthe, *Drames de la vie réelle*, 82 et 83. Il a subi deux élections, en 1815 et en 1817.

honnêteté autant que sa culture intellectuelle lui attira bientôt la confiance de tous, et les plus heureux succès couronnèrent ses efforts. Il fut pendant ce temps-là syndic d'écoles, syndic pour la construction du second presbytère et exécuteur testamentaire du notaire et tribun Louis Bourdages. C'est vers 1830 qu'il quitta son comptoir pour le chevet des malades. Epoux de Claire Chiniquy, il en a eu plusieurs enfants, dont Jean entraît au collège de Saint-Hyacinthe en 1831 et Séraphin en 1834 (1). Il est parti de la paroisse vers 1845.

Après avoir fait sa cléricature sous Nelson, Morin s'était établi à Saint-Antoine. C'est de là qu'il vint remplacer son ancien patron à Saint-Denis. Il est mort célibataire, vers 1854.

La santé d'Hébert était mauvaise. Sur le conseil d'un de ses frères, il est néanmoins venu tenter fortune à Saint-Denis, mais sans succès ; il retourna ensuite à Montréal pour y finir sa carrière, encore à la fleur de l'âge.

Steiger était fils d'un Allemand (2), venu au Canada avec les recrues militaires de son pays, vers 1783. Il avait été élevé à Saint-Denis, où son père a longtemps tenu maison de commerce.

O'Leary n'a pour ainsi dire que passé dans la paroisse en route pour Saint-Césaire-de-Rouville.

Durant sa cléricature, Saint-Jean avait suivi le bureau de Morin à Saint-Denis. Ce sont sans doute les souvenirs de ce séjour qui le ramenèrent au milieu des Dyonisiens, après le décès de son ancien patron. Il y a épousé Adélaïde Larue, le 8 janvier 1856.

(1) *Catalogue des élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe*, publié en 1875, page 21.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Antoine-sur-Richelieu*, à la date du 28 septembre 1789.

Puis, malgré tous les liens qui pouvaient le retenir dans la localité, il préféra quelques années plus tard retourner à Ottawa, son pays natal, où il a continué à demeurer jusqu'à sa mort, arrivée le 6 mai 1900. Dans la capitale, il a eu sa bonne part de popularité, que lui méritèrent son caractère aimable, sa nature généreuse, sa religion et son habileté en médecine. Il y a été maire de 1882 à 1884 et plusieurs années député aux Communes (1). Il était fils de Sylvain Saint-Jean et de Louise Didier.

Arrière-petit-fils d'un noble venu de Nantes à Montréal, petit-fils d'un savant distingué, que le peuple canadien a jadis choisi pour porter ses plaintes jusqu'au pied du trône d'Angleterre (2), et fils d'un grand connétable de Montréal, officier de Salaberry à Châteauguay, Delisle était l'évocation de tout un passé de gloire (3), sans compter qu'il était un excellent médecin. Lorsqu'il est venu à Saint-Denis, il arrivait de la Crimée, où il avait rempli l'office de chirurgien de l'armée durant la guerre (4). Il était marié avec Amanda Hogle et est ensuite allé finir sa carrière à Longueuil.

M. H.-A. Mignault vit maintenant à Saint-Hyacinthe, tout en ayant son bureau à Montréal depuis 1897. Né à Saint-Denis, fils du notaire Mignault, le 15 juillet 1838, il appartient à l'une des plus belles familles de la localité. Après avoir fait ses études à

(1) — Notice nécrologique, parue dans *La Presse* de Montréal, à l'occasion de son décès.

(2) — Daniel, *Nos gloires nationales*, II, 249 à 257.

(3) — Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 28 et 29.

(4) — Prirent part à cette guerre un assez grand nombre de Canadiens pour que notre législature, après le rétablissement de la paix, fût justifiable de voter " \$80,000 aux veuves et aux orphelins des soldats " tombés sur le lointain champ de bataille. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 229 et 230.

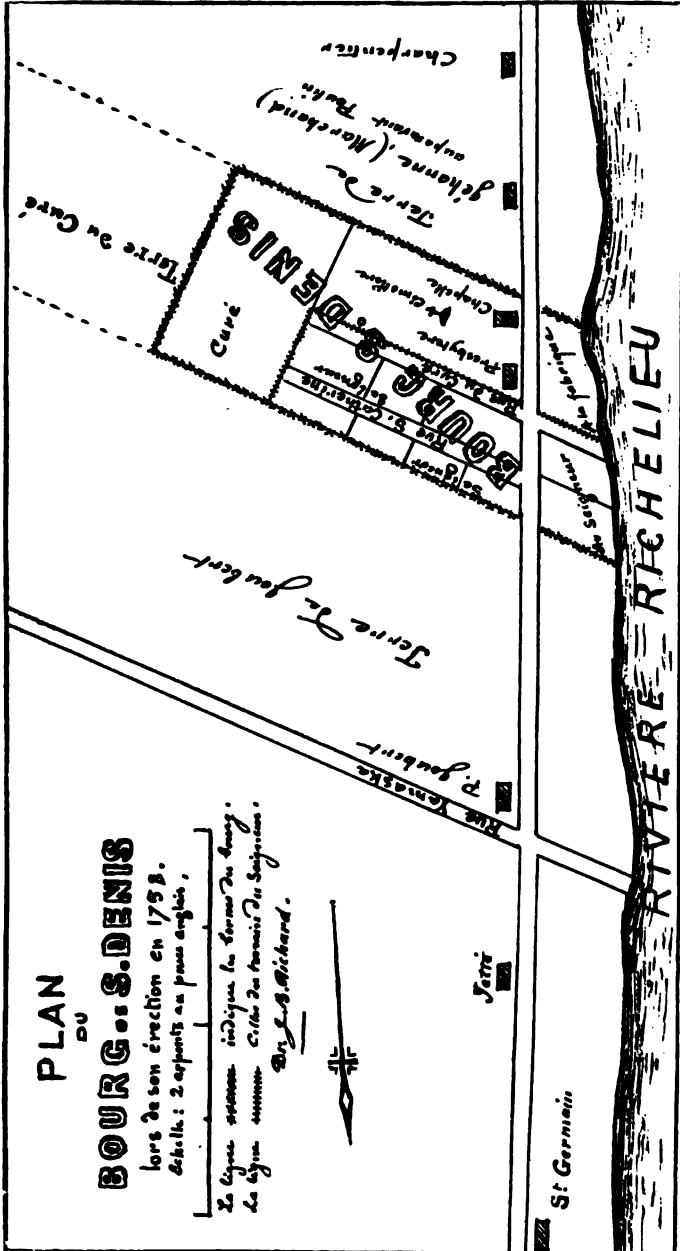
Ottawa, à Saint-Hyacinthe et à Montréal, il obtenait son brevet de médecin à l'âge de vingt ans. Trop jeune pour avoir aussitôt sa licence dans la province, il est allé exercer son art un an à Saint-Paul-Minnesota en attendant. C'est à la suite de ce stage dans l'ouest qu'il est revenu aux siens à Saint-Denis. Président de la commission scolaire, maire et seigneur, il a été tout cela pendant les trente ans qu'il est ensuite demeuré à l'ombre du clocher de sa paroisse. En s'en éloignant, il est allé passer un an à Paris dans l'intérêt de sa profession. Actuellement il est major dans le quatre-vingt-quatrième bataillon de la milice de réserve depuis 1863, médecin consultant de l'Hôtel-Dieu de Montréal et, de 1880 à 1895, il a été membre du bureau médical de la province de Québec. Marié avec Marie-Valérie-Emélie Brodeur (1), fille de l'ancien député de Bagot, M. Timothée Brodeur, il compte parmi ses enfants Adolphe et Arthur, tous deux aussi médecins, Timothée, dentiste dans le Connecticut, Anne, dite Sœur Saint-Maurice, dans la communauté de la Présentation de Marie, et Henriette, dite Sœur de l'Immaculée-Conception dans la communauté des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe (2).

Duvert, allié à la famille Daigle, de Belœil, était déjà un ancien de la profession, lorsqu'il vint de Saint-Charles offrir ses services à Saint-Denis. Il est ensuite allé terminer ses jours à Saint-Hyacinthe.

De son côté, c'est à ses débuts que Fortier s'est présenté dans la localité. Malgré sa jeunesse, il n'y est pas pour cela resté plus longtemps. La famille Préfontaine, dans laquelle il entra par mariage à cette

(1) — Elle est décédée à Saint-Hyacinthe après une courte maladie, le 24 juin 1905. *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 28 juin 1905.

(2) — Ses autres enfants sont : Maria, Bernadette et Hélène, encore à la maison paternelle.



(Voir page 88).



époque, l'entraîna peu après dans le florissant village de Longueuil, où il s'est fixé définitivement.

Marchessault, natif de Saint-Antoine et élève du collège de Saint-Hyacinthe, était marié avec Octavie Préfontaine. Il est plus tard allé résider à Coaticooke, où, coïncidence pénible, il décéda le même jour que son épouse, emporté par la consommation.

Guertin n'est arrivé dans la paroisse qu'après douze ans d'expérience. Né à Belœil le 27 décembre 1836, il avait étudié à Saint-Hyacinthe et à Montréal et suivi entre autres le bureau de Saint-Jean pendant deux ans ; puis il s'était fixé à Saint-Césaire. C'est de là qu'il vint s'installer sur les rives du Richelieu, où il avait épousé Euphémie Bousquet, le 3 mars 1862. Il était aveugle depuis déjà assez longtemps, lorsqu'il est décédé le 21 septembre 1904.

Desrosiers, qui a laissé la réputation d'un saint homme autant que celle d'un médecin capable, était originaire de Saint-Antoine et oncle du maître-chanteur de la paroisse, son homonyme. Né le 14 février 1813, il n'avait pu faire son cours classique à Saint-Hyacinthe que grâce à la protection de son charitable curé, M. Alinotte. Avant de venir à Saint-Denis, il s'était ensuite livré à la pratique de son art à Saint-Hugues, à Saint-Marcel et à Saint-Barnabé, ainsi que dans sa paroisse natale. Ses soins auprès des mourants ne se bornaient pas aux corps, les âmes en recevaient aussi leur large part et, moins pour l'administration des sacrements, il valait souvent un prêtre. Il est allé finir ses jours à Saint-Antoine en 1895. Joseph, avocat de Montréal, et Hugues, médecin, tous deux décédés, sont ses fils. Il était marié avec Emérende Cartier, sœur de Sir George-Etienne Cartier.

M. A. Mignault, fils du Dr H.-A. Mignault, n'a fait que ses premières armes dans la paroisse. Il y

est né en 1863, est entré au collège de Saint-Hyacinthe en 1876 et a été admis à la pratique de la médecine en 1887. Il exerce aujourd'hui sa profession à North-Adams dans le Massachusetts depuis 1898, après avoir fait un séjour de neuf ans à Saint-Simon-de-Bagot.

Né à Saint-Denis le 30 mai 1862, le Dr Richard a passé une partie de son enfance à Sainte-Rosalie et à Saint-Barnabé-sur-Yamaska ; mais il est revenu à temps dans sa paroisse natale pour jouir des bienfaits de l'école modèle, alors sous la direction de Lacroix. C'est de cette école qu'il est parti pour le collège des Sulpiciens de Montréal, à l'âge de quatorze ans. Bien préparé et bien doué, dès sa première année il a été le troisième d'une classe de quarante-sept élèves et le reste de son cours d'études a répondu à ce commencement. A l'université Laval de la même ville, qui lui a ensuite procuré son initiation à la science médicale, il n'a pas eu de moindres succès. Aussi, l'ensemble de ses examens à cette institution lui conféra, en même temps que son brevet, le titre significatif de docteur en médecine, le 25 mars 1887. Le 16 du mois suivant, il s'établissait à Saint-Antoine ; le 7 juin, il retournait à Montréal s'adjoindre une compagne dans la personne de Marie-Louise Soly, et un peu plus de deux ans après, le 11 novembre 1889, il arrivait à Saint-Denis pour s'y fixer définitivement. C'est à ce médecin, artiste à ses heures, que le lecteur doit les illustrations de ce livre.

M. Auclair, né à Saint-Pie-de-Bagot en 1849, n'a fait qu'une étape de quelques mois à Saint-Denis. Il avait pratiqué son art auparavant à Saint-Damase pendant quinze ans, puis il s'en est allé à Sainte-Angèle-de-Monnoir, où il réside encore. Il a épousé Arzélie Richer dans la localité dyonisienne le 30 mai 1870, huit ans avant d'obtenir sa licence en médecine.

Après avoir reçu son instruction à l'université Laval de Montréal, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe, sa place natale, Picard s'est d'abord dévoué aux Canadiens de Danielson, dans le Connecticut. C'est de là qu'il est venu s'établir à Saint-Denis en 1896. Mais, dès cette époque, il était sourdement miné par la consommation, à laquelle il finit par succomber. Il est mort à Saint-Denis, le 27 janvier 1904, à l'âge d'environ trente-six ans. Son épouse, Emma Rozand, de Montréal, lui survit ainsi qu'un petit garçon du nom de Roméo.

M. Désilets, qui n'a guère prolongé son séjour plus qu'un mois à Saint-Denis sur la fin de 1903, était né à Bécancourt en 1853 et marié avec Marie-Louise Leblanc. Il a été broyé par une locomotive à Montréal le 23 octobre 1905 (1) et a succombé à ses blessures au bout de quelques heures.

M. Marcotte, de Saint-Antoine, s'est également contenté d'un essai de quelques semaines dans la paroisse, lors du décès de Picard, au commencement de 1904. Il exerce maintenant sa profession à Contre-cœur.

Avec le Dr Tétréau se ferme la liste des médecins de Saint-Denis. Nouvellement sorti de l'université Laval de Montréal, il n'a pour ainsi dire que passé à Saint-Paul-de-Rouville avant de venir recueillir la succession de Picard sur les rives richeloises, en mars 1904. Né à Richelieu même, c'est au collège de Marieville qu'il doit ses études classiques. Il est marié avec Emélie Ducharme, de Montréal.

Outre les médecins, il y a eu dans la paroisse le célèbre rebouteur Isidore Dragon. Tous savent ce qu'il a eu de vogue. Il était très souvent mandé et l'on venait de fort loin requérir ses services. Jamais cependant il n'avait fait d'études médicales ni chirur-

(1) — *La Presse*, de Montréal, 24 octobre 1905.

gicales ; ce qu'il en savait, il le tenait d'aptitudes naturelles. Il a ainsi, sans aucunement amasser fortune, conservé la faveur du peuple pendant plus de soixante ans. Quelquefois les médecins, le trouvant encombrant, lui ont mis des entraves ; ils lui ont même fait payer l'amende une fois, mais devant les sollicitations des gens en souffrance, le pauvre rebouteur récidivait toujours. Il s'est endormi dans le Seigneur en 1903, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir célébré, le 12 janvier de cette même année, ses noces de diamant, avec Marie Angers, sa digne compagne (1). Il était fils de Jean-Baptiste Dragon et de Madeleine Bousquet.

Les principales épidémies, que les médecins ont eu à combattre dans la localité, se comptent assez facilement. La première remonte à 1784 et a causé de sérieux ravages parmi les enfants. En 1809, des fièvres malignes sévirent et près de cinquante adultes y succombèrent ; le médecin Dormicour fut de leur nombre. Le choléra asiatique de 1832 a terrassé une quarantaine de personnes (2) et sa réapparition en 1834, une vingtaine, parmi lesquelles le curé, M. Bédard. En 1837, pendant que les patriotes se battaient, l'ange de la mort fauchait encore plus dans les berceaux que sur les champs de bataille. C'est seulement cinquante ans plus tard que la diphtérie a ensuite ramené l'alarme dans les familles en dépeuplant sans merci bien des foyers. Depuis lors aucune maladie contagieuse n'a eu de succès à Saint-Denis.

(1) — *La Presse*, de Montréal, 24 janvier 1903.

(2) — Cette même année, à Québec seulement, il fit 3,300 victimes dans l'espace de quatre mois. Garneau, *Histoire du Canada*, III, 295. — C'est, dit Mgr Têtu (*Les évêques de Québec*, 545 et 546), " le plus terrible fléau dont l'histoire du Canada ait gardé le souvenir... A Québec et à Montréal, près de 4,000 personnes périrent dans l'espace de cinq semaines".

CHAPITRE X

**Les notaires de Saint-Denis : Deguire, Courville,
Frichet, Jehanne, Cherrier, Michau, Bourdages,
Dutalmé, Mignault, Laparre, Saint-Germain,
Gauthier, Marin, Leblanc, Saint-Aubin,
Durocher, Bonin, Crevier, Dauray,
Saint-Martin, Laflamme,
Archambault.
1758-1905.**

Après le prêtre et le médecin, ce fut le tour du notaire ; il arriva en 1758, suivant le curé, M. Frichet, à la distance de quatre ans. La paroisse, depuis lors, a été particulièrement favorisée de l'attention des hommes de loi ; durant deux ans, elle en a même compté quatre simultanément. Aujourd'hui ils sont de la moitié moins nombreux pour se partager la clientèle. Au total, il y en eut vingt-deux dans la paroisse en cent-quarante-sept ans.

Charles Deguire a pratiqué à Saint-Denis, de 1758 à 1762 ; Louis-Léonard Courville, de 1760 à 1765 ; Simon Frichet, de 1762 à 1767 ; Marin Jehanne, de 1765 à 1787 ; François Cherrier, de 1770 à 1793 ; Christophe Michau, de 1779 à 1803 ; Louis Bourdages, de 1790 à 1835 ; Paul Dutalmé, de 1800 à 1821 ; Joseph-Edouard Mignault, de 1824 à 1878 ; Henri Laparre, de 1835 à 1840 ; Narcisse Saint-Germain, de 1841 à 1843 ; Antoine-Théophile Gauthier, de 1852 à 1858 ; Onésime Marin, de 1866 à 1874 ; Jean-Baptiste Leblanc, de 1867 à 1870 ; Zéphirin Saint-Aubin, de

1868 à 1872 ; Adolphe Durocher, de 1872 à 1892 ; Paul Bonin, de 1875 à 1885 ; Philéas-Jean-Baptiste Crevier, de 1886 à 1899 ; Louis-Omer Dauray, depuis 1888 ; Louis-Napoléon Saint-Martin, de 1899 à 1901 ; J.-C.-H. Lafamme, de 1901 à 1902 ; et Edouard Archambault, depuis 1903.

Deguire, originaire de Montréal et cousin du pionnier Larue, était marié avec Thérèse Morin. Il avait vingt-huit ans et pratiquait comme notaire depuis quatre ans à Saint-Laurent, près de sa ville natale, lorsqu'il vint s'établir à Saint-Denis. Il est décédé le 24 juillet 1762, laissant pour toute descendance une orpheline de quinze mois. Son épouse est morte à l'Hôpital-Général de Montréal, le 9 juillet 1806 (1).

Fils de Claude Aumasson de Courville et de Judith Chevreau, habitants des environs de Châlons en France, le deuxième notaire de Saint-Denis était arrivé au Canada à l'âge de vingt ans, en 1751. Dans la paroisse, il a été marchand en même temps que rédacteur de contrats. Il est ensuite parti pour Québec, où il a terminé sa carrière (2).

Frichet, marié deux fois, d'abord avec Louise Constantin, en secondes noces avec Louise-Josephte Bazile, était le frère du curé. Il avait été commerçant à Québec et en même temps capitaine de frégate sur le fleuve, avant de venir s'établir à Saint-Denis. Il y est mort le 11 novembre 1767, à l'âge de cinquante-six ans. Sa dernière compagne est ensuite retournée à Québec.

Lorsque Jehanne, natif de Dinan en Bretagne (3),

(1) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(2) — Il était marié avec Marie-Anne Amyot de Villeneuve.

(3) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 14 mars 1787.

arriva de France à Saint-Denis en 1750, il venait en qualité de marchand et était âgé de vingt-neuf ans. Ce n'est qu'en 1765 qu'il a jugé à propos d'ajouter une étude de notaire à son comptoir situé au sud du cimetière, où il a passé la dernière partie de sa vie. Il y a fini ses jours, le 13 mars 1787, et son épouse Elizabeth Michau, cinq ans plus tard, le 30 novembre 1792. Tous deux étaient profondément religieux ; les registres paroissiaux en font foi en gardant, à la louange du premier, le souvenir de ses démarches pour hâter la venue d'un nouveau curé à la retraite de M. Frichet et en conservant, pour l'autre, la liste de ses généreuses donations.

Avec le notaire Cherrier, père du curé, entra dans la paroisse une de ses plus illustres familles. Originaire de France, de Savigny-Lévêque au Maine, il était débarqué au pays en 1741, à l'âge de vingt-trois ans. Aussitôt il avait ouvert un magasin à côté du presbytère de son oncle Isambart, curé de Longueuil, et, peu après, avait épousé Marie Dubuc, en 1743 (1). Il a séjourné en cette localité jusqu'à son départ pour Saint-Denis en 1770, ce qui coïncida à peu près avec sa reconnaissance comme notaire. Ses enfants sont par ordre d'âge : Marie, (2) mère de Mgr Lartigue ; François, le curé de Saint-Denis, de 1769 à 1809 ; Périnne (3), mère de l'Honorable Denis-Benja-

(1) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(2) — Morte 7 jours avant que son fils fût élu évêque. Elle est décédée à Saint-Denis, le 25 janvier 1820, à l'âge de 76 ans, veuve de Jean-Jacques Lartigue, médecin de Montréal en son vivant. Elle a été solennellement inhumée dans l'église de Saint-Denis, le surlendemain de son trépas ; signature de 6 prêtres à son acte de sépulture. — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*.

(3) — Charlotte-Périnne, âgée de 27 ans, épouse à Saint-Denis, en présence de son frère le curé, le 30 juin 1772, Denis Viger, âgé de 31 ans, fils de Jacques Viger et de Marie Ridé, de Montréal. Grande cérémonie ; 13 signatures.

min Viger (1) ; Joseph-Marie, aïeul du député Cheval (2), de Saint-Hilaire ; Marie-Anne, épouse de Toussaint Lecavalier ; Rosalie (3), mère de l'Honorable Louis-Joseph Papineau, le célèbre orateur ; puis Benjamin et Séraphin, tous deux membres du parlement canadien. Avec une telle famille, Saint-Denis n'a pas manqué de devenir un rendez-vous tout à fait aristocratique. Quelles nombreuses et brillantes réunions de ce que le Canada comptait de plus remarquable ne provoqua-t-elle pas en ces temps de luttes homériques pour la conquête de nos libertés ! Et avec quelle dignité elles ont été longtemps présidées par le vénérable patriarche ! Après avoir pu cependant fêter, au milieu de dernières agapes, le cinquantième anniversaire de son mariage, le bon vieillard avait décliné rapidement, et déjà c'en était fait de lui, le 21 juillet

(1) — “ M. Viger, en 1831, avait 56 ans. Il était en pleine réputation et d'une popularité justement méritée. Comme jurisconsulte, comme publiciste, comme homme politique, il brillait au premier rang. M. Papineau (Louis-Joseph, son cousin germain) seul l'emportait sur lui en prestige en ce moment. Membre de la Chambre populaire depuis 1808, il avait été récemment élevé au Conseil législatif, et n'en avait pas moins continué à prendre une part active aux luttes des patriotes pour la cause de nos libertés constitutionnelles ”. Le 5 mai 1831, banquet en son honneur à Montréal, à l'occasion de son prochain départ pour l'Angleterre comme agent de la Chambre d'assemblée ; 150 convives sous la présidence de Bourdages, 31 santés. Inconnu, dans *La Presse*, de Montréal, 10 sept. 1898.

(2) — Par sa fille Rosalie, épouse de Louis Cheval et protégée de sa tante Lecavalier, qui l'a en partie élevée et surtout fort bien dotée par testament en date du 13 février 1839. *Archives de M. Jacques Cartier*, à Saint-Antoine.

(3) — A l'âge de 24 ans, le 23 août 1779, elle épouse à Saint-Denis, en présence de son frère le curé, Joseph Papineau, notaire, fils de Joseph Papineau et de Marie-Josephte Beaudry, de Montréal ; 12 signatures ont été apposées en bas de l'acte. Elle est morte, le 10 septembre 1832, à l'âge de 76 ans. L'histoire de Joseph Papineau et de son fils, l'Hon. Louis-Joseph Papineau, a été consignée dans *Les deux Papineau*, de David.

1793 (1). Son épouse fut laissée treize ans encore à l'affection de ses huit enfants et mourut à son tour, le 18 juin 1806, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Michau, natif de Québec et beau-frère du notaire Jehanne, était fils d'un maître-perruquier venu de la Beauce française (2) vers 1722. Il s'est marié à Saint-Antoine avec Josephte Gauvreau, le 30 juillet 1781, et est mort dix ans après son épouse, le 5 janvier 1813, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. C'est en son honneur que la route de Saint-Ours à Saint-Jude a été nommée Michauville.

Bourdages, pour sa part, a gravé son nom en lettres voyantes parmi ceux que l'on trouve dans les annales de nos premières revendications politiques. Plus remueur que meneur d'hommes, il n'a pas moins soulevé de violentes tempêtes contre les gouverneurs de l'époque. Seulement il est malheureux qu'il ait donné dans des idées trop avancées. Les combats qu'il a ainsi livrés ne l'ont pas toujours été au point de vue des avantages de la patrie. Fils d'Acadiens, il était né en exil sur une plage perdue des Etats-Unis. Ses parents s'étant plus tard établis à Québec (3), il a pu faire ses études et, lorsqu'il vint se fixer à Saint-Denis pour le reste de sa vie, à l'âge de vingt-six ans, il était déjà notaire et marié avec Louise-Catherine Soupirant. Son influence dans la paroisse a été considérable surtout pour préparer les

(1) — Il a été inhumé par l'abbé Payet, curé de Saint-Antoine, dans le caveau de l'église de Saint-Denis alors en construction. Etaient présents aux funérailles : MM. Martel, curé de Saint-Charles, Durouvray, curé de Saint-Hyacinthe, Hébert, curé de Saint-Ours, et le curé du lieu, fils du défunt. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 23 juillet 1793.

(2) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(3) — Tanguay, *Ibid.*

événements de 1837. Dans notre milice, il a été aide-major, major, et à partir de 1813 lieutenant-colonel pour la division de Saint-Denis, qui comprenait aussi Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Marc (1). Comme homme de loi, il a constamment joui d'une nombreuse clientèle et gardé de longues années l'agence de la seigneurie. Sa résidence au village dyonisien était en arrière du couvent, au coin des rues Saint-Charles et du Bord-de-l'eau. Parmi ses enfants se trouvent le *patriote* Jean-David et Rémi-Séraphin, plus tard député pour Rouville. Il est décédé sept ans après son épouse, le 20 janvier 1835.

Quant à Dutalmé, il est né à Montréal en 1776, fils d'Hypolite Dutalmé et de Geneviève Roy, qui plus tard sont venus terminer leur existence à Saint-Denis. Il s'est marié avec Adélaïde Bettez, le 6 juillet 1802, et est mort le 30 mars 1821. Il était bon calligraphe et rédigeait soigneusement ses actes.

Mignault, né à Saint-Denis en 1798, fils de Jean-Basile Mignault, ne s'est éloigné de sa paroisse natale que pour le temps de ses études et, plus tard, un hiver, à la suite des troubles de 1837, auxquels il avait pris part en qualité de premier lieutenant de Nelson. Il est le notaire qui a eu le plus long règne dans la localité. Parmi ses enfants sont : Napoléon et Arthur, prêtres, Henri-Adolphe, médecin, et Alfred, notaire. Il est décédé en 1878. Son épouse, Libère Ménard, l'avait précédé de cinq ans dans la tombe.

Laparre, fils d'un commerçant de grain de la paroisse, était marié avec Catherine Déganard. Il est le deuxième notaire de Saint-Denis qui n'y soit pas demeuré jusqu'à sa mort.

Saint-Germain, né à Saint-Denis, était le frère de

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, à Saint-Antoine.

Charles, qui fut tué au combat de 1837. Encore clerc, il épousait le 28 janvier 1840 sa co-paroissienne Emélie Chaput et, dès le printemps suivant, diplômé notaire, il s'établissait dans son village natal pour lui consacrer les prémices de sa profession. Plus tard cependant il a cru devoir échanger cette dernière contre celle d'instituteur et, comme tel, a dirigé l'école de Contrecoeur, de 1865 à 1868. Il est ensuite parti pour le Massachusetts, où il est décédé vers 1894.

Gauthier était marié avec Onésime Allard.

Marin, qui s'est distingué autant par sa science légale que par son amour du travail, était originaire de Saint-Simon-de-Bagot. Il avait fait ses études à Saint-Hyacinthe et à Montréal, et était venu débiter à Saint-Denis, où il a épousé Léocadie-Valérie Paradis, le 10 septembre 1867. Il est ensuite allé finir sa carrière dans la métropole canadienne, le 29 août 1897, à l'âge de cinquante-cinq ans (1).

Enfant de la paroisse, Leblanc est le frère des quatre prêtres dyonisiens de ce nom. Après avoir fait lui aussi son cours classique à Saint-Hyacinthe et sa cléricature à Montréal, il a tenté de se fixer à Saint-Denis, mais sans y réussir. Pendant ce séjour-là, il s'est néanmoins uni à Flore Généreux, le premier juillet 1868. En partant, il s'en est allé à La Présentation, où il demeura environ cinq ans. Il pratiqua ensuite quelque temps à Montréal. Après quoi, il accepta l'emploi de chef de gare à Belœil. Il est mort à Manchester, dans le Nouveau-Hampshire, il y a peu d'années.

Saint-Aubin était marié avec Marie Charland. Après son passage dans la localité, il est parti pour Chicago.

(1) — *La Minerve*, de Montréal, 30 août 1897.

Né à Saint-Denis en 1846, Durocher a étudié à Marieville. Sa paroisse natale l'a vu de là lui revenir comme notaire aussitôt qu'il eut reçu son brevet. Il s'est ensuite établi à Saint-Aimé-sur-Yamaska, où il est décédé le 25 novembre 1903 (1). En premières noces il avait épousé Marie-Eugénie Lacombe, et en dernières Arzélie Bonin, qui lui survit.

Bonin est mort en février 1885, à l'âge de trente-sept ans. Il était issu du mariage de Joseph Bonin et de Justine Payau, de Saint-Denis. Il a été maire de sa paroisse et était marié avec Marie Langlois, aujourd'hui de Saint-Hyacinthe.

M. Crevier est né à Saint-Laurent, près Montréal, le 20 août 1860. Créé notaire en 1885, après avoir fait ses études tant au collège de sa paroisse natale qu'au bureau du registrateur Léonard, de Sainte-Rose-de-Laval, il a pratiqué d'abord un an à Saint-Martin, puis il est venu à Saint-Denis. Il y a épousé Henriette Bousquet en 1894 et lorsque, cinq ans plus tard, il quittait les rives du Richelieu, c'était pour retourner à Saint-Laurent.

M. Dauray (2), né à Marieville le 5 juillet 1863, a parcouru, à l'ombre du clocher de sa paroisse, tout le cycle de ses études tant cléricales que classiques et a été admis à la pratique du notariat, en 1886. C'est deux ans plus tard, le 6 juin 1888, qu'il s'est fixé au village dyonisien en y épousant Marie-Louise-Georgina Ménard. Il est organiste de l'église et

(1) — Mais il a été inhumé à Saint-Denis.

(2) — Sans que nous puissions nous appuyer sur une autre certitude que la tradition conservée dans la famille, voici l'histoire de ses ancêtres au Canada ; le premier débarqué sur nos rives aurait été un Dujour, comte d'Auray, d'où le nom Dauray. Ses trois fils se seraient établis à Varennes, à Lacolle et à Laprairie. Charles-Casimir, marié avec Louise Messier et aïeul du notaire, descendrait de celui de Varennes, d'où il est allé se fixer à Marieville.

directeur de la fanfare en même temps que du bureau de poste de la localité.

M. Saint-Martin, originaire de Sainte-Victoire-de-Richelieu, a fait ses études à Saint-Hyacinthe et à Montréal, puis il a débuté à Saint-Denis. Il est aujourd'hui à Sorel.

M. Laflamme arrivait de Nicolet, lorsque sur invitation il vint s'installer dans la paroisse. Malgré certains encouragements de la part des autorités municipales, il n'a pas cru devoir y prolonger son séjour au-delà de huit mois ; il est parti en mai 1902 pour Saint-Fabien-de-Rimouski.

M. Archambault, fils du notaire Magloire Archambault, de Saint-Antoine, est né le 18 février 1879 et a fait ses études à Montréal. Il a pratiqué quinze mois à Saint-Jérôme, avant de venir vivre au milieu des Dyonisiens, le 30 novembre 1903. Il est gérant de la succursale de la banque Provinciale, à Saint-Denis, depuis sa fondation.





CHAPITRE XI

L'érection du village de Saint-Denis. Sa description. Sa prospérité. 1758-1905.

En 1758, il semblait déjà se former un courant vers Saint-Denis comme centre. Un marchand y avait pris place en 1750, et un médecin, deux ans plus tard. Mais, à cause de la loi de 1745, impossible de s'installer sur un lopin de terre ne mesurant pas au moins quarante-cinq arpents carrés. Le médecin s'était logé dans une famille en qualité de pensionnaire ; le marchand, qui fut dans la suite le notaire Jehanne, avait acquis l'ancienne ferme de Poulin. C'était passable jusque-là, mais tous ne pouvaient les imiter.

Lorsque se présenta le notaire Deguire, qui ne voulait pas partager le même toit qu'un autre ni ne pouvait devenir grand propriétaire, il se vit les portes fermées. Ce fut ce qui détermina le seigneur, M. de Contrecoeur, à demander l'érection d'un bourg près de l'église pour pouvoir lui offrir un simple emplacement et ne pas laisser perdre à ses censitaires la bonne aubaine d'un homme de loi résidant au milieu d'eux.

En conséquence, il expose sa requête aux autorités afin, leur dit-il en résumé, de procurer aux habitants de son domaine un certain nombre d'ouvriers, tels que forgerons, charpentiers et autres, qui par là seront en état de fournir aux dits habitants les outils et instruments d'agriculture nécessaires qu'ils sont souvent forcés d'aller acheter à Montréal " au préju-

dice de leurs travaux et surtout de la culture et défrichement des terres ”.

Le 17 mai 1758, il était exaucé. Le gouverneur, M. de Vaudreuil, répondait : “ Nous . . . avons établi et établissons par les présentes un bourg dans la seigneurie de Saint-Denis . . . sur un terrain de 2 par 4 arpents . . . ; lequel bourg sera borné sur le devant à la rivière de Richelieu, par derrière à la terre concédée au sieur curé du dit lieu, au nord-est à Pierre Joubert et au sud-ouest au nommé Marin Jehanne, . . . dans l'étendue duquel nous permettons à tous habitants de faire tels établissements qu'ils jugeront à propos sur les emplacements, qui leur seront à cet effet vendus ou concédés . . . ” (1).

Ainsi le bourg comprenait seulement le terrain de la fabrique de trois-quarts d'arpent par trois, celui du seigneur d'un arpent et quart par trois, plus deux arpents par un de la terre du curé. C'était petit, mais suffisant pour les débuts. Rien ne mettra obstacle plus tard à ce que ce bourg fasse tache d'huile et se répande à l'envi de chaque côté.

Ceci, notons-le bien, s'accomplissait au plus fort de la guerre de Cession. Quoique la lutte fût terrible, elle n'étouffait pas entièrement, comme on le voit, les entreprises en vue de l'avenir. Même ce dernier acte semble prouver que l'on ne croyait encore nullement à la fin prochaine de la puissance du roi très chrétien sur nos rives.

Le bourg ne constituait donc qu'une minime partie du village d'aujourd'hui. Sa largeur n'allait que de la façade du couvent actuel à la mi-distance entre les rues Sainte-Catherine et Saint-François et, en profondeur, il s'étendait du rivage du Richelieu jusqu'à

(1). — *Edits et ordonnances*, II, 420.



(Voir page 90).



l'extrémité sud-est du cimetière. En divisant par lots la part du seigneur, on y traça deux rues, celles du Curé et de Sainte-Catherine ; la première a cessé d'exister depuis longtemps, elle longerait maintenant l'arrière-pan du presbytère.

Dans le bourg, il n'y avait alors que l'église et la maison du prêtre, et sur tout le reste du territoire occupé par le village de nos jours, on ne comptait que six maisons : celles de Saint-Germain, un peu au nord de la maison de Cléophas Dragon ; de Jetté, qui devait être locataire à la place de Louis Landry ; de Joubert, à la place de Dame Lacombe ; de Jehanne, à la place d'Alphonse Phaneuf ; de Charpentier, à la place de Dme Joseph Archambault ; et de Dudevoir, à la place d'Ephrem Gadbois. C'est-à-dire qu'on y voyait tout ce qui peut se rencontrer sur un rang ordinaire, plus la chapelle et le presbytère ; et il ne pouvait en être autrement avec les lois existantes.

En 1770, le recensement du curé enregistrait une augmentation de six maisons ; en tout, c'étaient treize maisons habitées. Il n'y avait cependant rien de mauvais augure dans ce chiffre treize, puisque dix-neuf ans plus tard il s'était déjà accru de vingt-cinq nouvelles constructions (1).

Sur le déclin du même siècle surtout, le progrès de Saint-Denis s'est considérablement accentué. Si bien qu'en 1801 le curé, dans son recensement paroissial, pouvait constater que l'ancien bourg débordait de tous côtés empiétant sur les champs voisins. C'était alors soixante-trois habitations qu'il fallait compter au lieu des sept de quarante-trois ans auparavant. Chaque année, il continua à se construire quelque maison. En 1815, Bouchette écrivait, qu'il y avait

(1) — Recensement du curé Cherrier en 1789.

environ quatre-vingts résidences dans le riant village (1).

Saint-Denis était devenu à cette époque une petite métropole. C'est à ses quais que l'on embarquait une grande partie des grains de l'intérieur de la région, c'est aussi là que l'on venait s'approvisionner. Ensuite, au commerce, se joignirent les industries, et tout alla grandissant jusqu'à la crise de 1837. Deux ans auparavant, le nouveau curé arrivant de Saint-Marc pouvait écrire à son évêque que le seul village de Saint-Denis contenait autant de monde que toute la paroisse qu'il venait de quitter (2).

Le souffle révolutionnaire qui passa sur ce coin du pays fut un coup fatal pour sa prospérité ; tout se trouva alors désorganisé. Saint-Hyacinthe recueillit les unes après les autres les forces vives de son aîné et ce fut l'origine de sa suprématie.

Il ne faut pas croire cependant que Saint-Denis retourna à la pauvreté de ses débuts. Il lui restait encore assez d'énergie pour se relever au moins en partie. Seulement tout ne revint pas. Si la bonne fortune de Montréal et de Québec se transposait aujourd'hui à la suite d'un déplacement dans les affaires, on s'apitoierait sans doute sur le sort de la première ; néanmoins il en resterait encore beaucoup à la cité éprouvée. C'est ce qui est arrivé à Saint-Denis. C'était une ville en réalité, quoique non reconnue civilement comme telle, et elle est redevenue village, mais gros village.

Aujourd'hui il n'y a pas d'industries, ni de commerce ; toutefois on compte dans la place plus de

(1) — Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 216 et 217.

(2) — Lettre de l'abbé Demers à Mgr Signay, en date du 5 janvier 1835, *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe*.

cent-soixante maisons, habitées par six-cent-quarante-cinq personnes, dont quatre-cent-soixante-dix-neuf sont communiantes.

Qu'est-ce qui fait donc vivre ces gens ? — Les fertiles terres de la paroisse, faut-il répondre. La plupart sont de vieux cultivateurs en retraite. Avant de s'éloigner de leurs fermes, ils se sont assuré un logement à l'ombre de l'église et, tout en se préparant aux années éternelles, ils y mangent les rentes que leur apportent leurs héritiers et successeurs.

Autrefois les vieillards, usés aux travaux des champs, se marquaient bien ce qui devait leur revenir à la suite d'une donation ; mais ils continuaient à demeurer avec leurs enfants. Alors il fallait des obligations moins onéreuses, et l'expérience était toujours là pour guider les pas plus ou moins bien affermis de la jeunesse. A-t-on gagné au changement ? Mais qu'il y ait avantages ou non, le courant entraîne tout le monde vers les agglomérations. On déserte ainsi les campagnes pour la ville ; c'est partout le même mal qui sévit. Il faut convenir qu'il conduit plus souvent à la gêne qu'au bien-être.

Tout de même, en venant finir ses jours dans le village dyonisien, on n'a pas mauvais goût. On peut facilement plus mal choisir.

Placé sur le bord d'une baie de la rivière Richelieu, il a pour lui la beauté du site, et ce n'est pas le point le moins important pour le charme d'une localité que d'être bâtie dans le voisinage d'une nappe d'eau. Elle s'y mire et double du même coup ce qu'elle a d'attraits (1), tout en offrant un air plus

(1) — Le *Star*, de Montréal, disait en français, le 28 septembre 1889, que " le village de Saint-Denis est un des plus charmants villages parmi les villages si enchanteurs des bords de l'élégante et pittoresque rivière Richelieu, qui fait les délices des nombreux voyageurs qui la par-

frais et plus pur et le plaisir de promenades nautiques.

Il est vrai que toutes les rues du village ne sont pas très larges, ni les résidences toutes bien construites, que la place publique du marché n'est pas soigneusement ornée, tant s'en faut ; mais l'ensemble est si richement encadré de verdure que beaucoup des défauts en sont voilés. Partout des arbres, n'est-ce pas déjà quelque chose d'agréable ?

Toutefois on n'est pas sans trouver, au milieu des ombrages, de nombreux et jolis édifices religieux, le beau parterre du collège ainsi que plusieurs élégants cottages entourés de leurs jardins.

La baie qui s'étend aux pieds du village est un lac pour l'apparence. De dix arpents de largeur sur à peu près le double de longueur, elle sépare Saint-Denis de Saint-Antoine.

Au milieu de la nappe d'eau, où les oudes se renouvellent continuellement sans perturbation, sont une île et un îlot.

L'île a été baptisée du nom de Madère (1), probablement par quelque gai compère au retour d'une noce ; mais cela, c'était autrefois.

Si les Dyonisiens étaient des citadins en quête de brises rafraîchissantes, cette île serait pour la localité ce qu'est Sainte-Hélène pour Montréal ; mais ce qu'ailleurs on va chercher au dehors, eux l'ont à leurs portes, sous leurs fenêtres.

courent. Le touriste, qui de Saint-Antoine sur la rive opposée, contemple le coquet village de Saint-Denis, ne peut rêver de paysage plus gracieux et de plus beaux points de vue. Les superbes clochers de l'église de Saint-Denis dominant le sommet des arbres présentent un aspect des plus imposants, tandis que les maisonnettes fraîchement blanchies à la chaux et s'échelonnant sur les bords du Richelieu s'y mirent comme de blancs cygnes".

(1) — Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 217.

L'île Madère est une paisible prairie qui émerge des flots sur quelques arpents de superficie.

Un peu plus bas, à l'extrémité septentrionale du village, se rencontre l'îlot.

Comme l'île, il appartient à la seigneurie dyonisienne. Pour les fins paroissiales, l'une et l'autre sont des propriétés antoniennes.

L'îlot était jadis une île d'assez bonne étendue. On va même jusqu'à supposer qu'originellement il n'a dû faire qu'un avec sa voisine. Le travail des eaux l'aurait d'abord séparé, puis rapetissé au point de n'en laisser qu'un point à la veille de disparaître.

En 1893, de par la *générosité* du seigneur, cette portion de son domaine devint la propriété du collège pour que celui-ci en puisse jouir et user tant qu'elle ne sera pas rasée par quelque glaçon impitoyable. Elle fut alors baptisée pour la première fois en recevant le nom de Saint-Viateur (1).

Le village de Saint-Denis est divisé par le terrain de la fabrique en deux parties, qui ne communiquent ensemble que par la rue Saint-Denis ou du Bord-de-l'eau.

Autrefois quand la partie sud avait plus d'importance, le seigneur aurait désiré voir continuer la rue du Collège en arrière du cimetière jusqu'à la rue Saint-Charles (2). Mais les négociations entamées à ce sujet, en 1824, n'aboutirent pas, l'évêque refusant de consentir à l'échange de terrains tel que proposé.

En voyant aujourd'hui le coin désolé qui borne la ligne sud du cimetière, on est loin de soupçonner que c'était jadis le quartier aristocratique du village. Le notaire Michau, ainsi que le capitaine de côte

(1) — Journal du collège de Saint-Denis, à la date du 22 août 1893.

(2) — Lettre de l'abbé Bédard à Mgr Plessis, en 1824. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

Neveu, y a vécu ; le chanoine Paré y a été élevé. Bien d'autres notables ont eu là leurs résidences. Par contre, le commerce avait ses magasins étalés le long du rivage.

Le reste du village n'a été bâti que plus tard par les ouvriers qu'employaient les industries florissantes de l'époque antérieure à 1837.

De nos jours, pour parcourir toutes les rues de la place, il faudrait faire toute une lieue de marche, même près de cent arpents. C'est d'ailleurs la superficie que couvre le village avec ses vingt arpents de longueur et ses cinq arpents de profondeur en moyenne.

Il y a sept rues parallèles à la rivière et douze transversales.

Au fur et à mesure que chacune de ces voies a été verbalisée, elle a reçu un nom pour la commodité des indications. L'appellation devait en même temps conserver des souvenirs historiques.

Après la rue Saint-Denis ou du Bord-de-l'eau, qui est l'artère principale, et la rue Yamaska, qui conduit à la rivière du même nom, il y a les rues Sainte-Catherine et Saint-Charles, en mémoire des deux filles du seigneur de Contrecoeur, Catherine et Charlotte ; il y a les rues Cartier, en l'honneur de la famille qui a fourni à la localité un de ses plus gros marchands d'autrefois et au pays un homme d'état ; Sir George-Etienne ; Bourdages, en l'honneur du célèbre mandataire de nos origines parlementaires ; Saint-Christophe, en l'honneur du notaire Christophe Michau ; Saint-Hubert, en l'honneur de la famille Hubert, qui avait, vers 1840, un vaste emplacement sur cette rue ; Saint-Pierre, en l'honneur du pionnier Pierre Joubert, qui a fourni le terrain de cette rue sur sa propriété de 1720 ; Saint-Thomas, en l'honneur du co-seigneur Taschereau ; Saint-François, en l'honneur

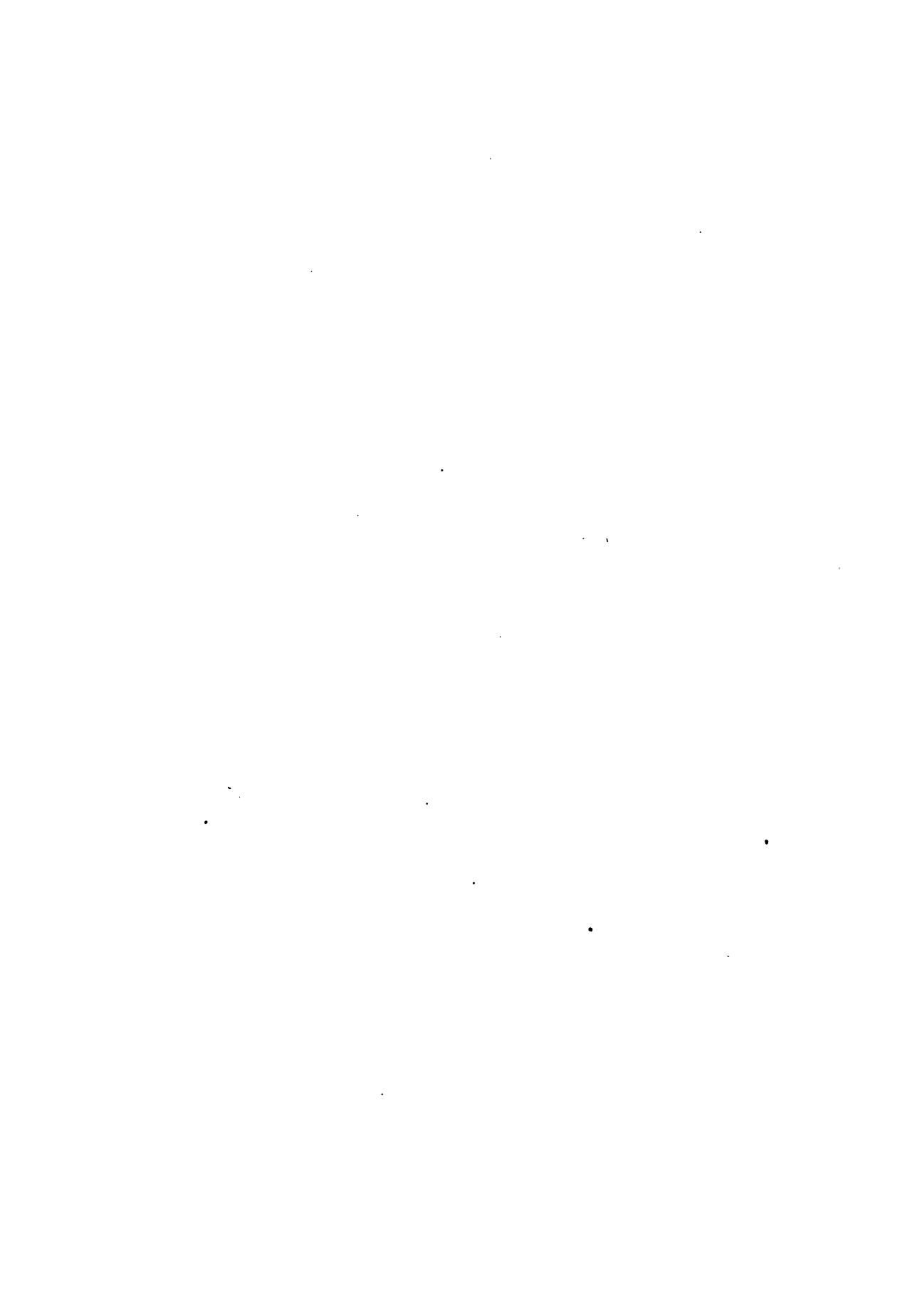
du curé Cherrier ; Saint-Joseph, en l'honneur du co-seigneur Boucher de LaBruère de Montarville ; Saint-Gilles, en l'honneur de Gilles Boucher, fille du précédent et épouse du co-seigneur Louis-Joseph Deschambault ; Nelson, en l'honneur de l'agitateur de 1837 ; du Collège, à cause de la maison d'éducation, en faveur de laquelle elle a été achevée en 1880 (1) ; Morin, en l'honneur du Dr Prisque Morin et de l'éminent premier ministre, Auguste-Norbert Morin, qui a épousé Adèle Raymond, originaire de la paroisse ; et Sainte-Elizabeth, en l'honneur de Marie-Anne-Elizabeth Noyelle de Florimont, épouse du co-seigneur Louis-François Deschambault. Nous ignorons la raison des noms de Saint-Laurent et du Lion. Le premier remonte à 1785 ; et le second prête à bien des suppositions, surtout à propos de 1837.

Le village a été érigé en municipalité civile, distincte du reste de la paroisse, par proclamation en date du 26 novembre 1903.

Son premier conseil s'est composé d'Adolphe Charron, élu aussitôt maire et encore en charge, d'Elie Roy, de Cléophas Dragon, d'Elie et de Narcisse Leblanc, d'Alphonse Phaneuf et de Diogène Chevalier. Le notaire Dauray a été jusqu'ici le secrétaire-trésorier de cette nouvelle corporation.



(1) — Le 18 mai 1880, le conseil municipal décide d'acheter de Victor Richard le terrain nécessaire pour la continuation de la rue du Collège jusqu'à la rue Sainte-Catherine. *Registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Denis.*



CHAPITRE XII

La colonie acadienne de Saint-Denis. Malheurs et pérégrinations de ses fondateurs : Leblanc, Bourgeois, Mignault, Bourque, Brun, Brault, Robichaud, Roy, Gaudette, Girouard et Richard. Histoire de leurs familles.

1767-1905.

De tous les malheureux frappés par la guerre de Cession, il n'y en a pas eu de plus éprouvés que les Acadiens. Leur seul nom éveille le souvenir du plus horrible attentat qui ait jamais été commis contre un peuple.

Passé un jour sous la domination étrangère, il s'est rendu coupable, aux yeux de ses nouveaux maîtres, de n'avoir pas apostasié sa religion, de n'avoir pas pu aussitôt changer sa langue et prendre en tout d'autres mœurs. De plus, il avait le tort de posséder de magnifiques propriétés conquises laborieusement sur la mer.

C'en fut assez pour déterminer les tyrans à décréter sa mort. Il sera donc exterminé. Et un matin, en 1755, les plus noirs projets trouvaient des brutes aux cœurs plus hideux encore pour les exécuter.

Les pacifiques et loyaux sujets, dont le pouvoir voulait la tête, étaient alors trahis, puis pourchassés et embarqués sans pitié pour des contrées lointaines, le père et la mère séparés de leurs enfants, les frères de leurs sœurs, les époux l'un de l'autre. Impossible d'imaginer une barbarie plus monstrueuse. Comme récom-

pense de leur conduite, dès avant le départ des exilés les bourreaux s'étaient partagé les biens de leurs victimes.

Quand la bourrasque fut apaisée, des dix-huit mille personnes traquées partout, cinq mille gémissaient pêle-mêle sur les rivages des Etats-Unis depuis Boston jusqu'à la Floride, cinq mille en Europe et huit mille cachées dans les bois de l'Acadie.

Onze ans plus tard, six mille d'entre elles étaient mortes de misère, quatre mille étaient en service sur les terres qu'on leur avait volées, quatre mille végétaient en France, deux mille cinq cents s'étaient réfugiées dans la province de Québec et les quinze cents autres s'étaient résignés à finir leurs jours aux Etats-Unis (1).

Le sort le moins rigoureux a été pour ceux qui ont pu atteindre les bords du Saint-Laurent. Mais ils y arrivaient dénués de tout. La charité eut beau être prévenante, elle ne leur a jamais fait oublier la patrie perdue. Jusqu'à la fin ils ont pleuré sur nos rives au souvenir de leur Acadie (2).

Pendant ils reprirent courageusement la hache du pionnier et beaucoup reconstituèrent pour leur descendance les éléments d'une prospérité enviable.

(1) — Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, II, 105 à 210.

(2) — Bourassa, dans *Jacques et Marie* (pp. 5 et 6), résume avec émotion les souffrances des pauvres Acadiens se dirigeant vers la province de Québec pour y trouver une nouvelle patrie : " Au temps de la conquête, dit-il, on vit arriver quelques familles démembrées, ralliées par le même malheur, chassées de leurs foyers comme les enfants d'Ilion... Ces familles étaient venues..., les unes après les autres, comme viennent les débris d'un naufrage... Dans le cours de leurs pérégrinations, il y en a qui franchirent des espaces incroyables, à pied, à travers les forêts, le long des fleuves, sur les rivages arides de la mer. Tantôt ils furent arrêtés par la maladie et la misère, d'autres fois ils s'égarèrent longtemps. On offrit aux uns le travail des esclaves, aux autres, de s'enfermer dans les mines ; mais ils préférèrent continuer leur

Treize d'entre eux établirent leurs familles à Saint-Denis en 1767, et un autre les imita en 1775. Ils y furent d'abord journaliers, puis pour la plupart se fixèrent sur des terres obtenues en concession au quatrième rang, dont ils furent les défricheurs et les premiers habitants.

La nombreuse famille des Leblanc est arrivée dans la paroisse en 1767 même, avec trois chefs : Jean, fondateur des Leblanc-Pitre ; Joseph, fondateur des Leblanc-Cajetan, et un autre Joseph, fondateur des Leblanc sans sobriquet. Leur postérité porte aujourd'hui uniformément le nom de Leblanc.

Jean était marié avec Marie-Anne Landry et âgé de trente-deux ans, lorsque la tourmente le chassa de Port-Royal. Débarqué aux Etats-Unis avec son épouse, il n'en est venu à Saint-Denis que dans l'automne de 1767. Il avait alors quatre enfants tous nés en exil et non encore baptisés. L'abbé Frichet a fait couler l'eau régénératrice sur ces jeunes fronts, le 10 septembre de la même année. Il y avait un garçon et trois filles. Probablement pour l'accomplissement de quelque vœu, tous ont ajouté à un autre prénom celui de Marie (1). Leur père s'étant fait concéder 3 par 40 arpents au quatrième rang en 1774, il y a vécu jusqu'à un âge avancé, malgré tous ses travaux et les

chemin. Ils cherchaient un ciel ami qui leur rappelât celui qu'ils ne devaient plus revoir, ou ils mouraient en le cherchant. . . . N'ont-ils pas bien gagné ce pied de terre où ils ont pu enfin s'asseoir pour rompre en famille le pain de l'exil, et raconter leurs tristes récits à des cœurs capables de les comprendre et de pleurer avec eux, sans remords ? Sans doute ils aperçurent des larmes dans les yeux des étrangers qui les voyaient passer, mais à ceux-là ils ne pouvaient faire entendre leur langage, et ils portaient à leurs yeux la marque d'un crime national ''.

(1) — Ces enfants sont ; Marie-Séraphine, âgée de 10 ans ; Pierre-Marie, de 8 ans ; Marie-Jeanne, de 5 ans ; et Marie-Catherine, d'un an.

contradictions subies. C'est de cet Acadien que descendent entre autres François-Xavier Leblanc, marié en premier lieu avec Léocadie Charron, et Toussaint Leblanc, époux de Rosanna Bousquet.

Quant à Joseph Leblanc-Cajetan, plus âgé que le précédent, mais également de Port-Royal, il était marié avec Marguerite Bourgeois ; de ses enfants un seul a pu survivre aux tribulations de l'exil. C'est l'ancêtre des quatre prêtres Leblanc, de Saint-Denis, et de Sœur Leblanc, des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe.

Le second Joseph Leblanc, venu en 1767, n'a plus de descendance dans la paroisse. Il était marié avec Cécile Benoit.

La famille de Jean Leblanc, fixée actuellement au village, n'est arrivée que plus tard de Saint-Ours, où elle s'était d'abord établie (1).

Le groupe Leblanc, en venant des États-Unis, avait probablement eu pour compagnon de route Grégoire Bourgeois ainsi que son épouse Catherine Comeau et ses quatre enfants, dont les trois plus jeunes n'avaient pas encore reçu le baptême (2). Ils ont eu cette faveur en même temps que le fils et les filles de Jean Leblanc, le 10 septembre 1767. Brisée par la fatigue, leur infortunée mère ne survécut guère. Déjà le 19 juin 1770, on lui fermait les

(1) — La famille Leblanc est aujourd'hui la septième en nombre à Saint-Denis avec ses 15 chefs : Elie, Jean-Baptiste, Narcisse, Louis, Paul, Hubert, Alfred, Antoine, Charles, Jean-Louis, François-Xavier et Toussaint, plus Dmes Pierre, Augustin et Antoine ; depuis 1801, elle a augmenté de 9 chefs. Outre quatre prêtres, plusieurs religieuses et un notaire, elle a fourni à la paroisse 5 marguilliers en charge : Joseph, en 1797 ; Antoine, en 1849 ; Louis, en 1855 ; Antoine, en 1872 et Pierre, en 1893.

(2) — Ces trois derniers sont ; Jean-François, âgé de 9 ans ; Marie-Joseph, de 5 ans ; et Marie-Isabelle, de 2 ans.

yeux (1), et son époux partait pour Nicolet. Quand deux des garçons cependant furent grands, ils revinrent réclamer leur part d'héritage au quatrième rang de Saint-Denis. C'est par eux que la tige des Bourgeois a pu renaître dans la paroisse et s'y conserver jusqu'à nos jours (2).

La famille Mignault, implantée à Saint-Denis le même automne que les Leblanc et que Bourgeois, a eu aussi son odyssee. Etienne Mignault et Madeleine Cormier étaient mariés depuis quelques années, lorsque le malheur s'est abattu sur leur patrie. Lui-même a été capturé et traîné jusqu'en Georgie ; quant à son épouse, elle a pu se cacher avec son bébé Jean-Basile dans la profondeur des bois voisins. Ne voyant plus, peu après, d'autre issue pour sortir de sa retraite que de s'en aller dans une contrée éloignée, la pauvre femme adopta le parti de se diriger vers Québec. Mais que de difficultés n'eut-elle pas à surmonter, que de chagrins à subir avant d'atteindre le but de son voyage entièrement effectué à pied ; les privations et les lassitudes ne lui ont pas manqué. Et, dans la capitale, réduite aux horreurs de la famine, elle n'a pas eu d'alternative plus consolante que de partager l'état d'extrême gêne de ses hôtes. Toutefois pendant qu'elle luttait tant bien que mal contre la mauvaise fortune, son mari tournait aussi son regard vers Qué-

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 20 juin 1770.

(2) — Le premier ancêtre acadien des Bourgeois était un chirurgien d'abord établi à Port-Royal au temps de d'Aulnay, puis à Beaubassin, où il exploita un établissement mi-agricole et mi-commercial. Il acquit bientôt une belle aisance. Sa postérité se chiffre aujourd'hui à quelques milliers de personnes tant dans la province de Québec que dans la Nouvelle-Angleterre et les provinces maritimes (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 93, 111, 167 à 169, et 180). A Saint-Denis la famille ne vit plus que sous un chef nommé Victor.

bec. Hélas ! ils se rencontreront donc un jour ! Quand Etienne, de son côté, se fut en effet orienté, il s'adjoignit entre autres compagnons un compatriote du nom de Comeau et se mit en marche vers le Saint-Laurent. L'ami, moins abattu, plus Roger Bontemps, avait son violon qu'il avait sauvé du naufrage et, aux différentes étapes de la route, il tâchait de dissiper les ennuis de la troupe. L'histoire ne dit pas qu'il réussissait, mais en tout cas chaque coucher de soleil laissait ce monde errant plus près de son bonheur. Enfin il pénétrait dans le château-fort des Canadiens. Les premiers mots d'Etienne Mignault furent alors pour s'informer de sa femme et de ses enfants. S'il allait les retrouver en cet endroit ! Voilà qu'effectivement on lui apprend qu'il vit dans la localité une dame Mignault, originaire comme lui de l'Acadie. Puis les quelques détails de signalement qu'on lui fournit le font voler à la demeure de cette femme. Elle était penchée devant l'âtre, lorsqu'il entra. " Quoi, Madeleine, lui dit-il, depuis que nous nous sommes quittés, tu n'as pas eu le temps de finir ta soupe " ! C'est ainsi que se retrouvaient les heureux époux d'autrefois. Peu après, en 1760, ils émigrèrent à Bécancour (1) et, en 1767, à Saint-Denis, où ils

(1) — Voici comment Mère Saint-Bernard, née Sophie Mignault, raconte les malheurs de ses ancêtres lors de leur expulsion de l'Acadie :
" Etienne Mignault fut, avec plusieurs de ses compatriotes, emmené captif en Georgie et forcé à travailler sur les plantations. Ils étaient traités comme des esclaves et enchaînés chaque soir. Après plusieurs années de captivité l'on oublia, paraît-il, un soir de les mettre aux fers et ils en profitèrent pour se sauver dans les bois. Ils marchèrent vers le nord et après de longs mois se trouvèrent enfin sur les bords du Saint-Laurent, et se mirent à la recherche de leurs familles.... Etienne erra

eurent aussi leur terre du quatrième rang. Ce sont les ancêtres de tous les Mignault de la paroisse (1),

longtemps et vint enfin à Québec profondément découragé. Là, sur le bord du fleuve, il rencontra un petit garçon avec qui il se mit à causer. L'enfant lui dit que "son père était allé à l'église et n'était jamais revenu, et que sa mère était bien pauvre et pleurait souvent"... "Où est ta mère?" lui dit... Etienne qui commençait à espérer. — "Elle demeure là-bas"... répondit l'enfant... L'Acadien frappa en tremblant à la porte d'une pauvre petite maison. Une femme vint lui ouvrir, et en le voyant un grand cri s'échappa de ses lèvres, puis elle tomba évanouie dans ses bras. C'est ainsi que... Etienne Mignault retrouva sa femme et son fils... Etienne Mignault a dû arriver à Québec vers 1760. Les Anglais y étaient maîtres et il a dû s'éloigner au plus vite. Dans tous les cas, nous le retrouvons à Bécancour où il fit baptiser un fils qui se nomma François, le 30 mai 1761, presque six ans après la dispersion".

(1) — Les Mignault ont d'abord été Canadiens avant d'être Acadiens ; leur origine sur les bords du Saint-Laurent date même du temps de M. de Montmagny. Et si l'on pénètre plus loin, jusqu'en France, on découvre leurs ancêtres appartenant à la noblesse ; leurs armes étaient : "Champs d'azur, deux grappes de raisin d'argent ainsi que l'étoile, en pal du bas une main senestre" (d'Hozier). Jean Mignault-dit-Chatillon, qui le premier traversa l'océan pour s'établir en Canada, vers 1646, était fils de Nicolas Mignault et de Madeleine de Brie, de Bagneux, près Paris. Souvent le *Journal des Jésuites* fait mention de lui sous le seul nom de Chatillon. Il a mené longtemps la petite guerre contre les Iroquois. A la fin ne s'amouracha-t-il pas d'une jeune Sauvagesse, pensionnaire chez les Ursulines de Québec ; il alla même jusqu'à faire des avances auprès d'elle pour l'épouser. Heureusement que celle-ci lui préféra un Sauvage. Il se maria peu après, le 10 nov. 1748, avec Louise Cloutier dans le manoir de Beauport, qui servait de chapelle ; son union fut bénite par l'abbé Lesueur (*Archives de Notre-Dame de Québec*). C'est son fils Jean-Aubin qui, vers 1676, est parti pour l'Acadie, où à Beaubassin il est devenu le plus riche de l'endroit après le seigneur (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*). Pendant qu'il était là, le major Church, de Boston, sorte de brûlot Colborne, vint en 1696 incendier sa ferme en même temps que tous les établissements acadiens de cette côte (*Archives de la marine, à Paris*). Son fils Pierre est le père d'Etienne, qui vint à Saint-Denis. La famille n'a plus de membre dans la paroisse depuis 1891. Etienne est l'aïeul du curé Mignault, de Chambly, par son fils Jean-Basile ; le bis-aïeul de Mère Saint-Bernard, par son fils Jean-Basile et son petit fils Etienne ; le tri-aïeul de la cantatrice Albani, par son fils Jean-Basile, son petit-fils

comprenant des prêtres, des religieuses, des notaires, des médecins, des chantres et le seigneur actuel de l'endroit.

En même temps que les Acadiens précédents, arrivaient leurs frères les Bourque, Pierre et Claude. Ils étaient mariés le premier avec Anne Richard et le second avec Marie Guilbault. Tous deux ont pris aussi leurs concessions au quatrième rang. Pierre est l'ancêtre des Bourque actuels de la paroisse ; quant à la descendance de Claude, il faut aller la chercher en partie à Saint-Ours (1).

Joseph Brun, célibataire de cinquante-quatre ans, s'échoua aussi à Saint-Denis dans l'automne de 1767 ; mais il était si épuisé qu'il ne s'y arrêta que pour mourir. C'est le 12 juillet suivant qu'il a rendu à Dieu son âme encore plus malade que son corps ; il appartenait à une ancienne famille de Port-Royal (2).

Mais voyez-vous s'avancer cette vieille personne de quatre-vingt-trois ans, appuyée sur le bras d'un jeune homme de vingt-deux ans ? C'est l'aïeule, conduite par son petit-fils dans la voie de l'exil. Ils se nomment Jean-Baptiste Brault et Marie Hébert, veuve de René Brault. Au lendemain de la tourmente, il ne leur était plus resté d'autres parents. Hélas ! la

Basile et son arrière-petite-fille Mélina Mignault, mariée avec Joseph Lajeunesse, de Chambly ; le bisaïeul du seigneur Henri-Adolphe Mignault, par son fils Jean-Basile et son petit-fils le notaire Joseph. Résumé d'une monographie manuscrite de la famille par Mère Saint-Bernard.

(1) — A Saint-Denis, il n'y a plus de cette famille que Joseph Bourque. Ses ancêtres étaient jadis si nombreux en Acadie qu'ils y formaient tout un clan, dont le principal noyau se trouvait dans la Prée des Bourg ou Bourque. Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 196.

(2) — *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 12 juillet 1768.



Village de Saint-Denis en 1870.

En 1905. (Page 92).



cruauté du bourreau n'avait pas plus épargné les cheveux blancs que les larmes de l'enfance. Marie Hébert est décédée le 30 octobre 1778 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans (1). Quant à Jean-Baptiste, il a épousé Marie Laviolette à Saint-Ours en 1771 et s'est établi dans la nouvelle petite Acadie du quatrième rang de Saint-Denis. Sa descendance dans la paroisse a disparu avec ses enfants.

Pierre et Marguerite Robichaud, cousins et époux, ont également fait partie de l'immigration de 1767 à Saint-Denis. Nés vers 1720 et mariés environ dix ans avant la dispersion, ils furent du nombre de ceux qui se sont acclimatés difficilement sur une plage étrangère. Eux aussi finirent par se fixer sur une des terres du quatrième rang. Leur postérité, dans la paroisse, comme celle de Jean-Baptiste Brault, n'a pas dépassé la deuxième génération.

Etienne Roy et Marie-Anne Doiron, compatriotes des précédents, étaient respectivement âgés de vingt et de douze ans en 1755. A leur arrivée dans la paroisse en 1767, ils étaient de jeunes mariés, journaliers de leur profession. Plus tard ils ont pu s'acquérir une terre à l'Amyot. Ce sont les ancêtres des Roy actuels de Saint-Denis. Tous les autres Roy de la localité (2) ont été des Canadiens étrangers à leur famille.

Quant aux Gaudette, venus en grand nombre dans la province de Québec, ils se sont dispersés en y mettant le pied. Entre autres, Joseph s'est établi à

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis, à cette date.*

(2) — Il n'y a pas moins que 31 individus de ce nom de Roy, qui soient venus faire souche en Canada (Tanguay, *Dict. gén.*) ; Saint-Denis a eu des descendants de 5 d'entre eux. L'aïeul du protonotaire Roy, de Saint-Hyacinthe, fut jadis de la paroisse.

Saint-Denis ; Charles et Claude ont préféré Saint-Antoine. Il n'y a que les deux derniers qui aient aujourd'hui de la descendance dans la paroisse dyonisienne. Joseph, né en 1723 et marié avec Josephthe Sinceunes, fut du groupe de 1767. Quant à Charles, originaire de Beauséjour, il est l'ancêtre d'Elie et de Toussaint ; Claude l'est d'Amédée et de François. Celui-ci cultive encore au troisième rang la terre qui, le 11 juin 1788, était concédée à son ancêtre, fils de Claude (1).

Pendant que sur l'invitation de M. de Contre-cœur se formait la colonie acadienne de Saint-Denis, Joseph Girouard défrichait à Saint-Ours avec son frère Pierre. Tous deux étaient venus directement de leur patrie à Québec (2) et, après avoir combattu sous les drapeaux de Montcalm et de Lévis, avaient opté en faveur de Saint-Ours. Ils y agrandissaient l'éclairci sur leurs concessions, tandis que leurs familles attendaient à la ville que le nouveau gîte fût prêt. Cependant ils songeaient combien ils se trouveraient isolés à cet endroit. Pourquoi n'iraient-ils pas plutôt, pensèrent-ils, se fixer au milieu des leurs dans la paroisse voisine ? Pierre tint pour l'ancien chantier, mais Joseph céda à la tentation. Il s'acheta la terre déjà concédée près de l'intersection du quatrième rang avec la route Yamaska et en fit définitivement sa ferme.

(1) — La famille Gaudette remontait au temps de Razilly en Acadie, c'est-à-dire qu'elle en était une des plus anciennes (Rameau, *Une colonie féodale*, I, 94). A Saint-Denis, elle a fourni plusieurs religieuses et 5 marguilliers. Elle y a aujourd'hui pour chefs : Ambroise, 2 Amédée, François, Magloire, Toussaint, et Dames Jean-Baptiste, Joseph et Ambroise.

(2) — Ils avaient probablement été transportés par mer. Dès 1755, dit Sulte (*Histoire des Canadiens-Français*, VII, 94 et 95), " des bâtiments envoyés au secours des Acadiens amenèrent un grand nombre de ces infortunés ".

C'est là qu'il est mort de la petite vérole, à l'âge de cinquante-six ans. Il était marié avec Anastasie Leblanc et est l'ancêtre de tous les Girouard anciens et présents de Saint-Denis (1).

Jean-Marie Richard, trop jeune pour être de la prise de possession de 1767, vint néanmoins s'y adjoindre à l'âge de vingt-un ans, en 1775. Né un an seulement avant la grande dispersion, il ne se rappelait pas le pays perdu. Son père (2) avait été alors saisi et jeté sans pitié dans le port de Philadelphie, aux États-Unis. Sa mère, de son côté, après avoir mis en sûreté ses objets les plus précieux, s'était enfuie dans la forêt avec ses enfants. Bientôt elle y put constater avec peine, par l'installation d'un usurpateur sur sa ferme, que son éloignement s'imposait et elle s'enrôla dans une troupe de compatriotes en partance pour la province de Québec. Tout le voyage s'effectua à pied, à travers les bois et le long des grèves, dans les circonstances les plus pénibles. Ce qu'eurent à souffrir ces infortunés, il est plus facile de le concevoir que de l'exprimer. La pauvre épouse, suivie de ses aînés et son bébé dans les bras, se coucha souvent épuisée sur le bord du sentier à peine battu, sans avoir mangé. Néanmoins après avoir vu bien des victimes marquer de leurs cadavres la route si longue et si difficile, elle entra à Québec. En cette ville va se répéter la touchante histoire d'Etienne Mignault. Pierre Richard, l'époux ravi, était à peine débarqué qu'il se tournait également du côté de la capitale canadienne, où il se rendit avec quelques compagnons comme lui à la

(1) — Cette famille, que l'on appelait autrefois Giroir, a fourni à Saint-Denis plusieurs religieuses et 3 marguilliers. Elle n'a plus que Dames Zéphirin et Philéas pour conserver son nom dans la localité.

(2) — Il se nommait Pierre, et son épouse, Madeleine Bonquet. C'est aux Mines qu'ils demeuraient tous deux lors de la dispersion.

recherche de leurs familles. En arrivant aux portes de la vieille cité, il se demandait plus que jamais ce qui l'attendait, lorsqu'il aperçut près des fortifications de petits enfants, prenant leurs ébats. En dépit de leur maigreur, il les reconnaît pour les siens. Contenant alors son émotion, il s'approche d'eux, qui le prennent pour un étranger, et il leur demande des nouvelles de leur père. " Notre père, répondent-ils, nous n'en avons plus ; les méchants l'ont emporté bien loin ". " Et votre mère, où demeure-t-elle ? " " Là-bas ", disent-ils en désignant du doigt une humble mesure du voisinage. L'instant d'après, les dispersés de l'Acadie étaient dans les bras l'un de l'autre ; mais la joie n'eut guère de durée. La petite vérole sévissait en cette année au milieu de la misère (1) et l'heureux père de la veille ne tarda pas à y succomber. La veuve alla dans la suite achever d'élever sa famille à Bécancour, où elle put reconstituer son foyer en convolant en secondes noces avec un nommé Prince. C'est de là que Jean-Marie vint à Saint-Denis s'ouvrir une terre en haut du quatrième rang. Des deux mariages successifs de celui-ci avec Catherine Phaneuf et Angélique Chenette sont nés dix enfants : Madeleine ; Charles ; Jean-Baptiste, père de Victor et d'Etienne, celui-ci de Southbridge, Mass., E.-U. ; Joseph ; Geneviève ; Pierre, aïeul du Révérend Père Donat Richard ; Basile ; Jean-Marie, premier maître-chantre de Saint-Barnabé-sur-Yamaska ; Michel (2), aïeul du Dr Jean-Baptiste Richard, de

(1) — En 1758, à Québec, plus de 400 Acadiens étaient déjà morts de la petite vérole, écrit l'intendant Bigot. (Rameau, *Une colonie féodale*, II, 212.)

(2) — Michel, marié avec Josephette Larivière, est le père de Jean-Baptiste, qui le 7 mars 1859 épousait Céline Laflamme, à Saint-Denis. Le Dr est le fils de ce dernier. Sa mère est la sœur du curé de Farnham.

Saint-Denis ; et Noël. Les trois derniers fils sont de la seconde union. Leur père est mort au commencement de ce siècle (1).

Outre les Acadiens établis à Saint-Denis, deux autres familles de leurs compatriotes y ont eu aussi plus tard de leurs descendance, ce sont celles de Bourdages en 1790 et de Thibodeau en 1802 (2).



(1) — La famille Richard, qui ne comptait que deux chefs en 1801, est aujourd'hui la quatrième en nombre à Saint-Denis. Ses chefs actuels sont : le Dr Jean-Baptiste, David, Alfred, Pierre, François-Xavier, 2 Raphaël, Henri, 3 Joseph, 2 Misaël, Michel, Elie, Toussaint, et Dame Médéric. Deux de ses membres ont été marguilliers : Jean-Marie, en 1804, et Basile, en 1846. Elle a fourni un prêtre, un médecin et plusieurs religieux et religieuses. En Acadie, ses ancêtres étaient très nombreux, surtout dans les environs de Port Royal, où il y avait le Pré des Richard (Rameau, *Une colonie féodale*, I, 196).

(2) — A Saint-Denis, les Thibodeau, le père et ses fils, ont été marchands. Ils descendaient du fondateur de Chipody par son petit-fils Alexis, marié avec Marie Blanchard (Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I, 237 à 276 ; II, 214).



CHAPITRE XIII

Construction de la deuxième église. Son parachèvement et sa description. Sa fin. 1764-1796.

En construisant la première chapelle de Saint-Denis, on ne s'était nullement préoccupé de sa solidité. La pensée que l'on serait bientôt dans le besoin d'avoir un temple moins petit avait présidé à son érection. Aussi douze ans plus tard fallait-il déjà parler de la remplacer.

C'était en 1752. Alors venait malheureusement de passer sur la paroisse, à la suite de la fondation de Saint-Antoine, un souffle de mécontentement capable de refroidir le plus beau zèle pourtant nécessaire à la réussite d'une pareille entreprise.

Toutefois la réaction commençait à poindre dans les esprits. On s'apercevait peu à peu que l'on avait été joué par le semeur d'ivraie de l'Évangile et l'on revenait à de meilleurs sentiments. L'évêque et le missionnaire profitèrent de ces dispositions pour faire voir aux paroissiens toute l'humiliation dans laquelle ils devaient être de n'offrir point d'abri plus convenable au Prisonnier des tabernacles.

Ils comprirent. Mais comme il n'y avait pas encore de résidence pour le pasteur dans la localité, ils décidèrent de débiter par elle pour continuer aussitôt par la construction de l'église. Mgr Pontbriand, connaissant la pauvreté et aussi la foi peu éprouvée de cette portion de son troupeau, proposa de bâtir préféra-

blement un presbytère-chapelle (1) et de se reposer ensuite quelques années. Cette maison deviendrait simplement presbytère le jour où l'on ouvrirait au culte un édifice spécial. Le conseil était excellent. S'il n'a pas été suivi, il ne faut s'en prendre qu'à l'orgueil blessé des gens, qui ne voulaient pas, du moins présentement, se laisser surpasser par les généreux riverains d'en face. Bien qu'elle ne présentât guère de garantie à l'Ordinaire du diocèse, celui-ci consentit à abandonner libre cours à cette ardeur (2). Donc la maison du prêtre devait s'ériger d'abord, puis ce serait le tour de celle du Seigneur.

La première partie du projet fut menée à bonne fin. Mais quand on en vint à l'exécution de la seconde, tous les courages étaient émoussés et les plaintes couvrirent les exhortations. L'évêque se montra accommodant et Dieu aussi. La pauvre chapelle ne fut que réparée pour le moment, restaurée encore en 1758 et utilisée jusqu'en 1767.

Les Dyonisiens d'alors manifestaient assurément trop de parcimonie à l'égard de Celui de qui l'on reçoit tout.

En 1764, ils se remirent néanmoins à l'œuvre, pour achever cette fois. Aussi n'était-il réellement plus possible de retarder.

Dès les premiers mois de l'année, les procédures préliminaires auprès du pouvoir civil étant closes, on élit comme syndics pour la construction : Pierre Véronneau, Pierre et Charles Maheux, celui-ci bailli et fils du précédent, Charles et François Saint-Ger-

(1) — Lettre de Mgr Pontbriand aux Dyonisiens, en date du 2 mars 1752. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de Mgr Pontbriand à Pierre Maheux, agissant au nom de la paroisse, en date du 8 juin 1752. *Archives de l'évêché de S.-Hyac..*

main, Antoine Martin, Florentin Vigeant et Pierre Allaire. Le premier d'entre eux fut choisi comme président et, peu après, ils firent dûment homologuer (1) une répartition payable en dix ans.

La pièce légale prélevait sur chacun des contribuables des journées de travail, de la pierre, du bois, du sable et de plus une somme de quatre mille piastres. On avait résolu de ne rien négliger pour faire oublier le passé. Hélas ! la réalité n'a pas répondu aux brillantes espérances de ce commencement.

Le curé, qui avait jusque-là dirigé les opérations, étant devenu infirme, ne put guère se montrer sur le chantier qui s'ouvrait. Incapable de remplir le saint ministère le plus urgent (2), il se vit bientôt dans l'obligation de déposer même les comptes de la bâtisse entre les mains des syndics. Dans ces conjonctures, les élus de la paroisse s'engagèrent un secrétaire-trésorier et se firent entièrement à son honnêteté. Malheureusement ils se trompèrent dans le choix de leur homme. Celui-ci perçut tant bien que mal la quote-part de chacun, ne paya personne, mit dans les livres le plus parfait désarroi et dans son gousset tous les revenus. Quand l'entrepreneur demandait de l'argent, il lui répondait invariablement qu'il n'y en avait pas au coffre, et force lui était d'attendre. A la fin, les travaux étant considérablement avancés, l'ouvrier exigea autre chose que des paroles et le scandale éclata (3). On peut soupçonner

(1) — Par Samuel Mathers, juge de paix de la paroisse. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(2) — Même M. de Contrecoeur écrit de Montréal à Mgr Briand, le 24 déc. 1766, que " M. Frichet... est hors d'état de pouvoir dire la messe à cause de ses infirmités ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — Requête des paroissiens à Mgr Briand, en février 1767. *Archives de l'évêché de S.-Hyac..*

si la sensation fut pénible. Au sortir des misères de la guerre, on s'était imposé de lourds sacrifices pour élever à Dieu une demeure digne de sa Majesté et voilà qu'après en avoir supporté déjà une large part on ne se voyait pas plus proche du but. Néanmoins nul ne songea à reculer.

L'évêque, ayant été informé de ce malaise, nomma aussitôt le curé de Saint-Antoine, M. Gervaise, pour remplacer M. Frichet en cette délicate affaire. C'était le 11 mars 1767 (1). Ce prêtre avait eu auparavant ses déboires à Saint-Denis. Il prévoyait bien de quelle monnaie son dévouement serait encore payé. Tout de même il accepta de rendre le service demandé.

Ce à quoi il eut d'abord à s'appliquer, ce fut de régulariser les comptes. Il fit rentrer les arrérages, restituer autant que possible le peu scrupuleux trésorier et commença à solder les dettes.

Les travaux se continuèrent ensuite avec ordre jusqu'à leur parachèvement temporaire et, le 9 octobre 1767, jour de la fête patronale, le temple était enfin solennellement béni.

La nouvelle église, toute en pierre des champs, offrait une belle apparence. A Mgr Pontbriand revenait l'honneur d'en avoir tracé les grandes lignes, dès 1752, lors du premier projet. Seulement ne croyant pas, à cette époque, les intéressés suffisamment riches pour terminer aussitôt même l'extérieur de l'édifice tel qu'il devait l'être un jour, il ne leur proposait qu'une demi-longueur sur quarante pieds de largeur en dedans. Il serait allongé plus tard et élargi d'un transept " dans le goût des églises des Pères Récollets (2) ".

(1) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de Mgr Pontbriand à Pierre Maheux, en date du 8 juin 1752. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

Mais depuis ce temps douze ans s'étaient écoulés ; si l'on n'était guère plus dans l'aisance, au moins on était plus nombreux à supporter le fardeau et on se détermina à bâtir sans délai le vaisseau du temple dans son plan complet. C'est ce qui était exécuté à l'automne de 1767.

La construction présentait sur sa base la forme d'une jolie croix latine ; un clocher élégant à son frontispice achevait d'en faire ressortir la beauté du coup-d'œil.

Inutile de dire si les paroissiens étaient satisfaits d'eux-mêmes en contemplant ce monument digne de leur dévotion". C'est l'expression qu'ils emploient lorsqu'ils veulent faire comprendre à l'évêque ce qu'ils ont accompli avec générosité " à la sueur de leur propre corps, aux dépens de leurs revenus et même de leur nécessaire " (1).

Mais il est regrettable que l'on n'ait pas pourvu d'assises solides une construction si dispendieuse. Pour des murs de trois pieds d'épaisseur, il eût fallu de profondes et larges fondations composées de matériaux fortement liés entre eux. Cependant voici ce que l'entrepreneur n'a pas craint d'exécuter : il a creusé un fossé de dimensions relativement étroites ; dans ces fouilles il a renversé des pierres brutes arrosées seulement de la terre des excavations en guise de ciment, et c'est là-dessus qu'il a ensuite monté toute sa lourde maçonnerie (2).

(1) — Requête des Dyonisiens à Mgr Briand, en date du 13 juin 1768. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(2) — Le 4 oct. 1791, le curé Cherrier écrit à Mgr Hubert : " Un... objet m'affecte, c'est le rétablissement de mon église... , il faut une couverture neuve en entier, un clocher, une sacristie, relier le cintre des croisées tant dans la taille que dans la maçonnerie... Les fondations... ne valent rien, parce qu'elles ont été faites en renversant la pierre brute

Les autres conditions du contrat étaient bien remplies, mais l'ensemble du travail n'en était pas moins défectueux, puisqu'il était privé des appuis qui devaient le consolider.

Si, après avoir considéré les dehors du temple, on en franchissait le seuil, on se trouvait en présence d'un monument simplement ébauché. Des planchers, des bancs au nombre de quatre-vingt-huit (1), trois autels qu'il faudra bientôt remplacer (2), et... c'était à peu près tout. Il y avait une sacristie, mais aussi dénuée que le reste. Pendant les treize années suivantes, le couronnement de l'œuvre sera la préoccupation du pasteur (3).

Dès le printemps de 1768, on dota le sanctuaire d'une balustrade aussi originale que coûteuse. Le capitaine Pierre Maheux lui a généreusement consacré la forte somme de cent-soixante-quinze piastres.

à pleins tombereaux dans les fouilles et en l'arrosant avec la terre du fossé, j'en suis sûr, et tous ceux qui le veulent voir le seront aussi". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — La première vente de ces bancs s'est effectuée à l'enchère à la fin de 1768 ; elle a rapporté le montant de \$533, soit une moyenne d'environ \$6 par adjudication. Il fut décidé qu'ensuite chaque propriétaire pour garder son banc n'aurait à payer annuellement que 60 sous. Les enfants héritiers des propriétaires, à la première génération seulement, pouvaient conserver le banc de leur père aux mêmes conditions en payant \$2 de mutation, Mais du moment que le banc sortait de la famille, il était remis à l'enchère pour établir un nouveau propriétaire avec les privilèges ci-dessus. Ce règlement a été passé le 26 juin 1768 et approuvé par l'évêque, le 30 suivant ; il a été maintenu tout le temps de la deuxième église, de 1767 à 1796. La fabrique reprenait tout banc non payé le ou avant le 15 février de l'année expirante. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — L'inventaire du 4 mars 1770 dit qu'il y a dans l'église "trois autels en pierre, mais à démolir parce qu'ils sont informés et mal placés". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — De 1771 à 1780, l'église a reçu en divers dons la somme de \$170. *Archives de l'église de S.-Denis.*

Cette balustrade était entièrement confectionnée de fer, mais de quel fer ! des " cercles de tonnes ", nous dit un inventaire de l'époque. Ce ne pouvait être ni stable, ni élégant. Elle était recourbée en rentrant dans le chœur ; de cinq pieds en cinq pieds, l'ornait une pomme de même métal (1). On n'avait donc pas la main heureuse pour le premier coup de pinceau depuis le départ de l'entrepreneur.

Ensuite on ajouta une chaire portative en beau bois de pin comme d'ailleurs l'étaient déjà tous les bancs (2). Puis la pierre et les poutres disparurent sous un bon crépi et une jolie voûte de mortier blanchi à la chaux. Un magnifique maître-autel bombé, véritable morceau d'art, fut sculpté à Montréal, doré par les Sœurs de l'Hôpital-Général de Québec et posé en 1773 (3). Le jubé fut terminé, l'année suivante (4), pour être uniquement réservé aux religieuses de la Congrégation, que l'on attendait,

(1) — Marché du 3 nov. 1767 avec Jos. Girard, forgeron, qui s'engage à " faire et placer une balustrade en fer, soit en fer à cheval ou droite...., qui sera garnie d'anneaux ou agraffes pour soutenir la nappe de communion.... et de pommes en fer de cinq pieds en cinq pieds " *Archives de l'église de S.-Denis*. L'inventaire du 4 mars 1770 dit qu'il y a dans l'église " une balustrade en fer dont l'ouvrage est fait avec des cercles de tonnes et de barriques, qui rentrent en fer à cheval dans le sanctuaire, le tout en fer et qu'on dit avoir coûté 1050 chelins " *Archives de l'évêché de S.-Hyac.*

(2) — Inventaire du 4 mars 1770.

(3) — Voici en résumé ce que nous lisons dans les registres des comptes au sujet de ce maître-autel, chapitre des dépenses : en 1772, autel bombé, sculpté, grand tabernacle, chandelier pascal, &c, — \$262 ; or pour dorer ces pièces, — \$120 ; transport de ces pièces (formant près de 5 tonnes) de Montréal à Québec et de Québec ici, et petites dépenses y relatives, — \$20 ; en 1773, parfait paiement de ces pièces, — \$101 ; fournitures et dorures de ces pièces à l'Hôpital-Général, — \$100. *Archives de l'église de Saint-Denis*.

(4) — L'inventaire de 1770 dit qu'il y a " un jubé à faire et dont il n'y a que les poutres ".

ainsi qu'à leurs élèves. Les petits autels des chapelles latérales avaient été refaits et dédiés de nouveau, l'un à l'Enfant-Jésus et l'autre à sainte Anne. Enfin des stalles, des tableaux, quatre lustres en bois et le symbolique vaisseau de saint Pierre suspendu au-dessus de la nef (1) complétaient vers 1780 ce à quoi l'on n'avait cessé de se dévouer depuis 1764.

Pendant ce temps-là, la population de la paroisse avait augmenté et continuait à s'accroître même plus rapidement qu'on ne l'avait prévu. La vaste église de 1767 est ainsi devenue trop petite dès 1788. Si bien qu'il fallut alors songer à l'agrandir. Mais exécuter cette amélioration, c'était s'imposer de lourdes dépenses pour tomber dans l'obligation de recommencer bientôt, puisque l'édifice manquait de bases. D'un autre côté, il répugnait de raser ce que l'on venait de finir à tant de frais. Il y eut plus qu'un moment d'hésitation. La masse des paroissiens cependant opinait plutôt en faveur d'une simple addition. A peu près seul, le curé, M. Cherrier, qui possédait des connaissances en la matière, ne partageait pas cet avis. Pour lui, il n'y avait pas l'ombre d'un doute, il fallait tout reprendre de fond en comble sur de plus amples proportions. Mais comment tourner les esprits de son côté ?

Un samedi, pour se rendre compte par lui-même de la vérité de ce qu'on lui affirmait, il découvre un

(1) — L'inventaire du 4 mars 1770 dit qu'il y a dans l'église " un petit vaisseau suspendu à la voûte ". " Ces petits navires, dit l'abbé Chs Trudelle (dans le *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, II, 59), avaient ... une signification mystique et représentaient la barque de saint Pierre, ou le vaisseau de l'Eglise, de même que le coq du clocher qu'on appelait le coq gaulois, rappelait le coq, dont le chant précéda la chute de saint Pierre et était aussi la figure emblématique de la vigilance du pasteur ".

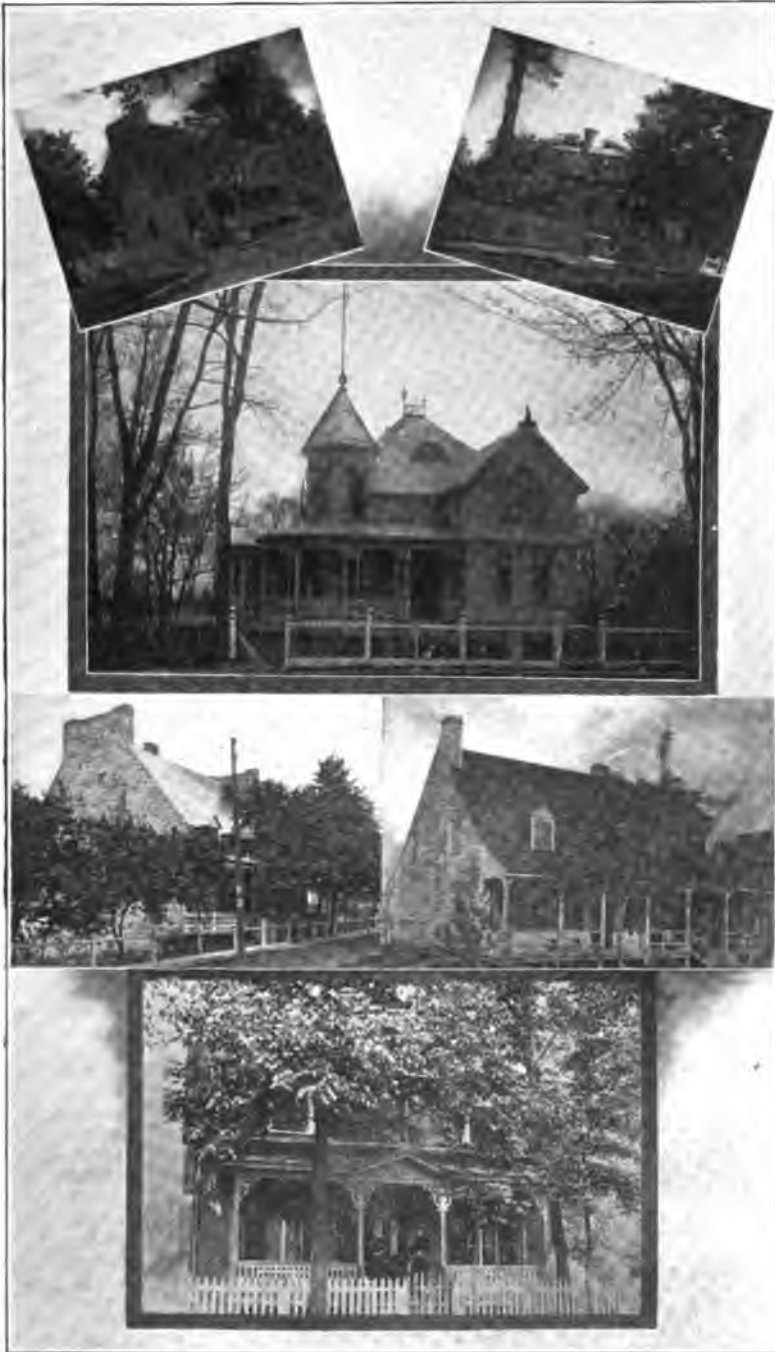
coin des fondations et les laisse exposées aux regards pour le lendemain. Le méchant travail était trop évident, il se réservait de le montrer aux intéressés pour qu'ils pussent se prononcer ensuite eux-mêmes avec meilleure connaissance de cause. Or, le dimanche après la messe, sur invitation, un grand nombre se transportent sur les lieux et constatent jusqu'à quel point il serait ridicule en effet d'investir un capital plus considérable sur une bâtisse qui ne tarderait pas à crouler (1).

La majorité pensa dorénavant comme le curé. Dès 1791, on procéda aux premières démarches pour la reconstruction et, cinq ans plus tard, la substitution était opérée. La belle et coûteuse deuxième église n'avait duré que vingt-neuf ans, deux ans seulement de plus que la pauvre petite chapelle des débuts.



(1) — Le 4 oct. 1791, le curé Cherrier écrit à Mgr Hubert : « Je tis, il y a environ 15 jours, déchausser une partie du long-pan pour constater mes doutes et ceux des habitants qui répugnaient à de si grandes réparations, avant cet examen. En conséquence, le dimanche 25 septembre, les habitants, convoqués au prône, se sont assemblés après la messe, et après avoir visité l'endroit des fondations découvert, sur 88 propriétaires.... présents pour donner leurs noms publiquement avec leur sentiment, 74 ont opiné qu'il fallait refaire l'église à neuf, et 14 seulement ont voulu qu'on réparât la vieille...., sans aucune augmentation ». *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

AU VILLAGE DE S.-DENIS (p. 94).



Hôtel Dragon.

Banque (Notaire Archambault).

Résidence du Dr Richard.

Bureau de poste (Notaire Dauray).

Résidence d'Omer Huard.

Résidence de Delle G. Corleau.

[The following text is extremely faint and largely illegible. It appears to be a list of names or a table of contents, possibly including names like "M. J. Cresswell" and "G. E. Hughes".]



CHAPITRE XIV

Dernières années du curé Frichet. Les progrès
accomplis sous son règne.

Sa retraite et sa mort.

1764-1774.

Dès avant de commencer la construction de son église, le curé Frichet avait ressenti les premières atteintes de ses infirmités. Cependant il ne croyait pas qu'elles le retiendraient si tôt à sa chambre, car il ne se serait jamais jeté dans une entreprise aussi longue que celle de la réédification d'un temple. Il ajouta de la sorte à ses souffrances la peine de n'être pas sur son chantier, lorsqu'il y savait sa présence si nécessaire pour la conduite et la surveillance des travaux.

Quant à son ministère qui lui-même ne tarda pas à subir les conséquences de sa mauvaise santé, il eut d'abord le secours épressé de ses confrères voisins, les abbés Gervaise et Lataille (1), de Saint-Antoine et de Saint-Charles. Ceux-ci se multiplièrent pour le suppléer de leur mieux, mais cet état de choses ne pouvait se prolonger longtemps sans gêne. Ces curés charitables avaient chez eux leurs occupations ; étant seuls, ils n'étaient pas libres surtout de quitter leurs paroisses, le dimanche. Il est vrai que le pauvre pasteur, en se voyant arrêté, avait aussitôt demandé une assistance régulière à son évêque, mais à cette époque il était encore moins facile qu'aujourd'hui d'obtenir des vicai-

(1) — L'abbé Lataille était le confière d'ordination de l'abbé Frichet. Tanguay, *Répertoire gén. du clergé canadien*, 118.

res. Il y avait une si grande pénurie de prêtres, et tant de cures sans titulaires ! C'est ce qui obligeait les desservants malades ou surchargés à rester quand même sous le poids entier de leur fardeau.

Toutefois Mgr Briand avait les yeux tournés du côté du cher invalide. Lorsqu'enfin, au mois d'août 1766, il lui fut permis de disposer du Récollet Claude Cliche — de son nom de religion Frère Didace, — il l'envoya sans retard à Saint-Denis. Le curé ne put malheureusement garder plus qu'un mois (1) cet auxiliaire, qui, à l'expiration de ce court laps de temps, recevait déjà son obédience pour un autre poste.

L'abbé Frichet se traîna et espéra encore près de deux ans, mais c'était là l'extrême limite. Aller plus loin, c'eût été contre les intérêts de tous et il ne fut pas le dernier à le comprendre. Il en écrivit à l'évêque lui exposant en même temps son embarras pour l'avenir. Entré pauvre dans le ministère, il en sortait pauvre ; il ne lui restait pas où reposer sa tête en sortant de son presbytère. L'Ordinaire du diocèse, connaissant ses états de service dans l'Eglise, ne l'abandonna pas dans cette circonstance.

Votre cure, lui répondit-il en substance, rapporte de six à sept cents piastres annuelles de dîme ; les deux tiers de ce montant appartiendront au curé de Saint-Autoine, qui aura la charge entière de votre paroisse, et l'autre tiers vous sera remis par lui ; en plus, ajoutait-il, le titre de curé vous restera jusqu'à la mort. Cet arrangement alla on ne peut mieux à l'ouvrier infirme, qui avait même la permission de demeurer dans son presbytère, s'il le désirait.

(1) — Le Père Cliche est demeuré à Saint-Denis du 24 août 1766 au 24 septembre suivant. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

En dépit de ces droits qu'on lui réservait, l'abbé Frichet sentait tout de même Saint-Denis lui échapper, mais il pouvait alors s'en séparer sans remords, car il y avait contribué la pleine mesure de ses forces et la paroisse avait progressé sous le règne de son premier curé. La primitive chapelle avait cédé la place à une église magnifique, du moins à l'extérieur. Les défrichements s'étaient poursuivis avec succès et la population avait plus que doublé ; de quelques centaines d'âmes elle s'était portée à près de huit cents.

Pour encourager le travail du déboisement, il avait lui-même obtenu sa concession à l'Amyot et y faisait abattre les arbres et semer. Si sa santé n'eût entravé son esprit d'entreprise, on l'aurait vu mêlé activement à toutes les œuvres d'intérêt public de la localité.

C'est de son temps que le notaire s'est joint au médecin de la paroisse pour en rendre le personnel complet.

Et au cours des malheurs de la guerre de Cession, ne l'a-t-on pas admiré dans son zèle à bénir et à consoler ses ouailles tant éprouvées ?

Si enfin il eût été encore debout lors des dernières contradictions, elles n'auraient pas existé.

C'est le 29 juillet 1768 que l'évêque signa l'arrangement proposé au curé malade de Saint-Denis (1). Avec deux ou trois cents piastres seulement de revenus par année, M. Frichet ne pouvait songer à tenir maison longtemps, quoique le libre usage de son presbytère lui fût laissé.

Il lui en coûtait bien un peu de quitter la paroisse où il avait généreusement dépensé ses quatorze dernières années de labeur, mais la nécessité le forçait

(1) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

d'aller chercher ailleurs un refuge que Saint-Denis ne lui offrait plus.

Obligé de partir, il se sentit attiré vers Québec de préférence à toute autre place. Là, il avait grandi, étudié et reçu les ordres, là demeuraient son évêque et un nombreux clergé. Il ne fallait pas tant d'attraits pour l'entraîner de ce côté. C'est à la fin de l'été que, jetant un dernier regard sur Saint-Denis, il s'en éloigna pour n'y plus revenir.

A Québec, les religieuses de l'Hôpital-Général, sur sa demande, lui avaient préparé une bonne chambre. C'est dans cette institution de charité qu'il acheva son existence, partageant entre la souffrance et la prière les six années qui le séparaient du jour de sa récompense.

Ce terme arriva pour lui le 17 août 1774 (1). Il n'était encore âgé à cette date que de cinquante-huit ans, dont trente-un passés dans le sacerdoce.

Dès le lendemain, il était inhumé fort simplement sous le chœur de la chapelle de l'hôpital, avec chant seulement d'un libéra ; le chanoine Rigauville officiait et cinq prêtres, ainsi que trois clercs, y assistaient entre autres. Les prêtres étaient : MM. Augustin Hubert, desservant de Saint-Joseph-de-Lévis ; P.-S. Renaud, curé de Beauport, que le père de la reine Victoria aurait voulu dans la suite voir évêque de Québec ; F.-X. Noiseux, vicaire à Saint-Pierre-d'Orléans, plus tard curé et grand-vicaire des Trois-Rivières ; C.-F. Bailly, alors missionnaire en Acadie et futur évêque ; et le Père P.-L. Dujaunay, jésuite et curé de la Pointe-aux-Trembles, près Québec. Les séminaristes étaient : MM. A. Binet, sous-diacre, C.-F.

(1) — Les *Annales* de l'Hôpital-Général de Québec disent qu'il mourut en cette maison "dans les appartements du clergé".

Perrault et N.-B. Mailloux, acolytes, qui tous trois sont devenus prêtres (1).

Le service solennel n'ayant pu être célébré le jour même de la sépulture, il le fut le 19 suivant (2).

Dans la cure dyonisienne, dont il était encore le titulaire à sa mort (3), M. Cherrier, son successeur, lui chanta un second service ; chacun se rappela de nouveau ce que le défunt avait opéré de bien dans la paroisse, puis pour lui comme pour les autres le silence se fit peu à peu autour de sa tombe (4).



(1) — Tanguay, *Répertoire gén. du clergé canadien*.

(2) — Voici la première partie de l'extrait mortuaire de l'abbé Fricchet : " L'an mil sept cent soixante et quatorze, a été inhumé dans l'église de cet hôpital par nous soussigné, prêtre chanoine de Québec, de présent curé du lieu, le corps de Messire Jean-Baptiste Fricchet, prêtre curé de Saint-Denis (son service solennel différé à demain), décédé hier, âgé de 57 ans ou environ, dont 32 de prêtrise, après s'être confessé et avoir reçu le sacrement d'extrême-onction . . . " *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'Hôpital-Général de Québec*, à la date du 18 août 1774.

(3) — *Annales de l'Hôpital-Général de Québec et Registres des baptêmes, mariages et sépultures* de la même institution.

(4) — Le collège de Saint-Denis conserve la partie d'épave de son brevière. En tête, il a lui-même inscrit son nom avec le millésime 1742. Le premier propriétaire connu de ce livre, imprimé en 1706, a été l'abbé J.-B.-F. Grenet, ordonné en 1726 et décédé curé de Montmagny en 1740.



CHAPITRE XV

Retour de l'abbé Gervaise comme missionnaire.
Ses derniers travaux à Saint-Denis. Son éloge
et sa fin. 1767-1769.

L'évêque n'avait pas attendu sa décision définitive du 29 juillet 1768 (1) pour suppléer son prêtre malade dans la paroisse de Saint-Denis. Dès le 11 mars 1767, il l'avait officiellement déchargé sur M. Gervaise de toute l'administration financière ; puis le 13 juin de l'année suivante, il en avait fait autant verbalement pour la partie spirituelle. A la fin, il ne pouvait que confirmer et compléter ce qui avait été réglé auparavant.

Par cet arrangement, c'est l'état de choses d'autrefois qui reparaisait dans la localité ; mais il ne revenait sûrement pour le plaisir ni des uns ni des autres. Aussi l'autorité ne l'imposa-t-elle qu'à regret. Les sentiments de tous étaient suffisamment connus sur ce point ; ceux des paroissiens surtout avaient vivement éclaté dans les derniers temps de la desserte de leur église par voie de mission.

Mgr Briand, pour rendre plus acceptable à ses

(1) — Mgr Briand écrit alors entre autres choses à l'abbé Gervaise :
" Nous avons résolu de vous charger de la desserte de la dite paroisse (de Saint-Denis), afin que vous puissiez mettre l'ordre dans les affaires de cette église, qui ont été un peu négligées depuis l'infirmiété du dit Securé (Frichet)..., c'est pourquoi nous vous donnons de ce jour la desserte de cette paroisse avec le droit exclusif d'y faire les fonctions curiales... ; nous vous permettons de biner tous les dimanches et fêtes ".
Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

diocésains ce qui les avait jadis tant irrités, leur promettait que ce régime ne durerait guère plus qu'un an. On se soumit ainsi d'assez bonne grâce.

Dès ce jour on perdit la résidence du prêtre. Ses services étaient-ils requis, il fallait l'aller chercher de l'autre côté de la rivière. Quels ennuis ! Comme on remarquait bien plus alors les avantages dont on avait joui précédemment !

Le dimanche, une messe basse célébrée à une heure matinale, et c'était tout. Jamais de grand' messe, ni de sermon, ni de vêpres. En semaine, M. Gervaise ne traversait que si quelque malade ou quelque sépulture nécessitait sa présence sur les lieux. Pour les baptêmes, et le plus souvent pour les mariages, on était obligé de traverser à Saint-Antoine (1).

Le notaire Jehanne, écrivant à l'évêque, appelle cette desserte un "déservice" et il lui parle des "promptes et brièves comparutions du pasteur" (2).

En vérité, il ne fallait pas être exigeant pour se contenter de si peu, quand on voyait de l'autre côté un service si complet. Après tout, on le comprenait, le curé se devait à ses paroissiens d'abord ; ce n'est que le surplus qu'il distribuait aux autres. Pendant ce temps-là, on s'exerçait à la patience dans l'espoir que

(1) — Dans une requête des paroissiens de Saint-Denis à l'évêque, en date du 9 sept. 1769, pour obtenir un curé, on trouve énumérés par eux les inconvénients du régime dont ils souffrent, ce sont : la privation "d'une partie du service divin, dimanche et fête ; les difficultés d'approcher du tribunal de la pénitence, par la rivière qu'il faut traverser ; le risque que courent les enfants nouveau-nés, étant obligés de passer la dite rivière ; le défaut de voiture pour passer l'eau, qui occasionne la perte du service ; le refroidissement et le peu d'empressement qu'une perpétuelle basse messe cause à partie de ceux qui sont éloignés de l'église ; l'amour de la parole divine...., dont ils sont privés totalement".
Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

(2) — Lettre privée accompagnant la requête du 9 sept. 1769.
Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

cet abandon temporaire tirait à sa fin, lorsqu'arriva la nouvelle qu'il pourrait bien être prolongé. Comme cette rumeur prenait de la consistance, on demanda des informations. Hélas ! elle n'était que trop fondée. "J'eusse été charmé de cet arrangement", déclara plus tard l'évêque (1). Mais les Dyonisiens firent tant par leurs démarches qu'ils détournèrent le coup dont ils étaient menacés.

Ils auraient bien désiré avoir pour pasteur l'ancien curé de Contrecoeur, l'abbé François Petit, alors à la tête de la paroisse de Sainte-Rose-de-Laval. Celui-ci était même venu les voir dans le cours de l'été précédent en prévision de la possibilité d'une nomination prochaine à ce poste, mais il était parti sans l'avoir trouvé digne de ses ambitions, surtout à cause du tiers, qui restait toujours à payer sur la dîme, et cela tant que vivrait l'abbé Frichet. Il paraît que ce dernier, dans le moment, semblait devoir vivre encore de longues années (2), en dépit de ses graves infirmités. Dans tous les cas le visiteur déclina l'honneur d'être demandé à l'évêque par les Dyonisiens pour leur futur curé. Nonobstant sa réponse négative, on exprima à Mgr Briand la satisfaction qu'on éprouverait à le recevoir comme tel ; mais ce fut en pure perte. M. Petit venait d'être transféré à la cure de Repentigny (3).

(1) — Lettre de Mgr Briand à l'abbé Gervaise, en date du 15 sept. 1769. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de l'abbé Petit au notaire Jehanne, en date du 7 sept. 1769. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(3) — " La paroisse, écrit Jehanne (dans sa lettre à Mgr Briand en date du 9 sept. 1769), a ressenti une joie extrême, lors de la visite que M. Petit, curé de Sainte-Rose, a faite à son église dans l'espoir d'en être le guide ". Et plus loin en parlant des paroissiens : " ils prendraient la liberté de dire à votre Grandeur que M. Petit... ne refuserait pas cette cure, si votre Grandeur l'avait pour agréable et leur vou-

Toutefois la volonté de Dieu s'accomplissait malgré eux et, comme toujours, ce fut au bénéfice des intéressés. Celui que la Providence leur destinait était l'abbé Cherrier, un nouvel ordonné, qu'ils ne connaissaient pas, mais qui allait être véritablement l'homme de Saint-Denis.

M. Gervaise, en cédant la place à ce prêtre au commencement de novembre 1769, se replia avec joie sur sa paroisse de Saint-Antoine.

Saint-Denis ne lui avait pas donné plus de consolations durant sa dernière desserte qu'il n'en avait reçues pendant sa première administration. On l'estimait dans la paroisse, on reconnaissait volontiers son zèle et ses talents, mais il était resté à son égard dans les esprits une certaine antipathie à la suite de son refus de se fixer à Saint-Denis, lors de son déménagement à Saint-Antoine. Ce sentiment fut la cause que le zélé missionnaire ne put jamais rendre aux Dyonisiens les services dont il était d'ailleurs capable.

Outre la paroisse voisine de l'est, M. Gervaise se vit confier la desserte de Contrecoeur à deux reprises, de 1765 à 1766 et de 1772 à 1775 (1). Son évêque n'ignorait pas le dévouement de ce prêtre et y recourait fréquemment. Heureuse l'église de Saint-Antoine, qui l'eut pour fondateur et ensuite pour pasteur, les trente-cinq premières années de son existence !

Cet ecclésiastique était actif et d'une belle piété.

laît accorder un si digne pasteur". Cependant l'abbé Petit avait manifesté par lettre en date du 7 précédent ne pas désirer devenir curé de Saint-Denis. Le 15 suivant, l'évêque écrit à l'abbé Gervaise qu'il a nommé M. Petit au poste de Repentigny. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — Bernard, dans le *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, IV., 193.

Il ne faut pas le juger par le seul travail qu'il a accompli à Saint-Denis ; il n'y fut que de passage et, d'ailleurs, quelles œuvres édifier avec une population dont il n'avait pas l'affection ?

A Saint-Antoine, il a exercé son influence dans toute son étendue. Aussi voyons le magnifique esprit chrétien qui a généralement animé ce petit peuple jusqu'à notre époque ; il date des commencements.

Dans son presbytère, ce prêtre ne restait pas oisif ; à la prière il joignait volontiers l'étude. Aussi à sa mort son exécuteur testamentaire offrait-il en vente parmi ses biens " une très belle bibliothèque de différents livres " (1).

Mais, en 1785, l'excellent curé atteignait au soir de sa vie. Il avait bravement supporté le poids du jour ; maintenant l'âge et la maladie le forçaient à la retraite. Pour cette éventualité, il s'était assuré une maison privée en haut de la rivière, à la distance d'à peu près un mille de son village. C'est là que, l'automne arrivé, il se retira pour attendre les années éternelles. Muni de tous les sacrements des mourants, il en partait pour aller recevoir là-haut sa couronne de bon et fidèle serviteur, le 5 mai 1787. Le surlendemain, il était inhumé avec grande pompe sous les dalles du sanctuaire de son église de Saint-Antoine, où ses restes continuent de reposer.

La population de Saint-Denis assistait nombreuse aux funérailles, voulant payer son tribut de reconnaissance. Que n'avait pas, en effet, exécuté M. Gervaise pour les Dyonisiens pendant les quatorze ans qu'il desservit cette paroisse !

Son règne égala presque en longueur celui du

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, à Saint-Antoine.—Plusieurs de ces livres ont été achetés par l'abbé Cherrier.

premier curé. S'il n'a pas été sur les lieux comme lui pour y déployer plus de travail, il y a connu des heures encore plus difficiles. Peut-être faudrait-il lui attribuer plus d'œuvres qu'à M. Fricet sur la plage dyonisienne ?



CHAPITRE XVI

**Le deuxième curé de Saint-Denis : l'abbé Cherrier.
Sa naissance, sa jeunesse et son arrivée dans
la localité. Le prêtre et le temporel dans
une paroisse. Esprit d'ordre du
nouveau titulaire. 1769.**

L'abbé Cherrier n'avait que vingt-quatre ans, lorsqu'il reçut sa nomination à la desserte de Saint-Denis.

Né à Longueuil, le 15 janvier 1745, il fut baptisé le lendemain par son grand-oncle Isambart (1), curé de l'endroit. Adrien Préfontaine fut son parrain, et son aïeule maternelle, Charlotte Bougret, sa marraine. Le nom de François, qu'on lui donna alors (2), lui permit plus tard de choisir le pauvre d'Assise pour modèle et protecteur.

(1) — L'abbé Joseph Isambart, Sulpicien, né au Mans en France, était arrivé au Canada, le 4 juillet 1717. Après avoir été ordonné le 15 août suivant, il fut curé de Longueuil depuis 1720 jusqu'à sa mort en 1763. Il est décédé chez les Sœurs Grises de Montréal, le 14 déc. de cette dernière année, et a été inhumé à Longueuil. Tanguay, *Rép. gén. du clergé canadien*, 95; Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*, 255.

(2) — Voici le texte de son acte de baptême, copié dans les *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Longueuil* : " L'an de Notre-Seigneur, mil sept cent quarante cinq et le seizième de janvier, a été baptisé François, né d'hier au soir du légitime mariage de Pierre-François Cherrier, négociant de cette paroisse, et de Marie Dubuc. Les parrain et marraine ont été : Adrien Fournier dit Préfontaine et Charlotte Bougret, grand'mère de l'enfant, lesquels ont déclaré ne savoir signer. Le père a signé avec nous. (Signé) J. Isambart, p. c. de Longueuil".

Dieu avait doué l'enfant de très heureuses dispositions et l'avait placé dans un milieu des plus favorables à leur développement. Combien se réjouirent ses parents à le voir, dès son bas âge, admirablement profiter de leurs leçons ! De l'école paternelle il entra à celle du presbytère, où, aux éléments de la langue française, il joignit bientôt ceux du latin. On avait vite constaté toute la vivacité de son intelligence et la sûreté de son jugement. C'est au collège de Québec qu'on décida de le confier pour achever le travail de sa formation. Impossible, au reste, d'opter pour une autre maison de haute instruction, quoique celle-ci fût à une distance considérable ; on ne connaissait qu'elle en Canada. De Longueuil à la capitale, il y avait loin surtout pour un enfant qui ne s'était jamais séparé de sa famille. Néanmoins François, dont les quinze ans étaient accomplis, se soumit volontiers au sacrifice demandé. Peut-être lui avait-on soufflé pour l'encourager que c'était l'unique voie à suivre afin de devenir prêtre à l'instar de son grand-oncle.

Le jeune écolier, en débarquant à Québec, n'y trouva que les ruines amoncelées durant le désastreux siège de 1759 par les Anglais (1). Partout, au collège comme ailleurs, on mettait de l'ardeur à les relever. Les élèves, un moment dispersés, revenaient, et les plus habiles et dévoués maîtres de la jeunesse canadienne reprenaient la besogne avec un nouveau courage. Le brillant petit paroissien de Longueuil, qui avait fait concevoir les plus belles espérances

(1) — Le 5 nov. 1759, Mgr Pontbriand écrivait dans un mémoire adressé à la cour de Paris : " Québec a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; 180 maisons ont été incendiées par des pots-à-feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes. Les murs de 6 pieds n'ont pas résisté . . . Dans le séminaire, il ne reste de logeable que la cuisine". Têtu, *Les évêques de Québec*, 251 à 254.

quand il était à sa classe privée, ne manqua pas de bénéficier largement de cette renaissance. Les premières nouvelles qu'il adressa à ses parents furent donc pour eux des plus consolantes. Il pouvait bien leur parler de ses légers ennuis, mais il devait avant tout les entretenir de ses succès et encore plus de ceux sur lesquels il comptait.

Ces derniers n'ont pas trompé son attente. Non seulement ses études furent des plus fortes, mais il emprunta à ses directeurs cette agréable éducation française, qui l'a toujours distingué par la suite ; le cœur fut façonné à l'égal de l'esprit. Sa philosophie terminée, toutes les carrières semblaient sourire à l'écolier finissant. Toutefois une seule l'attirait : celle du sacerdoce. Après les vacances de 1766, il retourna à Québec, mais en qualité de clerc. Le 17 décembre suivant, il fut tonsuré, et deux jours plus tard il recevait les ordres moindres. Le sous-diaconat lui fut conféré le 13 juin 1767, et le diaconat, le 28 juin 1768.

Pendant sa cléricature, il joignit à ses études théologiques les offices de régent et de professeur au milieu de ses anciens condisciples.

Les jours de l'initiation furent laborieux, mais non sans profit pour le lévite. Il y acquérait pratiquement autant que théoriquement l'art si difficile de conduire les hommes. Sans cesse appliqué à ses devoirs, il fournissait la pleine mesure des dons que Dieu lui avait départis. Mgr Briand remarquait sa manière d'agir et c'est probablement ce qui le déterminait plus tard à le nommer encore si jeune au poste important de Saint-Denis. D'ailleurs l'évêque n'avait pas attendu ce moment pour lui témoigner et sa confiance et son affection, ainsi que le démontrent les

remerciements réitérés de celui qui en était l'objet (1).

C'est le 20 mai 1769, durant le beau mois de Marie, que le vertueux aspirant à la prêtrise fut appelé au pied de l'autel du séminaire pour être marqué de l'onction sacerdotale (2). Cette ordination était un peu anticipée à cause du besoin où se trouvait le grand-vicaire Marchand, curé de Boucherville, devenu incapable de vaquer seul à son ministère. Le nouveau prêtre lui fut aussitôt accordé comme auxiliaire. Inutile de dire que ce dernier tombait à excellente école ; le vieux pasteur comptait alors soixante-deux ans d'âge et dirigeait la même paroisse depuis trente-quatre ans (3). C'est de ce vicariat, occupé cinq mois seulement, que l'abbé Cherrier passa à Saint-Denis, le 6 novembre 1769.

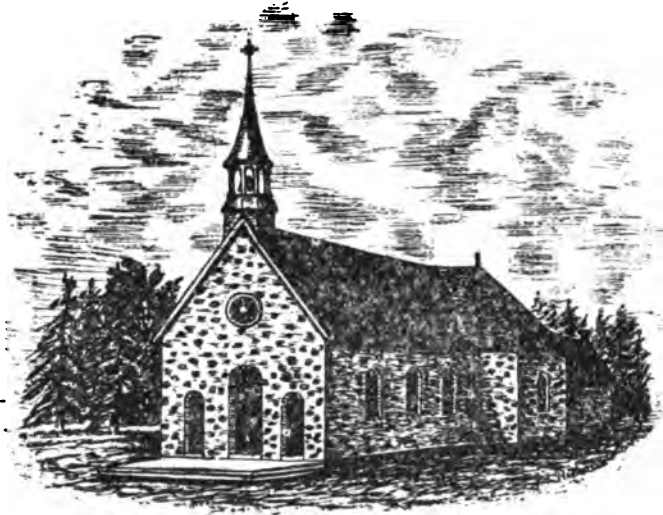
Le lendemain, il se révélait tout entier dans une note adressée à Mgr Briand : " J'ai reçu vos ordres ces jours derniers, lui écrit-il, et je suis rendu d'hier au lieu de ma mission ; je n'y suis qu'en tremblant, mais pourtant avec confiance, parce que vous m'y avez envoyé (4). C'est ainsi que les pensées de la foi ont constamment relevé cette profonde défiance qu'il avait de lui-même.

(1) — Dès son arrivée à Saint-Denis, le 6 nov. 1769, l'abbé Cherrier écrit à Mgr Briand : " Je crois que la plus grande marque de reconnaissance que vous attendez de ma part pour ce bienfait et tant d'autres que j'ai reçus de votre bonté, et de l'amitié tendre dont vous m'avez honoré jusqu'ici, vous l'attendez de mon exactitude à remplir dignement les fonctions de mon ministère ". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(2) — Il a reçu tous ses ordres des mains de Mgr Briand, à Québec. Il a été tonsuré, fait sous-diacre et consacré prêtre au séminaire ; il fut minoré au collège et fait diacre à l'Hôtel-Dieu. *Archives de l'archevêché de Québec.*

(3) — Tanguay, *Rép. gén. du clergé canadien*, 108 ; Lalonde, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 111.

(4) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*



Deuxième église de S.-Denis (Page 411).



L'abbé Cherrier, 2^e curé de S.-Denis (Page 136).



A cette époque, les curés en Canada n'étaient pas seulement préposés au spirituel de leurs paroisses, mais au temporel également. Après la guerre de Cession, toute l'administration du pays était devenue anglaise; le peuple canadien n'y comprenait rien. Aussi s'était-il pressé plus que jamais autour de son clergé, il s'était jeté dans ses bras comme dans ceux d'une mère, et il doit son salut à cette confiance entière. Se présentait-il pour lui quelque chose d'important, il consultait le prêtre; en s'isolant ainsi de ses nouveaux maîtres, il a pu conserver sa foi et par suite tout ce qu'il possédait de plus précieux.

A Saint-Denis, M. Cherrier comprit l'étendue de son rôle et le joua avec tout le soin requis.

Sous M. Frichet, les relations entre paroissiens et pasteur avaient été en souffrance à cause des infirmités de ce dernier, mais elles allaient reprendre plus intimes et plus actives que jamais.

D'ailleurs dans toutes les fondations de paroisse, il s'établit toujours une union plus étroite entre celui qui effectivement doit être le père et ceux qui sont ses enfants. Alors on a plus besoin de son chef et on le suit mieux. Il en est ainsi tant que l'ennemi jaloux de tout bonheur ne vient pas y semer la zizanie. Ce jour arrive malheureusement trop vite.

Donc le nouveau curé de Saint-Denis fut obligé de se charger d'une foule de détails étrangers à son ministère proprement dit. La localité était encore loin d'être sortie des difficultés de ses débuts et elle voulait autant que possible ne pas recourir aux Anglais.

M. Cherrier fut ainsi tour à tour avocat, notaire, juge et officier public, tout cela pour exempter des dépenses, des voyages et maints autres désagréments à ses paroissiens.

On a taxé ce prêtre d'aristocratie. Il faut s'entendre sur ce mot. Si l'on prétend affirmer par là qu'il se tenait dans des sphères peu accessibles à ses ouailles, qu'il ne recherchait que le grand monde, on se trompe étrangement. Si l'on veut seulement faire comprendre ainsi qu'il était toujours digne, ne s'amusant que sérieusement avec ses gens, se montrant supérieur à eux autant par ses vertus que par ses capacités, à la bonne heure, le terme est exact.

L'abbé Cherrier était la personnification du curé modèle, toujours affable, dévoué, et d'une autorité qui n'éloigne pas. Tous arrivaient aisément auprès de lui ; il allait même fréquemment au-devant de la brebis à qui il désirait du bien. Mais son ministère fini auprès des hommes, il savait se retirer pour prier, étudier, réfléchir (1). Les hauts personnages, avec lesquels les siens le mettaient en rapports d'amitié ou de parenté, ne lui enlevaient rien de la douce charité qu'il devait au plus petit des fidèles confiés à ses soins.

A Saint-Denis, on aime encore à consulter le prêtre sur ses affaires même temporelles. On sait que c'est réellement là un homme de conseil, aussi désintéressé qu'ordinairement éclairé. Et qui viendra dire qu'en cela on a tort, si ce n'est un adversaire (2).

Dans la paroisse, M. Cherrier ne tarda pas à fournir la preuve que l'esprit d'ordre était une de ses qualités maîtresses. Grâce à elle toutes les parties de l'administration reçurent son attention, les finances de la fabrique les premières, pour la décharge de l'abbé

(1) — " Un curé ? C'est un bienveillant intermédiaire entre Dieu et les hommes, par état et par profession. Il prie pour ceux qui ne prient pas, pense pour ceux qui n'ont pas le temps de penser ". *Le monde illustré*, de Montréal, XIV, 707.

(2) — Au cours d'une démonstration en l'honneur de M. le curé Gingras, au Château-Richer, en 1897, on chanta les couplets suivants,

Gervaise au plus tôt. Dès le 11 février 1770, il convoqua l'assemblée dans laquelle il était rendu compte des argents perçus et dépensés pour la construction de l'église. Le curé de Saint-Antoine était présent ainsi que la plupart des francs-tenanciers de la paroisse. Ce jour-là, le jeune prêtre prenait seul la gestion des affaires à la satisfaction de tous ; il venait, en réalité, de s'affirmer administrateur financier digne de la plus entière confiance. En effet, les arrérages furent bientôt collectés, et la suite des remboursements continua à rentrer avec régularité, si bien que quand la répartition fut échue elle était entièrement close, en 1774.

Maintenant qu'il connaissait ce que devait sa

qui, composés pour la circonstance, résument parfaitement ce qu'est et ce qu'a été le prêtre pour le peuple canadien :

Refrain. { Bénissons à jamais (bis)
 { Le clergé dans ses bienfaits.

C'est lui qui nous éclaire
Dans le chemin du ciel,
C'est lui qui change en miel
Les chagrins de la terre.

Ici, loin de la France,
C'est lui qui nous guida :
Il fit du Canada
Un pays d'espérance.

Il resta dans l'épreuve,
Près de notre berceau,
Gardant notre drapeau
Libre près du grand fleuve.

Ferme devant nos maîtres,
Il a pour nous lutté,
Et notre liberté,
Nous la devons aux prêtres !

Journal des campagnes, de Québec, 7 août 1898.

fabrique, il entreprit de savoir ce qu'elle possédait et ce fut l'objet d'un inventaire rempli de détails. Le résultat fut qu'il y avait un beau vaisseau d'église inachevé à l'intérieur, un bon presbytère, mais une grande pénurie d'ornements pour le culte.

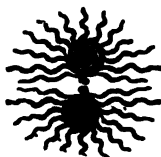
A partir de ce moment, il s'efforça de combler les lacunes en cherchant à terminer l'église et à la pourvoir du nécessaire pour la solennité du service divin. Avec les nombreux dons qu'il sut attirer à la fabrique, ce fut splendidement exécuté dans l'espace d'environ dix ans.

Au milieu du travail des comptes et de l'inventaire, M. Cherrier avait parcouru toute sa paroisse, lié connaissance avec son monde et compilé un recensement minutieux.

L'esprit d'ordre tenait à son caractère. Cette qualité innée, il l'a cultivée avec amour. Elle se retrouve partout sous ses pas pour la gloire de Dieu, l'avantage du prochain et son propre bénéfice. S'il a dressé une table de tous ses registres de baptêmes, mariages et sépultures, s'il a eu le courage d'en copier quatre années à Saint-Antoine pour les ajouter aux siens et les rendre complets (1), c'est cette même qualité qui l'y a poussé ;

(1) — Aujourd'hui les registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis forment 16 grands volumes. Le premier s'étend depuis l'origine jusqu'en 1754, mais il n'est en réalité qu'une réunion de différents petits cahiers au défaut de celui qui avait été ouvert pour Saint-Denis et que l'abbé Gervaise a apporté à Saint-Antoine en allant y établir domicile. Celui-ci a continué à s'en servir pour les actes de Saint-Antoine et l'a fait ainsi le premier de cette dernière paroisse. C'est ainsi que Saint-Antoine possède des registres qui lui sont antérieurs de 10 ans. Saint-Denis n'en a eu que les duplicata jusqu'en 1750. Mais, après cette année, tout manque pendant près de 4 ans (3 ans et 9 mois) ; c'est la partie que l'abbé Cherrier a copiée. Le cahier de 1753-1754 achève de composer le premier registre dyonisien en question. Le troisième registre a été interrompu à la page 171 par ordre du gouverneur Haldimand, en date du 12 avril 1785, enjoignant qu'à partir

elle l'a porté également à les relier avec soin pour leur conservation.



du premier janvier suivant, chaque année ait son cahier séparément ; cette ordonnance fit rédiger 10 petits cahiers annuels, dont la réunion forme le quatrième registre ; en même temps, elle inaugura l'obligation de parapher les cahiers dans la manière actuelle. Auparavant, la plupart du temps, les curés authentiquaient eux-mêmes leurs registres.



CHAPITRE XVII

Nouvelles familles dyonisiennes : Gadbois, Goulet, Guertin, Brodeur, Archambault, Vigeant, Martin, Maillet, Girard, Richer, Lussier, Plante, Garriépy, Courtemanche, Bélanger, et Allard. Leur origine et leur descendance. 1770-1905.

Le recensement de l'abbé Cherrier, en 1770, accusa l'arrivée de nombreuses familles dans la paroisse. Installées à côté des anciennes, elles en furent les dignes émules. Si elles ne méritent pas autant que les premières le titre de pionnières, elles ne cueillirent pas moins une large part de leurs inconvénients de toutes sortes. Que de terres encore entièrement boisées elles ouvrirent ! Les unes après les autres, elles se sont présentées, de 1740 à 1770, venant un peu de chacun des points de la province. Ces familles sont entre autres celles de Gadbois, de Goulet, de Guertin, de Brodeur, d'Archambault, de Vigeant, de Martin, de Maillet, de Girard, de Richer, de Lussier, de Plante, de Gariépy, de Courtemanche, de Bélanger et d'Allard. Moins la famille Maillet, chacune d'elles a encore des membres dans la localité.

Nous rencontrons les Gadbois à Saint-Denis au lendemain de l'ouverture de la chapelle. L'ancêtre était originaire de Bruxelles en Brabant, dans les Flandres

françaises (1), où d'après la chanson (2) aurait été rencontré jadis le Juif errant. C'est peut-être ce souvenir, qui a donné à un des descendants de la famille le désir d'aller tenter fortune dans la Californie aux temps si florissants de ce pays. Dans tous les cas, vers 1850, ce que l'on racontait de la contrée aurifère n'était rien moins qu'éblouissant surtout pour la jeunesse. Thomas Gadbois décida de partir avec un petit groupe de vingt-cinq à trente parents et amis. Ils s'achetèrent quatre ou cinq paires de bœufs et se mirent en route, chargés de vivres pour le voyage. C'étaient les premiers aventuriers qui s'envolaient de la vallée du Richelieu vers les si lointains rivages ; bien d'autres les ont imités plus tard. Ce que cette avant-garde eut à souffrir pour atteindre son but ne pouvait se narrer que par elle-même. Elle ouvrit des chemins à travers la forêt, construisit des radeaux pour traverser certains cours d'eau et se perdit fréquemment. Une fois même, Thomas Gadbois, remplissant l'office d'éclaireur, fut treize jours sans se retrouver et sans prendre de nourriture ; et n'eussent été les Sauvages, il serait mort d'inanition. Après cinq ou six années d'absence, il est revenu riche de dix mille piastres. Mais son décès suivit son retour de trop près pour qu'il pût jouir du fruit de ses sacrifices (3). Quant à son ancêtre, Joseph Vandandaigue, venu d'Europe à Québec vers 1675, il n'a pas été heureux au même point pour entasser des biens, si l'on en croit la tradition. Assez mauvais menuisier, il se serait même

(1) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(2) — Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, 132.

(3) — Thomas Gadbois était frère d'André, établi à Saint-Barnabé-sur-Yamaska, et de François, carrossier de Saint-Denis. Sa femme, pendant son absence, était demeurée dans la paroisse. On rapporte qu'à son retour il succomba aux fièvres jaunes.

attiré le sobriquet de Gâte-bois (1). Quoi qu'il en soit, il est l'unique père de tous les Vandandaigue et Gadbois du Canada; il a fini sa carrière à Québec. Son fils Claude a eu plusieurs enfants, dont André et Pierre se sont établis à Saint-Antoine-sur-Richelieu et Claude à Saint-Denis; celui-ci était alors nouvellement marié avec Elizabeth Hogue, jeune fille de treize ans. Ces deux époux sont les aïeux de tous les Gadbois actuels de la localité (2). C'est leur aîné qui a reçu les honneurs du premier baptême et de la première sépulture enregistrés à Saint-Denis (3).

Les Goulet, originaires de France, étaient déjà anciens de près d'un siècle dans le district de Québec (4), lorsque l'un des leurs monta le Richelieu pour se fixer dans la paroisse, en 1743. Celui-ci, nommé Jacques et marié avec Josephite Normand, arrivait directement de la Pointe-aux-Trembles, près des Grondines. A Saint-Denis, grâce à son instruction il en a été l'un des notables. En plusieurs occasions, on le voit prendre part aux affaires de la fabrique et en signer les actes. Il s'est particulièrement occupé de la construction de la deuxième église en qualité de député et de syndic. Son fils Louis, quoique ne sachant pas écrire, fut néanmoins bailli, puis lieutenant et capitaine de milice (5). Six de cette famille, y compris le

(1) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(2) — Tous les Gadbois, de Saint-Denis, ne sont plus groupés que sous deux chefs : Ephrem et Dame Paul.

(3) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, aux dates du 7 et du 17 novembre 1741.

(4) — Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

(5) — Il agit comme coroner à l'occasion d'un suicide au IV rang, le premier octobre 1781. Auparavant, le 20 nov. 1773, il avait constaté comme bailli le décès de son co-paroissien, Louis Denis, gelé à mort dans la *grande savane* (aujourd'hui sur le territoire de La Présentation).

premier ancêtre en 1766, ont été marguilliers (1). Aujourd'hui la descendance ne comprend plus dans la paroisse que vingt-trois membres, groupés sous trois chefs : Toussaint, Joseph et Osias.

Après les Gadbois et les Goulet, ce fut le tour des Guertin, arrivés au Canada, vers 1657, et à Saint-Denis, en 1745. Le premier ancêtre de cette famille en Amérique était du village de Daumeray en Anjou, France, et sabotier de sa profession. C'est ce qui l'a fait surnommer Le Sabotier sur nos rives, quoiqu'il fût devenu cultivateur dans les environs de Montréal. Mais il n'a transmis son sobriquet à aucun de ses descendants. Il était marié avec Elizabeth Lecamus, jeune Parisienne, fille de médecin ; celle-ci n'avait que quatorze ans lorsqu'il l'épousa à Montréal, le 26 janvier 1659 (2). A son fils Paul revient l'honneur d'avoir implanté la famille à Saint-Denis, où il est mort en 1775, à l'âge de soixante-quinze ans. Sa postérité dans la paroisse a fourni un prêtre, l'abbé Ludger, curé de Saint-Liboire, plusieurs religieuses, un centenaire du nom de Louis, décédé à cent-deux ans, en 1880, et deux marguilliers : Louis, en 1821, et Edouard, en 1869. La famille, qui avait quatre chefs en 1801, en compte cinq actuellement : Amédée, Louis, George, et Dames Noël et Frédéric.

Les Brodeur, venant du même côté que les Guertin, les ont presque accompagnés sur la plage dyonisienne ; ils étaient de Varennes, la patrie des pionniers Bousquet, Laperle et Messier. C'est là que

(1) — Les Goulet, marguilliers de Saint-Denis, ont été : Jacques, en 1766 ; Pierre, en 1784 ; Louis, en 1788 ; François, en 1822 ; Charles, en 1831 ; et Louis, en 1863.

(2) — Tanguay, *Dictionnaire gén.*, I, 288 ; IV, 403.

s'était fixé leur ancêtre vers 1676, à son arrivée de Niel, humble localité du Poitou, en France. Son petit-fils Ignace, surnommé Lamy et souvent dit Lebrodeur, fut le premier de ses descendants à Saint-Denis. On l'y remarque peu après son mariage avec Rénée Laverdure, le 24 novembre 1746 (1) ; son cousin Joseph l'a suivi de près. Depuis lors, on a toujours compté des membres de cette famille dans la paroisse, quoiqu'en petit nombre. Deux d'entre eux ont occupé le banc de l'œuvre : Joseph, en 1764, et Ignace, en 1771. D'autres se mêlèrent activement à la guerre de 1812 et aux troubles de 1837. Aujourd'hui ils ne sont plus que dix, sous deux seuls chefs : George et Nazaire.

Les Archambault canadiens sont devenus légion, bien qu'ils descendent tous d'un chef unique (2). Il s'agit de Jacques, venu de Dompierre-sur-mer en Anis, France (3), l'an 1645. Cet ancêtre, après avoir fait un stage de cinq ans à Québec, s'est définitivement installé à Montréal, dont il a été l'un des héros, surtout l'un de ses excellents chrétiens des temps héroïques. L'abbé Faillon, dans son " Histoire de la colonie française en Canada " (4), parle de son dévouement avec éloge. Ce sont ses arrière-petits-fils : Pierre, Joseph, François et Jean, qui vinrent sur les bords du Richelieu réclamer dans la forêt la part de leur famille. Ils commencèrent par se fixer sur le territoire de Saint-Antoine, d'où vers 1750 quelques-uns traversèrent sur l'autre rive. Leur nombreuse descendance est maintenant un arbre vigou-

(1) — Tanguay, *Dict. général*..

(2) — Archambault, *Généalogie de la famille Archambault*, pages XII et XIII.

(3) — Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada*, II.

(4) — III, 18 et 19.

reux qui couvre de ses rameaux les deux côtés de la rivière. A Saint-Denis, elle occupe le premier rang parmi les familles avec ses cent-vingt-deux individus répartis sous rien moins que vingt-cinq chefs différents (1). Elle a fourni plusieurs religieuses, entre autres, une supérieure générale aux Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe (2), et un prêtre dans la personne de l'abbé Napoléon (3), ordonné par Mgr Racicot dans la cathédrale de Montréal, le 23 décembre 1905. Dans les limites de la paroisse, elle a compté des instituteurs, un maire, des *patriotes* de 1837, des membres de divers corps de métier, particulièrement un propriétaire de scierie, et six marguilliers : Jean, en 1754 ; Toussaint, en 1852 ; Jean, en 1859 ; Eustache, en 1867 ; François-Xavier, en 1868 ; et Jean-Baptiste, en 1895.

(1) — Les chefs actuels de la famille Archambault à Saint-Denis sont : François, Jean, Théodore, Magloire, Jacob, Elie, Avellin, Xiste, 2 Alphonse, Louis, Henri, Janvier, 2 Joseph, Avila, François-Xavier, Wilfrid, Dosithée, et 2 Dames Joseph, ainsi que Dames Pascal, Adjueteur, Olivier et Lévi.

(2) — Voici la généalogie complète de Mère Archambault, depuis l'arrivée de sa famille en Canada : I—Jacques, marié avec Françoise Toureau, de Montréal ; II—Laurent, marié avec Catherine Marchand, de la Pointe-aux-Trembles, près Montréal ; III—Pierre, marié avec Marie Lacombe, de la Pointe-aux-Trembles ; elle-même est allée mourir à Saint-Antoine ; IV—Jean, marié avec Marguerite Hogue, de Saint-Antoine ; V—Jean, marié avec Françoise Bousquet à Saint-Denis en 1761, s'établit en haut du Bord-de-l'eau, où a vécu sa descendance jusqu'à ces années dernières ; c'est son arrière-petit-fils Louis, mentionné plus bas, qui vient de quitter la propriété pour séjourner au village ; VI—Jean, marié avec Marie-Louise Allard, à Saint-Denis, en 1782 ; VII—Toussaint, marié avec Monique Langevin, de Saint-Marc, posséda assez la confiance de ses amis pour être préposé à la garde de l'eau-de-vie dans la distillerie de Saint-Denis, lors de la bataille de 1837 ; VIII—Louis, ancien président des commissaires d'écoles de la campagne ; Joseph, ancien maire de Saint-Denis ; Mère Archambault, supérieure générale des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe.

3) — Voici la généalogie de l'abbé Napoléon Archambault. Les

Les Vigeant sont à peu près du même âge que les précédents dans la localité dyonisienne. Florentin, qui les y introduisit, était fils de Jean Vigeant-Larose-dit-Taupier, venu de Monlieu en Saintonge, France, vers 1710, et établi définitivement à Chambly. A l'âge de quarante-un ans, celui-ci avait été épouser à Laprairie Marie-Anne Olivier, âgée de dix-neuf ans (1). Ses descendants se sont ensuite divisés en deux branches, dont l'une prit le nom de Vigeant et l'autre celui de Taupier. Florentin, qui se maria avec Josephte Archambault, de Saint-Antoine, en 1751, était un homme intelligent, que la fortune combla de ses faveurs. Il a été marguillier, en 1760, et syndic pour la construction de la seconde église, en 1764. Cette dernière année, il achetait, pour la somme de deux-cent-vingt piastres environ, la terre que le seigneur avait jadis donnée à la fabrique près de la route Goddu, et y bâtissait une solide et vaste maison de pierre, qui a subsisté sans modification jusqu'à notre temps, avec ses nombreuses et massives cheminées. Elle était très longue, basse et à couvertures prolongées. Ce fut un des monuments de l'époque ; il est tombé sous le pique du démolisseur, il n'y a pas longtemps. En 1801, le constructeur, âgé de soixante-dix ans et veuf, y vivait tranquille avec son fils et rentier, Florentin, lui-même âgé de quarante-quatre ans. Au troisième rang, celui-ci avait établi son fils, un autre Florentin, âgé de vingt-trois ans,

trois premières générations sont les mêmes que celles de Mère Archambault. IV—Pierre, marié avec Agathe Forget, à Lachenaie, en 1733 ; V—Pierre, marié avec Suzanne-Isabelle Dumontel, à Saint-Antoine, en 1762 ; VI—Jean-Baptiste, marié avec Thérèse Petit, à Saint-Denis, en 1822 ; VIII—Jean-Baptiste, marié avec sa cousine Christine Archambault, à Saint-Denis, en 1860 ; IX—L'abbé Napoléon ; Arthur, Joseph et Hubert.

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*

marié et père d'un autre petit Florentin d'un an. En sorte qu'alors il y avait dans la paroisse quatre générations s'appelant Florentin. Ce prénom était en honneur dans la famille pour l'aîné, et il y en aura encore un cinquième avant d'en arriver à Amédée, aujourd'hui le seul chef de cette famille à Saint-Denis. Quand Florentin II vit partir son fils Ambroise pour s'établir à Chambly, on rapporte qu'il était assez à l'aise pour lui mesurer en cette occasion un demi-minot d'or et d'argent sonnante. Le papier-monnaie était alors peu connu et chacun tenait sa propre banque en cachant ses espèces encombrantes en quelque coin secret surtout de la cave. C'est le souvenir de ces enfouissements qui a donné naissance aux persistants et assez récents chercheurs de trésors. Le village de Saint-Denis a eu le sien, que tout le monde se rappelle. Cette abondance de biens, que possédait Florentin II, le mit un hiver à l'abri des inconvénients d'une disette et fut cause d'un joli incident. Une famille, moins bien partagée, vint un jour crier famine à sa porte. Mais, par excès de prudence, le propriétaire crut devoir refuser. La femme, plus généreuse, monta au grenier, en l'absence de son mari, et donna un demi-minot de blé. Quand celui-ci descendit son blé pour le faire moudre, chose étonnante ! il n'y trouva rien qui manquât ; Dieu avait récompensé la charité de sa servante.

La famille Martin est originaire de l'île d'Oléron, sur les côtes de France. L'ancêtre Pierre en émigra avec son épouse à Québec dans les commencements de la colonie. Son fils s'avança jusqu'à Boucherville et son petit-fils Antoine s'établit à Saint-Ours (1). C'est de cette dernière place que ses

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*

arrière-petits-fils Jean, Louis et Antoine vinrent demander leur part de terre à Saint-Denis. Jean fut marguillier, vers 1752, et Louis, en 1783 ; quant à Antoine, il était choisi comme syndic pour la construction de la deuxième église, en 1764. Leurs descendants se sont toujours maintenus sous trois ou quatre chefs seulement dans la paroisse. Aujourd'hui ce sont : Joseph et deux Augustin, tons cultivateurs au quatrième rang. Un des leurs, Joseph, est mort étudiant en théologie, l'an 1888 ; il a été inhumé à l'ombre du clocher natal, le 31 décembre de cette même année.

Les Maillet, aujourd'hui disparus de la paroisse, n'y ont pas moins fait un séjour de plus d'un siècle et quart. Joseph et Augustin, qui les premiers de cette famille foulèrent son sol en 1754, étaient fils de Pierre, ancien citoyen de la ville de Paris, venu à Montréal, vers 1685 (1). Joseph est le père du bedeau Amable, et de Jean-Baptiste ; celui-ci fut l'aïeul du fameux *patriote* Jean-Baptiste (2), dont il sera question au cours des troubles de 1837. Joseph-Raphaël Maillet, tailleur à Saint-Dominique-de-Bagot, est le petit-fils de ce dernier.

Le premier Girard (3), qui aborda de France au Canada, était natif d'Evreux, dans le Perche. Il s'est établi à Québec (4), d'où partirent ses deux arrière-petits-fils Antoine et Joseph, en 1756 et 1765, pour se fixer à Saint-Denis. Antoine

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(2) — Le *patriote* Jean-Baptiste Maillet est mort de "commotion de cerveau", à Saint-Denis, le 31 janvier 1866, à l'âge de 64 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

(3) — La famille portait autrefois le nom de Girardin aussi bien que celui de Girard.

(4) — Tanguay, *Dict. gén.*.

était menuisier, et, comme tel, put se charger de l'entreprise du bois de la deuxième église. Le second, étant forgeron, arriva assez tôt pour doter le même temple de son originale balustrade de "cercles de tonnes". En mariages, celui-ci n'a guère été plus heureux, puisqu'il fut obligé d'en contracter quatre pour avoir enfin une femme qui lui fermât les yeux. Actuellement leurs descendants, au nombre de vingt-trois à Saint-Denis, vivent tous au quatrième rang sous cinq chefs : Joseph, Isidore, Toussaint, et Dames Amable et Joseph.

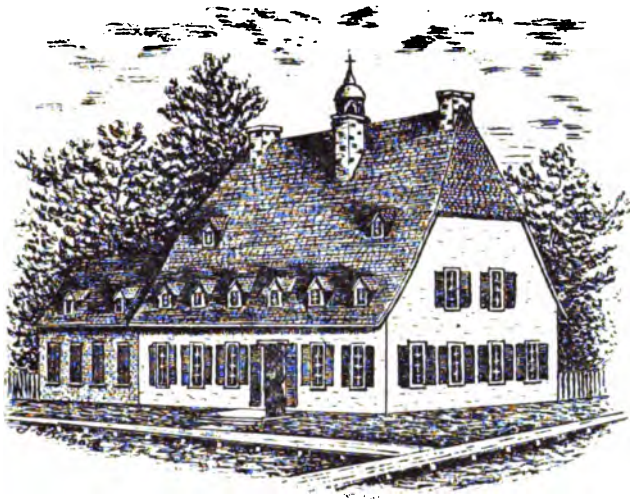
Tous les Richer et Lafèche du Canada, ainsi que ceux de la Nouvelle-Angleterre, ont pour commun ancêtre Pierre Richer-dit-Lafèche. Au moment de son départ pour l'Amérique, ses parents demeuraient à Toversé, près d'Angers (1), mais lui-même séjournait dans la ville de La Flèche, où il était né ; c'est ce qui lui valut son sobriquet. Il arriva à Québec vers 1670 (2). Après s'y être acclimaté au pays pendant dix ans, il s'en alla planter sa tente à La Pérade. Il y est décédé, l'an 1722, à l'âge de soixante-dix-sept ans (3). Parmi ses enfants sont : Michel, trisaïeul de Mgr Lafèche (4), évêque des Trois-Rivières, et Pierre, père de tous les Richer, de Saint-Denis. Trois des fils de ce dernier sont venus faire souche dans la paroisse dyonisienne : Charles et Louis, en 1760, au

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*.

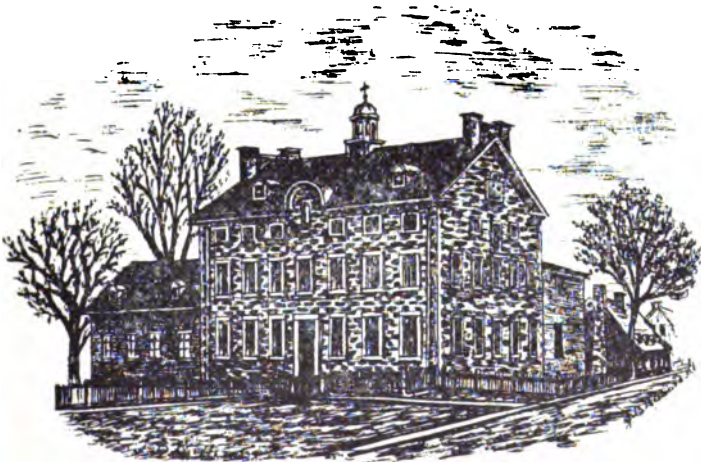
(2) — *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade*, 137 et 138.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(4) — Voici la lignée généalogique de Mgr Lafèche : I—Pierre Richer-Lafèche, marié avec Catherine Durand ; celle-ci originaire de Paris ; II—Michel, marié avec Catherine Pilote ; III—Joseph, marié avec Marguerite Belair-Lupien ; IV—Modeste, marié avec Scholastique Gouin ; V—Louis, marié avec Marie-Anne Boisvert ; VI—Mgr Lafèche. *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade*, 168.



Le premier couvent de S.-Denis (Page 177).



Le couvent actuel (Page 178).



sortir de la guerre de Cession, et Pierre, dix ans plus tard. Au recensement de 1801, Pierre avait quatre-vingts ans, Charles soixante-douze ans ; Louis était décédé. C'est de Pierre et de Louis que descendent tous les Richer actuels de la localité, vivant sous quatre chefs : Alfred, George, Napoléon et Dame Misaël. Pierre était père d'Athanase, mort marguillier en charge, l'an 1803, et aïeul de Benjamin, ainsi que de Siméon. Benjamin a été promu sergent dans la compagnie du capitaine Olivier Chamard à Saint-Denis, en 1826, lieutenant du second bataillon de milice du Richelieu en 1845, et onze ans plus tard capitaine dans le même corps militaire. Siméon est le père de Wilfrid, qui fut jadis gros commerçant de grain, maire trois ans, et syndic pour la construction du presbytère actuel. Quant à Louis, il est le bisaïeul des trois frères : Théodore, décédé avocat ; Alexis, officier de douanes à Montréal ; et Euclide (1), ancien zouave, créé chevalier de l'Ordre de Pie IX, et ci-devant maire de la cité de Saint-Hyacinthe, où il continue à tenir librairie en société avec son fils Jules.

Les Lussier, ou L'hussier, comme ont écrit quelques-uns d'entre eux, sont émigré de Paris au Canada, vers 1666. Quel changement ne dut pas trouver leur ancêtre Jacques, en passant de la grande ville sur les rives encore à peine hospitalières de notre beau fleuve Saint-Laurent ! Il le remonta cependant jusqu'à Boucherville, où il se fixa pour le reste de ses jours. Son fils

(1) — Voici la généalogie canadienne de M. Euclide Richer. La première génération est la même que celle de Mgr Lafleche. II—Pierre, marié avec Marguerite Hubert, puis avec Charlotte Hamel, de Saint-Denis ; III—Louis ; IV—Augustin, marié avec Geneviève Archambault, de Saint-Antoine ; V—Alexis, marié avec une dame Goddu, de Saint-Hyacinthe ; VI—M. Euclide Richer.

Christophes'en alla plus tard à Varennes (1) et son petit-fils du même nom, à Saint-Denis, en 1762. De son mariage avec Angélique Duhamel, celui-ci eut plusieurs enfants, entre autres : Jean-Baptiste, Joseph-Toussaint et Christophe. En 1801, ces fils, respectivement âgés de trente-sept, vingt-huit et vingt-sept ans, étaient tous mariés et établis, Jean-Baptiste à l'Amiot, Joseph-Toussaint au village et Christophe au quatrième rang, près de la route Yamaska, où avait vécu leur père ; ce dernier s'y était fait concéder sa terre par le seigneur, le 7 juin 1773. Jean-Baptiste, marié avec Marie Gaudette, fut le père de Jean-Baptiste et de Louis, fameux *patriotes* de 1837 ; Joseph-Toussaint fut bedeau ainsi que son fils Edouard ; Christophe est l'ancêtre de François-Xavier, marié avec Céline Gendron, et de Joseph, marié avec Hermine Bousquet. A son tour François-Xavier est le père d'Adolphe, clerc viateur, et son frère Joseph, celui d'Octavien et de Jean-Baptiste, aussi clercs viateurs, ainsi que d'Alexina, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame. Cette famille a compté sept marguilliers : Christophe, en 1772 ; Jean-Baptiste, en 1809 ; Christophe, en 1829 ; Jean-Baptiste, en 1858 ; François, en 1864 ; Jean-Baptiste, en 1865 ; et Narcisse, fils de Jean-Baptiste le *patriote*, en 1889. Aujourd'hui les soixante-huit personnes, qui la composent, sont rangées dans la paroisse sous treize chefs différents (2) : deux Joseph, Uldéric, Toussaint, deux Isidore, Napoléon, Jean-Baptiste, Victor, Hector, Narcisse, Pierre, et Dame Napoléon.

(1) — Tanguay, Dict. gén..

(2) — La famille Lussier est aujourd'hui la cinquième en nombre à Saint-Denis.

Les Plante, parfois dits aussi Laplante et Bonnier ou Baunier, ont pour premier ancêtre canadien Jacques, arrivé de France sur nos bords, vers 1712. Ce colon était alors marié avec Geneviève Mignerou. Il coula le reste de ses jours à Québec. Son fils Jacques remonta le fleuve jusqu'à Montréal (1), et son petit-fils, un autre Jacques (2), s'en vint à Saint-Denis, en 1762. L'année suivante, celui-ci y épousa Ursule Plouf. Ces deux époux vivaient encore en 1801 et étaient respectivement âgés de soixante-cinq et de cinquante-deux ans. La famille compte aujourd'hui dans la paroisse sept chefs : Edmour, trois François, Napoléon, Emile et Elphège.

François Gariépy, venu de la ville de Moutfort, en Gascogne, France, vers 1655, est l'ancêtre de tous les Gariépy canadiens. Après avoir épousé à Québec, en 1657, Jeanne Odin, jeune Parisienne de quatorze ans, il s'en alla vivre au Château-Richer. Deux de ses filles sont devenues religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Il est décédé à l'âge de soixante-seize ans, en 1706. Son fils François est parti pour La Pérade, où est également demeuré son petit-fils Charles, marié avec Louise Angers (3). Ce sont les deux fils de ce dernier, François et Charles qui ont amené la famille à Saint-Denis, en 1767 ; tous deux se sont fixés à l'Amyot. Le premier est le père des Gariépy du quatrième rang, et Charles, de ceux de l'Amyot. Celui-ci a été un homme d'une certaine importance. Le 13 mai 1749, le gouverneur, M. de La Gallisonnière, le nommait " lieutenant de la compagnie de milice de Sainte-Marie ". Sous le régime anglais, il

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(2) — Il a été marguillier à Saint-Denis, en 1773.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*, I et IV.

ne fut pas moins honoré de la confiance de ses supérieurs. Burton, préposé au gouvernement des Trois-Rivières, lui écrit, le 23 octobre 1760, que, comme " il est nécessaire d'établir des officiers de milice dans toutes les paroisses ", il se repose " sur la sage conduite, expérience et capacité du Sieur Charles Gariépy, ci-devant enseigne de milice pour sa Majesté très chrétienne dans la paroisse de Sainte-Marie, côte du nord ". Le 8 mai 1781, le colonel Neveu écrit de Montréal : " Le capitaine Louis Courtemanche accordera au Sieur Gariépy les mêmes prérogatives qu'aux autres officiers de sa compagnie en considération de sa . . . commission " du 23 octobre 1760. Il ne faut pas oublier que ce Charles Gariépy, marié à La Pérade en 1758, est le premier maître-chantre de Saint-Denis (1). De ses descendants, ainsi que de ceux de son frère, trois ont été marguilliers : Charles, en 1805 ; François, en 1816 ; et Louis, en 1857. Ils sont aujourd'hui rangés sous six chefs différents : Pierre, Paul, Ferdinand, Joseph, et Dames Toussaint et Edouard.

Les Courtemanche, du Canada, pour retrouver leur origine sur nos bords, doivent tous remonter à Antoine Courtemanche-dit-Jolicœur. Cet ancêtre n'avait que dix-huit ans, vers 1660, lorsqu'il arriva de Bannes, village du Maine français, à Montréal. Si jeune, il ne pouvait pas y avoir été attiré autrement que comme engagé des Associés de Villemarie. Il s'y mariait trois ans plus tard (2) avec Elizabeth Haguin, âgée

(1) — Le 16 avril 1791, il se donnait à rente à ses deux fils Charles et Timothée, leur passant sa terre de l'Amyot, dont chacun eut un arpent et demi par trente.

(2) — A ce mariage " fait et solennisé " à Montréal par le curé Souart, le 26 avril 1663, assistait M. de Maisonneuve, fondateur de la ville ; 12 signatures à l'acte. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de N.-D. de Montréal.*

de dix-sept ans. Une de ses filles, Elizabeth, se joignit à l'institut de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, sous le nom de Sœur Sainte-Claire (1). Quant à Antoine, frère de celle-ci, il quitta l'enceinte de la ville naissante de Montréal pour s'établir sur une terre de la Rivière-des-Prairies (2), où il éleva sa famille dans l'amour de l'agriculture. Ses cinq fils ayant un jour décidé de se faire colons sur les rives du Richelieu, le père n'en put retenir qu'un pour lui succéder sur son bien. Les quatre autres : Jacques (3), Jean-Baptiste, Antoine et Barthélemi, exécutèrent leur projet, vers 1735. M. de Contreccœur leur avait concédé volontiers sur la côte de Saint-Antoine 19 par 40 arpents, un peu plus bas que l'église actuelle (4). C'est de là que vers 1768 l'on vit traverser à Saint-Denis Louis et Jean-Marie, fils de Jacques, ainsi que Barthélemi, fils de Barthélemi. Le premier était potier et maçon, le second potier seulement, et le troi-

(1) — Cette religieuse a pris part aux travaux du petit couvent de la Nouvelle-Lorette, qui a existé au Sault-au-Récollet de 1696 à 1721. Beaubien, *Sault-au-Récollet*, 163.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*, I, 145.

(3) — Ce Jacques est le trisaïeul de l'abbé Joseph-Israël Courtemanche, décédé curé de Saint-Roch-de-Richelieu. Voici la généalogie complète de ce dernier au Canada : I—Antoine, marié avec Elizabeth Haguin ; fils de Pierre Courtemanche et de Marie Houdé ; II—Antoine, marié avec Marguerite Vaudry ; III—Jacques, marié avec Marie-Anne Migeon ; celle-ci fille de Daniel Migeon, sieur de La Gauchetière, de Montréal (Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, IV, 59) ; IV—François, marié d'abord avec Marguerite Durocher, puis avec Charlotte Bouvier ; V—Jean-Baptiste, marié d'abord avec Marguerite Bourret, puis avec Marguerite Saint-Onge ; VI—Narcisse, marié avec Angélique Gosselin ; VII—1.—Léandre, longtemps maître-chantre de l'église de Saint-Jude ; 2.—Adéline, marié avec Jean-Baptiste Allaire et mère de l'abbé J.-B.-A. Allaire, auteur de la présente monographie ; 3.—l'abbé Joseph-Israël ; 4.—Aurélien ; 5.—Marie, née le premier septembre 1850. Courtemanche, *Histoire de la famille Courtemanche*, 11 à 53.

(4) — Courtemanche, *Histoire de la famille Courtemanche*, 19 à 21.

sième cultivateur. Leurs descendants ont presque tous été des potiers de leur profession. Louis (1), plus que les autres a joui de l'estime publique dans la paroisse ; il a été capitaine de milice, marguillier en 1769, ainsi que son frère Jean-Marie en 1775, et syndic pour la construction de l'église qui subsiste encore. Il fut, avec son curé, Bourdages, S. Cherrier et quelques autres de Saint-Denis, l'un des premiers abonnés au journal " Le Canadien ". La famille, qui a été toujours en diminuant dans la paroisse, n'y compte plus aujourd'hui qu'un seul chef du nom d'Amédée.

Les Bélanger se réclament de Touque, en Normandie, d'où partit leur ancêtre, du nom de François, pour s'établir à Beauport, dans la seigneurie de M. Giffard, vers 1636 (2). C'est Paul, son descendant de la cinquième génération, qui le premier remonta le fleuve jusqu'à Sorel pour se fixer à Saint-Denis comme potier, vers 1768. Il y a épousé Joseph Leblanc, deux ans plus tard. De lui descendent les Bélanger actuels de la place : Edouard, Hormidas, deux Victor, Damien, Irénée et Adolphe.

Il a vécu à Saint-Denis des Allard de diverses origines (3). Ceux qui demeurent actuellement dans la localité n'ont cependant qu'un même ancêtre dans la personne de Jean, débarqué de France, vers 1670, et marié l'année suivante avec Jeanne Anguille ; il est mort à Charlesbourg, en 1726, à l'âge avancé de quatre-vingt-neuf ans (4). C'est à son petit-fils Fran-

(1) — Il demeurait sur l'emplacement qu'a occupé plus tard la résidence de W. Nelson, à Saint-Denis.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*

(3) — Le mot Allard vient de deux mots scandinaves *al* et *ard*, qui signifient *très fort*. Sept individus sont venus implanter en Canada la famille de ce nom. Tanguay, *Dict. gén.*, I, 3 et 4 ; II, 17 à 24.

(4) — Tanguay, *Dict. gén.*, I, 3 et 4 ; II, 17 à 24.

çois, fils de Jean II, que la paroisse dyonisienne doit d'avoir eu de sa descendance. Il y est venu en 1768 ; mais, dix ans après, ses enfants s'étant partagés entre Saint-Denis et Saint-Cuthbert, il s'en alla préféablement finir son existence chez ceux de cette dernière localité, en 1794, à l'âge de soixante-douze ans. Parmi ses fils demeurés sur les rives du Richelieu se trouve Pierre-François, marié avec Marguerite-Rosalie Allaire. Ces deux époux sont les bisaïeuls de François, qui était président du Cercle agricole, en 1897. La famille ne compte plus dans les limites de la paroisse que trois chefs : Joseph, Edouard et Dame Jacob.





CHAPITRE XVIII

La guerre de l'Indépendance américaine. La part qu'y prit Saint-Denis. Les seigneurs : de Montarville et de Laperrière. 1775-1810.

Pendant que l'abbé Cherrier s'installait à Saint-Denis au milieu de l'ordre le plus parfait, le mécontentement, dont les vagues perturbatrices devaient passer sur la paroisse et la troubler profondément, montait au paroxysme de la révolution dans les vieilles colonies anglaises du sud.

Depuis 1690, ces dernières étaient pressurées sans pitié par la métropole (1), qui ne voulait pas les croire autre chose que des tributaires aussi obligés que désintéressés.

Les habitants de la future république américaine, conscients de leur faiblesse, avaient d'abord souffert cet égoïsme avec plus ou moins de résignation. Avec les années cependant s'étaient doucement développées leurs forces, qui avaient été essayées avec avantage dans la guerre de Cession du Canada.

L'Angleterre demeura néanmoins dans l'illusion que rien chez ses fils d'outre-mer ne pourrait lui résister et continua à leur égard comme par le passé.

Ses coffres ayant été vidés à cette époque par des entreprises tant sur mer que sur terre, elle décida de les taxer de nouveau en 1765. Mais le boulevard que lui formait la France sur nos rives

(1) — Tétu, *Les évêques de Québec*, 324.

avait été détruit (1), puis les opprimés se sentaient maintenant de taille à se défendre, la lutte s'engagea. Les colonies représentèrent que s'étant saignées à blanc pour l'acquisition du territoire canadien, elles avaient amplement contribué leur part. Le parlement de Londres ne l'entendait pas de la sorte.

Pendant ces contestations, les murmures allaient grossissant de ville en ville, de chaumière en chaumière, et ne formèrent bientôt plus qu'un concert de cris hostiles. A la fin, ils réunirent tous les groupes de colons dans une grande assemblée plénière, qui fut la première réunion congressiste; c'était en 1774. Alors à Philadelphie elle rédigeait trois adresses : une au roi, une seconde au peuple de la Grande-Bretagne et l'autre aux Canadiens.

Dans les deux premières, elle tâchait de justifier l'attitude adoptée pour faire cesser les injustices. Il y était reproché entre autres crimes au gouvernement anglais d'avoir permis aux habitants des bords du Saint-Laurent le libre exercice de leur religion. Dans la troisième, les fanatiques rebelles demandaient sans pudeur à ces derniers de se joindre à eux pour ne composer ensuite qu'un peuple jouissant ensemble des bienfaits de la liberté (2).

Une fois sur le chemin de la révolution, les événements se précipitèrent.

Dès le printemps de 1775, avait lieu un engagement entre les troupes royales et celles des

(1) — " Tant que le Canada, dit l'abbé Daniel, était resté colonie française, il avait été le boulevard de l'Angleterre en Amérique. Chasser à la fois du continent deux puissances, comme la France et la Grande-Bretagne, eût été une tâche au-dessus des forces des colonies anglaises. Aussi ne l'entreprirent-elles que l'une après l'autre. Une fois débarrassées de la France, elles songèrent à se débarrasser de l'Angleterre ". *Nos gloires nationales*, II, 5.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 441.

congressistes, et, le 19 juin suivant, Washington était nommé généralissime de toute l'armée que pourraient lever les Anglo-Américains. De ce moment, commença sérieusement la guerre qui devait aboutir à l'indépendance.

Le congrès, qui avait donné aux milices américaines un chef, avait aussi décidé d'envahir le Canada. C'est là une audace qui surprend, quand on sait que les ambitieux voisins avaient besoin de combiner toutes leurs forces contre l'Angleterre.

Un léger succès, remporté sur les bords du lac Champlain, les avait convaincus qu'une action prompte et décisive leur conquerrait bientôt tout le territoire canadien.

Ils préparèrent donc la campagne du Canada en même temps que l'évacuation de leur contrée.

Pour l'expédition du nord, on leva deux corps militaires ; le premier sous les ordres d'Arnold devait se rendre à Québec par les rivières Kennebec et Chaudière, l'autre par le lac Champlain (1).

Or, pendant que les nuages s'amoncelaient dans ses anciennes colonies, l'Angleterre, mieux avisée à l'égard des Canadiens, s'était efforcé de racheter un peu son passé auprès d'eux par des concessions. C'est ainsi que l'Acte de Québec, en 1774, leur avait accordé enfin la libre pratique de la religion catholique, avait rétabli les lois françaises, reculé les limites de la province québécoise, et créé le Conseil législatif. Cette conduite était opportune, puisqu'elle ne précéda que de quelques mois le congrès, qui fit appel à l'aide des fils abandonnés de la France.

Le 9 juin 1775, Carleton, gouverneur du Canada,

(1) — Tétu, *Les évènements de Québec*, 328.

avait de son côté, en face du danger grandissant, proclamé la loi martiale (1) et, peu après, avait mandé toutes les milices de la colonie sous les armes.

Le peuple, placé entre l'ennemi d'hier et celui du jour, hésita et, en général, opta pour la neutralité(2). Le bas de la province se laissa peu émouvoir, mais le haut dans lequel était compris Saint-Denis, plus rapproché du théâtre des hostilités, se remua davantage, et ses sympathies allaient plutôt aux Américains (3).

Le cri d'alarme de Carleton n'eut conséquemment pas beaucoup d'écho. Retiré à Montréal, il ne réunit qu'un petit nombre de soldats autour de son drapeau.

Heureusement que le clergé et la noblesse étaient avec lui ; ils le sauvèrent.

Mgr Briand fit même lire à ses diocésains une lettre pour leur rappeler qu'ils avaient le devoir de rester fidèles à la métropole (4).

Aussitôt après cet acte de sollicitude pastorale, au commencement de septembre, Montgomery entra dans le Canada, à la tête de mille hommes (5). Plus adroit qu'honnête, il se hâta de porter à la connaissance des Canadiens qu'ils n'avaient rien à craindre de sa part, qu'il ne venait que pour rencontrer l'armée royale, que leurs personnes, leurs biens et leurs autels

(1) — Tétu, *Les luttes de Québec*, 328.

(2) — Montgomery écrit de l'île aux Noix à son épouse, en date du 5 sept. 1775 : "Néanmoins un M. Hazen, résidant à Saint-Jean, qui me paraît être un homme de jugement, est d'avis qu'ils (les Canadiens) ne prendront pas les armes contre nous, mais qu'ils ne prendront pas non plus l'offensive en notre faveur". Saint-Maurice, *Notes pour servir à l'histoire du général Richard Montgomery*, 38 et 39.

(3) — Tétu, *Les luttes de Québec*, 328.

(4) — Ibid., 326.

(5) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 446.

n'auraient aucunement à souffrir de son passage (1). L'hypocrite ! il voulait voler des adhésions qu'il ne méritait pas plus que ses commettants.

Son explication écrite, répandue à profusion dans la vallée du Richelieu, y accentua cependant l'opinion en sa faveur (2).

A Saint-Denis, on se rangea presque partout pour lui ; la paroisse lui envoya même un de ses capitaines de milice et quelques miliciens. Par ceci l'on comprend facilement avec quelle attention avaient été suivies toutes les manœuvres des révolutionnaires et quelles émotions elles devaient y produire.

Montgomery fut tout de même arrêté pendant quarante-cinq jours devant le fort Saint-Jean. C'est durant ce temps-là qu'il exerça surtout son influence dans cette partie du pays et que le capitaine Jean-Baptiste Ménard (3) partit de la seigneurie dyonisienne pour grossir ses bataillons.

Le curé Cherrier, pour sa part, pensait comme son évêque et comme tous les hommes haut placés et clairoyants de sa patrie. Il cherchait sans doute à établir communauté d'idées entre lui et ses paroissiens, mais il avait jusque-là fort peu réussi (4). Le mot magique de liberté leur avait tourné la tête, et ils ne songeaient que trop au départ des tyrans anglais sans se demander qui les remplaceraient.

(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 446.

(2) — Ibid., 448 et 449.

(3) — J.-B. Ménard-Brindamour était marié avec Françoise Circé et père de Pierre Ménard, lieutenant-gouverneur de l'Illinois. D'après des lettres de famille, il appert qu'il s'est battu à Québec sous les étendards de Montgomery. Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 144.

(4) — Le 24 octobre 1775, les Américains étaient les maîtres de la contrée. Le capitaine J.-B. Ménard, en leur nom, y accordait ce jour-là un passeport au marchand Jacques Cartier, de Saint-Antoine : "A

Malgré sa protestation qu'il n'en voulait qu'à l'armée royale, Montgomery ne lançait pas moins des partis de divers côtés dans les campagnes pour obliger tout le monde à abonder dans son sens.

C'est ainsi que, dès l'aube du 18 septembre 1775, le curé de Saint-Denis se réveilla au bruit des pas d'un bataillon. On venait apparemment le mettre à la raison. Mais les doux libérateurs se contentèrent de tuer une des domestiques de la maison et... se retirèrent.

La victime était une jeune fille de dix-huit ans, nommée Madeleine Larivée. S'étant probablement montrée à une fenêtre, elle avait reçu dans la tête la balle qui avait causé sa mort (1).

Carleton n'était pas inactif durant tout ce temps-là. Il se donnait rendez-vous à Sorel avec le colonel MacLean, de Québec, pour ensuite remonter le Richelieu et repousser l'ennemi. L'officier mandé accourut en effet avec trois cents hommes et attendit, mais le général ne s'y rendait pas. Que faisait-il donc ? Avec

Saint-Denis... permis au Sr Cartier d'aller à Sorel chercher les effets et marchandises et à les amener chez lui avec son bateau sans que personne ne puisse l'arrêter et que l'on lui oppose aucun inconvénient, vu que l'on lui a donné permission. Etant pour les affaires de son commerce". — Pour le retour de Sorel, ce fut MacLean qui accorda le passeport. *Archives de M. Jacques Cartier, de Saint-Antoine.*

(1) — Verdict du jury tenu à l'occasion de la mort de Madeleine Larivée : "A la requête de M. François Cherrier, prêtre, curé de cette paroisse (S.-Denis), nous sommes transportés au presbytère de la dite paroisse pour faire la visite du corps de Madeleine Larivée, sa domestique, laquelle l'ayant trouvée morte, nous avons vu qu'elle était morte d'un coup de fusil, prenant dans la joue droite et sortant dans le derrière de la tête. Provenant l'accident d'une descente d'un corps de troupes bastonnaises, qui avaient assiégé le dit presbytère de grand matin, et ce dans une des décharges de mousqueterie du dit parti.... Fait en la maison presbytérale,.... le 18 sept. 1775". (Signé) "Thomas Cormier, Thomas Jacobs, témoins ; M. Jehanne, notaire public". *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis, III, 21.*

ses huit cents hommes, il avait malheureusement commandé un faux mouvement du côté de Longueuil et y avait dispersé sa petite armée.

MacLean, abandonné à ses propres forces, essaya d'aller seul délivrer le fort Saint-Jean, mais ses militaires désertaient, les ponts étaient partout coupés (1) et il semblait en pays plutôt ennemi. Enfin, après s'être quelque temps arrêté au village de Saint-Denis (2), il ne put aller plus loin et retourna à Sorel, puis de là à la capitale (3).

C'est seulement après cette retraite que Montgomery put recevoir les clefs du fort assiégé de Saint-Jean ; il avait peu auparavant obtenu celles de Chambly. Montréal lui ouvrit également ses portes (4) ;

(1) — Dans le *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776*, par S.-B. Badeaux, notaire des Trois-Rivières, on lit à la date du 29 oct. 1775 : "Aujourd'hui il est arrivé des gens du parti du colonel MacLean qui disent que le colonel ayant voulu passer par Saint-Denis pour aller à Saint-Jean, qu'il avait trouvé le pont démanché, ce qui l'a obligé de faire sa retraite à Sorel". *Revue canadienne*, VII, 194.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 450.— Pendant que MacLean était à Saint-Denis, il se procura à crédit les objets les plus pressants pour ses soldats, comme on le voit par le compte suivant de Jos. Gauthier : "Compte que présente à la cour de la juridiction civile de Montréal, en vertu de l'ordonnance du 13 août, présente année, Joseph Gauthier (époux 1. — de Marie-Judith Archambault, 2. — de Marie-Ursule Allaire), menuisier, résidant en la paroisse Saint-Denis, des dommages qu'il a soufferts dans ses biens l'automne dernier par les troupes de sa Majesté et Canadiens joints avec elles lors de l'arrivée de M. le colonel Allan MacLean au dit Saint-Denis pour la défense en la province et par les rebelles". Suit la liste des objets à payer : Une paire de bœufs livrée au major Brown, 17 paires de bas, 2 paires de pantalons, 3 paires de souliers de chevreuil, . . . en tout 294 chelins. Fait à Saint-Denis par le notaire Jehanne. *Archives de M. Edouard Allaire*, de Saint-Ours.

(3) — Garneau. *Histoire du Canada*, II, 450.

(4) — Montgomery écrit de Montréal à sa femme, en date du 24 nov. 1775 : "L'autre jour, le général Prescott (à Montréal) a été assez complaisant pour se rendre à nous, en compagnie de 16 officiers de

puis les Trois-Rivières firent de même à son passage pour Québec (1).

Le gouverneur du Canada n'avait même que difficilement échappé à ses mains.

Bref, le commandant américain avait marché victorieusement jusqu'au commencement de décembre, et alors il était à la Pointe-aux-Trembles de Québec, opérant sa jonction avec Arnold. Les envahisseurs étaient maîtres de tout le Canada, il n'y avait plus que la forteresse québécoise à prendre, mais il n'était pas aisé de s'emparer de ce nid d'aigle, défendu par plus de dix-huit cents hommes. Aussi ne fut-ce jamais que ce qui manqua à la conquête.

Montgomery, Arnold, Wooster et Thomas s'y succédèrent dans le généralat, mais sans plus de succès pour l'un que pour les autres.

Au mois de mai, huit mille soldats de troupes régulières étant arrivés de Londres, l'ennemi déjà réduit par le froid, la disette et la maladie ne songea plus qu'à battre en retraite à leur approche. Thomas remonta le fleuve jusqu'à Sorel, où la petite vérole, ne cessant de sévir dans son armée, le fit lui-même passer de vie à trépas. Sullivan le remplaça et, après une démonstration inutile en face des Trois-Rivières, sonna le retour définitif des siens aux États-Unis par la voie du Richelieu (2).

l'armée de terre, de 100 hommes et d'un certain nombre de matelots et d'officiers de la marine. J'en ai rougi pour les troupes de sa Majesté ! Je n'ai jamais été témoin d'un pareil acte de couardise. Et cette reddition s'est faite parce que nous avions sur la rive une demi-douzaine de canons en batterie qui pouvaient molester la retraite ! Saint-Maurice, *Notes pour servir à l'histoire du général Richard Montgomery*, 47.

(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, II, 450 et 451. — Têtu, *Les évènements de Québec*, 329.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 1 à 30.

L'opinion s'était rectifiée dans cette dernière partie du pays. Maintenant on souhaitait le départ de ces Américains, dont les actes n'avaient pas été en harmonie avec les paroles. L'effervescence était disparue, et l'on voyait alors clairement au-delà du présent. L'œuvre des prêtres surtout avait lentement, mais sûrement amené ce changement.

Le gouverneur put après cette réaction y recruter des militaires et les lancer à la poursuite de l'ennemi, qui ne s'en allait pas assez vite à son gré. Saint-Denis fournit alors son contingent.

Cette retraite effectuée, ce ne fut pas encore tout-à-fait le calme. La guerre se continua plusieurs mois dans le pays voisin, et il fallut tout ce temps demeurer sur ses gardes. Des garnisons canadiennes ou anglaises furent donc postées partout où en avaient eu les Américains ; c'est ainsi qu'en eurent Saint-Jean et Chambly, et qu'il y en eut une à Saint-Denis jusqu'à l'automne de 1776 (1).

L'on avait enfin depuis déjà assez longtemps déposé partout les armes, lorsque le traité de Versailles, en 1763, ratifia la déclaration d'indépendance, qu'avaient émise les révoltés américains, le 4 juillet 1776.

La défensive leur avait mieux réussi que l'offensive.

C'est pendant que les troupes sillonnaient nos campagnes en tous sens que mourut l'actif et excellent seigneur, M. de Contreœur.

(1) — Louis Gervais, de Saint-Denis, héberge quelques soldats, pour sa part, du 6 octobre au 15 nov. 1776. Jacques Cartier, de Saint-Antoine, en fait autant durant le même laps de temps. *Archives de M. Jacques Cartier, de Saint-Antoine.*

La perte que subissait en lui la paroisse de Saint-Denis était considérable et d'autant plus sensible qu'elle était plus difficile à combler.

Heureusement que les besoins de son ancien domaine n'étaient plus aussi impérieux, tant il avait déployé de dévouement à le faire valoir. Sa possession s'était même transformée, de lourd fardeau qu'elle avait été, en un honneur assez rémunérateur. L'édifice était presque fini, ou plutôt il allait maintenant s'achever seul, il n'y avait plus qu'à en jouir.

Les deux filles de M. de Contrecœur, Charlotte et Catherine, succédèrent à leur père.

Elles recevaient par indivis les domaines de Saint-Denis et de Contrecœur, et partie de celui de Saint-Ours. C'était un riche héritage, dont elles dotèrent toutes deux leurs maris.

La première avait épousé François-Claude Boucher de Laperrière, vers 1765, et l'autre, Joseph Boucher de Montarville, quelques années plus tard.

Ces deux Boucher, issus de germains, étaient les arrière-petits-fils du fondateur de Boucherville. Leurs pères étant mariés à deux sœurs de M. de Contrecœur, ils étaient consanguins de leurs femmes au deuxième degré. Il y avait davantage : pour François-Claude, son père étant le frère de la mère de son épouse, il avait une autre fois avec celle-ci le même degré de consanguinité ; quant à Joseph, par son père aussi, il était de même encore cousin au troisième degré avec son épouse. Ce qui produisait cet enchevêtrement de parentés, ce n'était rien moins que cinq alliances consécutives de Boucher avec des de Contrecœur ; les six parents avaient donné l'exemple, les quatre enfants l'avaient suivi.

Joseph Boucher, sieur de la Bruère de Montar-

ville, qui ne signait souvent que Montarville tout court, était fils de René et petit-fils de Pierre, deuxième seigneur de Boucherville.

Né vers 1742, il avait environ trente-trois ans, lorsqu'il devint co-seigneur de Saint-Denis ; son épouse en avait alors trente-un.

Après avoir été élevé dans la paroisse fondée par son bisaïeul, il continua d'y vivre. C'est de là qu'il veilla sur ses intérêts dans la seigneurie d'yonisienne et qu'il y exerça sa générosité à l'occasion.

Vers 1788, son beau-frère s'étant départi, en sa faveur, de ses droits sur Saint-Denis, il en devint l'unique propriétaire et le fut ensuite jusqu'à sa mort.

En 1790, il payait à la fabrique religieuse de son domaine les quatre-vingts piastres environ qu'avait coûté six ans auparavant son principal tableau, représentant les saints patrons de la localité ; c'est cette même peinture qui surmonte encore le maître-autel du temple actuel. Cinq ans après ce premier don, il versait de nouveau cinquante piastres au trésor de la fabrique pour l'aider à reconstruire l'église.

C'est vers 1810 qu'il est décédé, laissant son bien entre les mains de ses deux filles, Françoise et Gilles, et de leurs époux Taschereau et Deschambault.

Son co-héritier des premières années, François-Claude Boucher de Laperrière, qui signait souvent Laperrière tout simplement, était fils de François-Clément et petit-fils de René (1). Comme son cousin

(1) — René Boucher de Laperrière était "enseigne sur un des vaisseaux de M. Daneau de Muy. Il n'eut que deux enfants de son mariage avec Demoiselle Françoise Malhiot. Il faisait partie, avec le brave d'Iberville, de l'expédition de Terre-Neuve, et l'historien Garneau (*Histoire du Canada*, I, 363) le place à la tête des Canadiens qui se distinguèrent dans cette campagne héroïque". Quant à son fils Fran-

Joseph, il demeura toujours à Boucherville, la paroisse de ses ancêtres. C'est de là qu'il venait quand, avec son épouse, il fut le généreux parrain de la deuxième cloche de Saint-Denis, en 1771.

Héritier en 1775, il avait alors trente-six ans, et son épouse, trente-trois. Huit ans plus tard, il avait déjà vendu sa moitié de territoire dyonisien et réuni ailleurs les parties éparses de sa fortune.

Il est mort sans plus paraître dans son ancien héritage.



çois-Clément, il " eut, de son mariage avec Charlotte Pécody (de Contre-cœur), 20 enfants, tous baptisés, mariés et inhumés à Boucherville, à l'exception de sa fille aînée qui reçut la sépulture à Québec, et d'un de ses fils, qu'un historien compte au nombre des malheureux naufragés de l'Auguste", qui se perdit dans les eaux du golfe Saint-Laurent au lendemain de la guerre de Cession. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 77 à 82.

CHAPITRE XIX

Fondation du couvent. Les différentes phases de son histoire. Ses supérieures. Ses états de services. 1773-1905.

L'abbé Cherrier, en arrivant à Saint-Denis, avait constaté avec peine qu'il n'y avait eu rien d'accompli jusque-là pour procurer à l'enfance, pas plus qu'à la jeunesse, le bienfait de l'instruction. Peut-être y avait-il eu ou y avait-il présentement quelqu'institutrice ou instituteur ambulante. Si oui, c'était tout, et l'on sait que ce n'était pas là un système plus stable que fructueux.

Le catéchisme ne s'apprenait donc encore que dans la famille à force de répétitions patientes, et le pasteur, durant de longues semaines chaque printemps, continuait et achevait tant bien que mal ce pénible et peu satisfaisant travail.

Le nouveau gardien des âmes sentait toute la gravité de la lacune. Mais il y avait tant à exécuter dans la paroisse, et les ressources étaient si restreintes ! Les ruines de la guerre de Cession n'avaient pas été relevées que déjà l'on avait bâti l'église. D'un autre côté, comment laisser persévérer plus longtemps un état de choses aussi préjudiciable à l'avenir de la localité ? Trois années s'écoulaient ; et enfin dans le cours de la quatrième Dieu inspire au vigilant curé le moyen à essayer pour obvier à une partie de l'inconvénient.

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame,

de Montréal (1), enseignaient presque gratuitement, il les demanderait ; et pour les établir, ce qui coûterait cher, il tendrait la main dans toutes les paroisses, à qui la nouvelle fondation pourrait être utile.

Il en parla à ses confrères des environs ainsi qu'à plusieurs de ses paroissiens et des leurs, et déjà un certain nombre lui offraient de généreux secours. Voyant que son projet ne rencontrerait pas d'obstacles sur ce point, il le présenta à Mgr Briand, le 6 août 1773.

L'évêque, charmé du zèle de M. Cherrier, l'en félicita et voulut même étendre le district de ses quêtes pour le succès de son entreprise. Le curé ne lui avait mentionné que la vallée du Richelieu, sa Grandeur fixa que l'aide pourrait être demandée de Sorel à Saint-Mathias et de plus sur les deux versants de l'Yamaska, où, disait-elle, il y aurait bientôt presque un aussi grand monde que sur les rives richeloises (2).

(1) — Cette communauté est d'origine canadienne et date des commencements de la colonie. On la doit à la sainteté et au dévouement de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, née à Troyes, en Champagne, France, le 17 avril 1620. A 33 ans, celle-ci abordait au Canada pour la première fois. Pauvre fille, elle y fut d'abord pendant 4 ans la ménagère de M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal. En 1657, elle débute comme institutrice dans une ancienne étable de la cité naissante. Puis elle s'embarque l'année suivante pour le pays natal, d'où, en 1659, elle amène les quatre personnes, qui seront ses premières compagnes dans la congrégation projetée. En 1671, le roi approuve sa pieuse entreprise et, 5 ans plus tard, l'évêque de Québec en fait autant. A partir de ce moment, l'œuvre s'est constamment développée. Mère Bourgeoys est décédée à Montréal, le 12 janvier 1700. Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*.

(2) — A la date du 6 août 1773, le curé Cherrier écrit à Mgr Briand : " Les habitants de nos cantons sont assez bien, mais...., comme ma paroisse a déjà été bien accablée, je souhaiterais qu'elle ne contribuât pas seule à cette dépense....; ne pourrait-on pas faire une tournée dans toute la rivière Chambly, qui y est également intéressée? Plusieurs habitants hors de ma paroisse ont déjà fait des promesses, si

Avec cette approbation, l'ardent promoteur de l'éducation, croyant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, décida le voyage de Montréal pour obtenir de la communauté en vue les deux Sœurs missionnaires désirées.

La Mère Sainte-Rose, née Vronique Létang, était alors supérieure générale depuis plus d'une année (1). Elle reçut très favorablement la requête, mais prudente elle ne s'engagea à lui donner suite que lorsqu'elle le pourrait. Les sujets n'étaient pas nombreux autour d'elle, et il y en avait plusieurs d'invalides. Les maisons déjà existantes ne se maintenaient même qu'avec difficulté (2).

Quoi qu'il en soit, M. Cherrier revint content ; il avait la certitude que la première fondation des filles de la Vénérable Marguerite Bourgeoys aurait lieu dans sa paroisse.

Le 8 avril 1774, il obtint du seigneur le terrain que celui-ci semblait détenir pour le couvent, au sud de la place de l'église. C'était un emplacement d'environ 337 pieds par 104 de front sur la rue Saint-Denis (3).

l'on voulait bâtir ; je ne m'y fie pas tout-à-fait, mais c'est toujours un bon présage, pourvu qu'on ne les décourage pas". L'évêque répond, le 14 suivant : " Je ne puis que louer votre projet d'établir des Sœurs dans votre bourg, elles serviront.... aussi pour les paroisses de la rivière Yamaska, qui va dans peu d'années devenir presque un aussi grand monde que celle de Chambly.... Je vous autorise à faire une quête dans les deux rivières, depuis Sorel jusqu'à Saint-Olivier (Saint-Mathias aujourd'hui)". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(1) — Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, 432.

(2) — En 1828, après 171 ans d'existence, la communauté ne comptait encore que 15 missions. *Vie de la Mère Sainte-Madeleine*, 58. — Elle était loin de la prospérité actuelle, qui lui permet de distribuer le travail de 1293 religieuses professes en 123 maisons et 21 diocèses différents. Cadieux et Dérome, *Le Canada ecclésiastique* de 1905, 258.

(3) — Pour être exact, il faut dire qu'il y avait cette étendue, moins au nord-ouest un triangle de terre, dont les petits côtés mesuraient sur la

Le donateur n'imposait sur cette concession que la rente illusoire d'un sou par année, avec en outre la seule condition d'y bâtir et entretenir une maison de religieuses enseignantes (1).

Aussitôt cet acte signé, M. Cherrier se disposait à en remplir la dernière clause, lorsqu'il apprit que les Sœurs pourraient remettre assez loin l'accomplissement de leur partie. Alors il suspendit toute démarche et attendit. Et c'est pendant neuf ans qu'il vécut ensuite dans l'espérance.

De temps en temps dans l'intervalle, il rappelait à la communauté sa promesse, en s'informant de ses progrès et du jour, où elle pourrait établir une mission au milieu de ses paroissiens.

Enfin, en 1781, Mère Saint-Ignace, née Marie Raisenne (2), qui avait succédé à Mère Sainte-Rose depuis trois ans, lui écrit que, les novices augmentant, on serait bientôt en état de fonder, et il se remit, sur le champ, en frais de terminer ce qu'il avait ébauché sept ans auparavant.

Alors ses économies lui avaient permis d'amasser une somme assez rondelette, et il ne l'avait grossie que pour moins demander à la charité des amis de son œuvre. Aussi n'en réquera-t-il plus que peu pour compléter ce qui manquait à sa bourse et à celles de ses paroissiens, devenus aussi plus à l'aise. Le curé, pour sa part, donna beaucoup ; il en était heureux,

rue Saint-Denis 40 pieds et sur la place de l'église 180 pieds. Acte du 8 avril 1774 par-devant notaire Jehanne et Acte de bornage de l'arpenteur J.-H. Raymond, en date du 6 août suivant.

(1) — Acte passé par-devant notaire Jehanne, le 8 avril 1774, et approuvé par Mgr Briand, le 13 mars suivant. *Archives seigneuriales* chez Dr H.-A. Mignault, de Saint-Hyacinthe.

(2) — Mère Saint-Ignace, fille de deux captifs anglais d'Oka, a été 12 ans supérieure générale des Sœurs de la Congrégation de Montréal, de 1773 à 1790, Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeois*, II, 442 à 462.

tant il prévoyait tout le bien qu'il procurait à ses ouailles ainsi qu'à celles des pasteurs voisins.

De sa chère maison, il sortirait des institutrices, qui enseigneraient à leur tour dans les campagnes jusque-là privées de toute école, il en sortirait surtout d'excellentes mères de famille. Et c'étaient là des rêves qui devaient avoir leur pleine réalisation. Si Saint-Denis et ses environs comptent tant de demeures, où prédominent la bonne éducation, les belles manières et l'esprit profondément religieux, il faut l'attribuer en forte partie au dévouement éclairé de celles qui, depuis plus de cent-vingt ans, se dépensent dans la seigneurie à l'abri des murs bénis de leur couvent. Elles ont été les dignes coopératrices du prêtre dans l'œuvre du salut des âmes ; elles aussi ont pénétré dans les foyers pour y répandre un peu de bonheur, tout en préparant celui du ciel.

Chacun ayant apporté sa pierre, l'édifice était très avancé à la fin de la belle saison de 1782. Il fut fini durant l'été suivant et, au commencement d'octobre de la même année, les deux Sœurs missionnaires y inauguraient les classes. Il restait encore des accessoires à ajouter pour rendre l'établissement complet ; la quête du jour de la Saint-Denis fut faite dans ce but (1) et, peu après, tout était en effet bien parachevé.

Le couvent formait un bel édifice de 40 par 80 pieds. Il n'avait qu'un étage, mais immenses étaient ses mansardes avec leur double rangée de lucarnes. C'était en réalité un des bons établissements de la communauté à cette époque. Construit en cailloux, il était chaud et confortablement divisé. L'abbé Cher-

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis, Reddition des comptes de 1783.*

rier n'y avait-il aussi rien négligé ; pour être sûr que tout fût bien exécuté, il avait lui-même surveillé et dirigé les travaux. En 1856, la bâtisse était évaluée à cinq mille deux cents piastres.

Cette construction a subsisté quatre-vingt-quatre ans. Mais à la fin elle ne répondait plus aux exigences modernes, qui attirent et retiennent les élèves, et d'ailleurs elle n'était plus assez spacieuse pour le flot grossissant de celles qu'on y envoyait chercher leur formation.

En 1867, dès le printemps, on la démolit, d'après ce qui avait été décidé l'automne précédent, et, sur les mêmes bases, moins sur le côté sud, on éleva la maison actuelle, qui mesure 50 par 80 pieds de grandeur. Les religieuses, un moment réfugiées avec leurs élèves dans la salle publique du presbytère pour achever l'année scolaire (1), réintégraient leur domicile pour la réouverture des classes, en septembre suivant. Joseph Lapalisse, de Saint-Aimé-sur-Yamaska, et Elie Giard, de Pierreville, aujourd'hui de Sherbrooke, tous deux entrepreneurs associés, avaient conduit le chantier avec autant d'expédition que d'habileté. Par leur contrat, passé à la procure générale des Sœurs de Montréal le 11 novembre 1866, ils devaient bâtir pour la somme de dix mille huit cents piastres (2), mais à cause d'imprévis le couvent fini en a coûté quatorze mille.

Il est de jolie apparence. Mieux sorti de terre que l'ancien, il possède deux étages et demi. Les salles,

(1) — Dans une assemblée des marguilliers, en date du 3 mars 1867, il était convenu de laisser la salle publique du presbytère "à la disposition des Sœurs jusqu'à la sortie des élèves". *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(2) — *Archives de M. Elie Giard, de Sherbrooke.*

sans y être vastes, sont bien éclairées et convenablement aménagées (1).

Cette reconstruction, dont les dépenses ont été en grande partie supportées par la maison-mère, est due en première instance à la Mère Saint-Bernard, native de la paroisse, alors supérieure générale de la communauté. C'est de la part de celle-ci une générosité capable de provoquer la plus vive reconnaissance des gens de Saint-Denis, surtout quand on sait l'état de gêne, dans lequel ont continuellement vécu les religieuses de la Congrégation. Aussi les Dyonisiens ne s'acquittaient-ils que d'un devoir impérieux du cœur, lorsque, le 24 juin 1900, ils prélevaient sur leur fabrique la somme de trois mille piastres pour aider le couvent à se débarrasser de sa trop lourde dette (2), contractée au temps de la réédification.

La proximité de l'église, sans doute, fut constamment d'une grande consolation pour les Sœurs missionnaires. Leur condition de véritables paroissiennes les porta même longtemps à aimer l'arrangement, qui ne leur faisait trouver que là le Dieu de l'Eucharistie ; mais le nombre grandissant de leurs élèves dut graduellement les pousser à désirer d'avoir leur chapelle particulière. Jusqu'en 1863, elles s'étaient contentées d'un petit oratoire, où, réunies autour d'un humble autel, elles accomplissaient un certain nombre d'exercices en commun. En 1849 seulement, durant toute la retraite annuelle de l'automne, Mgr Bourget leur avait permis d'y conserver le trésor des Saintes-Espèces (3). La

(1) — L'architecte du couvent a été H.-M. Perrault, de Montréal. Ses plans et devis sont du 11 nov. 1866. *Archives de M. Eliz Guard*, de Sherbrooke.

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis*.

(3) — Le 15 novembre 1849, Mgr Bourget écrit au curé de Saint-Denis : " Je vous permets de grand cœur de célébrer, et de garder le

faveur ensuite ne leur fut plus redonnée qu'en septembre 1863, alors que fut bénite leur chapelle extérieure ; à partir de cette époque, l'Hôte divin leur est toujours resté.

Le petit temple, aussi propre que sans prétention artistique, où elles vont maintenant s'entretenir avec Lui tout à leur aise, fut décidé en 1862 et édifié l'année suivante. Le renouvellement de la bâtisse du couvent ne l'a affecté que pour le rendre plus froid, ce qui a surtout nécessité l'importante restauration de juillet et août 1881, où il a reçu son parachèvement actuel.

Il forme appendice au corps principal de la maison du côté de l'église, de même que la cuisine constitue également une saillie au coin sud-ouest.

La chapelle privée des Sœurs ne les a cependant pas détournées du temple paroissial, où elles persévèrent à donner avec leurs élèves l'exemple de l'assiduité aux offices publics. Les Sœurs Grises et les Viateurs en font autant, les unes avec leurs invalides et les autres avec leurs écoliers. C'est ainsi que les paroissiens, s'étant habitués à toujours attribuer aux réunions de fidèles toute l'importance qu'elles méritent, s'y rendent constamment en foule et souvent franchissent de sérieux obstacles pour n'y pas manquer.

La place réservée aux Sœurs de la Congrégation et à leurs élèves dans la deuxième église était le jubé, construit expressément pour elles (1) ; dans l'église actuelle, c'est la chapelle Saint-André qui leur est affectée. Peu après l'achèvement de ce dernier temple, pesait sur la fabrique un excédent de dépenses. M. Cherrier, généreux en toute occasion, quand il

Saint Sacrement dans la chapelle du couvent, pendant tout le temps de la retraite". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — Inventaire du 30 mai 1788. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

s'agissait de ses ouailles et de bien à leur procurer, s'offrit à combler le déficit de ses propres deniers, si en retour on abandonnait à perpétuité aux Sœurs missionnaires et à leurs élèves l'enfoncement sud du transept appelé la chapelle Saint-André. C'est depuis la conclusion de ce marché, le 19 mai 1802 (1), que les religieuses sont en possession de leur place d'aujourd'hui dans l'église.

En arrivant dans leur couvent de Saint-Denis, les Sœurs ont ouvert un pensionnat en même temps qu'un externat, quoiqu'elles ne fussent que deux, et elles maintinrent l'un et l'autre sans être plus nombreuses, jusque vers 1850. Inutile après cela de tenter l'éloge de leur dévouement, il se voit trop clairement.

Elles enseignaient et surveillaient, c'était la part la plus absorbante ; elles avaient de plus tout le soin de leur maison, en particulier de leur cuisine ; et outre cette besogne elles trouvaient encore le loisir d'ajouter à leurs fonctions d'institutrices quelque travail du dehors et notamment l'entretien de la sacristie. Ce qu'elles accomplissaient ici se poursuivait journellement dans leurs autres missions. Comment Dieu aurait-il pu ne pas bénir une communauté de servantes aussi zélées pour l'extension de son règne ?

Souvent encore jeunes, elles traînaient courageusement une chaîne d'infirmités pour continuer à faire le bien ; c'était le temps de l'épreuve. Maintenant leur devoir n'est pas moins bien rempli, mais il est rendu moins pénible, quoiqu'il le soit encore fréquemment.

Depuis un demi-siècle, leur nombre s'est insensiblement accru à Saint-Denis ; aujourd'hui elles y sont ordinairement sept ou huit à l'œuvre.

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis, Reddition des comptes de 1801.*

Les deux premières qui vinrent furent Catherine Dailleboust, dite Sœur de la Visitation, supérieure, et Marie-Louise Compain, dite Sœur Saint-Augustin. Elles étaient respectivement âgées de trente-quatre et de trente-six ans. La plus jeune est plus tard allée mourir à la mission de Deschambault, en 1806 (1), et sa compagne, dont Dieu eut à son service comme religieuses les trois sœurs selon le sang et le frère comme prêtre, fut dans la suite dix-sept ans supérieure générale de sa congrégation (2) ; c'est durant l'exercice de cette haute fonction que son frère fut curé de Saint-Antoine.

En 1812, Josephite Morneau, dite Sœur Sainte-Cécile, était supérieure à Saint-Denis, depuis plusieurs années. Mais alors elle était devenue infirme, et sa compagne Catherine Huot, dite Sœur Sainte-Madeleine, à peine âgée de vingt-un ans, la suppléait presque partout. Cette dernière fut pendant deux ans, de février 1812 à février 1814, après de cette ancienne toujours malade, et y donna la mesure de sa vertu (3), qu'elle devait plus tard faire briller pendant dix-huit ans à la tête de sa communauté (4).

Six ans après son départ de Saint-Denis, Marguerite Richer, dite Sœur de l'Assomption, y mourait, à peine âgée de vingt-huit ans. Décédée le 16 février 1820, elle fut inhumée le surlendemain dans l'église paroissiale (5), au caveau de la chapelle retenue pour les Sœurs ; c'est la seule religieuse dont les dépouilles mortelles y aient été déposées.

(1) — *Vie de la Mère Sainte-Madeleine*, 30.

(2) — Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, 461 et 462.

(3) — *Vie de la Mère Sainte-Madeleine*, 30 à 32.

(4) — Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, II, 474.

(5) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 18 fév. 1820.

Près de vingt ans plus tard, vers 1840, Sœur Saint-Magloire était préposée à la direction de la maison de Saint-Denis. Sœur Saint-Augustin, deuxième de ce nom, la remplaça en 1842 et tint le poste pendant neuf ans ; venue de Terrebonne, elle y est retournée en quittant la mission dyonisienne.

Sœur Saint-Jacques lui succéda pendant un an, puis vint Sœur Sainte-Blandine. Celle-ci, durant ses sept années de directorat, vit rapidement diminuer le nombre des élèves internes. D'environ quarante qu'elles étaient à son arrivée, leur nombre descendit à un chiffre si minime qu'il ne permettait plus au pensionnat de se maintenir. Ayant sur ces entrefaites obtenu son rappel vers le mois de janvier 1859, Sœur Sainte-Anastasie vint achever l'année scolaire à sa place, et, l'automne suivant, on nomma au poste devenu embarrassant une jeune religieuse dans tout l'épanouissement de son talent et de son activité. Comme à ces qualités celle-ci joignait les avantages de bien connaître son champ d'opération, Saint-Antoine étant sa paroisse natale et la maison son alma-mater, on appuyait sur cette ancienne élève les plus brillantes espérances ; l'attente n'a pas été trompée. Pendant douze ans d'abord, elle y a été à l'œuvre, et plus tard, durant encore deux ans, de 1889 à 1891. Cette supérieure, dont le succès a couronné le dévouement, est Sœur Saint-Isidore, née en 1832 du mariage de Pascal Archambault avec Agathe Dupré. Après cinq ans d'études sous Sœur Saint-Augustin, elle était entrée au noviciat, à l'âge de dix-huit ans, et c'est neuf ans plus tard qu'elle revenait sous le toit aimé, où s'était développée sa vocation.

Son administration, si féconde en magnifiques résultats, a été particulièrement marquée par la construction de la chapelle et la reconstruction du couvent.

Elle a tant fait dans cette mission qu'elle peut à juste titre en être considérée comme la seconde fondatrice. Quand elle la quitta la première fois, celle-ci était à son apogée (1). Se coudoyaient alors dans les salles trop étroites du pensionnat près de cent élèves, et l'année suivante, cent-une bien comptées ; ce fut le point culminant sous ce rapport (2) Ce chiffre toutefois ne pouvait se soutenir ; il varie aujourd'hui entre vingt-cinq et trente.

En 1871, Sœur Saint-Isidore, étant fatiguée, fut rappelée à la maison-mère pour se reposer (3) dans des occupations moins absorbantes, pendant un an ; puis, durant trois autres années, elle y fut économe.

Elle fut ensuite supérieure locale à Saint-Eustache et à Sainte-Famille-d'Orléans, d'où elle revint à Saint-Denis. Actuellement elle est supérieure à Berthierville, après l'avoir été trois ans à l'académie Notre-Dame, de Montréal.

Sœur Sainte-Marie-Anne, née Bertrand, à Sainte-Croix-de-Lotbinière, a été supérieure dans la mission dyonisienne aussi à deux reprises ; la première fois, elle recueillit la succession de Sœur Saint-Isidore, en 1871, et la garda huit ans ; plus tard, en 1881, elle est reve-

(1) — Pendant le premier terme de l'administration de Sœur Saint-Isidore, 16 élèves ont quitté le couvent pour entrer dans la vie religieuse.

(2) — En 1863, il y avait au couvent 120 élèves ; en 1867, 45 externes et 83 pensionnaires ; en 1872, 50 externes et 101 pensionnaires ; en 1876, 30 externes.

(3) — Mère Saint-Victor, supérieure générale des Sœurs de la Congrégation, écrit de Montréal au curé de Saint-Denis, en date du 4 août 1871 : " Ma Sœur Sainte-Marie-Anne, qui est chargée de cette lettre, se rend à Saint-Denis pour remplacer, à la tête de notre mission, ma Sœur Saint-Isidore, qui y a travaillé pendant 12 ans avec zèle et dévouement... Ma Sœur Saint-Isidore, dont la santé est fatiguée "... prendra " quelque temps de repos à la maison-mère ".

FAMILLE MIGNAULT.



Mère Saint-Bernard (p. 191).



L'abbé Pierre-Marie (p. 254).



Jean-Basile (p. 103).

Vertical line of text on the left side of the page.



nue pour occuper la même position pendant cinq nouvelles années. C'est sous sa dernière administration que se solennisèrent avec toute la pompe possible le centenaire de la fondation de cette maison et, en même temps, les noces d'or de religion de la Mère Saint-Bernard. De plus, la double fête coïncidait avec la consécration de l'église.

Mgr Moreau et ses collègues, NN. SS. Racine, de Chicoutimi et de Sherbrooke, y participèrent, entourés d'une vingtaine de prêtres. Grandioses furent les cérémonies religieuses et profanes, tant chaque chose avait été soigneusement prévue et organisée. Le 3 octobre 1883, c'étaient la consécration, le banquet offert par les religieuses, puis une grande séance dramatique et musicale au couvent ; le soir, splendide illumination. Le lendemain, messe pontificale des noces d'or par Mgr Dominique Racine, sermon par Mgr Antoine Racine, et, pour clore les réjouissances, adresse des paroissiens à Mère Saint-Bernard avec réponse en son nom par le curé. Le corps musical Philharmonique, de Saint-Hyacinthe, avait été partout de la partie pour rehausser l'éclat des différents articles du programme (1).

Sœur Sainte-Marie-Anne, partie de Saint-Denis trois ans plus tard, a été dans la suite supérieure à l'académie Bourgeoys, de Montréal.

Dans l'intervalle de ses deux séjours à Saint-Denis, il y eut le directorat pour ainsi dire intérimaire de Sœur Saint-Octave, issue de la famille Beaudin, de Châteauguay.

En 1886, Sœur Saint-Maximin, née Charest, au Côteau-du-Lac, la remplaçait définitivement. Celle-ci

(1) — Journal du collège de Saint-Denis, aux dates des 2, 3 et 4 octobre 1883.

a occupé le poste pendant trois ans. Son décès est survenu, en 1895.

Et ce fut le retour de Sœur Saint-Isidore. C'est de ses mains que Sœur Saint-Aimé (1), en 1891, reçut les rênes du gouvernement de la maison. En 1898, cette dernière, après les avoir gardées sept ans, les abandonnait pour aller prendre celles du couvent de Château-guay, et laissait sa position de Saint-Denis à Sœur Sainte-Marie-d'Egypte, qui elle-même l'a cédée à Sœur Sainte-Émérentienne, en 1901.

Aussitôt qu'il s'établit une commission scolaire dans la seigneurie, les religieuses s'empressèrent d'en reconnaître la juridiction pour l'externat, dans l'espoir d'y trouver avantages pour les aider à vivre. Jusque-là elles avaient constamment enseigné presque gratuitement à toutes les filles qu'on ne leur envoyait que pour les classes. Il y eut toutefois quelques années d'exception dans le temps des écoles de fabrique.

Cependant les premiers secours des commissaires ne furent pas énormes ; en 1849, ils se réduisaient à sept piastres et demie par année. Ils ont augmenté graduellement, à mesure que l'on savait mieux apprécier le bienfait de l'instruction ; et, à partir de 1863, ils ont presque toujours été de cent-soixante piastres annuelles. Ce fut quelques années moins et d'autres plus ; en 1872, c'étaient deux cents piastres.

Rarement on a pensé dans la paroisse à tester en faveur des religieuses qui s'y dévouent. Marie Demers, sœur de l'ancien curé et veuve d'Alexis Patenaude, a seule dérogé, en leur léguant quatre cents piastres, en 1873.

Cette charitable femme a surtout disposé de sa fortune pour la fondation de l'hôpital.

(1) -- Née Charlotte Charlebois, à Pointe-Claire.

Le couvent compte toutefois, outre cette personne, beaucoup de généreux bienfaiteurs et, en particulier, chacun des curés qui ont suivi M. Cherrier. Ils y ont souvent mis de leurs économies. Cette institution leur était trop chère pour qu'ils la vissent périliter, et ils lui donnaient pour la sustenter, surtout en lui attirant des élèves.





CHAPITRE XX

L'essaim virginal de Saint-Denis à l'Hôpital-Général de Montréal, à la Congrégation-de-Notre-Dame, à la Providence, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, dans la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à la Présentation-de-Marie, au Bon-Pasteur, chez les Sœurs Saint-Joseph et Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, au Carmel et au Précieux-Sang. Son dénombrement. Notes biographiques. 1814-1905.

La cause principale du développement des vocations religieuses chez les filles de Saint-Denis a été sans doute le couvent. En effet, quelle force plus entraînante que l'exemple ? Les Sœurs, avec leur dévouement sans bornes, parlaient plus haut que toutes les exhortations ne l'auraient pu faire. Leurs élèves étaient les témoins quotidiens de cette vie cousue de sacrifices et de bonheur. Et pourquoi n'auraient-elles pas communiqué leurs impressions aux compagnes moins bien partagées qu'elles ? Les âmes avides d'immolation se sentaient ainsi portées de toutes parts à se consacrer plus entièrement au service de Dieu. Mais à ces âmes il fallait plus que de saints désirs pour se ranger comme victimes sous une règle monastique : un appel spécial du Saint-Esprit s'imposait, et on tarda longtemps à l'entendre. Ce n'est qu'en 1814 qu'il eut lieu en faveur de l'heureuse Emélie Cherrier. Celle-ci était la nièce du curé Cherrier et la fille de Benjamin, l'un des premiers députés du comté de

Richelieu. Née le 30 avril 1795, elle entrait, à l'âge de dix-neuf ans, chez les Sœurs Grises de Montréal. C'étaient là les prémices de Saint-Denis à la vie religieuse. Le second choix d'En-haut n'a eu sa réponse que dix-sept ans plus tard. Mais le mouvement s'est ensuite doucement accentué et, depuis trente ans, il ne s'écoule pas d'année sans qu'il se déclare quelque vocation à une existence plus parfaite. Jusqu'à ce jour, la paroisse a fourni quatre-vingt-onze religieuses, distribuées dans onze communautés différentes.

La fondation de Madame d'Youville (1) avait soixante-sept ans d'existence lorsqu'Emélie Cherrier frappa à la porte de cette communauté. Nommée Sœur Cherrier à sa prise d'habit, elle avait à sa mort soixante-douze ans, dont cinquante-trois de religion.

Les quatre filles de Toussaint Lajoie (2) et de Victoire Charron ont été, plus de soixante ans après, les premières à suivre les traces de cette devancière vers le même institut. Céleste et Alphonsine ont obtenu leur entrée au commencement d'août 1876, Vitaline et Domitille, le 14 suivant, étant toutes respectivement

(1) — Cette communauté, fondée en 1747, a pour but : le soin des vieillards et des infirmes des deux sexes, des orphelins et orphelines ; l'œuvre des enfants trouvés ; la visite des malades à domicile ; les veilles à leur chevet ; la tenue de pharmacies et de dispensaires pour les pauvres, de salles d'asile et d'écoles élémentaires. Cadieux et Dérome, *Le Canada ecclésiastique de 1905*, 264. — Cf. Faillon, *Vie de Mme d'Youville* ; Jetté, *Vie de la Vénérable Mère d'Youville*.

(2) — La famille Masseleau-Lajoie, éteinte à Saint-Denis en 1896, y vivait depuis 1785 environ. Son premier ancêtre canadien était Mathias, soldat, arrivé de Chatenaye, en Lorraine, au cours de la guerre de Cession. C'est son fils Pierre, qui vint à Saint-Denis. Au recensement de 1801, il avait 37 ans, son épouse Françoise Maillet 34, et ses enfants étaient Pierre, Françoise, Joseph, Marguerite et Jean-Baptiste, respectivement âges de 10, 9, 7, 6 et 4 ans. Les quatre Sœurs Grises de Montréal descendent de Joseph, qui est leur aïeul. Tanguay, *Dict. gén.*, V, 300 ; *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S. Denis*.

âgées de vingt-deux, dix-sept, vingt et dix-neuf ans. Leurs noms en religion sont : Sœurs Masseleau, Charron, Cherrier et Thuot.

Les autres Dyonisiennes dans la même communauté sont : Sœur Durocher, née Rosilda Durocher le 20 juin 1868, entrée le 18 juin 1891 et décédée le 4 novembre 1895 ; Sœur Saint-Ambroise, née Ernestine Thibodeau le 3 août 1866 et entrée le 3 mars 1892 ; Sœur Laflamme, née Rosilda Laflamme le 20 janvier 1867, entrée le 2 février 1895 et décédée le 15 janvier 1903 ; et une seconde Sœur Laflamme, née Marie-Anne Lajoie le 21 mai 1881 et entrée le 8 décembre 1900 ; celle-ci est la nièce des quatre autres Sœurs du même nom de famille dans la même communauté.

Des neuf Dyonisiennes admises au nombre des Sœurs Grises de Montréal, six sont encore vivantes.

La seconde vocation religieuse de Saint-Denis fut pour l'institut des Sœurs enseignantes de la paroisse. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle n'ait pas surgi plus tôt. La petite Sophie, fille du maître-chantre Étienne Mignault, née le 5 octobre 1812, au début de la guerre avec les États-Unis, est celle que Dieu avait destinée à ouvrir la marche vers la congrégation de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, et combien glorieusement elle se prêta aux intentions du divin Maître ! Cette enfant avait appris dans un âge très tendre à aimer ses futures sœurs en religion, en passant des genoux de sa mère aux classes du couvent, près duquel elle grandissait. Aussi avant d'atteindre ses dix-neuf ans, n'ayant déjà plus de doute sur la volonté du Seigneur à son égard, soumettait-elle sa demande d'admission à la maison-mère de Montréal ; le 22 août 1831, elle s'y rendait effectivement comme postulante. Le jour de la Présentation de Marie 1833, elle prononçait ses

vœux. Depuis lors, elle a rendu à sa communauté d'adoption les services les plus signalés tant par la pratique des plus brillantes vertus que par l'exercice des plus importantes fonctions. Après avoir été missionnaire à Laprairie, à Berthier et à Québec, elle était rappelée à la maison-mère comme maîtresse des novices. Elle remplit cet emploi, de 1850 à 1861. Puis, y ayant donné la mesure de ses capacités, elle se vit élever une première fois à la charge de supérieure générale, qu'elle garda alors de 1861 à 1864, et plus tard de 1882 à 1885. Dans l'intervalle, elle a été première conseillère, assistante-générale, et supérieure-vicaire à Québec (1). Enfin elle prenait ses quartiers de vieillesse, en 1888. Cette Mère, nommée Saint-Bernard, a encore illustré ce nom par une rare dévotion à la sainte Vierge, par une vénération filiale envers l'Eglise et un zèle ardent pour la majesté du culte (2). C'est le 28 décembre 1890 que Dieu l'a conviée à la récompense.

Ses suivantes de Saint-Denis dans la même congrégation ont été jusqu'ici au nombre de vingt-cinq.

Sœur Saint-Etienne, née Adélaïde Jarret-Vincent en 1823, l'a imitée à quinze ans de distance, en 1846.

Sœur Sainte-Euphémie, née Adeline-Zoé, fille du capitaine Benjamin Richer et petite-fille du tribun Louis Bourdages par sa mère, a été admise dans la communauté en 1845, à l'âge de seize ans seulement. Elle y est morte six ans plus tard.

Sœur Sainte-Aurélie, née Marie-Louise-Julie Leblanc, fille de Louis et nièce des quatre prêtres Leblanc, est entrée en 1849, à l'âge de dix-sept ans. Elle est morte après douze ans de vie religieuse.

(1) — Album des noces d'or de Mère Saint-Bernard en 1883, et Journal de la maison-mère. *Archives de la Congrégation de Notre-Dame*, à Montréal.

(2) — Mortuologe manuscrit de la Congrégation de Notre-Dame.

Sœur Saint-Henri, née Julie-Adeline Levitre en 1834, a été baptisée à Albany, état de New-York, mais est arrivée à Saint-Denis assez jeune pour être considérée comme une de ses enfants. Admise au noviciat en 1851, elle a compté ensuite plus de cinquante années de profession. Elle vient de décéder, en 1905.

Sœur Saint-Herman-Joseph, née Emilienne Tétreau en 1836, a été reçue dans la communauté, à l'âge de quinze ans seulement. Elle n'a pas, malgré cette précocité, fourni plus longue carrière ; elle est morte en 1860.

Sœur Sainte-Madeleine-de-Pazzi, née Marie-Adèle Joubert en 1835 et entrée en 1853, est la descendante du vénérable pionnier Pierre Joubert.

Sœur Sainte-Eléonoré, née Marie Laflamme, sœur du curé de Farnham, est entrée en 1856, à l'âge de vingt-six ans. Institutrice fort recherchée avant son admission en communauté, elle n'a pas manqué d'avoir ses succès dans la suite. La plupart du temps, on lui confiait de nombreuses classes. Elle est morte en 1879, des conséquences d'une chute.

Sœur Saint-Joseph-d'Armathie, née Agathe Malbœuf en 1834, commençait son noviciat en 1858, après avoir été plusieurs années institutrice dans la paroisse.

Sœur Saint-Jean-de-Matha, supérieure actuelle de la mission de Beauport, est née Julie Leblanc, en 1851, et est en religion, depuis l'âge de dix-sept ans.

Sœurs Sainte-Marie-Hubert et Saint-Pacifique, sœurs consanguines du curé de La Présentation, sont entrées la première en 1868, à l'âge de vingt-un ans, et la deuxième en 1874, à l'âge de dix-huit ans. Elles ont été respectivement baptisées sous les noms de Virginie et d'Eulalie Paré. L'aînée est supérieure à Windsor-

Mills après l'avoir été longtemps à Iberville, et l'autre est à la tête de l'école Saint-Eusèbe de Montréal.

Sœurs Sainte-Azèle et Saint-Oswald, deux fois sœurs aussi, nées Marguerite et Azilda Cordeau, ont fait leurs adieux au monde en 1874 et 1881, alors respectivement âgées de vingt et vingt-quatre ans.

Sœur Sainte-Eulalie-de-Mérida, née Herculine Frédette, fille d'un ancien maire de la paroisse, est entrée en 1878, à l'âge de dix-sept ans. Elle est actuellement supérieure à Pictou, dans l'île du Cap-Breton.

Sœur Sainte-Léocade, née Octavie Benoit, est entrée à l'âge de dix-huit ans, en 1878.

Sœur Saint-Joseph-des-Séraphins, née Cordélia Richard en 1859, est entrée à l'âge de vingt-quatre ans.

Sœur Saint-Valérien, née Rosalba Dragon en 1869, est entrée en 1888.

Sœur Saint-Isidore-de-Séville, née Délia Jalbert en 1871, est entrée, en 1890, et a prononcé ses vœux dans sa famille, quelques jours avant de décéder, en 1893.

Sœur Leblanc, religieuse converse, baptisée sous le nom d'Azilda Leblanc en 1874, est entrée à l'âge de dix-sept ans.

Sœur Sainte-Marie-Ovide, née Ludivine en 1871, fille du notaire Zéphirin Saint-Aubin, est entrée en 1894.

Sœur Saint-Cyriac, née Alexina Lussier en 1875, est entrée en 1895.

Sœur Saint-Théodoric, née Alexandrine Bourdages, le 3 novembre 1877, est l'arrière-petite-fille du tribun de cette famille. Elle a fait son entrée en religion en 1895, en même temps que Sœurs Saint-Cyriac et Sainte-Zoé.

Cette dernière, née Lydia Gaudette en 1875, est la nièce des Sœurs Sainte-Azèle et Saint-Oswald.

Sœur Sainte-Julie-de-Mérida, née Graziella Dragon en 1876, est entrée en 1901.

Sœur Saint-Joseph-de-l'Espérance, née Maria Dragon, en 1881, nièce de la précédente, est également entrée en 1901.

Sept des vingt-six Dyonisiennes, admises à la Congrégation, ont été appelées dans un monde meilleur.

Après l'Hôpital-Général de Montréal et la Congrégation-de-Notre-Dame, ce fut le tour de la Providence (1), à qui Saint-Denis a fourni une de ses fondatrices dans la personne de Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, née Justine Michon et sœur de l'abbé Jacques-Denis. C'est en 1843, à l'âge de vingt-sept ans, qu'elle coopéra ainsi à la création de la nouvelle famille religieuse. Elle fut ensuite appelée à siéger longtemps au conseil général de la communauté en qualité d'assistante. Pleine de mérites, elle s'est endormie dans le Seigneur en 1894, après cinquante-un ans de religion.

Sœur Marie-du-Crucifix, née Angélique Richard en 1828, a suivi cette co-paroissienne, à cinq ans de distance. Elle est morte, après dix-huit ans de religion, en 1870.

Les autres qui emboîtèrent le pas sur ces devancières sont au nombre de six et sont toutes vivantes, moins une.

Sœur Marie-Ludivine et Marie-de-la-Providence,

(1) — Les Sœurs de la Charité de la Providence ont été fondées à Montréal, le 25 mars 1843, sous la haute direction de Mgr Bourget. Leur but est particulièrement le soulagement spirituel et temporel des pauvres et des malades, l'œuvre des orphelins et des vieillards, la visite des malades à domicile et l'instruction de la jeunesse. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 271.

sœurs de l'abbé Elisée Gravel et nièces de l'ancien évêque de Nicolet, sont entrées la première en 1864, à l'âge de vingt ans, et la seconde en 1874, à l'âge de dix-sept ans. Elles ont été baptisées sous les noms respectifs de Cornélie et d'Aurélie.

Sœurs Marie-Aurélie et Marie-de-la-Compassion, baptisées sous les noms de Marie-Anne et d'Amanda, sont les sœurs du Père Donat Richard. Elles sont entrées la première en 1867, à l'âge de dix-huit ans, et l'autre en 1886, à l'âge de vingt-deux ans. Après avoir été supérieure locale à la mission sauvage de Yakima, état de Washington, de 1889 à 1897, l'aînée est depuis lors à la tête de l'hôpital de Vancouver, dans le même état.

Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, née Almerie Gravel, nièce des précédentes Sœurs Marie-Ludivine et Marie-de-la-Providence, a été admise dans la communauté en 1895, à l'âge de dix-neuf ans. Elle décédait déjà en 1903.

Sœur Méthode, née Marie-Louise-Albina Gariépy en 1876, est le dernier sujet de Saint-Denis entré dans l'institut de la Providence. Elle y a été admise en 1901.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (1) n'existait que depuis cinq ans, lorsque s'y présenta la première fille de Saint-Denis dans la personne de Josephite Girouard, le 28 octobre 1845. En religion, celle-ci a conservé son nom de Sœur Girouard. Née le 28 février 1826, elle est décédée, le 21 mars 1858.

(1) — Cette communauté, qui n'est qu'un détachement des Sœurs Grises de Montréal opéré en 1840, a pour but " toutes les œuvres de miséricorde tant spirituelles que corporelles envers les pauvres et les nécessiteux, infirmes ou malades, depuis les vieillards jusqu'aux jeunes enfants orphelins ou abandonnés". Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 269.

Sœur Sainte-Croix, née Domitille Phaneuf le 6 avril 1833, est entrée après cette première, à l'âge de dix-neuf ans, le 14 janvier 1853. En 1878, elle était supérieure de l'hôpital de Saint-Johnsbury.

Sœur Archambault, née le 19 février 1838, du mariage de Toussaint Archambault avec Monique Langevin, a été baptisée sous le nom d'Odile. C'est dans le cours du mois d'août 1856 qu'elle a revêtu les livrées de la plus fidèle amie du pauvre et de l'orphelin. Elle fut nommée supérieure locale à Marieville en 1870, dépositaire à la maison-mère en 1875, assistante également à la maison-mère en 1880 et, de 1885 à 1895, elle a été supérieure générale de sa communauté. Ensuite elle est retournée à la tête de la mission de Marieville; puis elle est redevenue assistante à la maison-mère.

Les autres Sœurs Grises de Saint-Denis à Saint-Hyacinthe sont au nombre de quinze.

Sœur Michon, née Elmire Michon le 30 novembre 1834, est entrée, le 20 octobre 1856, et est morte, le 27 mars 1874.

Sœurs Huard et Marie-dé-la-Présentation, filles de Jean-Baptiste Huard et de Thaddée Charron, sont toutes deux entrées en novembre 1867. La première, nommée Vitaline, avait alors vingt-deux ans, et l'autre, Thaddée, vingt-quatre ans. La plus jeune est décédée, le 28 octobre 1879.

Sœur Chenette, née Jessé Chenette, le 18 mai 1853, est entrée le 11 août 1869, est morte, le 15 février 1881.

Sœur Leblanc, née Adeline Leblanc, du mariage d'Augustin Leblanc et de Scholastique Chenette, le 15 juillet 1844, est entrée, le 12 août 1870. En 1893, elle était supérieure de l'hôpital de Lewiston, dans le

Maine. Actuellement elle exerce les mêmes fonctions dans sa paroisse natale.

Sœur Bousquet, qui a précédé Sœur Leblanc dans la direction de l'hôpital de Saint-Denis, est née Hermine Bousquet. La prieure carmélite Raphaël-de-la-Providence est sa sœur.

Sœur Roy, née Emélie Roy le 8 janvier 1856, est entrée le 10 août 1876 et, treize ans après, elle avait déjà fini sa carrière de religieuse, ayant rendu son âme à Dieu, le premier octobre 1889.

Sœur Michon, née Alphonsine Phaneuf, est entrée le 17 décembre 1877, à l'âge de vingt-un ans. L'abbé Louis-Alphonse est son frère.

Sœur Marie-de-Lourdes, née Eugénie Guertin, sœur de l'abbé Ludger, est entrée le 8 septembre 1886, à l'âge de vingt-trois ans. Elle est décédée, après cinq ans de religion, le 25 juillet 1891.

Sœur Vézina, née Louise Vézina, sœur des abbés Arthur, Albert et Ernest et du Père Wilbrod, est entrée à l'âge aussi de vingt-trois ans, en 1887. Elle est décédée, le 19 mai 1894. C'est à Montréal qu'elle a vu le jour, mais elle est arrivée à Saint-Denis encore jeune et y a reçu son instruction.

Sœur Charron, née Amanda Bousquet le 16 juillet 1866, est entrée le premier septembre 1887.

Sœur Saint-André-Avellin, née Poméla Archambault le 21 novembre 1868, est entrée le 16 mai 1889.

Sœur Saint-Amable, née Rosilda Girard le 10 juillet 1871, est entrée le 19 octobre 1889.

Sœur Richard, née Claire Richard le premier septembre 1865, est entrée le 2 mai 1892. Elle est morte, le 9 octobre 1895.

Sœur Marie-de-Lourdes, née Herméline Archambault le 30 janvier 1872, est entrée le 26 octobre 1892.

Sœurs Marie-Edouard et Plante, nées, Sméralda

et Marie-Sylvia, du mariage d'Elphège Plante avec Aurélie Bélanger, le 15 mars 1880 et le 25 avril 1882, sont entrées les 30 juillet 1896 et 16 septembre 1902.

Outre celles sus-mentionnées, il y a eu de Saint-Denis dans la même communauté trois religieuses dites Petites Sœurs, ce sont : Sœur Maria, née Maria Courtemanche le 26 juillet 1818, entrée le 4 décembre 1889 et décédée le 13 septembre 1896 ; Sœur Hermine, née Hermine Leblanc, le 17 avril 1864, entrée le 2 juin 1897 ; et Sœur Louisa, née Marie-Louisa Hamelin, le 22 octobre 1875, entrée le 24 août 1901.

Aujourd'hui il reste encore quatorze religieuses de Saint-Denis chez les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe sur les vingt-trois qui y ont fait profession.

La fondatrice de la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (1) n'était pas une enfant de Saint-Denis, mais elle avait reçu son instruction au couvent de la paroisse et y avait imprimé un souvenir des plus vivaces (2). Ce qu'on parlait souvent de cette illustre ancienne et de son œuvre ! Aussi deux des élèves, qui la suivirent sur les bancs de la maison, s'enrôlèrent-elles de son vivant au nombre de ses filles spirituelles. Ce sont Elmire et Cordélie Bruneau, nièces du curé Bédard, entrées au commencement de l'année 1849. Elles avaient alors respectivement

(1) — Cette communauté, dont le but est l'instruction des jeunes filles, a été fondée à Longueuil, le 28 octobre 1843 ; aujourd'hui elle ne compte pas moins que 964 professes. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 277. — Cf. Prétôt, *Mère Marie-Rose*.

(2) — Sœur Marie-Rose, née Malvina et non Eulalie Durocher, fondatrice de la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, a été inscrite au nombre des élèves du couvent de Saint-Denis, à la rentrée des classes de 1821, à l'âge de 10 ans, et y a fait un séjour de 2 ans. C'est pendant ce temps-là qu'elle a participé au banquet eucharistique pour la première fois. Prétôt, *Mère Marie-Rose*, 47 à 52.

atteint leur vingt-huitième et vingt-troisième année, et furent, le 19 mars de cette même année, de la dernière prise d'habit qu'ait contemplée leur Mère adoptive. En religion, elles se nommèrent Sœurs Marie-Rose, en mémoire de la fondatrice décédée le 6 octobre 1849, et Marie-des-Sept-Douleurs. L'ange de la mort les a ravies à l'affection de leurs compagnes, en 1864 et 1852 (1).

Sœur Marie-Arsène, née Philomène Ménard en 1838, est entrée ensuite en 1855 ; elle décéda, en 1902.

Sœur Marie-Alexandre, née Oméline Duplaquet-Lambert en 1840, est entrée en 1857. Elle a été secrétaire générale, à Hochelaga, de 1886 à 1895, puis supérieure provinciale d'Ontario jusqu'à sa mort, survenue en 1901.

Sœur Marie-Bathilde, née Henriette Laforce, en 1850, et fille d'un ancien maître-chantre de la paroisse, est entrée en 1866.

Sœur Antoine-de-Padoue, née Marie-Louise Archambault à Saint-Antoine en 1874, était encore jeune, lorsque ses parents traversèrent à Saint-Denis pour s'y fixer. C'est de cette paroisse-ci qu'elle partit, en 1895, pour en être la dernière recrue dans la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Maintenant, avec la précédente, elle est la seule qui y survive ; leurs quatre autres devancières sont décédées.

Les Sœurs de la Présentation-de-Marie (2)

(1) — Le Père Prétôt dit " que leur générosité ne le cédait pas à celle de leurs aînées. Mlle Elmire avait plus d'extérieur que sa sœur, sa sœur Cordélie était plus riche des dons de l'intelligence et du cœur ".
Mère Marie-Rose, 679.

(2) — Cette congrégation, qui a pour but l'instruction des jeunes filles, a été fondée par la Vén. Marie Rivier, le 21 nov. 1796, au diocèse de Viviers, en France ; elle s'est établie au Canada, le 19 oct. 1853. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 296. — Cf. Mourret, *La Vénérable Marie Rivier*.



Sr Ste-Eléonore (p. 193).



Sr M.-Aurélié (p. 196).



Sr Richard (p. 198).



Sr Antoine-de-Padoue (p. 200).



Sr St-Zéphirin (p. 202).



Sr Aimée-du-Sacré-Cœur (p. 204).



n'avaient émigré de France au Canada que depuis six ans, quand les deux premiers sujets de Saint-Denis demandèrent leur admission dans cette communauté.

Sœur Sainte-Rose, née Virginie Mâsse, le 21 avril 1828, fille du marchand Jean-Baptiste, est entrée le 12 septembre 1859, à l'âge de trente-un ans ; elle est décédée, le 15 février 1878.

Sœur du Saint-Nom-de-Jésus, née Marie-Sophie Laflamme le 27 décembre 1838, est entrée ensuite, le 12 octobre 1859. Depuis longtemps, elle est à la tête de la mission de Saint-Aimé-sur-Yamaska, et sous son habile direction cet établissement de sa congrégation est devenu l'un des plus prospères du diocèse.

Sœur Aimée-de-Marie, née Lucie Lacombe le 8 mai 1844, est entrée le 2 mai 1862, à l'âge de près de dix-huit ans. Elle est décédée, le 30 septembre 1869.

Sœur Marie-Xavérine, née Marie-Zoé Larue, le premier novembre 1843, et économe à la maison-mère, est entrée le 7 février 1865.

Sœur Saint-Augustin, née Parmélie Durocher, le 15 mai 1843, sœur de l'abbé Joseph, est entrée le 15 septembre 1866, à l'âge de vingt-trois ans. Elle est décédée, le 25 juin 1872.

Sœur Saint-Maurice, née Anne Mignault le 5 mai 1872, est la dernière admise et la troisième des survivantes de Saint-Denis dans l'institut des Sœurs de la Présentation-de-Marie. C'est le 10 novembre 1895 qu'elle a débuté dans la vie religieuse.

La communauté du Bon-Pasteur (1), fondée par le Vénérable Jean Eudes, en 1651, et établie à Mont-

(1) — La maison-mère de Bon-Pasteur est à Angers, en France. Cette congrégation compte actuellement 220 établissements dans les différentes parties du monde. Son but est l'instruction, la préservation, la réforme et le repentir. Cadieux et Derome. *Le Canada eccl. de 1905*, 279. — Cf. *Annales du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*.

réal en 1844, a recruté cinq membres dans la localité et le plus ancien de ceux-ci, dès trois ans après son installation sur les bords du Saint-Laurent.

Ce premier choix de Dieu a été Sœur Marie-de-Saint-Hubert, née Marie-Paule Gaouette, le 19 juillet 1819, et admise au noviciat, le premier décembre 1847. Ainsi que Sœur Marie-du-Cœur-de-Marie, sa cousine germaine, elle était la nièce du chanoine Joseph-Octave Paré. Elle a succombé à une maladie de cœur, le 26 janvier 1883, dans sa trente-sixième année de religion, après s'être délecté dans les sentiments d'amour de Dieu les plus édifiants (1).

Sœur Marie-de-Saint-Zéphirin, née Julie Laflamme, le 10 janvier 1842, sœur du curé de Farnham, a été la suivante dans la même communauté, le 6 octobre 1868.

Sœur Marie-du-Cœur-de-Marie, née Marie Leblanc le 2 février 1848, y est entrée deux ans plus tard, le 8 septembre 1870 ; les quatre prêtres Leblanc de Saint-Denis sont ses frères.

Sœur Marie-du-Mont-Carmel, née Marie-Rose-Délia Laflamme le 26 avril 1863, nièce de Sœur Marie-

(1) — “ Atteinte d'une maladie de cœur depuis plusieurs années, racontent les Annales de la congrégation, elle regrettait de ne pouvoir plus rendre à la communauté les services qu'elle lui avait toujours rendus avec tant de bonheur. “ Hélas ! disait-elle souvent, je ne suis plus bonne à rien Mais que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Oui, fiat ! fiat ! Cependant qu'il me tarde d'aller au ciel ” ! Dans la dernière semaine de sa vie, elle eut le bonheur de communier chaque matin. Le jour et la nuit qui précédèrent sa mort furent un colloque continué entre son âme et le divin Maître. “ Vous voici, mon Dieu, disait-elle, je m'en vais, oui, je m'en vais, emmenez-moi. O Jésus ! je vous aime par-dessus tout. Je suis tout à vous. Je souffre pour vous, je ne veux respirer que pour vous. Allons au ciel pour y demeurer toujours ! ” Le 26 janvier au matin, ses vœux furent exaucés ; elle échangea les souffrances de l'exil contre les joies de la patrie ”. *Annales du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*, I, 398 et 399.

de-Saint-Zéphirin, est entrée le 8 septembre 1883. Elle est partie pour Lima, capitale du Pérou, le 18 août 1892. Aujourd'hui elle est assistante-supérieure à La Paz, en Bolivie.

Sœur Marie-de-Saint-Hubert, née Alméda Gaouette, le premier janvier 1866, est entrée le 17 octobre 1889. C'est elle qui ferme la liste des religieuses de Saint-Denis au Bon-Pasteur, où celles-ci sont encore au nombre de quatre survivantes.

Sœur Saint-Paul, née Victoire Bélanger le 8 juillet 1855, est l'unique fille de Saint-Denis entrée dans l'institut des religieuses de Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe (1). Elle y a été admise, le 14 août 1881, après avoir été institutrice laïque à Saint-Jude, à Saint-Charles et à La Présentation. Plusieurs années durant, elle a été supérieure de la mission de Saint-Dominique ; actuellement elle est à la tête de celle de Saint-Robert.

Le 15 août 1883, on posait au collège de Saint-Hyacinthe les assises d'une nouvelle famille religieuse pour le soin exclusif de la maison (2). Saint-Denis en fournit la fondatrice ou première supérieure dans la personne de Marie-Honora Charron. La communauté prit le nom de Sainte-Marthe, de même que la religieuse qui devait d'abord la diriger. Fille de François Charron et d'Angelique Ayotte, cette S^{ur} est née en 1826 ; elle demeurait à l'Hôtel-Dieu de la même ville avant de s'en aller au collège. C'est en 1889 qu'elle a déposé le fardeau de la direction générale.

(1) — Cet institut a été fondé à Saint-Hyacinthe, le 12 sept. 1877, par Mgr Moreau, puissamment secondé par Mgr A.-X. Bernard, alors chancelier, puis vicaire-général ; il compte aujourd'hui 14 établissements et 102 professes. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 304.

(2) — Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 307.

Sœur Sainte-Croix, née Victoire Chatel en 1841, s'est rangée sous l'obéissance de cette co-paroissienne, dès 1884.

L'année suivante, Sœur Sainte-Anastasie, née Rosanna Bousquet en 1857, faisait de même ; elle est décédée en 1886. De toutes les religieuses de Saint-Denis dans cet institut, elle est la seule qui ait été appelée à la récompense.

Au Carmel (1) de Montréal, Dieu a appelé de la paroisse Sœur Raphaël-de-la-Providence et Sœur Marie-Anne Séraphine-de-Jésus, sa nièce. La tante, née et baptisée sous le nom de Cordélie Bousquet, à Belœil, en 1860, est devenue peu après paroissienne de Saint-Denis ; le marchand Wilfrid Bousquet est son frère. Admise au noviciat en 1880, elle est aujourd'hui prieure de son monastère. Sa nièce, née Marie-Anne Dragon en 1887, est entrée en 1904.

Le Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe (2) a reçu pour son partage dyonisien Sœurs Aimée-du-Sacré-Cœur et Imelda-du-Saint-Sacrement. La première, Albina Vézina, née à Montréal en 1872, est arrivée dans la paroisse à l'âge de vingt mois. Après ses études au couvent de son village, elle est entrée en religion, à l'âge de vingt-un ans. Les trois abbés et le Père Vézina sont ses frères.

Quant à sa co-paroissienne, admise dans la même communauté, l'an 1894, elle est née Marie-Anne Laga-

(1) — Le premier monastère de Carmélites au Canada n'a été établi à Montréal que le 6 mai 1875. Il y a eu 27 professions depuis lors. Son but est la vie contemplative. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 303.

(2) — Les Sœurs adoratrices du Précieux-Sang, dont l'unique but est la vie contemplative, ont été fondées à Saint-Hyacinthe, en 1861, par Mère Aurélie Caouette. Cadieux et Derome, *Le Canada eccl. de 1905*, 299.

rière, en 1875, cousine germaine de Sœur Raphaël-de-la-Providence, carmélite (1).



(1) — La liste des religieuses de Saint-Denis dans les diverses communautés plus haut mentionnées a été gracieusement fournie par les secrétariats généraux de ces maisons.



CHAPITRE XXI

**Saint-Denis et le monde politique. Les députés
Cherrier, Guérout et Bourdages. Le lieutenant-gouverneur de l'Illinois, Ménard.
1791-1905.**

En 1791, s'accomplissait dans le pays un événement gros de conséquences. Cette année-là, la mère-patrie octroyait à sa colonie un gouvernement en partie représentatif. Jusque-là tout y avait fonctionné selon le bon plaisir des mandataires de la Couronne. A la suite de la domination française, on avait vécu sous la loi martiale trois ans, sous le commandement militaire onze ans, puis sous le régime civil absolu pendant dix-sept ans (1). De 1760 à 1791, " le peuple, dit Garneau, n'avait fait que changer de tyrannie " (2).

Maintenant, si l'Exécutif restait au choix du roi ou de la reine ainsi que le corps législatif, il y aurait au moins une Chambre Basse élue par la nation. C'était une énorme amélioration sur le passé, quoiqu'il y eût encore beaucoup à accomplir.

Dès le 7 mai 1792, était sanctionnée la division des comtés (3), et Saint-Denis fut enclavé dans celui de Richelieu, qui s'étendait de Sorel à Saint-Hilaire d'un côté et jusqu'à Nicolet de l'autre ; il renfermait les comtés actuels de Richelieu, de Saint-Hyacinthe et

(1) — Béchard, *Biographie de l'Honorable A.-N. Morin*, 96.

(2) — *Histoire du Canada*, III, 74.

(3) — Saint-Amant, *L'Avenir*, 113.

d'Yamaska ; la ville de Sorel en était cependant séparée pour former une circonscription distincte (1).

Tout vaste que pût être une division électorale, elle ne devait posséder qu'un bureau de votation (2); pour Richelieu il fut placé à Sorel (3) et y demeura jusqu'à 1842 (4). Dans le même temps, les grandes comices pour Saint-Denis et les paroisses environnantes ne se tenaient qu'à la Pointe-à-Jacob. Cet endroit, ainsi nommé à cause du propriétaire Jacob, se trouvait dans la partie sud de Saint-Ours, au confluent du ruisseau Laplante avec le Richelieu. La place était belle, mais elle avait l'inconvénient d'être à plus d'une lieue de tout village. Néanmoins ce fut le rivage en honneur durant un demi siècle. Après ces misères du commencement, les bureaux de votation, ainsi que les centres d'assemblées, sont devenus aussi nombreux que les paroisses (5).

En 1853, Saint-Denis a été transféré du comté de Richelieu à celui de Saint-Hyacinthe, déjà érigé depuis vingt-quatre ans.

Au premier jour du régime constitutionnel, les Dyonisiens se sont jetés avec ardeur dans la mêlée des élections. Aussi deux de leurs co-paroissiens, Benjamin Cherrier et Pierre Guérout, ouvrirent-ils la liste des députés de Richelieu, ce comté ayant alors droit à deux membres (6), ce qui exista jusqu'à l'Union.

La paroisse a fourni encore deux de leurs successeurs dans la personne de Séraphin Cherrier, frère de Benjamin, et dans celle de Louis Bourdages (7).

(1) — *Sorel illustré*.

(2) — Ignotus, dans *La Presse*, de Montréal, 8 nov. 1897.

(3) — *Sorel illustré*.

(4) — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, I, 131.

(5) — *Ibid.*.

(6) — *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, I, 122.

(7) — Voici la liste de tous les députés de Richelieu, avec l'année

A Saint-Hyacinthe, Saint-Denis n'a jamais donné ses votes qu'à des candidats qui lui étaient étrangers.

Benjamin Cherrier, baptisé à Longueuil sous le nom de Benjamiu-Hyacinthe-Martin le 17 novembre 1757, est arrivé à Saint-Denis à l'âge de treize ans ; il en partait peu après pour le collège de Montréal (1). Doué d'un bon talent, il n'aimait cependant pas l'étude. S'il se rendit à plus de le moitié du cours classique, ce ne fut qu'à contre-cœur, parce qu'il avait des parents énergiques et justes appréciateurs de l'instruction.

Il fut ensuite poussé suivant ses aptitudes vers le profession d'arpenteur, et s'y créa un avenir enviable. Etabli comme tel à Saint-Denis, en ces temps de colonisation il eut beaucoup d'emploi tant dans la localité

de leur élection, pour le temps que Saint-Denis a appartenu à ce comté :

1792 — Guérout	et	B. Cherrier
1797 — Chs Millette	et	Chs Benoit-Livernois
1801 — E.-E. Habelt	et	L. Brodeur
1805 — Bourdages	et	H.-M. Delorme
1809 — “	et	B. Cherrier
1810 — “	et	H.-M. Delorme
1810 — “	et	“
1815 — S. Cherrier	et	F. Mailhot
1817 — “	et	J. Désautels
1820 — F. Saint-Onge	et	“
1820 — “	et	“
1825 — Roch de Saint-Ours	et	“
1827 — “	et	“
1830 — “	et	Dr Jacques Dorion
1834 — C.-S. de Bleury	et	“
1841 — Denis-B. Viger		
1844 — W. Nelson		
1848 — “		

Barthe, *Drame de la vie réelle*, 82 et 83.

(1) — En 1776, on représentait au collège de Montréal une tragédie en 3 actes, intitulée JONATHIAS ET DAVID ; Benjamin Cherrier y tenait le rôle d'Abiathar. Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*. VII, 146.

que dans les paroisses voisines. Il parvint même à s'amasser une jolie petite fortune.

En 1792, il avait trente-cinq ans et n'était pas encore marié, lorsqu'on l'élut un des deux premiers membres de la Chambre Basse du Canada. C'était un sacrifice qu'on lui demandait. Il sera obligé de négliger sa clientèle pendant une forte partie de l'année, de supporter seul les dépenses de ses voyages et de son séjour à Québec, et tout cela sans autre compensation que le plaisir d'avoir rendu service à ses compatriotes durant une époque difficile. Mais on connaissait son zèle pour la cause des siens et on ne l'a pas escompté en vain. Il a siégé dans le premier parlement, de 1792 à 1797, et dans le cinquième, de 1809 à 1810. Sa conduite en Chambre a toujours été noble, constamment de nature à donner satisfaction à ceux qui l'avaient choisi comme leur représentant.

C'est le 3 juin 1794 que son frère le curé a béni son union à Saint-Denis avec Marguerite Richer, fille de la paroisse. Il était alors député du peuple à Québec depuis deux ans, quoique l'acte de mariage ne le mentionne pas.

De ses enfants nous ne connaissons qu'Emélie, entrée chez les Sœurs Grises de Montréal, Pierre-Benjamin, Toussaint, Marguerite, qui a épousé le 14 septembre 1835 Léonard-Godfroi de Tonnancour, fils du seigneur de Saint-Michel-d'Yamaska, et Luc, qui s'est marié dans la paroisse le 20 décembre 1821, après avoir voyagé dans l'état de la Nouvelle-York; ce dernier fils a été ensuite assez longtemps un des chœurs du chœur formé par M. Bédard.

Benjamin Cherrier est mort, le 13 juin 1836.

Le Dr Séraphin, son frère, a été son digne successeur en Chambre, de 1815 à 1820.

Pierre-Guillaume Guérout, élu membre pour

Richelieu en même temps que Benjamin Cherrier, était né en Allemagne, l'an 1753. C'est avec les troupes levées en ce pays par l'Angleterre, qu'il émigra au Canada vers 1780. Quand, par le licenciement de son bataillon, il eut reçu sa liberté, il s'établit à Saint-Antoine en qualité de marchand. Peu après, il épousa Madeleine Meyer, sa compatriote. Devenu veuf, il convola en secondes noces avec Josephite Woolsey. C'est avec celle-ci qu'il traversa à Saint-Denis, vers 1786.

Il accrut alors de beaucoup son commerce. Son comptoir primitif devint un véritable entrepôt, où les autres négociants venaient même s'approvisionner de loin. En retour, il remplissait d'immenses hangars de toutes sortes de grains, surtout de blé. Aux eaux hautes du printemps, il avait sa barge spéciale, qui montait de Québec pour ravitailler le magasin et charger les céréales. A cette époque, on était d'ailleurs à l'aurore des années d'abondance, dont on rappelle encore si souvent le souvenir.

Le succès ayant couronné les transactions quotidiennes de Guérout, il fut bientôt riche autant en argent qu'en propriétés foncières.

En 1791, quand fut inaugurée la nouvelle constitution, il était déjà entré de plein pied dans son âge d'or. Ce n'est pas surprenant que l'on ait alors jeté les yeux sur lui pour le députer en Chambre, ayant confiance qu'il conduirait la barque du pays aussi bien qu'il gouvernait la sienne propre. L'attente n'a pas été trompée. Il a été le mandataire du peuple richelois durant tout le premier parlement, de 1792 à 1797.

On compte parmi ses enfants Julie, Louis et Sophie ; son fils a été son successeur dans le com-

merce (1), et Sophie a épousé le Capitaine Antoine-Louis Juchereau-Duchesnay.

La résidence et le magasin de Guérout étaient dans la même maison, située sur l'emplacement de la demeure actuelle du Dr Richard. C'était une longue construction avec toit en *croupe*. Elle a été accidentellement incendiée, en 1859.

Pierre-Guillaume Guérout est décédé vers 1880 et a été inhumé à Sorel.

Louis Bourdages avait ses quarante-deux ans (2), lorsqu'on lui plaça sur les épaules le fardeau en même temps que l'honneur d'être député au parlement pour la première fois. Le comté de Richelieu l'élut pour quatre parlements de suite. Il représenta ainsi cette circonscription, de 1805 à 1815. Mais à l'expiration de son dernier mandat, ayant mécontenté les Richelois par un excès de zèle comme lieutenant-colonel pendant la guerre de 1812 à 1815, il en fut repoussé, quoiqu'il

(1) — Le 15 mars 1834, Ls Guérout avait en magasin 700 quarts de plâtre de Paris pour engrais; prix : \$3 le quart. Voir l'annonce de ce jour dans les colonnes de "L'écho du pays", journal publié au village Debarthzch (aujourd'hui Saint-Charles-sur-Richelieu).

(2) — Au recensement paroissial de 1801, Louis Bourdages (il est alors nommé Louis-Marie) avait 37 ans, son épouse 36, ses enfants : Esther 11 ans, Sophie 8, Raymond 6, Zoé 4, Rémi-Séraphin 2, David 1 et Adèle 1 mois. — Esther a épousé à Saint-Denis, le 18 mai 1824, Emmanuel Couillard-Després, arpenteur de Saint-Hyacinthe; M. Girouard, curé du contractant, avait tenu à présider le mariage. Sophie, à l'âge de 17 ans, le 18 sept. 1809, épousa Guillaume Bouthillier, âgé de 27 ans, fils du marchand Guillaume Bouthillier, officier de la Verge-Noire, de Saint-Hyacinthe; le curé M. Cherrier est mort le soir de ce jour-là; elle-même est décédée à 36 ans, le 26 janv. 1829, et son mari lui survécut peu; leur fille Marie-Anne-Françoise épousait à Saint-Denis Joseph Pratte, médecin de Saint-Vincent-de-Paul, le 16 février 1836. Raymond, menuisier établi à Québec, fut le père d'une religieuse du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe et de Gaspard, avocat aux Trois-Rivières. Zoé épousa le Capitaine Benjamin Richer, de Saint-Denis. Rémi-Séraphin, médecin de Marieville, fut représentant du comté de Rouville en Chambre; de ses filles a épousé le député Poulin, du même comté. David fut

se soit obstiné à solliciter leurs suffrages (1). Il s'était habitué à croire qu'il ne pouvait être vaincu par un concurrent dans son patriote comté de Richelien ; mais s'il ne fallait rien moins que deux défaites pour le désabuser, elles ne lui ont pas été ménagées, en 1815 et 1817.

Aux élections suivantes de 1820, il abandonna la partie et se présenta dans le comté de Buckinghamshire, qui comprenait les trois comtés actuels d'Arthabaska, de Bagot et de Drummond.

Il fut représentant de cette division, pendant dix ans également (2). Puis il l'a été, le reste de sa vie, de celle d'Yamaska, nouvellement créée. En sorte qu'il siégea dans la Chambre durant un quart de siècle. Aussi en était-il à sa mort le doyen depuis déjà plusieurs années (3).

Dès sa première session au parlement, Bourdages se révéla tel qu'il devait se montrer pendant toute sa

un des ardents "patriotes" de 1837 à Saint-Denis. Adèle épousa Chs Olivier, marchand de Saint-Denis, le 21 octobre 1833. Plus tard, est née Rachel, qui a épousé Benjamin Benoit-Livernois, fils de Chs, l'ancien député de Richelieu en Chambre ; après son mariage célébré le 10 janvier 1831, elle est allée demeurer à Saint-Hyacinthe.

(1) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 73.

(2) — Saint-Amant, *L'Avenir*, 401.

(3) — Le 6 août 1833, Bourdages, notaire à " Saint-Denis, lieutenant-colonel commandant du second bataillon des milices du comté de Richelieu et membre du parlement provincial de cette province du Bas-Canada " rédige son testament olographe. Après sa mort, le 3 février 1835, son fils David et Olivier Chamard, ses exécuteurs testamentaires, procèdent à l'inventaire des biens du défunt ; il laissait \$8,000 en argent, une terre à l'Amyot, une autre au Bord-de-l'eau, 7 emplacements au village et 1200 acres de terrains dans le canton d'Ely à lui concédés par lettres patentes du Château Saint-Louis, en date du 27 fév. 1819. Ces 1200 acres ont fait réaliser la somme de \$720 pour les héritiers. Bourdages possédait de plus une bibliothèque d'environ cent volumes, parmi lesquels 12 volumes des " Conférences d'Angers " et 2 volumes des " Erreurs de Voltaire ". Sa résidence était des mieux meublées.

carrière politique (1), plein de force et de ténacité, harangueur émérite. Ses discours étaient aussi bien nourris que véhéments (2), mais déclamés d'une manière désagréable. Voici comment une poésie du temps le peignait sous ce rapport :

“ Ah ! si Bourdages
 “ Prenait un autre ton,
 “ Il parle en sage ;
 “ Mais j'abhorre le son,
 “ Qui fait tapage

“ Et tombe en faux bourdon ” (3).

Encore s'il n'avait réellement émis et soutenu que de bons principes (4), si, en un mot, son esprit eût été droit, on n'aurait peut-être pas accordé autant d'attention à sa voix naturellement fatigante.

Nombreuses, tout de même, sont les tempêtes qu'il a soulevées pour dissiper les nuages amoncelés sur nos têtes par les oppresseurs. Le gouverneur Craig, fameux tyran au petit pied, en fut la première victime.

(1) — Bibaud dit que Bourdages “ se fit connaître tout à coup, le 7 mars 1806, lorsqu'il appuya la motion de Bédard contre la GAZETTE DE MONTREAL ”. *Le Panthéon Canadien*, 37 et 38.

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VII, 73. — Le même auteur ajoute que Bourdages “ révéla un talent d'orateur de première force ”. *Ibid.*, 72.

(3) — La poésie ayant titre “ LES ORATEURS CANADIENS ” est de Michel Bibaud ; il l'a composée à l'occasion d'un discours que Bourdages prononça à un banquet, le 7 octobre 1822. *La Presse*, de Montréal, 19 fév. 1898, — Dans le même sens, une chanson de l'époque disait :

“ Bourdages est un ferme soutien,
 “ Prudent, plein de sagesse ;
 “ Son langage est tout canadien,
 “ Abhorrant la souplesse ”.

Le Canadien, de Québec, 26 mars 1810.

(4) — Gatien, dans son *Histoire du Cap-Santé*, déplore que des hommes comme Bourdages et Papineau, “ dont les talents commandent

Ce potentat, qui en voulait à tout ce qu'il y avait de français dans la colonie, n'eut probablement pas de plus redoutable ennemi de ses mesures aussi iniques que mal calculées. Quand Bourdages se levait en Chambre, le représentant de la Couronne était sûr d'en recevoir de rudes coups. Aussi celui-ci le détestait-il cordialement. Jamais il ne put faire quoi que ce soit pour l'amadouer. L'ardent patriote se tenait constamment sur la brèche, toujours à l'affût de ce qui pouvait compromettre la cause qu'il croyait bonne et qu'il défendait de toutes ses forces (1).

Prévost, le successeur de Craig, fut plus heureux. Habile diplomate et connaissant le faible du terrible joueur, il lui offrit le poste de lieutenant-colonel dans le bataillon de sa paroisse. C'en fut assez pour calmer le faiseur du mauvais temps. Ceci se passait le 13 février 1813. Bourdages déploya dans sa nouvelle charge tant de zèle à satisfaire les volontés du gouverneur qu'il devint assez impopulaire dans son comté pour n'en plus être réélu. Quand il put retourner à Québec, venait d'arriver le gouverneur Dalhousie. Celui-ci était débarqué sur nos bords avec des idées d'extinction pour la race française. Aussi au bout de quelques années ne manquèrent-elles pas de percer.

d'ailleurs l'admiration", se soient, dans la séance parlementaire du 26 mars 1831, laissés "conduire et aveugler même par la passion et les préjugés jusqu'au point de s'oublier eux-mêmes pour insulter et essayer à attirer l'insulte et le mépris sur un clergé, qui jusqu'à ce moment avait paru être l'objet de leurs louanges et de leurs égards". Voir *La semaine religieuse*, de Québec, X, 174 à 204. — Le curé de Saint-Denis se plaignait, dès le 20 juin 1814, de ce que Bourdages dans la paroisse "avait la fureur de vouloir conduire tout le monde". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

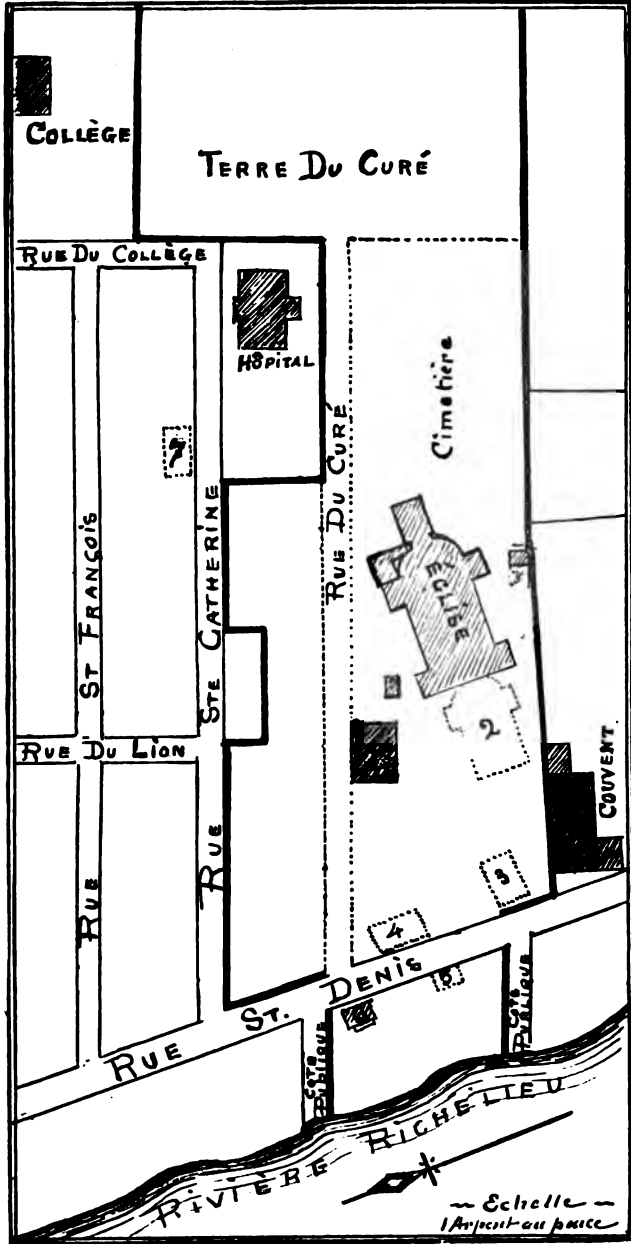
(1) — Bibaud dit qu'il fut "le plus redoutable adversaire de l'administration sous Craig et Dalhousie", mais qu'il "fit peu de bruit sous Prévost, Sherbrooke et le duc de Richmond". *Le Panthéon canadien*, 37 et 38.

De quel feu ne furent-elles pas saluées en Chambre ? Toute l'ancienne violence de notre tribun se réveilla à leur apparition, et comme cette fois il avait à s'opposer aux projets radicalement mauvais de l'Union législative des deux Canadas, il rendit les plus grands services à ses compatriotes. Dalhousie, au cours de cette lutte, le destitua de son grade militaire (1) ; mais ce fut pour le réintégrer bientôt, quand la paix eut été rétablie. Dans la suite, Bourdages ne joua qu'un rôle passablement effacé (2).

Après les vives discussions du printemps de 1806 au sujet des feuilles francophobes ayant noms la *Gazette* et le *Mercury*, s'imposait la fondation d'un journal français et patriote, qui pût rencontrer ces adversaires sur le même terrain. Bédard, Borgia, Blanchet, Taschereau, Planté et Panet, tous députés, se mirent aussitôt en mouvement dans ce but. Bourdages était avec eux. Que de zèle ne dépensa-t-il pas pour lui susciter des abonnements dans sa paroisse et dans celles des environs ! A Saint-Denis, il parvint à en recruter douze. Outre lui-même, s'engagèrent à le recevoir, le curé M. Cherrier et ses deux frères Benjamin et Séraphin, Pierre Guérout, Jean-Basile Mignault, Jean Morin, Germain Lespérance, le capitaine de milice Louis Courtemanche, Pierre Besse, Simon Thibodeau et Jean-Baptiste Gosselin. En expédiant ces abonnements, il écrivait : " Quant aux messieurs de Maska

(1) — Gosselin, *Le Dr Jacques Labrie*, 82 à 84.

(2) — Bourdages a commencé par se livrer au commerce maritime avant d'être notaire ; comme tel, il a même fait plusieurs voyages aux Antilles et ailleurs. En 1813, il s'est porté sur les frontières pour les défendre à la tête du bataillon, dont il avait été constitué le lieutenant-colonel. Puis, à la mort de Finlay, il lui a succédé pendant quelque temps dans la charge de député-maire des postes et de surintendant des courriers ou postes de la province. *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, XI, 244 à 246.



Positions des édifices religieux à S.-Denis depuis le commencement : — 1. Deuxième presbytère et l'actuel ; 2. Deuxième église ; 3. Première église ; 4. Premier presbytère ; 5. Première maison de bedeaux ; 6. Deuxième maison de bedeaux et l'actuelle ; 7. Collège classique.



(Saint-Hyacinthe), ils ne veulent pas souscrire qu'ils ne soient assurés d'un courrier ; ils ne sont pas les seuls Allemands" (1).

Dans tous les cas, l'encouragement fut suffisant, et le premier numéro du journal canadien publié exclusivement en français parut le 13 novembre 1806. Son nom était " Le Canadien ", et sa devise : *Fiat justitia, ruat cælum* (justice ou croule le ciel), annonçait la ligne de conduite qu'il entendait adopter ; elle sentait la poudre. Bourdages n'y dut pas être étranger.

Jamais feuille ne fut plus fidèle à ce qu'elle avait promis (2). Elle troubla si bien le sommeil du tyran Craig qu'à la fin, il résolut de la supprimer. Le rédacteur Bédard et l'imprimeur Lefrançois furent jetés en prison, et tout le matériel fut saisi. La fondation avait duré près de quatre ans (3).

Outre les quatre députés que Saint-Denis a envoyés à Québec, il faut compter parmi les principaux hommes politiques de la même paroisse Pierre Ménard, qui fut plus tard premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, dans la république voisine. Jean-Baptiste Ménard-dit-Brindamour, son père, était originaire de Saint-Hypolite, dans le diocèse d'Alais, en France. C'est en qualité de soldat dans le régiment de Guyenne qu'il débarqua à Québec, en 1756. Il combattit les derniers combats de la Nouvelle-France (4), et quand la guerre fut terminée il se fixa à Saint-

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de Saint-Antoine,

(2) — Gosselin, *Le Dr Jacques Labrie*, 33,

(3) — Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne*, 89 ; Gosselin, *Le Dr Jacques Labrie*, 31 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 65 et 66.

(4) — Tassé dit que Ménard " figura probablement à la bataille de la Monongahéla, où Braddock éprouva une défaite si complète ". *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 56.

Antoine. L'ancien militaire s'y maria avec Françoise Circé, le 14 février 1763. La jeune épouse ne savait ni lire ni écrire ; mais en revanche elle possédait une excellente éducation et un grand fonds de religion. C'était là le meilleur gage de ce qu'elle serait comme épouse et mère de famille. Ménard continua à demeurer à Saint-Antoine, encore quatre ans. Il traversa ensuite à Saint-Denis, en 1767. Ce vétéran des dernières années de la France en Canada n'a jamais été que fermier sur les rives du Richelieu, bien qu'il ait eu sa concession à Saint-Denis, en bas du cinquième rang. De 1773 à 1774, il a travaillé pendant un an près de la rivière Salvail sur le territoire actuel de La Présentation, tout en continuant à être desservi de Saint-Denis ; en 1778 et 1779, il y est retourné, mais fut de la paroisse nouvellement fondée de Saint-Hyacinthe. Ses connaissances et ses aptitudes en affaires militaires le désignèrent bientôt comme capitaine de milice, quoiqu'il fût peu stable partout où il passait. C'est en cette qualité qu'il servit sous Montgomery au siège de Québec, en 1775. Quatre ans plus tard, il quittait pour Montréal, afin de pouvoir procurer des études classiques aux aînés de ses fils, qui commençaient à grandir. Après avoir séjourné une dizaine d'années en cette ville, il alla s'établir à Saint-Philippe-de-Laprairie, puis à Laprairie même, où il est mort ainsi que son épouse. C'est le 19 septembre 1807 que celle-ci est décédée (1).

Aux pieux et intelligents époux Dieu a confié une nombreuse famille. A Saint-Antoine, leur sont nés Françoise en 1763, Jean-Marie en 1765 et Pierre, le 7 octobre 1766. Les autres ont tous vu le jour à

(1) — Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 144.

Saint-Denis, moins la septième, née à Salvail, alors dans la paroisse de Saint-Hyacinthe. Voici du reste la liste de ces derniers enfants : Philippe, né en 1768 (1) ; Hypolite, en 1770 ; Michel, en 1772 ; Joseph-Marie, en 1773 ; Jean-François, en 1775 ; Marie-Louise, en 1777 ; et Marguerite, en 1779. Françoise, Joseph-Marie et Marie-Louise sont morts en bas âge. Les plus remarquables de ceux à qui il a été prêté vie sont Pierre, Hypolite et Jean-François, tous trois partis pour l'Ouest.

Pierre n'avait qu'un an, lorsqu'il arriva à Saint-Denis ; il en avait treize, quand son père alla se fixer à Montréal. Admis au nouveau collège des Sulpiciens, il fut de ses frères celui qui profita le mieux de cet avantage, sans qu'il atteignît toutefois la fin des cours. A l'âge de dix-neuf ans, il partait déjà pour le pays des grands lacs. Il s'arrêta d'abord à Vincennes un an, puis il s'établit définitivement à Kaskaskia. Il fut dans les commencements agent pour un riche trafiquant de pelleteries, ensuite munitionnaire d'une armée américaine destinée à arrêter les incursions des Sauvages dans cette contrée. Chose surprenante ! il était assez habile pour obtenir des nations pourchassées les vivres dont il avait besoin (2). Cet emploi, aussi bien que le précédent, le plaça sur le chemin de la prospérité. Il se lança pour le reste de ses jours dans la traite avec les Indiens (3). Il y acquit une grande richesse (4) et une influence des plus consi-

(1) — Sept signatures à l'acte de son baptême, qu'il a reçu le lendemain de sa naissance. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

(2) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 57 et 58,

(3) — Ibid., 60.

(4) — " Son commerce avec les Sauvages, dit Tassé, et d'heureuses spéculations sur terrains lui avaient permis d'acquérir une fortune

dérables (1). On peut attribuer l'estime et l'affection générales, dont il a joui, encore plus à sa conduite d'excellent catholique qu'à ses succès dans le commerce.

Il a été lieutenant-colonel de la milice de son comté ; à la création de l'état de l'Indiana, il en fut pendant trois ans un des premiers représentants en Chambre. En 1809, lorsque fut tiré de l'Indiana le territoire de l'Illinois, il en a été le président du Conseil pendant neuf ans ; puis, quand cette division est devenue état, il en fut le premier lieutenant-gouverneur et, comme tel, aussi le premier président du Sénat, de 1818 à 1822. Avait-il à parler, ses observations étaient lucides, sans prétention et toujours assaisonnées d'anecdotes pleines de sel autant que d'à-propos. Il était calme et visait directement au but (2).

Marié d'abord avec Thérèse Godin, puis avec Angélique Saucier, il a été le père de dix enfants (3), dont l'un, son homonyme, a été élu membre du parlement de l'Illinois, en 1841 (4).

Il est mort à Kaskaskia, le 13 juin 1844. La reconnaissance lui a élevé une statue dans la capitale de l'état, le 10 janvier 1888 (5), et un comté porte maintenant son nom (6).

considérable, dont il fit le plus noble usage". *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 71.

(1) — " L'influence considérable de Ménard lui valut d'être nommé agent des Indiens par le gouvernement américain, et il conclut en cette qualité plusieurs traités importants". *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 58 et 59.

(2) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 62 à 64.

(3) — Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 145 à 148.

(4) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 71 et 72.

(5) — Mason, dans la *Chicago historical society's collection*, IV, 145.

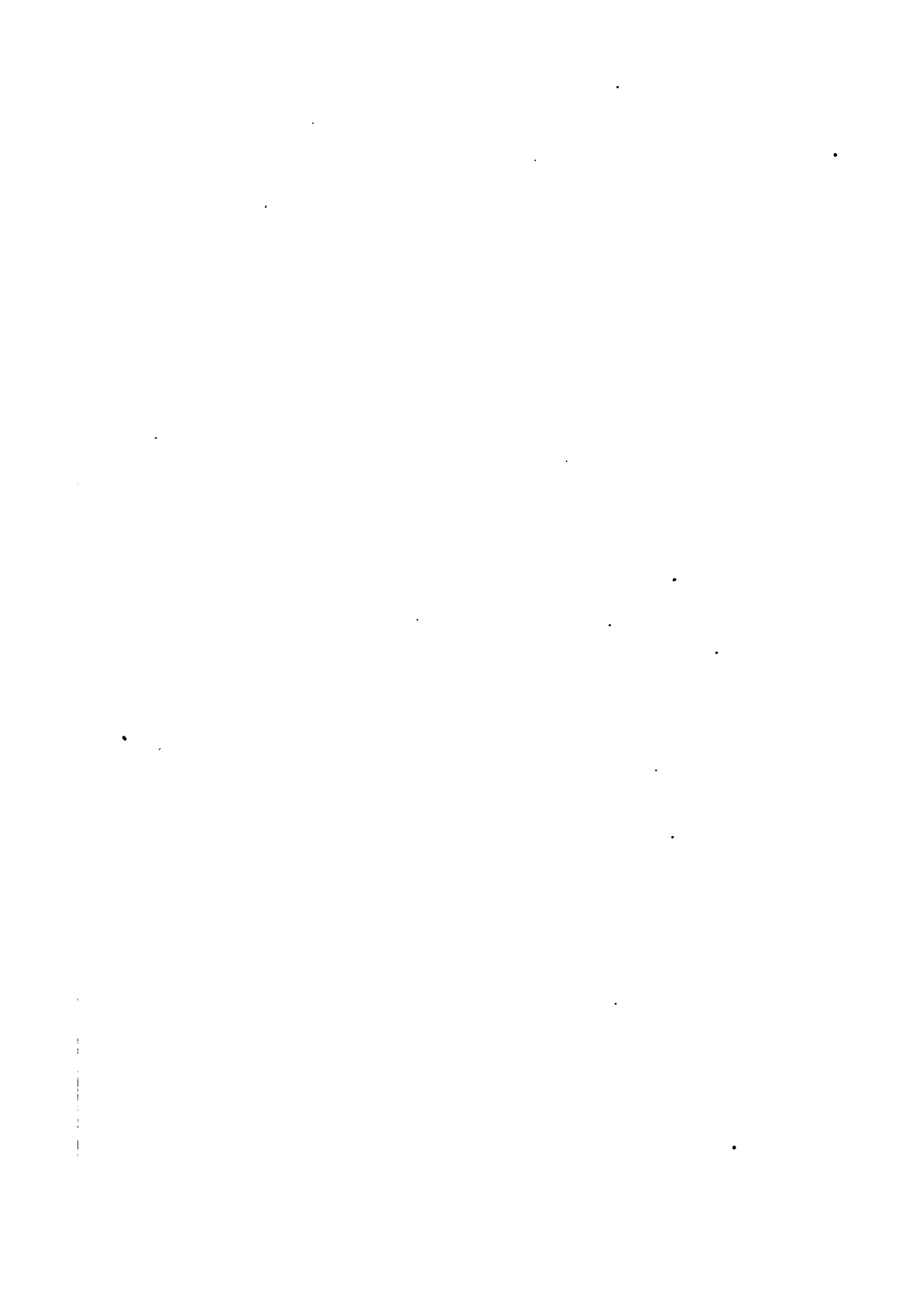
(6) — Ménard " s'éteignit, en 1844, à Kaskaskia, . . . muni de

De ses frères, aussi établis à Kaskaskia, Hypolite a été de même représentant à la Chambre illinoise ; mais il a été avant tout un cultivateur à l'aise. Quant à Jean-François, il fut un des célèbres navigateurs du Mississipi. On rapporte qu'il ne s'embarquait jamais pour un voyage sans se confesser et communier, que jamais, à son retour, il ne manquait d'aller remercier à l'église le Dieu qui l'avait préservé de malheurs. Ce qui plus est, il avait assez d'influence sur les quarante à cinquante hommes de son équipage pour leur faire accomplir le même devoir en corps. Il est décédé en 1833 (1). Lafond, le premier médecin de Saint-Denis, avait été son parrain au baptême.



tous les secours de la religion catholique qu'il pratiqua toujours avec ferveur". Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 72.

(1) — Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 73 à 81.



CHAPITRE XXII

Respectable vieillesse de l'église actuelle de Saint-Denis. Originalité de son plan de construction. Parachèvement et restaurations. Ses préservations contre le feu. 1788-1905.

Au Canada, un édifice de plus de cent ans d'existence est une curiosité, une relique rare d'un âge lointain. Nos hivers, avec leurs froids rigoureux, désagrègent le mortier, soulèvent tantôt un coin des murs, tantôt un autre, et réussissent vite à démolir ; ils sont sans pitié. La troisième église de Saint-Denis a été néanmoins à l'abri de leur vandalisme, tant elle avait été soigneusement bâtie. Elle est maintenant vieille de cent-dix ans, doublant à elle seule le service qu'ont fourni ensemble les deux temples qui l'ont précédée.

En 1788, on avait fortement agité la question de l'élever à la place du second déjà trop étroit et peu digne de nouvelles dépenses. L'évêque-coadjuteur, consulté à ce sujet au cours de sa visite pastorale, le 31 mai, avait vivement conseillé et approuvé l'entreprise. En dépit de cet encouragement, il n'y eut rien d'exécuté pour le moment.

Ce n'est que le 5 février 1792 qu'on aboutit à une solution ; dans l'intervalle, avantages et inconvénients avaient été discutés de part et d'autre avec attention. Peu à peu la lumière avait apparue et, à la fin, cent

quarante-six voix contre quarante-huit se prononcèrent définitivement en faveur d'une réédification complète, laissant de côté le projet de réparer et agrandir le vieux bâtiment, cause de toutes les hésitations (1).

Pour réaliser le vœu de la majorité, on avait d'abord songé à ne se servir que des deniers de la fabrique et à ne procéder qu'au fur et à mesure qu'il y aurait du nerf de guerre ; néanmoins, à la pensée des nombreuses difficultés que ce système ne manquerait pas d'engendrer, ceux qui l'avaient préconisé se ravisèrent bientôt pour lui préférer une répartition légale (2). Mgr Hubert, qui avait accepté à contre-cœur le premier mode, lui vit substituer le deuxième avec joie (3). Celui-ci était effectivement plus pratique et surtout plus expéditif.

Le mardi de la Pentecôte, 21 mai 1793, fut bénite la pierre angulaire de la nouvelle église (4). Mais on n'avait pas attendu cette cérémonie pour se mettre à l'œuvre. Dès le 2 juillet de l'année précédente (5), les maçons Comtois et Louis Courtemanche avaient commencé à asseoir les fondations, et lors de la susdite fête religieuse, elles étaient même finies. Depuis, les

(1) — *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(2) — Pour les fins de cette répartition, le 27 janvier 1793, furent élus syndics : J.-B. Maheux, Jos.-Frs Gariépy, Jos. Laganière, J.-B. Brault, Jos. Chatel, J.-B. Gosselin, les deux capitaines Ls Courtemanche et Ls Goulet ; ils firent homologuer leur répartition, le 2 juillet suivant. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(3) — L'approbation épiscopale a été accordée, le 15 juin 1792. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(4) — La collecte faite à cette occasion produisit la somme de \$95. *Archives de l'église de Saint-Denis.*

(5) — En cette année 1792, on paya pour les fondations, à Lafontaine, navigateur, 9 toises et un quart de pierre à chaux de Québec, \$116 ; à divers pour pierre et bois, \$44 ; aux maçons pour fondations à 7 pieds et demi de profondeur, 24 toises de maçonnerie, \$167 ; à divers autres ouvriers, \$125 ; total, \$452. *Archives de l'église de S. Denis.*

travaux se poursuivirent sans relâche, quoique sans empressement.

Chaque propriétaire de ferme fournissait par arpent de front de sa terre dix piastres payables en cinq ans, une journée d'homme et de harnais, et une demi-toise de cailloux à maçonnerie (1), de plus, une fois pour toutes, une corde de pruche pour les fourneaux et une lambourde longue de dix-huit à vingt pieds (2). Chaque emplaceaire n'était tenu qu'à deux piastres payables en trois ans et à trois journées d'homme. En tout, cette répartition se monta à la somme de trois mille cinq cents piastres ; elle ne laissait pas de marge, comme on le voit, pour les largesses.

La pierre à chaux, d'abord importée de Québec, le fut ensuite de Saint-Dominique-de-Bagot (3) ; pour économiser, on la cuisait à Saint-Denis.

Egalement pour diminuer les dépenses, le curé, tous les jours, circulait sur le chantier, le surveillant et le dirigeant. Il s'était constitué l'entrepreneur au profit de la fabrique, car à toutes ses autres connaissances, M. Cherrier joignait celles d'un architecte entendu, ainsi que le prouve l'église, qui a été entièrement élevée sous ses soins. Il engageait lui-même les ouvriers ; c'est ainsi qu'ont travaillé sous lui, outre Comtois et Courtemanche, les maçons Morin, tailleur de pierre de Montréal, Louis Courtemanche, fils de

(1) — Les propriétaires devaient ainsi fournir un total de 183 toises de cailloux. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Une telle lambourde était alors évaluée à \$0.50. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(3) — A noter au sujet du charriage de la pierre de Saint-Dominique : Jos. Cartier, le 9 fév. 1795, écrit qu'il n'y a pas assez de neige pour aller à la carrière. *Archives de M. Jacques Cartier, de Saint-Antoine.*

son homonyme, Michel Martin, Charles Berthiaume, Augustin Frichet, André Tôtreau, les menuisiers Bourgeault, père et fils, François Jalbert, Latour, Saint-Onge, Léon Paré, Trudel, et le peintre Wolf.

Enfin la bâtisse était fermée après quatre ans de travail et, le 30 octobre 1796, le curé la bénissait solennellement (1). Tout cependant était loin d'être achevé à cette date. Il y avait encore à poser le plafond de la sacristie, la moitié de la voûte de l'église ; dans le portail, pas encore de verres aux fenêtres. En un mot, n'étaient entièrement terminés que les ouvrages de maçonnerie, la couverture et les planchers, plus les bancs (2) et le maître-autel qu'on y avait apportés de l'ancienne église. Les murs n'étaient pas crépis, il n'y avait pas de jubé (3), ni de galeries ; au chœur, pas de stalles.

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(2) — A l'ouverture de la troisième église, il y avait 95 bancs. Ils ont ensuite graduellement augmenté avec la population. En 1807, on en comptait 156 ; en 1810, 204 ; en 1819, 211 ; en 1882, 272 ainsi répartis : 150 dans la nef, 80 dans le jubé, 22 dans les tribunes et 20 dans les galeries. Le 25 déc. 1791, il fut décidé que les paroissiens qui contribueraient fidèlement leur quote-part pour la nouvelle église y auraient leurs bancs d'autrefois transportés dans une place correspondante à l'ancienne, qu'ils verseraient une pistole (\$1.68) en y entrant, puis \$0.50 annuels, qu'un de leurs enfants aurait le droit de garder leur banc aux mêmes conditions d'une pistole d'entrée et de \$0.50 annuels ensuite. Puis le banc s'adjudgeait au plus haut enchérisseur, qui le conservait, lui-même seulement, aussi longtemps qu'il en payait annuellement le prix de l'adjudication. Quant à l'enfant qui pouvait retenir le banc paternel, il fut résolu en 1820 que ce serait le plus âgé des réclamaants, garçon ou fille. Le 25 décembre 1873, il est statué que les bancs seront dorénavant payés d'avance, avant le 15 février ; faute de quoi, ils seraient censés remis à la fabrique. Pour les bancs nouvellement adjugés, on accordait cependant 8 jours de délai, privilège qui fut retranché le 18 mars 1877. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(3) — Le jubé fut temporairement aménagé un peu plus tard. L'an 1860 seulement, Alfred Choquette, menuisier de Saint-Hyacinthe, en exécutant des travaux pour \$1,400 dans l'église, y mettait la der-

En 1802, fut homologuée une seconde répartition (1) afin de continuer l'entreprise. On constatait maintenant de l'émulation parmi les paroissiens. Trois mille trois cents piastres tant en matériaux et main-d'œuvre qu'en argent furent ainsi ajoutées à la somme de la répartition précédente. Avec ces montants, ainsi qu'avec les surplus de la fabrique et des dons particuliers, le temple, sans être terminé, fut suffisamment complété pour le moment. Il avait alors coûté treize mille quatre cents piastres seulement (2), quoiqu'il comptât à l'extérieur parmi les plus beaux et les plus vastes de l'époque ; l'intérieur ne fut parachevé qu'après les travaux de 1813 (3) et de 1844 (4). De cent-vingt-trois pieds de longueur sur quarante-neuf de largeur, il en mesure vingt-huit de hauteur dans ses parties les plus basses (5).

nière main. Il y installait 64 bancs, "peinturés et imités comme ceux d'en bas", et perceait une porte dans chaque tour au second plancher pour y transporter les escaliers de la nef. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(1) — Les syndics élus, le 3 octobre 1802, pour cette seconde répartition furent : Ls Bourdages, Frs Jalbert, Chs Gariépy, Ls Goulet, Jr, Athanase Richer, Pierre Bourque, Pierre Leblanc, Chs-Abel Michon, Jos. Grenier, Michel Garand et Pierre Besse. La répartition qu'ils firent homologuer était payable en 3 ans, les premiers mars 1803, 1804 et 1805. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Voici le détail de ce qui a été dépensé sous M. Cherrier pour la construction de l'église actuelle : première répartition, \$3,500 ; seconde répartition, \$3,300 ; la fabrique a fourni \$5,400 ; et le curé avec d'autres généreux bienfaiteurs, \$1,200 ; total, \$13,400. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(3) — Les travaux de 1813 ont été exécutés par Urbain Durocher, maître-architecte de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, pour la somme de \$3,536. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(4) — Les travaux de 1844 furent exécutés par Augustin Leblanc, maître-sculpteur de Saint-Grégoire, près Nicolet, pour la somme de \$4,600. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(5) — Voici différentes mesures de l'église, telles que données par le curé Kelly, le 28 avril 1811 : longueur à l'intérieur, 116 pieds, à l'extérieur, 123 pieds ; largeur à l'intérieur, 49 pieds, à l'extérieur, 55

Il paraît de prime abord plus considérable encore qu'il n'est réellement, à cause des deux tours dont sa façade est flanquée ; elles l'élargissent de toute leur épaisseur. Malheureusement leur tendance à s'éloigner l'une de l'autre dès les jours de leur construction les empêcha d'être lancées dans les airs comme le voulaient les plans. On les relia alors solidement à travers l'édifice et, au lieu d'élégantes flèches, on ne les orna que de modestes clochetons. Avec celui qui a été apposé sur le transept, l'église se trouve à en posséder trois. Les cloches, au reste, n'ont jamais sonné que sur la tour du nord, ce qui prête au jeu de mots, souvent répété parmi les voyageurs, que ce temple a trois clochers, mais deux sans cloche (deux cents cloches).

En dépit de l'échec subi au sujet des tours, le monument jouit d'un imposant aspect (). Lors, vingt-six ans après qu'il eût été élevé, Mgr Lartigue décida de s'ériger une cathédrale à Montréal, il vint en prendre le modèle à Saint-Denis, sur l'œuvre de son oncle. Seulement le neveu avait l'intention de voir à la solidité des assises pour n'être pas obligé de s'arrêter à mi-chemin.

Néanmoins les tours des bords du Richelieu n'ayant pas bronché depuis le jour où elles avaient été reliées, on songea en 1893 à les surmonter de superbes

pieds ; épaisseur des longs pans, 3 pieds, du pignon, 4 pieds ; hauteur des murs au-dedans jusqu'aux sablières, 28 pieds, en dehors 29 pieds ; longueur des chapelles, 25 pieds, leur profondeur, 16 pieds ; longueur du sanctuaire depuis la balustrade jusqu'à la porte de la sacristie, 38 pieds ; sa largeur d'un angle à l'autre, 34 pieds ; hauteur du jubé et des galeries, 15 pieds ; profondeur du jubé, 15 pieds ; largeur des galeries, 7 pieds, leur longueur, 47 pieds. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(1) — Bouchette, en 1815, la qualifie de "très belle église... avec 3 beaux clochers". *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 216 et 217.

clochers. Les plans en furent même dressés (1), mais à la dernière heure l'architecte s'aperçut qu'elles ne pouvaient rien supporter de plus que leurs clochets sans danger de crouler. Après cette constatation, il est certain que si l'on désire doter l'église d'un portail achevé, il faudra l'édifier entièrement à neuf.

La construction ayant double rangée de fenêtres, on lui a reproché d'offrir un peu l'apparence d'un théâtre. Voici comment M. Cherrier justifia cette partie de son plan en écrivant à l'évêque, le 28 mars 1792 : "Les fenêtres à double étage étant moins larges, le mur est plus facile à lier, et le foulage en est moins irrégulier par les piliers dans un bâtiment large, la chapente fatiguera moins. Les tours.... sont.... les contreforts de la devanture et des longs pans, surtout si on les laisse assurer avant de les monter à leur hauteur, et le pignon de même. Les fenêtres porteront trois pieds et trois pouces sur double hauteur ;... et par là le haut et le bas de l'église en seront plus éclairés. Deux de ces fenêtres ne coûtent que la façon d'une grande, et tout forcera moins au vent. Les fenêtres d'en haut seront un peu moindres que celles d'en bas" (2).

Nous avons déjà une bonne idée de l'extérieur ; pour achever de le faire connaître, disons que le temple est tout construit en cailloux, que sa façade a été cimentée en 1856 (3), et que les chapelles de son transept ressortent en saillies assez prononcées, qu'il se termine

(1) — Mgr Moreau a approuvé ces plans, le 11 déc. 1892. *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(2) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(3) — Par Ths Rousseau pour la somme de \$780. *Archives de l'église de St-Denis.*

en rond-point et que depuis 1880 la tôle a remplacé le bois de la couverture (1).

A l'intérieur s'étend un vaste chœur, dont la balustrade en ligne droite court du fond d'une chapelle au fond de l'autre. Le maître-autel bombé, sculpté et doré des anciens jours en a longtemps formé le principal ornement ; il n'a été supplanté qu'en 1883, mais par une magnifique pièce d'art en marbre blanc ; deux autels latéraux en marbre pareillement lui ont été adjoints en 1891, aux coins que détermine le rond-point avec les chapelles ; celui du côté de l'évangile est consacré au Sacré-Cœur de Jésus et l'autre à la sainte Vierge. Ces trois coûteux chefs-d'œuvre, ciselés en Italie, sont dus à la pieuse générosité de quelques paroissiens à l'aise. Un quatrième et un cinquième autel, construits par l'architecte Quevillon, à Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus, et installés dans les chapelles en 1806, y subsistent encore, mais il faut convenir qu'ils font maintenant piteuse mine, quoiqu'ils aient bien coûté la jolie somme de neuf cents piastres. Ils sont dédiés, l'un à sainte Anne, l'autre à saint André. Des stalles, des statues et des tableaux complètent l'ornementation du chœur.

Dans la nef, des galeries dans toute sa longueur, un spacieux jubé et deux tribunes dans les chapelles latérales composent comme un second étage.

En 1818, on érigea les fonts baptismaux, qui se voient encore à l'arrière de l'église, mais qui ne servent plus ; on introduisit une chaire ambulante, remplacée en 1881 par la chaire fixe actuelle, et on sculpta

(1) — Quant aux marches de pierre du perron, elles remontent à l'année 1850. *Archives de l'église de S.-Denis.*

un banc d'œuvre plus en harmonie avec les attentions qu'on voulait accorder aux marguilliers (1).

Vingt-six ans plus tard, toute la bâtisse reçut d'importantes restaurations en même temps que son parachèvement, mais c'est en 1881 surtout que l'on a le plus dépensé pour son embellissement. Alors Joseph Rousseau, intelligent jeune peintre de Saint-Hugues, pour la somme de trois mille quatre cents piastres, peignit et décora tout et substitua même des fresques à quelques tableaux d'un goût douteux. Bref, l'église parut être après cela un temple récemment livré au culte. Aussi le curé en profita-t-il pour lui procurer les honneurs de la consécration, en 1883 (2). On avait pensé à cette dédicace en l'année 1819 (3), mais le projet n'avait pas eu de suite.

La primitive sacristie était petite, basse et mal éclairée. En 1870 et 1871, elle subit une entière transformation sous la main des habiles entrepreneurs associés Joseph-Hercule Lapalisse et Elie Giard. Pour deux mille sept cent cinquante piastres, ils l'allongèrent de vingt pieds, l'exhaussèrent de quatre pieds, lui ajoutèrent deux fenêtres et agrandirent les autres ; un vestiaire et des confessionnaux lui furent confectonnés, et le reste fut restauré au point de paraître neuf (4). C'était là une amélioration d'urgence, vu

(1) — Ces travaux de 1818, comme ceux de 1813, ont été exécutés par Urbain Durocher. *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(2) — Ce sont "des reliques de saints Zénon et Prosper, martyrs", que l'on plaça alors dans le maître-autel. *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis.*

(3) — Lettre du curé Bédard à Mgr Plessis, en date du 17 mars 1819. *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

(4) — Le contrat de cette entreprise fut conclu au presbytère de Saint-Denis, le 12 fév. 1870, par-devant le notaire O. Marin. *Archives de M. Elie Giard*, de Sherbrooke.

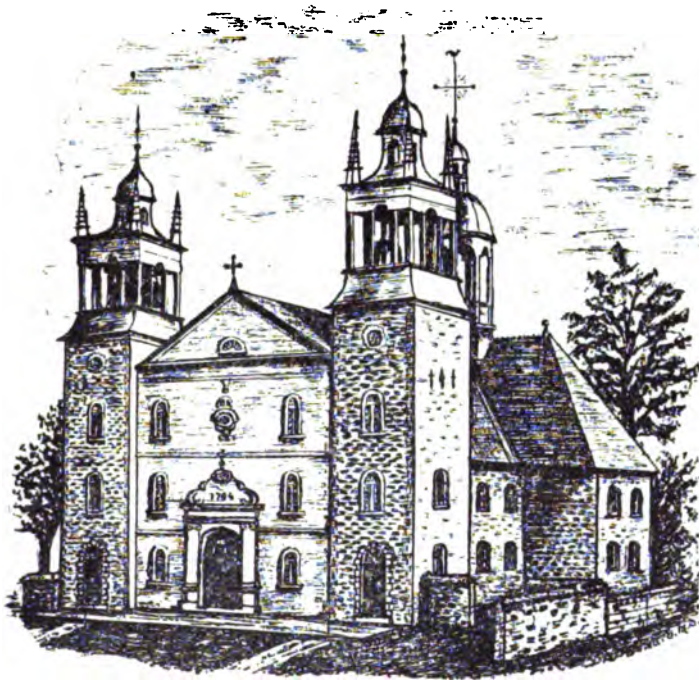
le fréquent usage qu'on fait maintenant de cet appendice.

Cependant la restauration de 1844 faillit coûter tout l'édifice. L'enlèvement des échafauds s'effectuait, le 20 août, lorsque l'imprudence d'un fumeur provoqua un commencement d'incendie. Après avoir allumé son calumet dans la tour du sud, il y jeta son reste de feu sans précaution et ferma la porte derrière lui. Un tonneau de térébenthine était là comme réceptacle. Quelques minutes plus tard, l'on se trouvait en présence d'un foyer ardent des plus tenaces. Ce fut le marchand G. Steiger qui sauva l'édifice de sa destruction par sa manière d'agir vraiment admirable.

Le 13 juin 1905, c'est le feu du ciel qui s'attaque au vieux temple. Au milieu d'un violent orage électrique, la foudre frappe la tour du nord, en détache quelques pierres et se promène un peu partout dans l'édifice, réduisant en éclats le support central des tuyaux, brisant une fenêtre du chœur, endommageant les moulures de l'autel Sainte-Anne. Mais ce n'est pas tout ; trois-quarts d'heure après, le feu se déclare dans la lanterne de la tour éprouvée. N'eussent été le sang-froid et la bravoure des paroissiens, c'en était fait de toute l'église, car les flammes se propageaient rapidement et n'étaient pas faciles à atteindre ; enrayées à temps, elles n'ont heureusement causé que d'insignifiants dommages (1).

Une autre fois encore, il n'en fallait pas davantage pour réduire l'édifice en cendres. Une étincelle, partie de la cheminée d'un moulin voisin, vint ouvrir sa trouée dans la couverture alors en bois. Elle s'y créa un foyer assez étendu et s'éteignit d'elle-même à l'insu de

(1) — *La Tribune*, de Saint-Hyacinthe, juillet 1905.



Eglise actuelle de S.-Denis (Page 229).



Collège classique de S.-Denis (Page 246).

tout le monde. On ne constata que plus tard le danger encouru.

Vraiment il existe une protection spéciale pour l'antique église contre les flammes. Dieu la garde longtemps en effet à la piété des Dyonisiens. Qu'ils y aillent encore, durant de nombreuses générations, respirer les parfums de ferveur des anciens jours, s'agenouiller et prier sur le parvis, où un si grand nombre de leurs ancêtres les ont précédés en leur prodiguant l'exemple de la véritable piété. Là, que d'êtres chers sont venus faire consacrer leur entrée dans le monde, se former en familles chrétiennes et recevoir une dernière bénédiction sur leurs dépouilles mortelles. Temple, témoin de tant de joies, de deuils et de serments de fidélité, chacune de tes pierres parle au cœur de ceux qui t'entourent, reste-leur longtemps.



CHAPITRE XXIII

Les poêles dans l'église de Saint-Denis. Ses tableaux. La poste. 1796-1905.

Si ce n'était un fait, dont les vieillards se souvenaient encore il y a quelques années pour en avoir été les témoins ou plutôt les victimes, on ne croirait pas que les églises du Canada n'ont été chauffées que depuis l'an 1800 environ. Rien de plus vrai pourtant. Cela démontre une fois de plus que nos ancêtres étaient plus mortifiés que nous et combien il est difficile de déraciner une habitude. En France, on ne chauffait pas ces édifices ; au Canada, quoique le climat fût beaucoup plus rigoureux, on voulut agir de même et il ne fallut rien moins que deux siècles pour revenir de cette erreur.

Durant la saison froide, les hommes portaient le calotte (1), les femmes d'épaisses coiffes ; au chœur, on usait de la barrette et du camail, qui couvrait et la tête et les épaules (2). Quelquefois, à part cela, il y avait dans les bancs des chaufferettes pour les pieds (3) ; on en plaçait une le plus souvent sur l'autel (4) pour que l'onglée ne s'emparât pas trop impérieusement des doigts de l'officiant et ne congelât pas le vin. Dans la sacristie, on ne trouvait pas plus de chaleur. D'ailleurs cet appendice était rarement une chapelle comme

(1) — *Journal des Jésuites*, 34.

(2) — Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, 333 et 334.

(3) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, III, 118.

(4) — *Journal des Jésuites*, 74.

aujourd'hui, et la messe, en semaine, de même que le dimanche, n'y était célébrée que pour de graves raisons (1).

En certaines circonstances, on enleva toutefois le piquant de l'atmosphère du lieu saint, en entretenant des braises dans des chaudières (2). Mais quelle fumée ! C'est également ce que l'on redoutait avec les mauvais poêles alors en usage. Les pauvres peintures, qui avaient coûté si cher, en auraient été avariées. Néanmoins M. Deschenaux, curé de l'Ancienne-Lorette, fit à ses frais l'essai de poêles dans son église. Les marguilliers n'auraient jamais consenti à cette dépense, qu'ils étaient sûrs de ne pas voir profiter à la paroisse (3). Or la tentative, à leur surprise, obtint le plus heureux succès, et ce fut ainsi, vers 1800, le commencement de la belle amélioration, qui s'imposait depuis la fondation de la colonie.

A Saint-Denis, l'église toute neuve n'avait pas été aménagée pour entrer de plein pied dans la voie si bien ouverte. Il y existait bien une cheminée, faisant le pendant de la porte de communication entre la nef et la sacristie, mais elle était destinée au large et fumeux luminaire du Saint-Sacrement. Le foyer en était fermé par une porte vitrée, à travers laquelle on apercevait

(1) — Mgr Hubert, le 24 oct. 1796, écrit au curé malade de l'Ancienne-Lorette : " Il vous est permis par ces présentes de bénir la sacristie et d'y dire la messe les jours qui ne sont point chômés seulement et encore dans les froids où votre santé pourrait en être diminuée. Si cette réponse vous paraît stricte, c'est afin de ne pas donner occasion à d'autres prêtres de demander pareille dispense, ce qui me paraît être contre les règles, à moins d'une grande utilité pour la santé ". Trudelle, *Paroisse de Charlesbourg*, 17.

(2) — Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, 334 et 335.

(3) — Trudelle, *Paroisse de Charlesbourg*, 16 et 17.

le feu d'un fanal aux énormes proportions, ouvragé à grands coups de ciseau (1).

Toutefois M. Cherrier ne s'éteignit pas avant d'avoir introduit les bienfaits de la chaleur dans le beau temple qu'il venait d'élever à la gloire de Dieu. C'est vers 1805 que l'installation eut lieu (2). Malheureusement, jusqu'en 1864, l'œuvre des deux poêles a été en bonne partie paralysée par le froid que laissaient pénétrer les fenêtres. Ce n'est qu'en cette dernière année qu'on a obvié à l'inconvénient par la confection de doubles châssis (3).

A Saint-Denis, les tableaux, que l'on aurait pu craindre de noircir par la fumée des poêles étaient de peu de valeur. Moins trois, ils ont tous été renouvelés depuis cette époque (4) ; aujourd'hui ils sont au nombre de neuf. Ceux de sainte Anne et de saint André sont les plus anciens, ils ont été acquis en 1780. Exécutés dans le pays par des peintres de second ordre, ils sont loin d'être des chefs-d'œuvre ; aussi les deux ensemble n'ont-ils coûté que quarante-trois piastres. Celui de saint Denis, quoique ayant droit d'être le plus beau, est encore plus médiocre. Egalemeut peint dans la colonie, il a pourtant été payé une somme considé-

(1) — On peut encore contempler ce monument dans le grenier de la sacristie de Saint-Denis.

(2) — D'autres paroisses ont beaucoup plus retardé à bénéficier de l'amélioration. C'est ainsi que Sainte-Anne-des-Plaines, fondée en 1787, n'y a participé qu'après 1841. Alors on acheta un grand poêle, dont les plaques mesuraient un demi-pouce d'épaisseur, on le plaça au milieu de l'église, et le bedeau fut préposé à son bon fonctionnement, moyennant dix sous par dimanche. Dugas, *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines*, 90 et 91.

(3) — Ils sont le résultat d'une résolution de fabrique, en date du 3 juillet 1864. *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis*.

(4) — Parmi les tableaux mis au rebut étaient ceux de l'Annonciation et de sainte Madeleine. Inventaire de 1788. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

rable pour le temps. Il représente le martyr du saint patron et de ses deux compagnons.

Autant nos églises étaient jadis dépourvues de jolis tableaux, autant en surabondaient les sanctuaires de France. Mais voici que la plus terrible des révolutions va dépouiller celle-ci au bénéfice de notre pays. Là-bas, l'impie envahira le lieu saint, en arrachera des murs les plus riches toiles et s'en ira stupidement les jeter dans quelque arrière-boutique. Plus tard, on les en tirera pour les vendre au rabais. Heureusement, alors il y aura sur place un ami du Canada aussi sincère que véritable connaisseur, qui en fera l'achat pour nous. Cet homme de la Providence est le grand-vicaire même de Paris, l'abbé Philippe Desjardins. Proscrit par les spoliateurs sacrilèges en même temps que son frère Louis-Joseph Desjardins (1) au plus fort de l'orage révolutionnaire, il vint chercher asile sur nos bords. Le bienveillant accueil qu'il y reçut nous l'attacha. Quand, huit ans après, il retourna dans sa patrie, il ne chercha plus que l'occasion de nous témoigner sa gratitude. C'est ainsi qu'il se mit à notre service pour nous doter des trésors que gaspillaient les persécuteurs. Son frère, définitivement fixé au milieu de nous, y devint son agent. Mais pour arriver à poursuivre ce trafic sans entraves, il lui fallait induire les toiles d'une épaisse couche de colle et les expédier comme enveloppes de colis. Rendues à Québec, les peintures étaient nettoyées et distribuées aux diverses paroisses, qui en avaient fait la demande. Les deux frères exercèrent longtemps ce métier (2).

(1) — Le journal des recettes et dépenses de la fabrique de Saint-Denis, à l'article de l'achat de tableaux, désigne ce second abbé Desjardins sous son autre nom de Desplantes. — Cf. Tanguay, *Repertoire du clergé canadien*, seconde édition, 159.

(2) — Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, 496 à 499. —

C'est ainsi que Saint-Denis a pu se payer le luxe de ses six plus beaux tableaux, en 1817 (1). Leurs sujets sont : " La descente de la croix ", " Le martyre de saint Barthélemi ", une seconde " Sainte Anne ", " La sainte famille ", " La fuite en Egypte ", et " La nuit de Noël ". Tous sont exécutés avec talent. Surtout le dernier est une pièce des mieux réussies du célèbre artiste Antoine Coypel ; il est le seul signé de ceux que nous contemplons à Saint-Denis. Ce peintre a été fort en vogue de son vivant, quoique ses compositions sentent le bel esprit. S'il ne possède pas le génie du grand, il sait relever ses scènes par un coloris animé, une expression vive, pathétique et frappante. Il a vécu à Paris, de 1661 à 1722 ; il ne s'en est absenté que pour aller à Rome se former sous la direction de son père, en présence des admirables travaux italiens (2).

Aujourd'hui l'église dyonisienne est, on peut dire, riche en peintures de prix, grâce aux frères Desjardins. Ses six derniers tableaux ne lui ont coûté que neuf-cent-trente piastres (3).

Saint-Denis n'a pas été aussi avantageusement partagé sous le rapport de la malle. Il lui fallut d'abord commencer par aller déposer ses lettres à Sorel, le plus proche bureau de poste, et cela pendant les soixante premières années. On n'était pas ainsi porté à écrire souvent à ses parents et amis ; il n'en coûtait guère plus de se rendre jusqu'à Québec pour les aller voir.

Bibaud, *Le panthéon canadien*, 74. — Dionne, dans *l'Annuaire de l'Université Laval de Québec*, année 1894-5.

(1) — L'achat de ces tableaux a été résolu dans une assemblée de fabrique, en date du 5 juin 1817. *Registres des délibérations de la fabrique de Saint-Denis*.

(2) — *Encyclopédie du XIX siècle*, quatrième édition, XIII, 243. — Feller, *Biographie universelle*, édition de 1848, V, 80.

(3) — *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis*.

C'est à l'initiative privée qu'est dû le premier courrier de la vallée du Richelieu. Saint-Ours se mit en relation avec Sorel ; puis Saint-Denis et Saint-Antoine en firent autant avec Saint-Ours. Ceci se passait un peu avant 1800 (1). En même temps on avait organisé un autre courrier entre Saint-Denis et Saint-Hyacinthe ; mais celui-ci n'a pu subsister qu'environ un an. Jacques Cartier, de Saint-Antoine, paraît avoir été le chef de ce mouvement vers le progrès. Toujours est-il que c'est à lui que l'on s'adressait quelques années plus tard pour le maintien de la poste le long de la rivière et le rétablissement de celle de Saint-Hyacinthe (2).

Vers 1815, le gouvernement prit enfin le service en mains et l'étendit de Sorel à Chambly. De mensuel, le courrier était devenu bi-mensuel, puis hebdomadaire ; il devint alors bi-hebdomadaire. Ce dernier état de choses dura ensuite jusqu'à la construction du Grand-Tronc entre Montréal et Saint-Hilaire, en 1854. De cette année à 1897, le postillon de Saint-Denis n'eut plus à desservir que Saint-Hilaire, Sorel et les paroisses intermédiaires, mais en revanche il était tenu d'effectuer le trajet, aller et retour, dans chaque vingt-quatre heures. Ordinairement, l'engagement annuel était conclu pour la somme d'environ mille piastres.

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de Saint-Antoine.

(2) — Le notaire Boûrdages écrit à Jacques Cartier, le 8 oct. 1809, au sujet de la malle : « Permettez-moi de vous dire que l'offre, que vous leur avez faite (aux gens de Saint-Hyacinthe), sent un peu de l'aristocratie mercantile.... Pourquoi exiger d'une seule paroisse la moitié de la somme qu'il faut pour former un courrier nécessaire pour 5 ou 6 paroisses ? L'offre, qu'ils auraient à vous faire, me paraît plus raisonnable de leur part, qui serait de fournir \$30 pour aider pour leur paroisse à former un courrier pour toute la rivière Chambly. Pour apporter leurs gazettes et toutes leurs lettres à Saint-Denis, faites attention qu'il faudra qu'ils paient un autre courrier de Maska (Saint-Hyacinthe) pour Saint-

Depuis 1897, Saint-Denis jouit de deux malles chaque jour. L'ancien itinéraire a été abandonné, et l'on a adopté celui du chemin de fer jusqu'à Contrecoeur, d'où un postillon arrive au village dyonisien à midi et à neuf heures du soir. La paroisse se croit maintenant rendue au plus haut degré de perfection sur ce point. Elle peut, par exemple, écrire à Montréal le matin et recevoir sa réponse à la fin du même jour. Le seul inconvénient, c'est que le second courrier n'est distribué que tard dans la veillée, mais à cela il est difficile de remédier, et nul de songera de sitôt à s'en plaindre.

Les directeurs connus du bureau de poste de Saint-Denis ont été François Mignault, aubergiste, le marchand Jean Chamard, François-Xavier Laforce, père et fils successivement, Michel Laprise, le notaire Mignault, Henri Pagé (1), aujourd'hui au même

Denis, qui leur coûtera encore \$30, ce qui leur formera \$60, pour laquelle somme ils peuvent former un courrier de Maska à Sorel. Ainsi en se joignant à vous, ils n'y gagnent rien, vous seul gagnerez \$30, pour diminuer le paiement de votre postillon. Les messieurs de Maska sont partis très sensibles à la dureté de votre proposition, bien résolu de former entre eux un courrier, offrant aux messieurs de Saint-Denis de se joindre à eux, se faisant fort de leur apporter leurs gazettes et même toutes leurs lettres pour le même prix que vous nous faites venir nos gazettes seulement". *Archives de M. Jacques Cartier, de Saint-Antoine.*

(1) — La famille de M. H. Pagé est originaire du Cap-Santé. Son aïeul Pierre en vint à Saint-Antoine, vers 1790. De là, il est traversé à Saint-Denis, peu après, pour devenir l'homme de confiance du marchand Guérout. Il est décédé assez jeune, vers 1812. Son épouse Marie-Louise Lamothe a succombé, de son côté, au choléra de 1832. De ses enfants, Louis, né le 25 août 1802 et arrivé en bas âge à Saint-Denis, est le père de M. Henri; durant 60 ans, il a été marchand, d'abord en bas du village dyonisien, puis en face de l'église. En 1837, il s'est montré *patriote* ardent, ce qu'ensuite n'ont pas manqué de lui faire expier les Anglais. Il s'est marié deux fois, le 24 avril 1826 à Saint-Antoine avec Adélaïde Bourassa, morte du choléra comme sa belle-mère en 1832, et vers 1835 avec Apolline Létourneau à Saint-Marc. C'est celle-ci qui est

emploi à Saint-Hyacinthe, l'instituteur Dupuis, Emélie Leblanc, modiste, le notaire Durocher, et Victor Gareau pendant six ans. Le notaire Dauray, leur successeur, occupe actuellement cette fonction, depuis 1898.



la mère de M. Henri. Louis est devenu veuf la dernière fois le 27 nov. 1876, son épouse s'étant éteinte à l'âge de 68 ans. Il est lui-même décédé, en 1886, à l'âge de 84 ans. Quelques années avant sa fin, il avait cédé son magasin à son fils unique Henri. Celui-ci, après avoir été marié avec Herminie Morin, l'est aujourd'hui avec Caroline Cayer. Il a quitté Saint-Denis, et toute sa famille avec lui, en 1886. C'est le 18 mai 1898 qu'il a été assermenté comme directeur de la poste à Saint-Hyacinthe.

CHAPITRE XXIV

Les débuts d'un collège classique à Saint-Denis.
Ses épreuves. Sa fin. 1804-1905.

Nul n'a compris mieux que M. Cherrier cette parole d'un penseur : " Qui a l'enseignement a l'avenir " (1). Il savait que l'enfant est tout d'une pièce, que " si l'enseignement religieux ne lui arrive pas fondu en quelque manière avec l'enseignement scolaire, le premier est condamné à une sorte d'infériorité qui le prive de tout attrait et de toute solidité " (2).

Avant comme après la fondation du couvent, il n'avait cessé pendant environ deux mois par année d'expliquer patiemment le catéchisme à la jeune génération ; combien souvent il exhortait les parents à le secorder ! mais il sentait que ce n'était pas suffisant. Quand pourra-t-il donc accomplir pour les garçons ce qu'il était parvenu à exécuter pour les filles ? Ici la tâche paraissait plus ardue, aussi tarda-t-il davantage à l'entreprendre. Cependant les dîmes augmentaient assez rapidement d'années en années et, après avoir économisé pour son couvent, il mettait le plus possible en réserve pour donner autant aux garçons.

Pendant qu'il thésaurisait ainsi, son attention fut

(1) — Ces paroles sont d'un président de la Chambre française. Blanqui avait auparavant exprimé cette vérité primordiale avec plus de brutalité, en s'écriant : " La révolution n'est pas à l'atelier, elle est à l'école ". *L'écho de Plaisance*, France, en 1897.

(2) — *L'écho de Plaisance*, France, en 1897.

attirée sur le besoin de favoriser le recrutement du clergé canadien. A la suite de la révolution française, beaucoup de prêtres pourchassés s'étaient retirés dans la capitale de l'Angleterre, à l'ombre du drapeau de ce pays. Or, en 1793, ceux-ci venaient d'obtenir la permission de passer au Canada (1). C'était une magnifique aubaine pour notre peuple, mais elle n'était pas sans présenter ses inconvénients. Tous étaient d'excellents ouvriers qui demandaient de l'emploi ; néanmoins, connaissaient-ils suffisamment le genre pénible de ministère qu'ils désiraient ? Resteraient-ils longtemps ? Dégoutés de leurs nouvelles positions et attirés dans leur patrie par le rétablissement de la paix, ne se hâteraient-ils pas de rentrer dans leurs diocèses respectifs, laissant sans pasteur une foule de paroisses, où l'on se serait imposé de généreux sacrifices pécuniaires dans l'espoir de le garder indéfiniment ?

Dans ces perplexités, l'évêque, Mgr Hubert, écrit entre autres au curé de Saint-Denis pour le consulter. M. Cherrier, se plaçant à un nouveau point de vue, lui répondit par une longue lettre, qui se résume dans le passage suivant : " Je remarque qu'une troupe auxiliaire, quelqu'avantageuse qu'elle paraisse, est toujours de courte durée et peu stable, quand elle n'est appuyée que sur les ressources d'une politique humaine dans ceux qui la procurent. Je fais abstraction, pour le moment, des talents, de la vertu et des mérites des pieux ecclésiastiques, que la Providence nous destine, et des avantages que ces émigrés vont procurer ; mais si ce secours affaiblit, décourage, déprime et interrompt la génération et la progression du clergé canadien, . . . ce secours manquant, où aura-t-on recours ? Les prêtres canadiens doivent être

(1) — Têtu, *Les évêques de Québec*, 293.

ménagés dans leur pays. La réforme est toujours préférable à la destruction. Il sera toujours plus facile de perpétuer la succession des prêtres canadiens par l'encouragement que de le faire renaître, quand il faudra y avoir recours" (1).

Faciliter les vocations des fils de famille du pays, voilà toute la pensée de M. Cherrier. Il n'était pas opposé à un certain renfort, mais ce qu'il redoutait, c'est que pendant quelques années on pourvût si bien à tous les besoins du diocèse que le zèle à pousser les jeunes gens aux études ne se ralentît, ne s'éteignît même. Et c'est sur cette initiative privée qu'il fallait pourtant compter encore longtemps. On l'avait créée fort péniblement, il ne fallait pas s'exposer à recommencer. Bien entendu toutefois que ce rôle de dévoués protecteurs était presque exclusivement dévolu aux membres du clergé. Le curé de Saint-Denis avait déjà fourni sa part, et il espérait offrir davantage, aussitôt que sa caisse d'épargne le lui permettrait. Peut-être lui vint-il alors pour la première fois à l'esprit de faire de sa future école des garçons un collège classique ? Dans ce cas, il lui faudrait se jeter dans de plus lourdes dépenses, et il était obligé d'attendre que son amas fût plus considérable.

Enfin, au déclin de l'année 1804, après avoir calculé une dernière fois ses chances de succès, il avertit son évêque qu'il serait prêt à ouvrir une école de latin dans sa paroisse dès l'automne suivant, si le projet lui était agréable. Mgr Denaut, qui avait encouragé une

(1) — Avant ces réflexions, M. Cherrier avait écrit au commencement de sa lettre : " La maison que j'occupe sera toujours un lieu d'hospitalité pour les infortunés et honnêtes ecclésiastiques . . . , et la paroisse que je dessers un champ, où elle (Sa Grandeur) peut . . . envoyer les ouvriers qu'elle croira nécessaires ou utiles". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

semblable institution à Nicolet l'année précédente, promit appui au généreux pasteur. Il s'engagea même à lui envoyer un ecclésiastique comme professeur. Là-dessus M. Cherrier se mit hardiment à l'œuvre. Il possédait déjà le terrain nécessaire sur la rue Sainte-Catherine, aujourd'hui en face du jardin de l'hôpital. L'été suivant, il y éleva une humble maison, destinée à devenir pensionnat et ... grand collège classique. Il voulait d'abord, avant de se lancer dans ces hautes sphères, essayer ses ailes, et il n'avait parlé à son Ordinaire que de préparer des élèves pour Montréal et Nicolet ; les succès devaient conquérir le reste.

A l'automne de 1805, tout était disposé pour l'ouverture des classes, lorsque l'évêque manda à M. Cherrier qu'il était dans l'impossibilité de tenir sa parole pour cette année au sujet du professeur promis. C'était un contre-temps des plus graves, vu la pénurie des personnes capables d'occuper un tel poste. Néanmoins, le fondateur fut assez heureux pour engager un professeur, quoique plus ou moins qualifié. Les élèves se présentèrent assez nombreux ; il y eut même quelques pensionnaires. Mais, pour continuer à compter sur l'encouragement public, il n'y avait pas moyen de conserver le maître de cette première année, et il fut remercié à la fin du deuxième semestre.

Avant cette démarche, M. Cherrier n'avait pas été sans songer à la seconde année. Pour ne pas être pris au dépourvu, il avait retenu les services de son paroissien le cultivateur Jean-Basile Mignault. Cet homme offrait toutes les garanties morales, mais il ne savait pas le latin et, pour le reste, il ne pouvait pas conduire ses élèves bien loin. Aussi n'avait-il eu de pourparlers avec lui que pour le cas où l'on ne pourrait rencontrer mieux, car le curé avait en vue un autre sujet autrement plus précieux.

Mignault, prêt à subir l'ennui de quitter temporairement l'exploitation de sa ferme pour rendre service, avait un fils, que M. Cherrier avait protégé et qui venait de terminer ses études au collège de Montréal. Répondant à l'espoir fondé sur lui, cet élève devait revêtir l'habit ecclésiastique à la fin de ses vacances. C'est sur lui que le pasteur jetait les yeux. "Ne pourrais-je pas prétendre à mettre ce jeune homme sage... pour régir mon école sous ma vue", écrit-il à son évêque, en date du 19 août (1)? La faveur ayant été accordée, le futur curé de Chambly, M. Pierre-Marie Mignault, endossa en effet la soutane et fut laissé à son bienfaiteur, qui sera et son directeur et son professeur de théologie. L'école allait entrer dans une ère de grande prospérité sous ce maître. Il s'y dévoua avec toute l'ardeur dont il était capable; ne travaillait-il pas en effet pour sa paroisse natale et pour son généreux protecteur en même temps que pour Dieu? Dès lors s'affirmèrent ses talents d'homme de tact et de dévouement. Pas plus tard que le 14

(1) — Après avoir, le premier août 1806, remercié son professeur de l'année expirée, M. Cherrier, le 19 suivant, écrit à l'évêque : "L'école n'est point censée tombée, chaque écolier ou jeune pensionnaire a laissé son bagage et ses livres pour revenir à la fin des vacances. J'ai retenu un maître honnête de pension, qui prendra ma maison; c'est un nommé Mignault, père d'un écolier sage de Montréal, qui a fait son cours de philosophie... Ne pourrais-je pas prétendre à mettre ce jeune homme sage... pour régir mon école sous ma vue et donner les premiers éléments de la langue latine à ceux de mes enfants qui en seront susceptibles, afin d'en préparer aux séminaires de Montréal et de Nicolet quelques-uns. Si Votre Grandeur l'approuve, je prendrais ce jeune homme, qui paraît se disposer à l'état ecclésiastique...; il dirigerait... mon école au moins un an ou deux, et pourrait suivre en partie quelque traité de théologie...; mais je voudrais qu'il régit sous un habit qui en imposât, c'est-à-dire qu'il prit la soutane avant de commencer, comme il s'attendait la prendre cet automne en entrant au séminaire". *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

octobre, l'heureux fondateur écrivait à Mgr Plessis : " Mon école paraît aller bon train, mais le maître ne pourra qu'effleurer la théologie " (1). L'année s'acheva comme l'avait fait présager le commencement, au milieu des plus solides succès.

La troisième année s'ouvrit sous de plus brillants auspices encore, puisque le même professeur revenait avec plus d'expérience. Malheureusement sa santé refusa de marcher de pair avec son zèle aussi longtemps que tous l'auraient souhaité. Au mois de janvier, il était déjà épuisé ; il fallait donc songer à un changement. L'évêque décida d'abord de l'envoyer à Montréal, mais ce projet n'eut pas de suite et, le 20 février, le jeune clerc, remplacé dans son école par un autre ecclésiastique, partait pour Nicolet (), où il continuerait à se dévouer avec moins de surménagement. Là ne lui incomberait pas le soin de tout un pensionnat comme à Saint-Denis (3). Sous son successeur, l'année se termina avantageusement. Au lendemain du départ des écoliers, le 18 août, M. Cherrier envoie à Mgr Plessis des nouvelles de sa maison : " J'ai fait l'examen de mes petits syntaxiens, dit-il. J'en suis assez content ". C'étaient bien deux années finies pour le cours classique proprement dit. Les deux plus avancés, seuls capables de poursuivre pour le moment, entreprendront-ils leur troisième année sous le même toit ? Dommage qu'ils n'aient pas été plus nombreux ! Pour deux on crut qu'il ne valait pas la peine d'ouvrir une troisième classe, vu la difficulté de se procurer des maîtres, et on leur signifia d'aller poursuivre leurs

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre du curé Cherrier à Mgr Plessis, en date du 19 février 1808. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — A Nicolet, l'abbé Mignault fut économiste du collège, 4 ans et demi, de 1807 à 1812. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 3^e à 7^e.



L'abbé J.-O. Paré (p. 256).



L'abbé P.-I. Paré (p. 272)



L'abbé J.-E.-N. Mignault (p. 258).



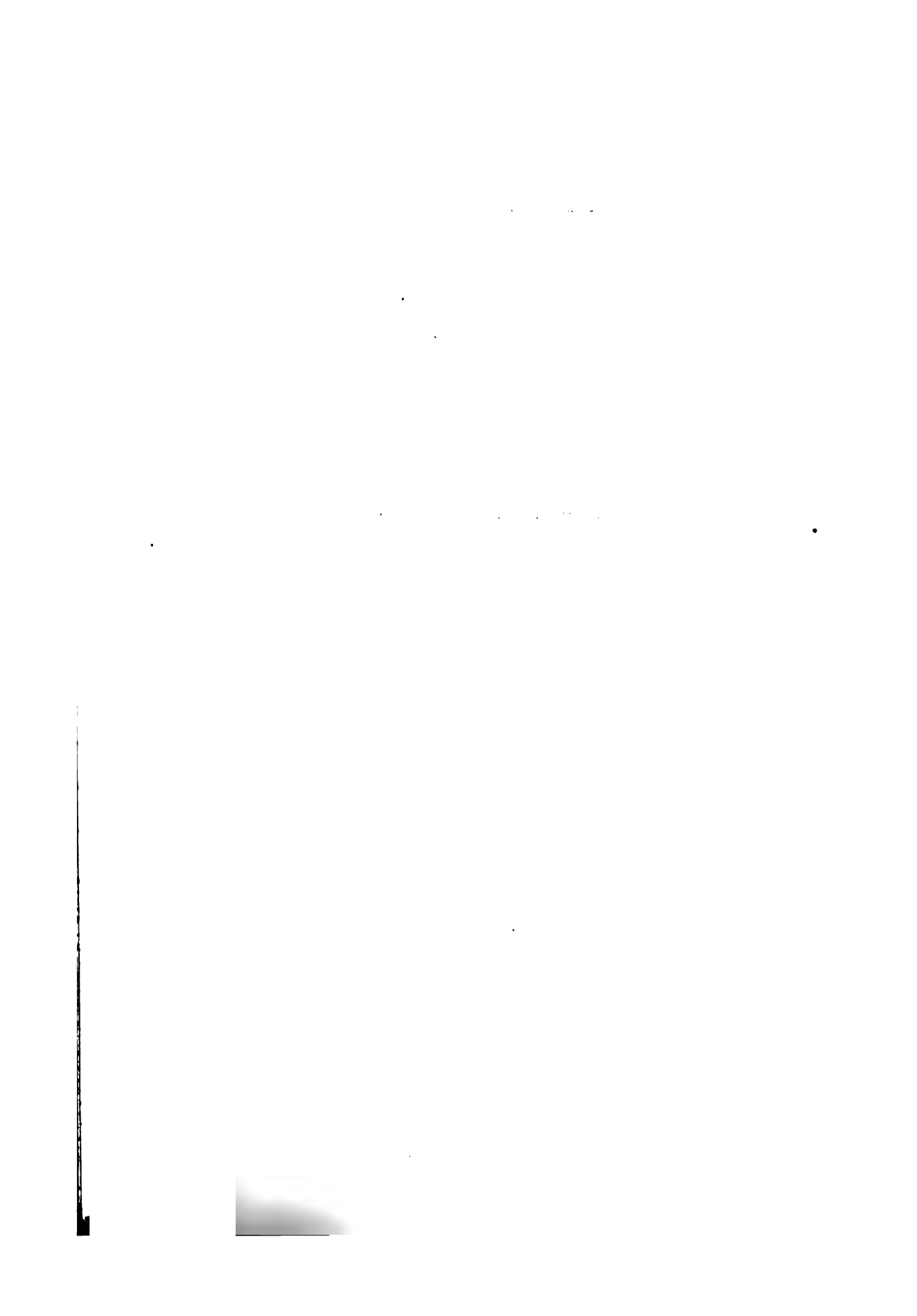
L'abbé C.-A. Mignault (p. 259.)



L'abbé J.-B.-O. Guy (p. 264).



R. P. J.-A. Guy (p. 265).



études ailleurs. Ces élèves étaient Isidore Poirier, de Saint-Charles, et Moïse Bourque, de la paroisse. Le premier est alors parti pour Montréal, où le sacerdoce a plus tard couronné ses efforts ; il a été curé notamment de Saint-Césaire (1) et de Saint-Jérôme. L'autre a été dirigé vers Nicolet (2).

La quatrième année eut également un ecclésiastique pour l'enseignement. André-Toussaint Lagarde, de Verchères, et un nommé Bessette finirent leur syntaxe latine sous sa direction. Devenu aussi prêtre, Lagarde a été dans la suite curé de Belœil ; le second n'a pas terminé son cours. A la fin de l'année, le zélé curé suivait son école de loin seulement. Pendant que les joyeux élèves entrevoyaient les jouissances du repos, lui se recueillait pour entrer dans son éternité. Sa chère école, hélas ! il n'avait pas eu le temps d'en affermir suffisamment les assises pour assurer son existence sur le pied où il l'avait mise ; mais il n'avait travaillé que pour Dieu dans cette entreprise. Si elle n'allait pas se maintenir, c'est que Celui-ci ne la voulait pas, et la volonté du serviteur se confondait à cette heure plus que jamais avec celle de son divin Maître. Les écoliers n'étaient pas au terme de leurs quatrièmes vacances que le fondateur de leur *alma mater* avait pieusement quitté la terre. Ce fut un coup fatal pour la jeune institution. Cet automne, les classes ne se rouvrirent pas. Pendant un an, il n'y eut plus ensuite qu'un desservant dans la paroisse, et ce prêtre, ne sachant pas combien de temps il y résiderait, ne pouvait pas plus escompter l'avenir que prendre sur des économies. Donc l'école de M. Cherrier fut par là inévi-

(1)—Leroy, *Historique de la paroisse de Saint-Césaire et de son collège*, 13.

(2) — M. Bourque est demeuré 2 ans au collège de Nicolet, de 1808 à 1810. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 130*.

tablement condamnée à la fermeture pendant une année.

Au mois d'octobre 1810, M. Kelly était arrivé à Saint-Denis comme troisième curé. Mais, en même temps que lui, étaient venues s'y cantonner une partie des troupes du roi et, au nom de ce dernier, elles s'étaient emparées du logement scolaire. Tant que ces occupants seront là, il n'y aura rien à essayer pour la reprise des cours (1). Ce n'est qu'en mars 1814 que les défenseurs de la patrie menacée évacuèrent le village. Alors le curé écrit à l'évêque pour lui dire qu'il pourrait donner la nourriture et le logement, plus cinquante piastres annuelles et les revenus de l'école à l'ecclésiastique, qu'il lui plairait d'envoyer pour la réouverture de l'établissement de son prédécesseur (2). L'offre fut acceptée, et Mgr lui accorda

(1) — Le curé Kelly écrit à l'évêque, le 6 nov. 1812 : " Je m'attends que l'école sera peu de chose, cette année... La maison est libre ; il y a 2 ans qu'elle est occupée. Si je laisse aller cette année, j'ai bien l'air de ne pas mettre la main sitôt dessus ". — Le 23 décembre suivant, il écrit au même : " Mon école a encore essuyé des contre-temps... malgré moi, la maison... est devenue un logement d'officiers ". — Le premier janvier 1813, encore le même au même : " Je crois bien que mon école va être encore retardée pour une année ". — Le 6 nov. suivant, de nouveau le même écrit au même que l'école éprouvera " encore une année de retardement ". *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

(2) — Le curé Kelly écrit à Mgr Plessis, le 5 mars 1814, au sujet de la réouverture de l'école : " Ma table, un logement et 300 chelins (\$50), je donnerais tout cela avec plaisir à un ecclésiastique, que Votre Grandeur voudrait m'envoyer, sans compter le profit de l'école ". Sur ce, Mgr lui présente 2 sujets, dont l'un ou l'autre est au choix du curé. Celui-ci répond, le 15 suivant : " Je ne suis guère préparé présentement pour recevoir un magister, ce ne serait tout au plus qu'au printemps. Simon serait celui des deux qui me conviendrait le mieux. Ma table et 300 chelins avec le revenu de l'école, voilà ce que je pourrais lui promettre. Ce revenu de l'école serait peu de chose pour la première année ". En dépit du délai demandé, l'école fut ouverte sans retard ; mais ce fut l'ecclésiastique Pelletier qui y enseigna, et non Simon, tel qu'espéré. *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

l'abbé Joseph Pelletier, qui termina l'année si largement entamée. Ce professeur est ensuite retourné dans le monde (1).

L'institution a végété après cela jusqu'à la fin du règne de M. Kelly (2). Ce n'était plus la vigoureuse tige d'autrefois, si pleine de sève.

Quels sont donc les éléments qui semblent en avoir étouffé les progrès ? Ne paraît-il pas s'être établi une opposition qui lui ait été néfaste ? En effet, l'année même que l'école de Saint-Denis se fermait par suite de la mort de M. Cherrier, le curé de Saint-Hyacinthe, M. Girouard, ouvrait dans son presbytère un cours tout à fait semblable (3) à celui qui venait de subir un échec sur les rives du Richelieu. Cette nouvelle installation avait poussé de profondes racines sous les soins assidus de son promoteur, pendant l'inter règne dans la cure dyonisienne. Aussi, quand M. Kelly reprit le travail interrompu, avait-elle la première place assurée. Après cela, il fallait bien s'attendre à voir disparaître l'institution qu'elle supplantait. Le successeur de M. Cherrier résista cependant jusqu'à 1817, mais le prêtre qui le remplaça à la tête de la paroisse abandonna la partie.

(1) — M. Pelletier, né à Nicolet, entra au collège de sa paroisse natale, en 1804, à l'âge de 11 ans, et y finit son cours en 1811. Il porta la soutane 4 ans, puis la quitta. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 7°.

(2) — Le curé Kelly, au sujet de l'ecclésiastique chargé de l'école de Saint-Denis, écrit à Mgr Plessis, le 8 oct. 1815 : " Ayant entendu dire que Davignon était encore pour laisser l'école de Saint-Pierre(-du-Sud ; Cf. Dionne, *Vie de C.-F. Painchaud*, 115), je lui... ai fait des propositions pour mon école. Il ne m'a point encore répondu ". Là-dessus, Mgr offre un M. Brousseau. Le curé répond, le 19 octobre suivant : " J'ai entendu parler de ce M. Brousseau... ; il ne me conviendrait guère. Un homme grave comme Davignon aurait pu être mon affaire. Mais puisqu'il fait bien où il est, il vaut mieux l'y laisser ; il pourrait faire moins bien ailleurs ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — Raymond, *Histoire anecdotique du collège*, de Saint-Hyacinthe.

Dès lors, le collège de Saint-Hyacinthe est devenu la maison de Saint-Denis pour ses enfants qui se destinent aux études classiques. Les sept premiers d'entre eux s'y sont dirigés en 1820 (1), et au delà de cent les ont suivis dans la même voie depuis cette époque (2).



(1) — Ces 7 premiers élèves de Saint-Denis au collège classique de Saint-Hyacinthe sont : Ambroise Brunelle, Ls Bluteau, Ls Chaput, Ambroise Goulet, Frs Guertin, Victor Mignault et Antoine Tomlette. *Catalogue des élèves du séminaire de S.-Hyacinthe.*

(2) — Voici leur liste complète jusqu'à 1874. Sont entrés : en 1821, Jos. et J.-Bte Allard, et Jos. Pratte ; en 1822, Richard et David Hubert ; en 1823, Nazaire Thibodeau ; en 1826, J.-Bte Mâsse ; en 1827, Alexandre Bousquet, Edouard Chaput, Edouard Mâsse et Octave Paré ; en 1828, F.-X. Hubert, en 1831, Jean Chamard ; en 1834, Séraphin Chamard, Narcisse Cusson, Ls Dupré, Jalbert, Wenceslas et Antoine Mâsse, et Antoine Saint-Jacques ; en 1835, Chs-Arthur et Horace Nelson, Oxtbie et Avellin Saint-Germain ; en 1836, Ls Archambault et Hercule Pagé ; en 1839, Paul Leblanc et Nap. Mignault ; en 1840, Ludger Caouette et Olivier Cherrier ; en 1841, Romuald Saint-Jacques ; en 1842, Geo. Deschambault, Julien Leblanc et Jacques-Denis Michon ; en 1843, Raphaël Larue ; en 1844, Olivier Dupré, F.-X. Laforce, Magloire Leblanc et Arthur Mignault ; en 1846, Amédée Larue ; en 1848, Paul Girouard ; en 1849, Amédée Saint-Jacques ; en 1850, Jos. et Octave Leblanc, Alfred Mignault ; en 1851, Pierre Leblanc et Ths Larue ; en 1852, Geo. Gaudette et Henri Lamoureux ; en 1853, Jos. Lévtre, J.-Bte Leblanc, Henri-Adolphe Mignault et Alphonse Phaneuf ; en 1856, Alphonse Leblanc et Edmond Paradis ; en 1857, Eugène Saint-Jacques ; en 1858, Ls Leblanc ; en 1859, Alphonse Larue ; en 1860, A. Bousquet ; en 1861, Paul Bonin, Toussaint et Magloire Laflamme ; en 1862, Henri Pagé ; en 1863, Frs Desrosiers et Odilon Lacombe ; en 1865, Philéas Gravel ; en 1866, Philéas Huard ; en 1867, Arthur Paré ; en 1868, Jos. Bonin ; en 1869, Omer Paradis ; en 1870, H. Paradis ; en 1871, Emile Saint-Jacques ; et en 1874, Robert Saint-Jacques. *Catalogue des élèves du séminaire de S.-Hyacinthe.*

CHAPITRE XXV

Les prêtres originaires de Saint-Denis. Les abbés Mignault, Quartier, Paré, Leblanc, Michon, Larue, Dérôme, Guy, Phaneuf, Durocher, Laflamme, Desrosiers, Guertin, Gravel, Vézina, Richard, Archambault et Lussier. 1812-1905.

Saint-Denis, après soixante-douze ans d'existence, n'avait pas encore contribué au recrutement du clergé ; c'est qu'à cette époque, vu la pauvreté des familles canadiennes, Dieu ne semait le plus souvent les vocations ecclésiastiques qu'à l'ombre des deux collèges de Québec et de Montréal, afin de faciliter aux sujets choisis les moyens de correspondre à ses desseins sur eux.

M. Cherrier, durant ses quarante années de règne, ne manqua pourtant pas de zèle pour découvrir et seconder celles de ses ouailles que l'on pouvait croire appelées au sacerdoce. Plusieurs fois, il a poussé aux études de ses jeunes paroissiens, en qui il constatait des talents et de la piété ; mais, vains efforts : c'est seulement l'un des derniers qui a réalisé son attente. Depuis lors, la localité dyonisienne a fourni à l'Église vingt-quatre de ses prêtres, dont quelques-uns des plus distingués. Douze sont morts et les douze autres sont de fervents ouvriers dans la vigne du Seigneur. L'un est clerc Sainte-Croix, un second Jésuite, un troisième Oblat et un quatrième Viateur ; tous les autres ont été enrôlés dans les rangs du clergé séculier.

Outre ceux-là, cinq, après être nés dans des paroisses étrangères, ont été élevés à Saint-Denis et

sont ainsi généralement regardés comme ses enfants. De plus, il y a deux séminaristes, dont l'un, déjà diacre, sera bientôt promu à la prêtrise.

La paroisse peut être fière de la couronne que lui tressent un aussi bon nombre d'ambassadeurs de Dieu sur la terre.

L'abbé Pierre-Marie Mignault, que nous avons vu à la tête de l'école du village, est le premier prêtre dyonisien. Né le 8 septembre 1784, il a été ordonné le 18 octobre 1812. Ensuite, de même que pendant sa cléricature, il n'a plus occupé que des postes de confiance.

D'abord il a été deux ans vicaire à la cathédrale de Québec, puis il acheva de s'initier à l'esprit de sacrifice sacerdotal comme missionnaire à Halifax. Quand il en revint, après trois ans d'un ministère ardu, il fut nommé à la cure de Chambly. C'était alors une des positions les plus importantes du diocèse de Québec ; il succédait à M. Bédard, qui, ce même automne, devenait curé de Saint-Denis. Pendant rien moins qu'un demi-siècle, M. Mignault fut après cela le pasteur aussi intelligent que dévoué de sa nouvelle paroisse. Il y fonda un collège classique en 1828, un couvent en 1855 et un hôpital quatre ans plus tard ; sa maison d'instruction pour les garçons ne lui a malheureusement pas survécu. Entre-temps, il s'occupait activement des Canadiens émigrés aux Etats-Unis, pourvoyait à leur desserte, s'appliquait à leur procurer la résidence de chefs religieux de leur nationalité et à leur bâtir des églises distinctes. Lorsqu'il a pris sa retraite, en 1867, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il était grand-vicaire de l'évêque de Montréal, comme il l'avait été auparavant de ceux de Boston, d'Albany

et de Burlington (1). Il est mort à Montréal, le 6 novembre de l'année suivante (2), mais fut inhumé à Chambly, selon ses désirs (3).

L'abbé Edouard Quertier, fils du bedeau Hélier Quertier, est le deuxième prêtre de Saint-Denis ; il y naissait, le 5 septembre 1796. Quoiqu'il ait terminé ses classiques en 1815 à Nicolet (4), il n'a été ordonné que le 19 août 1829, après avoir reçu sa formation

(1) — Mgr Goesbriand, évêque de Burlington, passant en revue ce qui avait été accompli en faveur des Canadiens des Etats-Unis, avant son avènement à l'épiscopat, écrit, le 11 mai 1869 : " Parmi ceux qui se dévouèrent alors à l'évangélisation des Canadiens émigrés, il est un nom que je ne prononce qu'avec respect et reconnaissance, c'est celui du Rév. Père Mignault, de Chambly, qui avait un véritable cœur de père pour les Canadiens immigrés et qui vers cette époque venait les visiter, leur administrer les sacrements. Il est bien connu que nos évêques Hughes, Fitzpatrick, McCloskey entretenaient envers ce bon prêtre des sentiments d'une profonde vénération. Aussi il fut nommé par eux grand-vicaire d'Albany et de Boston, et par nous-même grand-vicaire de Burlington. Ce fut le P. Mignault qui procura à Burlington en 1851 le Rév. Jos. Quévillon, que nous pouvons considérer comme le premier prêtre canadien résident de la Nouvelle-Angleterre, car depuis lui la paroisse de cette ville n'a jamais été sans pasteur de langue française. Nous pensons que c'est aussi le P. Mignault, qui fit venir le P. Drolet à Montpelier et qui contribua à commencer une église à Brandon, où se trouvaient quelques familles canadiennes, et je pense, quelques autres églises dans le nord de New-York ". Goesbriand, *Les Canadiens des Etats-Unis*, dans Hamon, *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, 165 et 166.

(2) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 4*.

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, seconde édition, 275. — Leroy, *Historique de la paroisse de S.-Césaire et de son collège*, 13.

(4) — Voici la liste complète des élèves que Saint-Denis a fournis au collège de Nicolet depuis son origine jusqu'à ce jour : Moïse Bourque, de 1808 à 1810 ; Raymond et Rémi-Séraphin Bourdages, de 1808 à 1813 ; Ls-Marie Lefebvre et Edouard Quertier, prêtres, de 1809 à 1815 ; David Bourdages, de 1810 à 1816 ; Augustin Kelly, de 1813 à 1817 ; Jos.-Edouard Mignault, notaire, de 1813 à 1815 ; et Pierre Lapointe, de 1850 à 1852. Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II.

cléricale tant à Saint-Hyacinthe (1) qu'à son *alma mater* (2). Il n'y a pas de doute qu'il a été le jouet de longues hésitations avant de faire le pas décisif dans les ordres. Une fois promu à la prêtrise, il a été vicaire à Saint-Gervais deux ans, curé de l'île aux Grues trois ans, de Cacouna sept ans (3), puis de Saint-Denis-de-Kamouraska jusqu'à sa retraite, en 1856. Il a fait la mission du Labrador, en 1884.

Apôtre zélé de la tempérance (4), il a longtemps parcouru les campagnes du pays pour la répandre et la maintenir. Avec quelle force n'a-t-il pas rempli sa tâche ! On est allé jusqu'à mentionner son nom comme celui du plus puissant orateur que la race canadienne-française ait produit. Ce qui est certain, c'est qu'il était doué d'une éloquence très remarquable et d'une intelligence touchant parfois au génie (5). Il est décédé dans sa retraite de Saint-Denis-de-Kamouraska, le 19 juillet 1872 (6).

L'abbé Joseph-Octave Paré, troisième prêtre de Saint-Denis, ne fut peut-être pas moins célèbre que ses deux devanciers. Né le 16 mai 1814, il a reçu au baptême les beaux prénoms que portait alors si glorieusement Mgr Plessis. C'était de bon augure.

Quand le jeune Joseph-Octave eut atteint ses treize ans, il fut envoyé au collège de Saint-Hyacinthe,

(1) — Raymond, *Histoire anecdotique du collège de Saint-Hyacinthe*, I, 54.

(2) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 11* et 131*. — Entré au collège de Nicolet en 1809 comme élève à l'âge de 13 ans, il y était professeur de syntaxe durant l'année scolaire 1816-7. Ibid.

(3) — Roy, *Bulletin des recherches historiques*, de Lévis, III, 177.

(4) — L'abbé Ludger Dumais, au cours d'une oraison funèbre, en 1905, appelait M. Quertier "le sublime chevalier de la croix". *L'Événement*, de Québec, 30 déc. 1905.

(5) — Huard, *Labrador et Anticosti*, 262.

(6) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 11*.

et y fit tout son cours d'études, moins la dernière année qu'il passa au séminaire de Québec. Ses père et mère, Léon Paré, menuisier, et Marie Grenier, n'étaient pas riches : mais avec la généreuse aide de leur autre fils, Hubert, devenu marchand heureux à Montréal, ils réussirent à favoriser amplement la vocation de leur cadet. Cette famille n'était arrivée de Chambly dans la paroisse que vers 1795 ; elle descendait d'un colon du Maine français, originaire de Solesmes. Celui-ci était traversé au Canada, vers le milieu du dix-septième siècle (1).

En 1834, l'élève revêtit la soutane à son *alma mater* et était chargé aussitôt de diriger la classe des éléments latins, comprenant soixante-quinze écoliers (2). C'est le 22 septembre 1838 qu'il fut ordonné. A cette date, il était déjà secrétaire de l'évêque de Montréal depuis un an et il le fut ensuite le reste de sa vie. Lors de la création du chapitre de la cathédrale montréalaise, le 21 janvier 1841, il en fut installé l'un des premiers membres ; dans la suite, en même temps que les fonctions de chanoine, il a exercé celles de chapelain et de supérieur de diverses communautés religieuses de la métropole.

(1) — A S.-Denis, la famille Paré commence avec Léon Paré, menuisier, fils de Léon Paré et de Marie-Louise Demers. Donc I — Léon Paré, qui épouse Angélique Grenier à Saint-Denis, le premier octobre 1795 ; père de l'abbé Joseph-Octave, du marchand Hubert et de Sophie, mère des 4 prêtres Leblanc ; II — Pierre épouse 1 — Marie-Paule Guertin à Saint-Antoine, le 14 février 1831 ; 2 — Marie Anne Desrosiers à S.-Denis, le 21 août 1843 ; III — Du premier mariage de Pierre est issu l'abbé Pierre-Ludger, et du second Arthur, ancien président des commissaires d'écoles de Saint-Denis, ainsi que les deux religieuses Sainte-Marie-Hubert et Saint-Pacifique, de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Antoine.

(2) — Raymond, *Histoire anecdotique du collège de S.-Hyacinthe*. — Parmi les élèves de cette classe était Mgr Taché, à qui M. Paré enseigna également la syntaxe et la versification. Benoit, *Vie de Mgr Taché*, I, 17.

Il possédait une voix exceptionnellement avantageuse, et il en a usée sans épargne pour le rehaussement des cérémonies du culte. Quoiqu'il ne la ménagât pas, elle est restée jusqu'à la fin aussi sonore et harmonieuse, aussi onctueuse et pénétrante que dans ses jeunes années (1).

Type du parfait gentilhomme et du prêtre modèle, il a été partout un des plus puissants auxiliaires de Mgr Bourget (2). Sa haute sagesse et son immense désir d'opérer, le bien (3) furent constamment à la disposition de ce dernier.

Retiré avec lui à la résidence Saint-Janvier du Sault-au-Récollet en juin 1877, il y est mort, le 20 janvier de l'année suivante (4).

Les abbés Joseph-Edouard-Napoléon et Charles-Arthur Mignault, fils du notaire Joseph-Edouard et neveux de l'abbé Pierre-Marie Mignault, quoique d'une époque moins ancienne, sont aussi décédés tous deux.

Le premier est né le 17 septembre 1826. A l'âge de treize ans, il entra au séminaire de Saint-Hyacinthe et, après y avoir terminé ses classiques, il était admis au noviciat des Oblats, en 1844. Il prononça ses vœux dans cette congrégation et y fut ordonné à Ottawa, le 24 décembre 1849 (5), par Mgr Guigues. De 1845 à 1850, il fut directeur des élèves du collège naissant de la future capitale canadienne et, de 1850 à 1851,

(1) — *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de Saint-Jacques de Montréal*, 157 à 165.

(2) — Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, 471 et 472.

(3) — *Mère de la Nativité*, 121.

(4) — Tanguay, *Rép. gén. du clergé canadien*, 226. — " Il était.... si pauvre des biens de ce monde que quand, à la veille de sa mort, on lui a parlé de faire son testament, il n'a fait que sourire ". *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de Saint-Jacques de Montréal*, 168.

(5) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 276.

le supérieur. En abandonnant cette charge, il laissa aussi la communauté et devint curé d'Orignal, où il demeura de juin à septembre de la même année (1) ; puis il est parti pour le Massachusetts. Aux États-Unis, il essaya d'abord de doter les Canadiens de Worcester d'une desserte spéciale ; en dépit de deux ans de labeur (2), il n'y parvint pas. Dans la suite, il fut surtout quatre ans aumônier du soixante-seizième régiment américain, qu'il suivit dans ses campagnes de la guerre de Sécession. Accablé d'infirmités, conséquences de ce ministère pénible, il n'a plus guères travaillé. A la fin, par reconnaissance pour ses services, le gouvernement de la république voisine lui payait une pension de douze piastres par mois. Il était retiré à la métairie des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe depuis un an, lorsqu'il y mourut le 15 décembre 1895, à l'âge de soixante-neuf ans. Deux jours plus tard, il était solennellement inhumé dans le cimetière de sa paroisse natale.

Quant à l'abbé Charles-Arthur, il est né le 4 janvier 1831. Il dut également ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et sa cléricature à Ottawa. Il professa au collège de cette ville-ci, de 1849 à 1850, et fut ordonné par Mgr Guigues, le 8 janvier 1854. Au lendemain de son élévation au sacerdoce, il fut nommé à la cure de Montebello avec desserte de Papineauville. Deux ans après, il était transféré au poste de Grenville (3) avec desserte de Saint-Philippe-d'Argenteuil. Ce dernier centre offrant plus d'avantages pour le séjour du missionnaire, il s'y transpor-

(1) — R. P. Alexis, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, I, 299, 305, 306 et 328.

(2) — Hamon, *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, 245.

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 276.

tait l'année suivante tout en conservant le soin de Grenville. Au mois de mai 1856, il partait (1) pour le Wisconsin ; il y fut curé du Lac-des-Chênes et missionnaire des Pieds-Noirs. Enfin, devenu infirme lui aussi, il se retira à la Baie-Verte, où il est mort à l'âge peu avancé de quarante-cinq ans, le 20 janvier 1876.

Si la famille Mignault, de Saint-Denis, a fourni trois prêtres à l'Eglise, celle des Leblanc a renchéri en lui en consacrant quatre, tous issus de Louis Leblanc, cultivateur, et de Sophie Paré. Leur mère était la sœur de l'abbé Joseph-Octave Paré et du prospère marchand de fer de Montréal, Hubert Paré. Ceux-ci ont largement contribué à l'instruction de leurs neveux, les abbés Paul, Julien, Joseph-Octave et le Père Louis Leblanc (2).

L'abbé Paul, né le 18 juillet 1827, a commencé ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, à l'âge de douze ans. Les ayant terminées en 1847, il embrassa aussitôt l'état ecclésiastique et fut retenu à son *alma mater* pour y enseigner pendant sa cléricature. Il était ordonné le 13 octobre 1850 par Mgr Bourget. L'évêque l'employa ensuite en son palais épiscopal, et comme son oncle, se l'attacha pour le reste de sa carrière. Il a d'abord été utilisé à la rédaction des "Mélanges religieux" deux ans durant, en qualité d'assistant-

(1) — R. P. Alexis, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, I, 300, 302, 306, 472, 479 et 485.

(2) — Voici la généalogie canadienne des 4 prêtres Leblanc : I — Jos., dont il est question à la page 100 ; II — Cajétan, marié avec Marie-Amable Martin, à S.-Denis, le 16 août 1772 ; III — Louis, marié avec Josephite Vigeant, à S.-Denis, le 14 sept. 1801 ; IV — Louis, marié à S.-Denis, le 2 août 1825 ; V — Les 4 frères prêtres ; Sœur Marie-du-Cœur-de-Marie, du Bon-Pasteur ; Sœur Sainte-Aurélie, de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal ; le notaire Jean-Baptiste ; et Pierre, marié à S.-Denis, le premier avril 1856, avec Edwige Archambault. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

secrétaire cinq ans, de procureur douze ans, et, depuis lors il s'est occupé principalement du ministère de la prédication et de la confession (1) ; il avait été créé chanoine titulaire, le 9 janvier 1860 (2). Rude travailleur, il a succombé plus à l'épuisement qu'à une maladie chronique, le 30 septembre 1897 (3).

L'abbé Julien, né le 21 janvier 1829, alla rejoindre son aîné au séminaire de Saint-Hyacinthe, à l'âge de treize ans. Plus favorisé que lui, il fut promu au sacerdoce dans sa paroisse natale, au milieu des nombreux membres de sa famille, le 2 octobre 1853. C'était la seconde ordination à Saint-Denis ; la première y avait eu lieu du temps de M. Cherrier pour son neveu, Mgr Lartigue, le 21 septembre 1800. L'abbé Julien a d'abord été vicaire à Stukely un an, curé d'Ely avec desserte de Bolton un an, de L'Ange-Gardien cinq ans et de Saint-Aimé-sur-Yamaska (4) trois ans ; puis il s'est retiré (5) aux Etats-Unis, où il est mort vers 1880. C'était " un grand ami de l'éducation ", nous assure l'auteur de la vie du Père Lefebvre (6).

L'abbé Joseph-Octave, né le 8 janvier 1835 et entré au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1850, a été ordonné à Saint-Aimé, où son frère Julien était curé, le 11 octobre 1863. Il fut ensuite vicaire à Sorel cinq ans, directeur du collège classique de la même ville un an, vicaire à Saint-Aimé un an, curé de

(1) — *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de S. Jacques de Montréal*, 184.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 279.

(3) — *La Minerve*, de Montréal, premier octobre 1897.

(4) — C'est l'abbé J. Leblanc, qui fonda le collège des religieux de Sainte-Croix à Saint-Aimé, en 1860. Poirier, *Le Père Lefebvre*, 62.

(5) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 279.

(6) — Poirier, *Le Père Lefebvre*, 62.

Compton (1) avec desserte de Sainte-Edwige sept ans, puis de Saint-Herménégilde jusqu'à sa mort, arrivée le 4 avril 1891 (2).

Quant au Père Louis, le plus jeune et le seul survivant des quatre frères Leblanc, il est né le 11 octobre 1846. Après avoir suivi les traces de ses aînés au séminaire de Saint-Hyacinthe, il est entré dans la société de Jésus et y a été ordonné à Woodstock, dans le diocèse de Baltimore, le 23 avril 1881. De 1882 à 1883 il a été vicaire à Notre-Dame de Worcester (3), de 1883 à 1890, curé de Labelle avec desserte de La Conception (4), et, actuellement, il exerce le ministère à Tampa, en Floride.

L'abbé Jacques-Denis Michon, né le 28 mars 1827, fils d'Abel Michon, cultivateur, et de Constance

(1) — Denis, *Album photo-biographique du clergé catholique du diocèse de Saint-Hyacinthe*.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 431.

(3) — Le P. Hamon rapporte qu'à Worcester le P. Leblanc s'est " rendu populaire parmi les jeunes gens et surtout auprès des enfants ". Il était vicaire de son confrère le P. Isidore Beaudry. *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, 247.

(4) — En 1884, le P. Leblanc reçut à Labelle la visite du spirituel recorder de Montigny. Voici ce que dit ce dernier dans son récit de voyage, *La colonisation* : " Le curé de la paroisse, qui était aussi missionnaire à La Conception, était le R. P. Leblanc, jésuite, qui semblait prendre son rôle à cœur. Dans ses heures de loisir, il travaillait comme un colon. Il prenait la pioche et le rateau et cultivait son jardin, qu'il avait embelli d'une palissade faite de ses mains. Son presbytère était d'une simplicité évangilique. Quand il avait plus de deux visiteurs, il leur offrait de bons bancs qui pouvaient en asseoir dix. Il était muni de bons calumets de paix. Si je me rappelle bien il fumait lui-même. Les fumeurs seront consolés d'apprendre qu'un de leurs caprices est partagé par un jésuite. Si, au moins, il avait du bon tabac ! Car quelquefois, dans ces endroits, le missionnaire est obligé de fumer pour apaiser la faim, et aussi pour ne pas se laisser manger par les moustiques. Dommage qu'on ne puisse pas faire une fricassée de ces petites bêtes, qui rendraient ainsi à César ce qu'elles prennent à César. Quoi qu'il en soit, le P. Leblanc se portait bien, et il n'aurait pas changé sa place pour un évêché ". Montigny, *La colonisation*, 228 et 229.

Lebœuf, fut ordonné à la même messe que l'abbé Julien Leblanc, le 2 octobre 1853. Il a été ensuite vicaire à Saint-Césaire un an, curé de Roxton quinze ans, de Saint-Ours (1) sept ans et de Saint-Charles-sur-Richelieu douze ans (2). Après ces années de ministère, il est aujourd'hui à l'hospice Gamelin de Montréal.

L'abbé Raphaël Larue (3), né le 19 octobre 1829, est le huitième prêtre de Saint-Denis. Il a fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et a été ordonné le 27 août 1854. Il fut ensuite vicaire à Sorel un an, professeur à son *alma mater* dix-huit ans (4), assistant-curé de Belœil (5), puis, à partir de 1876, curé de Roxton jusqu'à sa mort. C'est dans l'incendie de son presbytère qu'il a trouvé sa fin tragique (6), le 18 juillet 1881 (7).

(1) — Denis, *Album photo-biographique* . . .

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 294.

(3) — Voici la généalogie de la famille de l'abbé Larue depuis son arrivée à Saint-Denis: I — Etienne, voir page 20; II — Jean, époux de Geneviève Huguay; III — Thomas, marié en secondes noces à S.-Denis, le 10 août 1795, avec Angélique Gosselin; IV — Antoine, marié à S.-Ours, le 26 sept. 1826, avec Antoinette Dupré; V — Le maître-chantre Misaël et l'abbé Raphaël. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Ours.

(4) — Au séminaire de S.-Hyacinthe, l'abbé Larue a été surtout professeur de musique.

(5) — Denis, *Album photo-biographique* . . .

(6) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 300.

(7) — Voici comment, quelques jours plus tard, un journal racontait sa fin: "Vers 11 hrs (du soir), un incendie a éclaté dans le presbytère de Roxton, qui a été réduit en cendres. . . . L'abbé Larue. . . , qui a péri dans les flammes, était indisposé depuis quelques jours, bien qu'il ne fût pas retenu au lit. Son médecin venait de le quitter dans la bibliothèque, et on suppose qu'il aura perdu connaissance et renversé sa lampe, vu que c'est dans cette pièce que le feu s'est déclaré. . . . Le père et la mère de l'abbé Larue demeuraient au presbytère, mais ils étaient en promenade à Saint-Denis depuis quelques jours. Le corps n'a pas été entièrement consumé".

L'abbé George-Stanislas Dérome, né le 8 avril 1832, fils de Jean-Baptiste Dérome, cordonnier, et de Julie Pepin, a été un des protégés du curé Demers. Avec l'aide de ce prêtre charitable, il a pu faire toutes ses études à Saint-Hyacinthe et y être ordonné, le 12 juillet 1857. Il a été ensuite vicaire à Saint-Hugues un an, curé d'Ely deux ans, et vicaire après cela à Saint-Pie-de-Bagot un an, à Henryville un an, à Marieville six ans, dans la Nouvelle-Angleterre quatre ans, à Saint-Antoine-sur-Richelieu (1) trois ans, à Saint-Hugues trois ans, à Saint-Jude cinq ans, à Saint-Césaire sept ans et enfin à L'Ange-Gardien (2) jusqu'à sa retraite en 1897. S'étant alors retiré à Saint-Damase, il y est décédé soudainement, le 10 mars 1899.

Une famille, de passage à Saint-Denis pendant une dizaine d'années seulement, y a néanmoins gravé son souvenir par la naissance de deux prêtres (3). Le père, cultivateur de sa profession, s'appelait Olivier Guy et la mère, Julie Saint-Jacques; celle-ci dans la suite a été longtemps institutrice. Leurs deux fils élevés au sacerdoce se nomment Jean-Baptiste-Olivier et Toussaint-Amédée.

L'aîné a vu le jour le premier juin 1837; entré au collège de Saint-Hyacinthe en 1851, il a été ordonné en cette dernière ville, le 13 octobre 1861. Il fut ensuite vicaire à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe cinq ans, à Marieville deux ans, curé de Saint-Valérien sept ans et, depuis 1875, il l'est de Sainte-Rosalie (4).

(1) — Denis, *Album photo-biographique*...

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 313.

(3) — Ils ont quitté la paroisse, l'aîné à l'âge de 7 ans, le plus jeune à l'âge d'un an seulement.

(4) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 340.

LES PRÊTRES LEBLANC (Page 260).



L'abbé Paul



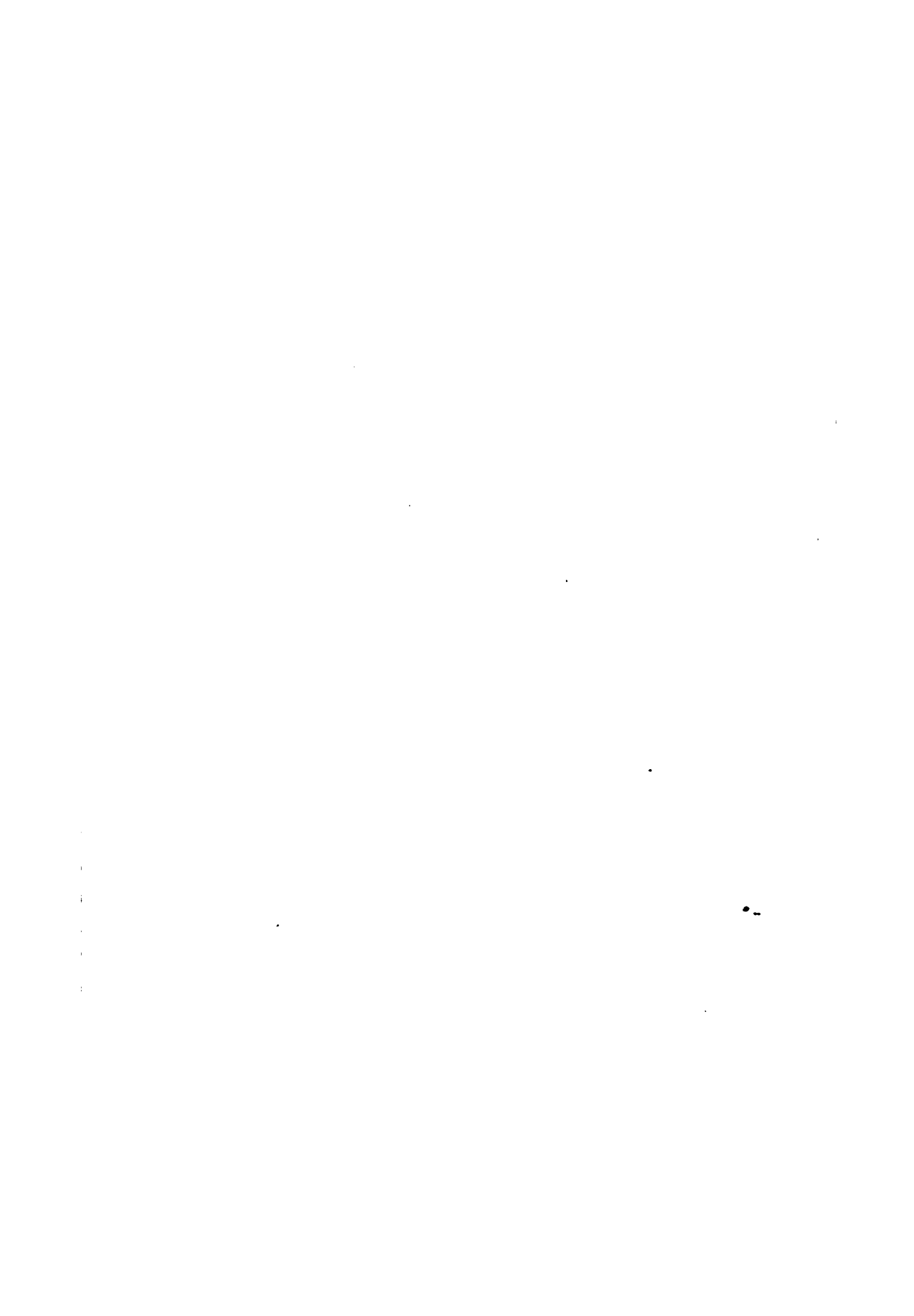
L'abbé Julien



R.-P. Louis



L'abbé J.-Octave



Quant au second, né le 13 décembre 1843, il est clerc profès de Sainte-Croix. Il a été ordonné dans cette congrégation à Montréal, le 18 décembre 1870. De 1871 à 1881, il a été directeur du noviciat à Saint-Laurent, de 1881 à 1886 supérieur du collège de Saint-Césaire, de 1886 à 1888 de celui de Farnham, de 1888 à 1898 de nouveau directeur du noviciat, mais cette seconde fois à la Côte-des-Neiges (1), et, après avoir été chapelain à la maison de Saint-Césaire de 1898 à 1899, puis encore supérieur de 1899 à 1901 (2), il a été assistant-supérieur à l'université de Memramcook, dans les provinces maritimes, jusqu'en 1904. Depuis lors, il est le supérieur de cette importante institution.

L'abbé Louis-Alphonse Phaneuf, neveu de l'abbé Jacques-Denis Michon, est né, le 17 octobre 1840, du mariage de Christophe Phaneuf, menuisier, et de Marie-Constance Michon. Il a commencé ses études à Saint-Hyacinthe en 1853 et y a été ordonné au monastère du Précieux-Sang, le 18 septembre 1864. Il a d'abord été vicaire à Roxton chez son oncle quelques mois, puis à Compton le reste de l'année. De 1865 à 1867, il a été un an vicaire à Sainte-Rosalie et à Sherbrooke successivement, et autant de temps directeur de l'académie d'Iberville. Puis, après avoir été desservant de cette dernière paroisse peu de mois, il alla finir l'année à la cure d'Ely, qui lui a servi de transition à celle de Waterloo, en 1868 (3). Il a doté de son couvent et de sa magnifique église l'intéressante petite ville, qui lui échéait alors en partage. C'était un prêtre d'un zèle ardent et persévérant. Il est tombé les armes à la main, le 15 mai 1883 (4).

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 394.

(2) — Leroy, *Historique de la paroisse de Saint-Césaire et de son colège*, 56 à 64, et 109 à 111.

(3) — Denis, *Album photo-biographique...*

(4) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 354 et 355.

L'abbé Joseph Durocher ou plutôt Brien-Desrochers, fils de Joseph Brien-Desrochers, menuisier, et de Sophie Rousseau, est né le 8 mai 1841. Il a fait ses études à Marieville et, après avoir été ordonné à Saint-Hyacinthe, le premier septembre 1867 (1), continua trois ans de demeurer à son *alma mater* en qualité de professeur et de directeur des élèves. Ensuite il a été vicaire à Saint-Aimé deux ans, à Saint-Simon-de-Bagot quelques mois, à Saint-Jude le reste de l'année, à Coaticook quelques mois aussi. Puis, à partir de 1873, il fut quatre ans curé de Bolton et sept ans de Saint-Venant (2). Ayant pris sa retraite aux Etats-Unis en 1884, il y est mort à Northampton, Massachusetts, le 11 septembre 1899 ; ses funérailles ont eu lieu à Marieville.

L'abbé Joseph-Magloire Laflamme, né le 18 décembre 1848 et entré au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1861, fut le sujet de la troisième ordination à Saint-Denis, le 27 octobre 1872. Il a été ensuite pendant quatre ans successivement vicaire à Saint-Ours, à Saint-Robert, à Sorel, à Saint-Aimé et à Sorel encore, puis curé-fondateur de Saint-Louis-de-Bonscours, un an, et curé d'Upton, huit ans (3). Durant ce dernier stage avaient surgi de graves différends là-bas, au sein de la paroisse canadienne-française de Notre-Dame de Fall-River, dans le Rhode-Island. L'église avait été désertée par le peuple mécontent, et l'affaire même portée devant les tribunaux de Rome.

(1) — Ordonné en même temps que l'abbé Wilfrid Lussier. Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 372.

(2) — Lefebvre, *Mgr Paul Larocque*, 138.

(3) — A Upton, l'abbé Laflamme contribua à la conversion de plusieurs catholiques qui avaient abandonné la pratique de la religion à l'occasion du déplacement de l'église. La paroisse lui doit la fondation de son couvent, en 1878.

Pour faire face à la position par trop compliquée, il fallait un homme de tact ; l'abbé Laflamme fut choisi. Entrant dans les intentions de ses supérieurs, il n'hésita pas à quitter le beau poste qu'il occupait et se rendit auprès de l'abbé Féron, curé de la paroisse en question, à la fin de décembre 1885. Il y fut d'abord vicaire ou assistant, et, en avril suivant, il en devenait curé, avec l'abbé Payan pour aide. Ce qu'il a travaillé au milieu des ruines accumulées, on peut aisément l'imaginer (1). Quand, sa mission remplie, près de trois ans plus tard, il quittait ce champ du Père de famille, son évêque, Mgr Harkins (2), lui écrivant pour le remercier, résumait ainsi son œuvre : "Ceux-là seulement qui sont au courant des circonstances difficiles et du temps critique, dans lesquels vous avez dirigé la paroisse, peuvent estimer, comme il faut, ce qu'il vous a fallu de zèle, de prudence, de dévouement pour administrer les affaires spirituelles et temporelles de manière à les laisser dans l'état excellent, où elles se trouvent à votre départ. Vous laissez un peuple uni, animé d'un bon esprit, les édifices consacrés au culte et à l'éducation en bon état, et une petite dette, qu'on pourra facilement liquider" (3). De retour à Saint-Hyacinthe, après ces années de labeur, il fut durant près de six ans chapelain du monastère du Précieux-Sang (4), dans la ville épiscopale. En

(1) — Hamon, *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, 315 à 320.

(2) — C'est Mgr Hendricken, qui avait appelé l'abbé Laflamme. Peu après, cet évêque avait été remplacé par Mgr Harkins sur le siège épiscopal de Providence.

(3) — Voir *La Presse*, de Montréal, 7 sept. 1895.

(4) — Au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, l'abbé Laflamme, comme premier chapelain régulier, eut à établir les coutumes de la maison par rapport à ce dernier. Il a fourni sa bonne part de travail dans les fondations de la communauté aux Trois-Rivières, à Brooklyn et à Portland-d'Orégon.

avril 1894, il redevenait curé ; il le fut d'abord de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, et, depuis 1900, il l'est de Farnham (1). Après avoir magnifiquement restauré l'intérieur de l'église de Saint-Hilaire (2), il vient d'élever dans sa paroisse actuelle le plus splendide temple du diocèse en même temps que l'un des plus remarquables de toutes nos campagnes canadiennes (3).

L'abbé François Desrosiers (4), fils de Magloire Desrosiers, cultivateur, et de Marie-Théotiste Dupré (5), est né le 28 novembre 1849. Ayant terminé ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, il a été ordonné en cette ville, le 3 septembre 1876. Ensuite il a été vicaire à Saint-Pic-de-Bagot deux ans, à Sorel un an, à Saint-Théodore un an, à Bedford et à Acton quelques mois ; puis, à partir de 1880, il a été curé de La Patrie huit ans, de Saint-Romain cinq ans et de Saint-François-Xavier-de-Brompton (6) cinq années également. Il administrait cette dernière paroisse, lorsqu'une malheureuse collision en chemin de fer au cours

(1) — L'abbé Laflamme a eu le bonheur de faire deux fois le pèlerinage de Rome, en 1888 et en 1893 ; au dernier, il s'est rendu jusqu'en Terre Sainte.

(2) — *La Presse*, de Montréal, 19 déc. 1896.

(3) — *Ibid.*, 12 déc. 1905.

(4) — Le nom patronymique de cette famille est Patoile ou Patoine-dit-Desrosiers. Elle fut établie à Québec vers 1720 par Jean-Nicolas, venant de Paris, capitale de la France. Un de ses descendants, nommé Pierre et marié avec Cécile Trahan, émigra à Saint-Antoine-sur-Richelieu, vers 1800. Parmi ses enfants sont : Jean-Baptiste, que nous avons compté au nombre des médecins de S.-Denis, et Magloire, père de Magloire II, du maître-chantre Jean-Baptiste et de l'abbé François Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, VI, 260 ; et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(5) — Auparavant elle avait été mariée avec Olivier Allaire, de S.-Denis, frère du bisaïeul de l'auteur de ce travail, l'abbé J.-B.-A. Allaire.

(6) — *Lefebvre, Mgr Paul LaKeque*, 140.

d'un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 9 juillet 1895, à Craig's-Road, le mit soudainement hors de service. Continuant à compter sur le retour à la santé, il persévéra néanmoins à garder sa cure pendant encore trois ans, se reposant sur l'aide d'un vicaire, mais force lui fut enfin de céder, et il se retira à Sorel. A l'expiration d'une année, il voulut essayer de reprendre l'ouvrage, et l'évêque le nomma à la cure naissante de Saint-Étienne-de-Bolton, mais inutile effort. Six mois plus tard, il renouça pour toujours au travail et retourna définitivement à Sorel. Le Grand-Tronc, coupable de ses infirmités, lui a versé une indemnité d'environ quatre mille piastres.

L'abbé Joseph-Ludger Guertin, né le 2 octobre 1855 (1), a été ordonné par Mgr Moreau le 21 septembre 1884, au séminaire de Saint-Hyacinthe (2), après y avoir fait ses études classiques et une partie de sa théologie, qu'il avait été achever à Montréal sous la direction des Sulpiciens. A part une absence de deux ans, de 1890 à 1892, pour aller conquérir à Rome la science et le titre de docteur en philosophie (3), il est ensuite demeuré à son *alma mater* des bords de l'Yamaska jusqu'à la Saint-Michel de 1902. Cette

(1) — Voici la généalogie canadienne de l'abbé J.-L. Guertin : I — Louis, dont il est parlé à la page 146 ; II — Paul, époux de Madeleine Plouf ; III — François, marié à Saint-Denis, le premier février 1745, avec Catherine Dudevoir, fille du pionnier Philippe ; IV — Pierre, marié à Saint-Antoine, le 20 oct. 1772, avec Angélique Allaire, cousine germaine du trisaïeul de l'abbé J.-B.-A. Allaire ; V — Michel, marié avec Euphrosine Brière à Saint-Denis, le 11 nov. 1799 ; VI — Edouard, marié en secondes noces à S.-Denis avec Emélie Goulet, le 16 août 1853 ; VII — L'abbé Joseph-Ludger ; Sœur Marie-de-Lourdes, des Sœurs Grises de S.-Hyacinthe ; Louis et George. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Antoine.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 480.

(3) — Le titre de docteur en philosophie a été conféré à l'abbé Guertin, le 11 juin 1892.

même année, il s'en éloignait pour aller prendre possession de la cure de Sainte-Madeleine, qu'il conserva deux ans, et, depuis lors, il est à la tête de celle de Sainte-Liboire. Au séminaire, il a surtout enseigné la théologie quatre ans et la philosophie six ans. Ses élèves gardent le meilleur souvenir de son dévouement.

L'abbé Elisée Gravel, fils de Godfroi Gravel (1), cultivateur, et de Rose Cormier, est le neveu de l'ancien évêque de Nicolet. Né le 23 mars 1864, il a commencé ses études chez les Sulpiciens à Montréal et les a terminées au collège de la Propagande à Rome, où il a été ordonné le premier novembre 1889. Il est ensuite revenu exercer le saint ministère dans les différents diocèses canadiens de Saint-Albert, de Saint-Boniface et de Nicolet. Il est aujourd'hui curé de L'Avenir, en ce dernier diocèse, depuis 1900.

Le Père Joseph-Wilbrod Vézina, né le 2 décembre 1875, fils de Magloire Vézina, marchand, et d'Emélie Charron, est passé du séminaire de Saint-Hyacinthe au noviciat des Oblats, à Lachine, le 21 juillet 1893. Il a été ordonné dans cette congrégation à Ottawa par Mgr Duhamel, le 17 décembre 1898. Depuis cette date, il a été vicaire au Sacré-Cœur d'Ottawa un an, à Saint-Sauveur de Québec, cinq ans, et depuis le 27 novembre 1904 il réside à Mattawa en qualité de vicaire chargé de missions.

(1) — Godfroi Gravel, frère de Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, est né à S. Antoine, le 9 sept. 1820. En 1840, il quittait la maison paternelle et venait se fixer pour le reste de ses jours à S.-Denis, en bas du Bord-de-l'eau, puis au village. Son épouse est décédée, le 7 mai 1876 ; lui-même est passé de vie à trépas, en mai 1900. Il est le père de 13 enfants, dont 5 vivent encore : l'abbé Elisée ; Sœurs Marie-Ludvine et Marie-de-la-Providence, de la communauté de la Providence, de Montréal ; Isidore, de S.-Denis, père de Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, de la même congrégation que ses tantes susdites ; et Dame A. Cormier. *Le Journal*, de Montréal, 28 mai 1900.

Le Père Donat Richard, né le 26 novembre 1866, fils de Michel Richard, marchand, et de Julie Chatel, a reçu sa première instruction dans les classes du collège de son village natal. Il y demeura quatre ans ; après quoi il fut, encore jeune, admis au noviciat des Viateurs, le 12 juillet 1882. L'initiation à la vie religieuse finie, on le poussa aux études classiques et cléricales. Il les terminait à Paris, lorsqu'il y fut ordonné, le 23 décembre 1899, par le cardinal archevêque de cette ville, Mgr Richard, peut-être son lointain petit cousin. Revenu au Canada, il a enseigné la philosophie au collège de Rigaud deux ans, et depuis 1901, il est le supérieur de cette institution.

L'abbé Joseph-Albert Vézina, frère du Père Joseph-Wilbrod, est né, le 6 décembre 1876. Après avoir bénéficié des avantages du collège de son village natal comme pensionnaire pendant trois ans, il est entré au séminaire de Saint-Hyacinthe, en 1889. Il n'a quitté cette *alma mater* que pour aller suivre les cours de philosophie et de théologie à Montréal sous la direction des fils du Vénérable Jacques Olier. Il est revenu à Saint-Hyacinthe achever sa formation ecclésiastique et recevoir de Mgr Decelles sa promotion au sacerdoce, le 25 juillet 1902. Depuis lors, il est vicaire à Saint-Hugues.

L'abbé Napoléon Archambault est le vingt-quatrième et dernier prêtre natif de Saint-Denis. Il a fait ses études dans sa paroisse d'origine, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe et à Montréal. Depuis son ordination, le 23 décembre 1905 (1), il est vicaire à Saint-Albans, dans le Vermont.

Les cinq prêtres élevés seulement dans la paroisse sont les abbés Louis-Marie Lefebvre, Pierre-Ludger

(1) — *La semaine religieuse*, de Montréal, XLVII, 4 à 6.

Paré, Wilfrid et Louis-Ferdinand Lussier, et Joseph-Arthur-Aldéric Vézina.

L'abbé Lefebvre est né à Saint-Antoine, le 13 juillet 1792. Entré au collège de Nicolet en 1809, le même jour que l'abbé Quertier, il fut son confrère de classe jusqu'en 1815. Après son ordination, le 18 octobre 1818, il a été vicaire à Québec cinq ans, curé de l'Île-aux-Coudres trois ans, de Saint-Laurent, près Montréal, trois ans également, et finalement dans la paroisse voisine de Sainte-Genève, trente-un ans, jusqu'en 1860. Il est décédé, le 3 avril 1872 (1).

L'abbé Paré, né à Saint-Ours, sur les confins de Saint-Denis, le 18 avril 1836, est le neveu de l'abbé Joseph-Octave Paré. Après avoir fait ses études à Saint-Hyacinthe, il a été ordonné le 15 août 1858 (2). Il est aujourd'hui curé de La Présentation.

L'abbé W. Lussier, né à Saint-Antoine le 21 janvier 1841, a été ordonné le premier septembre 1867 (3). Il est décédé le 2 janvier 1883, curé de Coaticooke, emportant la profonde estime de ses paroissiens. Son évêque la lui avait témoignée depuis longtemps en l'honorant du titre d'archiprêtre.

L'abbé L.-F. Lussier, né à Saint-Antoine le 30 janvier 1849, a été ordonné à Marieville le 26 janvier 1873 (4). Après avoir été curé de Sainte-Edwige, dans le diocèse de Sherbrooke, il l'a été de Chasm-Falls, dans le diocèse d'Ogdensburg. Aujourd'hui il est retiré en cette dernière ville épiscopale.

L'abbé J.-A.-A. Vézina, frère de l'abbé Joseph-Albert et du Père Joseph-Wilbrod, est né à Montréal,

(1) — Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, II, 11^e et 131^e.

(2) — Denis, *Album photo-biographique*....

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 372.

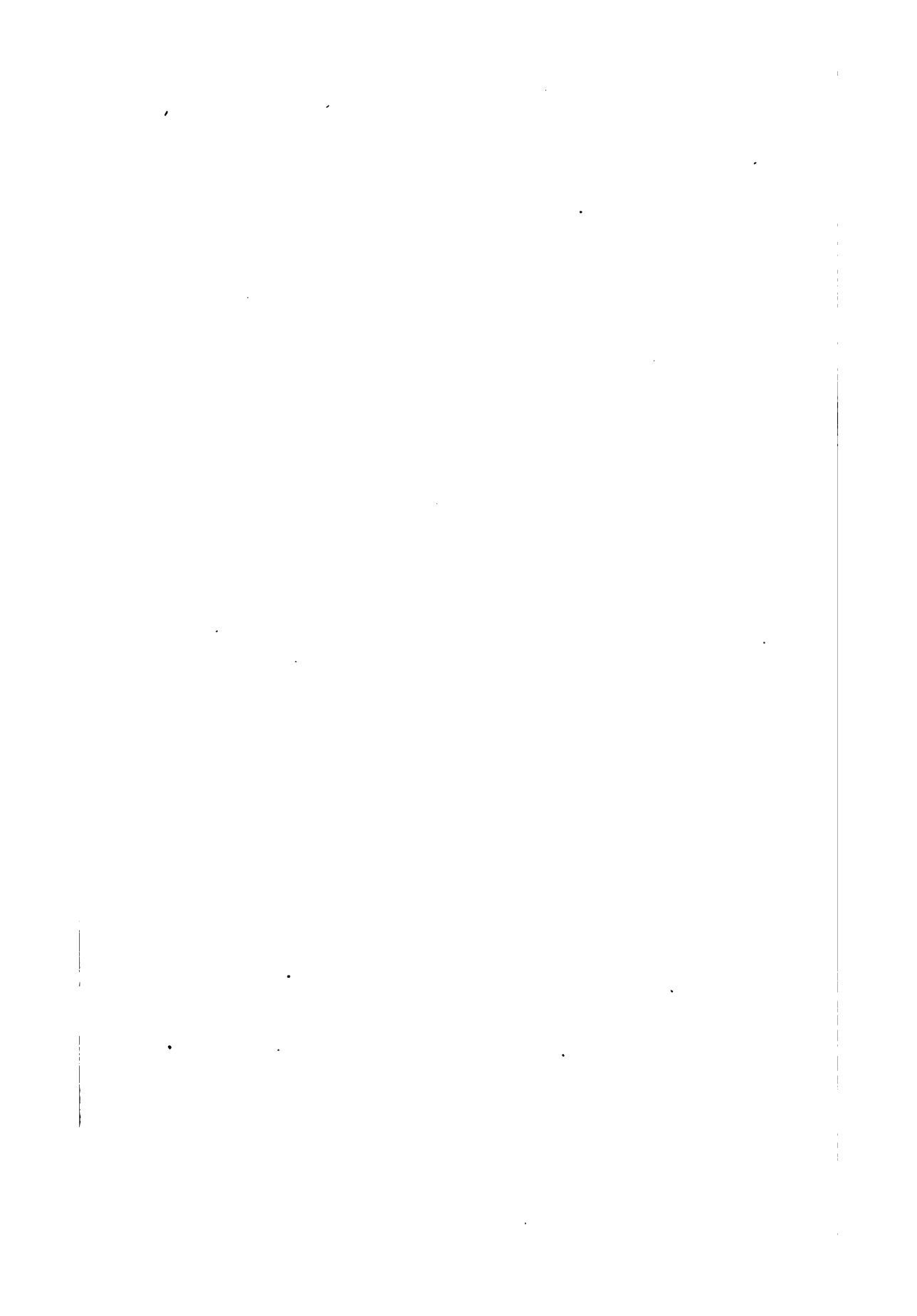
(4) — *Ibid.*, 405.

le 11 octobre 1869, avant l'arrivée de la famille à Saint-Denis. Ayant fait ses études à Saint-Hyacinthe, il y a été l'un des premiers ordonnés de Mgr Decelles, le 3 mai 1893. Il fut ensuite vicaire à Iberville deux ans, chapelain au juvénat des Maristes de la même localité, quatre ans ; et, depuis, il est professeur à son *alma mater*.

Les seuls aspirants de Saint-Denis au sacerdoce sont actuellement les abbés Ernest Vézina et Philéas Jalbert. Le premier est le frère des précédents abbés et Père Vézina. En sorte que bientôt ils seront dans cette famille, comme dans celle des Leblanc, quatre frères prêtres ; leurs deux sœurs sont entrées en religion. Il ne leur reste plus dans le monde qu'un frère, nommé Josaphat, qui succèdera au père dans le commerce.

L'abbé Jalbert, né le 22 juin 1883, fils d'Isidore Jalbert, cultivateur, et d'Odile Girard, est entré au séminaire de Saint-Hyacinthe en 1897, après avoir été élève interne au collège de sa paroisse natale pendant trois ans. Actuellement il poursuit sa préparation ecclésiastique à l'université de Louvain, en Belgique.





CHAPITRE XXVI

Vertus de M. Cherrier : son humilité, son amour de Dieu et du prochain. Son influence sur la paroisse. Confiance de ses évêques en sa sagesse. 1769-1809.

Si l'abbé Cherrier a imprimé dans la paroisse, qu'il a dirigée pendant près de quarante ans, un souvenir aussi durable, c'est qu'il a été dans la force du mot un homme de Dieu. Quel respect, quelle vénération même pour sa mémoire encore un siècle après sa disparition !

En première ligne de ses vertus nous remarquons sa profonde humilité. Jamais prêtre ne fut mieux convaincu de son indignité et il était toujours surpris de voir son évêque le consulter dans ses embarras, puis lui confier des missions délicates. Après avoir donné son avis par obéissance, il ajoutait presque toujours des phrases comme celle-ci : " Je laisse ce sujet susceptible de bien des objections, c'est aux sages à les tirer et non pas à moi " (1).

Mais ses plus vives alarmes lui sont venues avec la charge de grand-vicaire, le 9 décembre 1797. Il ne l'accepta et ne la conserva qu'au milieu des plus sincères appréhensions. Mgr Denaut, qui avouait n'avoir point de secrets pour M. Cherrier, ne pouvait écouter ces craintes, qui d'ailleurs n'existaient que dans l'esprit du bon curé. A la mort de l'évêque, l'humble pasteur

(1) — Lettre de l'abbé Cherrier à Mgr Hubert, en date du 6 juillet 1793. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

de Saint-Denis vit tomber son pesant fardeau avec d'autant plus de plaisir qu'il ne croyait pas qu'on le relèverait pour lui, vu son manque de capacités. Encore une fois, sa vertu le trompait sur sa valeur réelle. Mgr Plessis, qui connaissait son sujet, ne voulut pas le réintégrer dans ses fonctions sans lui présenter en même temps toutes les pièces à conviction pour le forcer à en reprendre l'exercice. " Voici, dit-il, des lettres de grand-vicaire. Jamais il n'en a été donné avec plus de confiance, raison de plus pour que vous surmontiez une répugnance que je respecte, parce que j'en connais le motif, mais à laquelle vous ne devez pas exiger que je souscrive. L'amour du bien public, le zèle de la gloire de Dieu, l'intérêt que vous prenez à une église où le Seigneur a encore des élus, le besoin incontestable d'un évêque qui se trouve à la tête d'un troupeau quinze ans plus tôt qu'il ne comptait, l'applaudissement univorsel avec lequel je sais que vous avez précédemment rempli cette mission, tout cela m'engage à vous la renouveler, et le diocèse ne me pardonnerait pas d'en agir autrement. Recevez-les donc comme venant de Dieu, car si vous êtes persuadé qu'il donne son esprit à ceux qu'il charge de gouverner les autres, vous devez croire aussi qu'il les inspire sur le choix de ceux qu'ils doivent s'associer dans l'administration soit particulière soit générale " (1).

L'humilité de M. Cherrier lui persuadait qu'en occupant un emploi aussi important, il était un obstacle à tout le bien qu'aurait opéré un autre à sa place. Il se redoutait lui-même extrêmement. " A tout

(1) — *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.* — L'abbé Cherrier répondit à cette lettre de son évêque : " Quoique vous ne donniez pas avec les pouvoirs la grâce et les talents, je vois qu'il faut obéir sans réplique ". *Ibid.*.

moment, dit-il, je peux faire des fautes irréparables" (1).

Toujours est-il qu'après avoir assumé de nouveau les responsabilités de grand-vicaire, en 1806, il demandait instamment deux ans plus tard d'en être relevé à cause d'infirmités sans cesse croissantes (2). Il espérait bien être exaucé cette fois, mais l'évêque se contente de lui répondre : " Effacer votre nom de la liste de mes grands-vicaires serait faire une tache à mon épiscopat. Vous auriez beau dire que c'est vous qui avez résigné cette place, vous ne crieriez pas assez haut pour empêcher de croire que vous avez été destitué... Le seul parti que je puisse prendre... , c'est de vous donner... un adjoint sur lequel vous pourrez vous décharger de toutes les affaires qui peuvent embarrasser votre conscience dans l'exécution de votre emploi... Quant à reprendre les pouvoirs que je vous ai donnés, c'est un sacrifice auquel je ne saurais me résoudre et que, j'espère, vous n'exigerez pas de moi " (3). M. Conefroy, curé de Boucherville, déjà grand-vicaire, lui fut accordé comme auxiliaire, le 25 novembre 1708. Le curé de Saint-Denis aurait bien voulu lui remettre toutes ses affaires de la compétence du grand-vicaire et pour toujours. L'évêque répondit à cette demande : " Je compatis bien sincèrement à vos infirmités et ne saurais trouver mauvais que vous renvoyiez à M. Conefroy toute affaire propre

(1) — Lettre de l'abbé Cherrier à Mgr Plessis, en date du 29 mai 1808. *Archives de l'archevêché de Québec, Registre VI*, page 256.

(2) — Le 29 mai 1808, l'abbé Cherrier écrivait à Mgr Plessis : " Je sollicite ma retraite du grand-vicariat auprès de Votre Grandeur, me flattant qu'il n'y a plus d'obstacle apparent... J'exerce de plus en plus avec perplexité et répugnance " cet emploi. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — *Archives de l'archevêché de Québec, Registre VI*, page 256.

à vous fatiguer, sauf à reprendre, si Dieu vous envoie des jours sereins " (1).

Le suppliant mourut soumis à cette sentence. Il faut se rappeler qu'alors le fardeau du grand-vicariat était onéreux, à cause de l'éloignement de l'administrateur diocésain et des nombreuses questions dont le règlement lui échéait. Le titulaire de cette position, dans son arrondissement, était un véritable évêque-coadjuteur, moins les pouvoirs d'ordre (2).

Un prêtre aussi humble que l'abbé Cherrier pouvait-il ne pas reporter sur les autres et particulièrement sur Dieu l'estime qu'il se refusait à lui-même ? Plus le serviteur se repetisse, plus il voit son maître grand, et lorsqu'il s'agit du Souverain Maître, plus il le considère digne de tout honneur.

La piété de M. Cherrier fut exemplaire. Il était homme d'action, mais aussi homme de prière. Son amour envers Dieu se traduisait surtout par son zèle pour la maison du Seigneur. Lorsque c'était pour celle-ci, rien n'était assez beau, mais il fallait bien proportionner les dépenses aux moyens de ses paroissiens. Alors il payait de sa personne et de sa bourse. C'est ce que l'on a admiré au milieu des travaux de construction de l'église actuelle. Pour la splendeur du culte, il ne se montra pas moins libéral. Il a acheté, par exemple, de ses propres deniers, plusieurs chapes et dalmatiques. Aussi fréquemment que les circonstances le permettaient, il ne manquait pas de se servir de celles-ci en célébrant solennellement des messes avec diacre et sous-diacre.

De Dieu la charité du curé de Saint-Denis descen-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec, Registre VI, page 302.*

(2) — En 1804, les grands-vicaires du diocèse de Québec étaient les abbés Desjardins, à Québec, Roux, à Montréal, Noiseux, aux Trois-Rivières, Burke, en Acadie et Cherrier, à Saint-Denis. Neilson, *Almanach de Québec pour l'année 1804*, dans le *Propagateur*, de Montréal, XI, 382.

daît sans effort vers le prochain, qu'il tâchait non seulement de porter vers le ciel, mais qu'il s'étudiait aussi à rendre en ce monde le plus heureux possible. Les misères du pauvre l'émouvaient, et il lui distribuait volontiers une part de ses épargnes. C'est surtout pendant la disette de 1788 et de 1789 qu'a éclaté sa compassion à l'égard des malheureux. Il alla, en ces jours de privation, jusqu'à emprunter pour soulager l'indigence.

Et que ne proclament point ses œuvres du couvent et du collège classique ? En consacrant ses économies à répandre l'instruction, il savait à quelles dépenses d'utilité publique il pourvoyait, et rien n'y fut épargné. Même en dehors de sa paroisse, que n'a-t-il pas accompli en ce sens ? Il a alimenté des pensions en faveur d'enfants pauvres dans les séminaires, et quand, en 1806, le couvent des Ursulines aux Trois-Rivières fut incendié, il a souscrit soixante-quinze piastres pour son rétablissement (1). A cette époque, c'était une offrande considérable, pour lui spécialement, qui avait déjà d'autres entreprises coûteuses à sustenter.

Il est impossible qu'un tel curé n'ait pas exercé une profonde influence sur sa paroisse. On la constate encore partout dans l'esprit de foi des gens, dans leur piété et leur générosité pour Dieu. Aussi, pendant ses quarante ans, M. Cherrier s'est-il constamment appliqué à bien pénétrer de ces vertus chacune de ses ouailles. Le succès a été si complet que ceux qui sont venus après lui n'ont eu, pour ainsi parler, qu'à maintenir le mouvement qu'il avait créé. Sans être d'une éloquence qui électrise les masses, il instruisait bien et surtout il prêchait, comme son saint patron, autant par ses exemples que par ses paroles.

(1) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, II, 9.

Les vieillards, qui eurent le bonheur de vivre sous sa houlette, répétaient encore à sa louange, ces années dernières, qu'“il n'y avait rien de mieux que ce curé-là” ; ce sont ici leurs propres expressions.

Les évêques de Québec n'apprécièrent pas autrement ce prêtre modèle. Ils savaient ses succès comme pasteur et la sûreté de son jugement. Ils n'ignoraient pas non plus que ce n'est qu'après avoir prié Dieu fervemment qu'il donnait son avis. Aussi recouraient-ils fréquemment à ses lumières. Des cinq évêques, qui administrèrent le diocèse pendant son règne curial, le premier, Mgr Briand, après l'avoir ordonné, lui prodiguait la plus franche amitié ; sous Mgr d'Esglis, il accompagna son coadjuteur en visite pastorale ; Mgr Hubert le consulta sur une foule de questions épineuses de son épiscopat ; Mgr Denaut et Mgr Plessis le nommèrent leur grand-vicaire.

De 1791 à sa promotion comme grand-vicaire, il a souvent exercé l'office d'archidiacre dans diverses paroisses. Une des plus difficiles missions qu'il ait eu à remplir en cette qualité est celle de la fondation de Saint-Marc, en février et mars 1792. Il y réussit si parfaitement qu'il s'attira en cette occasion les plus chaleureuses félicitations de son supérieur. “ Je me mettrais, lui écrit Mgr Hubert, en frais de vous faire des remerciements des soins que vous vous êtes donnés pour l'avancement et le succès de toute cette affaire, s'il n'y avait au ciel un Dieu juste, qui récompense ses ministres fidèles des travaux qu'ils entreprennent pour l'accroissement de la religion ” (1).

Outre la question des prêtres français, M. Cherrier eut à envoyer son avis sur celle de la fondation d'une université mi-protestante et mi-catholique, que dési-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec, Registre I*, pp. 303 et 315.



L'abbé Dérome (p. 264).



L'abbé Laflamme (p. 266).



L'abbé Guertin (p. 269).



L'abbé Gravel (p. 270).



R. P. Richard (p. 271).



rait un groupe anglais pour la ville même de Québec (1). Par la sagesse de sa réponse, il n'y a pas de doute qu'il aidât beaucoup son évêque à s'en tirer avantageusement (2). C'était en novembre 1789.

Sous prétexte d'exécuter la volonté du roi et de ramener ou de maintenir le peuple dans l'obéissance, le procureur-général du Canada, au commencement du dernier siècle, avait inauguré toute une série d'exigences vexatoires à l'égard du clergé ; il semblait, en tout cela, ne viser d'autre but que de révolter les catholiques habitants des rives du Saint-Laurent contre le gouvernement de la métropole pour mieux s'arroger ensuite le droit de les tyranniser. Dans ces conjonctures, Mgr Plessis écrivit à plusieurs curés, entre autres à celui de Saint-Denis, pour leur demander quelle ligne de conduite serait opportune. M. Cherrier répondit, le 24 novembre 1806 : " Je prêcherai la soumission, le respect, la fidélité à notre gracieux souverain en sa personne et en ceux qui la représentent ; mais je ne me crois pas obligé de respecter et de suivre les caprices de ceux qui chercheront à nous rendre insupportable la protection d'un prince généreux qui ne veut que le bien, la paix et le contentement de tous ses nouveaux sujets. Le zèle prétendu pour défendre les droits de la couronne de notre bon prince, qui n'est employé qu'à tourmenter par des chimères ses plus fidèles sujets en ce pays, n'est qu'un fanatisme raffiné qui ne doit point épouvanter des hommes qui savent se tenir dans les justes bornes du devoir : à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César "(3).

Continuellement sur ses gardes pour ne pas bles-

(1) — Tétu, *Les évêques de Québec*, 392 à 397, et 459.

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — Ibid..

ser un gouvernement excessivement ombrageux, Mgr Plessis consulta M. Cherrier, en octobre 1808, sur la manière dont il devait user de son droit d'établir de nouvelles circonscriptions ecclésiastiques et d'y mettre des pasteurs. La réponse fut aussi catégorique que bien appuyée (1).

Avisé de la sorte, l'évêque jouissait plus de moyens pour passer à travers les embarras, que ne cessait de lui susciter le civil. A un reproche qu'on adressait cependant à Mgr Plessis d'agir trop selon ses propres idées, celui-ci pouvait un jour répliquer : " Vous seriez étonné si je vous donnais une liste de mes consultations, encore plus si j'y ajoutais la liste des réponses qui me sont venues " (2).

Beaucoup de ces réponses étaient du curé de Saint-Denis. Nous n'avons pu donner ici que les principales ; mais nous en avons dit suffisamment pour faire comprendre toute la confiance dont M. Cherrier était le dépositaire de la part de son évêque.



(1) — *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

(2) — *Dionne, Vie de C.-F. Painchaud, 94.*

CHAPITRE XXVII

Les vicaires de M. Cherrier : les abbés Thavenet, Létang, Germain et Brouillet. Maladie, mort et obsèques du curé. 1897-1899.

Jusqu'en 1797, moins quatre semaines, en 1766, il n'y avait pas eu de vicaire à Saint-Denis. L'abbé Fricchet, ce mois excepté, était toujours resté seul dans l'exercice de son ministère, et M. Cherrier l'imita tant que ses forces le lui permirent. Ce n'est pas que l'ouvrage ait manqué à ce dernier pour employer un assistant ; mais il se multipliait et suffisait ainsi à la besogne. Dans les commencements, il eut à desservir même les gens de la colonie naissante de M. Delorme à Saint-Hyacinthe ; plus longtemps, il garda le soin des habitants de Salvail sur le territoire actuel de La Présentation. Et, à la mort de l'abbé Youville, il suppléa ce voisin à Saint-Ours, de la fin de janvier 1778 au 4 octobre suivant (1). Cela sans compter que ses propres paroissiens, déjà nombreux, augmentaient rapidement d'années en années. Encore, s'il se fût contenté du travail nécessaire, mais son ardent désir de produire sans cesse une plus abondante moisson le poussait à se créer une foule d'occupations de simple utilité. Il tenait ainsi continuellement sur le métier quelque entreprise surrogatoire. Eh bien ! en dépit de toute cette activité, sa santé a pu se soutenir pendant vingt-huit ans, mais alors sa robuste constitution était considérablement ébranlée ; la maladie allait maintenant en avoir raison assez facilement.

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Ours.*

A l'approche du carême de 1797, il se trouva gravement indisposé et demanda de l'aide. Mgr Hubert, sans sujet disponible dans le moment, s'adressa aux Sulpiciens pour ce besoin aussi pressant qu'imprévu, et l'un d'eux, l'abbé Jean-Baptiste Thavenet, fut envoyé à l'invalidé le dernier jour de février. Cet assistant était né en France, l'an 1763, y avait été ordonné dans la compagnie de Saint-Sulpice, le 11 avril 1789, et, depuis 1794, il se dévouait en Canada. Sur nos rives, jusqu'à son arrivée à Saint-Denis, il avait été employé à la cure d'Oka. Prêtre zélé, il assumait volontiers sur ses épaules tout le fardeau pastoral de son confrère. Malheureusement, il ne peut lui rester longtemps ; sa communauté, qui ne pensait l'avoir prêté que pour quelques dimanches, le réclamait au bout de deux mois. L'abbé Thavenet quitta en effet la paroisse à la fin d'avril. Il fut ensuite occupé à Notre-Dame de Montréal, puis en octobre 1815 il se rembarquait pour l'Europe. Notre pays ne cessa pas alors de bénéficier de ses services. A Rome et à Paris, il se constitua charitablement l'avocat de nos congrégations de femmes et parvint après bien des démarches à leur faire recouvrer des sommes considérables, qu'elles croyaient avoir perdues sans retour au milieu des bouleversements de la Révolution française (1). Il est décédé dans la Ville Eternelle, le 16 décembre 1844 (2).

L'indisposition de M. Cherrier se transformant en infirmités chroniques, qui pouvaient se prolonger de nombreuses années, l'évêque fut obligé de remplacer M. Thavenet par un vicaire régulier. Ce prêtre fut M. Théodore Létang, né à Montréal le 9 novembre 1773, fils de Dominique Létang et de Catherine Paré,

(1) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, II, 336.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 160.

et ordonné le 11 mars 1797. Il arriva à Saint-Denis, à la mi-mai suivante.

Ce fut avec cet aide que le curé réussit à se rétablir tant bien que mal. Quelques jours avant la Toussaint de 1798, il en avait assez regagné pour le remettre à l'évêque.

M. Létang remplit ensuite divers emplois et, de 1814 à sa mort, fut curé de Beaumont. Il est décédé à l'âge de soixante-quatre ans, le 8 avril 1838 (1).

Pendant un an, M. Cherrier put ensuite demeurer seul. Mais à l'automne de 1799, il sentit de nouveau ses forces faiblir, et redemanda du secours à Mgr Denaut. M. Charles Germain, frère des abbés Louis-Antoine et Pierre-Olivier, lui fut aussitôt accordé.

Ce prêtre, fils de Lonis Langlois-Germain et de Catherine Sauvageau, était né à Québec, le 2 octobre 1772. Ordonné le 17 août 1798, il avait été d'abord un an vicaire à la cathédrale de sa ville natale avant de le devenir à Saint-Denis, à la Saint-Michel de 1799.

Il ne séjourna qu'un an auprès de M. Cherrier, qui aurait souhaité jouir de ses services plus longtemps ; mais le jeune lévite, qui n'était pas heureux dans le ministère paroissial, soupirait après un changement et c'est ce désir d'un déplacement que l'évêque exauçait en lui assignant le vicariat des Trois-Rivières, à la fin de septembre 1800.

Une année passée à ce dernier poste, il devint curé de Saint-Sulpice un an, de Lachenaie quatre ans, de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville huit ans et de Lachine un an. Puis il est entré dans la Société de Jésus à Laval, en France. Enfin il avait trouvé sa place. Il est mort à Laval même après treize ans de vie religieuse, le 12 décembre 1828 (2).

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 164.

(2) — *Ibid.*, 165.

L'abbé Charles-Ambroise Brouillet a été le successeur de l'abbé Germain dans le vicariat de Saint-Denis. Né à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, le 4 mai 1768, de Charles Brouillet et de Marie Jeanotte, ce nouvel auxiliaire a été ordonné à Saint-Denis même, le 21 septembre 1800, en même temps que Mgr Lartigue. Après de courtes vacances, il est revenu auprès de M. Cherrier. Bon prêtre, conservant la ferveur de ses débuts dans le sacerdoce, il est demeuré cinq ans à ce poste. Il ne l'a quitté que pour aller prendre possession de la cure de Saint-François-du-Lac, vers le milieu de mai 1805.

Il a occupé cette position pendant douze ans ; puis, devenu infirme, il a été vicaire à Saint-Philippe-de-Laprairie huit ans et à Marieville le reste de sa vie. Il est décédé en cette dernière localité à l'âge de soixante-un ans, le 20 novembre 1829 (1).

L'état de santé de M. Cherrier s'étant amélioré pendant le long séjour de M. Brouillet à Saint-Denis, le pasteur éprouvé crut devoir essayer de suffire encore seul à la desserte de sa paroisse ; il y tint environ un an et demi. Après quoi, fléchissant plus que jamais sous le fardeau du mal, il reçut l'abbé Pierre Martin comme vicaire. Ce compagnon de labeur arriva au commencement de septembre 1806 et lui resta d'abord jusque vers le 20 novembre suivant.

M. Jean-Baptiste Kelly, récemment ordonné, le remplaça alors. Le curé appelait ce jeune confrère son "charmant lieutenant vicaire" (2). Au départ de M. Kelly sur la fin d'août 1808, M. Martin revint. La plus grande expérience de celui-ci et les progrès de la maladie de M. Cherrier requéraient ce retour. En

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 167.

(2) — Lettre de l'abbé Cherrier à Mgr Plessis, en date du 14 oct. 1806. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

effet, dès le 16 février 1809, le pauvre invalide écrivait à l'évêque : " Tout le poids du ministère est tombé sur l'abbé Martin qui s'en acquitte avec zèle et succès, malgré son faible tempérament " (1). Ce prêtre, qui lui procurait si pleine satisfaction, fut l'appui des derniers jours du curé de Saint-Denis.

C'est durant l'été de 1806 que le mal, qui devait conduire M. Cherrier au tombeau, entra dans sa période aiguë. Le 7 août de cette même année, il en parle à l'évêque pour la première fois, en le priant de ne pas le priver plus longtemps du secours d'un confrère. L'infirmité dont il se plaint est la strangurie (2), appelée communément le tranchement d'urine. Le 14 octobre, il écrit incidemment à son Ordinaire : " Je souffre à Saint-Denis des gros temps d'automne " (3). Comme Mgr Plessis demandait à recevoir souvent des nouvelles de son cher collaborateur, celui-ci lui adresse une autre lettre au bout d'un mois : " Ma santé, y dit-il, n'est ni des plus mauvaises ni des meilleures. Elle est un almanach assez incommode des gros temps ; gare l'hiver " (4).

L'année 1807 fut une année de répit. Mais à la fin de l'été, il y eut rechute ou plutôt des douleurs, un instant endormies, se réveillèrent plus redoutables que jamais. Mgr Plessis, qui aimait tous ses prêtres et tout particulièrement son grand-vicaire de la vallée du Richelieu, s'émut vivement ; il en écrivit à la pauvre victime pour la consoler et lui réitérer son désir d'être tenu au courant de ce qui se passait au sujet d'une

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de l'abbé Cherrier à Mgr Plessis, en date du 16 fév. 1809. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(4) — Lettre en date du 12 nov. 1806. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

santé aussi précieuse ; il priaït fervemment pour sa conservation.

M. Cherrier répondit le 25 novembre 1808 à cette marque d'attention de la part de son Ordinaire : " Vous êtes plein de charité, lui exprime-t-il, de prendre tant d'intérêt à ma santé, j'en suis des plus reconnaissants : priez le Dieu des miséricordes de m'accorder le bonheur de souffrir avec résignation et mérite, car je crois que c'est le seul bien qui me reste pour la suite de mes jours. Je ne suis plus appliqué et applicable maintenant qu'à la langueur et à la douleur. La douleur pourtant depuis un certain temps est tolérable, mais la racine n'en est nullement détruite, en sorte qu'au premier moment je suis exposé aux plus cruels excès. Dieu soit loué ! Je sais qu'il faut souffrir. Depuis le 17 novembre, je n'ai pu aller à l'église. Je suis déterminé à me faire apporter cette semaine la sainte communion au presbytère " (1).

Cette dernière partie de la lettre provoqua le privilège suivant, le 19 décembre 1808 : " Plutôt, répliqua l'évêque, que d'être si longtemps privé de la consolation d'offrir le saint sacrifice, vous feriez très bien d'élever un petit autel dans votre chambre et de célébrer autant de fois que votre état de souffrance le pourrait permettre. Je prie Dieu de vous conserver pour sa gloire et pour le bien des âmes " (2).

Le 16 février 1809, M. Cherrier entrevoit une lueur d'espérance et trace ces mots à l'adresse de son évêque : " Je suis mieux et il me semble pour le moment être hors de danger, mais je crains d'être tout-à-fait inutile ". Un mois et demi se passe, puis il reprend la plume le jour de Pâques, 2 avril : " Depuis plus de deux semaines, dit-il, j'ai renoncé à la méde-

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Archives de l'archevêché de Québec, Registre VI, p. 302.*

cine et aux médecins, qui ont bien réussi à purger ma bourse et non mon corps. . . . Je serai donc mon médecin moi-même. J'ai le bonheur de dire la messe en une chapelle intérieure presque tous les jours et le Jeudi Saint j'ai eu celui de communier à l'église. J'entends tous les jours quelques confessions. Je ne chante pourtant pas victoire, car mon ancienne infirmité continue, mais avec moins de douleur" (1).

A la fin d'août 1809, la maladie s'est de nouveau aggravée. Le 27 de ce mois, il écrit pour la dernière fois à son évêque, d'une main ferme encore : " Une langueur continuelle m'accable, j'affaiblis tous les jours. Je n'ai pas même hasardé de monter à l'autel cette semaine dernière, à cause de la faiblesse de mes jambes" (2).

S'étant alité peu après avoir expédié cette lettre, il expirait lundi, le 18 septembre 1809, à dix heures et demie du soir, en répétant qu'il comptait sur la miséricorde divine. Jusqu'à l'annonce de l'heure suprême il avait envisagé la mort et le jugement de Dieu avec la plus désolante frayeur. Toujours il avait présentes à l'esprit ces paroles peu rassurantes du livre de la Sagesse : " *Judicium durissimum his qui præsumunt fiet*" (ceux qui commandent les autres seront jugés avec une extrême rigueur) (3). Mais à la fin le calme était revenu à cette âme tourmentée, et le moribond ne songea plus qu'avec confiance à la sentence de celui pour qui il avait été un bon et fidèle serviteur ; n'avait-il pas droit de se dire avec l'Apôtre : " J'ai bravement combattu, j'ai soigneusement fourni ma course, j'ai gardé ma foi" (4) ? Sans doute qu'il

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Ibid.*

(3) — VI, 6.

(4) — II Tim., IV, 7.

aurait pu s'encourager par ces pensées, mais son humilité le lui interdisait, et il ne parlait que de pardon à son Maître. Aussi a-t-il probablement été surpris à son entrée dans l'éternité de s'entendre appeler plus haut.

Trois jours après sa mort, jeudi le 21 septembre 1809, M. Cherrier était solennellement inhumé sous le sanctuaire de son église, du côté de l'épître. Le grand-vicaire Rocque, de la compagnie de Saint-Sulpice à Montréal, célébra le service, et l'abbé Pouget, curé de Berthierville et condisciple de collègue du défunt, prononça l'oraison funèbre. Outre un immense concours de peuple, il y avait aux funérailles vingt-cinq prêtres (1), dont vingt, à part le célébrant, ont signé l'acte mortuaire. Ce sont les abbés Pouget ; Deguise, curé de Varennes ; Prévost, curé de Saint-Mathias ; Conefroy, grand-vicaire et curé de Boucherville ; Keller, curé de Sainte-Elizabeth, du nord de Montréal ; Arsenault, curé de Contrecoeur ; Hébert, curé de Saint-Ours ; Vallé, curé de Saint-Charles ; Lajus, curé de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville ; Chaiboillez, curé de Longueuil ; Kimber, curé de Verchères ; Robitaille, curé de Saint-Philippe-de-Laprairie ; Deguire, curé de Lavaltrie ; Papineau, neveu de M. Cherrier ; Germain, son ancien vicaire ; Joyer, curé de Saint-Sulpice ; Girouard, curé de Saint-Hyacinthe ; Bardy, curé de La Présentation ; Boissonnault, curé de Sorel ; et Martin, vicaire (2).

M. Cherrier est le premier prêtre décédé et inhumé à Saint-Denis (3).

(1) — Lettre de l'abbé Joyer à Mgr Plessis, en date du 21 sept. 1809. *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis.*

(3) — L'abbé Cherrier légua sa magnifique bibliothèque de 400 volumes au collège de Nicolet. L'abbé Compain, son voisin de Saint-Antoine, avait fait prendre la même voie à ses 164 volumes, 3 ans auparavant, en 1806. Douville, *Histoire du collège-seminaire de Nicolet*, I, 63.

CHAPITRE XXVIII

Coup-d'œil sur la paroisse à la mort de l'abbé Cherrier. Les nouvelles familles : Fhaneuf, Loiseau, Hamelin-Laganière, Benoit, Jalbert, Valin, Bergeron, Huard, Besse, Jean-son, Bonin, Morisseau, Laflamme, Angers, Durocher et Charron.

1809.

Quand, sur son lit de mort, l'abbé Cherrier eut repris confiance en la miséricorde de Dieu, il a dû entrevoir au ciel la phalange des élus, qui lui étaient redevables de leur éternelle félicité ; il a pu constater également en quel excellent état il laissait son champ d'opération ici-bas, tant sous le rapport matériel que spirituel. Non seulement sa paroisse était " disciplinée de longue main " (1) dans sa marche vers le bonheur sans fin, comme l'évêque lui en rendait le témoignage au lendemain de sa disparition ; mais Dieu la bénissait visiblement aussi dans les biens terrestres. Tout y avait progressé énormément depuis quarante ans ; c'était maintenant l'âge d'or qui s'ouvrait. Le village promettait d'être bientôt une florissante petite ville. S'y dressaient fièrement l'église actuelle, un bon presbytère, le couvent et une école prospère pour les garçons ; y naissaient des industries prenant tous les jours une plus large importance. Enfin l'ancien bourg dyonisien, débordant de toutes parts, contenait

(1) — Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Robitaille, curé de Saint-Philippe-de-Laprairie, en date du 25 déc. 1809. *Archives de l'archevêché de Québec*, Registre VII, page 79.

déjà soixante-dix familles. La campagne, de son côté, ne s'était pas peuplée avec moins de rapidité ; le haut et le bas du Bord-de-l'eau comptaient quatre-vingts familles, à l'Amyot en vivaient soixante-dix, au quatrième rang quatre-vingt-dix et au cinquième vingt environ. Dans toute la paroisse le recensement relevait deux mille trois cents âmes et le nombre de mille trois cents communiauts.

M. Cherrier n'avait pas été étranger, tant s'en faut, à tout ce progrès ; volontiers lui en attribuait-on la plus forte partie du mérite, et l'affluence du peuple à ses funérailles a publié éloquemment la gratitude dont on était rempli à son égard.

Jusque dans la culture des terres il avait prêché d'exemple. Il avait acheté quelques propriétés et en avait reçu plusieurs en concession (1). Il les avait constituées autant de foyers de stimulation pour les pauvres colons qui peinaient sur les leurs. Si le curé n'y a pas réalisé sa propre fortune, c'est qu'il était obligé de les exploiter à prix d'argent. D'ailleurs, visait-il à ce but ? Il ne voulait que mettre les autres sur le chemin de la prospérité, et l'on peut affirmer que rarement l'on a contempilé un succès aussi entier.

Sous son règne, beaucoup de familles nouvelles sont venues se joindre aux anciennes. Rien de surprenant dans cette immigration. L'espace ne manquait pas et les brillants résultats obtenus par les devanciers attiraient de ce côté. La vallée du Richelieu était, du reste, à cette époque, ce que sont aujourd'hui les bassins des lacs Saint-Jean et Témiscamingue. On s'y jetait avec la perspective du travail ardu, mais aussi avec celle plus encourageante de sa récompense. Parmi ceux qui ont alors abordé à Saint-

(1) — *Archives seigneuriales*, chez le Dr H.-A. Mignault, de S.-Hyacinthe.

Denis, notons les vigoureux bucherons : Phaneuf, Loiseau, Hamelin-Laganière, Benoit, Jalbert, Valin, Bergeron, Huard, Besse, Jeanson, Bonin, Morisseau, Laflamme, Angers, Durocher et Charron. Tous ces valeureux chevaliers de la hache ont dépassé les bornes de leur attente ; ils ont fait souche dans la paroisse, et leur descendance s'y perpétue dans le bonheur, vénérant la mémoire des braves ancêtres qui le leur ont préparé.

Les premiers de ces aïeux sur les rivages dyoniens ont été les Phaneuf. Petits-fils de l'Anglais Claude-Mathias Phaneuf ou Fanef, ils sont traversés plusieurs, les uns après les autres, de Saint-Antoine à Saint-Denis, à partir de 1770 (1). Leur aïeul avait été un captif pris dans la Nouvelle-Angleterre par les guerriers sauvages du Sault-au-Récollet. Amené par ses ravisseurs sur l'île de Montréal, il fut arraché de leurs mains grâce à la charité de M. de Belmont, Sulpicien, le 19 juillet 1711, et installé par le même sur une concession de trois par vingt arpents à la Rivière-des-Prairies. Il s'y est marié plus tard avec Catherine Charpentier, fille de son voisin. Sur la fin de sa vie, il possédait au même endroit trois arpents et demi par quarante, qu'il légua à son fils Pierre. Mais celui-ci ne fut pas retenu par ce bel héritage et s'en alla avec sa femme, Catherine Blais, s'établir à Saint-Antoine (2) avec ses frères Jean et Claude. C'est de là que leurs fils se sont dispersés dans toute la vallée du Richelieu. Les chefs de cette famille, au

(1) — Frs Phaneuf se faisait concéder 9 x 40 arpents au IV rang, le 23 mars 1772 ; Claude, père, 2 x 38 au III, le 12 mars 1773 ; et Claude, fils, 3 x 40 au IV, le 17 mars 1774. *Archives seigneuriales*, chez le Dr Mignault, de S.-Hyacinthe.

(2) — *Archives du palais de justice de Montréal*. Greffes des notaires : Raymbault, 19 juil. 1711 ; Senéz, 14 sept. 1713 ; Coron, 27 août 1755 ; Racicot, 4 août 1766.

nombre de neuf à Saint-Denis en 1801, y sont aujourd'hui exactement dix : Jean-Baptiste, Lévi, Joseph, Alphonse, Amédée, François, Louis, Henri, Eugène et Dame Toussaint ; Jean-Baptiste (1) a été maire de 1882 à 1885 et est propriétaire de la scierie du village. Parmi les anciens, il y a eu deux victimes des malheureux événements de 1837 : un tué et un prisonnier, de plus des institutrices, un prêtre (2) et trois marguilliers : Claude en 1795, François en 1825 et un second Claude en 1833. Elle compte actuellement deux religieuses dans l'institut des Sœurs Grises à Saint-Hyacinthe.

Jean Loiseau, forgeron, originaire de Rochefort, près La Rochelle, en Anis, France, est venu au Canada à peu près en même temps que Claude-Mathias Phaneuf. Il se maria deux fois, en dernier lieu avec Catherine Gauthier à Québec, où il passa le reste de sa vie(3). Son fils Augustin, marié avec

(1)—Voici la généalogie canadienne de J.-Bte l'haneuf : I—Claude-Mathias, marié avec Catherine Charpentier ; II—Jean et Madeleine Lauzon ; III—Frs, qui épouse Madeleine Goddu à Saint-Antoine, le 29 mai 1769 ; IV—Pierre, qui épouse Françoise Bousquet à S.-Denis, le 14 juil. 1800 ; c'est le fils de son frère Frs qui fut tué en 1837 ; V—Ls qui épouse Emélie Laporte à S.-Denis, le 4 oct. 1836 ; VI—J.-Bte. qui épouse Emélie Charron à S.-Denis, le 10 janvier 1860 ; maire durant 3 ans ; VII—Alphonse, Louis et Henri. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Antoine et de S.-Denis.

(2)—Ce prêtre est l'abbé Ls-Alphonse Phaneuf. Voici sa généalogie depuis l'arrivée de la famille en Canada : I—Même ancêtre que le maire Jean-Bte Phaneuf ; II—Claude, marié avec Marie Bousquet à S.-Denis, le 25 nov. 1743 ; domicilié à S.-Antoine ; III—Claude, marié avec Félicité Mignault à S.-Antoine, le 18 janvier 1768 ; marguillier à S.-Denis, en 1795 ; IV—Paul, forgeron au IV rang en 1801, marié à S.-Denis avec Josephite, fille du notaire Christophe Michau, le 20 sept. 1802 ; V—Christophe, marié à S.-Denis avec Constance Michon, sœur de l'abbé Jacques-Denis, le 11 février 1833 ; fait prisonnier par les Anglais en 1837 ; VI—L'abbé Ls-Alphons. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Antoine et de S.-Denis.

(3)—Tanguay, *Dict. gén.*

Marie-Anne Chevaudreuil, est accosté à Saint-Denis dans le cours de l'été de 1770 ; l'automne suivant, le 6 décembre, il y apportait au baptême trois jumeaux, nés la veille (1). Sa postérité, autrefois nombreuse dans la paroisse, en est réduite aujourd'hui à un seul chef du nom de Jean-Baptiste.

François Hamelin-Laganière, venu de France au Canada vers 1680, a ensuite vécu aux Grondines (2). C'est de là que son petit-fils Joseph, issu du mariage de René Hamelin-Laganière et de Marie-Louise Dumontier, est arrivé à Saint-Denis, aussi en 1770. Ce dernier est le père de tous les Hamelin et Laganière de la paroisse ; ils y composent aujourd'hui quatre familles, dont l'une porte le nom de Hamelin et les trois autres celui de Laganière (3).

Parmi les nombreuses souches de Benoit en Canada, c'est celle dite Livernois, qui a poussé des rejetons à Saint-Denis. Son fondateur, nommé Paul, charpentier de sa profession, est arrivé de France sur nos rivages vers 1655 (4) ; il a vécu à Longueuil (5) et dans ses environs ainsi que ses enfants. Sa descendance en est venue dans la paroisse de Saint-Denis, de 1770 à 1785, par quatre frères, tous cultivateurs,

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S. Denis.*

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*

(3) — Ces familles sont celles de Paul Hamelin, de Toussaint, de Philéas et d'Herménégilde Laganière. L'ancêtre Jos. Hamelin-Laganière a été syndic pour la construction de l'église actuelle, en 1793 ; Frs et Cyrille ont été marguilliers comptables, en 1862 et 1870. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(4) — Tanguay, *Dict. gén.*

(5) — Voici ce que le recensement de 1681 nous apprend sur le compte de Paul Benoit, alors cultivateur à Longueuil : " Paul Benoit, 60 ans ; Elizabeth Gobinet, sa femme, 42 ans ; enfants : Laurent, 21 ans ; Hélène, 14 ans ; Marguerite, 12 ans ; Geneviève, 10 ans ; Etienne, 9 ans ; Jacques, 8 ans ; Frs, 5 ans ; Ives, 2 ans ; 5 bêtes à cornes, 12 arpents en valeur ". Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*, 65.

fil de Jean-Baptiste Benoit-Livernois et de Marie-Anne Gibouloux. Aujourd'hui il y a dans la localité dix-sept membres de cette famille répartis sous quatre chefs : Ephrem, Julien, Amédée et Wilfrid (1).

Le fondateur canadien de la famille Jalbert, Mathurin Gerbert de la Fontaine, de Nantes en France, est débarqué à Québec, vers 1656. Il s'y est marié trois ans plus tard avec Isabelle Targé, récemment arrivée de La Rochelle. Il a ensuite passé le reste de sa vie sur l'île d'Orléans (2). C'est son petit-fils François, maître-charpentier, né du mariage de Joseph Gilbert et de Marguerite Aubertin, qui a implanté cette famille à Saint-Denis en 1772 (3). Celui-ci a travaillé à la construction de l'église actuelle ; on l'appelait alors Chalber. Comme on le voit, rarement un nom a autant souffert dans son orthographe ; il a lentement évolué de Gerbert à Jalbert. Le fameux *patriote*, à qui on a intenté un procès retentissant à l'occasion des événements de 1837, était fils de François et se nommait lui-même François (4). Aujourd'hui il y a dans la paroisse cinq familles de ce nom, descendantes du maître-charpentier de 1772 : ce sont celles de Dame Isidore (5) et de ses quatre fils : Isidore, Emile, Amédée et Victor.

(1) — Les Benoit marguilliers à S.-Denis sont : en 1790, Joseph ; en 1826, un second Joseph ; et en 1866, Séraphin. *Archives de l'église de S.-Denis*.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(3) — Il était parrain à S.-Denis l'année suivante, le 8 janvier. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(4) — Il est décédé à Saint-Denis, en mai 1854, et y a été inhumé le 8 de ce mois. Lui-même en 1824 et son père en 1796 ont été les seuls marguilliers de cette famille dans la paroisse. *Archives de l'église de S.-Denis*.

(5) — Cette dame Isidore, née Odile Girard, est la mère de l'abbé Philéas. Voici la généalogie complète de ce dernier, depuis l'arrivée de sa famille en Canada ; I — Mathurin Gerbert ; II — Jos. Gilbert ;

LES PRÊTRES VÉZINA (Page 270).



Abbé J.-Arthur-A.



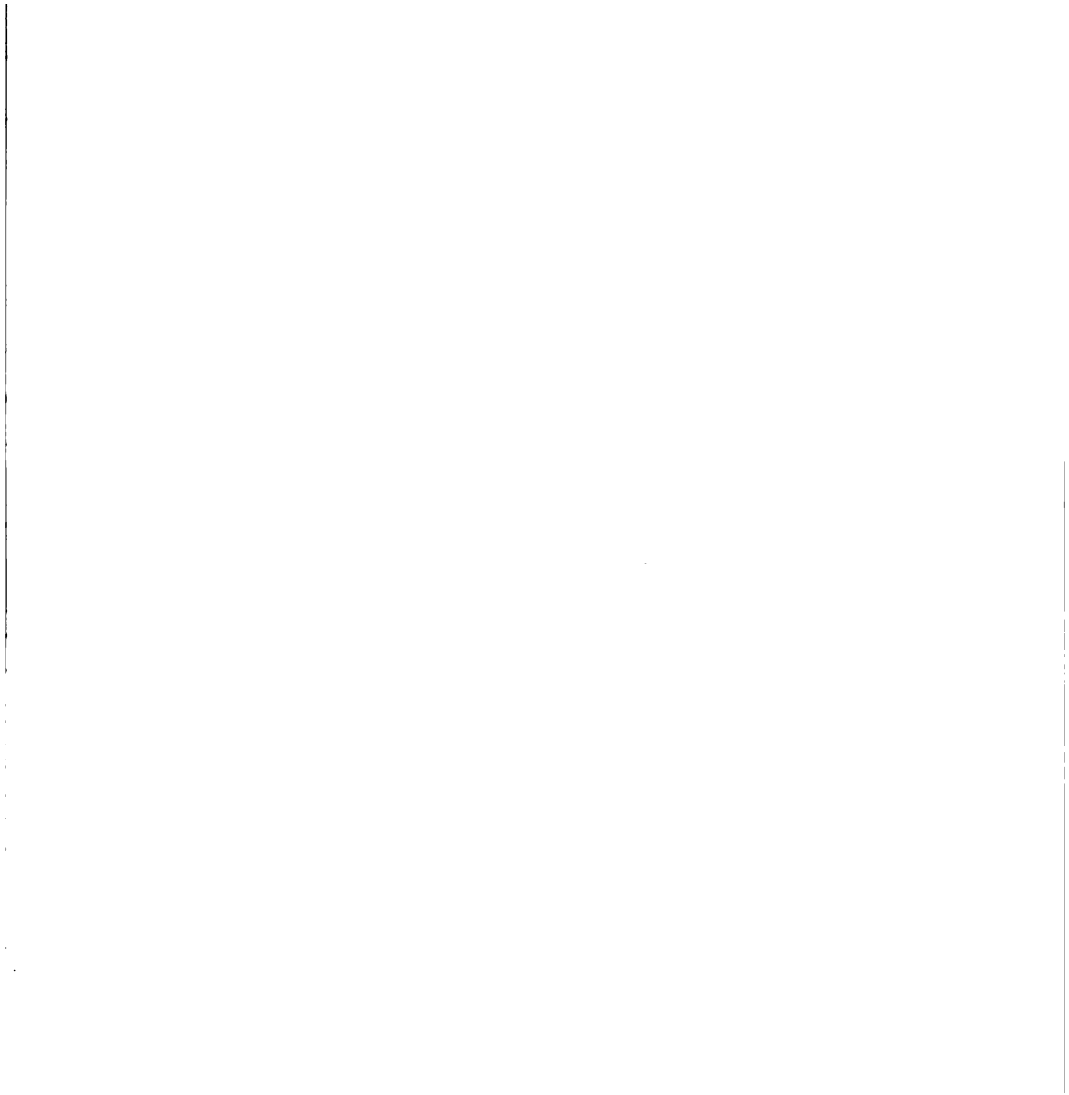
R. P. J.-Wilbrod



Abbé J.-Albert



Abbé Ernest



La famille Valin a couquis sa place dans la paroisse de Saint-Denis, en 1773, par l'ancêtre Nicolas-Jacques Vaslin (1), fils de Nicolas Vaslin et de Marie-Louise Paquette. L'aïeul de ce dernier était venu de France à Québec, vers 1680 (2). Il n'y a plus maintenant qu'Omer, comme représentant de ce nom dans la localité.

La descendance d'André Bergeron et de Marguerite Dumas, deux immigrants français aussi de 1680 (3), s'est installée à Saint-Denis en 1778 avec le colon Philippe, fils de Jean-Baptiste Bergeron et de Thérèse Grenier. Cette famille, nombreuse autrefois dans la paroisse, est aujourd'hui presque toute dispersée de par le Canada, il n'en reste plus qu'une tige sur place pour y rappeler son passage et son antique prospérité.

La famille Huard remonte à l'année 1780 dans la paroisse de Saint-Denis. Jean, procureur fiscal de la seigneurie de Lauzon à Lévis sur la fin du dix-septième siècle (4), l'avait amenée en Canada vers 1668 ; il était originaire de Courson, diocèse de Chartres en France, et marié avec Marie-Anne Amyot. C'est son

III—Frs Chalber, maître-menuisier ; IV—Frs Jalbert, le *patriote* ; V—Jos., époux de Marie Laperle ; VI—Isidore, époux d'Odile Girard, décédé en 1905 ; VII—L'abbé Philéas ; les deux Frères Viateurs Adélard et Osias ; l'avocat Wilfrid, de Montréal ; et sa sœur Saint-Isidore-de-Séville, de la Congrégation de Notre-Dame. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(1) — Il se fait concéder un emplacement au village de Saint-Denis, le 26 fév. 1774. *Archives seigneuriales*, chez le Dr Mignault, de S.-Hyacinthe. — Ses 2 petits-fils, Théodule et Augustin, respectivement âgés de 12 et de 10 ans, fils de Chs Valin et de Josephte Benoit, se sont noyés dans le Richelieu devant Saint-Denis, le 7 juin 1851. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*

(3) — *Ibid.*

(4) — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 471 et dans l'appendice LXX ; II, 9 et 52.

arrière-petit-fils Joseph, qui en a acclimaté une des tiges sur les rives dyonisiennes. Celui-ci venait de Saint-Nicolas, près Québec ; il s'est marié deux ans plus tard avec Geneviève Gatién. Aujourd'hui les quatorze chefs de sa descendance dans la localité montrent qu'elle s'y est fortement attachée au sol ; ce sont Toussaint, Dosithée, trois Amédée, Donat, Adjukeur, deux Louis, Napoléon, Avila, et Dames Damase et Dosithée (1).

Le premier ancêtre du bedeau Besse (2) est venu de Delamarque, près Condom, en Gascogne, France, vers 1752 (3). C'est son fils Pierre, qui a introduit sa descendance à Saint-Denis en 1784.

(1) — Dame Dosithée Huard, née Marie Laperle, est la mère d'Avila Huard, qui vient, en 1905, de terminer ses études philosophiques au collège de S.-Hyacinthe. Voici la généalogie de ce dernier depuis l'arrivée de sa famille en Canada : I—Jean ; II—Jacques, de S.-Joseph-de-Lévis ; III—Jean-Marie, époux de Marguerite Demers, domiciliés d'abord à S.-Nicolas, puis à Sainte-Croix ; IV—Jos., qui épouse Geneviève Gatién à S.-Denis, le 30 sept. 1782 ; V—Jos., qui épouse Marie-Anne Vigeant à S.-Denis, le 20 juillet 1807 ; VI—Louis, qui épouse Rosalie Gaudette à S.-Denis, le 29 sept. 1835 ; VII—Dosithée, qui épouse M. Laperle à S.-Denis, le 6 juin 1881. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(2) — Voici la généalogie du bedeau Besse depuis l'arrivée de sa famille en Canada : I—Pierre, de Delamarque, où il était "gardien au palais", épouse à Québec Thérèse Maranda ; il a ensuite voyagé entre cette dernière ville, Saint-Pierre-du-Sud et Saint-Roch-des-Aulnaies ; plusieurs cités en France portent le même nom de Besse ; II—Pierre, arrivé célibataire à S.-Denis, s'y maria à l'âge de 24 ans, le 26 sept. 1786, avec Frsè Drolet, âgée elle-même de 21 ans ; devenue veuve, celle-ci épousa plus tard le frère du curé Cherrier, le négociant Jean-Marie ; Pierre, sachant lire et écrire, fut un des premiers abonnés du journal "Le Canadien" ; III—Edouard, menuisier ; IV—Edouard, potier, épouse Marguerite Deschamps à S.-Denis, le 19 juin 1838 ; noyé à Montréal vers 1860 ; V—Alexandre, bedeau, marié le 21 oct. 1878 à S.-Denis ; une de ses filles, Eugénie, a été institutrice en bas du Bord-de-l'eau. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*

Pierre Jeanson-dit-Lapalme, né en 1661 et venu de Paris à Québec en qualité de tailleur de pierre l'an 1688 (1), est le premier ancêtre canadien des Jeanson de Saint-Denis. Ce sont ses arrière-petits-fils Louis et Joseph, qui ont implanté cette famille dans la paroisse en 1785 ; ils étaient issus du mariage de Louis Jeanson et de Marguerite Beauregard, de Verchères (2). Il y a aujourd'hui à Saint-Denis six familles de cette descendance, celles d'Alexandre, de Magloire, d'Augustin, de Jean-Baptiste et de deux Joseph.

Les Bonin, de Saint-Denis et des environs, ont pour père commun Nicolas Bonin, venu au Canada de l'île de Rhé sur les côtes de France, vers 1682. Fermier d'abord de Boucher de La Broquerie à Boucherville, il se maria ensuite et alla s'établir à Contre-cœur (3). De là son fils Pierre, ayant épousé Madeleine Laporte, se transporta sur le territoire de la future paroisse de Saint-Antoine ; il y était capitaine de milice en 1759. Par ses six fils, il est l'ancêtre des Bonin de Saint-Antoine, de Saint-Ours et de Saint-Denis. Le premier d'entre eux, qui se soit fixé en cette dernière paroisse, est Antoine, marié avec Josephite Goulet et arrivé en 1788 (4). Aujourd'hui cette famille vit sur la plage dyonisienne sous quatre chefs : Callixte, Joseph, Rodolphe et Avila.

La famille Morisseau, traversée de France sur nos bords vers 1674, y eut pour trait d'union Vincent Morisseau, marié avec Marie-Anne Beaumont. C'est à la troisième génération canadienne qu'elle étendit ses conquêtes jusqu'à Saint-Denis en 1788 par le colon

(1) — Gosselin, *Henri de Fernières*, 83.

(2) — *Archives de l'église de S.-Denis*.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*

(4) — Antoine Bonin était marguillier comptable à Saint-Denis, en 1798. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis*.

Louis Morisseau, qui y a épousé Josephte Darcy deux ans plus tard. Ce dernier venait de Repentigny (1). Il compte aujourd'hui deux familles de descendants dans sa paroisse adoptive, celles de Narcisse et de Victor.

François Quemineur, Kemler ou Kemelour-dit-Lafamme, fils d'un notaire royal au parlement de Bretagne, est le fondateur de toutes les familles canadiennes qui portent cette dernière appellation. Il était de Place-Daniel, au diocèse de Lyon en France, lorsqu'il vint s'établir sur l'île d'Orléans, vers 1697 (2). Ce sont ses arrière-petits-fils Antoine et Jacques, qui ont doté Saint-Antoine d'une partie de sa descendance, et Michel, leur cousin, plus tard marié avec Françoise Joubert, en a fait autant pour Saint-Denis, en 1793. Aujourd'hui cette famille, une des mieux partagées de la localité sous le rapport du nombre et sous bien d'autres points de vue, y compte dix-sept chefs différents : Misaël, deux Jean-Baptiste, deux Joseph, Israël, Trefflé, Philéas, Jacob, Touseaint (3), Léon, Amédée, Magloire, Elzéar, et Dames Ambroise, Jean-Baptiste et Léon.

La famille Angers, de Saint-Denis, reconnaît pour

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*

(2) — *Ibid.*, VI, 473 et 474.

(3) — Toussaint est le frère de l'abbé J.-Magloire Lafamme, curé de Farnham. Voici la généalogie de ce dernier depuis l'arrivée de la famille en Canada : I — Frs, unique souche de tous les Lafamme canadiens, épouse Madeleine Chamberland, en 1700, à Saint-François-d'Orléans, où il décède en 1728, à l'âge de 56 ans ; II — Un des 3 fils de Frs, établis à Saint-François-du-Sud ; III — Michel, époux de Claire Blanchette, domicilié à Saint-Pierre-du-Sud ; IV — Michel, établi d'abord à Saint-Charles-sur-Richelieu, se marie, le 28 oct. 1793, avec Françoise Joubert, de S.-Denis, et vient se fixer en cette dernière paroisse aussitôt après son entrée en ménage ; V — J.-Bte, bedeau ; VI — L'abbé J.-Magloire. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

premier ancêtre canadien Simon Lefebvre. Ce n'est qu'à ses enfants, qu'on a commencé à appliquer le sobriquet d'Angers. Une grande partie de sa descendance a accepté celui-ci, l'autre l'a repoussé pour conserver le nom de Lefebvre seul ; en sorte que le même Simon se trouve être le père d'Angers et de Lefebvre également. Venu de Tracy-le-bas en Picardie, France, vers 1664, il demeura d'abord à Québec ; puis il alla finir ses jours à la Pointe-aux-Trembles, quelques lieues plus haut que la capitale. Trois ans après son arrivée au Canada, il s'était marié avec Charlotte Pothier (1). C'est à Joseph, son arrière-petit-fils, fixé à Saint-Denis en 1799 et époux d'Angélique Messier, qu'est due la paternité de tous les Angers de la paroisse. Aujourd'hui ils sont plus de soixante-dix, distribués sous dix-sept chefs : Elie, trois Jean-Baptiste, deux Pierre, deux Toussaint, Louis, François-Xavier, Noël (2), Augustin, François, deux Joseph, Amédée et Edmond.

Le fondateur canadien de la famille Durocher de Saint-Denis est Louis Brien-dit-Desrochers. Ce ne sont que les deux dernières générations, qui se sont avisées de changer Desrochers en Durocher. Transplanté au pays vers 1680 (3), ce rameau de France l'a été à Saint-Denis en 1800. Aujourd'hui lui appartiennent les chefs Azarie, Eugène et Donat.

Pierre Charrou, jeune Français originaire de Saint-Martin, au diocèse de Meaux, est arrivé à Montréal vers 1662 ; trois ans plus tard, il épousait Catherine Pilliar, et le recensement de 1681 le trouvait cul-

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*

(2) — Noël Angers a été marguillier en 1898. Ses prédécesseurs du même nom de famille dans le banc-d'œuvre ont été : en 1812, Joseph, père, aussi syndic pour le second presbytère en 1834 ; en 1853, J.-Bte ; en 1876, Joseph, fils ; et en 1891, Toussaint. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*

tivateur à Longueuil, entouré de six enfants, possédant une vache et deux arpents en valeur (1) sur une terre nouvellement acquise. Ce sont les quatre fils de son arrière-petit-fils Louis-Eustache Charron, marié avec Judith Hogue, de Saint-Charles, qui ont introduit cette famille dans la paroisse de Saint-Denis, à partir de 1806 seulement. Aujourd'hui elle y compte vingt chefs différents : deux Joseph, Adolphe, François, Lévi, Amédée, Edmond, Jean-Baptiste, Charles, Ambroise, Hormisdas, Olivier, Philéas, Arthur, Avila, Edouard, David, et Dames Eustache, Ambroise et Pierre (2).



(1) — Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*, 65.

(2) — La famille Charron a fourni 4 marguilliers à la paroisse : Eustache, en 1834 ; Ls-Eustache, en 1873 ; Ambroise, en 1880 ; et Ignace en 1881. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

CHAPITRE XXIX

M. Martin, desservant. Les embarras dans la succession de la cure. M. Kelly, troisième curé de Saint-Denis ; ses antécédants, son court passage dans la paroisse. Ses vicaires. Son départ et la suite de sa vie ; sa mort. 1809-1817.

L'abbé Pierre Martin, après avoir fermé les yeux à son vénérable curé, M. Cherrier, resta desservant de Saint-Denis. Il pensa d'abord ne l'être que peu de temps, mais toutes les prévisions se changèrent devant la difficulté de trouver immédiatement un successeur. On commença par offrir le poste à Mgr Panet, coadjuteur de l'évêque de Québec et curé de la Rivière-Quelle (1). C'était la reprise du projet de fixer un évêque dans le district de Montréal. Le plan avait manqué, quelques années auparavant, par la faute de la ville de ce dernier nom ; cette fois son échec lui vint du refus de Mgr Panet. L'autorité religieuse songea alors à M. Bardy, curé de La Présentation. Celui-ci ne crut pas devoir accepter non plus, mais à cause seulement de sa faible santé et de sa crainte de n'être pas à la hauteur de la position. Ses raisons furent également agréées. Le curé de Saint-Philippe-de-Laprairie, M. Pierre Robitaille, voyant l'embarras de son Ordinaire et croyant qu'il serait peut-être le sujet propre à remplir cette vacance, se mit avec empresse-

(1) — Lettre de Mgr Plessis à Mgr Panet, en date du 24 sept. 1809.
Archives de l'archevêché de Québec.

ment à la disposition de son évêque. Mais Mgr Plessis ne jugeait pas ses capacités aussi favorablement que sa bonne volonté et le remercia de sa prévenance (1).

Après tous ces efforts, le 15 novembre 1809, M. Martin fut officiellement nommé desservant de Saint-Denis pour un temps indéterminé.

Ce prêtre, fils d'Antoine Martin-Beaulieu et d'Angèle Damien, était né à Saint-Laurent, près Montréal, le 22 janvier 1781. Ses études terminées, il fut ordonné par Mgr Plessis le 8 juin 1806. Puis il débuta dans le ministère paroissial comme vicaire à Saint-Eustache. De là il vint une première fois à Saint-Denis, ensuite retourna à Saint-Eustache jusqu'à ce qu'il fut renvoyé auprès de M. Cherrier. Evidemment ceux qui avaient eu l'avantage de l'apprécier se l'arrachaient.

Les héritiers du curé défunt ont été sans pitié à son égard, dès que les biens leur furent échus. Tout s'enleva du presbytère et le desservant temporaire n'y fut bientôt plus que dans une maison complètement dépourvue d'ameublement. Il dépeint son état à l'évêque, à la date du 9 novembre 1809 : " Je suis, dit-il, seul dans le presbytère, n'ayant pour tous meubles que cinq méchantes chaises que Madame Lecavalier a eu la complaisance de me laisser. Elle m'a prié, de plus, de prendre mes repas chez elle ; mais je sens combien je dois la gêner : il y a déjà un mois entier qu'elle me nourrit " (2).

Il va sans dire que dans ces conditions son séjour à Saint-Denis ne fut pas gai. N'étant pas sûr du lendemain, il ne pouvait encourir les dépenses de s'ins-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec*, Registre VII, page 79.

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

taller chez lui. Si au moins il avait eu la certitude de ne pas retourner vicaire ailleurs, mais il ne lui était permis de compter sur aucune promesse.

Pour surcroît d'ennui, il avait à peine rendu les derniers devoirs à son curé qu'une épidémie cruelle s'abattit sur la paroisse, l'obligeant, malgré sa santé délicate, à un ministère aussi pénible qu'actif. Le jour même qu'il était officiellement nommé à cette deserte, il écrivait à l'évêque : " Depuis près de deux mois, la mort fait ci des ravages alarmants : en quinze jours elle a enlevé quinze adultes ; depuis samedi, le 11, treize ont été administrés et presque tous annoncent une fin prochaine " (1).

Un mois plus tard, le 17 décembre, il traçait de nouveau ces lignes au même : " Les fièvres d'automne s'étendent bien au-delà de Saint-Denis : Saint-Hyacinthe, Saint-Charles, Saint-Marc, Saint-Hilaire et surtout Saint-Ours n'en ressentent que trop les malignes influences. Cette maladie est contagieuse et occasionnée probablement par les mauvaises eaux que les habitants des concessions ont été obligés de boire jusqu'à présent, et aussi par les brumes épaisses qui ont régné ici et aux environs presque continuellement depuis près d'un mois. Elles s'annoncent chez les uns par un grand mal de tête, chez d'autres par le vomissement et chez tous par un point de côté dont la violence paraît être extrême. En quatre mois, soixante adultes ont été enterrés presque tous victimes de ces mauvaises fièvres " (2).

Ce n'est qu'à la fin de janvier que l'ange exterminateur a quitté la place.

(1) — *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

(2) — *Ibid.*

Le 18 octobre 1810, M. Martin était enfin remplacé par un curé, et lui-même s'en allait prendre la direction de la paroisse de Lachine. Il y resta trois ans ; après quoi il fut transféré à celle de Saint-Luc, près Saint-Jean. A l'automne de 1819, il en est passé à celle de Saint-Sulpice, où il est décédé le 21 février 1826, à l'âge de quarante-cinq ans (1).

Le troisième curé de Saint-Denis fut l'abbé Jean-Baptiste Kelly, né à Québec, le 5 octobre 1783. Il était fils de Jean Kelly et de Marguerite Migneron. Sa ville natale, lui procura ses études ; il fut fait prêtre à son *alma mater*, le 9 novembre 1806, et envoyé aussitôt à Saint-Denis comme vicaire. Quand il est parti de ce poste, c'était pour s'en aller missionnaire au Madawaska. Le nouveau genre de vie, qu'il était tenu de mener dans ce pays aussi neuf que lointain, convenait parfaitement à ses aptitudes. Sa nature robuste avait besoin d'activité. C'était pour lui une jouissance de voyager de missions en missions, par monts et par vaux, par bois et par rivières. Malheureusement il a été arraché trop tôt à ce ministère pour être transplanté en rase campagne, sur le théâtre restreint de Saint-Denis ; ce qui ne l'a pas enchanté du tout. Il s'y rendit le 18 octobre 1810 et, quatre jours plus tard, transmettant ses premières impressions à son évêque, après avoir à peine jeté un regard autour de lui, il soupirait : " Je ne sais pas comment je m'en retirerai ici " (2).

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 170.

(2) — Il ajoutait dans la même lettre : " Le trop grand vent m'ayant empêché de traverser mercredi à Sorel, je ne me suis rendu ici (à S.-Denis) que jeudi, (le 18 octobre) : en y arrivant, j'y ai vu des figures un peu empruntées.... je prends la résolution de faire tout ce qui dépendra de moi pour le bien, et ensuite de m'abandonner à la divine Providence". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

Le règne de M. Kelly fut assez bien rempli à Saint-Denis. Dès le 27 novembre 1810, il écrivait à Mgr Plessis : “ Depuis que je suis ici, je suis tellement occupé que je n’ai point le temps d’avoir de mauvaises pensées ; les anniversaires ou les grand-messes, quatre à cinq par semaine, ça ne rate pas, sans compter les confessions et les malades, qui, depuis un bout de temps, ne m’occupent pas peu... Je n’ai pour ainsi dire que le soir à moi pour étudier un peu et préparer mes prônes ” (1).

En outre, pendant tout le mois d’octobre 1812, il dut ajouter à la desserte de sa paroisse celle de Saint-Charles, alors que le curé, M. P. Robitaille, transféré de Saint-Philippe à ce dernier poste, en était absent pour remplir l’office d’aumônier auprès des milices canadiennes, dans le haut Richelieu, au début de la guerre avec les Etats-Unis (2).

Du 16 mai au 26 juillet 1811, il accompagna Mgr Panet en visite pastorale, depuis la Malbaie jusqu’à Québec (3). Il suivit de même Mgr Plessis dans le Haut-Canada, du 11 mai au 4 août 1816.

A Saint-Denis, les événements, qui ont plus particulièrement marqué son passage, sont des travaux de réparation à l’église, des difficultés à propos de la

(1) — *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — M. Robitaille fut nommé, le 29 sept. 1812, aumônier du bataillon de milice incorporée stationnant à l’île aux Noix et à Saint-Jean. Le lendemain, M. Kelly était chargé de le remplacer dans le soin de sa cure ; il avait pour cela permission de biner chaque dimanche. Au bout d’un mois, le curé de S.-Charles recevant un desservant attitré dans la personne de l’abbé Ls Marcoux, son voisin de Saint-Denis, eut sa décharge. *Archives de l’archevêché de Québec.*

(3) — A la demande que lui avait faite l’évêque de l’accompagner il avait répondu, le 19 avril précédent : “ Je suis toujours prêt aux ordres de Votre Grandeur, non seulement pour la Malbaie, mais encore pour le golfe et pour toutes les fois que vous me requerez et que ma santé me le permettra ”. *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

salle publique (1) et l'agonie de l'école latine, qu'il a cependant courageusement soutenue autant qu'il lui a été possible.

Pendant son séjour dans la paroisse, M. Kelly a eu plusieurs aides, mais nul n'a fait long stage auprès de lui. Ils y venaient ordinairement du voisinage pour le suppléer durant ses courtes absences ou des maladies passagères. Ceux dont il a joui des services le plus longtemps sont les abbés Joseph-Edouard Morisset et Hyacinthe Hudon (2).

Le premier, né à Saint-Michel-de-Bellechasse en 1790 et ordonné le 22 octobre 1815, a été d'abord vicaire à Varennes, puis de M. Kelly de la mi-mai au commencement d'août 1816. Il a été ensuite missionnaire dans le Nouveau-Brunswick, curé des Eboulements, d'Iberville, de Saint-Cyprien et de Saint-Jean-sur-Richelieu, où il est décédé le 21 juillet 1844, à l'âge de cinquante-trois ans (3).

(1) — Dans le premier presbytère de S.-Denis, il avait été réservé une salle publique. Sous M. Cherrier, on la lui céda pour agrandir son logement. A l'arrivée de M. Kelly, les paroissiens se disposaient à la réclamer. Le 27 nov. 1810, le curé écrit à l'évêque : " Tous les dimanches, je m'attends à un assaut de la part des habitants pour la salle ; ils doivent s'assembler pour me la demander. Ma réponse est prête.... ; je ne sais pas trop comment ça tournera ". Après bien du tapage, il ne fut rien changé pour le moment. La salle publique ne ressuscita plus qu'avec le second presbytère, en 1834, et mourut avec lui pour jamais. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe et de l'église de S.-Denis.*

(2) — Voici la liste complète des aides du curé Kelly à S.-Denis : les abbés A. Leclerc, vicaire, du 9 mai au 17 juin 1811 ; J.-Ls Beau-bien, vicaire, du 19 juin au 22 juillet 1811 ; Ls Marcoux, du 11 au 18 juin 1812 et du 16 au 29 juillet 1813 ; W. Arsenault, Bardy, P. Gagnon, Hébert et Robitaille, du 3 août au 1 sept. 1813 et du 19 juillet au 6 oct. 1813 ; P. Gagnon, du 12 sept. au 10 oct. 1813 ; P. Bourget, desservant, du 30 janvier au 6 fév. 1815 ; Morisset, vicaire, du 11 mai au 3 août 1816 ; Hudon, vicaire, du 14 mars au 28 mai 1817 ; P.-M. Mignault, Robitaille et Alinotte, du 8 au 17 oct. 1817. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 179.

Quant à l'abbé Hudon, né à la Rivière-Ouelle en 1792 et ordonné le 9 mars 1817, il a fait ses premières armes à Saint-Denis, du 13 mars 1817 à la fin de mai suivant. Le curé écrivait de lui à l'évêque, dès le 19 mars : " M. Hudon n'a point perdu de temps depuis qu'il est ici, il ne manque pas de pénitents ; il est sur son deuxième cent " (1). Les confessions pascales étant finies et la vivifiante température printanière ayant ramené M. Kelly à la santé, son auxiliaire fut transféré au vicariat de Québec. Il a ensuite occupé plusieurs postes de confiance, entre autres celui de curé de Boucherville ; puis il a été mêlé à l'administration diocésaine de Montréal, à l'évêché, où il était vicaire-général et chanoine, quand il tomba victime de son dévouement au cours de l'épidémie du typhus, le 12 août 1847 (2). Il avait alors cinquante-quatre ans, dont trente de sacerdoce (3).

M. Kelly n'était à la tête de la paroisse de Saint-Denis que depuis sept ans, lorsque, le 15 septembre 1817, il reçut sa lettre de mission pour la cure de Sorel ; il en prit possession au commencement d'octobre suivant (4). Ce poste allait mieux convenir à ses goûts et à son zèle. Aussi n'y sera-t-il rien moins que trente-deux ans. Véritablement homme de la position, il y a opéré un bien considérable (5). C'était un vaste champ, en effet, qu'on lui offrait alors ; outre

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 180.

(3) — *Annales du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*, I, 51 à 57.

(4) — M. Kelly fut le dix-neuvième curé de Sorel, sans compter les 24 missionnaires d'avant 1720. *Archives de l'église de Sorel.*

(5) — Barthe, ancien paroissien de Sorel, a laissé de l'abbé Kelly ce portrait : " Notre curé était un homme de belle et grande stature, très distingué de manières . . . ; il était admiré pour son savoir et respecté de tous les citoyens, catholiques et protestants ". *Drames de la vie réelle*, 54.

le territoire actuel de Sorel, il couvrait ceux de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de Sainte-Victoire et de Saint-Robert. De plus, jusqu'en 1831, il comprenait aussi l'île du Pads. Et encore, de 1820 à 1823, accepta-t-il le soin de la fondation de Drummondville (1). Il y avait matière à surménagement; mais c'est cette sorte d'existence qui lui plaisait. A la charge de curé, il ajouta plus tard celles d'archidiacre d'abord, puis de grand-vicaire et ensuite de chanoine de la cathédrale de Montréal (2).

C'est au milieu de ce déploiement d'activité que le surprisent les infirmités de la vieillesse, à l'âge de soixante-six ans. Malade maintenant, il passa à un autre sa chère cure de Sorel et se retira chez les Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe. Il s'est éteint dans cette pieuse retraite, à l'âge de soixante-dix ans, le 24 février 1854 (3). Sorel lui ayant procuré les plus belles années de sa vie, il avait exprimé le désir d'y dormir son dernier sommeil. Il y fut en effet inhumé dans le caveau de l'église, quatre jours après son décès.



(1) — Il y allait régulièrement faire la mission 2 fois l'an durant ce temps. Saint-Amant, *L'Avenir*, 26 et 27.

(2) — M. Kelly fut nommé archidiacre le 26 mai 1835, grand-vicaire en 1836 et chanoine, le 6 sept. 1843.

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 170 et 171.

CHAPITRE XXX

Les derniers seigneurs dyonisiens : Taschereau, les Deschambault, et Mignault. Fin de la tenure seigneuriale. 1810-1905.

A peu près au temps où M. Kelly recueillait la succession de M. Cherrier, le vieux seigneur Joseph Boucher de la Bruère de Montarville mourait dans son aristocratique village de Boucherville. Ses deux héritières, Françoise et Gilles, avaient épousé, la première, Thomas-Pierre-Joseph Taschereau et la seconde, Louis-Joseph Deschambault ; ce furent ces deux gendres qui le remplacèrent dans sa possession seigneuriale de Saint-Denis.

Taschereau était l'oncle du cardinal de ce nom, fils de conseiller législatif et de seigneur, conseiller législatif et seigneur lui-même (1). Devenu co-sei-

(1) — Voici la glorieuse généalogie du seigneur T.-P.-J. Taschereau : I—Ths-Jacques, originaire de la Touraine, France, était fils de Christophe Taschereau, conseiller du roi, directeur de la monnaie et trésorier de la ville de Tours. Etant passé dans la Nouvelle-France au commencement du XVIII^e siècle, il devint lui-même trésorier de la marine. Le 28 janvier 1728, il épouse Marie-Claire, fille de Jos. Deschambault. Il contribua avec F.-E. Cugnet à la fondation des forges Saint-Maurice. En 1736, il obtint sur la Chaudière une seigneurie de 3 x 2 lieues de profondeur de chaque côté de la rivière. Il fut membre du Conseil Supérieur. A sa mort en 1749, il laissait 8 enfants, dont Jos., officier d'armée, est mort à S.-Domingue, dans les Antilles, et Chs-Antoine, major à Québec et chevalier de l'ordre de S.-Louis, est décédé en Touraine, après la cession du Canada aux Anglais. Tous ses fils, moins Gabriel-Elzéar, se sont éteints sans postérité. II—Gabriel-Elzéar,

gneur du domaine dyonisien par la mort de son beau-père, il n'a guère gardé plus que onze ans son héritage des rives du Richelieu ; il céda sa part, vers 1821, à son beau-frère Deschambault (1).

Celui-ci, lieutenant-colonel de milice, était fils de Joseph Deschambault (2), agent général de la Compagnie des Indes. Son bisaïeul (3), fondateur de la

de talents distingués, mais surtout d'une piété éminente, fut un des hommes les plus marquants et les plus utiles de cette époque. Par ses lumières et un dévouement sans bornes, il tira les Ursulines de l'état de gêne dans lequel elles se trouvaient. Après avoir été promu au grade de colonel du second bataillon de la milice, il fut tour à tour conseiller législatif, grand voyer et surintendant des postes. Il était seigneur de Sainte-Marie, de Linière et de Joliet, lorsqu'il termina sa vie en son manoir, le 18 sept. 1809. Parmi ses enfants sont : l'abbé Gabriel-Elzéar, Jean-Ths, père du cardinal, et Ths-Pierre-Jos. ; Jean-Ths a été emporté par le choléra de 1832, il était alors juge. Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 218 à 221 ; Tanguay, *Dict. gén.*, VII, 263 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 13 et 14.

(1) — Parmi les enfants de T.-P.-J. Taschereau sont : 1 — Pierre-Elzéar, l'aîné, qui, marié en 1834 avec Catherine-Hénédine Dionne, de Kamouraska, fille de l'Hon. Amable Dionne, eut 6 enfants, entre autres, Henri-Elzéar, avocat, membre du parlement provincial, et Eugène-Arthur, avocat ; 2 — Jos.-André, juge ; 3 — Ths-Jacques, notaire et shérif de la Beauce, père de Gustave, notaire, et de Jules, médecin. Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 220 et 221.

(2) — Jos. Deschambault naquit le 1 mai 1709. Il "dirigea un immense commerce. On parle de ses maisons princières et de la générosité avec laquelle il dépensait ses revenus. Vers la fin de la guerre de Sept-ans, il sacrifia tout ce qu'il possédait pour soutenir l'armée de Montcalm ; on lui doit ainsi une large part de la gloire qui a rejailli sur le Canada dans cette défense prolongée". Parmi ses enfants, Etienne fut capitaine dans les Volontaires canadiens royaux, et Catherine épousa le troisième baron de Longueuil. Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89 ; Bibaud, *Le ponthéon canadien*, 90 et 91 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 265 à 270.

(3) — Ce bisaïeul, nommé Jacques-Alexis, est né en 1642 à Montafgu, près Luçon, au Poitou, en France, où il a été conseiller du roi, docteur ès lois et avocat au parlement. En Canada, où il passa vers le milieu du XVII siècle, il fut d'abord procureur du roi à Montréal. Quittant ensuite la toge pour le mousquet, il se signala, à la tête des milices,

famille en Canada, et son aïeul (1), qui occupa la même position que son fils dans la Compagnie des Indes, étaient seigneurs de Deschambault.

Élevé à Montréal, Louis-Joseph (2) avait une sainte pour mère (3). La vertu d'ailleurs était de

dans la grande expédition de Frontenac contre les Iroquois. Plus tard, il fut bailli, puis lieutenant général civil et criminel de la juridiction de Montréal, en 1704. Il laissa son nom à la seigneurie de Deschambault, dont il hérita de sa femme Marguerite de Chavigny. Mort en 1715. Bibaud, *Le panthéon canadien*, 88 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 88 et 89 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 251 à 256.

(1) — Cet aïeul, né à Montréal le 23 mai 1673, épousa en 1702 Claire Joliet, fille du découvreur du Mississipi, alors âgée de 22 ans, morte en 1760. Il était en 1722 un des principaux négociants du Canada et devint même agent général de la Compagnie des Indes. Beauharnois lui concéda en 1736 une seigneurie de 3 x 2 lieues de profondeur sur chacune des deux rives de la Chaudière, en même temps qu'en recevait de semblables au même endroit ses gendres Ths-Jacques Taschereau et Pierre-Frs Rigaud de Vaudreuil. Caractère décidé et homme d'entreprises, il aimait les vastes opérations commerciales. Sept de ses 32 enfants survécurent. Quand il est décédé, il était, comme son père, seigneur de Deschambault. Bibaud, *Le panthéon canadien*, 88 à 90 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 257 à 265 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89.

(2) — Ls-Jos. Deschambault, "né à Montréal le 20 février 1756, fut conduit en France par le chevalier de Vaudreuil, étudia au collège de La Flèche, fut page de Louis XVI et servit comme officier dans le régiment dit de la Couronne. Rappelé par son père lors de la Révolution française", il se maria, le 6 octobre 1792. "et fut nommé... enseigne dans le 24^e régiment anglais... Il devint plus tard major, puis lieutenant colonel du 109^e régiment. Carleton l'avait nommé inspecteur de la milice, en 1777... Milnes le nomma député agent des Indiens, et... Prescott, surintendant des Abénaquis de S.-François et de Bécancour. Enfin il fut surintendant des postes" lors de la guerre de 1812, "il fut créé par... Prévost quartier-maître général de la milice, se trouva avec 6,000 hommes sur le chemin du général en chef des Américains Dearborn, et le vit renoncer à son invasion après le combat infiniment glorieux de Lacolle", Bibaud, *Le panthéon canadien*, 91 et 92.—Le même "servit en 1775 au fort Saint-Jean-d'Iberville". Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89.—Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 271.

(3) — Cette sainte mère se nommait Marie-Catherine de Grandmesnil. "Jeune fille, dit l'abbé Daniel, elle avait, par la distinction de ses

tradition aux divers foyers de cette descendance. Dieu en récompense la comblait autant des biens de la terre que de ceux du ciel. La famille Boucher avait donc contracté avec elle une de ses alliances les plus honorables, en même temps qu'elle s'assurait un digne continuateur dans sa seigneurie de la vallée du Richelieu.

Ce dernier propriétaire, pas plus que ses prédécesseurs, ne vint demeurer dans son domaine dyonisien. Il est mort à Montréal, le 24 juillet 1824 ; mais il a tenu à être inhumé à Saint-Denis, ce qui eut lieu cinq jours après son décès (1).

Privés de leur chef, sa veuve et ses trois fils,

manières, son esprit cultivé, autant que par ses grâces extérieures, fixé sur elle l'attention. Devenue épouse et mère, elle fut la gloire et l'ornement des personnes de son sexe. Toute entière à ses devoirs de maîtresse de maison, elle trouvait encore du temps pour visiter les pauvres et les assister dans leurs besoins. Elle leur consacrait tous les moments qui lui restaient, après les soins donnés à sa famille. C'est dans la pratique de ces touchantes vertus que se passa la plus grande partie de sa vie. Elle était arrivée à une extrême vieillesse, lorsque la ville toute entière lui donna une preuve de son estime et de sa confiance. D'épaisses ténèbres, accompagnées de coups de tonnerre, avaient tout à coup changé le jour en nuit. Commencée à une heure, cette obscurité profonde, appelée la *Grande noirceur*, durait encore à 4 heures du soir. Croyant presque toucher à la fin du monde, chacun tremblait pour soi. En un instant les églises se remplirent. La foule se porta surtout à l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours. Cependant les ténèbres se continuaient toujours. Alors une pensée vint à ces pieux fidèles : « Allons chercher Mme Deschambault, s'écria-t-on de toutes parts, afin qu'elle unisse ses prières aux nôtres ». La vertueuse octogénaire demeurait alors à l'endroit où a été bâti depuis le marché Bonsecours, sur la rue Saint-Paul. Quelques dames se rendent donc à son domicile, et la conjurent de venir. Cédant à leurs instances, Mme Deschambault se rend à la chapelle, appuyée sur leurs bras. Arrivée dans l'antique sanctuaire, elle commence les prières auxquelles toute l'assistance répond. La confiance ne fut pas vaine. Ces prières n'étaient pas encore achevées, que le soleil reparut à l'horizon, faisant renaitre la joie dans tous les cœurs ». *Les siècles nés.*, t. 1, 206.

(1) — *Rég. et c. des sépultures, mariages et sépultures de S.-Denis.*

Louis-François, George et Charles-Henri, respectivement âgés de vingt-quatre, de vingt-un et de dix-huit ans, quittèrent la ville pour le bourg de leur seigneurie, en automne suivant. Ils venaient y chercher une vie plus tranquille et moins coûteuse. Une humble maison fut achetée au coin des rues Yamaska et du Lion, et ils la convertirent sans cérémonie en premier manoir de la localité (1).

Seule héritière de son mari, Gilles Boucher effectua elle-même, à sa mort en 1850, le partage de la seigneurie en trois. George et Charles-Henri en reçurent chacun un tiers, et Louis-George, fils de Louis-François décédé, eut le reste. Le legs avait été fait par indivis.

Louis-François, avocat et marié avec Marie-Anne-Elizabeth Noyelle de Florimont, perdait déjà son épouse, le 20 janvier 1835 (2), et lui-même la suivait dans la tombe le premier février 1840, à l'âge de quarante ans, laissant son fils unique Louis-George pour héritier. Celui-ci (3), entré au collège de Saint-Hyacinthe en 1842 et marié vers 1856 avec Caroline, fille de l'Honorable Louis Lacoste, se dessaisissait de sa part de seigneurie en faveur de son oncle Charles-Henri, le 16 février 1864.

George, aussi bien doué que son père pour l'administration des affaires commerciales, avait égale-

(1) — Plus tard, ils ont demeuré sur la rue Saint-Denis, en bas du village.

(2) — Cette épouse est décédée à l'âge de 33 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.* -- Son mari, que Sulte reconnaît avoir résidé comme avocat à S.-Denis (*Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89), est le seul membre du barreau, qui a séjourné dans la paroisse en cette qualité.

(3) — Ls-Geo. Deschambault " a été quelque temps secrétaire de l'Institut de Boucherville et lieutenant du premier bataillon du comté " de Chambly. Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 272.

ment cédé la sienne au même, vers 1853, pour devenir associé de la florissante Compagnie de la baie d'Hudson. En cette qualité, il alla s'établir dans les plaines du Nord-Ouest, où la fortune le favorisa (1). Généreux comme l'avaient été ses ancêtres, il fut souvent là-bas de la plus grande utilité aux missionnaires en leur procurant, à toute occasion, des moyens gratuits de transport (2).

Charles-Henri, le plus jeune des trois frères, en fut aussi le dernier survivant dans la possession de la seigneurie ; il la garda jusqu'en 1877, année où il la vendit au Dr Henri-Adolphe Mignault. Avocat et collecteur des douanes de Sa Majesté à Chambly, il alla, en quittant Saint-Denis, se fixer en cette localité et y demeura jusqu'à son décès survenu soudainement, le 27 février 1878. Comme tous les membres de sa famille inhumés dans la paroisse de leur domaine, il l'a été dans le caveau de l'église, sous le banc seigneurial, cinq jours après sa mort (3). Il était marié avec Léocadie Proulx et laissait trois enfants : Arthur, son exécuteur testamentaire, Marie, Ursuline à Québec, et Alexandre (4).

C'est vers 1845 que la famille Deschambault a quitté Saint-Denis. Gilles Boucher retournait alors à Boucherville, son pays natal. La vieille seigneuresse, née le 30 octobre 1776 et mariée dans cette dernière localité, y est également décédée, le 20 décembre 1850, à l'âge de soixante-quatorze ans. Six jours plus tard, elle était aussi inhumée à Saint-Denis (5).

(1) — Bibaud, *Le panthéon canadien*, 92 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89.

(2) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 272.—Benoit, *Vie de Mgr Taché*.

(3) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(4) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 272.

(5) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

Le Dr Mignault, qui a remplacé la famille Deschambault dans la possession de la seigneurie dyonienne, a payé celle-ci huit-mille-cinq-cents piastres, somme qui rapporte aujourd'hui la rente annuelle de neuf-cent-quatre-vingt-deux piastres (1) ; pour un magnifique placement, c'en est un.

A la suite de cette mutation, il y eut contestation entre l'ancien propriétaire et le nouvel acquéreur à propos du banc seigneurial. A qui appartenait-il ? Il était assez difficile de s'entendre. On en vint cependant à un arrangement sans se présenter devant les tribunaux. M. Mignault se désistait de tous les droits qu'il prétendait détenir et Deschambault abandonnait les siens à la fabrique moyennant la fondation d'une grand'messe annuelle, à perpétuité, le 4 mars, pour les membres défunts de sa famille. L'acte fut signé le 9 novembre 1879 (2). Le banc en question est maintenant à l'usage des Sœurs Grises de la paroisse.

Avec la famille Deschambault s'est éteinte la génération des seigneurs proprement dits de Saint-Denis, puisque c'est de son temps qu'on a aboli la tenure féodale en Canada. L'œuvre de cette tant vieille institution était finie sur nos bords, dit-on ; oui dans les antiques paroisses bien déboisées, mais non dans les endroits encore neufs. Il eût mieux valu améliorer que détruire. L'organisation des commencements, affirme Sulte, " offrait plus d'avantages que les nouveaux systèmes " (3) . . . " Ayons recours à la tenure seigneuriale, ajoute-t-il en parlant de nos forêts

(1) — Greffe du notaire E. Lafontaine, de Saint-Hugues, à la date du 15 sept. 1877.

(2) — Par-devant notaire A. Durocher.

(3) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, II, 97 et 98.

du nord, et nous renouvellerons les miracles des défricheurs d'autrefois " (1).

Si, depuis 1859, on continue à décerner le titre de seigneurs aux successeurs des personnes qui le furent réellement, ce n'est que par manière d'acquit. Le gouvernement, en rachetant tous les droits féodaux, moins ceux des cens et rentes capitalisés, a anéanti la race à part, qu'ils avaient créée, et à sa place il n'a constitué qu'un groupe de simples percepteurs (2).



(1) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, II, 105.

(2) — Ibid., VIII, 137 et 138 ; Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 232 à 237, et 375.

CHAPITRE XXXI

La guerre de 1812. Sa conscription à Saint-Denis.

Le village, poste de stationnement.

1812-1815.

Avant l'abolition de la tenure seigneuriale, il fallut passer au Canada par bien d'autres événements, en particulier par la guerre de 1812. Alors le canon grondait depuis déjà plusieurs années par delà les mers ; il allait prolonger ses répercussions jusque dans notre pays. L'empereur Napoléon, au milieu de ses luttes homériques, voyait avec peine l'Angleterre, son ennemie, s'approvisionner à loisir au Canada ; il importait de fermer cette source. L'Américain est ambitieux, pensa-t-il ; il le soulèvera et le poussera vers cette colonie anglaise par l'appât de sa conquête ; il lui fera ainsi accomplir inconsciemment la besogne désirée et couper toute communication entre l'Amérique septentrionale et l'Europe. Le fameux général ne s'était pas trompé ; la république, notre voisine, se constitua avec complaisance son docile instrument (1). Le 18 juin 1812, sous prétexte d'être lésée dans certains de ses droits, elle nous déclarait la guerre. Heureusement que nos pères ne reculèrent pas devant cette provocation.

Aussitôt ils se préparèrent à la résistance.

(1) — Sulte, dans *Le courrier du livre*, de Québec, III, 389 et 390.

A cette date, on relevait trois-cent-quarante-quatre miliciens à Saint-Denis (1), il y en avait trois-cent-dix-huit en état de marcher ; mais ceux-ci ne disposaient que de soixante-sept fusils. Répartis en quatre compagnies, ils obéissaient aux capitaines Louis Courtemanche, Jean-Baptiste Cadieux (2), Charles Gariépy et Joseph Leblanc (3). La division de Saint-Denis, dont ils formaient partie, comprenait aussi les paroisses de Saint-Antoine, de Saint-Charles et de Saint-Marc. Louis Bourdages en était le major et Jacques Cartier, le lieutenant-colonel (4). Celui-ci, marchand de Saint-Antoine, était de plus un vétéran de la guerre de 1775. A la tête de la division était le colonel Jean-Baptiste Boucher de la Bruère de Montarville, qui demeurait à Boucherville (5).

Le colonel écrit à son lieutenant, le 12 septembre 1812 : “ Que tous les miliciens de Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Marc et Saint-Charles soient commandés immédiatement, depuis l'âge de seize ans à soi-

(1) — Dans le même temps, il y avait 131 miliciens à S.-Charles et 464 dans les deux paroisses réunies de S.-Antoine et de S.-Marc. Recensement de Ls Bourdages. *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — La famille Cadieux date d'à peu près 1785 dans la paroisse. Elle y arriva avec Jean-Baptiste et son parent Pierre. Au recensement de 1801, le premier était âgé de 45 ans, marié avec Jeanne Bonnier de 34 ans, entouré de 6 enfants, dont 2 jumelles de 7 ans, et demeurait au III rang. Pierre, âgé de 59 ans et marié avec Marguerite Bourque de 39 ans, vivait au Bord-de-l'eau avec 5 enfants, dont deux jumeaux de 4 ans. Augustin, fils de J.-Bte, fut un des principaux violonistes de l'abbé Bédard. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*.

(3) — Courtemanche avait en disponibilité dans sa compagnie 56 hommes, 13 fusils ; Cadieux, 90 h., 10 f. ; Gariépy, 80 h., 27 f. ; et Leblanc, 92 h., 17 f.. *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(4) — Le 13 février 1813, Cartier est transféré à la nouvelle division de Verchères, et Bourdages le remplace dans celle de S.-Denis, comme lieutenant-colonel. *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(5) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

xante ans, . . de se tenir prêts pour marcher à la première alarme : et ils se rendront avec diligence à la paroisse de Chambly. Là, . . ils seront immédiatement formés en bataillon et procéderont pour Saint-Jean et se mettront sous les ordres de l'officier commandant ce poste. Il paraît que c'est aussi la volonté de Son Excellence que le major Bourdages soit, comme le plus jeune de vous, chargé de cette expédition" (1). De plus, il était spécifié d'apporter les armes que l'on aurait et des vivres pour deux jours.

Le lendemain, le colonel ajoute qu'ils se pourvoient "de poudre et de balles de calibre et qu'ils prennent avec eux pour huit jours de provisions" (2).

Cartier répond le 15 : "J'ai le plaisir de vous dire que tous les miliciens sont pleins de courage et de bonne volonté. . . Les uns ont fait faire du biscuit, les autres des balles et ont fait raccommo-der leurs fusils chez les Cyclopes. . . Ce commandement général a réellement électrisé les cœurs de ces gens-là" (3).

Quelques jours plus tard, partait en effet le premier contingent de Saint-Denis. Il ne comprenait néanmoins qu'une minime partie de ceux que pouvait fournir la paroisse. Avis était toutefois laissé à la réserve de s'assembler tous les dimanches après vâpres pour être disciplinée pas plus que trois heures chaque fois (4). Ceci avait lieu le 23 septembre 1812. La première recrue de Saint-Denis fut adjointe au second bataillon, à Laprairie (5) ; Louis-Edouard Hubert,

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de Saint-Antoine.

(2) — *Ibid.*.

(3) — *Ibid.*.

(4) — *Ibid.*.

(5) — Sulte dit que la guerre déclarée, "dans le Bas-Canada on plaça un cordon de troupes régulières et de milice, depuis Yamaska jusqu'à Saint-Régis". *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 85 à 90.

de Saint-Denis et marié avec Cécile, fille du lieutenant-colonel Cartier, en fut nommé le quartier-maître (1).

Le 7 octobre, nouveau départ de miliciens, sous les ordres du capitaine Pierre Saint-Jacques, de Saint-Antoine. Sur dix-neuf cinq sont de Saint-Denis (2), ce sont : Dominique Rousseau (3), Joseph Lajoie, Florentin Laperle, Charles Bousquet et Jean-Baptiste

(1) — Ls.-E. Hubert a été un personnage à Saint-Denis par son instruction, ses alliances, ses diverses positions et ses grands revers de fortune après avoir été très riche. Il est né en 1765. Ses père et mère étaient Pierre Hubert et Marie Chartier, mariés à S.-Antoine, le 3 août 1750 ; ses aïeuls étaient Pierre-Paul Hubert et Suzanne Laporte. Il avait reçu ses études au séminaire de Québec. On remarquera au cours de ce chapitre qu'il ne lui coûtait pas de tenir la plume pour écrire des lettres. A 31 ans, le 22 nov. 1796, il épousa Cécile Cartier, tante de Sir Geo.-Étienne. Quatre ans plus tard, il était à la tête d'un commerce important au bourg d'yonisien. Après la guerre de 1812, comme récompense de ses services, la Couronne lui a accordé des terrains considérables dans les Cantons de l'Est. La rébellion de 1837, quoiqu'il n'y ait pas participé, lui a apporté son lot de désagréments. Il se plaint, un peu après, qu'il lui faut réparer "divers meubles en partie brisés dans le désastre causé par les soldats". Plusieurs de ses enfants sont morts jeunes entre autres : Cécile et Marguerite ; celle-ci avait fait son instruction chez les Ursulines des Trois-Rivières, d'où elle adressait une lettre au cher *pépe* Jacques Cartier, le 13 novembre 1813. Ceux qui ont survécu étaient, le 18 octobre 1834 : Jacques-Edouard, né en 1800, cultivateur à S.-Césaire ; Josephite, de S.-Denis ; David, entré au collège de S.-Hyacinthe en 1822, résidant à Montréal ; Richard, entré au collège de S.-Hyacinthe en même temps que le précédent, étudiant en droit à Montréal ; et Jean-Frs.-Xavier, encore mineur, de S.-Denis. Ls.-Edouard Hubert est mort à l'âge avancé de 77 ans, le 9 nov. 1842 ; son épouse est décédée au même âge, le 6 avril 1849. Tous deux ont été inhumés dans le caveau de l'église de S.-Denis. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Antoine ; *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(3) — D. Rousseau, âgé de 19 ans, était fils d'Hyacinthe Rousseau, cultivateur du Bord-de-l'eau, et de Marie-Anne Papillon, qui s'étaient mariés à S.-Ours, le 17 sept. 1792, et établis à S.-Denis quelques années plus tard. *Archives des églises de S.-Denis et de S.-Ours*.

Brodeur (1). Tous s'en vont en petites charrettes par mauvais chemins d'automne (2) jusqu'à " la traverse du roi à Longueuil " (3), puis ils abordent à Montréal pour y " faire partie d'une septième compagnie, qu'on forme dans le cinquième bataillon de milice d'élite et incorporée sous les ordres du colonel Patrice Murray " (4). Montarville écrivait, de Boucherville, à Cartier, le 8 : " Tous les miliciens sont passés ce matin à dix heures en chantant à haute voix les chansons du bon père Bacchus " (5). Avec ces gais militaires était Joseph Chatel (6), qui se rendait au camp de Laprairie pour remplacer Basile Cloutier (7), jugé incapable de servir à cause d'infirmités (8) ; tous deux étaient de Saint-Denis.

(1) — Ces miliciens étaient respectivement âgés de 19, 18, 24, 21 et 23 ans. *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

(2) — *Archives de M. Jacq. Cartier, de S. Antoine.*

(3) — Ibid..

(4) — Ibid..

(5) — Ibid..

(6) — Jos. Chatel, âgé de 19 ans, était fils de Jos. Chatel, cultivateur du V rang, et de Marguerite Fortin. Il s'est marié le 6 oct. 1817 avec Marie Saint-Germain à S.-Denis. Sa famille établie au Canada en 1688 lors de son arrivée de France (Gosselin, *Henri de Bernières*, 83), est venue plus tard se fixer à S.-Ours. L'aïeul de Jos., nommé aussi Jos. et marié avec Josephite Giard, y vécut, et son fils Jos. ne passa de là à S.-Denis qu'à son mariage, en 1788. Cette descendance s'est éteinte dans la paroisse avec le milicien de 1812 et ses frères Pierre et Jérémie. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures, de S.-Denis et de S.-Ours.*

(7) — Basile Cloutier, âgé de 24 ans, était fils de Basile Cloutier, cultivateur de l'Amyot, et de Madeleine Pelletier. Il a plus tard épousé Marie Varrleur. Son père, fils d'un autre Basile et d'Angélique Jeanotte, fut le premier de cette famille à S.-Denis, où il arriva vers 1780 et se maria le 29 janvier de l'année suivante. Pierre, un des fils du milicien de 1812, a épousé Elise Guertin à S.-Denis, le 10 janvier 1854. Descendance aujourd'hui éteinte dans la localité. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(8) — *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

Vers la mi-octobre, le second bataillon, qui renfermait la plupart des hommes enrôlés dans Saint-Denis, a été appelé à piquer une excursion du côté des lignes américaines ; voici comment le quartier-maître Hubert en rend compte à son beau-père Cartier, le 10 novembre 1812 : “ Ma longue absence de Laprairie sans pouvoir communiquer avec personne de nos endroits, pas même ceux de Laprairie, m’a absolument empêché de vous écrire ainsi qu’à Cécile. J’ai été vingt-cinq jours absent de Laprairie en divers quartiers. Nous avons premièrement logé à Saint-Claude, une des concessions de Saint-Philippe ; ensuite au ruisseau des Noyers, une des concessions de Blairfindie ; ensuite dans le rang de l’Acadie, le long de la rivière ; et enfin dans le bois qui mène à la rivière de Lacolle, et tout près des embarras et à huit lieues de distance de Laprairie, et c’est là que nous sommes restés neuf jours pas trop à notre aise, car nous étions sous des cabanes de branches de pruche et nos lits étaient aussi composés de branches de pruche, avec un grand feu au-devant de la cabane tant pour nous réchauffer que pour faire cuire nos provisions. Nous avons eu pendant que nous étions là tous les temps, le vent froid, la neige, la pluie et les mauvais chemins. Nous étions dans une savane, vous pouvez juger un peu de notre misère. Nous avons toujours couché habillés, enveloppés d’une couverture et notre hâvre-sac pour oreiller, toujours prêts à partir à la première alarme. Nous avons des piquets et des gardes de tous côtés et outre cela des patrouilles continuelles. . . M. Robitaille est venu nous faire une visite pastorale ; il a dit la messe dans notre maison de garde, il a confessé, prêché et donné l’absolution générale et fait des prières publiques. . . Il est surprenant qu’après et pendant un tel voyage, il n’y ait pas eu un seul homme

de malade. Nous avons pourtant fait des marches longues et précipitées dans de très mauvais chemins. Nos jeunes Canadiens sont très vigoureux pour les voyages. Les Anglais et autres ne peuvent pas les suivre. Dans la marche ils ont toujours montré un grand zèle, une grande obéissance et un grand désir de rencontrer l'ennemi... Aussi notre bataillon a eu les compliments les plus flatteurs des deux généraux et des autres officiers supérieurs et inférieurs. Vous avez vu sur la gazette les compliments qu'on nous faisait sur notre départ de Laprairie pour aller à la rencontre de l'ennemi. Il n'y avait pas d'exagération, le tout était vrai, et nous en sommes revenus. Nous sommes après incaserner nos gens" (1).

Vers le commencement de novembre 1812, le quatrième bataillon de milice, sous les ordres du colonel Jacques Voyer (2), est venu de son côté stationner au village de Saint-Denis.

Il ne semble avoir quitté la place qu'en octobre de l'année suivante. Tout catholique, il apporta un bon surcroît d'ouvrage au curé, quoiqu'il n'y eût pas que des dévots dans ses rangs (3).

Le 2 avril 1813 (4), Hubert est encore à Laprai-

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — Le quartier-maître Hubert ne formule guère d'éloges à l'adresse de J. Voyer : " C'est, dit-il, un drôle d'homme, il serait apparemment maître partout parce qu'il est colonel, c'est un original sans copie, il est le seul de son espèce ". *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(3) — M. Kelly écrit à l'évêque, le 1 juin 1813 : " Mon bataillon me donne peu d'occupation, les miliciens fréquentent plus les cantines que le confessionnal ". Il voyait néanmoins à les placer dans l'église pour la messe. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(4) — Dix jours auparavant, le 23 mars, Hubert avait écrit de Laprairie : " J'ai toujours ici beaucoup d'occupation et je vais en avoir encore bien davantage, car nous avons 400 et quelques hommes d'arrivés nouvellement de Québec à Laprairie, pour lesquels il faut que je pour-

rie, d'où il écrit à son beau-père : " Il paraît que le gouvernement a grande confiance maintenant dans les Canadiens, puisqu'il leur réserve à eux seuls la défense du Bas-Canada. Il ne restera pas plus que la valeur d'un régiment de troupes réglées dans tout le Bas-Canada. Il n'aurait pas fait cela l'été dernier. Il paraît que depuis qu'il a mis la milice à l'épreuve l'automne dernier, il en a été satisfait et se repose maintenant sur elle. C'est un grand compliment lui faire " (1).

Dix-neuf jours plus tard, nouvelle lettre de Hubert au même parent : " Nous devons, aussitôt l'arrivée des troupes d'Angleterre, lui apprend-il, aller loger à Longueuil pour l'été, car il doit y avoir un camp de deux mille hommes de troupes légères à Laprairie à notre place " (2). Le deuxième bataillon de Laprairie comprenait alors cinq cents miliciens. En dépit des prévisions, il n'a pas eu à se diriger vers Longueuil ; la prise d'York, dans le Haut-Canada, par les Américains a dérangé tous les projets (3) et il est parti plutôt pour Chambly. Hubert écrit de ce dernier poste à son beau-père, le 18 septembre 1813 : " Nous sommes un peu faibles en troupes réglées dans le Bas-Canada, mais on se fie fort sur les milices et surtout sur la milice sédentaire " (4).

voie de logements, d'habits, de provisions, armes et accoutrements". En même temps, il rend compte d'une enquête faite dans son département. Il avait été accusé de dépenser trop de vivres pour le besoin du bataillon. Les inquisiteurs " ont fait leur rapport, dit-il, que tout était bien correct et bien exact ". *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

(1) — *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

(2) — *Ibid.*

(3) — *Ibid.*

(4) — *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.* — Hubert ajoute dans la même lettre : " Je suis continuellement occupé, surtout depuis quelque temps. Nous avons reçu les habillements de nos mili-

Tous les Dyonisiens, qui n'avaient pas été incorporés dans la milice d'élite,—et c'était le grand nombre,—ont été licenciés, le 4 juin 1813. Une partie des autres ont reçu leur congé à la fin de novembre suivant, et le reste n'eut le sien que dans le cours de l'année 1814 (1). La guerre tirait alors à sa fin. Les succès ou les revers de Napoléon en conduisaient la hausse ou la baisse. Quand celui-ci, après la bataille de Waterloo en juin 1815, fut tombé entre les mains de ses ennemis, les Américains virent choir toute chance de conquête (2), et l'on recouvra enfin la paix après quarante mois de luttes ou d'incertitudes (3).



ciens, qui sont venus d'Angleterre, cette année, tout faits, mais si mal faits et si hors de proportions qu'il est nécessaire qu'ils soient entièrement refaits, de sorte que j'ai continuellement 12 tailleurs occupés à refaire ces habits". Ibid.—Un mois plus tard, le 21 oct., il écrit encore : " Je suis toujours très occupé pour préparer notre quartier d'hiver". Ibid..

(1) — *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 95.

(3) — Sulte, dans *Le courrier du livre*, de Québec, III, 387.





Premier manoir de S.-Denis (Page 315).



CHAPITRE XXXII

M. Bédard, quatrième curé de Saint-Denis ; sa naissance et sa famille. Sa carrière sacerdotale. Ses talents comme musicien. Ses aides. Sa mort. 1817-1834.

M. Jean-Baptiste Bédard, quatrième curé de Saint-Denis, appartenait à une illustre famille de Québec. Les auteurs se plaisent à la reconnaître " fertile en hommes de talents " (1) et comme ayant " donné à la patrie des serviteurs éprouvés " (2). Disons toute suite que ce sont surtout les frères et les neveux de l'abbé Jean-Baptiste, qui ont provoqué ces paroles si élogieuses.

Leur premier ancêtre au Canada, nommé Isaac, charpentier de sa profession et époux de Marie Girard, venait de la ville de Paris, capitale de la France. C'est son descendant de la quatrième génération, Pierre Bédard, qui est le père du curé de Saint-Denis (3) ; marié avec Josephite Thibault, cet arrière-petit-fils s'est bientôt vu entouré de nombreux enfants bien doués, qui tous ont reçu une solide instruction tant au séminaire de la capitale que chez les Ursulines de la même ville. Pierre, l'aîné, a été plus tard le célèbre défenseur de nos droits, à l'aurore de nos luttes parle-

(1) — Bibaud, *Le Panthéon canadien*, 17.

(2) — Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, 65.

(3) — Voici la généalogie de l'abbé Bédard, curé de S.-Denis : I—Isaac Bédard et Marie Girard ; II—Jacques Bédard et Isabelle Boucinet ; III—Chs Bédard et Elizabeth Huppé ; IV—Pierre Bédard et Josephite Thibault ; V—L'abbé J.-Bte Bédard. Tanguay, *Dict. gén.*.

mentaires (1) ; parmi ses fils Elzéar a été juge (2) et Isidore, député de Chicoutimi en même temps que l'un de nos plus vaillants journalistes (3). Joseph est le cadet de Pierre, et l'abbé Jean-Baptiste son deuxième frère. Louis est mort curé de la Baie-du-Febvre, en 1806 (4). Jean-Charles fut Sulpicien ; il est décédé à Montréal en 1827 (5). Thomas, le plus jeune des garçons, a vécu à L'Assomption (6). Il y avait entre autres deux filles, Josephite et Louise. La première a épousé Pierre Bruneau (7), qui a été, la majeure partie de sa vie, marchand ou bourgeois à Saint-Denis ; ses deux seules enfants sont entrées en religion dans la congrégation enseignante des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie ; il est décédé à Verchères en 1864, vingt-un ans après son épouse (8). Quant à Louise, elle a uni son sort à Joseph Pratte, qui fut quelques années instituteur à Saint-Denis ; son fils Joseph a été longtemps médecin à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus.

Jean-Baptiste est né le 25 septembre 1772. Dès qu'il fut d'âge à entrer au séminaire, il ne tarda pas à en bénéficier largement avec ses frères. L'élève obtint surtout dans les lettres et la musique ses plus brillants succès. Sa philosophie terminée, il revêtit la soutane sans hésitation et resta à son *alma mater*

(1) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 249 et 267 ; Guérin, petit *Dictionnaire*, supplément, 9 ; Gaspé, *Mémoires* ; Bibaud, *Le panthéon canadien*, 17 et 18.

(2) — Guérin, petit *Dictionnaire*, supp., 9 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 249 et 267 ; Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 40.

(3) — Ignotus, dans *La presse*, de Montréal, 5 fév. 1898 ; Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, 71.

(4) — Tanguay, *Repertoire général du clergé canadien*, 159.

(5) — Bibaud, *Le panthéon canadien*, 17 ; Tanguay, *Repertoire gén. du clergé canadien*, 154 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 267.

(6) — Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 267.

(7) — Frère du curé de Verchères, l'abbé R.-O. Bruneau.

(8) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

tant comme étudiant en théologie que comme professeur. Mgr Hubert l'éleva à la prêtrise, le 11 octobre 1795 ; le jeune lévite venait alors d'atteindre sa vingt-troisième année (1).

Il fut d'abord vicaire à la cathédrale de Québec deux ans, puis curé-fondateur de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, où il a célébré la première messe, le jour de la Toussaint 1797. Il a travaillé au delà de six ans à ce poste. En janvier 1799, vu l'étendue de sa paroisse, il en a détaché Saint-Hilaire, dont il a néanmoins gardé la desserte pendant les trois années suivantes. De Saint-Jean-Baptiste il est passé à la cure de Chambly, au commencement de janvier 1804 (2). Belle promotion à la vérité (3), mais dans laquelle la confiance de son évêque allait être chèrement payée ; il y avait alors dans la localité seize cents communicants, sans compter la garnison, qu'y entretenait le gouvernement et qui devait être considérablement augmentée à l'occasion de la guerre de

(1) — Mgr Hubert l'avait tonsuré au séminaire de Québec, le 6 oct. 1792 ; promu aux ordres moindres, le 25 mai 1793 ; au sous diaconat, le 11 mai 1794 ; et au diaconat, le 13 mai 1795 ; tous ces ordres lui ont été conférés dans la cathédrale de Québec. *Archives de l'archevêché de Québec.*

(2) — L'abbé Bédard était tenu de payer annuellement à son prédécesseur, l'abbé Dubois, 200 minots de blé et 120 chelins en argent. *Archives de l'archevêché de Montréal.* — Ce rentier est mort retiré à Belœil, le 5 fév. 1805, à l'âge de 55 ans.

(3) — L'abbé Raimbault, menacé de la cure de Nicolet en 1806, écrit au mois de septembre de cette année à Mgr Plessis en lui proposant 3 confrères pour l'y remplacer, parmi lesquels l'abbé Bédard, de Chambly. L'évêque répond le 18 du même mois : " Des trois messieurs que vous m'indiquez, nul ne me convient, si ce n'est peut-être J.-B. Bédard. Mais premièrement il doit 500 louis, deuxièmement son église vient de brûler et demande tous ses soins. Ce n'est pas un bon moment pour le changer". Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, I, 26 à 29.

1812 (1). Aussi M. Bédard était-il bien fatigué, lorsqu'il fut déchargé de cette cure en 1817 et transféré à celle de Saint-Denis. C'est le 17 octobre de cette même année qu'il arriva à sa nouvelle mission, dont l'importance le surprit. Le lendemain, il écrivait à son évêque : " Votre Grandeur m'a imposé, je crois, un fardeau plus pesant que celui dont elle m'a soulagé ; ce qui me console, c'est que je ne l'ai pas demandé, que j'entends la langue du pays (allusion aux Anglais de la garnison de Chambly) et que mes travaux seront accompagnés de plus de consolation et peut-être de fruit " (2).

M. Bédard a été fort estimé à Saint-Denis. En 1819, le 17 mars, il pouvait écrire à son Ordinaire : " Je ne sais pas si la paroisse est contente de moi ou non, je ne m'en informe pas... Pour moi je ne puis m'en plaindre... ; je remarque dans les paroissiens une grande attention à ne rien dire ou faire qui puisse me déplaire " (3).

Il était d'accès facile, même grand causeur ; excellent prédicateur, il se montrait souvent pathétique au plus haut degré : à tout cela il joignait une vive piété, qu'il tâchait de communiquer aux autres par un ministère actif et la solennité du culte.

Le 25 mars 1818, s'adressant à l'évêque, il lui ouvre son âme : " J'ai ici de grandes et très grandes consolations dans l'exercice de mon ministère. Oh ! qu'un homme de vertu, je le dis en gémissant en moi-

(1) — L'évêque écrit à M. Bédard, le 3 sept. 1814 : " Vous êtes surchargé de votre fardeau, et je n'en suis nullement surpris, sachant de quelle multitude de survenants votre paroisse a été assaillie depuis 1812 ". *Archives de l'archevêché de Québec*, Registre VIII, p. 225.

(2) — *Archives de l'archevêché de Montréal*.

(3) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

même, ferait de bien ici" (1) ! Heureusement qu'il accomplissait lui-même ce qu'il désirait d'un autre pour ses ouailles.

Alors que les exercices des quarante-heures n'étaient que des institutions isolées dans le pays, il en attirait la faveur à son église par lettres épiscopales datées de décembre 1820. Avec quelle pompe, il les célébra ensuite chaque année, en juillet, jusqu'à la fin de son règne !

Il a vu ériger sa cure canoniquement, le 22 janvier 1832, par Mgr Panet ; l'exécution des règles ecclésiastiques sur ce point avait été fort difficile auparavant à cause de l'hostilité du gouvernement. Trois ans plus tard, le 11 juin 1835, ces démarches étaient reconnues au civil par proclamation de lord Aylmer. A cette époque, les limites paroissiales étaient exactement celles de la seigneurie. Depuis lors, en 1845, on a retranché la partie sud du cinquième rang en faveur de La Présentation et, vingt-huit ans après, on lui a enlevé une lisière inégale, du côté sud encore, au bénéfice de Saint-Charles.

M. Bédard, amateur enthousiaste de la splendeur du culte, possédait justement les talents et la culture voulus pour la satisfaction de ce penchant, puisqu'il était aussi habile musicien que superbe chantra. On parle encore avec éloge dans la localité des grandioses et fréquentes fêtes, dont la large part de mérite lui revenait. En ces jours lointains, on ne disposait pas de l'orgue, pas même du plus faible harmonium. La partie musicale ne se remplissait qu'à coups de flûtes et d'archets. Que de peines s'imposaient pour l'organiser ! L'infatigable curé se constituait de longs mois professeur de chant et de musique. Plusieurs fois la

(1) — Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.

semaine, surtout à l'approche de la cérémonie visée, on se réunissait au presbytère, car c'était le lieu ordinaire des leçons et des répétitions, et l'on recommençait patiemment.

Ce fut sûrement l'âge d'or de l'harmonie dans la paroisse. Non seulement en ces années il y avait sur place tous les éléments pour favoriser les vues du pasteur, mais Dieu semblait y avoir préparé même un groupe tout exprès pour le plus brillant épanouissement sous ce rapport.

Si la musique et le chant des jours de fête étaient ravissants, on peut apposer que le reste n'était pas négligé, surtout à l'autel. Après Noël, Pâques et la Saint-Denis, passait la Saint-Jean-Baptiste, fête patronale du curé. Même avant la fondation des sociétés Saint-Jean-Baptiste, elle était chômée dans la localité avec le plus vif éclat. M. Bédard aimait son patron et ne désirait rien tant que de le voir honorer de tous. C'est ainsi qu'il a pu se réjouir de l'avoir donné comme titulaire à sa première cure.

Pendant qu'il était à Chambly, il s'est aussi occupé des mêmes beaux-arts, quoiqu'avec moins d'entrain. Son ministère lui laissait là moins de loisirs. Toutefois, il a trouvé le temps de collaborer à un recueil de cantiques, dont on préparait la publication à Québec. Le 25 avril 1809, il en écrit à Mgr Plessis : " J'ai appris indirectement que le recueil de cantiques de M. Boucher allait être examiné. Bon Dieu ! s'il faut que les censeurs aperçoivent ceux que j'y ai fait insérer, que vont-ils devenir ? Je voulais des cantiques sur des airs un peu nouveaux et qui, je crois, plaisent généralement ; ne pouvant en faire, j'en ai défait de bons, à la vérité, mais sur des airs inconnus, difficiles et d'un goût un peu passé. La perte de ceux-ci ne serait pas grande, si la poésie de ceux-là était passable ; tout ce

que je puis assurer, c'est qu'ils vont bien, sur les airs, sur lesquels je les ai mis ; c'est dommage que la rime y combatte tant avec le bon sens ; mais je ne sais qu'y faire. Si j'eusse eu plus de temps, j'en aurais envoyés plus ; du moins on en aurait eu plus à admettre ou à rejeter" (1).

Jusqu'au printemps de 1832, M. Bédard n'a pas eu de vicaire ; pendant un peu plus d'un an, il avait néanmoins bénéficié de l'aide d'un confrère, qui s'était réfugié chez lui en qualité de pensionnaire. Ce prêtre était l'abbé René-Flavien Lajus, beau-frère de son frère Pierre. Né à Québec en 1785 et ordonné en 1808, il était encore jeune. Quoiqu'il ne pût pas se livrer à n'importe quel genre de ministère, il fut toutefois d'une notable utilité à son hôte. Il ne confessait pas, ni ne prêchait, mais se montrait tout dévoué à catéchiser les enfants. C'est ce en quoi il a rendu le plus de services. Arrivé à la fin de décembre 1828, il est parti vers la mi-février 1830. Il n'avait été jusque-là que vicaire à Saint-Eustache, à Saint-Laurent-près-Montréal, à L'Assomption, à Saint-Hyacinthe et au Cap-Santé. Il est allé mourir à Saint-Pierre-d'Orléans, le 13 février 1839, à l'âge de cinquante-trois ans (2).

M. Birs, nommé vicaire à Saint-Denis au commencement d'avril 1832, est le seul prêtre que M. Bédard a eu auprès de lui en cette qualité. Depuis quelque temps déjà, celui-ci demandait du secours en vain. "A soixante ans, soupirait-il, on veut que je fasse le double et le triple de ce que j'ai fait à trente" (3). En effet, son embonpoint qui avait augmenté avec l'âge le rendait maintenant plus lourd ;

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal*.

(2) — Tanguay, *Répertoire gén. du clergé canadien*, 171.

(3) — *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe*.

la vieillesse l'avait aussi courbé en même temps. L'évêque, entendant enfin ses cris de détresse, ordonna l'abbé Etienne Birs, le premier avril 1832, et le lui envoya immédiatement. Ce jeune abbé était né à Boucherville, le 18 octobre 1808. Courageux et de robuste complexion, il a assisté M. Bédard à son entière satisfaction pendant ses deux dernières années, puis l'a suppléé complètement dans le soin de la paroisse depuis son décès jusqu'à l'arrivée du successeur, à la Saint-Michel de 1834. Ensuite il a exercé le saint ministère en divers endroits surtout comme curé. Il est mort retiré à Varennes, en mai 1883, et a été inhumé au séminaire de Saint-Hyacinthe, dont il avait été autrefois le procureur.

Le 21 octobre 1831, Mgr Panet expédie à M. Bédard des lettres d'archidiacre. Mais celui-ci les retourne aussitôt, se déclarant incapable de remplir les fonctions de cette charge. L'évêque les lui réadresse dans le cours de l'hiver suivant et cette fois le curé les accepte. Deux ans plus tard, ce dernier fut créé grand-vicaire aux applaudissements des curés du district. Seize ans auparavant, eux-mêmes ou leurs prédécesseurs avaient fait des démarches pour obtenir cette faveur, trouvant fort incommode de n'avoir pas de successeur à M. Cherrier dans le grand-vicariat (1). C'est le 28 avril 1834 que M. Bédard reçut sa nomination.

Mais toutes ces distinctions arrivaient à la dernière heure ; déjà les instants du bon curé étaient comptés. Il avait pu passer, avec le secours de son vicaire, à travers l'épidémie du choléra de 1832, mais le retour de la contagion en 1834, quoique moins désastreux que sa première apparition, devait s'attaquer à lui et

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

l'emporter. Un jour, en revenant du chevet d'un moribond, il se sent frappé. Quelques heures après, ses prévisions s'étaient réalisées, le terrible mal l'avait foudroyé. La plupart des gens apprirent sa mort avant sa maladie. C'est le 23 août 1834 qu'il a ainsi rendu son âme à Dieu, au milieu des plus atroces douleurs, qui cependant n'entravèrent point sa préparation à l'éternité. Il fut secondé dans cette œuvre suprême par son vicaire et par le curé de Saint-Antoine, accouru à la première alarme.

Dès le lendemain, on procéda aux funérailles sans appareil. Quelques-uns même des paroissiens étaient d'avis qu'on ne devait pas entrer le cadavre dans l'église, tant était profonde la terreur en ces jours d'épreuve ; mais la majorité se prononça en faveur d'une exception pour le pasteur, et on lui célébra un service le corps présent. M. Antoine Manseau, curé de Contrecoeur, le chanta au milieu d'un nombreux concours de peuple ; dans le chœur, on remarquait tous les prêtres que la précipitation des événements avait permis d'avertir. Ces représentants du clergé étaient MM. Alinotte, curé de Saint-Antoine ; Bélanger, de Saint-Ours ; Demers, de Saint-Marc ; Blanchet, de Saint-Charles ; Cusson, de Saint-Jude ; Prince, directeur du collège de Saint-Hyacinthe ; Ménard, vicaire à Sorel ; et Birs, desservant (1).

M. Bédard était décédé à l'âge de soixante-un ans, dont trente-huit de sacerdoce et dix-sept consacrés à Saint-Denis. Il est le deuxième curé de l'endroit mort dans l'exercice de ses fonctions et inhumé dans la paroisse.

Ses restes mortels ont été déposés dans le caveau de l'église, à côté de ceux de son illustre prédécesseur, M. Cherrier.

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S. Denis.*

CHAPITRE XXXIII

Les jours de prospérité matérielle de Saint-Denis.
Son commerce. Ses diverses industries. Sa
première banque. La navigation.
1792—1837.

A la fin du règne de M. Bédard et à la veille des désastres de 1837, Saint-Denis était au faite de sa prospérité matérielle. Jamais pareille abondance de vie n'avait coulé dans ses veines. L'endroit était en réalité la métropole de tout un district, qui vers l'est allait jusqu'à renfermer la ville actuelle de Saint-Hyacinthe. A cette époque, ce n'étaient pas les chemins de fer qui déterminaient les centres, il n'en existait nulle part au Canada ; ce rôle était dévolu presque exclusivement aux cours d'eau navigables, et le village dyonisien a dû à son port ses années de si grande importance. La construction des voies ferrées a malheureusement dérangé bien des plans d'autrefois, et Saint-Denis, pour sa part, en a été une des victimes (1).

Aujourd'hui c'est Saint-Hyacinthe qui possède ce dont Saint-Denis a connu les brillants débuts.

(1) — Saint-Denis, en 1887, a un moment nourri l'espoir d'être doté d'un chemin de fer. Cette année-là, en effet, le 16 avril, le conseil municipal votait un bonus de \$10,000 au Grand-Oriental pour l'engager à traverser le village dyonisien sur son parcours de Montréal à Nicolet. Les contribuables ont approuvé cet acte d'heureuse politique, les 12 et 13 mai suivants ; mais au grand désappointement de tous la montagne en travail ne produisit rien. *Archives de la municipalité civile de S.-Denis.*

L'ancienne place, d'ailleurs, manquant de pouvoirs hydrauliques, devait s'attendre à être tôt ou tard dépouillée de ses industries ; mais les néfastes événements de la révolution à main armée a précipité les prévisions.

Le gros commerce de Saint-Denis, avant l'installation de ses différentes industries, a consisté en celui du grain, surtout du blé et des pois (1). Le long de la rivière s'étaient de vastes entrepôts. Pierre Guéroult, Henri Laparre (2), Joseph Cartier (3), Olivier

(1) — Voici quelques chiffres donnant une idée de la production du grain dans les limites de S.-Denis à ses divers âges : en 1769, blé 13,000 minots, pois 200 m., avoine 1,400 m., orge 60 m. ; en 1834, blé 19,000 m., pois 8,000 m., avoine 11,000 m. ; en 1846, blé 11,000 m., pois 1,600 m., avoine 2,700 m., orge 8,000 m.. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Henri Laparre, né en 1758, était déjà marchand à S.-Denis en 1781. Sa femme, Josephite Hubert, est décédée, le 20 mai 1805, à l'âge de 44 ans. Lui-même l'a suivie dans la tombe, le 11 janvier 1816. Il laissait 4 enfants : 1—Perrine, mariée le 15 octobre 1811 avec Joseph Cartier, marchand de S.-Antoine, fils de Joseph Cartier, marchand de S.-Hyacinthe, et de Marie-Anne Cuvillier ; noyée à S.-Antoine dans le Richelieu, près de sa résidence, le 25 mai 1834, victime d'un accès de somnambulisme ; 2—Angélique, épouse de Frs Paré, marchand de Saint-François-du-Sud ; 3—Luce, épouse d'Ignace-Gaspard Boisseau, notaire à Montmagny ; 4—Hubert, né en 1792, marié à S.-Denis avec Esther Bettez le 23 décembre 1817, successeur de son père dans le commerce ; décédé le 30 janvier 1836. Sa femme est morte, le 19 fév. 1844, à l'âge de 50 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Jos. Cartier, fils d'un marchand de poisson de Beauport, vint d'abord s'établir à S.-Denis, pendant que son frère Jacques se fixait à S.-Antoine. Tous deux commencèrent par être les agents de leur père. Plus tard ils trafiquèrent à leur seul bénéfice. Jos., voyant ses entreprises prospérer, transforma son comptoir de S.-Denis en succursale et transporta son principal centre d'affaires à S.-Hyacinthe vers 1793. Frs Coupy, que Cartier appelle joyeusement son "courtier contrôleur dans la vice-amirauté du bureau des finances de S.-Denis", fut son commis sur les bords du Richelieu. Dans la suite, Cartier abandonné ce commerce compliqué pour devenir simple marchand ordinaire à S.-Antoine. Il est le grand-oncle de Sir Geo.-Etienne Cartier et le bisayeul du sei-

Chamard et Nicolas Ménéclier (1) en dirigèrent les principaux, mais on en compta aussi plusieurs autres (2). Des magasins considérables étaient partout annexés à ces établissements, et l'on venait de loin s'y approvisionner, en apportant ses céréales (3). C'est au printemps seulement, à l'époque des eaux hautes, que s'effectuèrent d'abord les échanges avec l'étranger; des chalands remontaient de Québec pour vider les hangars et remplir leurs comptoirs de marchandises nouvelles. Ce trafic créait déjà passablement d'animation dans la localité; mais il y entraîna bientôt beaucoup d'autres sources d'activité.

Vu la prospérité grandissante du village, ses moyens de communication ne tardèrent pas à s'amé-

gneur Jos. Cartier, de S.-Antoine. *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

(1) — Nicolas Ménéclier de Moranchaud, âgé de 32 ans et négociant de S.-Denis, y épouse Angélique Meyer, âgée de 29 ans le 5 fév. 1793. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(2) — Voici la liste du plus grand nombre des marchands de Saint-Denis depuis sa fondation jusqu'en 1840, avec l'année de leur entrée dans le commerce à notre connaissance : 1742, Jos. Roy ; 1750, notaire Jehanne ; 1752, Jos. Paradis ; 1753, Chs Beurivage ; 1759, Michel Battu ; 1761, notaire Courville et Chs-Frédéric Curtins ; 1763, Pierre Brunet ; 1769, Frédéric-Ls Blackford ; 1770, Samuel Jacobs ; 1780, Wm Gunn ; 1781, Henri Laparre ; 1782, Ths Jacobs et Chs Maillet ; 1787, Jos. Cartier ; 1791, Germain Lespérance ; 1793, Nicolas Ménéclier ; 1794, P.-G. Guérout ; 1797, Ls-Edouard Hubert ; 1802, Séraphin Cherrier ; 1804, Jos. Thibodeau et J.-Bte Masse ; 1807, Donald Fraser ; 1817, Hubert Laparre ; 1818, Olivier Chamard ; 1824, Jos. Raymond ; 1828, Pierre Bruneau ; 1833, Chs Olivier ; 1838, Nazaire Thibodeau ; 1840, Geo. Steiger.

(3) — Bouchette dit en 1815 qu'à S.-Denis, "entre la principale rue et la rivière, il y a de vastes magasins, qui servent principalement de greniers, où l'on amasse une grande quantité de blé des seigneuries adjacentes pour l'exporter, attendu que les terres, à plusieurs lieues des environs de cet endroit, passent pour les terres les plus fertiles en grain de tout le district de Montréal". *Description topographique de la province du Bas-Canada, 217.*

liorer ; ce progrès s'imposait. Les barges du commencement durent donc se résigner à subir de la compétition (1). Dès 1834, trois bateaux à vapeur même se faisaient ambitieusement concurrence, en exécutant chacun régulièrement deux fois par semaine, aller et retour, le voyage entre Saint-Denis et Montréal. Ces navires, de modestes proportions à cause du peu de profondeur du chenal, étaient " La félicité du Richelieu ", " Le Montréal " et " L'Edmond-Henri " (2).

Cet heureux état de choses ne s'est toutefois maintenu qu'un petit nombre d'années ; le calme plat, qui suivit 1837, a achevé d'y mettre fin (3). En 1845,

(1) — Le vrai progrès néanmoins sous ce rapport ne s'est opéré qu'à partir de 1848, après la construction de l'écluse de S.-Ours, qui a relevé le niveau de la rivière jusqu'à Belœil. Le canal de Chambly, creusé en même temps, a achevé de transformer tout le cours du S.-Laurent et les Etats-Unis. Le canal de Whitehall permet même à nos divers navires richelois d'aller aujourd'hui jusqu'à New-York par la rivière Hudson. Aussi le trafic, qui s'effectue par cette voie entre les deux pays voisins, est-il assez considérable. C'est par là que s'expédie une grande partie de nos richesses forestières. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 156.

(2) — *L'écho du pays*, journal publié à S.-Charles-sur-Richelieu, 1 mai et 12 juin 1834. — Le capitaine de " La félicité du Richelieu " était alors Christophe Decelles, et celui du " Montréal ", Ed. Lespérance. Ibid. — Ces bateaux, dans le temps des eaux basses, avant la construction de l'écluse de S.-Ours, ne pouvaient accoster à S.-Denis qu'à un quai de l'île Madère, où l'on se rendait du village dyonisien à gué.

(3) — MM. Jodoin et Vincent, dans leur *Histoire de Longueuil* (pp. 548 et 549), racontent qu'en 1833 il se forma une compagnie presque exclusivement longueuilloise, qui construisit le vapeur " Union canadienne ". Bâti expressément pour la traverse de Longueuil, il a tenu cette ligne, les saisons 1834 et 1835. Puis la compétition le forçant de déguerpir, il s'en alla prendre le service entre Chambly, S.-Denis et Montréal en 1836 ; Victor Chénier en était alors le capitaine. Incendié peu après au quai de Chambly, l'infortuné vaisseau vit ses machines achetées par un Dyonisien, qui les installa comme pouvoir moteur dans un moulin à farine. Evidemment les machines en question jouaient de malheur, le moulin fut à son tour détruit par le feu, et elles-mêmes furent vendues pour retourner à la navigation sur " le David-Ames ", qui a repris le service

les habitants de la vallée, étant retombés en souffrance, se formaient, avec Sincennes à leur tête, en une puissante association, connue sous le nom de "Compagnie du Richelieu", pour se doter indépendamment d'une ligne de navigation. De la sorte ils ont aussitôt rétabli les anciennes relations avec Montréal (1) et les ont même étendues à Québec (2); aujourd'hui, s'étant amalgamée avec une concurrente du Haut-Canada, sous la raison civile de "Compagnie Richelieu et Ontario", la société domine en maîtresse sur tout le réseau du Saint-Laurent.

Livrée par ce dernier arrangement à une majorité d'actionnaires étrangers, la compagnie n'a pas tardé à se montrer sans égards envers ses promoteurs richelinois. Les prix de billets et de transports devinrent exorbitants pour eux. Si bien qu'on en arriva à les exaspérer et à les déterminer de fonder une compagnie en opposition avec la première. Son organisation terminée, ils achetèrent le "Cultivateur" (3) pour la somme de quarante-huit mille piastres, dont le

de la traverse de Longueuil en 1843. Ce vaisseau devenu vieux fut radoué et rebaptisé du nom de "Sainte-Marie". Enfin tombé de vétusté, il a passé ses vieilles machines au remorqueur "Hector". Telle est l'odyssée des endurentes machines de l'"Union canadienne". —Après ce dernier bateau, c'est le "Trois-Rivières", qui desservit la rivière Richelieu, jusqu'à l'organisation de la "Compagnie du Richelieu".

(1) — Le premier bateau, que la compagnie nolisa pour relier le Richelieu avec Montréal s'appelait le "Richelieu". Il fut remplacé par le "Chambly" en 1871.

(2) — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II. 374 et 384.

(3) — Le "Cultivateur" étant d'un trop fort tonnage pour le Richelieu, la compagnie antagoniste le mit de service entre Montréal et Trois-Rivières au bout d'un an, et loua le "Milford" pour le Richelieu en 1876. Pendant ce temps là, on construisait le "Héros" au prix de \$10,000, dont S.-Denis fournit le cinquième. Ce dernier bateau fit 2 ans de service. Après quoi la plus puissante compagnie acquit tout le matériel des opposants à 50 sous dans la piastre.

quart fut payé par les gens de Saint-Denis et, en 1875 ils le placèrent sur le chemin du "Chambly" (1), qui occupait déjà sa ligne actuelle depuis quatre ans. Les mécontents ne purent soutenir la lutte plus que quatre ans. La vieille compagnie détenait les droits du plus fort, puisqu'elle était mieux appuyée par ses capitaux ; elle alla, pour tuer sa rivale, jusqu'à transporter les passagers à Montréal depuis n'importe quel point des rives du Richelieu pour dix sous. L'autre maintenait ses prix à quarante sous et entendait être encouragée. Les embarquements ne s'effectuaient qu'au milieu des bravos et des huées, dans tous les cas au milieu de scènes toujours désagréables. Ces désordres ne cessèrent qu'avec la liquidation de l'association antagoniste, en 1879. Alors ses courageux actionnaires perdirent la moitié de leurs déboursés.

Le résultat de toute cette affaire fut que la compagnie combattue n'exigea dans la suite que des tarifs modérés et ne tyrannisa plus ses voyageurs même pour les paquets qu'ils portaient sous leurs bras. Actuellement de toutes les paroisses richeloises on va à Montréal pour le prix assez peu élevé de soixante-quinze sous.

Le branle, imprimé à la prospérité du village de Saint-Denis par le commerce de grain, créa vite comme un affolement parmi les Dyonisiens. On croyait à la fondation d'une florissante ville en peu d'années. Sous ce rapport, on a certainement présumé, mais on

(1) — Le "Chambly", qui fait le service sur la rivière Richelieu depuis 1871, est un joli bateau de 657 tonneaux.—Outre le "Chambly", il y a pour l'accommodation de S.-Denis le "Saint-Antoine", élégant petit vapeur, propriété particulière de M. Fecteau de S.-Antoine, qui, depuis une dizaine d'années, exécute le trajet, aller et retour, tous les lundis, jeudis et samedis, entre S.-Denis et Belœil, correspondant avec les trains réguliers du Grand-tronc, le matin et le soir.



Un des assignats de la distillerie de Saint-Denis
(Page 346).



calculait sans le soulèvement de 1837, qu'il était difficile de prévoir.

Les industries ont débuté lentement à Saint-Denis par diverses boutiques particulières, où ne travailla d'abord qu'un maître en son métier et plus tard un patron avec un ou plusieurs apprentis ; c'est le commencement inévitable de tous les centres. Le cordonnier arriva le premier en 1738, puis le menuisier en 1767 (1), le forgeron en 1772 (2), le sellier en 1795 (3) ; les maçons, les tanneurs, les orfèvres, même les photographes vinrent ensuite.

Mais la première industrie qui a pris une certaine extension dans la localité est celle de la poterie. A son âge d'or, en 1837, fumaient jusqu'à une vingtaine de ses fourneaux dans le bas du village. Il n'y avait toutefois le plus souvent qu'un ouvrier par établissement. On y fabriquait des terrines, des cruches, des plats et des pots de toutes dimensions. Ce sont les grandes usines de grés et de ferblanterie de Montréal et de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui ont administré de coup de grâce à cette industrie dyonisienne.

Vers 1825, se construisit à Saint-Denis la plus considérable chapellerie du Canada. On n'y confectionna d'abord que des coiffures de haute forme nommées *castors* ; c'était le couvre-chef favori de nos ancêtres pour les circonstances solennelles. Inutile de se demander après cela pourquoi il était plus répandu

(1) — Le premier menuisier de S.-Denis a été Michel Langlois-Germain ; le second, Ignace Bourassa, en 1773, venu de Québec ; le troisième, Jos. Gauthier, en 1776, marié en secondes noces avec Marie-Ursule Allaire, fille du capitaine de milice Etienne Allaire.

(2) — Les premiers forgerons ont été Antoine et Chs Drolet ; Antoine Mâsse en a été le troisième, en 1774. Alors ils faisaient crier le dimanche, à la porte de l'église, quel jour ils banderaient les roues, afin de ne pas allumer leur feu pour rien.

(3) — Le premier sellier de S.-Denis a été Jacques Thomelette.

dans notre région que dans les autres parties du pays. Mais les chapeaux de feutre ayant à la fin commencé à s'introduire dans nos campagnes, il fut jugé à propos de leur accorder une place dans la manufacture à côté de la marchandise primitive. Cet établissement, dû à l'initiative de Charles Saint-Germain (1), aidé d'une compagnie organisée à Saint-Denis même, employait une trentaine d'hommes. Les soldats anglais l'ont incendié en février 1838. On l'a relevé de ses ruines quelques années plus tard, mais ses succès étaient finis. C'est vers 1852 que le feu, rasant de nouveau l'édifice, a finalement ruiné cette industrie sur les rives du Richelieu.

Et la distillerie ; il faut bien en dire un mot aussi, puisque l'on ne peut entendre parler de la rébellion de 1837 à Saint-Denis sans apprendre qu'il en fonctionnait une dans la localité. Bâtie par Nelson, Kimber, Louis Deschambault et compagnie, vers 1830, elle était alors en pleine activité. L'eau de vie qu'elle fournissait grattait fort, paraît-il, le gosier de nos aïeuls, et elle a grandement servi à stimuler certains courages défaillants lors de l'échauffourée. Ses excellentes affaires jusque-là lui avaient permis d'émettre des assignats pour remplacer le numéraire sonnant, qui manquait à cette époque. Ces billets promissaires étaient reçus partout dans le district à l'égal de garanties des plus solides banques. Dans ceci encore les malheureux troubles ont tourné les cartes, et les gens subirent autant de pertes qu'ils avaient de ces valeurs nominales en mains. L'usine, qui employait continuellement une douzaine d'hommes, a été réduite en cendres par la soldatesque anglaise en 1837. Sous

(1) — Un autre Saint-Germain, son parent, dirigea aussi à S.-Denis un "moulin à cardes", vers 1837.

le rapport matériel, c'était une calamité, mais non au point de vue moral. Heureusement que la prédication de la tempérance a bientôt combattu le mal, qu'avait trop favorisé l'établissement. L'industrie ne s'est pas relevée de ses ruines.

François Gadbois, habile et entreprenant menuisier, se laissant entraîner par le courant du progrès, ouvrit une importante carrosserie dans le voisinage de la distillerie, à peu près en même temps. Une dizaine d'ouvriers y travaillaient continuellement. On n'en sortit à l'origine que des cabs, puis toutes sortes de voitures. En 1837, cette maison jouissait, pour l'écoulement de ses produits, de magnifiques débouchés tant à Montréal et à Québec que dans le Haut-Canada. Survivant à l'insurrection, elle a continué de subsister jusque vers 1873, mais avec des alternatives de succès et de revers ; elle ne pouvait éviter de se ressentir de la dépression des affaires dans la localité.

A côté de ces manufactures plus considérables, il y en avait une d'huile de lin, dirigée par le père (1) de Mgr Sabin Raymond, derrière le presbytère ; on en voyait également une d'horloges antiques, toutes en bois, et de rouets. Ces deux dernières industries étaient la propriété de la famille Paradis.

Sous l'empire de l'enthousiasme qu'engendrait le progrès constant de Saint-Denis, on se demanda s'il ne fallait pas dans la future cité une place publique pour les grandes comices, un marché pour la régularisation du commerce de denrées et un bon bateau traversier ? Deschambault, Séraphin Cherrier, Nelson et autres résolurent les deux premières questions en achetant un joli terrain central et en y élevant aussitôt un

(1) — Ce père de Mgr Raymond, nommé Joseph, tint également une potasserie pendant quelque temps à S.-Denis.

élégant abri avec étaux, comptoirs et bancs. Tout cela s'est exécuté au moyen de souscriptions volontaires, vers 1832.

Quant au projet de faciliter le passage de la rivière, il fut confié aux soins de Christophe Marchessault, de Saint-Antoine. Celui-ci imagina une plate-forme sur deux robustes chaloupes accolées, pouvant embarquer deux voitures à la fois. Pour mettre cet échafaudage en mouvement entre les deux rives, il lui avait adjoint deux roues palmées, que faisait fonctionner un cheval sur un manège. Et dire que l'invention a été environ dix ans en honneur ; les pouvoirs moteurs, Pampan et Riquette, que la dureté du métier tint toujours fort maigres, n'eurent pas lieu de s'en réjouir, car c'est à eux qu'échut le plus long service pendant ce laps de temps.

Alors on ne songeait pas aux fils de fer comme aujourd'hui pour simplifier la besogne.



CHAPITRE XXXIV

Antécédents et arrivée du cinquième curé, M.

Demers. Son refus de l'épiscopat.

Le deuxième presbytère.

1834-1836.

L'abbé François-Xavier Demers, fils d'Alexis Demers et de Catherine Roy, est né à Montréal, le vingt-deuxième jour du mois de Marie 1791. Dieu, qui avait des vues particulières sur cet enfant, lui avait choisi une excellente mère. Aussi, quand il entra au collège de sa ville natale, à l'âge de treize ans, était-il parfaitement préparé à bénéficier des exemples et des enseignements du corps professionnel de cette institution. Dès lors il acheva de poser les bases de sa vie constamment édifiante. Sa régularité était irréprochable. Sachant par ses prières attirer la rosée du ciel sur son heureuse mémoire et son jugement plus sûr encore, il a obtenu des succès aussi solides que brillants durant les années de sa formation tant comme écolier que comme ecclésiastique.

Pendant sa cléricature, il fut tout à la fois élève et directeur de classe à son *alma mater*. Ayant revêtu la soutane à l'automne de 1811, il a été tonsuré dans l'église paroissiale de Montréal, le 17 septembre de la même année, et ordonné prêtre dans la cathédrale de Québec, le 9 octobre 1814, fête de saint Denis (1).

Le surlendemain, il se rendait à Saint-Charles-sur-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec*.—M. Demers a été promu aux ordres moindres à l'Hôpital-Général de Montréal, le 27 sept. 1812, et au diaconat dans l'église de Nicolet, le 24 sept. 1814. Ibid..

Richelieu avec le titre de vicaire, mais en réalité pour être aussitôt desservant, le curé, M. P. Robitaille, étant déjà absent comme aumônier des troupes. Il fit donc bravement seul ses premières armes dans le saint ministère. Il réussit si bien qu'au retour du curé, à la fin d'avril 1815, il fut envoyé à Châteauguay dans les mêmes conditions. Il fut desservant de cette paroisse jusqu'à la fin de juillet suivant.

Alors le jeune prêtre, encore dans sa première année de sacerdoce, ayant fourni les preuves de son esprit sérieux, on lui demanda sans retard celles de son amour pratique pour Dieu en lui confiant la mission de toute la côte sud-est de la Gaspésie, depuis Bonaventure jusqu'à Percé. Il fallait être jeune et vieux tout ensemble pour remplir ce poste, avoir la force corporelle et l'ardeur du jeune homme en même temps que le savoir et l'expérience du vieillard. Peut-être l'évêque ne fit-il jamais un choix plus judicieux. M. Demers fut muni de pouvoirs extraordinaires et partit pour le golfe dans le cours du mois d'août (1).

Là-bas, il fut quatre ans censé résident à Bonaventure ; mais de fait il fut la plupart du temps en courses apostoliques. Vie épuisante pour la santé, existence à laquelle les missionnaires ne pouvaient le plus souvent tenir que quelques années. M. Demers, qui ne jouissait pas d'une très robuste constitution, revint malade à l'automne de 1819.

Il lui aurait fallu du repos après ces fatigues, mais il ne le demandait pas, et l'évêque de son côté n'avait pas à lui offrir un poste, où il eût pu se remettre doucement de son surménagement tout en n'arrêtant pas complètement. Dans ces conjonctures, l'autorité lui assigna la cure de Saint-Luc, dans le haut de la vallée

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

du Richelien. Le territoire que l'on mettait sous sa juridiction n'était guère peuplé, mais il était vaste. Les gens des paroisses embryonnaires d'Iberville et de Saint-Jean en relevaient. Il fut deux ans à cette position, où il ne recouvra qu'en partie ses forces perdues. Il n'en fut tiré toutefois qu'à son extrême chagrin dans l'automne de 1821 pour être placé sur un véritable champ de bataille, à Saint-Grégoire, près Nicolet. En effet, il y avait dans cette paroisse un groupe de lutteurs décidés, qui ne semblaient avoir d'autre but que d'entraver le bien de leur pasteur, des Gros Jeans qui voulaient en montrer à leur curé. M. Desforges avait précédemment occupé la peu enviable position pendant seize ans. L'évêque avait écrit à celui-ci en l'y nommant : " Ménagez l'esprit turbulent de ce peuple ; méritez sa confiance ; soyez ferme et doux, vous aurez avec lui la paix, et vous en ferez de fervents chrétiens " (1). Ces conseils, peu faciles à traduire en pratique avec des gens qui ne cherchaient qu'à être désagréables, ont-ils été suivis ? Nous l'ignorons ; mais ce qui est parvenu à notre connaissance, c'est qu'il n'avait obtenu aucun succès dans l'œuvre de la pacification des paroissiens mal disposés. M. Desforges remettait sa cure à l'évêque dans les derniers jours de septembre 1821 et s'en allait chercher aux Trois-Rivières, dans la retraite, le repos qu'il n'avait jamais trouvé à Saint-Grégoire. Il partait la douleur dans l'âme et en est mort un an plus tard, le 17 décembre 1822, à l'âge de cinquante-neuf ans.

M. Demers, toujours défiant de ses propres capacités, ne recueillait sa succession à Saint-Grégoire qu'avec crainte, persuadé que là où son prédécesseur avait échoué, il ne manquerait pas d'empirer l'état de

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

choses déjà si peu fertile en attraits. Mais ses prévisions ne se sont pas réalisées. Esprit conciliateur au plus haut point, il a vu ses efforts couronnés. Continuellement sur ses gardes, il semblait toujours dire oui, tout en ne baissant jamais pavillon, quand il s'agissait de quelque droit à soutenir. En moins de dix ans, il avait fermement ramené la paroisse dans la ferveur de ses premiers jours.

L'évêque avait eu l'œil ouvert sur ses succès et n'en avait pas attendu le plein épanouissement pour apprécier celui qui les obtenait. Aussi quand, au bout de quatre ans, Mgr Panet a eu besoin d'un successeur dans sa paroisse de la Rivière-Ouelle, qui comportait un grand-vicariat, a-t-il pensé aussitôt à M. Demers, malgré la jeunesse de ce dernier ; celui-ci n'avait encore que trente-quatre ans. Sur les rangs également étaient : les curés Mignault, de Chambly, Gaulin, de L'Assomption, et Bruneau, de Verchères. Le curé de Saint-Grégoire, ayant refusé par motifs d'humilité, ses rivaux se virent supplanter par M. Vian, de Saint-François-du-Sud.

M. Demers passa encore six ans à Saint-Grégoire, après quoi il reçut sa nomination à la cure de Boucherville, en septembre 1831. Excellente promotion, humainement parlant. Boucherville, l'ancienne paroisse préférée des seigneurs, la riche colonie du plus noble de nos ancêtres canadiens, le centre catholique de haut renom, allait être un agréable séjour et une consolation surtout pour un enfant de Montréal, qui n'avait été jusque-là appelé qu'à travailler au loin. Quel rêve d'or pour le nouvel élu ! pensa-t-on ; mais on se trompait, il n'eut qu'un cauchemar. L'état avancé d'instruction et de vertu de cette localité l'effraya ; il ne se croyait pas capable d'en être le directeur. Tout de même sur la volonté de son Ordinaire,

il se résigna. Mais à peine y était-il installé qu'il sentit renaître son ancienne débilité physique. Le 9 février 1832, il écrit à Mgr Panet : " Je crois témoigner à Votre Grandeur l'inquiétude que je continue à ressentir sur l'état de ma santé. Quoique je n'éprouve plus aucune douleur, mes forces sont diminuées, et l'expérience du passé doit me faire craindre que cet état de faiblesse ne dure longtemps. C'est la quatrième ou cinquième fois depuis cinq ans, que je passe par cette maladie. Cette année elle a été plus violente que jamais. Les médecins sont certains que, dès que j'éprouverai trop de fatigues, je retomberai" (1). Puis il exprime le désir d'un changement. L'évêque lui répond, le 15 suivant : " Il m'aurait été bien agréable de vous voir conserver votre poste ; mais comme vous ne pouvez l'occuper qu'au détriment de votre santé, je me ferai un devoir de vous placer dans un endroit où vous pourrez jouir du repos dont vous avez besoin pour rétablir vos forces. Je vais en conséquence négocier ce changement avec Mgr de Tennesse, et vous recevrez bientôt une lettre de mission pour une autre paroisse" (2). Mgr Panet songeait alors à Lanoraie, mais ce ne fut pas du goût de Mgr Lartigue, qui parla de plusieurs autres postes au curé malade ou qui aurait préféré même lui accorder un vicaire pour n'être pas dans la nécessité de le déplacer.

A la suite de toutes ces propositions, M. Demers écrit à Mgr Panet : " Quoique le docteur me défende de travailler, je croirais cependant être capable de desservir une paroisse de six cents communians... Ce serait avec une extrême répugnance que je retournerais à Saint-Luc... Je continue à craindre qu'ici même avec un vicaire je ne succombe sous le fardeau..

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

Si la chose est possible, je prierais Votre Grandeur de me laisser avoir la cure de la Longue-Pointe.... ou encore la petite cure de Sainte-Anne " (1).

En fin de compte, au commencement de mars, il fut nommé à la cure de Saint-Marc et mis ainsi au comble de ses vœux.

A Boucherville, M. Demers avait remplacé M. Antoine Tabeau, appelé auprès de Mgr Lartigue à Montréal en qualité de grand-vicaire ; le successeur était tenu de lui payer annuellement un tiers sur la dîme.

Malgré la brièveté de son règne en cette paroisse, l'ancien curé de Saint-Grégoire a eu le temps de faire décider la reconstruction du presbytère, vieux de cent ans. On lui permit de prendre douze cents piastres sur le trésor de la fabrique pour cet objet. Mais à peine avait-il dressé les plans de la nouvelle bâtisse que déjà il était résolu qu'il partirait. Il a abandonné à son successeur le soin de les exécuter, ce qu'a en effet accompli l'abbé Hyacinthe Hudon (2).

C'est le 7 mars 1832, le mercredi même des Cendres, que M. Demers s'est transporté de Boucherville à Saint-Marc. La joie qu'il ressent ce jour-là est tout à l'honneur de la place qu'il quitte, puisque c'est la haute opinion de la vertu de ses habitants qui avant tout l'en éloigne. D'un autre côté, l'avantage est à la paroisse qui le reçoit. Malheureusement cette dernière ne jouira pas plus que deux ans de son privilège.

A l'expiration de ce terme, la cure de Saint-Denis étant devenue vacante par la mort de M. Bédard, il y fut transféré. Le changement ne s'effectua pas sans résistance de la part de M. Demers. Saint-Denis,

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 118.

c'était pour lui un nouveau Boucherville ou plutôt une nouvelle Rivière-Onelle, puisqu'il y avait également là un grand-vicariat attaché à la cure, et il avait été prévenu que la charge ne manquerait pas de lui retomber sur les épaules. Son humilité s'alarma encore ; mais cette fois sa santé, s'étant améliorée, ne put pas lui servir de prétexte pour fuir comme elle s'y était déjà prêtée avec tant de succès. Sur les instances pressantes de Mgr Lartigue, il accepta et se rendit à son nouveau poste, jeudi le 2 octobre 1834. Les gens de Saint-Marc, qui avaient eu le temps de le connaître et de l'apprécier, le pleuraient comme on pleure un père. Ils avaient beau répéter à leurs voisins de Saint-Denis ce qu'était cet homme de Dieu, ceux-ci ne croyaient jamais de leur côté retrouver en lui le si bon M. Bédard. La suite leur a néanmoins prouvé que le curé enlevé leur avait été effectivement redonné avec un surplus considérable.

M. Demers arriva à Saint-Denis avec la lettre de grand-vicaire, dont on lui avait parlé. Que de motifs n'avait-il pas allégués pour échapper à la dignité ! Mais ils n'ont pas été assez puissants pour détourner le coup qu'il redoutait. L'évêque lui écrivait en lui expédiant le document peu désiré : "Malgré toutes les raisons que vous m'avez suggérées votre humilité pour vous empêcher d'accepter le grand-vicariat, je ne puis me dispenser de vous le conférer, conformément à un projet que je préméditais depuis longtemps et auquel avait pensé plus d'une fois mon prédécesseur. . . . La vue du bien de la religion. . . . m'engage à passer par-dessus vos répugnances. . . . Croyez. . . . que la divine Providence vous appelle à ce poste qui vous est confié et qu'elle vous accordera tous les secours dont vous aurez besoin pour vous acquitter dignement des

devoirs qui vous sont imposés" (1). M. Demers a exercé les importantes fonctions de grand-vicaire tout le temps qu'il a été curé de Saint-Denis.

La plus difficile mission qu'il eut à remplir en cette qualité a été celle de la fondation de Saint-Barnabé, démembrément de Saint-Jude, quelques mois seulement après sa nomination. Mgr Signay en a profité pour encourager son trop craintif lieutenant et se féliciter du bon choix qu'il en avait fait. Il lui écrit, le 7 février 1835 : " Je suis charmé, quoi que vous en disiez dans votre humilité, d'avoir trouvé l'occasion de mettre à profit les ressources que la divine Providence me fournit dans mon nouveau grand-vicaire de la rivière Chambly, et je suis loin de m'engager à laisser le chandelier sous le boisseau " (2).

Mgr Lartigue, qui connaissait plus intimement le curé de Saint-Denis, n'en était pas à Mgr Signay dans la bonne opinion qu'il en avait, et il ne tardera pas de lui en accorder le plus éloquent témoignage. Dès le 5 août 1826, il avait écrit à Mgr Panet pour le renseigner sur son compte : " C'est, dit-il, un prêtre très pieux et édifiant dans sa conduite, toujours docile à ses supérieurs, et se faisant aimer de tout le monde ; d'un génie peu commun et d'un excellent jugement ; très instruit, studieux et s'instruisant tous les jours " (3). Quelques semaines plus tard, il ajoutait que ce prêtre, à son avis, serait dans la suite un des membres les plus éminents du clergé canadien (4).

A la fin de l'été 1835, il s'agit de remplacer aux Trois-Rivières le grand-vicaire Noisieux, décédé au mois de novembre précédent. L'évêque de Québec

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

(2) — *Ibid.*

(3) — *Archives de l'évêché de S. H. s. in the.*

(4) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

amène M. Demers à accepter ce poste. Toutefois, avant de clore cette affaire, il en confère avec Mgr Lartigue, sans lequel il ne veut rien décider dans le district de Montréal. Mais déjà ce dernier entretenait un tout autre plan au sujet du curé de Saint-Denis ; il lui fallait donc le garder dans sa circonscription. Il répond à Mgr Signay, qui le consulte : “ Pourquoi déplacer de Saint-Denis M. Demers, qui a fait tant de sacrifices pour s’y rendre ? . . . Si l’on devait absolument me l’arracher, lui qui a des droits particuliers à mon district, où il est né et a reçu son éducation, pourquoi ne pas le remplacer à Saint-Denis par M. Viau ? . . . Je crois que M. Demers ne saurait se soutenir par lui-même aux Trois-Rivières, et que si l’un ou l’autre est capable, ce serait plutôt M. Viau . . . Après avoir engagé moi-même M. Demers à accepter Saint-Denis, malgré sa répugnance, il ne me conviendrait en aucune manière de faire la moindre démarche pour l’en déposséder ” (1).

Après cela, Mgr Signay ne donna pas suite à ses projets, et M. Demers resta dans sa paroisse.

Mais quels étaient les plans de Mgr Lartigue ? Ils sont faciles à deviner, quand on sait qu’il venait de perdre un coadjuteur élu, mais non consacré, dans la personne de M. Tabeau. Depuis l’arrivée de ses bulles, ce prêtre avait vu sa santé décliner rapidement et il était mort, le 18 mai 1835. C’est sur le curé de Saint-Denis que les yeux étaient ensuite tombés. Mgr Lartigue, devenu évêque en titre de Montréal le 8 septembre 1836, lui apprend son choix vers la mi-novembre suivante, avant d’expédier son nom à Rome. Quel coup de foudre que cette nouvelle pour le pauvre grand-vicaire ! “ La lettre de Sa Grandeur, répond-il

(1) — *Archives de l’archevêché de Montréal.*

le 21 du même mois, a mis le comble à mes inquiétudes et à mes autres afflictions, et me pénètre d'un sentiment de douleur qu'il m'est impossible de vous exprimer.... Je ne puis m'expliquer comment il soit question de moi.... Vous ne me connaissez pas, Monseigneur, vous me croyez avoir plus de capacités que je n'en ai. Je n'ai pas été assez formé, les occupations du ministère ne m'ont jamais donné le temps d'acquérir les connaissances et la science nécessaires à mon état. Ne suis-je pas là dans l'impossibilité d'adhérer à ce qui pourrait m'être proposé? La conscience ne me fait-elle pas un devoir sacré de m'y refuser?... Je vous prie de bien faire attention au tort qu'une telle démarche de votre part ferait à l'Eglise" (1).

Après cette lettre, M. Demers reprend le cours de ses occupations de curé, croyant bien finie toute cette affaire, lorsqu'il reçoit de l'évêque lui-même une invitation spéciale de se rendre à l'anniversaire de son sacre, à la date du 21 janvier suivant. Le billet réveille tout le passé un peu endormi et le pieux curé répond sous le poids de la plus profonde douleur, deux jours avant de s'embarquer pour Montréal : " Je vois que mon nom a été envoyé à Rome. Si l'on eût.... demandé mon consentement, les plus vives instances mêmes n'auraient jamais pu me décider à accepter, et je n'aurais pas considéré mon refus comme le fruit d'une obstination que le Ciel ne saurait approuver. C'est ne pas m'avoir connu que d'avoir pensé à m'élever aux dignités ecclésiastiques. On doit comprendre sans doute que ce serait me rendre coupable de la plus grande témérité que de me charger de fonctions qui requièrent des talents, des qualités et des connaissances que je n'ai point et que je sens parfaitement ne pou-

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

voir plus avoir. Je croirais mes prières pleinement exaucées, s'il plaisait au Tout-Puissant d'inspirer à mes supérieurs de plus salutaires conseils ; mais si, par un secret jugement de Dieu, il en arrive autrement, j'aurai à craindre que ce malheur ne me soit imputé pour ne m'être pas assez fait connaître. On n'a jamais senti la force de mes raisons ; je crois pourtant les avoir pesées, non à la balance de la sagesse humaine, mais au poids du sanctuaire " (1).

Le 21, il est à Montréal. L'évêque lui annonce qu'il n'y a pas encore de démarches faites auprès du Saint-Siège, mais qu'elles vont avoir lieu incessamment et que c'est lui qu'il va demander pour coadjuteur. Alors M. Demers se jette spontanément aux genoux de son supérieur et, sanglottant comme un enfant, il le supplie au nom de tout ce qu'il a de plus cher de n'en rien exécuter. Mgr Lartigue, vaincu cette fois, ne crut pas devoir insister davantage. Jusque-là il avait toujours trouvé son curé rempli d'autant d'obéissance que d'humilité, mais ici il ne put fléchir sa volonté demeurée inébranlable. Peut-être craignit-il de le faire mourir de chagrin, comme M. Tabeau, s'il persistait, et il abandonna la partie. M. Demers retourna alors content dans sa bonne paroisse de Saint-Denis, qu'on ne lui parlera plus de laisser.

La coadjutorerie échut ensuite au non moins remarquable Mgr Bourget, élu et sacré en 1837.

La première œuvre importante dont M. Demers eut à s'occuper à Saint-Denis, fut la construction du presbytère. Déjà elle était décidée à son arrivée (2).

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — Le 3 mars 1834, la requête des francs-tenanciers à l'évêque disait au sujet de l'ancien presbytère qu'il était " très vieux, trop petit, et qu'il faudrait nécessairement en construire un nouveau, plus grand et plus commode ". L'archidiacre, M. Kelly, envoyé de Sorel par l'Ordi-

Il y mit toute son attention et, dans le cours de la belle saison suivante, en 1835, on vit l'ancienne maison curiale céder la place à la deuxième. La bâtisse nouvelle mesurait trente-huit pieds de large sur une longueur de soixante-quatorze pieds, dont quarante-deux pour le logement du prêtre et le reste pour la salle publique. En cailloux, bas et avec immense toiture, il avait cependant jolie apparence (1).

Le premier étage n'a été longtemps que temporairement terminé, et dans le grenier il n'a jamais existé que deux chambres étroites, dont l'une pour le vicaire et l'autre pour les visiteurs.

Ce presbytère, qui n'avait pas coûté plus que trois mille piastres (2), n'a aussi duré que quarante-trois ans. Il était l'ouvrage du maître-entrepreneur, Augustin Leblanc, sculpteur de sa profession et ancien paroissien du curé à Saint-Grégoire (3).



naire le 22 mai suivant pour vérifier ces allégués, les confirma et ajouta en substance que la maison n'était plus susceptible de réparations, qu'une neuve s'imposait. — L'approbation épiscopale fut accordée à ce rapport, le 30 suivant. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(1) — Son site était exactement celui du presbytère actuel.

(2) — Le deuxième presbytère fut bâti au moyen d'une répartition homologuée le 2 mars 1835. *Archives de l'église de S.-Denis.*

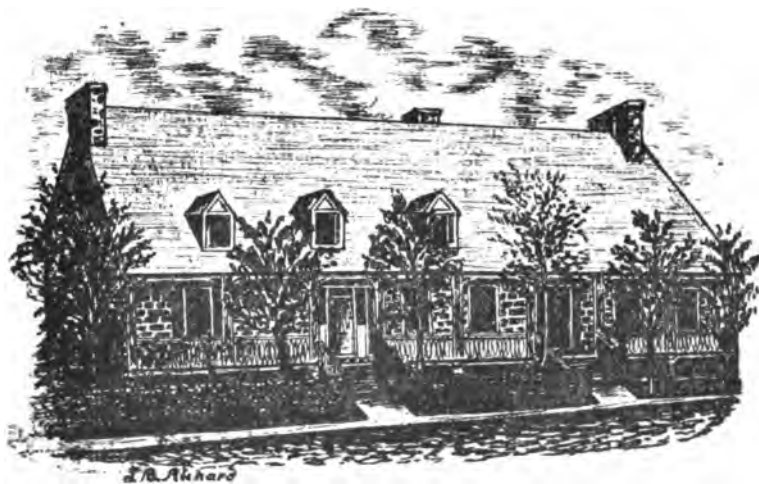
(3) — *Greffe E. Mignault*, 16 mars 1835, au palais de justice de S.-Hyacinthe.



L'abbé Bédard
4^e curé de S.-Denis
(P. 330).



L'abbé Demers
5^e curé de S.-Denis
(P. 350).



2^e presbytère de S.-Denis (P. 360).



CHAPITRE XXXV

Prélude des troubles de 1837 à Saint-Denis.
Le malaise dans les esprits. Les perturba-
teurs de l'ordre. Nelson. Le monu-
ment Marcoux. 1834-1837.

Lorsque l'abbé Demers foula le sol de Saint-Denis pour la première fois en qualité de curé, il tourbillonnait dans l'atmosphère comme un souffle d'orage. On ne passait plus les soirées en famille aussi paisiblement qu'autrefois ; les hommes aimaient à se réunir et, dans ces caucus improvisés, ils discutaient avec indignation les affaires politiques. A vrai dire, le fanatisme le plus arbitraire régnait en maître dans la gouverne du pays. L'Angleterre, déjà fort disposée à nous métamorphoser en Anglais et en protestants, était représentée dans sa colonie par des gens qui s'aventuraient plus loin qu'elle encore sur ce terrain si hérissé de difficultés (1). " On a cru, s'exclamait un journal français de cette époque (2), que la conquête pouvait faire des nationalités au gré d'une diplomatie sans entrailles, que la terre pouvait se diviser comme une pièce d'étoffe, et les peuples se partager comme des troupeaux ; parce que l'invasion et les combats ont livré un territoire et une population au vainqueur, celui-ci s'est cru en droit de se les approprier, de leur imposer ses lois, sa religion, ses usages,

(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 5.

(2) — *La gazette de France*, dans Garneau, *Histoire du Canada*, III, 339 et 353.

son langage ; de refaire par la contrainte toute l'éducation, toute l'existence d'un peuple, et de le forcer jusque dans ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, le sanctuaire inviolable de la conscience ”.

Aussitôt après la cession du Canada par la France, l'oppression en effet avait commencé. Jusqu'à sortir de prison un criminel ignorant pour l'installer à la tête de la justice comme juge de la cour suprême (1) plutôt que d'y placer un enfant du sol. Que d'actes également invraisemblables, mais aussi véridiques ! C'est après la guerre de 1812, que le ciel s'est particulièrement assombri pour nos pères. On savait maintenant leur peu d'inclination à s'annexer aux États-Unis, on était sûr de leur faiblesse dès qu'ils seraient seuls et on résolut cette fois de les écraser en pressant l'exécution des vieux projets de la nouvelle mère-patrie (2). C'est de ce triste état de choses que l'on s'entretenait dans chaque réunion de Canadiens.

Mais à Saint-Denis il y avait plus de surexcitation qu'ailleurs. Pourquoi cette différence ? Ah ! c'est que cette localité est la paroisse du fameux tribun Bourdages. Ce député luttait énergiquement en Chambre, et, quand il en était revenu, il publiait ses résistances, les menées de ses adversaires, qui s'engraissaient aux dépens du peuple et qui ensuite riaient de lui en perpétrant sa ruine. Ces récits avaient considérablement monté l'opinion du Dyonisien. Bourdages mourut, le 20 janvier 1835 ; mais il continua de vivre par l'impression qu'il avait créée. De plus, Papineau, l'oracle des opprimés, avait des liens qui le ramenaient souvent dans la paroisse. Séraphin Cher-

(1) — Lettre du gouverneur Murray au premier ministre de l'Angleterre, dans Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VII, 12.

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 107.

rier était son oncle et il y comptait bien d'autres parents. Au village, il avait fréquemment adressé la parole, on connaissait son dévouement à la cause des siens, et ce n'est pas dans la localité qu'il jouissait de moins de prestige.

Cependant n'eussent été d'autres influences, il n'y aurait pas eu de sang répandu sur ce terrain d'ailleurs si bien préparé pour une révolte armée. Il fallait un audacieux qui prît en quelque sorte les mécontents dans ses bras pour les porter aux excès. Cet homme a été Wolfred Nelson, de déplorable mémoire à Saint-Denis. Ce n'est pas en cet endroit qu'il s'agirait de célébrer sa prétendue gloire.

Arrivé au bourg dyonisien en 1811 comme médecin, il n'avait alors que dix-neuf ans. On dit qu'il possédait une certaine habileté dans son art (1); mais il était bien trop remuant pour ne s'occuper que de ses malades. Pour lui, c'eût été cependant ce à quoi il eût été préférable de s'appliquer uniquement.

S'exprimant en français avec peine et étant protestant (2), il ne semblait pas devoir réussir sur les bords dyonisiens. Mais rien de moins exigeant qu'un Canadien-Français sous ce rapport; on ne regarda pas à sa nationalité ni à sa religion, et l'esprit insinuant du nouveau venu gagna le reste. Mêlé à tout, très actif et naturellement officieux, il ne cherchait qu'à obliger. Rien de repréhensible dans cette conduite, s'il avait ensuite mieux usé de son influence ainsi acquise. Mais l'estime dont il se vit entouré lui tourna la tête. Peut-être crut-il qu'il serait un personnage partout où il se montrerait. Son élection de

(1) — De 1844 à 1864, il fut le médecin dévoué des religieuses du Bon-Pasteur à Montréal. *Annales du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*, I, 98.

(2) — David, *Biographies et portraits*, 283.

1827 contre un ministre du gouvernement à Sorel n'avait pas dû contribuer à le détromper. Toujours est-il que, lorsqu'il surgit une chance de révolution, il s'y jeta avec toute l'ardeur dont il était capable, croyant trouver enfin l'aliment désiré de son ambition.

Bourdages n'avait pas prôné une levée de boucliers, quoiqu'il se fût un jour écrié en Chambre : " C'est bien, messieurs les constitutionnels, . . . fournissez votre carrière de haine et d'iniquités, vous légitimez par là tous nos moyens de défense " (1). Papineau, de son côté, ne l'avait pas suggérée non plus (2); mais Nelson la voulait. Une simple agitation politique n'eût pas favorisé ses projets. Il n'avait pas d'armes, mais tout de même il tenait à la fumée des batailles, où le sang ruisselle.

Sans trahir ses aspirations, il n'entretenait ses co-paroissiens que de la nécessité pour le peuple canadien de se constituer en une formidable armée, devant laquelle les faibles et lâches bataillons de la Couronne seraient bien obligés de retraiter ou de se laisser battre. Il ne manquait pas pour cela de leur assurer que tout le pays l'entendait de la sorte et, comme à cette époque les communications étaient lentes et coûteuses, un bon nombre ne pouvant vérifier l'affirmation ne refusaient pas d'y croire entièrement. Théorie enthousiasmante ! C'est en la chantant sans relâche, pendant de longs mois, que Nelson finit par en endormir plusieurs, qui ne se réveillèrent que dans le cauchemar du 23 novembre et cela sans avoir à s'éloigner de leur village.

Tandis que le chef improvisé façonnait ainsi l'opinion pour parvenir à ses fins inavouées, arriva à Sorel

(1) — Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle*, 129 et 130.

(2) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, revue autrefois publiée à Québec ; 1890, page 215.

un accident, dont il crut devoir profiter pour l'avancement de sa cause.

A la suite du vote des quatre-vingt-douze résolutions par la Chambre basse et du peu de succès d'une déléation en Angleterre pour leur ratification par la mère-patrie, les élections de 1834 se déroulèrent au milieu de la plus vive animation. Comme il s'agissait partout du maintien ou du redressement de griefs, c'était dans chaque comté les Anglais et les Irlandais, d'une part, contre les Canadiens, de l'autre. A Sorel, on tint le bureau de votation ouvert durant six jours, et, comme dans ce bourg les deux partis étaient alors également puissants, la lutte ne se poursuivait pas sans beaucoup de provocations et de rixes quelquefois sanglantes. C'est au milieu d'une de ces bagarres, non loin du presbytère, que fut tué un certain Louis Marcoux. Chaud *patriote* dans la force de ses trente-six ans, il ne craignait pas de répéter à ses adversaires ce qu'il pensait d'eux ; cette intrépidité lui valut sa mort. Dans le feu d'une discussion, le 10 novembre 1834, un nommé Isaac Jones lui déchargea son pistolet dans la nuque (1).

On inhuma Marcoux en présence d'un nombreux concours de fidèles ; c'était une éclatante expression de sympathies. A ce consolant témoignage devaient se borner les démonstrations ostensibles, lorsque Nelson, au mois d'août de l'année suivante seulement, entreprit d'exploiter ce meurtre pour attiser le mécontentement populaire. Il en conféra avec les Sorelois, et un programme fut bientôt élaboré et adopté (2). Voici comment il l'expose à Mgr Lartigue, à qui leur curé l'avait renvoyé pour les articles de la partie reli-

(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 314.

(2) — *Sorel illustré*, colonne 3.

gieuse : “ Un certain nombre d’amis de feu M. Louis Marcoux, désirant faire chanter une grand’messe pour lui et aussitôt après ériger sur son tombeau une pierre monumentale comme marque de respect pour sa mémoire, je prends la liberté de m’adresser à Votre Grandeur pour savoir s’il y aurait quelque objection de sa part à ériger un monument de cette nature dans le cimetière de Sorel (1) ? ”

L’évêque référa la question à son grand-vicaire de cette région, M. Demers (2), et, avisé par ce dernier, il répondit qu’on ne s’opposerait pas à la réalisation du projet, pourvu qu’il n’y fût pas prononcé de discours et que l’inscription ne renfermât que des paroles de paix. Ces restrictions de l’autorité religieuse ne convenaient guère aux organisateurs. Tout de même, ils commandèrent le monument chez le marbrier. Ce devait être une colonne pyramidale d’un beau granit, d’environ huit pieds de hauteur. A la mi-octobre, la pièce était presque terminée. M. Demers écrit à Mgr Lartigue, à la date du 14 : “ Ce monument sera une pyramide surmontée d’une croix. On y mettra cette inscription : Marcoux, mort pour la défense des droits de la patrie ; ou bien cette autre : Marcoux est mort ! Vive la patrie ! . . . M. Kelly, ayant eu vent du dessein de ces patriotes, me dit qu’il ne consentirait point à ce qu’on plaçât dans le cimetière de son église ce monument ” (3). La réponse de l’évêque ne fut pas longtemps attendue : “ Je défends, dit-il, qu’on mette sur la pierre l’une ou l’autre inscription mentionnée, ou qu’il y soit fait aucune allusion aux causes politiques de la mort de Marcoux . . . La seule que je trouve

(1) — *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre du 7 août 1835. *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

digne du lieu où repose son corps est celle-ci : Ci-gît Louis Marcoux, décédé... novembre 1834 ; il mourut en chrétien et pardonna " (1).

Devant cette persistance épiscopale à ne pas laisser profaner une terre bénite, les promoteurs du mouvement prétendu patriotique se ravisèrent, et tout rentra dans le silence pour le moment.

Mais comme la fête d'inauguration n'était que modifiée dans son programme et remise au commencement de l'été suivant, M. Demers en apprit indirectement quelques détails dans la première semaine de juin 1836. Le 8, il informa Mgr Lartigue des nouveaux projets : " Depuis le mois d'octobre, dit-il, je n'avais pas entendu parler du monument Marcoux. Comme on craint qu'il ne soit pas laissé debout à Sorel, il est question... de le placer ailleurs ; et Saint-Denis sera choisi comme le lieu le plus central du comté. Il m'a été rapporté aujourd'hui que la cérémonie aurait lieu, le 23 courant, et qu'on demanderait un service ce jour-là pour Marcoux " (2).

En effet, les prévisions de M. Demers se réalisèrent ; mais la fête fut toute civile. Dans l'avant-midi, on dévoila solennellement le monument sur la place publique de Saint-Denis. Deux ou trois cents personnes y assistaient. A côté du granit commémoratif avait été dressée une estrade, et, pendant une couple d'heures, on pérora à qui mieux mieux sur le martyr de Marcoux, sur l'oppression anglaise et sur la nécessité de fondre ses cuillers pour en confectionner des balles. S'il en coula des flots d'éloquence ! Mais ce ne fut pas tout. On partit ensuite pour un pique-nique dans le Petit-bois-des-pins, situé à une

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

vingtaine d'arpents du village, vers l'Amyot. Là on mangea, on dansa, et de nouveaux orateurs élevèrent la voix. C'est ainsi que l'on voulait manifester tout le respect dont on était pénétré, pour la mémoire de l'infortuné ou glorieux Marcoux.

On signale bien d'autres assemblées de ce genre à Saint-Denis durant les années 1836 et 1837. C'était l'épanouissement de ce dont on se grisait tous les soirs dans de plus petites réunions, où tout le monde opinait et rien ne se concluait, parce que n'y présidait pas un véritable chef. Nelson était bon pour déchaîner l'ouragan, mais non pour le diriger.

Le monument Marcoux n'a subsisté qu'un an. Les soldats anglais s'y acharnèrent à leur retour, après le 23 novembre 1837 ; ils le culbutèrent et le brisèrent si bien qu'il n'en resta qu'un monceau de pierres informes, dont il n'y eut plus qu'à déblayer l'endroit.

L'autre grande fête, qui marqua la préparation éloignée de la prise d'armes, est celle de la démonstration en l'honneur des juges de paix destitués par le gouvernement en 1837 (1). Ce fut une réédition du pique-nique de l'année précédente.



(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 337.

CHAPITRE XXXVI

Les derniers préparatifs de la bataille de 1837 à Saint-Denis. Condamnation du mouvement. " Les fils de la Liberté ". L'attitude du clergé. Refonte des cadres de la milice. Projet d'achat d'armes avec l'argent de la fabrique religieuse. 1837.

Au milieu de la marée montante de son mécontentement, quel but se proposait le peuple dyonisien ? D'abord pas d'autre que celui d'imiter l'enfant impuisant sous l'étreinte d'un père brutal ; il s'efforçait d'émouvoir ses maîtres en manifestant sa douleur. Mais l'indignation est mauvaise conseillère, et il s'engagea malheureusement trop loin devant l'obstination du gouvernement. Désirait-il une révolte armée ? Non, nul n'y songeait, excepté l'ambitieux ou peu réfléchi Nelson.

Si donc on déplora l'effusion du sang à Saint-Denis, c'est uniquement la faute à ce dernier. A lui toute la responsabilité. Puisqu'il assumait de penser pour les autres, il n'avait pas le droit de se tromper. Mais est-ce bien vrai qu'il a erré ? Examinons la question à la lumière des sains principes et des événements de l'époque. Premièrement, pour donner raison à un peuple de prendre les armes contre un pouvoir légitimement constitué, il faut que celui-ci soit tellement tyrannique qu'il soulève la nation en masse contre lui. Ceci est-il arrivé en 1837 ? On souffrait de graves injustices sans doute, mais les Canadiens si loyaux et si endurants répugnaient en majorité considérable à

user des mesures violentes pour s'en affranchir. Sept ou huit comtés seulement sur une cinquantaine les désiraient (1), et encore n'était-ce que partiellement (2). Il n'y avait donc pas le nombre voulu pour crier que tous abondaient dans ce sens, et pourtant il fallait cette unanimité ou cette quasi-unanimité pour justifier les projets de Nelson.

La condition d'entente générale eût-elle été remplie qu'elle n'eût cependant pas suffi. Il était nécessaire de plus que le peuple disposé à secouer le joug fût assez fort ou assez aidé pour entrevoir une chance sérieuse de réussir. Autrement c'était provoquer une boucherie inutile. Or en Canada, en 1837, il n'existait aucun espoir de triomphe. Sans assistance c'était chose impossible, et requérir le secours des Etats-Unis ou de la France, ce n'eût été agir que pour changer de bourreaux. Après cela, il est facile de comprendre qu'une levée de boucliers était condamnable (3). " Monsieur, nous disait un ardent *patriote* de ces mauvais jours, nous n'avons eu tort que parce que nous étions les plus faibles " (4). C'était bien assez pour ne pas avoir raison. Il aurait dû le savoir avant de se jeter dans le combat du pigmée contre le géant.

Le clergé, de son côté, ne se laissa pas aveugler

(1) — Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 34 à 36, et 47.

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 123.

(3) — *La Vérité*, de Québec ; vol. XVII, No 45, page 2. — " C'est une petite minorité surexcitée par des chefs ardents et courageux, mais d'un équilibre intellectuel assez peu sûr, et d'une imprévoyance égale à leur courage, qui se jeta inconsidérément dans cette aventure sans issue, où l'on pouvait tout perdre sans une chance même problématique de gagner quelque chose ". Gauthier, *Manifeste libéral*, 47 et 48.

(4) — De Lorimier, dans son testament, faisait résonner la même note : " Le crime de votre père, y dit-il à ses enfants, est dans l'irréussite, si le succès eût accompagné ses tentatives, on eût honoré ses actions d'une mention honorable ". David, *Les patriotes de 1837-1838*, 253.

par les déclamations révolutionnaires. Moins un de ses membres, il se groupa autour de ses évêques et déploya toute son influence pour conjurer l'orage. Mgr Lartigue écrivait à ses ouailles, le 24 octobre 1837 : . . . " Depuis longtemps, nos très chers frères, nous n'entendons parler que d'agitation, de révolte même, dans un pays toujours renommé jusqu'à présent par sa loyauté, son esprit de paix et son amour pour la religion de ses pères. On voit partout les frères s'élever contre leurs frères, les amis contre leurs amis, les citoyens contre leurs concitoyens ; et la discorde, d'un bout à l'autre de ce diocèse, semble avoir brisé les liens de la charité, qui unissaient entre eux les membres d'un même corps . . . Ne vous laissez donc pas séduire, si quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le gouvernement établi . . . Avez-vous jamais pensé sérieusement aux horreurs d'une guerre civile ? Vous êtes-vous représenté des ruisseaux de sang inondant vos rues et vos campagnes, et l'innocent enveloppé avec le coupable dans la même série de malheurs (1) ? " Le curé de Saint-Denis lut cette lettre pastorale, le dimanche suivant, 29 octobre. Tous l'écoutèrent avec attention ; nul ne sortit de l'église, comme on l'a fait pour protester en certaines autres paroisses moins chrétiennes.

M. Demers, au cours de ses instructions en chaire, était souvent revenu depuis deux ans sur les avantages de la paix et de la plus parfaite concorde, mais toujours il avait touché le sujet fort discrètement. Il apportait moins de ménagement dans les conversations particulières. Cependant, dans un prône du commencement d'août 1837, il s'était trouvé dans la nécessité de dire clairement à ses paroissiens à quelles

(1) — Lamarche, *Mandements* des évêques de Montréal, I, 20.

rigoureux ils s'exposaient en persistant dans leurs sentiments hostiles au gouvernement. L'Ordinaire du diocèse venait d'intimer à ses prêtres l'ordre de refuser les sacrements et la sépulture ecclésiastique à quiconque favoriserait l'agitation insurrectionnelle (1):

Les évêques et les prêtres agissant ainsi étaient donc des bureaucrates? Pas du tout. Les bureaucrates étaient les oppresseurs. Or le clergé ne partageait aucunement leurs idées et leur conduite. Il était plus patriote (2) que Nelson et Brown, deux Anglais, plus patriote que le Suisse Girod et que le Canadien sans prestige nommé Chénier. Ils ont été, ceux-ci, les quatre chefs de la rébellion dans le Bas-Canada; ils s'intitulaient infatigablement les plus sincères amis des opprimés et tâchaient de le leur persuader. Les égarés ou les trompeurs! leur patriotisme était de l'égoïsme mal déguisé.

Ce que souhaitait le clergé, c'est une simple agitation sur le terrain politique, et par ce moyen le redressement des griefs. Sur ce point il était d'accord avec la presque totalité des Canadiens, avec tous les hommes bien équilibrés, en particulier avec Parent et même Papineau, qui, à la dernière heure, criait plus fort que jamais qu'il n'avait jamais prêché la révolte armée (3). Ce parti s'appelait celui des Opposants (4),

(1) — Poirier, *Le Père LeFebvre*, 56 et 57. — Cet ordre fut donné au banquet de la fête patronale du diocèse de Montréal, à l'évêché, le 25 juillet 1837. *Mémoires* de l'abbé Paquin, dans Poirier, *Ibid.*, 305 et 306. — *La Vérité*, de Québec. 1 oct, 1898.

(2) — Sir G. E. Cartier "a été le premier à reconnaître que la ligne de conduite que le clergé a tenue dans l'échauffourée de "37" — c'est le mot dont il s'est servi une fois en ma présence — était la seule qui pût donner quelques chances de salut aux Canadiens: il est facile de le prouver". Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 53 et 54. — *Ibid.*, 59.

(3) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 215.

(4) — Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 33 à 35, 46 et 47.

et c'était le seul bon dans ces circonstances malheureuses. Celui des rebelles était le groupe des exaltés, qui tenaient à se briser la tête contre un mur de pierre, parce qu'ils ne pouvaient l'escalader. Les rebelles étaient des braves dans leur sens, mais les opposants ne l'étaient pas moins (1).

A quel parti maintenant appartenaient les gens de Saint-Denis ? Jusqu'au 17 novembre 1837, ils étaient tous des opposants, moins Nelson, qui nourrissait toujours ses projets. Plusieurs parlaient de guerre, mais personne réellement ne la voulait ou ne croyait qu'elle éclaterait jamais. Il avait déjà plané dans l'air tant de menaces sans résultat que l'on se flattait qu'il en serait toujours ainsi. La lettre de Mgr Lartigue et les instructions de M. Demers, de même que les peines infligées par l'Eglise, avaient amorti bien des ardeurs.

Mais voilà qu'il va falloir se prononcer carrément. Les " Fils de la liberté ", après avoir précipité les événements à Montréal, doivent être arrêtés en vertu de mandats, lancés le 16 novembre contre un certain nombre d'entre eux (2). Nelson et quelques autres chefs insurrectionnels sont également frappés du même coup (3). Que faire, puisque la frasque était commise ? C'était de se livrer à la justice ou de s'enfuir aux Etats-Unis, où ils ne pouvaient être atteints. Mais ce n'est pas ce qu'ils ont jugé à propos d'exécuter. " Venez chez moi, leur fit dire Nelson, les paroissiens de Saint-Denis vous élèveront des remparts de leurs personnes ". Dommage que les gens de cette localité n'aient eu rien de mieux à accomplir que de protéger des perturbateurs de l'ordre public.

(1) — Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 46, 54 et 55.

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 70.

(3) — Leblond, *Histoire populaire de Montréal*, 345 à 351.

Papineau, O'Gallaghan, rédacteur du journal révolutionnaire de Montréal le "Vendicator", A.-I. Desrivières (1), B. Viger (2), après son coup du chemin de Longueuil (3), C.-O. Perrault, Le Lussier, le futur Sir George-Etienne Cartier (4) et plusieurs autres répondirent à l'appel du docteur dyonisien (5). A leur arrivée, on convoqua une grande assemblée. De pathétiques discours furent débités par les proscrits, qui déterminèrent bientôt la formation de deux groupes. Presque tous les auditeurs néanmoins restèrent opposants. Ne se rangèrent décidément parmi les rebelles qu'un petit nombre de villageois, sur qui Nelson avait exercé plus d'influence. Combien étaient-ils ? De vingt-cinq à trente, tout au plus. Mais ils suppléèrent au nombre par leur intrépidité. C'étaient des sujets déterminés. Ils entamèrent aussitôt une propagande, qui ne souffrait pas de résistance. Au besoin, pour réussir, ils étaient prêts à tuer et à détruire par le feu. Ils ne se portaient pas à ces excès, mais on les en savait capables, et l'on pliait (6). En réalité, ils commandaient le pays.

(1) — Dr Adélarde-Isidore Desrivières a étudié sous Wolfred Nelson. Enrôlé dans l'association des "Fils de la liberté", il a combattu à S.-Denis et à S.-Charles. *La presse*, de Montréal, 15 fév. 1898.

(2) — Benjamin Viger arrivait directement de L'Assomption, où un bureaucrate avait promis \$500 pour sa capture. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 131 et 132.

(3) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 25 à 27.

(4) — Alors étudiant en droit, Cartier était le grand compositeur des chansons patriotiques de 1837. On lui attribue le chant national : "Avant tout je suis Canadien". David, *L'union des deux Canadas*, 90 et 91.

(5) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 37.

(6) — Le curé Demers écrit à Mgr Lartigue, le 21 nov. 1837 : "Par les menaces on fait prendre les armes aux gens malgré eux". Le 1 déc. suivant, le même écrivait encore au même : "Les combattants marchent tellement sous l'impression de la terreur que je ne les regarde pas mourir *in flagranti delicto*". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

C'est après cette propagande que le curé a pu écrire : " Presque tous à Saint-Denis ont coopéré publiquement à l'insurrection, par paroles ou par actions, même les femmes ;... presque tous les hommes ont marché contre la reine, mais le plus grand nombre par la crainte de la prison, de la confiscation de leurs biens, ou même parce qu'on menaçait de les tuer " (1).

Alors toutes les commissions de la milice furent renvoyées au gouvernement et on en refondit les cadres en nommant les plus ardents aux principaux postes (2). On ordonna de réparer tous les vieux fusils (3) ; les forgerons Jean-Baptiste Mignault et Julien Gaouette (4) se constituèrent armuriers pour la circonstance. Beaucoup d'autres les aidèrent à confectionner des balles (5). Tout était en activité. Mais où se prennent les exercices militaires, il n'y en a pas (6). Où s'élève le camp retranché, nul n'y songe. Il y a bien d'autres détails auxquels on ne pensera pas. Les médecins, les avocats et les journalistes ne naissent pas plus guerriers que le commun des mor-

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 162.—Parmi les nouveaux capitaines étaient J-Bte Maillet, Frs Mignault, Chs Olivier, Frs Jalbert et J.-Bte Lussier.

(3) — Les fusils devaient être tous apportés au village et, après réparations, y être laissés en réserve dans quelqu'arsenal improvisé. Ce qui fut exécuté en partie.

(4) — Julien Gaouette demeurait place actuelle de Dme Pascal Archambault, en face de sa boutique. Il y est mort le 16 déc. 1874, à l'âge de 84 ans. Son épouse, Emélie Paré, sœur du chanoine Jos.-Octave, est décédée le 24 mars suivant, à 77 ans. Ils ont tous deux leurs monuments funèbres au fond du cimetière de S.-Denis.

(5) — Parmi ceux qui ont aidé à confectionner des balles on note Geo. Saint-Germain et Lévi Larue. Celui-ci, peu difficile, se servait d'un moule fait de patates. Ordinairement on mettait 2 balles par cartouche.

(6) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 213.

tels ; il leur faut à eux aussi des leçons, et ceux qui, en 1837, se hissent hardiment à la tête des bataillons de révolte n'ont pas reçu leur initiation. Aussi on en verra de fameuses au jour de la mêlée.

Le manque d'armes ayant attiré l'attention des rebelles, ils avisent à la dernière heure de s'en procurer. Quelques-uns se rendent auprès du curé pour en obtenir les deniers de la fabrique dans ce but. On sait bien ; selon les vieilles idées, ce qui appartient à celle-ci est la propriété de tout le monde. Elle ne possède pas, on ne lui a que prêté, quoique l'on ait reçu pour la valeur de ce qu'on lui a mis en mains. Pourquoi les émissaires de Nelson n'ont-ils pas été également chez le marchand pour en retirer comme leurs les paiements, qu'ils y avaient effectués en achetant ? Non, ce n'est qu'à l'Eglise qu'ils s'adressent. Après avoir raconté à l'évêque une première tentative dans ce sens par les paroissiens (1), M. Demers ajoute, le

(1) -- Voici comment le curé Demers raconte cette première tentative à Mgr Lartigue, le 17 nov. 1837 : " Mardi, le 14, vers une heure, au moins 300 hommes remplissaient les salles et le devant du presbytère. On... m'avertit qu'ils venaient de passer une... résolution, portant que le curé, ainsi que les marguilliers, donnait son consentement à ce que l'on prt des argents de la fabrique pour acquisitions d'armes etc.... Je courus à l'assemblée et je déclarai... que je n'avais donné aucun consentement...., que ma conscience ne me permettait pas de le... donner....; qu'en employant ainsi ces derniers... sans la permission de l'évêque, on méprisait son autorité, que ce serait de l'insulter que de la lui donner... pour l'objet en question ; que, puisqu'on craignait que le coffre-fort courût des risques au presbytère, en cas de pillage, je... demandais qu'on... le mît dans un lieu plus sûr ; que le marguillier en charge en était seul responsable.... ; que pour être entièrement étranger à leur mauvaise affaire, et... éviter les voies de fait, je remettais aux marguilliers... présents, pour en user selon leur prudence, celle des clefs du coffre... que j'avais en mains. J'ai... fait prendre par un notaire acte de cette déclaration...., affirmée au pied d'icelle par plusieurs citoyens et habitants de la paroisse.... Le coffre n'a pas encore été ôté d'ici ni ouvert. J'espère que les 4 marguilliers de l'œuvre résiste-



Nelson (p. 363).



Forteresse Saint-Germain (p. 381).



mardi, 21 novembre : " Samedi matin (le 18), ayant entendu murmurer qu'il était question d'enlever, de nuit, du presbytère le coffre de la fabrique, j'exigeai des marguilliers qu'ils le missent ailleurs. Hier matin, un capitaine vint me dire que, pour éviter un crime, nous devions prêter cet argent, sans dire pourquoi, et que le prêt serait garanti par de bons billets. Je refusai mon consentement à la chose. Cette nuit dernière, six ou sept hommes masqués et armés, vers minuit, sont allés au quatrième rang chez le marguillier en charge (1), et lui ont fait donner la clef et indiquer la maison où était le coffre, qui a été ouvert et vidé... Le coffre avait été caché, samedi soir, dans la maison du second marguillier " (2). Comme on le voit, ceci ne se passait que deux jours avant le combat. L'argent ainsi obtenu ne put être utilisé. Nelson, à qui on le porta, l'enfouit dans sa cave, près de la masse de la cheminée, où on le retrouva intact après l'incendie de la résidence, le jour des Rois 1838 (3).

ront aux menaces ; ils ont eu le temps de réfléchir", Les mots en italiques dans la présente citation sont de nous pour abrégé. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(1) — Parmi ces six ou sept hommes étaient David Bourdages, F.-X. Rolland, Ls Mondor et Ducharme. Avant de se rendre au IV rang, ils s'étaient adressés au presbytère, où ils avaient menacé de tuer le curé s'il ne leur déclarait pas où était le coffre fort. M. Demers, ne se laissant pas intimider, ne leur livra pas son secret, et ils partirent avec de simples conjectures. Bourdages a été ensuite de longues années sans s'approcher des sacrements. Ducharme ne s'est converti que sur son lit de mort.

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*, — Le marguillier en charge était Jos. Chenette et le second Chs Lebeau. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(3) — David Bourdages avait été accusé d'avoir détourné cet argent. Pour s'en disculper, il alla à Montréal trouver Nelson, qui lui indiqua exactement la cachette.

THE POLYMERIZATION OF VINYL MONOMERS

The polymerization of vinyl monomers is a process that involves the reaction of a monomer with a radical initiator to form a polymer chain.

The reaction is initiated by a radical species, which attacks the double bond of the monomer, forming a radical intermediate.

This intermediate then reacts with another monomer molecule, leading to the growth of the polymer chain.

The process continues as the radical chain end reacts with more monomer molecules, eventually leading to the termination of the chain.

The termination step can occur through various mechanisms, such as chain transfer or recombination of two radical chains.

The overall reaction is exothermic, releasing heat during the polymerization process.

The rate of polymerization is influenced by several factors, including the concentration of the monomer and the initiator.

Higher monomer concentrations generally lead to faster polymerization rates.

The presence of inhibitors can significantly slow down the polymerization process.

Temperature also plays a crucial role, with higher temperatures typically increasing the reaction rate.

The molecular weight of the resulting polymer is determined by the length of the growing radical chains.

Factors such as the efficiency of the initiator and the presence of chain transfer agents can affect the molecular weight.

The polymerization of vinyl monomers is a well-studied process with many practical applications in industry.

Understanding the kinetics and mechanisms of this process is essential for optimizing polymer synthesis.

Research in this area continues to explore new catalysts and reaction conditions to improve polymer properties.

The study of vinyl polymerization remains a key area of research in polymer science.

Further investigations are needed to fully understand the complex interactions between the various components of the system.

The development of more efficient and selective polymerization processes is a major goal in the field.

Advances in this area will lead to the production of a wide range of high-performance polymers.

CHAPITRE XXXVII

Envahissement de la vallée du Richelieu par les troupes anglaises. Le camp patriote de Saint-Denis. Meurtre de Weir. La désertion du village. Les premiers coups de feu. 1837.

L'autorité civile, ne se relâchant en rien de sa tyrannie, comprit bientôt qu'elle aurait à croiser le fer avec les mécontents. Dans cette perspective, les troupes régulières, stationnées au Nouveau-Brunswick, avaient été appelées, et elle les avait sous la main à Montréal, lorsque sonna l'heure critique.

A peine ces militaires avaient-ils mis pied à terre dans la province de Québec qu'ils reçurent instruction de cerner les rebelles de la vallée du Richelieu. Environ quatre cents d'entre eux y furent envoyés sous la conduite de Gore (1) et trois-cent-trente sous celui de Wetherall. Les deux détachements accompagnaient des huissiers (2), chargés d'exécuter les mandats d'arrestation du 16 novembre et des jours suivants (3).

(1) — Garneau (*Histoire du Canada*, III, 342 et 343) dit : " 5 compagnies de soldats " ; David (*Les patriotes de 1837-1838*, 28) affirme qu'il y avait 5 compagnies de fusilliers et un détachement de cavalerie ; Sulte (*Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 123) mentionne " un corps de troupes royales fort de 500 hommes ". *Sorel illustré* assure que " Gore partit de Sorel avec 5 compagnies d'infanterie.... et un piquet de police à cheval ".

(2) — Le huissier, qu'accompagnait Gore, était Juchereau-Duchesnay. David, *Les patriotes de 1737-1838*, 28.

(3) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 342 et 343.

Gore devait descendre en bateau jusqu'à Sorel (1) et Wetherall prendre le chemin de Chambly ; ensuite tous deux longeraient le Richelieu de manière à se rencontrer (2) à Saint-Charles. La première partie du programme fut remplie à la lettre. Mais après surgirent des contre-temps. On pouvait d'ailleurs les prévoir, puisqu'on était alors en plein pays de révolte. Wetherall, à cause de ponts coupés (3) et de divers autres obstacles, n'avança qu'avec lenteur, si bien qu'il atteignit Saint-Charles une journée ou deux en retard. Quant à Gore, il se heurta à de plus graves difficultés.

Parvint à Sorel, mercredi, le 22 novembre 1837, il se mit en route le soir même pour Saint-Denis. Il avait à sa disposition quelques cavaliers, également quelques voitures de bagage et une pièce de campagne (4). Il marcha presque toute la nuit, se hâtant pour que l'éveil ne le précédât pas. Afin de mieux réussir dans ses projets de surprise, il évita le village de Saint-Ours. Ainsi, au lieu de suivre la rivière tout le long, ce qui est la voie la plus courte, il la quitta à la montée de Sainte-Victoire et continua ensuite par le Pot-au-beurre, la Petite-basse et le Ruisseau ; puis il rejoignit la rive du Richelieu. Les chemins boueux de la fin de novembre étaient abominables. On se reposa un peu, près du pont Laplante, à l'extrémité sud de la paroisse de Saint-Ours ; mais, lorsque les troupes touchèrent le village de Saint-Denis, elles n'en étaient pas moins exténuées, après avoir franchi aussi

(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 154 et 155.

(2) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 215 et 216.

(3) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 343.

(4) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 215 ; David, *Les patriotes de 1837-1838*, 28 ; Garneau, *Histoire du Canada*, III, 342 et 343.

rapidement et dans d'aussi mauvaises conditions une distance de sept lieues.

Malgré toutes les précautions dont s'était entouré le colonel Gore, on fut prévenu à Saint-Denis de sa prochaine arrivée. Des amis de Sorel avaient d'abord apporté la nouvelle, puis elle fut officiellement confirmée sur la fin de la veillée du 22 novembre par le prisonnier Weir (1).

Celui-ci avait été dépêché en avant comme éclaireur (2). Pour son malheur il tomba entre les mains des insurgés quelques arpents avant d'entrer dans le village de Saint-Denis. Aussitôt il fut traîné devant le grand conseil de la rébellion. Indigné de se trouver au pouvoir de prétendus inférieurs, il les menaça du courroux de Sa Majesté britannique. Mais Sa Majesté britannique, c'est précisément d'elle qu'on se moquait le plus en ce moment. Il alla avec une extrême maladresse jusqu'à leur dévoiler toutes les mesures adoptées contre eux et à leur communiquer même ce qu'on en avait déjà réalisées ; son but était de les effrayer. Les papiers, dont on le dépouilla, convinquirent les témoins qu'il n'avait aucunement faussé la vérité.

On plaça donc le prisonnier sous bonne garde (3) et l'on procéda aux derniers préparatifs avec la plus grande diligence. Le temps était fort limité, et il restait encore beaucoup à organiser.

La famille Saint-Germain ayant déserté sa résidence sur ces entrefaites, on résolut de transformer celle-ci en forteresse inexpugnable. En effet, le choix

(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 28. — Weir arriva vers 10 hrs. Ibid..

(2) — Il avait été amené par le charretier Lavallée, de Sorel, probablement Toussaint Lavallée.

(3) — Sous la garde du Dr Kimber. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 28.

ne pouvait être effectué avec plus de dextérité. Sise à l'extrémité nord du village, du côté de Saint-Ours, elle commandait à la fois et le chemin royal et la rivière. Toute neuve et construite avec des murs de quatre pieds d'épaisseur, haute et spacieuse, elle ne semblait avoir été édifiée que pour l'éventualité d'une attaque (1). On en renversa la plupart des cloisons et on y transporta des boulets, des balles et de la poudre. De plus, sur le matin, on crut opportun d'y monter plusieurs charges de cailloux en cas d'assaut ; à leur aide on pourrait au moins assommer ceux des ennemis qui se hasarderaient sous les fenêtres.

Pendant que ce travail se poursuivait par les volontaires du voisinage, des émissaires toujours aussi énergiques qu'infatigables parcouraient les campagnes pour recruter les guerriers. On en envoya à Saint-Ours, à Saint-Antoine, à La Présentation et jusqu'à Saint-Barthé, à Saint-Hyacinthe et à Verchères. Il arriva ainsi des combattants toute la journée. Même un certain nombre furent mandés sous les armes tellement tard qu'ils furent obligés de rebrousser chemin à la nouvelle que tout était fini. Quelquefois les invités répliquaient qu'ils n'avaient pas de fusils. " Venez quand même, disait-on, il vous en sera fourni là-bas ; pour plus de sûreté apportez votre faux ou votre fourche ". Ne pouvant résister à la détermination des officiers recruteurs, ils aiguisaient les instruments mentionnés, adressaient leurs adieux à leur épouse, à leurs enfants, et partaient pour Saint-Denis. Dans la famille, on pleura souvent jusqu'au retour du mari ou du père, quoique, en maintes circonstances,

(1) — Cette maison, ne laissant que l'espace de la galerie entre elle et le chemin, mesurait 84 x 40 pieds. Cave bien sortie de terre ; dans la façade, au premier plancher 2 portes avec 6 fenêtres, en haut 8 fenêtres, au grenier plusieurs lucarnes.

celui-ci n'ait pas atteint le champ de bataille. Dans certains cas, il n'en eut pas le temps, dans d'autres il s'attardait volontairement ou se cachait pour n'avoir pas à agir contre ses convictions.

Il se compta environ mille patriotes sur le théâtre de la guerre, au moment de leur plus grand nombre. Une centaine disposaient de fusils.

Lorsqu'on signala l'approche de l'ennemi, l'unique canon des rebelles était posté devant la maison Saint-Germain, et deux ou trois cents d'entre eux étaient logés tant dans cet édifice que dans les constructions avoisinantes, notamment dans la distillerie située un peu en arrière. Dans ce dernier retranchement, on avait eu le soin de laisser deux larges caves de bonne eau-de-vie. L'intention était de se servir de cette liqueur pour stimuler les faibles à cette heure décisive. Elle n'avait pas été inutile pour les préparatifs, pourquoi ne pas compter sur elle jusqu'à la fin ? Seulement on crut devoir se montrer plus scrupuleux pendant le combat. Jean-Baptiste Archambault fut préposé commis de bar, et il avait ordre de n'être pas généreux. Aussi trouvait-on Nelson un peu ménager ce matin-là (1). Grâce à cette précaution on déplora moins d'accidents. Les chefs d'ailleurs ne pouvaient pas se passer de ce nerf pour la défense si mal préparée de leur mauvaise cause.

C'est vers la neuvième heure du matin que Gore se présenta à l'entrée du village. Il ne s'était plus pressé après son arrêt au pont Laplante, y ayant appris par deux prisonniers canadiens qu'on l'attendait à Saint-Denis (2). L'important avait été alors de procurer le plus de repos possible à ses soldats, sans

(1) — Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 50 et 51.

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 29.

toutefois laisser aux patriotes le loisir de trop bien se préparer à le recevoir.

La boue du chemin s'étant un peu durcie sous l'action de la gelée, les troupes marchaient sur toute la largeur de la voie avec plus ou moins de discipline. Cependant elles se tenaient sur leurs gardes. Avant de se rendre aux premières demeures du village, elles avaient même essayé leurs carabines et tué le patriote André Mandeville. Celui-ci avait en effet manqué de prudence au point de courir seul à la rencontre des ennemis. Remarquant son allure provocante, ils n'hésitèrent pas à le coucher en joue. Après l'avoir occis, ils jetèrent son cadavre à la rivière. Il n'en fut repêché que le 7 avril suivant et fut inhumé à Saint-Denis le lendemain. C'était un jeune peintre de la paroisse, âgé de vingt-trois ans, fils d'Alexis Mandeville, cultivateur, et de Marie-Anne Jarret (1), de Saint-Antoine. Il était récemment revenu des Etats-Unis.

C'étaient bien là les prémices de l'échauffourée.

Mais, à cet instant, se déroulait au centre du village une scène non moins regrettable. Le prisonnier Weir venait de monter en voiture pour être conduit en lieu plus sûr à Saint-Charles. L'hôtelier François Mignault, accompagné de Jean-Baptiste Maillet et de Pierre Guertin, était chargé de sa translation. Assis à l'avant du quatre-roues, le conducteur avait l'Ecossois à sa gauche. Derrière lui était Guertin ; Maillet occupait l'autre place. Sur promesse de Weir de ne point bouger, on fit presque aussitôt descendre Guertin (2) pour continuer trois seulement à cause de la difficulté des chemins pas assez gelés pour devenir beaucoup meilleurs que la veille. Puis sur les instances du cap-

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S. Denis.*

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 156.

tif on consentit à lui délier les mains et les pieds ; mais, en revanche, on le ceintura d'une solide courroie, dont Maillet reçut les extrémités. On était à peine reparti que l'on entendit la fusillade, dont Mandeville fut la victime. Bon ! les voilà, pensa l'éclaireur de la veille, si je pouvais m'échapper et les rejoindre ! Et, peu soucieux de sa parole jurée, il s'élança de son mieux hors du véhicule. Mais il comptait sans Maillet qui retenait ses liens plus vigoureusement qu'il ne croyait, et ils furent cause de sa chute à côté des roues. Cette tentative fut le signal d'une explosion de colère contre lui. Maillet (1), le premier, le frappe du plat de son épée. Survient Joseph Pratte, instituteur, qui y va plus rudement. Il ne lui inflige pas moins que dix entailles tant à la tête et au cou qu'à la poitrine et au dos. Ces b'essures, porte l'acte d'accusation, étaient toutes mortelles et, après les avoir minutieusement décrites, il ajoute qu'à la suite de chacune d'elles " George Weir mourut instantanément là et alors ". Toujours que la victime se débattit et cria jusqu'à ce que Louis Lussier lui eut accordé le coup de grâce avec son fusil (2). C'est au bruit de cette détonation que l'acte d'accusation, déjà cité et daté du 27 août 1838, redouble d'éloquence : " Louis Lussier, y lit-on, avec un certain fusil valant cinq chelins sterling, et chargé de poudre et d'une balle de plomb, lequel dit fusil il tenait de ses deux mains, félonieusement et avec malice préméditée, tiré sur le dit George Weir, et le dit Louis Lussier, avec la dite balle de plomb sortie

(1) — J.-Bte Maillet, à la suite des événements de 1837, se mit à l'abri des vengeances anglaises en se sauvant à Burlington, dans le Vermont. Il y a vécu une dizaine d'années. Après quoi, il est revenu jouir de l'amnistie de 1844 à S.-Denis.

(2) — Témoignage de Frs Mignault. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 156 et 157.

par l'effet de la dite poudre du dit fusil, qu'il tenait de ses deux mains, félonieusement et avec malice préméditée, visa, pressa la détente du dit fusil, et atteignit là et alors le dit George Weir, au côté gauche du ventre, infligeant au dit George Weir là et alors avec la dite balle de plomb sortie par l'effet de la dite poudre du dit fusil qu'il portait et alors dans ses deux mains, au côté gauche du dit George Weir, dans l'âme d'icelui, une blessure mortelle d'une profondeur de six pouces et d'une largeur d'un pouce et demi, à laquelle dite blessure, le dit George Weir succomba instantanément là et alors " (1). En effet, le vivace prisonnier était bien mort là et alors.

Quand François Jalbert, qui avait crié avec la foule de l'achever, eut été exaucé, il s'approche, trempe son épée dans la mare de sang et part triomphalement à cheval par le village en répétant de regarder une arme teinte du sang anglais. Ceci insinua qu'il était l'auteur du meurtre et lui attira dans la suite les ennuis d'un procès resté célèbre (2).

Cet assassinat se perpétrait à côté du couvent. On glissa aussitôt le cadavre jusqu'au bas de la côte,

(1) — Acte d'accusation contre les meurtriers de Weir, signé par C.-R. Galt, procureur général, et A.-M. Delisle, greffier de la Couronne. Ce document, copié dans les *Archives du Palais de justice*, de Montréal, a été reproduit en partie dans *La presse*, de la même ville, le 17 fév. 1898. Frs Jalbert y est le principal incriminé, mais il n'en est pas moins sorti indemne. Les autres accusés s'étaient alors mis hors d'atteinte du bras de la justice canadienne en fuyant aux Etats-Unis. Le document contient environ 3,500 mots. Ces mêmes actes se rédigent aujourd'hui en 3 lignes. *La presse*, de Montréal, 17 fév. 1898.

(2) — Jalbert subit son procès du 3 au 10 sept. 1839, après environ 2 années de détention. Il avait été capitaine de milice jusqu'à son entrée dans le mouvement révolutionnaire. Il était intelligent, mais trop ardent. Le procès, qui lui a fait recouvrer sa liberté, est longuement analysé dans David, *Les patriotes de 1837-1838*, 152 à 166.

où on le cacha à la hâte sous un amas de gros cailloux sur le bord de l'eau (1).

Pratte et Lussier, dans leur long exil aux États-Unis, durent amèrement regretter ce méfait, qu'aucune raison ne justifie, puisque le prisonnier ne pouvait nullement s'esquiver malgré tout le désir qu'il en montrait (2). Lussier n'est passé dans la république voisine qu'après avoir été assez heureux pour tromper la surveillance des géoliers de la prison de Montréal, où il a été d'abord quelque temps détenu (3).

Pendant le dramatique meurtre de Weir, les troupes anglaises avançaient. Entre elles et la maison

(1) — Le cadavre de Weir, au retour des Anglais à S.-Denis, après la bataille, a été réclamé par eux et transporté à Montréal, où il a été inhumé au cimetière militaire de la rue Papineau. Sur sa pierre sépulcrale, entourée d'une clôture de fer, on lit : " Beneath this stone are deposited the remains of George Weir, Esq. of Kames, in Berwickshire, Scotland, late lieutenant in Her Majesty's 32nd of Cornwall regiment, aged 29 years, who was barbarously murdered at St Denis, Lower Canada, on the 23rd of november 1837 "; traduction : " Sous cette pierre sont déposés les restes de George Weir, écuyer, de Kames, comté de Berwickshire, Ecosse, ci-devant lieutenant dans les troupes de Sa Majesté, au 32e régiment de Cornwall, lequel, à l'âge de 29 ans, fut tué avec barbarie à S.-Denis, dans le Bas-Canada, le 23 nov. 1837 ". Voir *La patrie*, de Montréal, 11 juin 1904, page 20.

(2) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 218.

(3) — Ls Lussier était épicier à Montréal depuis 2 ou 3 ans, lorsqu'éclatèrent les troubles de 1837. Incarcéré à Montréal à leur suite, il parvint à s'échapper grâce à la condescendance du chien de garde, qui consentit à l'endurer dans sa loge une partie de la soirée. A la ronde du géolier, l'animal gronda bien un peu ; mais, amadoué depuis plusieurs jours par les caresses de son nouveau compagnon, il n'éveilla pas de soupçons. Quand on s'aperçut de l'absence du prisonnier, celui-ci avait déjà escaladé la muraille de la cour et presque traversé le fleuve ; son escapade était assurée. Réfugié aux États-Unis, il s'en fit rejoindre par son épouse, alla rouvrir épicerie à Saint-Louis-Missouri et y amassa une jolie fortune d'environ \$12,000. Au bout d'une quinzaine d'années, il en revint à Montréal, où il mourut vers 1880. Il n'a eu qu'une fille, née en exil et mariée avec un Ouimet.

Saint-Germain, il ne restait plus que six demeures et leurs dépendances, celles de Lamothe, de Bélanger, de Chalifoux, de Guertin, de Dormicour et de Pagé ; cette dernière était voisine de la forteresse improvisée. Toutes étaient échelonnées sur la langue de terre séparant le chemin royal de la rivière. Avant d'envahir la première, Gore lança quatre éclaireurs. Ils atteignaient déjà la maison Guertin, lorsqu'éclata une décharge de la résidence Pagé. C'était l'œuvre d'un peloton de *patriotes* embusqués en cet endroit (1) ; le Dr Joseph Allaire, de Saint-Antoine, David Bourdages, Lévi Larue et Lévi Guertin en faisaient partie. Ayant réussi à tuer un des quatre Anglais et à mettre les autres en fuite, ils s'empressèrent eux-mêmes d'aller grossir le groupe des leurs dans la maison Saint-Germain. Maintenant sûrs de l'endroit où commençait la résistance, les ennemis ne tardèrent pas à s'emparer des premières résidences pour s'en constituer des points d'appui et gagner du terrain graduellement.

A cette heure, les dernières familles achevaient d'évacuer le village pour n'y laisser que les combattants. Combien triste cet exode précipité ! Ce n'était rien moins qu'une cohue, une débandade vers la profondeur des terres. Il semblait aux fugitifs qu'ils ne seraient jamais assez loin pour être à l'abri. Avant de partir, ils avaient déposé le plus d'effets possible en sûreté. Puis les ouvertures de la maison et des autres bâtiments avaient été barricadées avec soin. La mort paraissait de la sorte avoir établi domicile dans le village, avant d'y entrer réellement. Les femmes et les enfants se sauvèrent ainsi à la deuxième, à la troisième et à la cinquième concession, même dans les paroisses

(1) — Ainsi le feu fut ouvert par les patriotes, malgré les recommandations de Nelson. Le Dr Allaire fut le premier qui tira.

voisines, d'où ils entendaient les coups meurtriers, se demandant chaque fois s'ils n'étaient pas frappés dans leurs plus vives affections. Quelles heures d'angoisse ! La plupart les passèrent en prières, et qui sait si ce n'est pas à celles-ci qu'on est redevable de n'avoir pas enregistré un plus grand nombre de victimes.

Le bedeau Edouard Lussier, lui, continuait à sonner les cloches de l'église pour appeler au combat (1). Le curé le lui avait défendu, mais ce matin-là il se sentait plus fort que son pasteur et, comme si ce jour ne pouvait pas avoir de lendemain, il se jouait de son devoir d'obéissance.

Lorsque les Anglais pénétrèrent dans les premières maisons du village, le propriétaire Pierre Lamothe se trouva, par leur arrivée soudaine, surpris à enterrer quelques objets dans sa cave. Que faire ! Il était maintenant trop tard pour tenter de fuir. A la hâte, il referme sur lui un banc-lit, déjà descendu, et ne bouge plus. Les soldats allèrent souvent s'asseoir sur ce meuble dans le cours de la journée. Il les entendit vociférer contre ces patriotes, qui fauchaient sans pitié dans leurs rangs. Il renouvela alors plusieurs fois son acte de contrition et avec quelle ferveur ! mais, comme il n'avait pas le rhume, il put conserver le secret de son frêle asile et éviter la mort ou au moins d'autres sérieux désagréments.

Gore, éprouva une longue hésitation en considérant l'heureuse position des *patriotes*. Il se trouvait presque en face d'une forteresse, qu'il croyait encore mieux défendue qu'elle ne l'était effectivement. Lui, le vieux décoré de Waterloo (2), qui aimait à se vanter

(1) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 214 ; Garneau, *Histoire du Canada*, III, 342 et 343 ; David, *Les patriotes de 1837-1838*, 29.

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 29.

d'avoir fait trembler l'aigle impériale de la France (1), ne savait plus de quelle manière il s'en tirerait. Il fallait donc qu'il y eût des faibles parmi les puissants ennemis de Napoléon, ou que ceux-ci eussent perdu de leur ancienne bravoure, pour que l'un d'eux se montrât aussi embarrassé devant si peu.

Pendant que Gore combinait son plan d'attaque, ses soldats tiraient à l'aventure, et les patriotes leur répondaient avec guère plus d'ordre. Enfin, un commandement général est signifié aux Anglais, vers dix heures. La moitié d'entre eux demeureront au milieu des bâtisses où ils sont déjà, et le reste s'en ira à une grange de l'autre côté du chemin, vis-à-vis de ces résidences.

C'est à cette nouvelle position, donnant bien sur l'angle nord-est de la maison Saint-Germain, que fut installé le canon.



(1) — J.-G. Bourget, dans le *Monde illustré*, de Montréal, XV, 357.

CHAPITRE XXXVIII

Le combat. Sa durée et ses langueurs. Tentatives
d'assaut par les Anglais. Leur retraite.
Morts et blessés. 1837.

Les soldats des troupes royales s'étant partagés entre la droite et la gauche du chemin, les fusiliers continuèrent de part et d'autre à se brûler de la poudre sans beaucoup de résultat. Pendant ce temps-là, les Anglais bourraient leur canon derrière la grange. Oh ! les dégâts qu'ils comptent lui voir vomir ! Quand il est prêt, l'artilleur le braque sur la forteresse. Mais avant que celui-ci ait terminé sa besogne, il s'affaisse percé d'une balle. Un de ses frères d'armes lui succède, puis un troisième, et tous deux ne tardent pas à subir le même sort (1). Ce sont les francs-tireurs David Bourdages et Augustin Lafèche, qui leur procurent dextrement leur passe-port pour l'autre monde. En dépit de ces avertissements, un quatrième se présente ; rien ne l'arrête ni ne l'effraye, il tient bon, et le feu va bientôt enflammer la poudre. Quel éclat de foudre que ce premier coup ! Le boulet se rue contre le cadre d'une fenêtre du second étage de la maison Saint-Germain et y pénètre avec fracas, terrassant quatre *patriotes* et en blessant plusieurs autres (2). " Descendez d'ici, crie Nelson, car vous allez tous vous faire tuer ". C'étaient bien là des paroles inutiles ; on ne

(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 31.

(2) — Parmi les blessés fut le père de Mgr Gravel, de Nicolet. Il reçut un éclat de pierre sur une épaule, qui resta longtemps douloureuse.

les avait pas attendues pour se précipiter vers l'escalier. On s'y jetait éperdument. D'autres, n'ayant pas assez vite leur tour, sautaient par les ouvertures opposées. L'un d'eux, s'étant accroché un petit doigt en s'y glissant, lui dit : " Reste, si tu veux, moi je m'en vais ", et il se lâcha. Heureusement que le petit doigt préféra suivre, mais il le sacrifiait plutôt que de retarder une seconde, tant il avait peur de perdre davantage. Voilà le lever du rideau sur une partie de la bravoure et de la discipline des prétendus sauveurs du pays.

Les quatre victimes, que le fameux coup de canon enveloppa dans un commun trépas vers onze heures, sont : Bouthillet, Dudevoir, Phaneuf et Saint-Germain.

Honoré Bouthillet était de Saint-Antoine ; il a eu les intestins ouverts et dispersés. Le lendemain, il a été inhumé dans le cimetière de sa paroisse (1).

Joseph Dudevoir, un des plus ardents rebelles de Saint-Denis, a eu l'épaule gauche et le crâne emportés. Agé de quarante-trois ans, il était marié avec Scholastique Mongeau (2) et père de famille. Il demeurait en haut du village. Peut-être occupait-il le grade de sergent. Le curé témoigne qu'avant d'exhaler le dernier soupir il " a donné des marques de repentir " (3).

Eusèbe Phaneuf, âgé de vingt-un ans, était fils de feu François Phaneuf et de Marguerite Bousquet (4). La publication des bans de son mariage était déjà

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Antoine.*

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, à la date du 25 nov. 1837. — La veuve s'est plus tard mariée avec le patriote Pierre Allaire.

(3) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 1 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(4) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, à la date du 25 nov. 1837



commencée, lorsque le malheur coupa court aux préparatifs des nocés et couvrit des livrées du deuil son inconsolable fiancée. Il a eu comme Dudevoir toute la partie supérieure de la tête enlevée.

Charles Saint-Germain, fils de la propriétaire du château-fort dyonisien et cardeur de son métier, était âgé de vingt-cinq ans et marié avec Esther Ducharme (1). Il a été frappé dans la poitrine et tué instantanément. L'ancien hôtelier Henri Saint-Germain était son fils.

Le canon a tonné ensuite jusqu'au départ de ses maîtres, mais sans être une cause de nouvelles pertes de vie. Ne pouvant avec lui viser assez promptement sur les têtes qui se montraient pour disparaître aussitôt, on ne crut devoir l'utiliser que pour tâcher de démolir la maison qui les protégeait. Son point de mire fut donc constamment l'entourage de la même fenêtre du second étage. Mais l'entreprise dépassait les forces de l'assaillant, et il ne parvint à causer que des brèches insignifiantes aux murs qu'il voulait renverser.

D'un autre côté, pour répondre au langage étourdissant du canon anglais, n'y avait-il pas celui des *patriotes*? Où est l'individu qui doit lui mettre la parole en bouche? Pierre Bourgeois, aubergiste du voisinage et non le moindre d'entre les hardis, en est chargé; mais la mort des premiers artilleurs de Gore l'a immobilisé. Il estime qu'il faut trop s'exposer pour en allumer la mèche ou l'aller quérir et, comme il n'y a pas de chef pour lui en intimer l'ordre, cet important engin de guerre reste muet toute la journée du combat, en face du principal retranchement de ses propriétaires. Il était rempli d'assez de chaînes pour balayer

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 25 nov. 1837.

sans pitié tout le détachement ennemi. Comme il avait fait rêver une prompte délivrance, lorsqu'on l'avait pointé le matin ! Mais quand il n'y a pas d'organisation, il y a bien des espérances qui s'évanouissent comme des illusions.

En effet, qui donc est à la tête de ces mille hommes réunis pour repousser l'Anglais ? Qui donc assigne à chacun sa place ? Qui y aura-t-il pour commander au moment suprême, pour résister à une dernière étreinte ou profiter de la victoire ? — Mais Nelson, pensez-vous. Ne le croyez pas. Il n'a pas même de fusil pour exciter par l'exemple. Demandez aux survivants où il était. Après avoir réfléchi, ils avouent qu'ils ne l'ont presque pas vu au milieu d'eux, quoiqu'ils fussent aux avant-postes, dans la maison Saint-Germain et la distillerie. Ainsi il était loin de se prodiguer comme les bons généraux. Il semble plutôt s'être esquivé le plus possible pour ne pas risquer une vie qu'il évaluait probablement pour la patrie au même prix que celle de Papineau. Il avait dit à ce dernier la veille : " Mettez-vous en sûreté. Nous aurons besoin de vous après la victoire ". Sur ce, il avait contraint son ami de fuir. Il s'efforçait maintenant de se ménager autant tout en tâchant de n'être pas trop un sujet de scandale.

Aussi entrez dans le camp des insurgés, c'est le désordre complet ; chacun n'est pas libre de se retirer quand il le veut ; s'il a un fusil, il est bien obligé de s'en servir au moins un peu ; mais il l'emploie de la manière et à l'endroit qu'il l'entend. Cependant sur les cent environ qui sont pourvus d'armes à feu, il n'y en a pas plus qu'une trentaine qui les utilisent. Les autres ? — Ils se tiennent à l'abri comme leur chef. Plusieurs même d'entre eux ont été jusqu'à jeter furtivement leur arquebuse à l'eau pour n'avoir pas à agir.

Les plus habiles tireurs sont sans contredit David Bourdages (1) et Augustin Lafèche (2). Tous deux occupent les petites fenêtres du grenier. Ils disposent chacun de trois fusils, que de moins adroits leur chargent. Vers midi, le premier, pas plus ému que s'il eût tiré à la cible, a allumé sa pipe pour ne se gêner en rien (3). Les autres bons secondeurs, chacun à sa place de choix, ont été Lévi Guertin et Augustin Carignan dans la chapellerie voisine, Joseph Courtemanche à la distillerie, le capitaine Blanchard des Voltigeurs de 1812, le Dr Allaire (4) avec son frère Pierre (5), Pérodeau, Lévi Larue et Louis Pagé (6). Ce dernier n'a échappé à la mort que grâce à une main de papier, que sa femme lui avait ajustée sur la poitrine en guise de bouclier ; une balle s'y est en effet logée assez profondément durant le combat (7).

La plupart des fusils, que maniaient les Canadiens, étaient à pierre. Ils rataient souvent, repoussaient et ne portaient pas à plus que cinq ou six

(1) — David Bourdages, après avoir fait ses études à Nicolet, a reçu sa licence d'arpenteur royal. Plus tard, il a été l'agent des Deschambault dans leur seigneurie de Saint-Denis, où il a d'ailleurs passé toute sa vie (*Mémorial nécrologique*, dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 1 mai 1883). Tout en exerçant les fonctions ci-dessus, il a été constamment cultivateur à l'Amyot. Le 30 juillet 1855, il ouvre la liste des maires de la nouvelle municipalité de sa paroisse. Il est décédé le 9 avril 1883, à l'âge de 83 ans. De ses deux mariages avec Emélie Gaouette et Julie Ledoux, il a eu de nombreux enfants, parmi lesquels Louis, époux d'Elmire Bousquet, mort à S.-Denis vers 1900, à l'âge d'environ 50 ans. Sœur Saint-Théodoric, de la Congrégation de Notre-Dame, née Alexandrine Bourdages, est la fille de ce dernier.

(2) — Ils avaient tous deux fait leur apprentissage comme chasseurs dans les bois des IV et V rangs.

(3) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 33.

(4) — *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 1 mai 1883.

(5) — Pierre Allaire est le père de l'abbé Pierre-Olivier Allaire.

(6) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 32.

(7) — *Ibid.*, 33.

arpents. Les Anglais au moins possédaient tous de bonnes carabines.

En dépit de ces appréciables disproportions, l'avantage appartenait aux plus mal partagés. Le capitaine Roussford racontait plus tard à l'appui de cette assertion que, se trouvant derrière un bâtiment, il vit s'affaisser un de ses compagnons, blessé mortellement. Avant de se traîner sous l'œil des ennemis pour le secourir, il crut utile de constater jusqu'à quel point il y aurait danger à rendre ce service. Il montra donc un instant sa casquette à la pointe de son épée ; lorsqu'il la retira, elle avait déjà été criblée d'une demi-douzaine de trous (1).

Environ un quart d'heure après le fatal coup de canon, les insurgés eurent à déplorer une nouvelle perte dans la personne de François Dufault. C'était un menuisier du village, âgé de vingt-deux ans, fils d'Augustin Dufault et de Marie Gauthier (2), du quatrième rang. Comme il traversait la rue un peu plus haut que la maison Saint-Germain en s'y rendant, il fut atteint et tué instantanément par une balle, que lord Cochrane lui avait expédiée avec sa canne à air comprimé.

Vers le même temps, Nelson, voyant de ses gens s'exposer inutilement dans les résidences de l'autre côté de la voie publique, demanda à un de ses lieutenants, Charles-Ovide Perrault, d'aller les avertir de n'être pas aussi imprudents. Ce dernier était un brillant avocat de Montréal (3) ; malgré ses vingt-huit

(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 33.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, à la date du 25 nov. 1837.

(3) — En société depuis l'année précédente avec André Ouimet, chef des *Fils de la liberté*. *La Minerve*, de Montréal, 18 fév. 1899. — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 146.

aus seulement, il était déjà membre du Parlement (1). On eut tort de confier une mission si périlleuse à un homme de cette valeur. Pour comble de malheur, pendant qu'il se trouvait au milieu du chemin, il aperçut une si belle occasion de faire le coup de feu qu'il pensa pouvoir en profiter sans inconvénients (2). Mais il paya cher sa faiblesse devant la tentation, il fut lui-même aussitôt frappé de deux balles ; l'une le blessa au talon, l'autre à l'abdomen (3). Il n'eut plus ensuite que la force de se traîner jusqu'à la maison du seigneur, un demi-arpent plus haut. C'est là qu'il a succombé à son mal au milieu de douleurs atroces, le lendemain matin. Vers trois heures et demie, après le départ des Anglais, M. Demers est allé le visiter. Il l'a confessé en pleine connaissance, lui a administré l'extrême-onction et appliqué l'indulgence *in articulo mortis*. Puis il est resté près de son chevet à le consoler jusqu'au coucher du soleil. Le mourant paraissait aussi résigné que souffrant. Il a été inhumé à Saint-Antoine dans le caveau de l'église, le lendemain de son décès (4). Il était marié avec Mathilde Roy (5) et frère de la mère de Mgr Fabre (6).

M. Lagorce, vicaire de M. Demers et moins impopulaire que son curé auprès des *patriotes*, s'est tenu

(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 342 et 343.

(2) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 216.

(3) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 32.

(4) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Antoine*, à la date du 25 nov. 1837.

(5) — *Ibid.*.

(6) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 74. — David, *Biographies et portraits*, 291 à 301. A lire particulièrement la lettre du curé Demers à M. Hector Fabre au sujet de l'oncle de ce dernier, le 26 fév. 1856, page 298.

une grande partie de la journée avec ceux-ci, surtout dans la maison Saint-Germain et la distillerie. Survenait-il quelqu'accident, il accourait vers la victime pour lui prodiguer les secours de son ministère (1). Ce n'est pas qu'il approuvât l'insurrection, il n'était que là où son devoir le requérait.

Vers midi, Pierre Minette, âgé de trente-un ans, époux d'Emélie Allard (2) et cultivateur du quatrième rang, est tué par une balle dans la maison Saint-Germain, en s'y montrant à une fenêtre (3).

Un instant après, Antoine Lusignan, âgé de soixante ans, époux de Marie Petit (4) et cultivateur aussi de la paroisse, est atteint de la même manière. Mais il n'est pas foudroyé. M. Lagorce a le temps de lui conférer l'extrême-onction, avant qu'il expire (5).

Enfin, ennuyés des lenteurs du siège, les Anglais décident l'assaut du camp des patriotes. Markham est mis à la tête d'un contingent de braves et il se lance résolument de la grange dans la direction de la maison Saint-Germain. Les projectiles sifflent à ses oreilles, mais n'importe, il fond toujours. Déjà il a franchi plus que la moitié de la distance, lorsqu'il s'arrête blessé par une balle ennemie (6). Ses camarades le

(1) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 216.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, à la date du 25 nov. 1837. — Le véritable nom de famille de Pierre Minette est Montigny dit Minet ou Minette. M. Ovila-Pierre de Montigny, marchand à Montréal sur la rue Sainte-Catherine, est son petit-fils.

(3) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 31.

(4) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, à la date du 25 nov. 1837.

(5) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, 216. — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, en date du 1 dec. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(6) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 342 et 343. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 33 et 34.

saisissent dans leurs bras et se retiront avec lui derrière une grange plus proche, celle de Jean-Baptiste Phaneuf aujourd'hui (1). L'attaque s'exécutait à pied, vers une heure de l'après-midi.

Pendant que les retraitsants délibéraient s'il n'y avait pas moyen de se reprendre autrement, il arriva encore un accident fatal pour les insurgés. Benjamin Durocher, qui ne s'était pas aperçu du pas fait par les Anglais, crut en entendant du monde parler à la grange nouvellement occupée que c'étaient les siens qui avaient gagné du terrain et partit de la distillerie à la course pour les rejoindre. Lorsqu'il reconnut son erreur, il était trop tard, déjà les ennemis le tenaient ; il est tombé à mi-chemin pour ne plus se relever. Il était cultivateur de Saint-Antoine, où il a été inhumé le surlendemain (2).

Du renfort ayant été fourni aux réfugiés de la grange Phaneuf, ils résolurent au nombre de cent-cinquante environ de pénétrer directement dans le village pour cerner la position des rebelles. Par deux fois ils s'ébranlent pour réaliser ce dessein, mais les deux fois ils reculent. C'est qu'une cinquantaine de non moins vaillants sous la conduite d'André Beauregard leur coupent le passage. Il y a donc des fusils encore là ? — Oui, trois ou quatre, juste assez pour persuader aux assaillants que les bâtons de clôture que manient les autres en sont aussi. Le feu mal nourri de cette troupe improvisée suffit pour empêcher le bataillon d'avancer. Evidemment les lunettes d'approche étaient rares à cette époque. C'est à l'extrémité nord de la rue du Lion, que la *Compagnie des bâtons*

(1) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-Français*, III, 216.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Antoine*, à la date du 25 nov. 1837.

de clôture accomplit son exploit. Il était alors près d'une heure et demie.

A part les groupes Saint-Germain et de la rue du Lion, il y en avait un troisième, que quelques historiens se sont plus à qualifier de réserve (1). Vraiment ce ne sont pas gens exigeants. S'il n'y a jamais eu d'autres réserves pour sauver une position risquée ou perdue, il ne fallait pas fonder beaucoup d'espoir sur leurs secours. Cent-vingt-cinq hommes environ se tenaient en effet derrière l'église ou la maison Brunneau (2), mais ils étaient sans chef, comme sans discipline. Ils s'étaient installés là d'eux-mêmes, et si les balles ennemies, qui sifflaient jusque-là, ne les avaient pas gênés, ils n'y seraient pas restés longtemps. Le danger étant devenu imminent, c'est là surtout que l'on se serait servi de la meilleure poudre dans la circonstance, de la bonne et peu coûteuse poudre d'escam-pette.

Mais, dans son ensemble, quelle est la physionomie de l'action ? Quand on se représente un combat, on s'imagine de la fumée en abondance et du bruit à ne pas s'entendre. Ici rien de ce tableau. Pas de feu roulant. Le canon gronde deux ou trois fois l'heure et les autres détonations ne résonnent que lorsqu'il se montre quelque tête d'un côté ou de l'autre. Tout languit, et c'est là le grand combat, la lutte si vive, le feu de la mémorable journée de Saint-Denis.

Ce n'est que vers deux heures de l'après-midi qu'il y a eu un peu plus d'activité. Alors une centaine de *patriotes*, recrutés à Verchères et à Contrecoeur, viennent de débarquer derrière la distillerie. Une décharge de mousqueterie à leur adresse, durant leur

(1) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 215. — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 29.

(2) — Située à un arpent environ au sud-est de l'église.

passage de la rivière, a excité leur courage (1). Ils se répandent un peu à tous les coins, derrière les cordes de bois et les clôtures, ils ne craignent pas de prêter parfois le flanc à l'ennemi pour lui procurer les émotions d'un chaud quart-d'heure. Ceux-ci ripostent avec autant d'entrain. Pendant une heure environ, l'affaire eut l'apparence d'une bonne fusillade à la lisière d'un bois.

Gore, considérant qu'avec tout cela il ne gagnait rien, résolut de ne pas insister davantage. De plus, il prévoyait que la nuit l'envelopperait bientôt de profondes ténèbres, et il ne voulait pas coucher ailleurs qu'à Sorel.

Toute la journée avait été sombre. Peu de soleil et fréquemment des brouillards. En différentes reprises, il était même tombé à peu près un pouce de neige. A ne pas bouger on grelottait. Cette température n'avait pas été sans favoriser les rebelles. Il soufflait aussi un fort vent d'ouest.

Vers trois heures et quart, la retraite fut sonnée dans le camp anglais. Les soldats étaient à bout de forces, et il leur fallait encore retourner à Sorel à pied avant de se reposer. Après avoir entassé dans leurs voitures les deux tiers de leurs morts et de leurs blessés, ainsi que le gros des munitions qui leur restaient, ils se remirent en route pèle-mêle. Les chemins étaient un peu plus mauvais que dans la matinée, étant moins durs.

Il ne leur fut pas possible de rouler leur canon plus loin que le ruisseau Laplante, tant la boue adhérerait à ses roues. Là ils s'en débarrassèrent en le cul-

(1) — Le passeur était un Roberge, de S.-Antoine ; le coup de canon, dirigé contre son embarcation durant cette émouvante navigation, en a brisé le pont. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 34. — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 342 et 343.

butant au fond de l'eau, ainsi que cent-cinquante boulets. En deçà, ils avaient laissé dans les fossés plusieurs boîtes de cartouches.

Rendus au village de Saint-Ours, les retraits furent assez heureux pour rencontrer à son quai un bateau à vapeur, qui attendait la fin de la bataille pour continuer à remonter la rivière. On l'obligea de tourner la proue pour transporter à Sorel les militaires, qui ne se sentaient plus capables de marcher.

Les patriotes auraient pu tirer le meilleur parti de cette fatigue des soldats en les poursuivant sous un bon commandement. Bourdages, aidé de quelques compagnons, les a bien harcelés jusqu'à leur sortie de la paroisse, mais sans infliger beaucoup de mal aux fugitifs. Quant à lui, il y perdit deux de ses camarades, Lévi Bourgeois et François Lamoureux, qui furent victimes du feu ennemi. Le premier était de Saint-Antoine (1), l'autre de Saint-Ours (2).

Mais quelles ont été les pertes anglaises dans cette malheureuse journée du 23 novembre 1837? — Cent-seize, dit-on, manquaient à l'appel fait à Sorel le même soir. Sur ce nombre une trentaine étaient morts (3), et parmi les blessés six étaient restés sur le champ de bataille. Ceux-ci, qui s'attendaient à expirer sous les coups barbares des vainqueurs, ont été fort surpris de

(1) — Lévi Bourgeois était fils de l'Acadien Pierre Bourgeois venu des provinces maritimes à S.-Antoine ; sa mère se nommait Marie-Désanges Littlefield. En mourant, il laissait une veuve (née Chabot), une fille et un fils, appelé Lévi, que S.-Aimé-sur-Yamaska compte au nombre de ses carossiers. Par son frère François, le malheureux patriote est le grand-oncle de l'abbé Joseph Bourgeois, curé dans le diocèse de Providence, E.-U.-A.. Archanbault, *Généalogie de la famille Archanbault*, 32 et 33.

(2) — F. Lamoureux n'était âgé que de 17 ans. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 35.

(3) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 217. — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 36.

s'en voir charitablement traités. Ils ont été aussitôt confiés aux demoiselles Dormicour (1), qui ont rempli auprès d'eux l'office de dévouées Sœurs Grises. Ceux qui ont survécu ont été ensuite rendus à leur famille ou à leurs amis.

Leurs morts trouvés après le départ des troupes ont été jetés à la rivière au nombre d'environ dix. On affirme que les clercs-médecins les ont repêchés et en ont fait leurs délices. Un seul paraît plus tard avoir reçu les honneurs de la sépulture à Sorel.



(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 36. — Filles du Dr Dormicour, elles se nommaient Marie-Louise, âgée de 53 ans, et Thérèse, âgée de 49 ans. L'une d'elles a passé toute la journée du combat blottie sous le pont de l'Amyot, où, le soir, elle fut trouvée à demi-morte de peur et de froid.

CHAPITRE XXXIX

Les patriotes après leur victoire. Leurs craintes du retour des ennemis. Divers travaux de fortification contre eux. Sépulture des victimes dyonisiennes. La bataille de Saint-Charles. La débandade générale. 1837.

Combien tristes parmi les *patriotes* furent les heures qui suivirent le départ des troupes anglaises ! C'est que douze morts fauchés dans leurs rangs et une dizaine de blessés les avaient désillusionnés pour un grand nombre. En vérité, il n'en fallait pas tant pour enfoncer de plus en plus profondément dans les plaies du cœur les avertissements si clairs et si rigoureusement réalisés de l'autorité religieuse : “ Avez-vous jamais pensé sérieusement aux horreurs d'une guerre civile ? Vous êtes-vous représenté des ruisseaux de sang... ? ” Sous le poids de ces poignantes impressions, tous, moins les plus ardents, eussent voulu retourner à leurs foyers ; mais les mains de fer qui les avaient amenés en retinrent plusieurs. “ La patrie, leur répéta-t-on, a encore besoin de vous ”. Les autres purent s'en aller.

On se procura un peu de repos, de nourriture surtout, car depuis le déjeuner, dégusté à la hâte, on n'avait rien accordé à son estomac affaibli.

Puis le conseil provisoire de la future république se réunit chez Nelson. Il n'y avait plus l'entrain des jours précédents. C'est à peine si quelques-uns osèrent prononcer le mot victoire. On avait bien repoussé

les forces ennemies, mais on sentait aisément que la résistance ne pourrait se prolonger longtemps. Tout de même on tâcha de recouvrer un peu de sa vigueur d'autrefois, et l'on discuta la ligne de conduite à adopter.

Nelson présidait ; autour de lui se tenaient tous ses compagnons de la veille, moins Papineau et Perrault. Ce dernier était mourant dans une maison du voisinage ; l'autre filait vers les États-Unis par la voie de Saint-Hyacinthe, de Saint-Césaire et d'Iberville (1). Plus tard, celui-ci est allé résider à Paris, où dans ses relations avec Lamennais, Bérenger et Michelet (2) il acheva de fausser son esprit déjà avancé.

Sir George-Etienne Cartier, alors étudiant en droit, assistait à l'assemblée ; mais lui, qui ne perdait pas une occasion de souligner par une chanson improvisée les faits courants, n'eut pas le courage ce soir-là d'en composer une sur la retraite de Gore. On y remarquait aussi Philippe-Napoléon Pacaud (3) qui aurait bien voulu traiter de l'émission des billets de sa future banque nationale ; mais on avait d'autres questions plus pressantes à régler.

Comme tous étaient persuadés que Gore ne tarderait pas à revenir avec des troupes plus considérables et que, du côté opposé, pouvait poindre à chaque moment le détachement de Wetherall, on débattit la proposition de savoir s'il ne serait pas plus sage de lâcher prise et de se sauver aux États-Unis. Après longues hésitations, la majorité décida que l'on ne devait pas reculer, et l'on avisa aussitôt aux moyens de garder sa position au moins telle qu'on se l'était

(1) — David, *Les Patriotes de 1837-1838*, 118. — \$4,000 étaient promises par le gouvernement à quiconque le livrerait mort ou vif. *Ibid.*

(2) — Ignatius, dans *La Presse*, de Montréal, 2 déc. 1899.

(3) — David, *Les Patriotes de 1837-1838*, 114 à 130.

créée. En résumé, voici ce qui fut convenu. La maison Saint-Germain serait conservée comme forteresse, mais on la protégerait au nord par une palissade. Les chemins du Bord-de-l'eau seraient obstrués le plus possible par des arbres renversés ; les ponts, coupés ; et dans tous les sens il serait posté des sentinelles pour prévenir des approches de l'ennemi. Des résolutions on se hâta ensuite de procéder aux actes.

Tout le reste de la nuit, on travailla activement à la construction de la palissade. Elle fut surtout confectionnée des plançons et planches de la première grange occupée par les Anglais ainsi que de divers autres matériaux que réunissait Madame Saint-Germain en vue de la prochaine érection de nouveaux bâtiments. A sa base extérieure on avait creusé un fossé et disposé sa terre de manière à consolider la muraille. Haute de sept à huit pieds, celle-ci courait sur une longueur d'environ un arpent.

En même temps, quelqu'un alla affaiblir les lambourdes du pont Laplante de façon qu'il ne s'effondrât que sous une charge aussi lourde que celle d'une tête de bataillon. Un nommé Baron fut envoyé en exécuter autant au pont du bas de l'Amyot.

La plus forte partie des ormes et des peupliers du haut du village furent culbutés sur la voie publique. Les environs de la route furent également embarrassés. Une grange, dans le même endroit, fut de plus percée de meurtrières et transformée en petite forteresse pour l'éventualité d'une attaque de la part de Wetherall. Puis on prodigua les gardes sur différents points du haut et du bas de la paroisse, et... ce fut tout.

Quand ces mesures de notre bureau de guerre eurent été prises, il se reposa avec confiance, car il se

croyait suffisamment prêt à recevoir n'importe quelle belliqueuse visite.

Le surlendemain du combat, pendant l'attente, eut lieu la cérémonie funèbre de l'inhumation des morts de Saint-Denis. Rien de plus attristant que le spectacle alors offert aux parents et amis. Pas de prières à l'église. On transporta les corps directement en terre, pendant que le vicaire rédigeait à la sacristie les attestations officielles de leur sépulture (1). Tous, au nombre de six, ils ont eu leur fosse commune dans la partie non bénite du cimetière. Le septième les y a rejoints au printemps.

Quant aux blessés des différentes paroisses, ils se rétablirent, moins un. Lévi Larue a été atteint à la hanche gauche et à la main du même côté, Augustin Carignan à la figure. Pierre Allaire a reçu dans la bouche une balle qui lui est sortie par la joue droite. Jean-Baptiste Dupré et Jean-Baptiste Patenaude ont été frappés chacun à la jambe. Larue et Patenaude seulement étaient de la paroisse. La gangrène s'étant introduite dans la plaie de ce dernier, ce fut lui qui mourut à la fin de l'hiver. Carignan était de La Présentation, Allaire, de Saint-Antoine, et Dupré, de Saint-Ours. Les autres blessés n'ont emporté dans leurs personnes que d'insignifiants souvenirs de l'échauffourée.

Le jour même de l'enterrement des *patriotes* dyonisiens, se jouait au village de Saint-Charles le suprême enjeu de la révolte dans une bataille aussi meurtrière que décisive pour le résultat général de la néfaste entreprise (2) ; l'écrasement fut complet. Heureusement pour Saint-Denis que peu de ses hom-

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, 25 nov. 1837.

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 37 à 42.

I. -- MAIRES DE S.-DENIS (Page 448).



Bourlages



Saint-Jacques



P. Paradis



Cordeau



Maillet



mes y prenaient part. Néanmoins l'un d'eux, Isaac Fontaine, âgé de vingt-deux ans, fils de Louis Fontaine et de Geneviève Dandenault, y fut tué (1).

Brown, après sa défaite, s'en vint coucher au quatrième rang de la paroisse, chez Toussaint Angers, beau-père de l'ancien rebouteur Dragon.

Ce jour-là, samedi, 25 novembre, les religieuses de la Congrégation, dans la crainte d'une irruption des troupes de Wetherall, envoient leurs élèves en sûreté à Saint-Antoine, et elles-mêmes partent pour le troisième rang (2), où une famille leur a offert l'hospitalité. Le soir, le curé se dirige aussi vers le troisième rang. Il se retire de son côté, avec sa mère, chez Séraphin Bourque. Avant de s'éloigner du presbytère, il avait enfoui les vases sacrés et caché non moins soigneusement les autres argenteries et les ornements de l'église, ainsi qu'une partie du linge et les archives (3).

Le lendemain, dimanche, il n'a pas été célébré de messe dans la paroisse (4).

M. Demers, en s'exilant, fuyait autant les *patriotes* que les Anglais. Il n'avait jamais cherché qu'à les dissuader de leur folle entreprise et était même parvenu à en détacher un bon nombre de leur parti. Jamais il n'avait consenti à leur accorder l'argent de la fabrique. Ensuite : " Depuis dix jours, écrit-il à son évêque le premier décembre, j'ai continué à m'attirer l'indignation de certains *patriotes*, parce que j'ai

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Charles*, 27 nov. 1837.

(2) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — *Ibid.*

(4) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 1 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

refusé que mon garçon prît les armes, et que je n'ai voulu prêter ni mon cheval... , ni pioches, ni bûches pour les retranchements" (1).

De plus, dans l'après-midi du dimanche qu'il a passé au troisième rang, il a tenté une nouvelle démarche, qui a encore monté contre lui l'opinion des partisans de la rébellion. " Dans l'intérêt de l'humanité, déclare-t-il, et pour sauver le village de sa ruine entière, je fis communiquer aux combattants une lettre de M. Gogy par laquelle il me demandait d'employer mon influence pour engager les gens à retourner dans leurs foyers, s'ils ne voulaient pas que les plus grands malheurs tombassent sur le village. Cette lettre eut un tel effet que, le lundi matin, tous les piquets étant désertés, et très peu de gens restant, les chefs crurent devoir prendre la fuite. Les armes furent serrées, les ponts réparés et les retranchements détruits" (2).

Le curé n'avait pas attendu les dernières conséquences de son acte pour se mettre à l'abri des coups de ses adversaires. D'ailleurs il avait été informé dès le vendredi précédent que l'on devait le piller. En proie à ces pénibles impressions, pas plus tard que le dimanche soir, il s'enfuyait à Saint-Aimé (3).

Le premier décembre, de cette dernière paroisse il écrivait à Mgr Lartigue : " On me fait dire que je fais bien de me tenir éloigné... Aussitôt que cette fureur sera passée, je retournerai à mon poste. Pour comble de malheur, M. Lagorce, sur qui je comptais pour avoir soin du troupeau désolé,... s'est sauvé de terreur" (4).

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 1 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — *Ibid.*

(4) — *Ibid.*

Néanmoins Nelson, qui s'était éclipsé avec les autres chefs de l'insurrection, reparut le mardi matin, 28 novembre, et réussit à assembler encore un petit groupe d'hommes, qu'il continua à tenir sur pied jusqu'au samedi, 2 décembre (1). Alors, sentant sa cause irrémédiablement perdue, il déguerpissait pour ne plus revenir. A tous les compagnons d'infortune qu'il rencontrait sur la route, il se contentait de répéter : " Courage, mes amis ". A l'un d'eux il ajouta que s'il avait seulement encore vingt hommes avec lui il ne s'en irait pas.

Au cours de ses dix longs jours de pérégrinations, " il eut à supporter toutes les tortures du froid, de la faim et de l'inquiétude, déambulant la nuit à travers les bois, dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, se cachant le jour, obligé quelquefois de revenir sur ses pas pour ne point tomber au pouvoir des volontaires, d'avoir recours à toute espèce de subterfuges pour se procurer un peu de vivres. Une couple de fois, il faillit périr en traversant des ruisseaux ou des marais " (2). Malgré toutes ces précautions, il fut capturé le 12 décembre. Il a été ensuite quelque temps incarcéré à Montréal, puis il a été exilé aux Bermudes (3), d'où il a pu passer aux Etats-Unis et de là au Canada, en 1844. Il est mort à Montréal, en 1863, après y être constamment resté depuis son retour au pays (4).



(1) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

(2) — David, *Biographies et portraits*, 283.

(3) — David, *L'union des deux Canadas*, 57.

(4) — David, *Biographies et portraits*, 283 à 290.



CHAPITRE XL

La revanche anglaise. Sa cruauté barbare. Les incendiaires. Les prisonniers. Le contre-coup des troubles, en 1838. Appréciation générale de la rébellion ; ses conséquences. 1837-1838.

Pendant que les *patriotes* étaient si loin de jouir de leur victoire, les Anglais préparaient la revanche. Gore et ses soldats, furieux de l'échec du 23, brûlaient d'en ensevelir la mémoire sous un amas de cruautés de leur acabit (1). Ce n'est pas par des actes de bravoure, en effet, qu'ils veulent racheter leur couardise, c'eût été montrer trop de noblesse ; ils demandent du renfort, et c'est quand ils seront onze cents qu'ils s'avanceront avec intrépidité sur un village désert (2).

Ils sont entrés de plain-pied dans le bourg de Saint-Denis, dimanche, le 3 décembre. Il n'y avait plus personne pour leur opposer de la résistance.

Dès leur arrivée, les officiers, comme gens chez eux, parcourent les rues en marquant les maisons du nombre de militaires qu'elles devront loger. Ils ne consultent pas, ils crayonnent les chiffres sur les portes ; et les propriétaires n'auront qu'à voir pour se soumettre. Le couvert et la nourriture seront gratuits. La plupart n'out pas même eu la politesse de remercier en partant. Dans la localité l'on n'était guère habitué à ce sans-gêne.

(1) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 219.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 347.

Mais, dans les circonstances, il ne fallait pas s'attendre à recevoir seulement des mal-élevés ; les intrus étaient, avant tout, des orgueilleux blessés au plus sensible de leur être. Dans ce cas, ce n'était certainement pas à eux d'user de la verge, ou du moins ils ne devaient pas la saisir si vite. Est-ce quand un père est encore aveuglé par la colère qu'il doit châtier son enfant maintenant soumis ou impuissant ? Non, il n'est pas assez raisonnable à ce moment ; et cependant c'est bien ce que n'a pas craint d'exécuter le gouvernement de 1837.

De plus, il avait formulé des promesses en faveur de ceux qui abandonneraient la partie, et presque tous s'étaient rendus à son invitation ; mais quand il s'est senti maître, il n'a plus tenu compte de ses engagements. Le curé, qui avait cru à sa parole, en fut fort attristé : “ Quoiqu'après le feu de Saint-Charles, déclare-t-il, M. Gogy m'eût écrit — et envoyé... une proclamation signée par Cl. Eden — d'employer mon influence pour qu'on ne fît aucune résistance, la lettre et la proclamation portant qu'on épargnerait les personnes paisibles, et qu'on protégerait les maisons ouvertes et où il n'y aurait point d'armes ; cependant, malgré que les troupes n'aient rencontré aucune résistance, Saint-Deuis a été traitée comme une ville prise d'assaut. Des hommes paisibles, des femmes et des vieillards... confiants dans les promesses... faites, ont eu tout à craindre de la brutalité et de la férocité de ces troupes, et plusieurs ont quitté leurs maisons par les mauvais traitements qu'ils y ont reçus. Les malheurs de ce village sont extrêmes !... Toutes les maisons... ont été livrées au pillage, et plusieurs sont inlogeables ” (1).

(1) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 décembre 1837. *Annales de l'évêché de St. Hyacinthe.*

Mercredi, le 6 décembre, M. Demers, revenu de Saint-François-du-lac, où il s'était réfugié après un court séjour à Saint-Aimé, rentre dans son presbytère, que les soldats avaient jusque-là occupé (1) comme les autres résidences. " J'ai été pillé considérablement, constate-t-il, et ils ont levé le plancher du grenier, et forcé les portes et les tiroirs. Si le coffre-fort fût resté au presbytère, il n'y serait assurément plus. Par les précautions que j'avais prises, . . . l'église . . . ne souffrira pas une grande perte. Les portes des tabernacles ont été forcés, tous les coffres et armoires ouverts " (2).

Une journée avant l'évacuation du presbytère, le couvent avait été également remis aux religieuses (3), à leur retour du troisième rang. Leurs élèves ne tardèrent pas à les rejoindre.

Pendant que la masse des militaires s'amusait au village à torturer les habitants et à causer toutes sortes de dommages, des brûlots parcouraient la campagne la torche à la main. Une quinzaine de maisons de la paroisse, sans compter les autres bâtiments, s'affaisèrent au milieu des flammes allumées par leurs mains malfaisantes (4). Tous les édifices appartenant à Nelson ont été impitoyablement détruits et, comme par sa banque de la distillerie, il détenait beaucoup de biens des autres, plusieurs perdirent avec lui du même coup. Sa résidence, au coin nord-est des rues Yamaska et Saint-Denis, et la distillerie elle-même ont été incendiées le dimanche ; puis les constructions de ses quatre fermes du Bord-de-l'eau et de l'Amyot ont eu leur tour. Mais au préalable, chemin faisant, on avait

(1) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 décembre 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Ibid..

(3) — Ibid..

(4) — Ibid..

mis le feu à la propriété du capitaine François Jalbert, un peu en bas du village. Quelques-unes des autres victimes des incendiaires ont été Guillaume Dillaire (1) et François Lambert, tous deux du village.

Jean-Baptiste Mâsse (2) et Louis Pagé, quoiqu'ils n'aient pas eu la douleur de voir réduire leurs demeures en cendres, ont eu particulièrement à souffrir du vandalisme des ennemis. Leurs magasins ont été littéralement dévastés. Tous les barils, remplis de liquides, ont été éventrés et vidés, excepté quand c'était du bon rhum ou d'autres boissons prisées ; alors on s'en enivrait pour mieux continuer son rôle de saltimbanque.

Ce qu'on a exécuté au presbytère, on l'a fait ailleurs en renchérissant. On déchirait les habits, on perçait les chapeaux, on jouait du couteau un peu partout.

C'est pendant ce premier séjour des Anglais à Saint-Denis qu'a commencé la chasse aux prisonniers. Toutefois ils n'ont pu alors arrêter que Christophe Phaneuf. Un nommé Fréchette, du village, est parvenu à leur échapper en fuyant dans les bois du quatrième rang, après avoir eu son cheval tué sous lui entre l'Amyot et le troisième rang. François-Xavier Rolland, pour sa part, a réussi à se sauver à Saint-Barnabé sous une légère charge de paille. Là-bas, il s'est tenu quatre mois caché chez Jean-Marie Richard, d'où il correspondait avec sa famille sous le pseudonyme de Garand.

(1) — Ce Dillaire était fils de Guillaume Dillaire. Celui-ci, venu d'Allemagne au Canada en qualité de militaire à la fin du 18^e siècle, se maria à Montréal, où il a ensuite vécu le reste de sa vie. Guillaume, fils, est arrivé à S. Denis, vers 1825, et Guillaume Dillaire, troisième du nom, actuellement domicilié au village dyonisien, est son petit-fils.

(2) — Lusignan, *Le Village de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 219.

Dans la suite on a capturé une vingtaine de prisonniers parmi les paroissiens de Saint-Denis. En voici la majeure partie de la liste avec la date de l'incarcération : Phaneuf, le 4 décembre ; Pierre Bourgeois, le 9 décembre ; Nelson et François Jalbert, le 12 décembre ; Modeste Roy, le 20 décembre ; et dans l'année suivante, Marcel Cordeau, Pierre Mondor et Edouard Besse, le 17 février ; Louis Lussier, François Mignault, Jean-Baptiste Lussier et Jean-Baptiste Vallée (1), le 30 avril ; Louis Brodeur et Joseph Fontaine, le 12 novembre. Les autres nous sont inconnus (2).

De tous les insurgés de Saint-Denis, un seul, Nelson, a été exilé. Mais beaucoup d'autres sont allés manger le pain de l'étranger pour éviter la détention. Le plus grand nombre d'entre ceux-ci est revenu après l'amnistie.

Enfin, le vendredi 8 décembre 1837, les troupes jugèrent à propos de s'éloigner. Elles étaient demeurées six jours dans la localité. Sous prétexte de rétablir la paix dans un pays tout pacifié, elles poursuivirent leur marche sur Saint-Hyacinthe par Saint-Charles, en suivant la rivière jusque-là (3).

Il reparut ensuite plusieurs fois des détachements dans le cours de l'hiver, mais ils ne firent que passer. Aucun ne stationna dans la paroisse, quoiqu'on eût

(1) — Borthwick, *Rébellion de 1837-1838*, 67 à 89.

(2) — Tous les prisonniers sus-nommés furent relâchés, le 28 juin 1838, moins Nelson, Jalbert, les deux Lussier et Mignault. Ceux-ci ne recouvrèrent leur liberté que plus tard. Le même jour, Nelson était condamné à l'exil, aux Bermudes ; Papineau et Cartier, qui s'étaient échappés, ne pouvaient plus remettre le pied au pays sans être sujets à la peine capitale. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 63 à 70.

(3) — “ Tous les soldats qui étaient ici (à S.-Denis) sont partis, hier, pour le haut de la rivière ”. Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

songé à cette vaine dépense (1). Néanmoins les allées et venues des soldats étaient inévitablement accompagnées de vexations nouvelles. C'est ainsi que l'on a tué cinq ou six oies chez Jean-Baptiste Gaudette, de l'Amyot, pour s'en emparer ; que, chez son voisin Charles Lebeau, on a forcé le propriétaire à porter à Saint-Hyacinthe un beau bœuf à l'engrais, deux ou trois tinettes de beurre et deux quartiers de mouton. Tout cela s'ordonnait en vertu du droit du plus fort, sans indemnité. Et l'on accourait toujours à la première alarme, tant on éprouvait de plaisir à maltraiter cette population déjà trop punie. Le juge de paix Firmin Perrin, de Saint-Antoine, les manda au moins une fois.

Hélas ! quand donc sera expié le péché de la révolte ? Quand finira la répression ? On y mêle tant de cruauté, tant de sauvagerie qu'elle achèvera bientôt de rendre le soulèvement excusable sinon justifiable (2).

C'est par la répression que l'on a donné une importance capitale à ce qui n'avait été qu'une aventure de quelques-uns comparés à la masse de tout le peuple (3).

Après le départ des troupes, les gens du village, remarque le curé, ne revenaient pas vite à leurs domiciles (4) ; mais ils effectuaient tout de même leur retour. Que de ruines à relever avant de reprendre l'ancien train de vie ! Plusieurs ne retrouvèrent que les

(1) — Le curé Demers écrit à Mgr Lartigue, le 9 déc. 1837 : " Le commandant m'a dit qu'une compagnie devait rester stationnée ici, cet hiver ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Bourassa, dans *La Presse*, de Montréal, 24 oct. 1899.

(3) — Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, VIII, 124.

(4) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 décembre 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

quatre murs dénudés de leurs demeures tant ils avaient été pillés avec acharnement.

Durant le travail de réinstallation des gens, le curé était en correspondance avec son évêque pour connaître son devoir à leur égard au point de vue de la conscience. Combien il les plaignait de s'être jetés dans une pareille galère ! Il semblait maintenant avoir pour eux plus de pitié que d'accusations. A la demande d'une ligne de conduite, l'évêque lui répond le 19 décembre : " Le grand nombre de coupables... ne saurait être une raison pour ne pas les regarder comme grandement criminels et scandaleux... Quant à la réparation du scandale... donné en excitant à la révolte, ou y participant, elle peut se faire en signant une adresse commune à la reine, en témoignage de loyauté et de désapprobation de la rébellion. C'est ce que vous devez favoriser de votre mieux..., comme la plupart des paroisses le font actuellement.... Ce n'est qu'une faible excuse pour ceux qui ont porté les armes contre le gouvernement de dire qu'ils y ont été forcés par menace... Les menacés n'avaient qu'à s'entendre entre eux et à se coaliser contre les menaçants pour se défendre " (1).

Conformément à cette direction, quelques jours plus tard, une adresse fut unanimement signée à Saint-Denis pour porter à la connaissance de la reine le regret que ressentaient les gens de s'être soulevés contre elle. C'est ainsi que s'acheva la réaction tant dans les esprits que dans la conduite de chacun.

Environ un mois après cet événement, les autorités envoyèrent des agents ramasser toutes les armes qui pouvaient rester entre les mains des habitants, mais c'était là une précaution inutile. A Saint-

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

Denis, on ne songeait plus à répéter l'expérience ; on en avait assez. Les fusils confisqués n'ont jamais été restitués.

L'hiver qui suivit les troubles a été bien pénible dans la localité dyonésienne (1). L'évêque avait bien raison de leur rappeler qu'on aurait tout gagné à l'écouter. A eux, comme à beaucoup d'autres, il écrivait dans un mandement, en date du 8 janvier 1838 : " Quelle misère...., quelle désolation...., depuis que le fléau de la guerre civile a ravagé cet heureux et beau pays, où régnait l'abondance.... avant que des brigands et des rebelles eussent, à force de sophismes et de mensonges, égaré une partie de la population...? Que vous reste-t-il de leurs bolles promesses, sinon l'incendie de vos maisons...., la mort de quelques-uns de vos amis et de vos proches, la plus extrême indigence pour un grand nombre d'entre vous ! Mais surtout, pour plusieurs, la honte d'avoir... méconnu la religion sainte, qui vous défendait avec tant d'énergie de pareilles attentats, d'avoir été sourds à la voix de la conscience qui, malgré l'étourdissement des passions, réclame toujours contre les désordres : ah ! voilà spécialement ce qui doit répandre l'amertume dans vos âmes ; voilà ce que vous devez déplorer encore bien plus que la perte des biens matériels ? " (2).

La surexcitation du moment s'étant évanouie, on pouvait mieux comprendre. C'est alors que les diocésains éprouvés ont dû se retremper dans la résolution d'être plus obéissants à l'avenir. Quand Dieu en a placé sur la montagne pour voir plus loin et pré-

(1) — M. Demers écrivait à Mgr Lartigue, le 9 décembre 1837 : " La misère va être odieuse dans cette pauvre paroisse ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(2) — Lamarche, *Mandements des évêques de Montréal*, 1, 24 et 25.

venir du danger, ce sont ceux-là qu'il faut écouter et non pas ceux qui sont dans la plaine.

C'est en 1849 que l'amnistie entière a été accordée à tous les inculpés de 1837, aussi bien qu'à ceux de 1838 (1). La même année, a été votée l'indemnité pour la " destruction injuste, inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés des habitants " (2), ainsi que pour " la saisie ou l'enlèvement de leurs biens et effets " (3). A Saint-Denis, Pagé a reçu quelque chose et Dillaire, deux mille piastres. Plusieurs autres ont pétitionné, mais peu ont été assez heureux pour obtenir.

Au commencement de l'automne 1838 eut lieu le contre-coup des troubles de l'année précédente. Cette fois on avait cru devoir préparer les plans et leur réalisation dans les antres ténébreux de sociétés secrètes organisées pour la circonstance. Saint-Denis eut son essai de loge ; mais, comme dans la paroisse on n'était pas d'humeur à se replonger dans le deuil, il ne fut pas couronné de succès.

Le 16 octobre 1838, le curé renseigne l'évêque à ce sujet : " Je crains, dit-il, qu'il n'y ait eu ici des sociétés secrètes, cependant il n'en a pas encore assez transpiré pour que je puisse l'assurer. Il court toujours des bruits alarmants. Les gens veulent croire qu'il y aura, sous peu, quelque coup " (4).

En effet, les habitants de Chambly, de Marieville, de Saint-Hyacinthe et des environs s'agitaient. Un jour leur avait été assigné pour la prise de Sorel, où le gouvernement entretenait une garnison et toutes les munitions nécessaires à l'armement d'un bataillon.

(1) — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, I, 173 ; II, 65 et 90

(2) — Ibid., II, 91 à 117.

(3) — Ibid..

(4) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Le rendez-vous était fixé sur les bords du Richelieu, à Saint-Charles, à Saint-Denis et à Saint-Ours. Ils y arrivèrent dans la soirée du samedi 3 décembre.

“ Vous savez sans doute, écrit le curé à l'évêque, à la date du 5 suivant, que, depuis samedi, les *patriotes* de ces quartiers ont recommencé leur agression armée. . . . Depuis plusieurs jours. . . ., il courait des nouvelles alarmantes. . . Avant-hier, le coup éclata, et. . . l'on nous rapporta qu'une troupe de six cents hommes occupait le village de Saint-Charles, et qu'ils y avaient fait prisonniers cinq ou six individus qu'ils regardaient comme nuisant à leur cause. Mais. . . cette troupe ne se montait qu'à deux cents hommes, partie armés ; et dans la nuit elle fut renforcée par une centaine d'autres. Dans cette nuit (du 3 au 4 novembre), je cachai les *Saintes-Espèces* avec les armeries de l'église et des argents de la fabrique. Les *Sœurs* et leurs enfants se rendirent au presbytère. Cette troupe que l'on croyait devoir venir coucher, cette nuit, au village, heureusement pour nous, s'arrêta dans les maisons du haut de la paroisse. On leur avait dit que deux mille hommes, d'autres endroits, couchaient au village, tandis qu'il n'y en avait pas un seul. Nous avons passé tristement le jour de la fête patronale (dimanche, 4 novembre). Je dis une basse messe, à sept heures et demie, où je consummai les *Saintes-Espèces*. Ces trois cents hommes sont restés dans les mêmes maisons, toute la journée du dimanche ; et chacun d'eux cette nuit (du 4 au 5), je crois, est retourné chez soi. Ce matin, on est venu m'annoncer que la troupe avait quitté le haut de la paroisse. On faisait entendre à tout ce monde qu'on les armerait ici. Les habitants de Saint-Denis ont montré la disposition de rester tranquilles, . . et je les crois sincères. Hier et aujourd'hui, on faisait monter

à cinq ou six cents le nombre des combattants rendus au village de Saint-Ours. L'homme de la malle en y passant, ce matin, en a estimé le nombre à deux-cent-cinquante, dont peut-être la moitié armés. Je n'ai pas encore entendu dire qu'ils se fussent dissipés. Dans notre village beaucoup de personnes ont enlevé de leurs maisons leurs effets. Je n'ai encore rien fait sortir. On dit que les gens de Saint-Antoine ne veulent point s'insurger" (1).

A Saint-Denis, on ne fut témoin de rien de plus. Même il n'y eut pas la moindre entreprise tentée contre Sorel. Tout dans le district est bientôt rentré pour toujours dans la douce paix d'autrefois. Ce second mouvement a eu plus d'importance dans les comtés du sud, notamment dans ceux de Huntingdon et de Châteauguay.

Les résultats de l'insurrection de 1837 et de 1838 ont été minutieusement discutés. Quelques-uns les ont déclarés bons, d'autres mauvais. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que la révolte a eu pour un de ses effets de hâter l'union des deux Canadas, que nos ennemis désiraient depuis longtemps (2). Par là le Haut-Canada, qui s'était soulevé comme le Bas, bénéficiait de tout ce qu'on arrachait à celui-ci. O triste

(1) — *Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.*

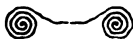
(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 351 et 353. — Tardivel écrivit dans son journal *La Vérité*, de Québec : " Si c'était possible, nous voudrions voir le Canada français retourner à la condition où il était avant la néfaste union de 1840 : colonie anglaise, mais indépendante et complètement séparée du Canada anglais. Sans la triste et coupable échauffourée de 1837-1838, nous aurions peu à peu conquis, par l'agitation constitutionnelle, notre liberté vis-à-vis de l'Angleterre, et enfin, dans la plénitude des temps, notre complète autonomie nationale ; et nous n'aurions pas été asservis, sous prétexte d'union, puis de confédération, à nos véritables ennemis, nos ennemis séculaires, les *Bostonnais*, devenus les soi-disant Anglais du Canada. C'est en 1837 que la grande faute nationale a été commise ". XVII, No 16, p. 6.

justice humaine ! L'un avait mérité de grandir, l'autre de mourir, et cela exactement pour le même méfait (1). Car, ne l'oublions pas, ce mariage hybride des deux provinces avait pour but de donner le coup de grâce aux Canadiens-français ; si cette fin n'a pas été atteinte, ce n'est pas l'Union qu'il faut en remercier (2).

Aujourd'hui quand les gens de Saint-Denis parlent de la journée du 23 novembre 1837, ils n'emploient jamais le mot de glorieux fait d'armes ; mais d'un autre côté on les entend souvent prononcer ceux d'échauffourée et de vilaine équipée.

Un jour, dans le temps où les victimes survivantes de l'épisode néfaste étaient nombreuses, se tenait une grande assemblée politique à la porte de l'église. Tout s'y passait fort paisiblement, lorsque l'un des orateurs voulant faire flèches des souvenirs d'antan commença une longue période pour exalter ces courageux, qui n'avaient pas craint d'exposer leur vie pour la patrie. Il n'avait pas terminé sa phrase que les huées l'obligeaient à descendre de la tribune (3).

Voilà le jugement des paroissiens de Saint-Denis, les plus intéressés pourtant à n'être pas sévères, dans l'appréciation de ce qu'un bon nombre voudraient coûte que coûte leur imputer à gloire.



(1) — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, I, 38.

(2) — *La Minerve*, de Montréal, 26 oct. 1893 ; Tardivel, dans *La Vérité*, de Québec, XVIII, No 14, p. 2 ; Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 96.

(3) — Lacasse, *Le prêtres et ses détracteurs*, 52 et 53.

II. — MAIRES DE S.-DENIS (Page 451).



Frédette



Richer



Mignault



Bonin



Gareau

CHAPITRE XLI

Les écoles de Saint-Denis. Difficultés de leurs débuts. Les commissions scolaires ; leurs présidents et secrétaires-trésoriers. Les instituteurs et institutrices. 1817-1905.

Si l'abbé Demers n'a pas voulu de la lutte irrégulière de 1837, ce n'était pas par amour du repos ; la preuve en est dans le fait qu'il s'est jeté dans d'autres combats plus longs, pour lesquels il a même bravement assumé les fonctions de capitaine. Et ce qu'il a déployé de courage pour s'assurer la victoire ne ressemble nullement aux hésitations des *patriotes*. Le point à gagner pour lui était le dégagement de la question scolaire. Souvent arrêté, il ne se laissa jamais déconcerter. En dépit de son activité cependant, il ne lui fallut guère moins que vingt années de sa vie avant d'entrevoir le triomphe définitif.

L'œuvre que le curé de Saint-Denis a accomplie au bénéfice de ses ouailles, la masse de ses confrères l'a exécutée dans les autres paroisses du Canada. Leurs champs étaient plus ou moins en vue, les résultats obtenus plus ou moins frappants ; mais tous évoluaient dans le même sens avec succès, les évêques à leur tête. Nous pouvons en effet l'affirmer sans crainte, le clergé a créé dans notre pays le mouvement de l'instruction populaire, et sans son concours, que fût-on parvenu à édifier (1) ? Les sacri-

(1) — Un de nos écrivains a pu dire avec raison : " Il est aussi impossible de passer sous silence le rôle qu'a joué le clergé dans l'éducation au Canada qu'il le serait de taire le nom de Christophe Colomb dans une histoire du Nouveau Monde, qu'il le serait de ne pas parler de Champlain quand on parle de Québec ".

fices ne lui ont pas coûté, il les a prodigués. Quand dut être secouée l'apathie générale, c'est lui qui l'a prise énergiquement à partie pour la vaincre. Aujourd'hui que la cause est sortie des langes de l'enfance, on ignore ou plutôt l'on feint de méconnaître le bienfaiteur.

Ce nœud gordien eût été plus vite tranché si le pouvoir civil eût mieux compris son rôle de simple secondaire. Celui-ci a tardé à se présenter d'une façon efficace, et lorsqu'il eut fourni son faible apport, il accapara de plus en plus les rênes qui ne lui appartenaient pas ; avec ses prétentions, il a entravé l'action ecclésiastique. Sans son intervention outrée, le progrès eût été autrement plus rapide, et de nos jours on ne parlerait pas autant d'améliorations. La plus urgente des corrections, qui s'impose actuellement à notre système scolaire, — celle qu'on n'appliquera pas, — est sans contredit le retrait de l'ingérence de l'Etat.

Qu'a effectué l'Eglise à Saint-Denis par ses ministres ? Qui a fondé le couvent ? — Le curé au prix de toutes ses économies et de quelles peines ! Qui a tenté l'établissement d'un collège classique dans les limites du même village ? — Le curé encore et toujours dans les mêmes conditions. Qui, après l'échec de cette institution, lui a substitué une école modèle et l'a soutenue ? — Le curé. Qui surtout est accouru à son aide pour l'expansion de l'instruction dans les campagnes par les écoles élémentaires ? — La fabrique religieuse.

Il y a bien eu, en 1801, le piège tendu par le gouvernement à la majorité française et catholique pour l'angliciser et la protestantiser, la fameuse *Insti-*

tution royale (1). Mais cet acte d'hypocrisie effrontée peut-il compter pour un effort loyal en faveur de l'instruction du peuple ? A Saint-Denis, on n'en a point voulu. A peine d'ailleurs si de ses lointains échos y ont retenti. Leur seul effet fut peut-être de hâter M. Cherrier dans la fondation de son collège, en 1805, pour mieux contrebalancer le mal qu'il redoutait de la part de l'inique loi

En 1824, l'évêque, constatant que rien n'avancait effectivement dans la voie de l'organisation scolaire, permit aux fabriques religieuses de consacrer jusqu'à un quart de leurs revenus pour établir et maintenir des écoles (2). C'est ce qui détermina enfin les représentants de la Couronne à venir d'une manière pratique à la rescousse du clergé ; de 1829 à 1836, ils accordèrent une allocation annuelle de vingt piastres par classe.

C'est pendant cette période, en 1831, que Saint-Denis ajouta à son couvent et à son école modèle deux écoles vacillantes dans le haut du quatrième rang et le haut du Bord-de-l'eau. Celles-ci, nées des libéralités du gouvernement, ne leur survécurent pas. Les instituteurs Saint-Jacques et Cloutier, ainsi que l'institutrice Luce Pitt, y enseignèrent. La fabrique n'aidant pas encore dans la localité, ces dévoués précepteurs pour tous honoraires ne percevaient avec l'octroi du trésor public que le vingt-cinq sous mensuel de chaque élève.

En 1839, grâce à la générosité du curé l'école du haut quatrième rang ressuscite et il s'en ouvre une

(1) — Ferland, *Mgr F.-O. Plessis* ; Têtu, *Les évêques de Québec*, 539 ; Dionne, *Vie de C.-F. Painchaud*, 116 à 118 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 63.

(2) — Têtu, *Les évêques de Québec*, 540 ; Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 166 et 167.

autre en bas du même rang. Deux ans plus tard, le 25 janvier 1842, M. Demers écrit à Mgr Bourget : “ Il n’y a point ici d’école de fabrique. Jusqu’ici les gens n’ont pas voulu entendre raison là-dessus. Ayant déjà deux fois échoué dans les efforts que j’ai faits pour les faire consentir à laisser prendre une partie du revenu de la fabrique pour le soutien d’écoles, je n’oserais leur proposer de payer sur les deniers de l’église les pensions d’instituteurs. C’est pitoyable de voir le peu de bonne volonté, le peu d’union et aussi le peu de moyens que le plus grand nombre ont pour l’éducation de leurs enfants ! Je doute que sans moi, depuis quelques années, il eût pu y avoir, dans le village même, une école de garçons. Je pourrais dire la même chose des deux écoles des concessions ” (1).

Ce n’est qu’en septembre 1842 que les marguilliers et les francs-tenanciers se décidèrent à puiser au coffre de la fabrique pour se porter au secours de leur pasteur (2).

Avec cet appoint, on put rouvrir l’ancienne école du haut Bord-de-l’eau et en fonder une autre, en bas de l’Amyot (3).

Les écoles de la campagne, ainsi que celles des garçons et des filles du village, furent d’abord régies par le curé, les marguilliers et quelques syndics adjoints. La gouverne scolaire marcha de la sorte jusqu’en 1849, année où un corps de cinq commissaires, obéissant à un surintendant de l’Instruction publique, la remplaça (4).

(1) — *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(4) — Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 166.

La fabrique paya en 1843-1844 la somme de cent-cinquante piastres pour fins scolaires (1). Nous ignorons ses déboursés des autres années.

Dès avant le perfectionnement de la loi des commissaires, quatre écoles, en 1846 (2), avaient été ajoutées aux cinq autres et au couvent, formant ainsi un total de dix écoles. Les dernières-nées étaient au centre du quatrième rang, au centre et en haut du troisième rang, et en haut du cinquième rang ; aujourd'hui celle-ci est enclavée dans La Présentation, depuis 1857 (3).

Il n'exista d'abord qu'une municipalité scolaire pour toute la paroisse. Quatorze ans après son érection, s'en détacha celle du village, entraînant avec elle le couvent, l'école modèle et l'école du bas du Bord-de-l'eau, et au centre de l'Amyot assez de territoire pour y installer une quatrième école dans la suite (4). L'arrondissement du centre du quatrième rang ayant été aboli en 1857, la vieille municipalité de la campagne ne comprit plus que les écoles du haut Bord-de-l'eau, du bas de l'Amyot, du haut et du centre du troisième rang, du haut et du bas du quatrième rang. Ces classes n'ont pas toujours été en opération ; par exemple, en 1849, celles du haut Bord-de-l'eau étaient fermées (5).

Le premier corps des commissaires de Saint-Denis, élus par la voix populaire, le 16 juillet 1849, fut

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(2) — *Rapport de paroisse par l'abbé Demers, Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(4) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis.*

(5) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

composé d'Ambroise Gaudette, président, du curé, d'Antoine Saint-Jacques, de Lévi Larue et de François Girouard ; François-Xavier Laforce en fut engagé aussitôt comme secrétaire-trésorier. Les successeurs de celui-ci ont été Romuald Saint-Jacques, de 1850 à 1857 ; Amédée Saint-Jacques, de 1857 à 1858 ; Victor Gareau, de 1858 à 1863 ; David Bourdages, de 1863 à 1869 ; le notaire Marin, de 1869 à 1874 ; le notaire Durocher, de 1874 à 1886 ; le notaire Crevier, de 1886 à 1894 ; et le notaire Dauray, depuis 1894.

Les présidents, successeurs d'Ambroise Gaudette, ont été : Jean-Marie Lespérance, Eusèbe Gaudette, François-Xavier Laforce, Augustin Leblanc, Pierre Paradis, Narcisse Laporte, Jean-Baptiste Gaudette, l'abbé O'Donnell, curé, Louis Michon, Pierre Guertin, Pierre Leblanc, Joseph Lussier, Jean-Baptiste Archambault, Isidore Dragon, Joseph Allard, Victor Bousquet, Théodore Archambault, Eusèbe Richard, Jean-Baptiste Angers, Louis Gariépy, François Angers, Noël Angers, Louis-Edouard Guertin, Toussaint Angers, Misaël Richard, Joseph Laflamme, Amable Girard, François Gaudette et Louis Archambault (1).

Le premier bureau des commissaires du village, élus le 3 août 1863, fut composé d'Olivier Gadbois, président, d'Antoine Saint-Jacques, de Pierre Paré, de Magloire Desrosiers et de Jean-Baptiste Gaudette.

Dans le fauteuil de la présidence ont succédé à Gadbois : Jean-Baptiste-Elphège Maillet, le Dr H.-A. Mignault, l'abbé O'Donnell, Charles Saint-Jacques, Victor Gareau, Jean-Baptiste Gaudette, Magloire

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

Vézina (1), Louis Landry, Toussaint Laflamme, Arthur Paré, et Jean-Baptiste Desrosiers.

Les secrétaires-trésoriers de cette seconde commission scolaire ont été : Victor Gareau, de 1863 à 1866 ; le notaire Marin, de 1866 à 1874 ; le notaire Durocher, de 1874 à 1886 ; le notaire Crevier, de 1886 à 1899 ; et M. Ephrem Chaput (2), depuis 1899 (3).

Il ne faut pas croire que, sous ces différentes administrations, le système scolaire ait toujours fonctionné à merveille. Les rapports des inspecteurs, qui ont visité la paroisse ès-qualités, ne l'affirment pas. Même aujourd'hui, après tous les progrès accomplis, il reste beaucoup de lacunes à combler. On se plaignait du peu d'assiduité des enfants, de l'incompé-

(1) — M. Vézina, issu d'une ancienne famille de Sainte-Rose-de-Laval, a vu le jour en cette paroisse, le 16 janvier 1836. Après avoir débuté comme marchand-tailleur sur la rue Notre-Dame, à Montréal, et s'y être marié, en 1863, avec une fille originaire de S.-Denis, Emélie Charron, née le 23 avril 1836, il s'en vint, en 1874, s'établir dans la patrie de son épouse comme marchand général. Il y est encore à jouir de l'estime de tous.

(2) — Voici la généalogie de M. Chaput en Canada : I — Nicolas, né en 1659, à Noadan, diocèse de Besançon, en France, est traversé en Amérique, vers 1686, et s'est aussitôt établi à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal ; il s'y est marié avec Angélique Gauthier, en 1689 ; six ans plus tard, il se transportait à Varennes et y est mort vers 1720 ; II — Charles, né en 1695, époux de Josephite Lemay ; de Varennes ; III — Basile, époux de Josephite Girard ; de Varennes ; IV — Louis, émigré à S.-Hyacinthe (territoire actuel de Sainte-Madeleine) vers 1800, y épouse en 1803 Thérèse Bonnette, née en 1788 ; en 1810, il vient s'établir à S.-Denis ; ses enfants sont : Emélie, épouse du notaire Narcisse Saint-Germain, Jean-Rémi, Florence, Joseph et Louis, entré au collège de S.-Hyacinthe en 1820 ; V — Joseph, époux de Léocadie-Virginie Gaouette ; V — Ephrem, marié d'abord en 1887 avec Joséphine Dragon, fille du rebouteur, puis avec Philomène Phaneuf en 1898. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis*.

tence des titulaires, de l'insuffisance de leur traitement, du défaut d'ameublement, voire même du manque d'édifices scolaires proprement dits ; on n'a bâti ceux-ci que fort lentement, l'avant-dernier le fut en bas du Bord-de-l'eau, il y a onze ans seulement, et le centre de l'Amyot n'a le sien que depuis 1897.

L'inspecteur Archambault dit en parlant de Saint-Denis, en 1856 : " Il y a une école primaire supérieure de garçons, et huit écoles élémentaires. Le nombre de ces dernières est beaucoup trop considérable pour les ressources de la municipalité. A l'exception d'une seule, toutes ces écoles élémentaires se tiennent dans des maisons louées et en très mauvais ordre. L'école primaire... n'offre pas de résultats aussi satisfaisants que par le passé. Il n'y a jamais eu d'entente contre le système des écoles publiques dans cette paroisse ; mais malheureusement il y a beaucoup d'apathie, ce qui laisse moins d'espérance selon moi que l'hostilité la plus prononcée " (1). Et il citait à l'appui de ses sujets de craintes les chiffres peu rassurants de 776 enfants d'âge à fréquenter la classe contre 400 seulement y assistant.

Le rapport de l'inspecteur, en 1861, mentionne comme personnel enseignant : un instituteur diplômé, sept institutrices diplômées et cinq non-diplômées.

L'inspecteur encore, en 1873, " regrette que les institutrices ne soient pas mieux rétribuées, surtout celles dont les services sont appréciés depuis plusieurs années ".

Depuis le commencement, les divers inspecteurs qui ont surveillé les écoles de Saint-Denis sont : M. Archambault, C.-U. Leroux, Charles de Cazes,

(1) — Rapport général de 1856, 204.

Jean-Baptiste Délâge, E. Picard-Destroismaisons et, depuis 1899, M. Joseph-Trefflé Molleur (1).

L'école des garçons, du village, n'a cessé de subsister de 1817 à 1878, ce qui veut dire depuis la chute du collège classique, à qui elle a succédé, jusqu'à la fondation du collège commercial, qui l'a remplacée. Elle a presque toujours été modèle et particulièrement choyée par les autorités, étant constamment dirigée par un bon chrétien suffisamment instruit et ordinairement assisté par une institutrice.

Notons parmi ses professeurs : Siméon Marchessault (2), avant 1837, devenu violent *patriote* surtout au milieu des événements de 1838, alors qu'il était à la tête de l'école du village de Saint-Charles (3) ; Laurent Bédard, de 1849 à 1852, payé deux-cent-quatre-vingts piastres par année de douze mois, à cette époque pas de vacances, il est mort d'apoplexie au printemps de 1852, peu après sa retraite de l'école pour cause de maladie (4) ; Joseph Archambault, de 1852 à 1854, de Saint-Marc, gendre du député Blais, de Bagot ; Pierre Laflamme, de 1854 à 1857, qui ne reçoit que

(1) — *L'enseignement primaire*, de Québec, XXI, 79.

(2) — Voici comment le Dr Choquette nous peint ce professeur guerrier : "Intelligent, dit-il, actif, rusé, d'une énergie de fer, d'une musculature d'acier trempé, d'une vivacité de mercure, cet homme n'était pas fait de chair ; il était pétri de métal et blindé par dessus". *Les Ribaud*, 151.

(3) — Parmi les autres premiers professeurs de l'école modèle sont : Cloutier, vers 1828 ; Antoine Poirier, marié à S.-Denis pendant son terme d'enseignement le 8 fév. 1831 avec la fille du marchand Jean-Baptiste Masse, Louise-Luce, il était originaire de S.-Luc, son épouse est décédée à S.-Césaire, le 10 mars 1882, à 78 ans ; François-Xavier Laforce, vers 1832 ; Joseph Pratte, vers 1837 ; Lambert ; Durand, longtemps, vers 1840 ; Joseph Bonin, vers 1847.

(4) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis*. — Geo. Marchessault fut engagé, le 25 avril 1852, pour terminer l'année à la place de Bédard. *Ibid.*..

deux-cents piastres d'honoraires, parce qu'il n'enseigne que le cours élémentaire (1) ; Roch Martineau, de 1857 à 1858 ; H.-E. Martineau, de 1858 à 1863 ; Siméon Boutin, de 1863 à 1866, élève de l'école normale de Montréal et engagé au salaire d'auparavant, deux-cent-quatre-vingts piastres, sa fin de deuxième année, en dépit de tout son zèle, n'a pas été heureuse, les commissaires dans leur rapport écrivaient : " L'examen . . . a été loin d'être satisfaisant, . . . le dit instituteur a manqué dans les moyens de faire paraître ses élèves sur les matières qu'ils avaient apprises . . . , la musique, les drames, les compositions, la distribution des prix et la lecture . . . prirent la plus grande partie, ne laissant à l'examen des matières qu'un moment ", malgré que la séance eut duré près de quatre heures, le magister blâmé garda néanmoins sa position encore un an ; Antoine Mallette, de 1866 à 1868, encore un malchanceux, quoique fortement recommandé et rétribué par deux-cent-quatre-vingts piastres, puis trois-cents (2), l'inspecteur ne lui ménage pas les compliments à rebours dans son rapport général de 1867 : " L'école modèle, dit-il, . . . est loin de donner satisfaction Les trois cents piastres payées à l'instituteur, qui en a la direction, sont une perte pour la municipalité. Parmi les soixante élèves qui fréquentent cette école plusieurs sont très intelligents et . . . feraient certainement des progrès sous un maître capable " ; Alexandre Dupuis (3), de 1868 à 1871,

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(2) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis.*

(3) — Elève de l'école normale de Montréal, il arrivait de l'école du village de Saint-Stanislas-Kostka, lorsqu'il vint à Saint-Denis. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis.*

né à Saint-Philippe-de-Laprairie, frère de l'ancien curé de Saint-Valentin, recevait le salaire de trois cents piastres à condition que sa femme fût du même coup engagée comme sous-maîtresse ; Louis-Nérée Lévêque, de 1871 à 1872 ; Louis Lacroix, de 1872 à 1876, ancien instituteur de Saint-Simon-de-Bagot, vit son salaire monter de trois cents à trois-cent-cinquante piastres en 1875, l'inspecteur avait provoqué cette augmentation par des louanges à son adresse, en 1873 : " M. Louis Lacroix, dit-il, qui a l'avantage de joindre des connaissances au savoir-faire, tient l'école-modèle au grand contentement de tous. . . . Il a pu par ses manières habiles et affables réconcilier tous les esprits intéressés à son école. Quatre-vingts élèves suivent ses classes " ; Boucher, de 1876 à 1877, détint le plus haut record de salaire dans cette école, trois-cent-soixante piastres, il était ancien élève de l'école normale de Québec ; Frère Joseph Cosson, de 1877 à 1878 (1), venait incognito préparer les voies à sa communauté des Frères de l'Instruction chrétienne.

Les deux plus anciennes écoles rurales de Saint-Denis, celles du haut Bord-de-l'eau et du haut quatrième rang, après avoir fonctionné de 1831 à 1836, ont été fermées, la première jusqu'en 1842, la seconde jusqu'en 1839. Ensuite les cours n'y ont plus été interrompus.

Louis Saint-Jacques, marié avec Rosalie Cherrier et père du député de Rouville, Guillaume Cheval-dit-Saint-Jacques, a été le premier instituteur du haut Bord-de-l'eau, en 1831, après s'être occupé de commerce à Saint-Antoine ; son épouse était la fille de Joseph-

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis,*

Marie Cherrier, marchand, frère du curé de ce nom. C'est le seul homme qui ait dirigé cette école. Parmi les titulaires (1), qui vinrent après lui, se trouvent Exérile Bélanger (2), pendant vingt-trois ans, de 1865 à 1888, et Cordélie Moquin (3), pendant dix ans, de 1888 à 1898, deux institutrices de premier ordre. Aussi les intéressés ont-ils su reconnaître leurs servi-

(1) — Voici la liste de ces titulaires, de 1850 à 1865 ; Elise Richer, de 1850 à 1851, et de 1863 à 1865 ; Philomène Phaneuf, de 1851 à 1853 ; Céline Lajoie, de 1853 à 1854 ; Céline Lafamme, de 1854 à 1855 ; Scholastique Michelin, de 1855 à 1857 ; Vitaline Rolland, de 1857 à 1858 ; Virginie Phaneuf, de 1858 à 1859 ; Philomène Joubert, de 1859 à 1860 ; Exérine Rolland, de 1860 à 1861 ; Marie Richard, de 1861 à 1862 ; Rosalie Leclair, de 1862 à 1863, 50 élèves. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis, et Registre de l'école elle-même.*

(2) — Voici les éloges qu'on relève à son sujet dans le registre de l'école en question : 2 fév. 1866, " progrès, grâce à la bonne méthode et au soin de l'institutrice " (de Cazes) ; 12 mai 1868, 35 élèves, " la méthode d'enseignement suivie par Melle Bélanger mérite une mention favorable " (Délâge) ; 18 mai 1869, 26 élèves ; 27 juin 1870, 31 élèves ; 19 juin 1873, 34 inscrits, 30 présents ; 10 fév. 1882, " progrès... soutenus " (Délâge) ; 2 juil. 1887, " progrès marquant " (Délâge).

(3) — A elle non plus les éloges n'ont pas été ménagés par les différents visiteurs de l'école. Voici quelques-uns des compliments qu'on lui a décernés dans le registre spécial de la classe : 21 mars 1889, " le résultat de l'examen... m'a entièrement satisfait " (Délâge) ; 27 juin 1889, elle " enseigne avec zèle et intelligence " (Délâge) ; 18 mars 1890, " l'école est parfaitement bien dirigée " (Picard) ; 20 mars 1891, " école en excellente condition " (Picard) ; 1 fév. 1892, école " sur un excellent pied " (Picard) ; 21 juin 1893, elle " se distingue toujours par l'excellence de ses connaissances pédagogiques " (Picard) ; 19 avril 1894, " succès complet " (Picard) ; 5 juin 1895, " le succès accompagne toujours le travail de Delle Moquin, et l'on a toujours du plaisir à faire subir un examen à ses élèves " (Picard) ; 23 fév. 1897, " entière satisfaction ". En 1897-1898, elle obtint du gouvernement la récompense de \$20 pour l'excellence de son enseignement (*La Presse*, de Montréal, 4 fév. 1898).

ces (1). La plus ancienne, native du village, s'est mariée plus tard avec un Ledoux, de Saint-Aimé.

Le haut quatrième rang a débuté dans les études en 1831 avec Luce Pitt (2), suivie peu après du professeur Cloutier ; celui-ci, un moment éloigné par la fermeture de l'école, y est retourné en 1839 pour trois nouvelles années. Marie-Louise Bousquet lui a succédé immédiatement durant neuf ans, de 1842 à 1851. Etant mariée depuis 1835 avec Jean-Baptiste Archambault, cultivateur du voisinage, elle mena constamment de front dans sa demeure avec ses devoirs de maîtresse de classe les soins de son ménage. Elle enseignait pour quarante-huit piastres par an et louait sa maison huit piastres pour le même laps de temps. L'année scolaire de 1852-1853, elle exerça la même charge dans des conditions identiques. Celles qui l'ont remplacée (3) n'ont pas à leur crédit d'aussi longs

(1) — L'inspecteur écrit au registre scolaire pour l'année 1876-1878 : L'institutrice, " depuis douze ans dans cet arrondissement, s'est attiré, par les bons services qu'elle a rendus, l'estime et la confiance des intéressés. En témoignage de reconnaissance, ceux-ci se cotisèrent volontairement pour un certain montant, afin de lui former un traitement convenable ". Les commissaires peu auparavant avaient décidé de payer uniformément cent piastres à chacune des institutrices laïques de la paroisse.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, 14 janv. 1832.

(3) — Celles-là sont : Dorimène Lacroix, de 1851 à 1852 ; Marie Laflamme, de 1853 à 1855 ; Aglaë Lamoureux, de 1855 à 1856 ; Malvina Rolland, de 1856 à 1857 ; Céline Gaudette, de 1857 à 1858 ; Philomène Richer, de 1858 à 1863 ; Victoire Chatel, de 1863 à 1867 ; inconnues, de 1867 à 1874 ; Victoire Lajoie, de 1874 à 1876 ; Célanire Michon, de 1876 à 1878 ; Victoire Bélanger, de 1878 à 1882, qui, dit l'inspecteur Délage en 1880, n'épargne ni temps ni peine pour l'avancement des élèves, qui " enseigne consciencieusement ", ajoute le même en 1882 ; Jessé Girouard, dont " les leçons étudiées manquent d'explications ", déplore le même inspecteur ; Delle Couillard, qui " enseigne avec intelligence, avec zèle et énergie ;

stages, mais plusieurs d'entre elles n'en ont pas moins remporté de brillants succès, particulièrement Delle Couillard, vers 1887. Joseph Bousquet, fils d'Hya-cinthe, a construit le logement scolaire de cet arrondissement, en 1859 (1).

En ressuscitant la précédente école en 1839, M. Demers lui en adjoignit une autre en bas du même rang, à une lieue de distance. Aussi heureuse que sa voisine, elle a connu dix-sept belles années sous la direction de Mathilde Trudeau (2), de 1878 à 1895 (3).

il y a du travail de sa part et elle sait inspirer le goût de l'étude aux élèves", dit l'inspecteur Délage en déc. 1887; elle a déterminé des " progrès vraiment remarquables ", affirment les commissaires en juin 1888; Délina Richard, dont la classe, assure l'inspecteur Picard en fév. 1892, est " en bonne voie de progrès "; Dame Vincent, de 1892 à 1893, qui donne " pleine satisfaction ", déclare l'inspecteur Picard; Emé-rilla Gaudette, de 1893 à... , qui fait faire à ses élèves des " progrès tout-à-fait remarquables "; reconnaît le même inspecteur. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre spécial de l'école.*

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(2) — Parmi les notes inscrites à sa louange par les visiteurs dans le registre de l'école on lit : le 3 fév. 1882, l'institutrice " prend bien soin de ces jeunes enfants " (Délage); le 11 janv. 1883, " ces petits enfants ont fait preuve d'intelligence " (Délage); le 6 juil. 1886, " progrès notables " (commissaires); 2 juil. 1887, " progrès très sensibles " (commissaires); 18 mars 1891, école " en excellente condition ", l'institutrice " s'acquitte de sa tâche avec une zèle et un dévouement rares " (Picard).

(3) — Voici la liste complète des institutrices de cette école, depuis 1849 : Herméline Richer, de 1849 à 1850; Marie Laflamme, de 1850 à 1853; Dorimène Lacroix, de 1853 à 1855; Agathe Malbœuf, de 1855 à 1856; Eléonore Berthiaume, de 1857 à 1860; Victoire Chatel, de 1860 à 1862, et de 1867 à 1868; Philomène Joubert, de 1862 à 1863; Azilda Allard, de 1863 à 1864; Marie Richard, de 1864 à 1865; Domitille Jetté, de 1865 à 1866; Philomène Dragon, de 1866 à 1867; Adéline Sauveur, de 1868 à 1870; Georgina Laferrière, de 1870 à 1874, 57 élèves; Delle Bourque, de 1874 à 1875; Malvina Richer, de 1875 à 1876; Dorimène Comtois, de 1876 à 1878; Mathilde Trudeau, de 1878

Et quand, se releva l'école du haut Bord-de-l'eau avec les deniers de la fabrique, en 1842, avait surgit le même jour celle du bas de l'Amyot, florissante au plus haut degré, de 1867 à 1876, grâce au dévouement et au tact d'Aurélie Bélanger, sœur d'Exérile. Possédant le don de l'enseignement, cette personne savait façonner et le cœur et l'intelligence de l'enfant. Aussi, pendant ses neuf ans, a-t-elle donné entière satisfaction aux parents comme à ses élèves (1). La maison d'école de cet arrondissement a été construite, en 1861, par Louis Valin (2).

Parmi les écoles nées sous la loi actuelle, en 1846, on remarque celle du centre du quatrième rang, qui, après avoir continuellement végété, s'est éteinte pour

à 1895 ; Mélina Bousquet, de 1895 à 1896 ; Eugénie Guertin, 1896 à ...
Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école elle-même.

(1) — Voici la liste des institutrices de cette école depuis 1849 : Marie Laflamme, de 1849 à 1850, salaire \$65 ; Dorimène Lacroix, de 1850 à 1851 ; Angèle Charron, de 1851 à 1852 ; Scholastique Michélon, de 1852 à 1855 ; Edwige Archambault, de 1855 à 1856 ; 2 Delles Chatel, de 1856 à 1857 ; Adéline Leblanc, de 1857 à 1858 ; Christine Archambault, de 1858 à 1860, 50 élèves ; Philomène Archambault, de 1860 à 1864, 40 élèves en janvier 1863 ; Domitille Bousquet, de 1864 à 1865 ; Lucie Guertin, de 1865 à 1867 ; Aurélie Bélanger, de 1867 à 1876 ; Mélina Bousquet, de 1876 à 1877 ; M. Laflamme, de 1877 à 1879 ; Mélina Gadbois, de 1879 à 1882, " prend bien soin de ses élèves et il y a progrès ", dit l'inspecteur Délâge ; Marie Brunelle, de 1882 à 1887, " école de première classe ", disent les commissaires, en juillet 1887 ; Dame Bonin, de 1887 à 1889, " enseigne avec intelligence ", dit l'inspecteur Délâge ; Albina Archambault, de 1889 à 1892, aussi " enseigne avec intelligence ", déclare le même inspecteur, en janvier 1892 ; Evéline Charron, de 1892 à 1894, " bon examen ", dit l'inspecteur Picard, en octobre 1893 ; Malvina Rolland, de 1894 à ... , l'inspecteur Picard, en février 1897, dit que " son école continue à progresser ".
Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registres de l'école même.

(2) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

la seconde et dernière fois en 1857 (1). Ses jumelles du centre et du haut du troisième rang subsistent encore.

Celle-là n'a pas eu le bonheur de jouir de dévouements prolongés (2). Sa maison, la première que posséda la commission scolaire hors du village, fut primitivement une résidence privée achetée ailleurs et transportée sur place par Jean-Baptiste Proulx (3).

Dans la seconde école du troisième rang comme dans l'autre, les élèves se remirent à l'œuvre sous une nouvelle institutrice presque chaque année. Il faut cependant excepter les quinze années, où brilla l'âge d'or de cette petite institution des campagnes dyoniennes. Mélina Bousquet, de 1860 à 1864, ainsi que

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(2) — Voici la liste des institutrices de cette école, depuis 1849 : Scholastique Michelon, de 1849 à 1851, salaire \$65 ; Elizabeth Lacroix, de 1851 à 1852, et de 1855 à 1857 ; Edwige Archambault, de 1852 à 1855 ; Philomène Joubert, de 1857 à 1859, et de 1864 à 1865 ; Virginie Phaneuf, de 1859 à 1861 ; Céline Bienvenu, de 1861 à 1862 ; Philomène Dragon, de 1862 à 1863, et de 1867 à 1868, " la méthode d'enseignement de Delle Dragon, dit l'inspecteur Délage en mai 1868, est recommandable, aussi les progrès sont en raison " ; Eulalie Marchesault, de 1863 à 1864 ; Aurélie Bélanger, de 1865 à 1867 ; Rose-de-Lima Leblanc, de 1868 à 1870, ses " soins assidus, dit l'inspecteur Délage en juin 1869, méritent une mention particulière " ; Azama Bélanger, de 1870 à 1871, 32 élèves ; Victoire Lajoie, de 1871 à 1874 ; Marie Lajoie, de 1874 à 1876 ; Mélina Bousquet, de 1876 à 1877, donne " sage direction ", dit l'inspecteur Délage, en mars 1877 ; C. Richard, 1877 à 1878 ; Malvina Rolland, de 1878 à 1881, et de 1884 à 1886 ; Arzélie Durocher, de 1881 à 1884 ; Mélina Gadbois, de 1886 à 1890, " enseigne avec zèle et énergie ", dit l'inspecteur Délage ; Alphonsine Leblanc, de 1890 à 1895, " progrès signalés ", reconnaissent les commissaires ; Evéline Charron, de 1895 à 1896 et de 1897 à 1898 ; Elphégina Plante, de 1896 à 1897. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis* et *Registre* de l'école même.

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.* — Achetée de Jean Richard. *Ibid.*.

III. — MAIRES DE S.-DENIS (Page 454).



Phaneuf



F.-X. Paradis



Dr. Richard



Archambault



Jalbert



de 1867 à 1872, et Dame Arzélie Paradis, de 1884 à 1890, présidèrent cette belle époque. Les éloges à leur adresse pleuvent de tous côtés de la part de l'inspecteur, du curé et des commissaires. Ils y découvrent, au bénéfice de la première, des " progrès sensibles ", ils proclament que " la bonne tenue des élèves et la méthode d'enseignement suivie par Delle Bousquet méritent des éloges ". Sous la direction de la seconde, ils reconnaissent un " progrès notable ", que les élèves ont fait " des progrès marquants " et " que les matières leur sont enseignées méthodiquement et avec un grand soin et beaucoup de zèle ". L'arrondissement a connu plusieurs autres bonnes institutrices, mais aucune de celles-ci n'a eu le temps de s'y créer un nom (1).

En 1856, prenait place à côté de ses aînées la neuvième des écoles de Saint-Denis, en bas du Bord-de-l'eau. Mais, le nombre de ses élèves diminuant, elle dut temporairement s'effacer, de 1868 à 1879 ; en cette

(1) — Voici la liste des institutrices du haut III rang depuis 1849 : Athalie Gosselin, en 1849, salaire \$80 ; Adèle Laforce, de 1849 à 1850 ; Justine Tétu, de 1850 à 1851 ; Malvina Besse, de 1851 à 1853 ; Elmire Joubert, de 1853 à 1854 ; Aglaë Lamoureux, de 1854 à 1855 ; Philomène Joubert, de 1855 à 1857 ; Phélonise Lorange, de 1857 à 1858 ; Malvina Rolland, de 1858 à 1860, et de 1872 à 1874 ; Mélina Bousquet, de 1860 à 1864, et de 1867 à 1872, 60 élèves ; Philomène Archambault, de 1864 à 1867 ; C. Bourque, de 1874 à 1876 ; Valérie Comtois, de 1876 à 1878 ; Delle Richard, de 1878 à 1880 ; Marie-Louise Fontaine, de 1880 à 1881 ; Sara Faubert, de 1881 à 1882, " enseigne avec zèle et succès ", dit l'inspecteur Délage ; Albina Durocher, de 1882 à 1884 ; Dame Arzélie Paradis, de 1884 à 1890 ; Alphonsine Leblanc, en 1890 ; Régina Michon, de 1890 à 1891 ; Méléthime Charron, de 1891 à 1893, et de 1894 à 1896, " bon examen ", dit l'inspecteur Picard en juin 1893, le même ajoute en juin 1895 : " Bien des progrès ont été faits " ; Mélina Gadbois, de 1893 à 1894 ; Léa Gaudette, de 1896 à... " fort bon examen ", dit l'inspecteur Picard, en fév. 1897. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école même.*

année-ci néanmoins, elle rouvrait ses portes pour ne plus les fermer. Les deux institutrices, qui y ont laissé le plus durable souvenir, sont Victoire Laventure et Rosilda Laflamme. La première a dirigé cette classe, de 1880 à 1886, et l'autre, de 1886 à 1893 (1). Dans les rapports de l'époque, on leur relève de nombreux éloges. L'inspecteur Délâge reconnaît la plus ancienne " bien compétente ", et l'inspecteur Picard se déclare " pleinement ", " parfaitement satisfait " de la suivante ; il la proclame " digne de la confiance des contribuables " (2).

Enfin l'école du centre de l'Amyot est la dernière-née à Saint-Denis, en 1868 (3). Créée sur recommandation de l'inspecteur Délâge, elle a été fermée de 1872 à 1879, faute du nombre suffisant d'élèves dans l'arrondissement. La même Méline Bousquet, du troisième rang, en a fait la prospérité, de 1880 à 1886,

(1) — Voici la liste complète des institutrices de cette école jusqu'en 1868 : Praxède Gaudreau, de 1856 à 1857 ; Exérine Rolland, de 1857 à 1860, Aglaë Lamoureux, de 1860 à 1863 ; Philomène Dragon, de 1863 à 1864 ; Malvina Rolland, de 1864 à 1868, salaire \$76 ; Aglaë Guertin, de 1879 à 1880 ; Victoire Laventure, de 1880 à 1886, salaire \$100 ; Rosilda Laflamme, de 1886 à 1893, salaire \$100, " plusieurs élèves, dit l'inspecteur Délâge en mars 1889, se sont distingués pendant mon examen " ; Anna Desrosiers, de 1893 à 1894 ; Alphonsine Desrosiers, de 1894 à 1897, " progrès marqués " en juin 1895. " progrès soutenus " en fév. 1897, dit l'inspecteur Picard ; Eugénie Besse, de 1897 à . . . *Registres des délibérations des 2 municipalités scolaires de S.-Denis et Registre de l'école elle-même.*

(2) — *Registre de l'école elle-même.*

(3) — Voici la liste de ses institutrices : Malvina Rolland, de 1868 à 1871, salaire \$80 ; Azama Bélanger, de 1871 à 1872, salaire \$84 ; Méline Garbois, de 1879 à 1880 ; Méline Bousquet, de 1880 à 1886, salaire \$100 ; Delle Bourque, de 1886 à 1888, 18 élèves, salaire \$100 ; Delle Michon, de 1888 à 1890 ; Evéline Charron, de 1890 à 1891 ; Delphine Laflamme, de 1891 à 1892 ; Régina Charron, de 1892 à . . . " l'école, dit l'inspecteur Picard en juin 1893, a fait des progrès marqués ". *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis et Registre de l'école elle-même.*

enseignant " toujours avec zèle et talent, avec intelligence et succès " (1).

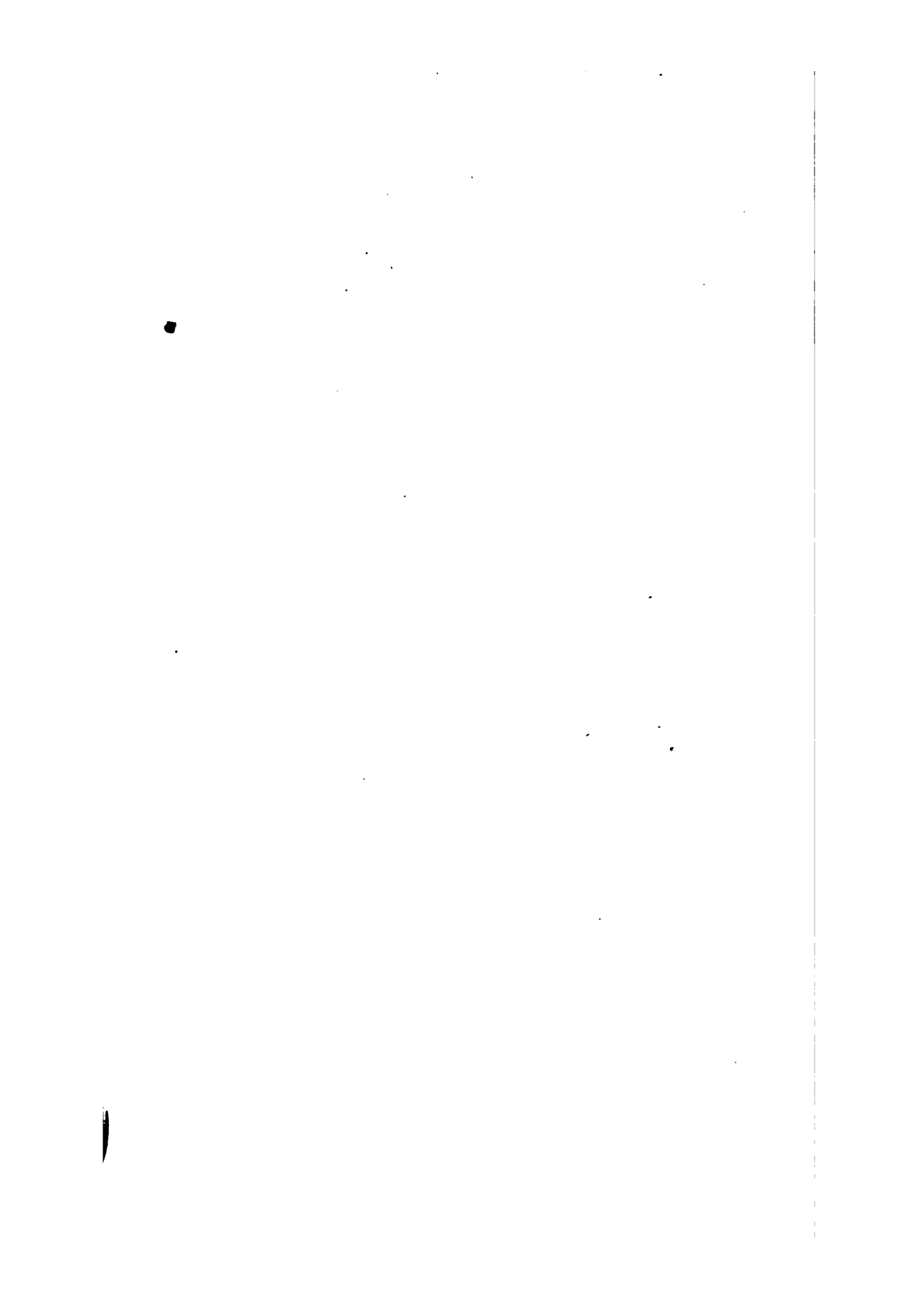
Grâce au couvent, véritable pépinière d'institutrices, il a été depuis l'origine relativement facile dans la localité de pourvoir les écoles de titulaires qualifiés, quoique les positions fussent accordées au rabais. En effet bien minimes souvent ont été les honoraires. C'est la raison des si fréquents changements. Dès qu'une institutrice s'apercevait, après une année ou deux, qu'elle n'était pas suffisamment rétribuée pour le travail exigé, elle se retirait, et une autre plus jeune, sans expérience, la remplaçait pour exécuter la même manœuvre peu après. Aujourd'hui on traite mieux les écoles et ce qui les concerne, mais ce n'est pas encore la perfection. Surtout on ne tient pas assez à garder une institutrice qui donne satisfaction ; au lieu de lui accorder un accroissement de salaire avec les années, on lui substitue trop aisément une rivale pour le même prix.

Malgré leurs divers sujets de reproches, les écoles d'yonisieuses ont été bonnes, en général, parce que toujours, sous l'aile de la religion, elles ont été moralisatrices. On n'y a jamais oublié que l'enfant possède un cœur tout autant qu'une mémoire et une intelligence.

L'école, c'est une excellente chose, a proclamé un grand évêque, mais seulement quand on la suspend comme un nid dans les branches du chêne vigoureux de l'Eglise, " au milieu des ombrages et des parfums du ciel " (2).

(1) — *Registre* de l'école elle-même.

(2) — Dans le *Journal des campagnes*, de Québec, 5 juin 1807.



CHAPITRE XLII

L'ancienne administration judiciaire à Saint-Denis.

L'établissement du système municipal.

Les maires. 1793-1905.

A peu près au temps, où s'établissait notre système scolaire actuel, se réorganisait sur de tout autres bases notre mode d'administration de la justice. Pour Saint-Denis, les juges n'ont pas toujours été à Berlin, pas même à Saint-Hyacinthe. Depuis les débuts de la paroisse jusqu'à la cession du pays aux Anglais, on s'y est contenté de l'autorité des capitaines de milice. Leurs successeurs ou assistants ont été ensuite les curés jusqu'en 1793. Alors s'instituèrent les cours de tournée ou de circuit. Apparemment le bon peuple d'autrefois devenait moins facile à maintenir dans la charité fraternelle. Ces cours étaient ambulantes. Elles passaient une partie de l'été à parcourir les campagnes et y tranchaient tous les litiges non criminels ne comportant pas au-delà de quatre-vingts piastres d'amende. Elles se composaient d'un juge, de quelques officiers adjoints et de deux ou trois avocats. Les lieux des séances étaient déterminés d'avance, et il en exista ordinairement de vingt à trente (1). Saint-Denis fut constamment l'un d'entre eux ; les assises devaient s'y tenir les jeudi et vendredi de la troisième semaine pleine après le 29 juin. En 1834, elles s'ou-

(1) — Béchard, *Biographie de l'Hon. Morin*, 124.

vrèrent le 17 juillet (1). Toujours elles ne se clôturaient que quand toutes les causes présentées avaient été entendues et décidées. Il pouvait arriver qu'elles durassent plus que deux jours.

Il ne faut pas croire que dans ces circonstances tout se déroulât dans la majesté du calme. La tenue de la cour était l'occasion d'une forte affluence. Les intéressés de plusieurs paroisses à la ronde y accouraient. Les maquignons en foule suivaient également dans l'espoir de quelque fameux marché. Beaucoup, ne pouvant se loger aux hôtelleries, s'abritaient un peu partout, souvent même sous leurs voitures stationnées sur la place publique. Dans ce ramassis, il y avait ivrognes, jureurs, querelleurs et voleurs. Si le juge venait distribuer les bienfaits de la paix, ce n'était pas pour le moment de son passage. Les habitants demeuraient tous sur le qui-vive pendant ce temps-là.

La procession était signalée du côté de Verchères et elle s'éloignait par le chemin allant à Chambly.

Chaque année, le juge était l'hôte du curé, et la salle des habitants lui servait de tribunal.

C'est en 1847 qu'une nouvelle loi a mis fin à ces cours de circuit (2).

Depuis lors les esprits turbulents de Saint-Denis vont régler leurs cas trop ardens au palais de justice de Saint-Hyacinthe, quand ils ne sont pas obligés de se rendre à Montréal.

Le vent soufflait évidemment à l'organisation

(1) — Cette année 1834, la cour de circuit se tint comme suit dans le district de Montréal : Vaudreuil, 30 juin ; Terrebonne, 3 juil. ; L'Assomption, 7 juil. ; Berthier, 10 juil. ; Verchères, 14 juil. ; Saint-Denis, 17 juil. ; Chambly, 21 juil. ; Saint-Jean, 24 juil. , Châteauguay, 29 juil. . *Echo du pays*, de S.-Charles-sur-Richelieu, 12 juin 1834.

(2) — Ignotus, dans *La Presse*, de Montréal, 31 juil. 1897.

générale vers le milieu du dernier siècle. En même temps que des questions scolaires et judiciaires, le gouvernement s'occupait activement de l'établissement de nos municipalités civiles. Ici, comme dans le remaniement administratif de la justice, il obtint son meilleur succès. C'est qu'alors il évoluait sur son propre terrain. En statuant sur les écoles, il avait rangé l'Église pour agir à sa place, tandis que maintenant il usait avec droit de la liberté de tout garder pour le gérer à sa guise. Là repose en entier la théorie des grâces d'état. Chacun dans son rôle réussit bien. Il suffit d'en sortir, d'usurper celui des autres, pour échouer infailliblement.

Après quinze années de tâtonnements, on arriva de 1855 à la loi qui continue de régir à la satisfaction de tous nos divers centres de la province (1). C'était vite obtenir le plus magnifique couronnement des efforts accomplis jusque-là.

De ce moment, chaque paroisse devenait en quelque sorte une petite république, avec un maire pour président et des conseillers pour sénateurs. Entre les mains de ceux-ci étaient déposés de très amples pouvoirs pour la prospérité locale. Aussi, a-t-il été créé de cette façon autant de foyers de progrès que de municipalités.

Dès le mois de juillet 1855, la paroisse de Saint-Denis procédait à l'élection de ses premiers édiles et entrait de plain-pied dans le rouage nouveau. Les avantages en étaient trop patents pour qu'il lui fût permis d'hésiter. Ses limites territoriales restèrent les mêmes. Seule son administration changea.

Les élections portèrent à la tête des affaires David

(1) — Saint-Amant, *L'Avenir*, 248 ; Turcolte, *Le Canada sous l'Union*, II, 256.

Bourdages, Louis Pagé, Romuald Saint-Jacques, Ambroise Leblanc, Edouard Guertin, Amable Loiseau et Olivier Bousquet. Le 30 du même mois de juillet, ces pères conscrits se réunissaient et choisissaient le premier d'entre eux pour maire (1). Depuis lors, la machine municipale a fonctionné comme dans le plus heureux des mondes, si l'on excepte seulement de rares froissements. Comment ces derniers peuvent-ils manquer de se produire en dehors du royaume des anges ?

Les maires, qui, à l'instar du roi d'Angleterre, règnent plutôt qu'ils ne gouvernent, se sont succédés jusqu'ici au nombre de dix-huit. Ce sont David Bourdages, Romuald Saint-Jacques, Pierre Paradis, Marcel Cordeau, Jean-Baptiste-Elphège Maillet, Hercule Frédette, Dr H.-A. Mignault, Ambroise Gaudette, Wilfrid Richer, Paul Bonin, Victor Gareau, Jean-Baptiste Phaneuf, François-Xavier Paradis, Joseph Archambault, Dr Jean-Baptiste Richard et Victor Jalbert.

David Bourdages, homme de valeur par lui-même, jouissait en plus du prestige que lui avait légué son père. Il avait cinquante-cinq ans, lorsqu'on le tira de la foule de ses concitoyens pour lui faire présider les premières assises du nouveau conseil dyonisien. Ses épaulettes dans l'opinion publique étaient alors gagnées. Cependant il ne faut pas croire qu'il avait constamment joué le beau rôle, quand il avait quitté les mancherons de la charrue pour s'occuper des questions d'intérêt général. Son instruction ne l'a certes pas toujours utilement servi. Néanmoins, l'âge mûr venu, il se montra ce qu'on avait le droit d'attendre

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.*

de ses talents. Au timon des affaires municipales de 1855 à 1856, il a avantageusement figuré.

Son successeur fut M. Romuald Saint-Jacques, de 1856 à 1858. Né à Saint-Denis même le 29 septembre 1827, il a fait son cours d'études classiques à Saint-Hyacinthe et était marchand dans la localité depuis 1846. Quoique de beaucoup plus jeune que son prédécesseur, il se montra bien qualifié pour la position, mais il était écrit que les premiers maires dyonisiens ne connaîtraient pas de longs règnes. Dès l'année qui suivit son installation, il se transporta avec son commerce à Saint-Hyacinthe, et son départ nécessita une autre élection au commencement de 1858. La suite a prouvé que l'on avait justement apprécié cet homme dans sa paroisse natale. A Saint-Hyacinthe, il a été échevin plusieurs années et président des commissaires pour l'érection des paroisses. Il fut l'un des fondateurs de la banque dite de Saint-Hyacinthe et son caissier pendant quinze ans. Désigné pour l'organisation du bataillon des volontaires de la même ville, il a été chargé de le conduire aux frontières contre les Fénéniens en 1870. Plus tard l'an 1885, en qualité de major de brigade du sixième district militaire, il prenait part à la campagne du Nord-Ouest. Depuis 1869, il est lieutenant-colonel de la division régimentaire du comté de Saint-Hyacinthe. Enfin admis dans le service civil à Québec en 1889, il y a été longtemps archiviste dans le département du procureur-général. Aujourd'hui âgé de près de quatre-vingts ans, il jouit à Saint-Hyacinthe d'un repos bien mérité. A Saint-Denis, en même temps que maire, il a été aussi juge de paix et commissaire des petites causes.

Ses épouses ont été d'abord Josephite-Christine Charnard, puis Joséphine Buckley (1).

Voici qu'ensuite les règnes à la mairie s'allongent sensiblement. Pierre Paradis verra le sien s'étendre de 1858 à 1864. Homme d'initiative, de jugement en même temps que d'entreprise, il s'était en quelque sorte imposé par ses œuvres et son talent. Né le 6 novembre 1820, il débuta dans la lutte pour la vie comme horloger. Mais le métier vint à ne guère payer. Lui travaillait à la main les monumentales pendules d'autrefois. Quand les machineries entrèrent en lice pour les confectionner, il ne put résister à leur compétition et se fit marchand en 1860. Il était marié avec Léocadie Lord.

L'événement important de son passage à la direction des affaires, c'est l'organisation des contribuables contre les incendies. Lors de la destruction de la maison Guérout par le feu, en 1859, tout le village fut du coup menacé d'une terrible conflagration à cause des étincelles projetées au loin par la violence du vent. Ce que chacun trembla pour soi-même ! Aucun moyen humain pour lutter contre l'élément dévastateur. Il fallait se contenter de le laisser dévorer à sa guise. Heureusement que Dieu permit à temps une volte-face dans la poussée atmosphérique ; on fut sauvé. Mais on refusa de rester désarmé pour l'éven-

(1) — M. Romuald Saint-Jacques est le petit-fils de Pierre Cheval-dit-Saint-Jacques, traversé de Saint-Antoine à Saint-Denis vers le commencement du dernier siècle ; c'est le père de celui-ci qui est venu de la France au Canada. Pierre eut pour enfants : 1 — Pierre, de Saint-Denis ; 2 — Joseph, de S.-Antoine ; 3 — Louis, père du député Cheval, de Saint-Hilaire ; 4 — Jean-Baptiste, père de Cléophas, aujourd'hui à Saint-Hyacinthe ; 5 — Antoine, de S.-Denis, père d'Antoine, de Romuald, d'Amélie, du Dr Eugène, maire de Saint-Hyacinthe, et d'une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame ; 6 — Julie, mère de l'abbé Olivier Guy, curé de Sainte-Rosalie.

tualité d'une seconde attaque. Des gens de bonne volonté se cotisèrent, et une pompe à incendie fut immédiatement commandée chez Page, à Montréal. Quand elle arriva par le bateau, on l'essaya, et, comme elle lançait aisément l'eau à la dernière lanterne des tours de l'église, elle fut acceptée au prix de deux-cent-cinquante piastres. On la renvoya d'abord dans le jardin du curé, puis sur la place publique, sa station actuelle.

Le premier corps des pompiers eut pour chef Lévi Larue ; Victor Gareau lui succéda. Néanmoins l'institution tomba bientôt, faute d'aliments à son zèle ; la pompe, acquise à grands frais, ne fonctionna même jamais que pour vider les caves au printemps. Il est douteux qu'elle puisse aujourd'hui rendre des services effectifs.

Pierre Paradis est mort à l'âge peu avancé de cinquante ans, le 17 novembre 1870.

Après les deux villageois Saint-Jacques et Paradis, on alla chercher le maire sur une ferme du troisième rang. Il arrivera rarement que l'on quitte ainsi le centre de la municipalité pour lui trouver son premier magistrat. Cette fois Marcel Cordeau, époux de Joseph Loiseau, fut choisi pour être en charge, de 1864 à 1866. Cultivateur intelligent, le nouvel élu était né le 15 novembre 1817 et réussissait bien dans son exploitation. Il est décédé, le 26 juin 1891, à l'âge de soixante-treize ans.

Son successeur fut le marchand Jean-Baptiste-Elphège Maillet, de 1866 à 1867. Peu favorisé dans son commerce à Saint-Denis, il est dans la suite parti pour les provinces maritimes.

Hercule Frédette, né le 28 mars 1831, a connu le rude labeur avant de recevoir les honneurs de ses co-paroissiens. A douze ans, il avait à peine fini son

instruction élémentaire, sous la direction du professeur Durand, que déjà il était mousse sur le Richelieu. A quatorze ans, il quittait la navigation pour devenir apprenti-tanneur, métier qu'il a ensuite exercé à son compte jusqu'en 1884 au village dyonisien. Il s'adonnait à cette industrie, lorsqu'on lui offrit la présidence du conseil municipal, qu'il garda trois ans, de 1867 à 1870. Plus tard, il fut boucher pendant une dizaine d'années. Actuellement il est passeur depuis 1895.

C'est de son temps que sont disparus les derniers vestiges des anciennes modes pour les hommes. François Ménard, qui mourut en ces années-là, s'était fait un devoir de porter le tablier des dimanches jusqu'à la fin de sa vie. Peu auparavant avaient été abandonnés la couette, le haut col, les tuques de laine et les gilets ou *vestreaux* en étoffe du pays.

Le Dr Henri-Adolphe Mignault, qui devait recevoir presque toutes les marques de confiance de ses concitoyens, fut maire de 1870 à 1874.

Le premier, il vit s'introduire dans la municipalité les améliorations modernes proprement dites. Depuis déjà cinq ou six ans, les fils télégraphiques traversaient la paroisse en longeant la rivière de Saint-Hilaire à Sorel, mais sans y posséder de bureau. Ce ne fut accordé qu'en 1873. L'épouse du notaire Durocher se chargeait alors de l'office d'"opérateur".

Le téléphone, ce compagnon aujourd'hui presque inséparable du télégraphe, ne le suivit néanmoins qu'à vingt-deux ans de distance. Encore ne fut-il posé par la compagnie Bell qu'en 1895, après toute une année de sollicitations. Le notaire Dauray est son agent dans la localité depuis le commencement.

La succession du Dr Mignault échut à Ambroise Gaudette, cultivateur du troisième rang, devenu alors boucher au village. A son élection en 1874, il était

âgé de cinquante-huit ans. Il est mort en fonction, au mois de mars 1876.

Wilfrid Richer, quoique appartenant à une vieille famille de la paroisse, est le premier maire né à l'étranger ; il a vu le jour à Chambly, le 4 juillet 1830. Chrétien profondément religieux, il était d'une probité exemplaire et parfaitement digne de l'estime générale, acquise surtout au milieu des nombreuses transactions de son commerce de grain. Heureux dans son négoce, il était riche à son décès, le 5 mai 1897. Il a été maire, de 1877 à 1880.

Toutes les professions vont y passer. Après les cultivateurs, les marchands ou commerçants, les horlogers, les tanneurs et les médecins, c'est le tour des notaires de s'asseoir dans le fauteuil de la mairie de Saint-Denis. Le dernier élu fut le tabellion Paul Bonin. Ses études terminées au collège de Saint-Hyacinthe, il avait fait sa cléricature tant chez M. Lafontaine, de Saint-Hugues, que chez M. Saint-Aubin, de son village natal. Esprit conciliant, il ne se connaissait pas d'adversaire. Son administration dura de 1880 à 1883.

Victor Gareau, onzième maire dyonisien, a été une des attachantes figures de sa paroisse. Doué d'une haute intelligence, il s'est en quelque sorte instruit lui-même. Laforce, Durand et Laflamme, professeurs de l'école modèle de son village, ne lui inculquèrent que sommairement les premiers rudiments des sciences ; il a ensuite travaillé seul. A la fin de sa carrière, on lui savait des connaissances peu communes sur une foule de sujets. En matières municipales notamment, il était excellent aviseur. Au sortir de l'école, il fut d'abord menuisier. Mais à Saint-Denis il y avait peu à gagner comme tel. Par contre, on vantait beaucoup certains centres des Etats-

Unis, surgissant de terre comme par enchantement ; il partit pour Saint-Louis-Missouri. Cet eldorado n'était pas en réalité ce qu'on l'avait montré à ses yeux. Il revint six ans plus tard à Saint-Denis, où il se transforma en boulanger et épicier, de 1855 à 1866. De l'épicerie au magasin général, il n'y a qu'un pas, il le franchit ; et, de 1866 à 1869, il lia société dans ce but avec le marchand et précédent maire, J.-B.-E. Maillet. En 1875, il fonda à Saint-Denis la première fromagerie du comté. Comme tous les personnages qui précèdent leur siècle, il ne fut pas compris. On regarda son entreprise comme tellement dépourvue de sens, qu'on faillit la couler au port. Mais tenace et persuadé que le succès ne tarderait pas à poindre, il tint bon, et la suite ne manqua pas de lui donner raison. Il ne s'est départi de sa fabrique qu'en 1894, après l'avoir fait fonctionner dix-neuf ans. Il était donc fromager, quand on l'a honoré de la confiance publique ; c'est qu'alors la gratitude avait partout remplacé dans les cœurs la critique acerbe. On le bénissait maintenant comme un bienfaiteur. Sous cette douce influence, il fut maire de 1883 à 1886. Auparavant, il avait été secrétaire-trésorier du même conseil, de 1858 à 1866. Outre ces charges, il a aussi occupé celles de commissaire de la petite cour, de juge de paix et de directeur du bureau de poste. Quand, de 1881 à 1883, le gouvernement essaya de placer la production du tabac sous une loi de surveillance, il en fut l'inspecteur attiré pour les trois comtés de Saint-Hyacinthe, de Rouville et de Bagot. Il est décédé plein de mérite l'an 1899, à l'âge de soixante-onze ans (1).

Jean-Baptiste Phaneuf, issu du mariage de Louis Phaneuf et d'Emélie Laporte du quatrième rang, n'a

(1) — *Le Journal*, de Montréal, à l'occasion de son décès.

été maire qu'un an, de 1886 à 1887. Laborieux autant que perspicace, il dirige simultanément au village une ferme considérable, un moulin à scie et la fromagerie du précédent maire, Victor Gareau, de qui il l'a achetée. Epoux de Malvina Charron, il est le père de dix enfants, formés comme lui à bonne école.

François-Xavier Paradis, né en 1852, fils du troisième maire Pierre Paradis, n'avait qu'à suivre les exemples paternels pour réussir. Ses succès actuels proclament qu'il a été fidèle à cette sage ligne de conduite. Lancé dans le commerce par traditions de famille, il a d'abord été commis à Sorel, de 1876 à 1880, et depuis cette dernière année il est à la tête d'un magasin général dans son village natal. C'est là qu'on l'a pris pour l'élever à la charge de maire, qu'il a exercée de 1887 à 1892.

Son administration a été marquée par l'installation d'un aqueduc au village. En 1886, les frères Chenette, d'Iberville, avaient reçu du conseil, à leur demande, une autorisation à cet effet, mais ils n'avaient pas ensuite jugé à propos de s'en prévaloir. Deux ans plus tard, en 1888, Ferdinand Fecteau, de Saint-Antoine, saisissant mieux les avantages du privilège accordé l'acceptait à leur place, et construisit aussitôt. Il avait obtenu de plus exemption de taxes pour les travaux en question (1).

En 1890, l'Union Saint-Joseph, société de bienfaisance de Saint-Hyacinthe implantait dans la paroisse une de ses succursales. L'association, peu encouragée, eut ici un début lent et, n'eût été le zèle du Dr Richard, elle continuerait probablement de végéter. Devenu président en 1894, il se dévoua si entièrement à lui recruter des membres qu'il la plaça aussitôt sur

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.*

un excellent pied. Afin de lui procurer une bannière pour ses jours de démonstrations publiques, il alla jusqu'à s'imposer l'organisation d'une soirée musicale et dramatique des mieux remplies. Elle eut lieu le 4 février 1894 et fut répétée le lendemain. La recette s'éleva à cent-neuf piastres. Aujourd'hui, grâce à cet élan, les membres de la succursale dépassent la centaine.

Le plus long règne à la mairie dyonisienne est celui de Joseph Archambault ; il couvre dix années, de 1892 à 1902. Et s'il ne fût pas mort en charge, peut-être l'occuperait-il encore. Il est décédé le 3 août 1902.

Le commencement de l'administration d'Archambault fut marqué par les dévastations d'un terrible cyclone. Celui-ci traversa la partie méridionale de la paroisse de l'ouest à l'est en balayant tout sans pitié sur une largeur d'environ dix arpents. Jamais l'on n'avait vu pareil désastre. Presque rien ne résista. Les arbres étaient tordus, les moissons détruites et les bâtisses souvent écrasées avec fracas. Néanmoins les vies humaines furent généralement respectées ; une seule mort a été enregistrée dans la personne de l'un des frères du maire Cordeau. Mais énormes furent les autres pertes. Se montrant compatissant pour les malheureux éprouvés, le gouvernement leur distribua généreusement une indemnité totale de six mille piastres.

Trois ans plus tard, à signaler un événement aussi joyeux que celui-là était triste. Le 30 décembre 1895, le conseil note dans le compte-rendu de sa séance du mois la fondation d'une " société musicale ". Plusieurs y ont mis la main, la fabrique de l'église lui a même voté vingt piastres, mais il n'y a pas de doute que la plus forte partie du mérite de cette œuvre



L'abbé O'Donnell, 6^e curé de S.-Denis (P. 471).



Presbytère actuel de S.-Denis (p. 478).

revient au notaire Dauray. Il en a été constamment le directeur après en avoir été le promoteur, et toujours sur la brèche, c'est lui qui a mené la jeune fanfare à tous ses triomphes. Bien des fois déjà elle a rehaussé la beauté des fêtes tant religieuses que civiles de la localité aussi bien que celles des centres environnants.

Le Dr Jean-Baptiste Richard a été le dernier maire de toute la paroisse. Quand il quitta la position, cette vaste et ancienne municipalité était divisée en deux différentes, dont l'une pour le village et l'autre pour la campagne.

Sous son règne, hélas trop court, il s'est accompli des progrès sérieux. Fortement secondé par l'activité intelligente du secrétaire-trésorier Ephrem Chaput, il a éteint une assez notable partie de la dette et baissé le taux des taxes de deux pour cent. Quoi de plus tangible !

Puis avec ce désir efficace de diminuer les charges du peuple, il avait celui de l'embellissement de son village. Qui, en cela encore, affirmera qu'il avait tort ? La main de l'homme, en effet, fournit-elle sa quote-part pour l'ornementation de ce charmant coin de terre, quand Dieu le choie avec tant de munificence ? On n'a accordé à cet amant passionné de la beauté de son pays que le loisir d'apposer avec luxe à chaque encoignure de rues les noms que les anciens leur avaient donnés avec tant d'à-propos. L'amélioration fut exécutée à son instigation, en vertu d'une résolution du conseil, au mois d'octobre 1903 (1).

Elu en septembre 1902, le Dr Richard avait déjà fini son règne en janvier 1904.

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.*

Quand fut opéré le démembrement, en janvier 1904, Victor Jalbert, cultivateur de Cascarinette et frère de l'abbé Philéas, fut élu maire pour la campagne. En même temps, le village commençait de son côté la lignée de ses maires.

M. Jalbert, gratifié d'une bonne instruction élémentaire, est un agriculteur sachant bien utiliser les conseils. Il est du nombre de ceux qui croient que pour réussir il faut sortir de l'ornière de la routine. Aussi sa ferme lui rapporte-t-elle de plus en plus d'enviables bénéfices. Il est marié depuis le premier octobre 1888 avec Albina Bonin, fille de Bruno Bonin et de Philomène Gravel.

Les plus puissants auxiliaires du maire et de ses conseillers ont été sans contredit les secrétaires-trésoriers de la municipalité. Peu rémunérés, ils n'en ont pas moins été tous de dévoués serviteurs ; le travail ne leur a jamais coûté. Ils ont été : François-Xavier Laforce, fils, de 1855 à 1857 ; Lévi Larue, de 1857 à 1858 ; Victor Gareau, de 1858 à 1864 ; David Bourdages, de 1864 à 1868 ; le notaire Marin, de 1868 à 1874 ; le notaire Durocher, de 1874 à 1886 ; le notaire Crevier, de 1886 à 1899 ; le notaire Saint-Martin, de 1899 à 1901 ; le notaire Laflamme, de 1901 à 1902 ; et M. Ephrem Chaput, depuis le 12 mai 1902 (1).



(1) — *Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.*

CHAPITRE XLIII

Les vicaires de M. Demers. Sa régularité et sa charité. Sa mort. 1834-1862.

Pendant les vingt-huit ans du règne curial de M. Demers, se maintint à Saint-Denis une moyenne de dix-huit cents communiants. Il est vrai que, dans ces jours plus ou moins reculés, les dévotions ne surchargeaient pas autant qu'aujourd'hui le ministère du prêtre ; mais tout de même il y avait beaucoup à faire et, malgré la forte besogne à remplir, le courageux pasteur est constamment resté seul, moins sept années.

Si, au cours de cette période, il a reçu de l'aide, ce n'était qu'à cause de dépressions dans sa chétive santé. Aussitôt rétabli, il remettait à l'évêque ses auxiliaires. C'est ainsi qu'il a eu plusieurs vicaires, à quatre reprises diverses.

Ses quarante-huit premiers mois à Saint-Denis, mois de perturbations dans les esprits et de débilité chez le curé, il eut continuellement besoin de secours.

Alors ses vicaires ont été les abbés Marchessault, Ménard, Lecours, Archambault et Lagorce. Circonstance à noter, trois de ces cinq prêtres, le premier, le troisième et le quatrième, étaient originaires de Saint-Antoine. C'était évidemment exécuté avec intention.

L'abbé Godfroi Marchessault débutait. Arrivé dans la paroisse avec M. Demers, il y demeura jusqu'à la fin du temps de Pâques, en mai 1836.

Son successeur, l'abbé Pierre Ménard, était natif de Belœil. Grand voyageur, il n'a pris racine nulle

part, pas plus dans ses cures que dans ses vicariats. A Saint-Denis, il n'a séjourné que de mai 1836 à septembre suivant. Il a été tué accidentellement à Montréal, en descendant d'un char urbain, le 22 septembre 1870 (1).

L'abbé Edouard Lecours servit ensuite sous la direction de M. Demers, de septembre 1836 à juin 1837. Son stage fut court, mais il suffit pour permettre au jeune lévite d'emprunter à son maître beaucoup de ses belles vertus sacerdotales. Plus tard, on se plaira à remarquer souvent, dans sa conduite, des habitudes de l'ancien curé dyonisien.

L'abbé Joseph-Olivier Archambault passa encore plus vite ; il ne séjournna que le mois de juillet 1837 à Saint-Denis. Bientôt il devait aller prendre possession de la cure de Saint-Timothée, pour la garder pendant près de quarante ans. Il y est décédé, le 9 février 1877 (2).

Puis arriva le vicaire de 1837, l'abbé Charles-Irénée Lagorce ; il exerça ses fonctions dans la paroisse de la fin de juillet 1837 à octobre 1838, juste la période troublée. L'histoire ne dit pas qu'il fut partout un brave, mais quand les défaillances ne se comptaient pas autour de lui, pourquoi n'aurait-il pas eu le droit d'avoir les siennes ? Il n'en a pas moins été un auxiliaire précieux pour le pauvre curé en ces jours de si dures épreuves.

A son départ, M. Demers se sentit assez fort pour assumer seul tout le fardeau pastoral, ce qu'il exécuta pendant près de dix ans. Il s'est ainsi rendu jusqu'à 1848. Mais, cette année, il la passa presque toute malade. Les vicaires Marie-Joseph-Melchior Baltha-

(1) — Moreau, *Histoire de Saint-Luc*, 54 et 55.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 212.

zard et Hugues Lenoir l'assistèrent alors successivement, le premier de la mi-février 1848 à la fin d'avril, et l'autre, les trois mois suivants.

Le curé de Saint-Denis, qui s'imposait tous les sacrifices pour ne pas réduire son évêque à la gêne dans sa pénurie de prêtres, ne put ensuite tenir sous le faix plus que sept ans. Les rhumatismes, dont il avait tant souffert à Saint-Grégoire (1), se réveillant avec violence à l'automne de 1855, il se vit dans l'obligation d'écrire à son Ordinaire, à la date du 3 décembre : " Je désire bien dans ce moment-ci l'assistance d'un prêtre " (2).

L'abbé Jean-Charles-Alfred Desnoyers, ordonné la veille, lui fut aussitôt accordé. Vu son tempérament, ce n'était pas le poste que le jeune lévite eût convoité pour son plaisir. Aussi s'accommoda-t-il mal de la tranquillité monastique du presbytère. Sa chambre était petite et mal éclairée. Tout le monde ne naît pas pour les douceurs de la solitude. Puis Dlle Jeannette, l'une des ménagères, ne lui plaisait pas. Dans une lettre qu'il adressait peu après à l'un de ses confrères, il ne laissait pas cependant de peindre gaiement son état. Il céda volontiers sa place à son condisciple de collège, l'abbé Louis-Eloi Poulin, en septembre 1856.

L'abbé Poulin eut encore moins le temps de s'acclimater. Deux mois après son arrivée, il partait déjà.

Ce qui avait si tôt motivé son départ, c'est l'acceptation par M. Pierre-Jérémie Crevier, curé en retraite, de venir comme assistant tenter le recouvrement de ses forces perdues auprès de son ancien voisin. L'invalides a ensuite prolongé son séjour à Saint-

(1) — M. Demers, à la suite de ses rhumatismes de S.-Grégoire, demeura boiteux le reste de ses jours.

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Denis jusqu'à la fin de 1857. Ayant, quelques années après, tout-à-fait abandonné l'exercice du saint ministère, il est allé terminer sa carrière à Saint-Charles, où il est décédé, le 11 mai 1875.

Puis, malgré ses soixante-cinq ans d'âge, M. Demers a continué à desservir sa paroisse sans secours pendant encore quatre ans.

A la fin de ce dernier effort, il se sentit complètement épuisé. C'étaient bien cette fois les indices précurseurs de la mort. Nul mieux que lui ne le comprit. A sa demande d'aide, on s'empressa de lui envoyer M. François Pratte. C'est ce prêtre, récemment ordonné, qui se chargera pendant quelque temps de tout le soin de la paroisse et qui fermera les yeux au vénérable et regretté M. Demers.

A voir le curé de Saint-Denis suffire si longtemps aux besoins de ses nombreuses ouailles, on serait porté à le croire vif, passant vite d'une œuvre à une autre ; toutefois il n'en est rien. Il est même difficile d'en trouver de plus lent que lui. A chaque action il accordait une attention telle qu'on n'eût pas soupçonné qu'il en avait d'autres à accomplir après elle. C'était la plus entière application du conseil : " Fais bien ce que tu fais ". Il était particulièrement long au confessionnal. Si saint François de Sales estimait " qu'une seule âme est un diocèse assez vaste pour un évêque ", lui à plus forte raison y découvrait-il matière à ses plus vives sollicitudes.

Comment alors arrivait-il à ne rien laisser en souffrance ? Le secret, c'est qu'il était d'une régularité de séminariste. Chaque occupation avait sa place indiquée d'avance. Jamais il ne déviait ou ne remettait quoi que ce fût sans empêchement grave. Et, de plus, il n'y avait pas dans son règlement de moments pour le délassement proprement dit. Les exercices

devaient se succéder de façon que le suivant devînt un repos pour le précédent. C'est ainsi qu'il parvenait à accomplir ce qu'un autre aurait terminé en moins de temps. Grâce à sa ponctualité, les gens avaient la certitude que les offices de l'église commençaient toujours à heures précises.

Venait-on le rencontrer au presbytère pour affaires, il ne pressait rien tant que celles-ci duraient, mais étaient-elles finies, il n'aimait pas à prolonger la causerie. Poliment ils disaient à ses interlocuteurs : " Vous devez avoir votre ouvrage, moi j'ai le mien ", et, sur ce, on se séparait sans plus de perte de temps.

Rarement il s'absentait. On affirme même qu'il ne découchait que pour les exercices annuels de la retraite pastorale. A tort ou à raison, il ne croyait jamais avoir ce loisir. Aussi en cas pressés manquait-il un prêtre dans une des paroisses environnantes, on s'adressait de préférence à Saint-Denis, étant toujours sûr d'y trouver le curé sans avoir à courir plus loin. M. Demers, fût-il fatigué ou indisposé, ne refusait pas ce surcroît de travail.

La charité de ce pasteur était inépuisable. Elle montait ardente vers Dieu et en descendait sanctifiée pour se porter sur ses semblables, spécialement sur ses paroissiens.

Quelle ferveur ne mettait-il pas dans la récitation de son bréviaire ! Une fois la semaine même, il s'enfermait et psalmodiait tout l'office du jour. A l'église (1),

(1) — Il appert, d'après un inventaire rédigé par l'abbé Demers en juillet 1847, que l'église était alors très bien pourvue de tous les objets nécessaires au culte. Sous certains rapports, il y avait même luxe. C'est ainsi que l'on note la présence de 76 purificateurs, de 77 surplis ou allumelles, de 50 lavabos et d'autant d'amicts, de 4 dalmatiques blanches, de 2 rouges et de plusieurs tapis de Turquie.

il aimait la solennité du culte (1). On se rappelle surtout la peine qu'il s'imposait pour préparer la procession de la Fête-Dieu. Il ne craignait pas alors de se constituer professeur de cérémonies pendant un mois pour que les enfants de chœur (2) fussent capables d'exécuter avec aisance des figures, telles que certaines lettres, des étoiles, des croix et des cœurs par leurs différentes positions, durant le cours de la marche triomphale de Jésus-Hostie. S'il chantait en défilant l'art, il réparait amplement ce défaut par la majesté, qu'il savait distribuer dans tout son être, quand il était à l'autel.

A ses sermons il donnait beaucoup d'attention. Ils étaient toujours bien préparés, souvent même appris mot à mot. On y remarquait une doctrine aussi abondante que sûre, et ils étaient débités avec onction (3). Ainsi, quoiqu'il n'eût pas le feu des prédicateurs populaires, il ne laissait pas de plaire et de produire un bien considérable dans les âmes (4).

(1) — M. Demers a appelé les Oblats à prêcher plusieurs grandes retraites à S.-Denis. La plus importante a été sans contredit la première, du 20 février 1842 au 13 mars suivant. C'était dans les débuts de la nouvelle communauté au pays. Une croix dite de Mission qui subsiste encore sur le place de l'église, a conservé le souvenir de ces anciens jours de salut. Les prédicateurs étaient alors les quatre fondateurs de la congrégation au Canada. De leurs confrères sont revenus, le 28 février 1844, les Pères Guigues et Brunet, le 21 juin 1847, et plusieurs autres des leurs encore du temps du même curé. La tempérance fut solennellement établie dans la paroisse par Chiniquy, les 13 et 14 sept. 1848, et ravivée par le Grand-vicaire Mailloux, les 1 et 2 fév. 1855. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Ces enfants de chœur agitaient ordinairement une dizaine d'encensoirs (la plupart de ferblanc), et les autres, munis de corbeilles, parsemaient de fleurs (souvent des champs) le parcours de la procession. Aux premiers communians de l'année incombait la besogne de réunir la quantité suffisante de fleurs. Alors aussi on se mettait fréquemment au chœur jusqu'au jour du mariage ; c'étaient de grands enfants.

(3) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, III, 277.

(4) — Il parlait souvent des faits et gestes des martyrs.

S'il n'avait pas le temps de s'amuser, par contre il disposait de celui de lire et d'étudier. A des heures fixes, il était tout entier à ses livres, y puisant pour son propre bénéfice et pour celui des autres. C'est ainsi que son évêque pouvait le qualifier de prêtre " très instruit, studieux et s'instruisant tous les jours ".

Malgré les grosses dîmes qu'il percevait, il menait le régime patriarcal le plus pauvre. Rien pour ainsi dire ne se dépensait au presbytère (1). Ses deux sœurs, qu'il avait pour ménagères (2), méritaient leur nom dans son sens le plus rigoureux, et ce ne sont pas elles qui auraient cherché à tirer leur frère de sa vie simple. Jamais sa résidence n'a été terminée à l'intérieur, l'ameublement était à l'avenant ; et à sa table on ne voyait pas de ces plats, qui jurent avec la plus stricte frugalité. Tout s'en allait à l'économie.

Mais pour qui amassait-il ? Il ne thésaurisait cependant pas autant qu'on pourrait le supposer. Ce qu'il ne dépensait pas, il le distribuait pour une grande partie en aumônes et autres bonnes œuvres ; le reste, il le réservait à des fondations pieuses, pour lesquelles il ne jugeait pas le moment arrivé.

A la prise de possession du nouveau siège épiscopal de Saint-Hyacinthe par Mgr Prince en 1852, il lui déposa dans sa cassette un des plus tangibles témoignages de son affection. L'évêque en lui écrivant pour le remercier ne lui parle que de " don extrêmement généreux " (3).

(1) — A la fin de sa vie, il portait encore son vieux paletot de S.-Grégoire.

(2) — Il a eu également sa mère avec lui jusqu'à son décès, en 1852. Elle est morte à l'âge de 90 ans et a été inhumée dans le caveau de l'église de S.-Denis, le 5 août de la susdite année. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Mgr lui écrit : " Je vous offre... mes bien vifs remerciements pour le don extrêmement généreux dont vous m'avez gratifié dès le premier jour de mon arrivée à S.-Hyacinthe ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Trois ans plus tard, dans le but de venir en aide au jeune diocèse, qui se bâtissait un évêché, il lui souscrivit deux-mille-cinq-cents piastres payables en dix ans, sans compter les quatre cents piastres qu'il avait déjà versées pour le même objet, le 4 avril 1853 (1).

Et que de générosités ignorées ! Ce n'est pas lui qui les publiait. Si on en connaît quelques-unes, la faute en est à des indiscrets. Il ne cherchait qu'à en dérober même le soupçon aux hommes pour en garder plus entièrement le mérite aux yeux de Dieu.

Parmi ses charités quotidiennes, voici une de celles que les paroissiens de Saint-Denis aiment le plus à rappeler. Un jour, un vieux pauvre du village se présenta au presbytère pour obtenir un peu de pois à soupe. Dlle Demers, à qui il adressa sa supplique et qui n'était pas aussi compatissante que son frère, refusait avec force arguments ; elle trouvait que l'on venait souvent. Le curé, entendant la bruyante réplique, se montre et d'un mot tranche la difficulté. " Père Beaunoyer, je vous donne un demi-minot de pois ; dites à Baptiste de vous les mesurer ". Et il retourne à son ouvrage. Un instant après, le vieillard s'en allait avec sa charge. " Mais, père, lui cria le curé, vous n'avez pas tout pris ce que je vous ai donné ". — Dlle Jeannette s'est opposée à plus, répond-il. — " Retournez au hangar et c'est un minot que je vous donne maintenant ". Cette fois il fut obéi et, au grand amusement des spectateurs, le mandiant s'éloigna en chancelant sous son trop lourd fardeau. Ceci montre combien peu ce prêtre comptait avec les délaissés de la fortune. En toutes circonstances, il se conduisait ainsi à leur égard.

(1) — Bernard, *Mandements des évêques de S.-Hyacinthe*, I, 50.

Après cela, il n'est pas étonnant qu'on ait attribué des miracles à ce saint homme. On cite notamment celui où, lors de l'incendie de la maison Guérout, il fit par une courte prière tourner le vent pour sauver le village de sa destruction. C'était un dimanche d'été, entre la messe et les vêpres.

Mgr Bourget, qui comme son prédécesseur tenait M. Demers en haute estime, l'avait nommé chanoine honoraire de Montréal à l'installation du chapitre, en 1841 (1).

Onze ans plus tard (2), le premier titulaire du siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, peu après sa nomination, lui obtint de Rome la faveur insigne de missionnaire apostolique. Voici comment l'évêque lui communique le privilège du Saint-Siège, à la date du premier décembre 1852 : " Je vous transmets le diplôme de missionnaire apostolique, dont le Souverain-Pontife a bien voulu vous honorer sur la mention que je lui faisais de vos travaux... Ce titre est un témoignage consolant des services que vous rendez à l'Eglise du Canada, et il porte avec soi les grâces de la bénédiction apostolique " (3).

Le vieil ouvrier de la vigne du Seigneur se réjouit à la réception du précieux parchemin, non parce qu'il voyait ses mérites reconnus, car il ne croyait pas en posséder autant qu'on se plaisait à le lui répéter ; mais parce qu'il en émanait une nouvelle aide pour atteindre le ciel, but de tous ses pas et démarches. Avec sa santé constamment débile, il ne pensait pas avoir une aussi longue journée à remplir.

(1) — Dionne, *Mgr de Forbin-Janson*, 84 et 85. — *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de S.-Jacques de Montréal*, 196.

(2) — Le 13 juin 1852. — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

Souvent il avait été gravement malade, particulièrement à Saint-Grégoire et en 1855 à Saint-Denis. Mais chaque fois il était réservé à de nouveaux travaux. Ce n'est qu'en décembre 1861 qu'il fut mortellement frappé. Il était alors dans sa soixante-onzième année. Tout l'hiver il dépérit rapidement, et au printemps l'œuvre de la mort s'achevait.

M. Jean-Baptiste Dupuy, senior, curé de Saint-Antoine et son directeur de conscience, visitait presque tous les jours à la fin son cher pénitent. C'est lui qui tint l'autorité diocésaine au courant des progrès du mal. A la date du 8 mai, il lui écrivit : " Hier, . . . il y a eu une consulte entre les docteurs Duvert et Archambault. La maladie a été jugée très grave, avec point ou très peu d'espoir de guérison. Le malade n'est pourtant point dans un danger immédiat. Il traînera probablement encore quelque temps. La maladie n'est point spéciale ; c'est une désorganisation générale. La machine est usée. L'estomac surtout ne fait pas ses fonctions. J'apprends pourtant, ce matin, que certains remèdes ont fait effet, et qu'il n'est pas plus mal qu'il ne l'était hier. Ce qui est un assez bon signe. Le malade ne souffre point ou très peu. Il crache beaucoup, comme s'il avait les poumons attaqués. Il est très faible. Je lui ai donné le saint Viatique hier matin, et il n'a pas voulu le recevoir autrement qu'à genoux. Si le corps est détraqué, l'esprit garde encore toutes ses facultés. Il pense à tout comme avant. Il est dans une parfaite résignation. Il s'attendait que j'allais lui donner l'extrême-onction, hier matin ; mais j'ai cru devoir différer, vu que le danger n'est pas encore imminent " (1).

(1) — *Archives de l'évêché de St.-Hyacinthe.*

Quelques jours plus tard, on lui administrait en effet le sacrement des mourants et, le 14 suivant, il rendait à Dieu sa belle âme de serviteur dévoué. Huit jours encore et il aurait terminé sa soixante-onzième année d'âge. Il comptait quarante-sept ans de sacerdoce et il y en avait près de vingt-huit qu'il était à Saint-Denis.

Ses funérailles ont rappelé en tous points celles de M. Cherrier en 1809. Mgr Moreau, alors vicaire-général et administrateur du diocèse, chanta le service, et un concours considérable de peuple y assistait (1). De trente à quarante prêtres occupaient les stalles du chœur, et dans la nef on remarquait presque autant d'étrangers que de paroissiens. C'est que M. Demers était non seulement un curé dont le ministère est circonscrit à une paroisse, mais aussi un grand-vicaire dont l'autorité s'étendait sur un district entier. Et tous ceux qui l'avaient connu ne pouvaient se défendre de le vénérer comme un saint. Voilà pourquoi on était même accouru de loin afin de mêler sa voix au concert des prières pour le cher défunt.

C'est le 17 mai 1862, trois jours après le décès, qu'eurent lieu les cérémonies de sa sépulture. Elles se terminèrent par son inhumation sous le chœur de l'église, à côté de ses prédécesseurs, MM. Cherrier et Bédard (2).

En dépit de sa générosité, M. Demers disposait encore à sa mort d'une somme assez ronde. La plus forte partie en fut laissée à ses deux sœurs, Veuve

(1) — Parmi les 28 signatures de prêtres à l'acte mortuaire, on relève celles des abbés : Edouard Crevier, grand-vicaire ; Paul Leblanc, chanoine de Montréal ; J.-Bte Giband, Sulpicien ; L.-M. Archambault, archiprêtre ; J.-E. Lévêque ; J. Harper ; I. Désaulniers ; Jos. Beauregard ; Edmond Langevin ; et A. Langlois.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

Alexis Patenaude, née Marie, et Geneviève — familièrement nommée Dlle Jeannette — à condition qu'elles en jouiraient leur vie durant et qu'ensuite le tout serait passé à la fabrique pour la construction du collège commercial (1).

Ce qu'il leur a légué en propre a été appliqué de son côté à la fondation de l'hôpital.

Le souvenir de M. Demers sera longtemps vivace au milieu de la population de Saint-Denis, car il était un saint, et un saint laisse après lui une empreinte, que le temps a de la peine à détruire complètement.



(1) — Son testament était olographe et daté du 16 octobre 1855. — Sa bibliothèque fut léguée aux ecclésiastiques du séminaire de S-Hyacinthe, Raymond, *Histoire anecdotique du collège de Saint-Hyacinthe*, II, 48.

CHAPITRE XLIV

Débuts de M. O'Donnell et son arrivée à Saint-Denis comme curé. Œuvres diverses et établissement d'une bibliothèque paroissiale. L'hôpital ; sa fondation, son histoire. Le presbytère actuel. 1862-1880.

M. Demers étant mort le 14 mai 1862, le vicaire M. Pratte continua à desservir la paroisse jusqu'à l'arrivée d'un successeur. L'attente dura quatre mois ; ce n'est qu'à la fin de septembre que la vacance fut remplie par M. Antoine O'Donnell.

Ce prêtre, né d'une famille irlandaise à Islington (1), en Angleterre, le 31 juillet 1831, était encore jeune lorsqu'il suivit ses parents au Canada (2). Grâce à une protection efficace, il put recevoir sa formation tant classique que cléricale au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné en cette ville par Mgr Prince, le 5 août 1855. A partir de cette date, il a été trois ans vicaire à Sorel, également trois ans curé de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, puis un an d'Iberville.

C'est de ce dernier poste qu'il vint prendre la direction de Saint-Denis, le 28 septembre 1862. Il n'avait alors que 31 ans.

(1) — Près Liverpool, dans le comté de Lancastre.

(2) — Son père se nommait Jean O'Donnell et sa mère, Brigitte Dempsey. C'est en 1837 qu'ils émigrèrent au Canada. Un autre de leurs fils, Jacques, fut curé de Stanstead. *Le Courrier de S.-Hyacinthe*, 14 juin 1905.

Après le règne de l'humble et économe M. Demers, plusieurs améliorations s'imposaient dans l'établissement religieux de la localité. Le vieillard, sur le bord de la tombe, s'était dit : " Laissons au successeur les soins qui ne pressent pas, celui de finir le presbytère, d'agrandir la sacristie et de rajennir l'intérieur de l'église ; un moins âgé que moi aura davantage les goûts d'aujourd'hui ". Ce sont ces travaux qui, en partie, ont d'abord occupé le nouveau titulaire.

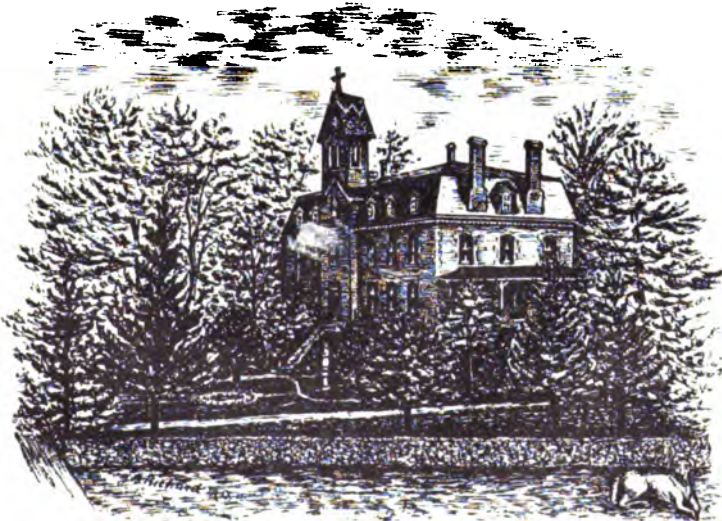
La résidence du prêtre, la première, a été terminée convenablement. Il lui a été beaucoup fait et il n'y avait pas encore de luxe. La sacristie a ensuite attiré l'attention. Toute petite, elle était loin de répondre aux exigences d'une population nombreuse et dévote. Elle fut donc allongée, rehaussée et proprement achevée. Son chemin couvert de communication avec l'église fut renouvelé. Puis, pour compléter la restauration entreprise, le temple eut son tour un certain nombre d'années plus tard. Les murs intérieurs en furent crépis à neuf et toutes les peintures rafraîchies. Par un effet de la libéralité de quelques paroissiens, des autels en marbre mirent dans la suite le couronnement à tout ce travail.

De plus, entre temps, on installa à la sacristie une excellente bibliothèque paroissiale. Aujourd'hui elle contient environ onze cents volumes soigneusement choisis et entretenus. C'est à une pieuse inspiration de l'ancien et fidèle domestique de M. Demers, Jean-Baptiste Paquette, qu'est due cette fondation. En 1868, il passa cinq cents piastres à la fabrique dans ce but (1) et sa volonté a été aussitôt exécutée. C'est

(1) — Seulement la fabrique était tenue de lui payer intérêts sur cette somme, au taux de 7% pendant 8 ans, et de lui faire acquitter 10 messes basses à son décès.



Hôpital de S.-Denis (P. 473).



Collège commercial de S.-Denis (P. 484).





ainsi qu'il y en a qui savent avec leur argent accomplir des œuvres aussi durables que méritoires.

Les sœurs de M. Demors, possédant davantage, ont fait mieux encore. Par testaments identiques en date du 15 mars 1866, il était arrêté entre elles que la survivante jouirait du bien de l'autre jusqu'à sa mort et qu'après cela la fortune des deux serait employée "à la création et érection d'un hospice dans la paroisse de Saint-Denis pour le soutien des pauvres infirmes de la dite paroisse, particulièrement des pauvres femmes". "Cet hospice, est-il ajouté dans le même document, devra être tenu et dirigé par des Sœurs de Charité ou Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, ou des Sœurs de la Providence de Montréal" (1).

Or, la dernière des deux testatrices est décédée, le 17 octobre 1875 (2). Ce jour-là, l'église de Saint-Denis devenait dépositaire de la somme laissée, soit d'environ douze mille piastres (3). Les négocia-

(1) — Greffe E. Mignault. *Archives du palais de justice de S.-Hyacinthe.*

(2) — Celle-ci était Dame Patenaude. Sa sœur, quoique plus jeune, était morte, le 25 avril 1868, à 68 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Ls Huard était alors marguillier en charge. Voici d'ailleurs la liste de tous les marguilliers de la paroisse, depuis le commencement, avec l'année où ils ont été comptables : J.-Bte Bousquet, 1740 ; Etienne Ledoux, 1741 ; Frs Dragon, 1742 ; Philippe Dudevoir, 1743 ; Etienne Larue, 1744 ; Pierre Véronneau, 1745 ; Paul Jetté, 1746 ; J.-Bte Martin, 1747 ; Pierre Bousquet, 1748 ; Chs Bousquet, 1749 ; Pierre Joubert, 1750 ; Jean Roy, 1751 ; J.-Bte Choquette, 1752 ; Jacques Goyette, 1753 ; Pierre Allaire, 1754 ; J.-Bte Laperle, 1755 ; Jacques Coderre, 1756 ; Chs Maheux, 1757 ; Frs Saint-Germain, 1758 ; Ls Dragon, 1759 ; Florentin Vigeant, 1760 ; Pierre Maheux, 1761 ; Ls Saint-Germain, 1762 ; Jean Choquette, 1763 ; Jos. Brodeur, 1764 ; Antoine Girard, 1765 ; Jacques Goulet, 1766 ; Jos. Goddu, 1767 ; Frs Royer, 1768 ; Ls Courtemanche, 1769 ; Pierre Choquette, 1770 ; Ignace Brodeur, 1771 ; Christophe Lussier, 1772 ; Jacques Laplante, 1773 ; Chs Bousquet, 1774 ; Jean-Marie Courtemanche, 1775 ; J.-Bte Joubert,

tions, auxquelles ce transport donna lieu, ne furent

1776 ; Claude Dudevoir, 1777 ; Frs Ledoux, 1778 ; Martin Delmasse, 1779 ; Ls Gauthier, 1780 ; Pierre Fortin, 1781 ; Jos. Bousquet, 1782 ; Ls Martin, 1783 ; Pierre Goulet, 1784 ; Julien Choquette, 1785 ; J.-Bte Bousquet, 1786 ; Frs Gaudette, 1787 ; Ls Goulet, 1788 ; Alexis Charest, 1789 ; Jos. Benoit, 1790 ; Ls Ledoux, 1791 ; Pierre Laperle, 1792 ; Claude Minette, 1793 ; J.-Bte-Vital Bousquet, 1794 ; Claude Phaneuf, 1795 ; Frs Jalbert, 1796 ; Jos. Leblanc, 1797 ; Antoine Bonin, 1798 ; J.-Bte-Pierre Bousquet, 1799 ; Jos. Minette, 1800 ; Antoine Minette, 1801 ; Chs Vincent, 1802 ; Athanase Richer et Jean-Bte Maheux, 1803 ; Jean-Marie Richard, 1804 ; Chs Gariépy, 1805 ; Pierre Bourque, 1806 ; Ignace Bousquet, 1807 ; J.-Bte Girouard, 1808 ; J.-Bte Lussier, 1809 ; Paul Morisseau, 1810 ; Jean Archambault, 1811 ; Jos. Angers, 1812 ; Basile Cloutier, 1813 ; Jos. Bousquet, 1814 ; Hypolite Dragon, 1815 ; Frs Gariépy, 1816 ; Ls Lefebvre, 1817 ; Jos. Chatel, 1818 ; Etienne Mignault, 1819 ; J. Bte Brault, 1820 ; Ls Guertin, 1821 ; Frs Goulet, 1822 ; Jean Chenette, 1823 ; Frs Jalbert, 1824 ; Frs Phaneuf, 1825 ; Jos. Benoit, 1826 ; Marcel Cordeau, 1827 ; Augustin Lapré, 1828 ; Christophe Lussier, 1829 ; André Dupré, 1830 ; Chs Goulet, 1831 ; Ls Dragon, 1832 ; Claude Phaneuf, 1833 ; Eustache Charron, 1834 ; J.-Bte Bousquet, 1835 ; Jos. Bousquet, 1836 ; Jos. Chenette, 1837 ; Chs Lebeau, 1838 ; J.-Bte Michon, 1839 ; Ths Larue, 1840 ; Frs Girouard, 1841 ; Eustache Gaudette, 1842 ; J.-Bte Lafamme, 1843 ; J.-Bte Dragon, 1844 ; Amable Loiseau, 1845 ; Basile Richard, 1846 ; André Dragon, 1847 ; Jos. Bousquet, 1848 ; Antoine Leblanc, 1849 ; Olivier Bousquet, 1850 ; Frs Gaudette, 1851 ; Toussaint Archambault, 1852 ; J.-Bte Angers, 1853 ; Frs Dragon, 1854 ; Ls Leblanc, 1855 ; Amable Bousquet, 1856 ; Ls Gariépy, 1857 ; J.-Bte Lussier et Jos. Bousquet, 1858 ; Jean Archambault, 1859 ; Augustin Girard, 1860 ; Jos. Gravel, 1861 ; Frs Hamelin, 1862 ; Ls Goulet, 1863 ; Frs Lussier, 1864 ; Jean-Bte Mussier, 1865 ; Séraphin Benoit, 1866 ; Eustache Archambault, 1867 ; F.-X. Archambault, 1868 ; Edouard Guertin, 1869 ; Cyrille Laganière, 1870 ; J.-Bte Huard, 1871 ; Antoine Leblanc, 1872 ; Ls-Eustache Charron, 1873 ; Marcel Cordeau, 1874 ; Ls Huard, 1875 ; Jos. Angers, 1876 ; Antoine Laperle, 1877 ; Paul Morisseau, 1878 ; Magloire Desrosiers, 1879 ; Ambroise Charron, 1880 ; Ignace Charron, 1881 ; Ambroise Huard, 1882 ; Jean Michon, 1883 ; Toussaint Gaudette, 1884 ; Frs Dragon, 1885 ; Edouard Bousquet, 1886 ; Frs Bousquet, 1887 ; Victor Bourgeois, 1888 ; Narcisse Lussier, 1889 ; Ls Michon, 1890 ; Toussaint Angers, 1891 ; J.-Bte Lamothe, 1892 ; Pierre Leblanc, 1893 ; Zéphirin Girouard, 1894 ; J.-Bte Archambault, 1895 ; Frs Gaudette, 1896 ; Adolphe Larue, 1897 ; Noël Angers, 1898 ; Cléophas Larue, 1899 ; Jos. Chapdelaine, 1900. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

pas longues. Aussitôt on offrit aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le legs avec ses obligations, et, dès le 13 janvier suivant, elles acceptaient. Quatre jours plus tard, elles acquéraient près de l'église leur terrain actuel avec une petite maison en bois sise dans ses limites (1). C'est cette habitation qui sera le berceau de la mission. Par une rigoureuse température d'hiver, le 3 février 1876, quatre Sœurs de Saint-Hyacinthe y descendaient ; c'étaient la supérieure générale et une compagne, amenant les deux courageuses fondatrices : Sœur Sainte-Marthe, nommée supérieure locale, et Sœur Gatien. Celles-ci présideront à la construction de leur hospice et attendront quatorze longs mois avant de s'y installer.

Elie Giard, de Saint-Simon, ayant obtenu le contrat pour bâtir, se mit à l'œuvre dès le printemps et, à la fin de l'automne, l'édifice était clos. Les travaux avançaient rapidement, mais les religieuses souffraient tant du froid dans leur refuge temporaire qu'elles n'attendirent pas l'évacuation du logis par les ouvriers pour y entrer elles-mêmes ; elles en prenaient possession, le 28 mars 1877.

L'hôpital est une jolie construction en brique solide, de soixante par quarante pieds. Il a deux étages pleins avec un rez-de-chaussée élevé et de bonnes mansardes pour dortoir. Sur le premier plancher il a été aménagé un oratoire pas bien grand, mais en relation avec les besoins de la maison. Mgr Moreau daignait le bénir ainsi que toute la demeure, au second anniversaire même du décès de la survivante des donatrices, le 17 octobre 1877, et à l'occasion de cette cérémonie on choisissait saint Louis, roi de France, pour

(1) — Le terrain, acheté des héritiers Charron pour \$400, comprenait la valeur de 6 emplacements de 60 pieds carrés chacun. Greffe A. Durocher. *Archives du palais de justice de S.-Hyacinthe.*

patron de la récente institution, en l'honneur du pontife officiant alors au début de son règne épiscopal.

A l'automne, deux autres religieuses furent adjointes aux premières, les pauvres arrivèrent et le dévouement des filles de Mère Youville compta un nouveau champ à exploiter.

Cinq prêtres, entre autres pensionnaires malades, ont vécu sous ce toit des Sœurs ; ce sont les abbés : Pierre-Olivier Allaire, du 22 février 1880 au 15 juin 1882 ; Edouard Springer, du 9 février 1881 au 10 février 1898 ; Joseph-Alphonse Gatien, quelques mois en 1898 ; Ferdinand Coderre, du commencement de 1898 à 1899 ; puis les abbés Achille-Alfred Cormier et Joseph-Alphonse Séguin.

Sœur Sainte-Marthe a été remplacée par Sœur Desnoyers comme supérieure, en 1880 ; celle-là a été ensuite quelques années à la tête de toute sa communauté.

Quant à l'autre, née Marie-Céculie Desnoyers, sœur de l'ancien vicaire Jean-Charles-Alfred, c'était un des sujets les plus précieux de sa famille religieuse. " Profondément humble, dit une notice nécrologique, douce, affable, toujours gaie, elle avait un tact exquis pour s'insinuer dans les esprits et concilier les choses les plus difficiles ". Après avoir dirigé la mission de Saint-Denis pendant huit ans en fournissant continuellement des preuves de toutes ses qualités, elle fut soudain frappée de paralysie à la fin de septembre 1888, et le 27 novembre suivant elle quittait déjà la terre sur laquelle d'ailleurs elle n'avait guère connu d'autre plaisir que celui de servir Dieu dans la souffrance. En effet, elle était, ajoute la même notice, " éprouvée presque depuis le début de sa carrière religieuse par une affection organique du cœur ", et il y avait vingt-

trois ans qu'elle s'était consacrée à Dieu ; elle comptait quarante-cinq ans d'âge à sa mort.

Sa succession est échue à Sœur MacDuff, restée en charge jusqu'au 24 mars 1897. Sœur Bousquet est venue ensuite, puis Sœur Leblanc, la supérieure actuelle.

Au recensement paroissial de 1897, compulsé en octobre, il y avait à l'hôpital de Saint-Denis six religieuses, sept hommes reçus en qualité de pauvres, dix-huit femmes gardées au même titre, dont dix de la paroisse et huit étrangères, en plus cinq pensionnaires.

Pendant que s'érigait l'hôpital, le second presbytère, malgré ses réparations, tombait de vétusté. Non seulement il conservait mal la chaleur ; mais, de plus, le pan nord-ouest menaçait fortement de s'écrouler. En présence de cet état de choses, il devenait nécessaire de songer à la reconstruction ou au moins à une dispendieuse restauration ; on se prononça pour la première alternative. Une répartition de trois mille piastres fut prélevée, la fabrique s'engagea à en fournir deux mille, et les travaux commencèrent, le 8 septembre 1879. Ce même jour, le maçon Calixte Paquin, de la paroisse, se mettait en frais de démolition. Chargé des ouvrages de sa compétence, il devait réédifier sur les anciennes bases, moins sur le côté avarié, où le nouveau mur serait en deça. La bâtisse, en effet, n'ayant plus à comprendre de salle publique, ne mesurerait à l'avenir qu'un carré de quarante par cinquante-cinq pieds. En outre, on remplacerait le caillou par une jolie pierre bosselée. Ces travaux furent terminés, le 15 juin 1880.

La couverture du toit français, partie en ardoise et partie en tôle galvanisée, fut livrée un mois et demi plus tard par le ferblantier Joseph Lépine, de Saint-Antoine.

Le 15 août suivant, les enduits étaient posés, et, quand la menuiserie confiée à Louis Landry et à Elie Dragon fut achevée, la maison entière le fut aussi bientôt après. C'est à la Toussaint de 1880 qu'elle put recevoir ses hôtes.

M. O'Donnell et son vicaire, qui s'étaient retirés à l'hôpital pendant le temps de la reconstruction, habiteraient maintenant une résidence magnifique. Haute de vingt-cinq pieds, sans compter le toit, elle possède un rez-de-chaussée de neuf pieds pour cuisine, dépense et réfectoire ; un étage plein pour office, salle de lecture, salon et trois chambres ; enfin de vastes mansardes pour sept chambres à coucher.

Sur toute la façade s'étend une galerie couverte, surmontée d'un élégant balcon.

C'est sans contredit le plus beau presbytère du diocèse de Saint-Hyacinthe. Aussi a-t-il coûté beaucoup plus que le prix convenu, grâce à la générosité du curé, qui y a ajouté le surplus (1).

Les plans sont l'œuvre de l'architecte L.-E. Gauthier, alors de Sorel.



(1) — En reconnaissance, la fabrique, lors de son départ de la paroisse en 1897, lui a voté la rente viagère de \$250 par année, ce qui représente à peu près les intérêts, à 5%, de la somme qu'il a personnellement engagée dans l'entreprise. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis, 17 juin 1897.*

CHAPITRE XLV

Le collège commercial, sa fondation et son histoire.

Les directeurs, professeurs et élèves. Description de l'édifice et de ses environs. Avantages de l'institution. 1875-1905.

En même temps que la fondation de l'hôpital, incombait au curé de Saint-Denis l'établissement d'un collège commercial. Le décès, qui provoquait l'un, déterminait également l'époque de l'érection de l'autre, quoique les legs, pourvoyant à la naissance de ces institutions, provinssent de sources différentes. Pour la première, les deux sœurs Geneviève et Marie Demers procuraient elles-mêmes les fonds, tandis que pour la seconde, c'est leur frère qui les fournissait après leur en avoir cependant laissé l'usufruit, leur vie durant. M. Demers avait, en effet, écrit dans son testament olographe : " Je donne et lègue, après la mort de mes deux sœurs, à la fabrique de Saint-Denis tous mes biens, meubles et immeubles, argents comptants, dettes actives, dont mes sœurs auront eu la jouissance. . ; ordonnant que les meubles et immeubles soient vendus pour que le prix, joint aux autres argents, soit employé à aider l'établissement et soutien d'une maison de prêtres ou de religieux dans ce village pour procurer aux garçons le bienfait de l'instruction. Que si cet utile dessein n'est pas réalisé, quatre ans après la mort de mes deux sœurs, j'ordonne que le prix des dits meubles et immeubles, joint aux autres argents, soit distribué comme suit : un quart

aux pauvres... de Saint-Denis ; un quart à la fabrique de Saint-Denis..." (1).

Mais autrement que l'hôpital, le collège a demandé de travail et de soucis au curé. Comme l'évêque voulait profiter de l'occasion pour introduire au pays une nouvelle communauté enseignante, qui fût propre au diocèse, il fallut que l'abbé O'Donnell commençât par s'imposer le voyage d'Europe pour y trouver des religieux (2). Là-bas, existaient un grand nombre de maisons diverses cherchant à répandre le règne de Dieu, mais le manque de sujets ne permettait pas à leur zèle de pousser des rameaux aussi loin qu'elles l'auraient souhaité. Une mission au Canada leur aurait bien souri. Plusieurs en ont établies dans la suite. Pour l'heure néanmoins, il n'était guère possible d'y songer. C'est ainsi que le délégué de l'évêque frappa vainement à maintes portes, d'abord en Belgique. Ce n'est que quand il fut rendu en France, à Ploërmel, qu'il entrevit une chance de succès auprès des Frères de l'Instruction chrétienne. Quelques jours après les avoir quittés, en effet, le rejoignait à Rome une lettre de leur supérieur général, qui lui disait : " Mon conseil..., à l'unanimité des membres présents, ... consent à vous donner trois Frères, dans deux ou trois ans " (3). Ce point gagné, le curé revint au Canada en repassant par la maison-mère de ses futurs religieux de Saint-Denis.

Dans cette seconde entrevue, il fut entendu que ceux-ci traverseraient en Amérique dans le cours de l'été 1878 et qu'ils y ouvriraient aussitôt, en même

(1) — *Archives du palais de justice de Saint-Hyacinthe.*

(2) — L'abbé O'Donnell, parti le 6 fév. 1876, revint dès le printemps suivant.

(3) — Lettre du Frère Cyprien, supérieur général, à l'abbé O'Donnell, en date du 19 mars 1876. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

temps qu'un noviciat, un cours comprenant " un enseignement complet, moins les classiques latins et grecs " (1). L'avenir maintenant se montrait assez rassurant.

Sous l'impulsion de cette encourageante perspective, le 8 octobre 1876, la fabrique accepta officiellement le legs de M. Demers, soit la somme de dix-neuf mille piastres (2); et, sans plus de retard, on avisa aux moyens d'élever l'édifice nécessaire à la fondation.

Le terrain, auquel on a fait plus tard de nombreuses additions (3), a été acquis le 21 octobre suivant et, le 24 janvier 1877, se signait le marché de construction avec Elie Giard, de Saint-Simon-de-Bagot, pour le montant de treize mille piastres (4). La bâtisse a été achevée dans le cours de l'été 1878. Rien ne pressait, puisque le premier essaim ne l'habiterait qu'à cette époque.

C'est effectivement en juillet de cette année que débarquèrent à Saint-Denis les deux religieux fondateurs : Frère Alpert, comme directeur, et Frère Rodriguez. M. Cosson, qui enseignait au village depuis l'automne précédent, était un des leurs ; temporairement sorti de la communauté à cause de l'indigence de sa mère, il devait s'adjoindre à eux, sous le nom

(1) — Lettre de l'abbé O'Donnell à Mgr Moreau, en date du 30 mai 1876. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de l'abbé O'Donnell à Mgr Moreau, en date du 21 oct. 1876. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — Le terrain, tel qu'il est aujourd'hui, comprend environ 3 arpents de front par 4 de profondeur.

(4) — La bâtisse bien achevée, avec le terrain, le système de chauffage à l'air et l'ameublement, a coûté \$17,000. Le surplus des argents fut placé à intérêt au bénéfice de l'institution. — Le 19 mars 1905, la fabrique paroissiale, en assemblée régulière, vota généreusement \$2,000 au collège pour l'aider à substituer au vieil appareil calorifique qui avait fait son temps le système plus commode à l'eau chaude. Ce qui ne tarda pas à être exécuté.

de Frère Hyacinthe, pour compléter le nombre de sujets promis. Ces trois fils de l'abbé Jean-Marie Lamennais étaient destinés à composer le noyau d'une nouvelle province de leur institut. Malheureusement le choix des pionniers avait été une bévue regrettable.

A peine descendus sur la plage canadienne, ceux-ci furent atteints de nostalgie. Saint-Denis surtout ne leur apparut pas ce qu'ils l'avaient rêvé. " Nous ne resterons pas ", ont-ils déclaré peu après dans l'intimité. Ils entrèrent aussitôt en correspondance dans ce but avec la maison-mère, peignant au plus sombre la position qui leur était offerte de ce côté-ci des mers ; et sur leurs informations non vérifiées le rappel de la peu courageuse colonie ne tarda guère à venir. Un mois s'était à peine écoulé depuis son arrivée que, déjà, elle rebouclait ses malles pour réintégrer ses anciens foyers, à la fin d'août.

Le projet de fonder en Amérique n'a plus été repris par cette communauté qu'en 1886. Elle l'exécuta alors, mais dans des conditions moins favorables. Si le succès en a été assuré cette fois, ce n'est que parce qu'il fut confié à des sujets plus énergiques que les premiers.

Le départ des trois Frères s'était effectué le dimanche, 25 août, à la veille de l'ouverture des classes et sans avertissement préalable. Le désappointement du curé à cette nouvelle ! C'était l'évanouissement de ses meilleures espérances au moment où, après tant de démarches, il les croyait réalisées. Dans ces pénibles conjonctures, il fut résolu qu'on renoncerait au noviciat et qu'on s'adresserait à une communauté déjà établie au Canada pour n'en obtenir que le cours commercial.

Lequel des quatre instituts, voués à l'enseignement sur les bords du Saint-Laurent, voudrait de cette

entreprise à la dernière heure ? Après quelques hésitations, on se tourna du côté des Clercs de Saint-Viateur.

Sachant ces religieux sur la fin de leur retraite annuelle à Joliette, M. O'Donnell se hâta de les aller rencontrer avant leur dispersion. Mgr Fabre l'avait juste précédé sur les lieux pour la clôture des pieux exercices ; il s'en constitua aisément un avocat en lui racontant son embarras. Avec son puissant appui et celui du prédicateur, l'abbé Godfroi Lamarche, la cause du curé de Saint-Denis fut bientôt gagnée. Le provincial, Père Lajoie, rendit en effet réponse, le lendemain, que sa communauté acceptait la mission.

Le marché fut définitivement conclu à Saint-Denis entre la congrégation et la fabrique, le 27 septembre 1878, Frère Jean-Baptiste Manseau, procureur de la maison-mère, agissant au nom de celle-ci. Sans devenir possesseurs, les dévoués précepteurs ne s'engageaient pas moins à entretenir la propriété, théâtre de leur zèle.

Toutes conditions étant minutieusement arrêtées, les Frères fondateurs arrivèrent le 3 octobre, et, quelques jours plus tard, dans la première semaine du même mois, s'ouvraient les classes (1).

Les Viateurs, vieux de cinquante ans dont trente-un au pays, avaient à leur crédit un passé avantageusement connu. C'était la meilleure garantie de la haute valeur des professeurs, qu'ils procureraient à la paroisse. Fils du Père Querbes, un éducateur doublé d'un saint, ils ont toujours prouvé qu'ils avaient pleinement hérité de son esprit pour la formation tant intellectuelle que morale de la jeunesse.

(1) — La bâtisse fut bénite par Mgr Moreau, le 8 suivant. On donna alors au collège saint François-Xavier pour patron en souvenir du pieux fondateur, M. Demers.

La maison, mise à leur disposition au village de Saint-Denis, fut longtemps le plus riche établissement de la congrégation en Amérique. Depuis, elle a été considérablement embellie surtout dans ses alentours.

Le corps de construction, formant un carré de quatre-vingt-cinq pieds par quarante-sept, offre deux étages pleins, avec un bon rez-de-chaussée hors de terre et des mansardes pour un excellent dortoir. En briques solides rouges et blanches, l'extérieur jouit d'une apparence élégante avec son toit français et son clocheton au frontispice.

Au rez-de-chaussée, on remarque la salle de récréation, le réfectoire et la cuisine ; au premier plancher, la salle d'étude, le parloir, la chambre du directeur, l'infirmerie et une classe ; et au second, la chapelle, la salle de communauté, des classes et enfin des chambres pour les professeurs (1).

La répartition des appartements laisse aujourd'hui un peu à désirer, mais il ne faut pas oublier que l'objet primitif de la maison était d'être un noviciat en même temps qu'un pensionnat. Pour cette dernière fin elle était bien aménagée.

Doucement, mais avec goût, on a entouré le collège d'un véritable bosquet. Avec quel charme la retraite des studieux écoliers se détache au fond de ce cadre de verdure ! Quelle délicatesse de lignes dans le dessin du parterre et par quelles mains soigneuses il est entretenu ! Des jets d'eau, des statues et des plates-bandes s'y entremêlent à l'ombre des petits et grands arbres

(1) — A cause du grand nombre des externes, les commissaires d'écoles furent obligés en 1880 d'ajouter au collège une maison pour cette catégorie d'élèves. Elle fut bâtie sur le terrain de la fabrique par Didace Bonin, au prix de \$900. La même nécessité ne se faisant pas sentir quelques années plus tard, la construction fut abandonnée aux Sœurs de l'hôpital pour leur usage exclusif.

de diverses essences. Il faut ajouter aussi qu'il y a toute une serre cultivée à son bénéfice.

La cour des élèves, qui est dans le voisinage, a reçu de même sa large part de travail. Un jeu de paume, construit en 1886, en compose le principal ornement. Il y a également une colonne surmontée d'une statue.

Le Père Louis-George Langlais a été le premier directeur du collège commercial de Saint-Denis. Né à Kamouraska, le 16 octobre 1823, il appartient à la famille des Sérrien-Langlais. Voici comment il racontait l'origine de sa lignée en Canada. C'était au temps des guerres contre les Anglais. Un jour, parmi les captifs des Sauvages se trouve un petit enfant, que l'on s'empresse de porter à l'église pour le baptême sous condition. " Le nom des parents ", demande le prêtre ? " J'en sais rien ", répond le parrain. Et le missionnaire inscrit aux registres : " Jean Sérrien-dit-Langlais ". Ce nom est ensuite resté à l'ancêtre.

Etant entré dans la congrégation des Clercs de Saint-Viateur après ses études à Sainte-Anne-de-Lapocatière (1), Louis-George a été ordonné en 1860. Puis il a été dix-sept ans procureur de la maison-mère à Joliette (2) et, un an, vicaire à l'église de la même ville ; c'est de ce dernier poste qu'il est venu à Saint-Denis.

A son arrivée, il était accompagné des trois Frères Fabien Lauzon, David Coutu et François Paré. Huit jours plus tard, Frère Fabien Laforest leur fut ajouté. En mars, Frère Joseph Lessard remplaçait Frère Coutu et, durant le mois suivant, Frère Rodri-

(1) — Dionne, *Vie de C.-F. Painchaud*, 334.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 336.

gue Panneton complétait le personnel de la première année scolaire (1).

Le Père Langlais a occupé le directorat deux ans. Au bout de ce temps, il a été appelé à la cure de Beaverville dans l'Illinois, où il est mort récemment.

Frère Désiré Turcotte lui a succédé à Saint-Denis. C'est sous son administration que la maison a compté son plus grand nombre d'élèves. Cependant la générosité des parents ne marchant pas de pair avec les services qu'on leur rendait, les finances de la procure en souffrirent, malgré la prospérité apparente. C'est presque toujours ce qui advient, quand on n'exige pas un strict paiement. Le règne de Frère Turcotte a duré six ans.

A son expiration, il y avait déjà deux ans que le Père Charles-Camille Forest était chapelain de la maison, comme successeur du Père Joseph-Eucher Laporte (2). C'est lui qui remplaça Frère Turcotte.

Le nouveau directeur, issu d'Acadiens, est né à Saint-Paul, près Joliette, le 9 juillet 1854. Après ses études à la ville voisine, il a été ordonné, le 15 septembre 1878. Il a ensuite exercé le ministère paroissial dans les rangs du clergé séculier comme vicaire, pendant cinq ans. Mais, à l'automne de 1883, se sentant plutôt de l'inclination pour la vie religieuse, il retournait à ses anciens maîtres, en qualité de novice. C'est le 22 novembre qu'il fut admis dans la communauté.

Aussitôt qu'il eut prononcé ses vœux, il reçut son

(1) — Le personnel des trois années suivantes fut composé, outre du directeur, des Frères Lauzon, Paré, Lessard, Panneton, N. Guay, G. Pelletier, A. Archambault et de l'ecclésiastique Aug. Lacasse, en 1879-1880 ; des Frères Lauzon, Lessard, Panneton, Ls Piette, Pierre Roy, A. Desjardins et du laïque Jos. Archambault, en 1880-1881 ; des Frères Lauzon, Lessard, Roy, Desjardins, Paré et Goyette, en 1881-1882.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 363.

obédience pour Saint-Denis. Depuis lors, il ne s'est plus éloigné de cette maison avec laquelle il a parfaitement identifié sa vie. Aussi en connaît-il tous les besoins, les causes de gêne et les chances de succès.

Sa propre existence semble en quelque sorte dépendre de la prospérité de cette mission, tant il s'intéresse à celle-ci. Il eût fallu le voir à l'œuvre, quand une bourrasque d'indifférence a failli entraîner la ruine de l'institution.

Tous les jours il est sur la brèche, tantôt professeur, tantôt surveillant à la place des malades ou des absents, et cela tout en conservant la direction générale et son cours quotidien d'horticulture pratique.

Il y a maintenant vingt ans qu'il est à la tête de la maison de Saint-Denis.

Lui et ses deux prédécesseurs ont eu constamment un personnel de religieux choisis pour les secourir. Mais, de tous ces assistants, les plus stables ont été Frères Tessier et Racine. Après de nombreuses années de labeur dans la localité, ils y sont encore à l'œuvre pour la satisfaction des enfants et de leurs parents.

Sous la direction de ces maîtres habiles, la petite famille écolière du collège a été constamment heureuse. A ce titre, elle partage le sort des grands peuples, elle n'a pas d'histoire ou en possède très peu, tant les années se ressemblent par la répétition des mêmes travaux et des mêmes jouissances. Si l'on excepte les solennelles fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation les 28 et 29 juin 1904, les seuls événements à noter dans la marche journalière sont les mutations de professeurs, quelques séances dramatiques et le départ des aînés pour le monde ou le noviciat.

Le nombre des élèves internes varie chaque année de quarante à cinquante, et celui des externes le dépasse ordinairement d'un tiers. Deux statues du parterre rappellent toutefois qu'en 1882-1883 il y a eu jusqu'à soixante-quinze internes dans la maison. C'était le commencement d'un âge d'or de courte durée. Les deux années suivantes en ont compté chacune soixante-deux (1).

Quinze écoliers du collège de Saint-Denis sont partis à différentes époques pour le noviciat de la même communauté. Ce sont les Frères Adolphe Saint-Jacques, en 1880 ; Donat Richard (2), Adélarde Jalbert et Elzéar Laperle, en 1882 ; Arthur Gladu, en 1884 ; Octave et Jean-Baptiste Lussier, en 1885 ; Clément Bacon, en 1886 ; Victor Duhamel, Pierre Martel, Avila Huard et Louis Gravel, en 1890 ; Osias Jalbert, en 1893 ; Ulric Martin, en 1894 ; et Isidore Gravel, en 1897.

L'architecte Casimir Saint-Jean a été aussi un élève de la maison de Saint-Denis.

Après ce qui vient d'être dit, il est facile de comprendre les avantages que les Dyonisiens peuvent retirer d'une pareille institution au milieu d'eux. Combien, en d'autres endroits, sont obligés d'envoyer leurs fils au loin pour les gratifier d'une solide instruction commerciale ! Ici, à sa porte, on jouit de la maison désirée.

Dans l'intention du fondateur l'abbé Demers, presque chaque élève sortant de l'école élémentaire

(1) — Voici le nombre des élèves de chacune des 15 premières années : I, 41 internes, 78 externes ; II, 46 int., 76 ext. ; III, 49 int., 65 ext. ; IV, 45 int., 58 ext. ; V, 49 int. ; VI, 75 ; VII, 62 ; VIII, 62 ; IX, 54 ; X, 53 ; XI, 47 ; XII, 58 ; XIII, 46 ; XIV, 39 ; XV, 46. *Archives du collège de S.-Denis.*

(2) — Le seul d'entre eux qui soit devenu prêtre.

**LES DIRECTEURS DU COLLÈGE COMMERCIAL
DE S.-DENIS (Page 485).**

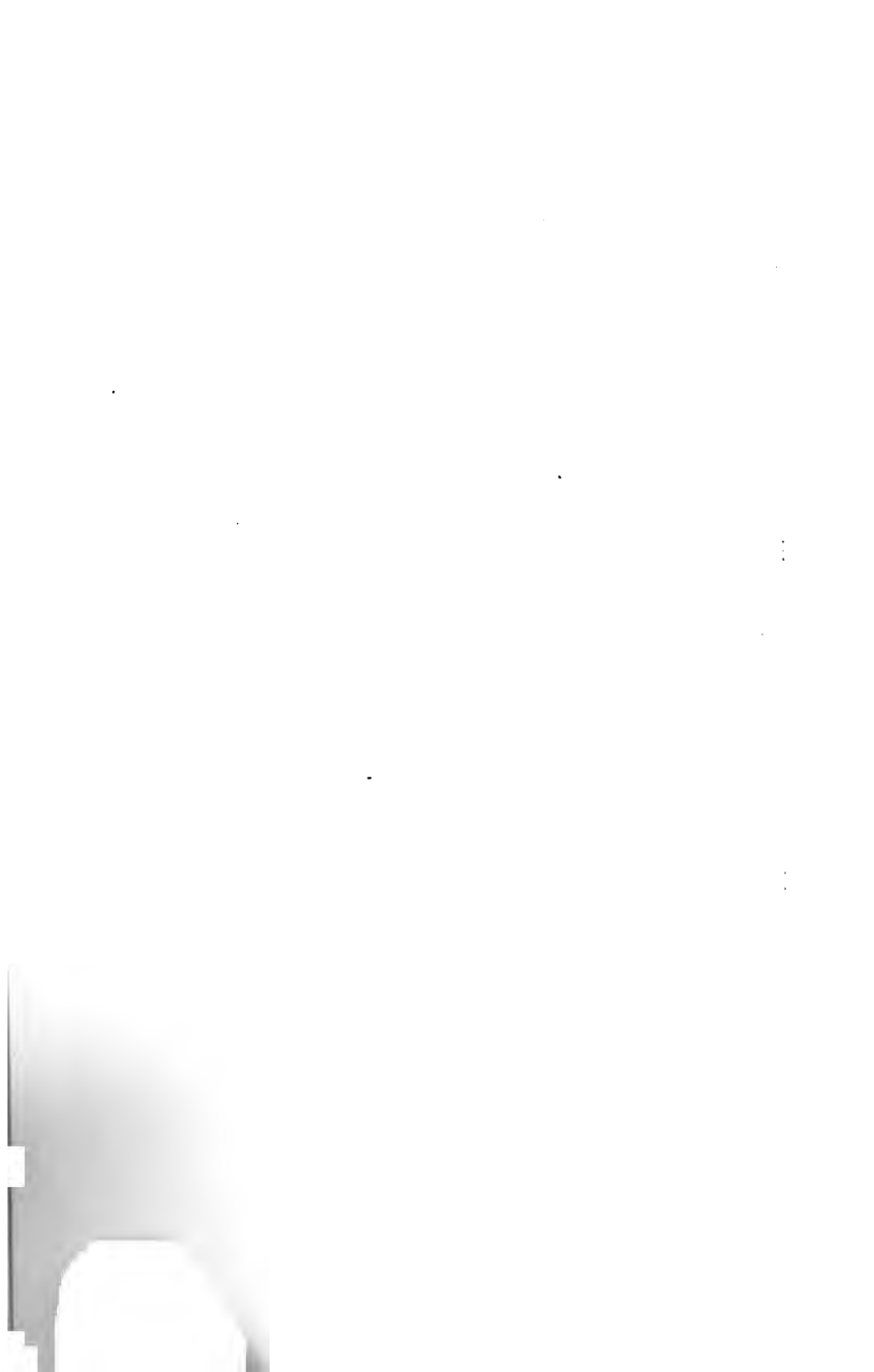


R. P. Langlais.

R. F. Turcotte.

R. P. Forest.





devait perfectionner ses études au collège ou au couvent, à moins qu'il ne fût appelé à un cours classique. Comme la réalisation de cet idéal opérerait de bien ! Peut-être la contempera-t-on un jour ! En attendant, espérons que l'on reconnaîtra de mieux en mieux les sacrifices, que l'on ne cesse de s'imposer si généreusement pour la population de ce fortuné coin des bords du Richelieu.

Le cours commercial des Frères est complet. Quand on en a parcouru tout le cycle, on est outillé pour n'importe quelle position dans le commerce. Mais sachons de plus que c'est exactement de cette instruction, dont ont besoin les cultivateurs pour être à la hauteur de leur vocation. Que de calculs, par exemple, l'agriculteur n'est-il pas tenu d'exécuter ! Combien de renseignements ne doit-il pas puiser dans les livres ! Pour lui comme pour tout autre le temps de la routine est passé ; il lui faut de la culture intellectuelle et plus que celle qui s'acquiert à l'école de son rang. Sans compter que l'homme des champs a le droit de vivre de l'esprit tout autant que le professionnel.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in the context of public administration and government operations. The text highlights how detailed records can help identify inefficiencies, prevent fraud, and ensure that resources are used effectively.

2. The second part of the document focuses on the role of technology in modern record-keeping. It explores how digital systems and software solutions can streamline the process of data collection, storage, and retrieval. The text notes that while technology offers significant advantages, it also requires careful implementation and ongoing maintenance to ensure data integrity and security. The importance of training staff to use these systems effectively is also mentioned.

3. The third part of the document addresses the challenges of data management and privacy. It discusses the need to balance the benefits of data collection with the protection of individual privacy and the prevention of data misuse. The text references various regulations and standards that govern the handling of personal information, emphasizing the responsibility of organizations to comply with these requirements. It also touches upon the importance of data backup and disaster recovery plans to protect against data loss.

4. The final part of the document provides a summary of the key points and offers recommendations for best practices. It reiterates the importance of a proactive approach to record-keeping and data management, suggesting that organizations should regularly review their processes and update them as needed. The text concludes by encouraging a culture of transparency and accountability, where accurate records are seen as a fundamental part of good governance.

CHAPITRE XLVI

Les vicaires de M. O'Donnell. Sa retraite. M. Michon, son successeur, septième et dernier curé de Saint-Denis. Etat actuel de la paroisse. 1862-1905.

M. O'Donnell, durant son règne à Saint-Denis, a été constamment assisté par un vicaire. L'importance de la paroisse et la faiblesse de santé du curé exigeaient le concours de ce second prêtre. M. Pratte, déjà à l'œuvre dans la localité, prêta le premier ses services ; puis vinrent successivement dix-neuf de ses confrères avec des stages inégaux. L'ancien assistant de M. Demers demeura jusqu'en février 1864 et revint pour être desservant encore, d'octobre 1866 à octobre 1867. Après lui, il y a eu auprès de M. O'Donnell : MM. Joseph Jodoin, de février 1864 à septembre 1866 ; Charles Gaboury, de septembre à octobre 1866 ; François-Paul Côté, d'octobre 1867 à septembre 1868 ; François-Xavier Bouvier, de septembre à décembre 1868 ; Alfred-Stanislas Dupuis, de mars 1870 à octobre 1871 ; Alexis-Xiste Bernard, d'octobre 1871 à septembre 1872 ; Maxime Decelles, de décembre 1872 à mars 1874 ; Léonard-Lagorce Boivin, de mars 1874 à janvier 1876 ; Edmond Lessard, de janvier à septembre 1876 ; Pierre Boulay, de septembre 1876 à septembre 1878 ; Marcel Gill, de septembre 1878 à juillet 1879 ; Olivier Leduc, de juillet à septembre 1879 ; Louis-H. Duhamel, de septembre 1879 à septembre 1880 ; Abraham-Télesphore Guertin, de septembre 1880 à juin 1881 ; Charles Sicard, de juillet 1881 à

mars 1885 ; Joseph-Anselme Fauteux, de mars 1885 à octobre 1886 ; George-E. Dion, d'octobre 1886 à avril 1894 et enfin Jean-Baptiste-Arthur Allaire, d'avril 1894 à septembre 1897 (1).

Outre ces vingt vicaires, M. G.-Charles Richard a été desservant, de mai 1887 à mars 1888 ; M. Pierre-Ludger Paré, aide, d'avril à décembre 1892 ; et M. Alfred Saint-Amour, second vicaire, de septembre 1894 à février 1895, ainsi que M. Joseph Loiselle, de février à mai 1895 (2).

Il y avait trente-cinq ans que M. O'Donnell était curé de Saint-Denis, lorsqu'il quitta cette paroisse à l'automne de 1897. Son administration avait dépassé de sept ans celle de M. Demers et il ne lui en manquait plus que cinq pour égaler les quarante années de M. Cherrier. Ses années avaient été bien remplies, et l'actif pasteur était fatigué. Il aurait pu désirer une décharge complète de tout ministère, mais ce n'est pas ce qu'il voulait ; ce qu'il souhaitait, c'est plutôt

(1) — Parmi ces vicaires, l'un, Mgr Bernard, est évêque de Saint-Hyacinthe ; un autre, Mgr Decelles, a précédé celui-ci sur le même siège épiscopal. Dix sont curés : M. Gaboury, dans le diocèse de Providence, E.-U.-A. ; M. Côté, de Saint-Valérien-de-Shefford ; M. Lésard, d'Upton ; M. Boulay, de Sabrevois ; H. Gill, de Granby ; M. Leduc, de Saint-Aimé ; M. Duhamel, de Saint-Pie-de-Bagot ; M. Fauteux, dans le diocèse de Providence ; M. Dion, de Saint-Simon-de-Bagot ; et l'auteur de la présente monographie, d'Adamsville. Quatre sont retirés du ministère : M. Jodoin, ancien curé de Saint-Alexandre-d'Iberville, M. Dupuis, ancien curé de Saint-Paul-de-Rouville, M. Guertin, ancien curé de Notre-Dame-de-Stanbridge, M. Sicard, ancien curé de Frelighsburg. Les 4 autres : MM. Pratte, Bouvier, Dignan, ce dernier victime d'un accident de chemin de fer à Craig's Road, et Boivin sont décédés après avoir été curés de Saint-Simon, aux Etats-Unis, de Windsor-Mills et d'Acton.

(2) — Aujourd'hui M. Richard est chapelain des Sœurs de la Présentation de Marie à S.-Hyacinthe, M. Paré, curé de La Présentation, M. Saint-Amour, curé de Sweetsburg, et M. Loiselle, vicaire à Saint-Robert.

un changement d'occupation. Ses habitudes de travail, autant que sa soif de dévouement, semblaient lui interdire un repos entier. Aussi, avant de se retirer de sa cure, s'était-il assuré un emploi comme chapelain des Sœurs de Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe. C'est là que, depuis son départ de Saint-Denis, il exerce son zèle. Il n'est pas strictement tenu de desservir cette communauté ; il le fait cependant et lui donne régulièrement d'assez longues journées. Son ouvrage est donc fort peu diminué depuis 1897 ; seulement celui-ci est moins absorbant. La responsabilité n'existe plus au même degré, et le genre de ministère, quoique guère moins continu, n'entraîne pas une aussi forte dépense de vigueur (1).

Sous le rapport spirituel autant que matériel, la paroisse de Saint-Denis a prospéré durant le règne de M. O'Donnell. L'esprit religieux s'est conservé ce qu'il était, mais la dévotion a augmenté. Grâce à l'érection d'une confrérie du Très-Saint-Sacrement, qui oblige chacun de ses membres à une heure d'adoration chaque mois ou, à son défaut, à la communion, le nombre de ceux qui s'approchent de la Sainte-Table s'est considérablement accru. A la fin, près de la moitié de la population participait mensuellement au banquet eucharistique.

Fidèle serviteur dans le sens de l'Écriture Sainte, il a fait abondamment fructifier le talent que le divin Maître lui avait confié (2). Il avait reçu de son pré-

(1) — Le cinq août 1905 était le 50e anniversaire de l'élévation de l'abbé O'Donnell au sacerdoce. Par anticipation, on célébra ce jubilé les 12 et 13 juin précédents, d'abord chez les Sœurs de Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe, puis dans la paroisse de S.-Denis. Les fêtes furent pieuses et joyeuses, dignes du jubilaire. *Le Courrier de S.-Hyacinthe*, 14 juin 1905.

(2) — L'évêque de S.-Hyacinthe appela M. O'Donnell à faire partie du chapitre de sa cathédrale en qualité de chanoine titulaire, le 26 juillet 1877.

décèsseur une bonne paroisse, il la remettait bonne à son successeur.

Quand M. O'Donnell s'éloigna, ce fut M. Jean-Baptiste Michon qui le remplaça, à la fin de septembre 1897. Ce dernier est né à La Présentation, le 5 janvier 1844, d'une ancienne famille de Saint-Denis (1). Son père, cultivateur comme ses ancêtres dyonisiens, se nommait aussi Jean-Baptiste et sa mère, Adélaïde Phaneuf. A ce foyer s'étaient transmises et conservées avec soin les vieilles traditions de vertu des premiers temps de la colonie. Aussi les vocations à la vie ecclésiastique et religieuse s'y sont-elles épanouies sans peine ? Jean-Baptiste est devenu prêtre et l'un de ses frères est mort le 11 janvier 1900 dans la congrégation de saint Jean-Baptiste de la Salle avec la réputation d'un saint, après avoir été l'objet d'un des deux miracles qui ont le plus contribué à la canonisation de son bienheureux père en religion (2).

(1) — L'aïeul du curé, Chs-Abel Michon, venu de S.-Michel-de-Bellechasse, s'est d'abord établi au IV^e rang de S.-Denis vers 1775, puis au Bord-de-l'eau, vers 1805. Au recensement de 1801, il avait 64 ans, son épouse Dorothée Lespérance, 43 ; ses enfants étaient Abel ayant 23 ans, Frs 20, Dorothée 18, Marthe 17, Louise 15, Mathias 14, André 11, Louis 9, Jos. 7 et Germain 1. En 1802, il était élu syndic pour le parachèvement de l'église. Son fils Abel est le père de l'abbé Jacques-Denis. Jean-Baptiste, père du curé, est né plus tard et est allé se fixer à La Présentation.

(2) — Ce frère portait en religion le nom de Frère Néthelme. Voici le récit succinct de ses longues souffrances physiques et de sa miraculeuse guérison. Après avoir commencé par vomir du sang durant près d'un mois en 1887, il sentit la paralysie envahir ses jambes au point qu'il ne lui fut plus permis de marcher sans béquilles. Dans le même temps les jambes se couvrirent de plaies purulentes et devinrent d'une insensibilité telle que le médecin pouvait, sans provoquer la plus légère douleur, y enfoncer des épingles. Cet état du patient rempirtait depuis six mois, lorsque, ayant épuisé toutes les ressources de l'art, on résolut de s'adresser au Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Les prières et les applications de reliques furent multipliées. Le jour même

C'est au collège de Saint-Hyacinthe que le futur curé de Saint-Denis a fait ses études classiques. Puis son temps de cléricature a été partagé entre le collège embryonnaire de Saint-Jean-d'Iberville et son *alma-mater* ; à chacun il a passé deux ans. C'est le 30 août 1868 qu'il fut ordonné à Saint-Hyacinthe par Mgr Charles Larocque, à la même messe que les abbés Edouard Blanchard, Léon-Lévi Dupré et Amédée Dufresne.

Les années de son initiation dans le saint ministère s'écoulèrent à Belœil et à Sorel, surtout en la petite ville des bords du fleuve. Voici dans quel ordre il a voyagé entre ces deux paroisses. Aussitôt après son élévation au sacerdoce, il fut envoyé vicaire à Sorel et y resta jusqu'au 7 février suivant. Alors Mgr Charles Larocque l'appela auprès de lui à Belœil, en qualité de secrétaire privé. Puis il retourna au vicariat de Sorel, en octobre de la même année, pour y travailler cette fois près de six ans ; il ne le quitta qu'en septembre 1875. A cette époque, il était nommé à la cure de Saint-Joachim-de-Shefford. Avant de se rendre à ce poste en décembre 1875, il passa de nouveau une dizaine de semaines à Belœil comme vicaire.

Il n'y avait pas tout à fait un an qu'il se dévouait pour ses paroissiens des Cantons de l'Est, lorsqu'on lui demanda de revenir à Sorel comme directeur du collège classique, en essai de fondation. Dans cette dernière localité, il avait en effet laissé une trop grosse

de la fête du futur saint, le 4 mai 1888, l'infirmes fut instantanément guéri à la Sainte-Table, au moment de la communion. Les jambes parfaitement saines, vermeilles et sensibles, avaient même perdu toutes traces des anciennes plaies. Le miraculé retourna seul à son banc, fit sa demi-heure d'actions de grâces à genoux sans effort : contre tout espoir humain, il était bien guéri.

partie de son cœur pour ne pas accéder à ce désir d'amis sincères ; il était au milieu d'eux, le 28 novembre 1876. Après s'être généreusement dépensé pendant près de trois ans pour cette jeune institution, il la quittait pour redevenir définitivement curé. Il le fut alors de Richelieu un an, de septembre 1879 à septembre 1880, puis de Notre-Dame-de-Stanbridge pendant dix-sept ans (1). C'est de cette dernière paroisse qu'il est venu à Saint-Denis.

M. Achille-Alfred Cormier, qui était déjà son vicaire, l'a suivi es-qualités sur les rives du Richelieu. Malheureusement ce secours ne put tenir longtemps. Dès le 10 avril, au bout de six mois, la maladie l'éloignait. Dans l'espoir d'un retour prochain, le Père Forest, directeur du collège, le suppléa jusqu'en juillet. Mais alors il fallut songer à un remplaçant permanent ; M. Henri Bélisle fut nommé à la position et l'occupa jusqu'à l'automne 1903. Pendant quelque temps, celui-ci a eu l'aide d'un second vicaire dans la personne de l'abbé Joseph-Wilfrid Guillet, de 1899 à 1900. M. Cormier, à demi rétabli, revint, de l'automne 1903 à l'automne 1904 ; durant ce laps de temps, il eut pour sa part l'assistance du second vicaire Pierre-Napoléon Desmarais, du 26 juillet au 29 septembre 1904. Et, depuis la Saint-Michel 1904, les abbés Joseph-Antoine Monfet et J.-T.-Alphonse Tourigny sont les actifs auxiliaires du curé.

Saint-Denis est aujourd'hui une des plus importantes paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe. Non seulement elle est populeuse, mais elle comprend dans ses limites un terroir, qui y entretiendra toujours une

(1) — C'est pendant son séjour à Notre-Dame-de-Stanbridge qu'il fut, en sept. 1895, nommé chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale de S.-Hyacinthe.



L'abbé Michon
7^e curé de S.-Denis
(Page 494).



belle aisance (1). Les établissements religieux sont dans un parfait état, et il n'en manque pas pour le besoin du petit peuple, puisqu'à l'église et au presbytère sont adjoints un collège, un couvent et un hôpital.

Tout le monde est canadien-français et catholique en cet endroit (2).

Patriote dans le bon sens maintenant, on ne s'y contente pas uniquement d'appartenir à la véritable Eglise, mais l'on s'efforce d'en retirer le plus d'avantages possible. Il existe dans les âmes de cette foi ardente qui ne s'est pas refroidie au contact du protestantisme ; et elle se manifeste en toute occasion, surtout par l'assistance aux offices du culte et par la fréquentation des sacrements.

Heureux peuple ! peut-on dire, quand ses plus brillantes fêtes se chôment au pied des autels et qu'il y trouve généralement son plaisir.



(1) — Le 27 septembre 1904, la Banque Provinciale, de Montréal, établissait à Saint-Denis une succursale, que continuent d'administrer ses premiers officiers, le gérant Edouard Archambault, N. P., le caissier Gilbert Gilbert et l'assistant Josaphat Dragon.

(2) — En sept. 1905, le recensement fait par le curé accusait dans la paroisse une population totale de 1963 personnes, dont 763 dans le village ; sur ce nombre, 1,441 étaient communiantes, 29 octogénaires et 106 septuagénaires. *Le Courrier de S.-Hyacinthe*, 30 septembre 1905.

ERRATA

Page 40, ligne 27, au lieu de "1742", lisez "1842".

Page 67, ligne 21, au lieu de "1863", lisez "1864".

Page 307, ligne 31, au lieu de "Saint-Denis, eut", lisez "Saint-Denis eut".

Page 474, ligne 31, au lieu de "Mussier", lisez "Messier".

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION.....	V

CHAPITRE PREMIER

Découverte et conquête de la vallée du Richelieu. Concession de la seigneurie de Saint-Denis. Sa description. 1603-1694.....	1
--	---

CHAPITRE II

Premiers seigneurs de Saint-Denis. M. de Gannes. M. de Noray. M. de Contrecœur. 1694-1775.....	7
--	---

CHAPITRE III

Vue générale de Saint-Denis en 1740. Ses pionniers : Saint-Germain, Dudevoir, Larue, Bousquet, Joubert, Maheux, Lacroix, Chaussé, Dragon, Messier, Paulin, Charpentier, Laporte, Jetté, Ledoux, Laperle, Dubreuil. 1740.....	17
--	----

CHAPITRE IV

La desserte religieuse de Contrecœur. Les abbés Miniac, Jorian, Chardon. Fondation de la mission de Saint-Denis. 1780-1740.....	29
---	----

	PAGE
CHAPITRE V	
Les missionnaires de Saint-Denis. Travaux et ennuis de leurs dessertes. Les abbés Gosselin, Gervaise, Youville. 1740-1754.....	37
CHAPITRE VI	
Arrivée du premier curé, M. Frichet. La guerre de Cession. Ses tristesses à Saint-Denis. 1754-1760.....	47
CHAPITRE VII	
État général de la paroisse religieuse en 1754. Les bedeaux : Joubert, Jetté, Bienville, Maillet, Pommier, Aveline, Quartier, 2 Lusier, Gadbois, Laflamme, Besse. 1740-1905.	55
CHAPITRE VIII	
Les chantres de l'église de Saint-Denis. Leur dévouement. Leur âge d'or. 1740-1905..	63
CHAPITRE IX	
Les médecins de Saint-Denis : Lafond, Delorme, Dormicour, Cherrier, Nelson, Mount, Charnard, Morin, Hébert, Steiger, O'Leary, Saint-Jean, Delisle, 2 Mignault, Duvert, Fortier, Marchessault, Guertin, Desrosiers, Richard, Auclair, Picard, Désilets, Marcotte, Tétreau. 1752-1905.....	67
CHAPITRE X	
Les notaires de Saint-Denis : Deguire, Courville, Frichet, Jehanne, Cherrier, Michau, Bour-	

	PAGE
dages, Dutalmé, Mignault, Laparre, Saint-Germain, Gauthier, Marin, Leblanc, Saint-Aubin, Durocher, Bonin, Crevier, Dauray, Saint-Martin, Laflamme, Archambault. 1758-1905	77
CHAPITRE XI	
L'érection du village de Saint-Denis. Sa description. Sa prospérité. 1758-1905.....	87
CHAPITRE XII	
La colonie acadienne de Saint-Denis. Malheurs et pérégrinations de ses fondateurs : Leblanc, Bourgeois, Mignault, Bourque, Brun, Brault, Robichaud, Roy, Gaudette, Girouard et Richard. Histoire de leurs familles. 1767-1905.....	97
CHAPITRE XIII	
Construction de la deuxième église. Son parachèvement et sa description. Sa fin. 1764-1796.....	111
CHAPITRE XIV	
Dernières années du curé Frichet. Les progrès accomplis sous son règne. Sa retraite et sa mort. 1764-1774	121
CHAPITRE XV	
Retour de l'abbé Gervaise comme missionnaire. Ses derniers travaux à Saint-Denis. Son éloge et sa fin. 1767-1769.....	127

	PAGE
CHAPITRE XVI	
Le deuxième curé de Saint-Denis : l'abbé Cherrier. Sa naissance, sa jeunesse et son arrivée dans la localité. Le prêtre et le temporel dans une paroisse. Esprit d'ordre du nouveau titulaire. 1769.....	133
CHAPITRE XVII	
Nouvelles familles dyonisiennes : Gadbois, Goulet, Guertin, Brodeur, Archambault, Vigeant, Martin, Maillet, Girard, Richer, Lussier, Plante, Gariépy, Courtemanche, Bélanger, et Allard. Leur origine et leur descendance. 1770-1905	143
CHAPITRE XVIII	
La guerre de l'Indépendance américaine. La part qu'y prit Saint-Denis. Les seigneurs : de Montarville et de Laperrière. 1775-1810.	161
CHAPITRE XIX	
Fondation du couvent. Les différentes phases de son histoire. Ses supérieures. Ses états de services. 1773-1905.....	173
CHAPITRE XX	
L'essaim virginal de Saint-Denis à l'Hôpital-Général de Montréal, à la Congrégation-de-Notre-Dame, à la Providence, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, dans la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à la Présentation-de-Marie, au Bon-Pasteur, chez les	

	PAGE
Sœurs Saint-Joseph et Sainte-Marthe de Saint-Ilyacinthe, au Carmel et au Précieux-Sang. Son dénombrement. Notes biographiques. 1814-1905	189
CHAPITRE XXI	
Saint-Denis et le monde politique. Les députés Cherrier, Guérout et Bourdages. Le lieutenant-gouverneur de l'Illinois, Ménard. 1791-1905.....	207
CHAPITRE XXII	
Respectable vieillesse de l'église actuelle de Saint-Denis. Originalité de son plan de construction. Parachèvement et restaurations. Ses préservations contre le feu. 1788-1905.....	223
CHAPITRE XXIII	
Les poêles dans l'église de Saint-Denis. Ses tableaux. La poste. 1796-1905.....	235
CHAPITRE XXIV	
Les débuts d'un collège classique à Saint-Denis. Ses épreuves. Sa fin. 1804-1905.....	243
CHAPITRE XXV	
Les prêtres originaires de Saint-Denis. Les abbés Mignault, Quartier, Paré, Leblanc, Michon, Larue, Dérome, Guy, Phaneuf, Durocher, Laflamme, Desrosiers, Guertin, Gravel, Vézina, Richard, Archambault et Lussier. 1812-1905.....	253

	PAGE
CHAPITRE XXVI	
Vertus de M. Cherrier : son humilité, son amour de Dieu et du prochain. Son influence sur la paroisse. Confiance de ses évêques en sa sagesse. 1769-1809	275
CHAPITRE XXVII	
Les vicaires de M. Cherrier : les abbés Thavenet, Létang, Germain et Brouillet. Maladie, mort et obsèques du curé. 1897-1809.....	283
CHAPITRE XXVIII	
Coup-d'œil sur la paroisse à la mort de l'abbé Cherrier. Les nouvelles familles : Phaneuf, Loiseau, Hamelin-Laganière, Benoit, Jalbert, Valin, Bergeron, Huard, Bessé, Jeanson, Bonin, Morisseau, Laflamme, Angers, Durocher et Charron. 1809.....	291
CHAPITRE XXIX	
M. Martin, desservant. Les embarras dans la succession de la cure. M. Kelly, troisième curé de Saint-Denis ; ses antécédants, son court passage dans la paroisse. Ses vicaires. Son départ et la suite de sa vie ; sa mort. 1809-1817.....	303
CHAPITRE XXX	
Les derniers seigneurs dyonisiens : Taschereau, les Deschambault, et Mignault. Fin de la tenure seigneuriale. 1810-1905.....	311

	PAGE
CHAPITRE XXXI	
La guerre de 1812. Sa conscription à Saint-Denis. Le village, poste de stationnement. 1812- 1815.....	319
CHAPITRE XXXII	
M. Bédard, quatrième curé de Saint-Denis ; sa naissance et sa famille. Sa carrière sacerdo- tale. Ses talents comme musicien. Ses aides. Sa mort. 1817-1834.....	329
CHAPITRE XXXIII	
Les jours de prospérité matérielle de Saint-Denis. Son commerce. Ses diverses industries. Sa première banque. La navigation. 1792- 1837.....	339
CHAPITRE XXXIV	
Antécédents et arrivée du cinquième curé, M. Demers. Son refus de l'épiscopat. Le deuxième presbytère. 1834-1836.....	349
CHAPITRE XXXV	
Prélude des troubles de 1837 à Saint-Denis. Le malaise dans les esprits. Les perturbateurs de l'ordre. Nelson. Le monument Marcoux. 1834-1837.....	361
CHAPITRE XXXVI	
Les derniers préparatifs de la bataille de 1837 à Saint-Denis. Condamnation du mouvement. " Les fils de la liberté ". L'attitude du	

	PAGE
clergé. Refonte des cadres de la milice. Projet d'achat d'armes avec l'argent de la fabrique religieuse. 1837.....	369
CHAPITRE XXXVII	
Envahissement de la vallée du Richelieu par les troupes anglaises. Le camp patriote de Saint-Denis. Meurtre de Weir. La désertion du village. Les premiers coups de feu. 1837.....	379
CHAPITRE XXXVIII	
Le combat. Sa durée et ses langueurs. Tentatives d'assant par les Anglais. Leur retraite. Morts et blessés. 1837.....	391
CHAPITRE XXXIX	
Les patriotes après leur victoire. Leurs craintes du retour des ennemis. Divers travaux de fortification contre eux. Sépulture des vic- times dyonisiennes. La bataille de Saint- Charles. La débandade générale. 1837...	405
CHAPITRE XL	
La revanche anglaise. Sa cruauté barbare. Les incendiaires. Les prisonniers. Le contre- coup des troubles, en 1838. Appréciation générale de la rébellion ; ses conséquences. 1837-1838.....	413
CHAPITRE XLI	
Les écoles de Saint-Denis. Difficultés de leurs début. Les commissions scolaires ; leurs	

	PAGE
présidents et secrétaires-trésoriers. Les instituteurs et institutrices. 1817-1905.....	425

CHAPITRE XLII

L'ancienne administration judiciaire à Saint-Denis. L'établissement du système municipal. Les maires. 1793-1905.....	445
--	-----

CHAPITRE XLIII

Les vicaires de M. Demers. Sa régularité et sa charité. Sa mort. 1834-1862.....	459
---	-----

CHAPITRE XLIV

Débuts de M. O'Donnell et son arrivée à Saint-Denis comme curé. Œuvres diverses et établissements d'une bibliothèque paroissiale. L'hôpital ; sa fondation, son histoire. Le presbytère actuel. 1862-1880.....	471
--	-----

CHAPITRE XLV

Le collège commercial, sa fondation et son histoire. Les directeurs, professeurs et élèves. Description de l'édifice et de ses environs. Avantages de l'institution. 1875-1905.....	479
---	-----

CHAPITRE XLVI

Les vicaires de M. O'Donnell. Sa retraite. M. Michon, son successeur, septième et dernier curé de Saint-Denis. Etat actuel de la paroisse. 1862-1905.....	491
---	-----

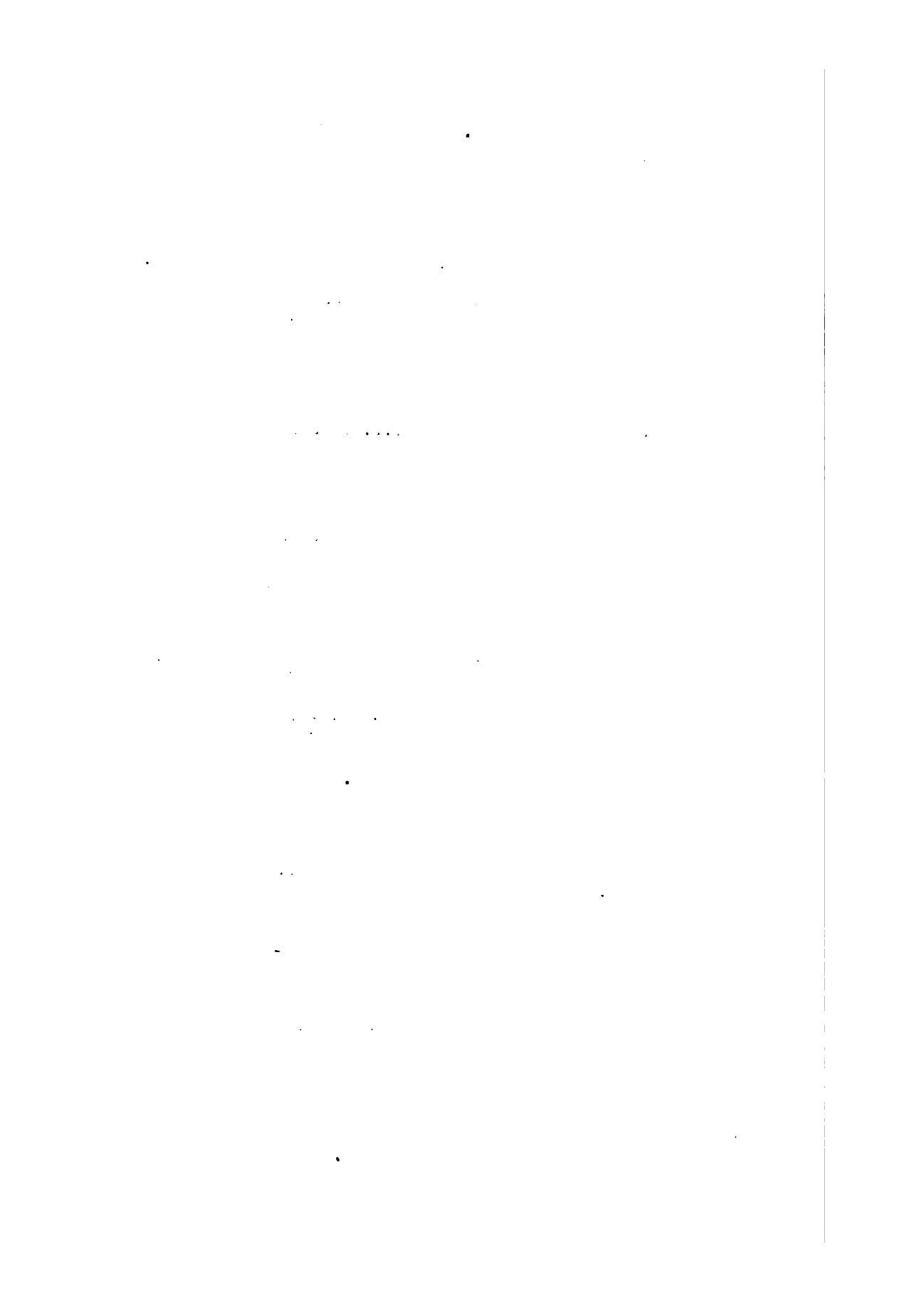


TABLE ALPHABÉTIQUE

A

- Abénaquis, 1 à 3.
Abraham (Plaines d'), 12.
Acadie, 8.
Acadiens, 13, 48, 81, 97 à 109.
Acton, 268.
Adamsville, III.
Adhémar, 8.
Ailleboust (M. d'), 36.
Albani (cantatrice), 103.
Albany (ville), 254.
Algonquins, 2.
Alinotte, 73, 308, 337.
Allaire (auteur), III à VIII, 154, 268, 269, 492 ;
 (famille), 43, 113, 157, 167, 345, 388, 395, 408,
 473, 476.
Allard, 83, 143, 148, 158, 159, 252, 430, 438.
Allemagne, 70.
Amyot (rivière), I, 63 ; (rang), 5, 14, 292, 428, 429,
 432, 442 ; (famille), 78.
Angers, 76, 154, 293, 300, 301, 409, 430, 474.
Anglais, 3.
Anne (sainte), 118, 230.
Antilles, 68.
Aqueduc, 455.
Archambault, 21, 78, 85, 89, 143, 147 à 149, 153, 167,
 183, 184, 197, 198, 200, 252, 271, 430, 432, 433,
 437, 439 à 441, 448, 456, 459, 460, 469, 474, 486,
 497.

Arsenault, 290, 308.
Asselin, 57.
Auclair, 67, 74.
Aumasson, voir Courville.
Autels, 116 à 118, 226.
Aveline, 57, 58.
Ayotte, 203.

B.

Bacon, 488.
Badeaux, 167.
Bailly, (Mgr), 124.
Balthazard, 53, 54, 460, 461.
Balustrades, 116, 117.
Bancs, 34, 116, 226, 231, 317.
Banques, 85, 497.
Barbier (famille), 53, 54.]
Bardy, 290, 303, 308.
Baron, 407.
Battu, 341.
Baunier, voir Plante.
Bazile, 78.
Beaubassin, 101.
Beaubien, 308.
Beaudin, 185.
Beaudry, 80, 262.
Beaulieu, voir Martin.
Beaunoyer, 466.
Beauport, 18, 36.
Beaupré, 18.
Beauregard, 399, 400, 469.
Beaurivage, 34.
Beauséjour, 106.
Bécancour, 102, 103, 108.

-
- Bédard (curé), 64, 65, 76, 199, 329 à 337 ; (famille),
214, 216, 217, 433.
Bedeaux, 55 à 61.
Bedford, 268.
Belair, 152.
Bélangier, 143, 158, 199, 203, 337, 388, 436, 437, 439,
440, 442.
Bélisle, 496.
Belmont (de), 293.
Belœil, 73, 84, 249, 263.
Benoit, 40, 100, 194, 209, 313, 293, 295, 296, 474.
Bérard, 65.
Bérenger, 406.
Bergeron, 293, 299.
Bernard (Mgr), 203, 491, 492.
Berthiaume, 226, 438.
Berthier, 446.
Bertrand, 184, 185.
Besse, 59, 61, 216, 227, 293, 298, 417, 441, 442.
Bessette, 249.
Bettez, 82.
Bibaud, 214.
Bienvenu, 440.
Bienville (famille), 56.
Binet, 124.
Birs, 335 à 337.
Blairfindie, 324.
Blanchard, 109, 395, 495.
Blanchet, 216, 337.
Blanzy, voir Dauré.
Bleury (de), 209.
Bluteau, 252.
Boisseau, 340.
Boissonnault, 290.
Boisvert, 152.

-
- Boivin, 491, 492.
Bolton, 261, 266, 269.
Bonaventure (de), 8.
Bonin, 78, 84, 252, 293, 299, 433, 439, 448, 453, 474, 484.
Bonnier, voir Plante.
Bon-Pasteur (œurs du), 201 à 203.
Borbel, 8.
Bord-de-l'eau, 5, 6, 11, 17, 94, 292, 407, 427 à 429, 432, 435.
Boret, 54.
Borgia, 216.
Boston, 254.
Boucher, 445 ; voir Laperrière, Niverville, Montarville, Bruère.
Boucherville (paroisse), 12, 18, 136, 352 à 355.
Bougret, 133.
Boulay, 491, 492.
Bourassa, 241, 345.
Bourdages, 70, 77, 80 à 82, 94, 109, 158, 192, 194, 208, 209, 212 à 217, 227, 255, 320, 321, 362 à 364, 377, 388, 395, 402, 430, 448, 449, 458.
Bourgault, voir Lacroix.
Bourgeault, 226.
Bourgeois, 66, 100, 101, 393, 402, 417, 474.
Bourget (Mgr), 41, 195, 308, 359.
Bourque, 104, 107, 227, 249, 255, 409, 438, 441, 442, 474.
Bourret, 157.
Bousquet, VIII, 17, 19 à 21, 24, 26, 43, 61, 64, 73, 76, 84, 100, 148, 154, 198, 204, 252, 322, 430, 437 à 442, 448, 473, 474, 477.
Bouthillet, 392.
Bouthillier, 212.
Boutin, 434.

Bouvier, 157, 491, 492.
Braddock, 12.
Brault, 104, 105, 224, 474.
Bretonnière, voir Neveu.
Briand (Mgr), 41, 136, 164, 174.
Brien, 266, voir Durocher.
Brindamour, voir Ménard.
Brodeur, 66, 72, 143, 146, 147, 209, 323, 417, 473.
Brompton, 268.
Brouillet, 286.
Brousseau, 251.
Brown, 409.
Bruère (de la), 320 ; voir Montarville.
Brun, 104.
Brunault (Mgr), 42.
Bruneau, 199, 200, 330, 341, 352.
Brunelle, 252, 439.
Brunet, 19, 341.
Burlington, 254.

C

Cacouna, 256.
Cadieux, 64, 320.
Cajétan, voir Leblanc.
Californie, 144.
Camail, 235.
Canadien (Le) (journal), 69, 158, 217.
Caouette, voir Gaouette.
Capitaines de milice, 22 à 24, 48, 49.
Cap-Santé, 47.
Carignan, 395, 408.
Carillon (bataille), 54.
Carleton, 163 à 169.
Carmel, 204.

-
- Carrosserie, 347.
Cartier, 73, 94, 165, 166, 169, 240, 241, 320, 322, 340,
341, 372, 374, 406, 417.
Cazes (de), 432.
Centenaires, 40.
Cession (guerre de), 48 à 54, 57, 88, 97, 173.
Chaboillez, 290.
Chaires, 117, 230.
Chalifoux, 388.
Chambly, 4, 167, 254, 255, 331, 421, 446.
Chamard, 67, 69, 70, 153, 213, 241, 252, 341.
Champagne, voir Lalanne.
Champlain (fondateur), 1 à 4 ; (lac), 12 ; (paroisse), 9, 10.
Chant, 333, 334.
Chantres, 63 à 66, 69.
Chapdelaine, 474.
Chapeaux, 19.
Chapelleries, 345, 346.
Chapiers, 65.
Chaput, 27, 83, 252, 431, 458.
Chardon (abbé), 29 à 36.
Charest, 185, 474.
Charland, 83.
Charlebois, 186.
Charlesbourg, 18.
Charpentier (famille), 17, 19, 25, 26, 89.
Charpentiers, 87.
Charron, 95, 100, 190, 197, 198, 203, 293, 301, 302,
439 à 442, 474, 495.
Châteauguay, 423, 446.
Château-Richer, 138.
Châteaux-forts, 27.
Chatel, 204, 224, 323, 437 à 439, 474.
Châtillon, 103.
Chaussé, 17, 19, 23, 24.

-
- Chefdeville, 44.
Chenette, 40, 108, 197, 377, 474.
Chênière (La), 6.
Cherchours de trésors, 150.
Cherrier (curé), 58, 95, 118, 125, 130, 131, 133 à 141,
158, 173 à 178, 180, 216, 223 à 230, 237, 243 à
253, 275 à 292 ; (famille), 63, 67 à 69, 77, 79 à
81, 143, 165, 166, 189 à 191, 208, 209, 216, 252,
341, 347, 362, 363, 435, 436.
Cheval (famille), 435 ; voir Saint-Jacques.
Chevalier, 95.
Chiniquy, 70, 464.
Chipody, 109.
Choquette, 473, 474.
Choléra, 76, 336, 337.
Chorel, 9, 10.
Church, 103.
Cimetière, 41.
Cimon, 250.
Cinquième rang, 5, 292.
Circé, 165, 218.
Citière, 4, 5.
Clergé, 139, 164, 169.
Cliche (Récollet), 122.
Cloches, 35, 56 à 60, 172.
Cloutier, 103, 323, 427, 433, 437, 474.
Coaticook, 73, 266, 272.
Coderre, 473, 475.
Collège (classique), 243 à 250 ; (commercial), 66, 95,
479 à 489.
Colonisation, 10 à 27, 123, 143 à 159, 291 à 293, 317, 318.
Comeau, 100, 102.
Commerce, 64, 68 à 70, 78, 79, 90, 211.
Compain, 182, 290.
Compton, 262, 265.

-
- Comtois, 224, 225, 438, 441.
Cordonniers, 345.
Conefroy, 290.
Congrégation (Sœurs de la), 58, 64, 117, 173 à 187,
191 à 195.
Conquête, 2, 3.
Contrecœur (paroisse), 5, 7, 18, 19, 29 à 36, 75, 83,
130, 170, 241, 400 ; (famille), 7, 8, 11 à 15, 30, 32,
33, 35, 57, 87, 94, 106, 113, 169, 170.
Cordeau, 194, 417, 448, 451, 474.
Cormier, 101, 476, 496.
Corps de musique, 456, 457.
Cosson, 435, 481, 482.
Côté, 491, 492.
Couettes, 452.
Couillard, 437, 438 ; voir Després.
Cours de circuit, 445, 446.
Courtemanche, 23, 143, 156 à 158, 199, 216, 224, 225,
320, 395, 473.
Courville, 77, 78, 341.
Coutu, 485.
Couvent, 173 à 187, 189.
Coypel, 239.
Craig, 214, 215, 217.
Craig's Road, 269.
Crevier, 78, 84, 430, 431, 458, 461, 469.
Crimée, 71.
Cugnet, 39.
Curés, 137 à 139.
Cusson, 252, 337.
Cuvillier, 340.
Cyclones, 456.

D

- Daigle, 72.
Dalhousie, 215, 216.
Darcy, 40.
Dauray, 78, 84, 85, 95, 242, 430, 452, 457.
Dauré de Blanzay, 30, 33.
Davignon, 251.
Decelles (Mgr), 42, 491, 492.
Découverte, 1.
Déganard, 82.
Deguire, 20, 77, 78, 87, 290.
Deguise, 290.
Delâge, 433.
Delisle, 67, 71.
Delmasse, 474.
Delorme, 67, 68, 209.
Demers, 186, 337, 349 à 360, 365 à 368, 370, 371, 397,
409 à 411, 415, 416, 425 à 428, 459 à 470, 479,
480, 488, 489.
Denaut (Mgr), 41.
Denis (famille), 7, 8, 11, 145 ; (saint), 35, 36, 237, 238.
Dérôme, 264.
Désaulniers, 469.
Désautels, 209.
Deschambault (famille), 95, 171, 252, 311 à 317,
346, 347.
Description, 5.
Desforges, 351.
Désilets, 67, 75.
Desjardins, 238, 278, 486.
Desmarais, 496.
Desnoyers, 461, 476, 477.
Desplantes, 238.
Després, 212.

- Desrivières, 374.
Desrochers, 266 ; voir Durocher.
Desrosiers, 64, 66, 67, 73, 252, 268, 269, 430, 431,
442, 474.
Destroismaisons, 433.
Didace (Frère), 122.
Didier, 71.
Dillaire, 416, 461.
Dion, 492.
Disette, 50, 51.
Distillerie, 346.
Doiron, 105.
Dorion, 209.
Dormicour, 67, 68, 388, 403.
Dorvilliers, voir Chorel.
Dosquet (Mgr), 37.
Dragon, 17 à 19, 48, 75, 76, 89, 95, 194, 195, 204, 430,
438, 440, 442, 473, 474, 478, 497.
Drolet, 255, 345.
Drummondville, 310.
Dubé, voir Delorme.
Dubois (abbé), 331.
Dubreuil, 17 19, 20, 27.
Dubuc, 79, 133.
Ducharme, 75, 377.
Dudevoir, 17, 19, 20, 27, 60, 89, 392, 473, 474.
Dufault, 396.
Dufresne, 495.
Duhamel, 154, 488, 491, 492.
Dujaunay (Jésuite), 124.
Dujour, 84
Dumesnil, voir Noray.
Dumontel, 149.
Duplaquet, voir Lambert.
Dupré, 183, 252, 263, 408, 474, 495.

Dupuis, 242, 434, 435.
Dupuy, 468, 491, 492.
Duquesne (fort), 12.
Durand, 152, 433.
Durocher, 78, 84, 157, 191, 199, 201, 227, 231, 242,
266, 293, 301, 430, 431, 440, 441, 452, 458.
Durouvray (abbé), 81.
Dutalmé, 77, 82.
Duvert, 67, 72.
Dyonisien, 5.

E

Ecluse, 342.
Ecoles, 70, 173, 425 à 443.
Ecureuils (paroisse), 47.
Églises, 30 à 36, 111 à 119, 223 à 233.
Eleuthère (saint), 35, 36.
Ely, 213, 261, 264, 265.
Entrepôts de grains, 340, 341.
Épidémies, 68, 76, 305, 336, 337.
Essences forestières, 3, 4.

F

Fabre (Mgr) 483.
Falaize, voir Gannes.
Fall-River, 266, 267.
Fanfare, 85.
Farnham, 61, 268.
Faubert, 441.
Faune, 1.
Fauteux, 492.
Fecteau, 344.
Fils de la liberté, 373 à 375.
Floride, 98.

Florimont, 95, 315.
Fontaine, 409, 417, 441, 474.
Forest, 486, 487.
Forgerons, 87, 345.
Forget, 149.
Fortier, 67, 72, 73.
Fournier, voir Préfontaine.
Français, voir Gévry.
Fréchette, 416.
Frédette, 194, 448, 451.
Frichet (curé), 47 à 55, 79, 111 à 114, 121 à 125, 127,
132, 137, 283 ; (famille), 77, 78, 226.
Fromageries, 454, 455.
Frontenac, 5.

G

Gaboury 491, 492.
Gadbois, 59, 60, 89, 143 à 145, 347, 430, 439 à 442.
Gagnon, 308.
Galissonnière (de la), 39.
Gannes, 7 à 9.
Gaouette, 202, 203, 252, 375, 395.
Garand, 227.
Gareau, 242, 430, 431, 448, 451, 453, 454, 458.
Gariépy, 63, 143, 155, 156, 195, 224, 227, 320, 430, 474.
Gatien, 475, 476.
Gaudette, 105, 106, 154, 195, 252, 418, 430, 437, 438,
441, 448, 452, 453, 474.
Gaudreau, 442.
Gaulin, 43, 352.
Gauthier, 77, 83, 167, 345, 474, 478.
Gauvreau, 81.
Gazaille, voir Saint-Germain.
Gendron, 154.

-
- Généreux, 83.
Georgie, 101, 102.
Germain, 285, 290, 345.
Gervais, 169.
Gervaise (abbé), 39 à 45, 114, 121, 127 à 132, 138 à 140.
Gévry, 53.
Giard, 24, 178, 231, 475, 481.
Giband, 469.
Gilbert, 497.
Gill, 491, 492.
Gingras (abbé), 138, 139.
Girard, 143, 151, 152, 198, 430, 473, 474.
Girardin, voir Girard.
Girouard, 65, 106, 107, 195, 251, 252, 290, 430, 437, 474.
Gladu, 488.
Goddu, 5, 32, 153, 473.
Godin, 220.
Gore, 379 à 406, 414 à 417.
Gosselin (abbé), 8, 37 à 39 ; (famille), 157, 216, 224, 263, 441.
Gouin, 152.
Goulet, 143, 145, 146, 224, 227, 252, 473, 474.
Goyette, 473, 486.
Grandmesnil, 313.
Grand-Oriental, 339.
Grand-Tronc, 240, 269.
Gravel, 195, 196, 252, 270, 474, 488.
Grenet (abbé), 125.
Grenier, 227.
Grenville, 259, 260.
Grues (Ile-aux-), 256.
Guay, 486.
Guérout, 208 à 212, 216. 340, 341, 450, 466.

-
- Guerres (de Cession), voir Cession ; (de 1812), 250, 318, 327 ; (de Sécession), 259 ; (d'Indépendance américaine), 161 à 169.
Guertin, 40, 67, 73, 143, 146, 198, 252, 269, 270, 384, 388, 395, 430, 439, 442, 448, 474, 491, 492.
Guèvremont, 23.
Gugy, 414.
Guigues (Mgr), 464.
Guillet, 496.
Guilbault, 104.
Guy, 264, 265.
Guyenne (régiment), 50, 52 à 54, 217.

H

- Haldimand, 141, 142.
Halifax, 254.
Hamel, 153.
Hamelin, 474 ; voir Laganière.
Harper, 469.
Hébert, 67, 70, 81, 104, 105, 290, 308.
Henryville, 264.
Hogue, 148.
Hollandais, 3.
Hôpital, 473 à 477.
Huard, 68, 197, 252, 293, 297, 298, 473, 474, 488.
Hubert (Mgr), 41, 224, 280 ; (famille), 94, 124, 153, 209, 252, 321, 322, 325 à 327, 341.
Hudon (abbé), 59, 308, 309, 354.
Huntingdon. 423.
Huot, 182.
Hurons, 2.

I

Iberville (M. d'), 24 ; (paroisse), 265, 273, 351, 406.
Ile-aux-Coudres, 272.
Iles, 92, 93.
Industries, 94, 345 à 347.
Institutrices, 427 à 443.
Iroquois, 1 à 4, 27.
Isambart (abbé), 79, 133.

J

Jacob, voir Pointe-à-Jacob ; 208, 341.
Jalbert, 194, 226, 227, 252, 273, 293, 296, 297, 375,
386, 417, 448, 458, 474, 488.
Jarret, voir Vincent.
Jarry, 22.
Jean-Baptiste de la Salle (Saint), 494, 495.
Jeanson. 293, 299.
Jehanne, 77 à 79, 81, 87 à 89, 128, 341.
Jésuites, 253, 262.
Jetté, 17, 19, 25, 26, 56, 89, 438, 473.
Jodoin, 491, 492.
Joliet, 313.
Jolibois, 53, 54.
Jorian (abbé), 29, 30.
Joubert, 17 à 19, 22, 25, 32, 38, 56, 88, 89, 94, 193,
436, 438, 440, 441, 473.
Joyer, 290.
Jubés, 117, 226, 227.
Juchereau, voir Duchesnay.

K

Keller, 290.
Kelly, 250, 251, 255, 286, 306 à 310, 366.

Kemler, voir Laflamme.

Kember, 290, 346.

L

Labelle, 66, 262.

Labonté, 25.

Labrador, 39, 256.

LaBruère, voir Montarville.

L'Acadie (paroisse), 324.

Lacasse, 486.

Lacombe, 22, 84, 89, 148, 201, 252.

La Conception, 262.

Lacoste, 315.

Lacroix, 17, 19, 23, 59, 74, 435, 437 à 440.

Laferrière, 438.

Laflamme, 40, 59 à 61, 78, 85, 108, 191, 193, 201 à
203, 252, 266 à 268, 293, 300, 430, 431, 433, 436
à 439, 442, 458, 474.

Lafèche, 395 ; voir Richer.

Lafond, 63, 67, 68, 221.

Lafontaine, 224.

Laforce, 63, 64, 200, 241, 252, 430, 433, 441, 458.

Laganière, 63, 199, 204, 205, 224, 293 à 295, 474.

Lagarde, 249.

Lagorce, 397, 398, 410, 459, 460.

Lajeunesse, 104.

Lajoie, 190, 191, 322, 436, 437, 440.

Lajus, 290, 335.

Lalanne, 53.

Laliberté, voir Pommier.

Lamarche, 483.

Lambert, 200, 416, 433.

Lamennais, 406.

Lamennaisiens, 480 à 482.

-
- Lamothe, 241, 388, 389, 474.
Lamoureux, 252, 402, 437, 441, 442.
Lamy, voir Brodeur.
Landry, 89, 99, 431, 473.
L'Ange-Gardien-de-Rouville, 261, 264.
Langevin, 148, 197, 469.
Langlais, 485, 486.
Langlois, 84, 345, 469 ; voir Germain.
Lanoraie, 38, 45, 48, 353.
Lapalisse, 178, 231.
Lapalme, voir Jeanson.
Laparre, 77, 82, 340, 341.
La Patric (paroisse), 268.
La Pérade, 18, 19, 63.
Laperle, 17, 19, 20, 26, 322, 473, 474, 488.
Laperrière, 12, 57, 169 à 172.
Lapierre, 29.
Laplante, 208, 473 ; voir Plante.
Lapointe, 255.
Laporte, 17, 19, 23, 25, 26, 430, 486.
Laprairie, 324.
Lapré, 474.
La Présentation, 83, 272, 283, 303, 333, 382, 429.
Laprise, 241.
Larivée, 166.
Larocque (Mgr Jos.), 42 ; (Mgr Chs), 42.
Larose, voir Vigant.
Lartigue (Mgr), 41, 79, 228, 261.
Larue, 17, 19, 20, 64 à 66, 70, 78, 201, 252, 263, 388,
395, 408, 430, 451, 458, 473, 474.
L'Assomption, 446.
Lataille, 121.
Latour, 226.
Lauzon, 4, 8, 485, 486.
Lavaltrie, 45.

-
- L'Avenir, 270.
Laventure, 442.
Laverdure, 147.
Laviolette, 105.
Lebeau, 377, 418, 474.
Leblanc, 75, 77, 83, 95, 99, 100, 107, 158, 193, 194,
197 à 199, 202, 227, 242, 252, 260 à 262, 320,
360, 430, 439 à 441, 448. 469, 474, 477.
Lebrodeur, voir Brodeur.
Lecavalier, 80, 304.
Leclair, 308, 436.
Lecours, 459, 460.
Ledoux, 17, 19, 26, 395, 437; 473, 474.
Leduc, 491, 492.
Lefebvre, 255, 271, 301, 474.
Lefrançois, 217.
Le Gardeur de Tilly, 8.
Leguay, 53.
Lenoir, 461.
Le Picart, voir Noray.
Lépine, 477.
Leroux, 432.
Lespérance, 216, 341, 430.
Lessard, 485, 486, 491, 492.
Létang, 284, 285.
Létourneau, 241.
Lévêque, 435, 469.
Levître, 193, 252.
Lion (rue du), 95.
Livernois, voir Benoit.
Loiseau, 293 à 295, 448, 474.
Loiselle, 492.
Longue-Pointe, 354.
Longueuil, 68, 71, 72, 79, 133, 167, 374.
Lorange, 441.

Lorimier (de), 370.
Loubet, 69.
Lupieu, 152.
Lussier, 59, 60, 143, 153, 154, 194, 266, 271, 374, 375,
385, 387, 389, 417, 430, 473, 474, 488.
Lusignan, 398.
Lustres, 118.
Lutrins, 64, 65.

M

MacDuff, 477.
MacLean, 166, 167.
Madawaska, 306.
Madère, 92, 93.
Maheux, 17, 19, 22, 23, 26, 48, 63, 64, 112, 114, 116,
224, 473, 474.
Maillet, 56, 57, 64, 65, 143, 151, 190, 341, 375, 384,
385, 430, 448, 451.
Mailloux, 40, 125, 464.
Maisonneuve, 174.
Maizerets (abbé de), 35.
Malbœuf, 193, 438.
Malhiot, 171, 209.
Malle, 85, 239 à 242.
Malette, 434.
Mandeville, 384.
Manseau, 337, 483.
Marchand (famille), 136, 148.
Marché, 347, 348.
Marchessault, 67, 73, 433, 440, 459.
Marcotte, 67, 75.
Marcoux, 307, 308, 365 à 368.
Marguilliers, 473, 474.
Marieville, 24, 264 à 266, 421.

-
- Marin, 77, 83, 430, 431, 458.
Martel, 81, 488.
Martin, 23, 68, 113, 143, 150, 151, 226, 286, 287, 303
à 306, 473, 474, 488.
Martineau, 434.
Mâsse, 201, 252, 341, 345, 416, 443.
Masseleau, voir Lajoie.
Mathers, 113.
Médecins, 67 à 76, 288, 289.
Mélanges religieux, 260.
Memrancook, 265.
Ménard, 84, 165, 200, 217 à 221, 337, 452, 459, 460.
Ménéclier, 341.
Menuisiers, 345.
Messier, 17, 19, 24, 25, 474.
Michau, 77, 79, 81, 93, 94.
Michauville, 81.
Michelet, 406.
Michelon, 436, 439, 440.
Michon, 195, 197, 198, 227, 252, 262, 263, 265, 294,
430, 437, 441, 442, 474, 494 à 497.
Migeon, 157.
Mignault, 63, 64, 65, 67, 71 à 74, 77, 82, 101 à 104,
191, 201, 216, 241, 246 à 248, 252, 254, 255, 258
à 260, 308, 316, 317, 352, 375, 384, 417, 430, 448,
452, 474.
Mignerou, 155.
Mil-huit-cent-trente-sept, 19, 60, 65, 69, 81 à 83, 90,
148, 154, 361 à 424.
Milices, 48 à 54, 82, 153, 155 à 157, 464, 165, 212,
213, 215, 216, 218.
Millette, 209.
Mines (Les), 107.
Minette, 398, 474.

Miniac (abbé), 29, 30.
Miracles, 150.
Molleur, 433.
Mondor, 377, 417.
Monfet, 496.
Monmerqué, 32.
Montarville (de), 95, 170, 171, 311, 323.
Montebello, 259.
Montgomery, 164 à 168.
Montigny, voir Minette.
Montpellier, 255.
Montréal, 6, 10, 12, 15, 18, 19, 27, 70, 71, 83, 87, 147,
254, 260, 261.
Moquin, 436.
Morandière (Robert de la), 14.
Moreau (Mgr), 42, 203, 469, 475, 483.
Morin, 67, 70, 78, 95, 216, 225.
Morisseau, 60, 293, 299, 300, 474.
Morisset, 308.
Mount, 67, 69.
Municipalités, 447 à 458.
Musique, 333 à 335.

N

Navigation, 211, 342 à 344.
Nelson, 67, 69, 70, 95, 158, 209, 252, 346, 347, 361 à
424.
Neveu (famille), 48, 49, 94.
Nicolet, 85, 248, 249, 255, 290.
Niverville, 49.
Noiseux, 124, 278.
Nolin, 65.
Noray (Le Picart de), 8, 11, 18.
Normand, 145.

Normant (abbé), 29 à 33.
Notaires, 77 à 85.
Notre-Dame-de-Stanbridge, 496.
Noyades, 297.
Noyelle, 315 ; voir Florimont.

O

Oblats, 60, 253, 270, 464.
O'Donnell (abbé), 430, 470 à 478, 480 à 483, 491, 492.
Ohio, 11, 12.
O'Leary, 67, 70.
Olivier, 149, 213, 341, 375.
Orfévriers, 65, 450.
Orgue, 64 à 66, 84.
Orignal (paroisse), 259.
Ottawa, 258, 259.
Ouimet, 396.

P

Pads (île du), 310.
Pagé, 241, 252, 388, 395, 416, 421, 448.
Panet, 41, 216, 303.
Panneton, 486.
Papineau, 80, 214, 290, 362, 364, 372, 374, 417.
Papineauville, 259.
Paquette, 472, 473.
Paquin, 477.
Paradis, 64, 65, 83, 252, 341, 430, 441, 448, 450, 451, 455, 456.
Paré, 94, 193, 194, 202, 226, 252, 256 à 258, 260, 271, 340, 430, 431, 485, 486, 492.
Parent (famille), 372.
Passeur, 348.

-
- Patenaude, 186, 408, 470.
Payan, 84, 267.
Payet (abbé), 81.
Pécaudy, voir Contrecœur.
Pelletier, 250, 251, 486.
Pérodeau, 395.
Ferrault, 125, 179, 374, 396, 397.
Perrin, 418.
Petit, 129, 130, 149.
Pétrin, 66.
Phancuf, 89, 95, 108, 197, 198, 252, 265, 293, 294,
392, 393, 399, 416, 417, 436, 440, 448, 454, 474.
Picard, 67, 75, 433.
Pierre (saint), 118.
Piette, 486.
Pilote, 152.
Pionniers, 17 à 27.
Pitre, voir Leblanc.
Pitt, 427, 437.
Pittsburg, 12.
Plaisance, 6, 23.
Plante, 143, 155, 198, 199, 440.
Planté, 216.
Plessis (Mgr), 41, 282.
Plouf, 155.
Poêles, 235 à 237.
Pointe-à-Jacob, 208.
Pointe-du-Lac, 25.
Poirier, 249, 433.
Politique, 69, 71, 80 à 82, 207 à 221.
Pommier (famille), 56, 57.
Pompe à incendies, 450, 451.
Pontbriand (Mgr), 41 à 43, 111, 112, 114.
Port-Royal, 99 à 101, 104, 109.
Poterie, 345.

Pouget, 290.
Poulin, 17, 19, 25, 87, 212, 461.
Pratte, 212, 252, 330, 385, 387, 433, 462, 471, 491,
492.
Précieux-Sang (Sœurs du), 204, 205.
Préfontaine, 72, 73, 133.
Presbytères, 359, 360, 477, 478.
Prescott, 167.
Présentation de Marie (Sœurs de la), 200, 201.
Prévost, 215, 290.
Prince, 41, 108, 337, 465.
Procession, 464.
Prompt, voir Jolibois.
Prosper (Saint), 231.
Prospérité, 339 à 348.
Proulx, 440.
Providence (Sœurs de la), 195, 196.
Puigibault, 14.

Q

Quarante-heures, 333.
Quatrième rang, 5, 14, 99, 101, 103 à 106, 292, 427,
424, 435.
Quay, voir Dragon.
Québec, 7, 8, 10, 12, 38, 124, 254.
Quemineur, voir Laflamme.
Quartier, 58, 59, 255, 256.
Quevillon, 230, 255.

R

Racine, 185, 487.
Raimbault (abbé), 331.
Ramezay, 11.

-
- Raymond, 95, 341, 347.
Recensements, 17, 55, 89 à 91, 123, 140, 459, 497.
Récollets, 114, 122.
Registres, 140, 141.
Reine (régiment de la), 52.
Religieuses, 189 à 205.
Renaud (abbé), 124.
Rentiers, 91.
Répartitions, 32, 43, 112, 113.
Repentigny, 18, 129.
Richard, 61, 67, 74, 95, 107 à 109, 194 à 196, 198,
212, 252, 271, 416, 430, 436, 438. 441, 448, 455 à
457, 474, 488, 492.
Richelieu (rivière), 1 à 4, 24, 496 ; (comté), 207 à 217.
Richelois, 3.
Richer, 74, 143, 152, 153, 182, 192, 210, 212, 227,
436 à 438, 448, 453, 474.
Rigaud, 271, 313.
Rigauville (chanoine), 124.
Rivière-des-Prairies, 18.
Rivière-Ouelle, 352, 355.
Roberge, 401.
Robichaud, 105.
Robitaille, 290, 303, 307, 308, 324, 350.
Robert, voir Morandière.
Rocque, 290.
Rolland, 66, 377, 416, 436, 437, 439 à 442.
Ronde (de la), 8.
Rousseau, 68, 229, 231, 322.
Roussford, 396.
Roux, 278.
Roxton, 263, 265.
Roy, 82, 95, 105, 341, 349, 417, 473, 486.
Royal-Roussillon, 49.
Royer, 48, 473.

Rozand, 75.
 Rues, 88, 89, 92 à 95, 457.
 Rustique (saint), 35, 36.

S

Sacristie, 231.
 Saint-Albert, 270.
 Saint-Aimé, 84, 261, 266.
 Saint-Amour, 492.
 Sainte-Angèle-de-Monnoir, 74.
 Sainte-Anne (de Bellevue), 354 ; (des Plaines), 237.
 Saint-Antoine-sur-Richelieu, 13, 32, 34, 42, 43, 70, 73
 à 75, 81, 82, 85, 92, 111, 121, 122, 128, 130, 131,
 240, 320, 382, 409, 323, 459.
 Saint-Aubin, 77, 83, 194.
 Saint-Barnabé, 73, 74, 356, 382.
 Saint-Bernard (Mère), 64, 103, 104, 179, 185, 191, 192.
 Saint-Boniface, 270.
 Sainte-Catherine (rue), 94, 95.
 Saint-Césaire, 70, 73, 249, 263, 264, 406.
 Saint-Charles-sur-Richelieu, 1, 5, 30, 37, 38, 42, 47,
 69, 72, 81, 82, 121, 212, 263, 305, 307, 333, 320,
 380, 417, 422, 433 ; (rue), 94.
 Saint-Christophe (rue), 94.
 Saint-Damase, 74, 264.
 Saint-Denis, voir Leguay.
 Saint-Denis-de-Kamouraska, 256.
 Saint-Dominique-de-Bagot, 225.
 Sainte-Edwige, 262, 272.
 Sainte-Elizabeth (rue), 95.
 Saint-Fabien-de-Rimouski, 85.
 Sainte-Foye, 52.
 Saint-François, voir Messier ; (rue), 94.
 Sainte-Genève, 272.
 Saint-Georges, voir Laporte.

-
- Saint-Germain, 17, 19, 77, 82, 83, 89, 112, 252, 346, 382, 392, 393, 431, 473.
- Saint-Gervais, 256.
- Saint-Grégoire-de-Nicolet, 351, 352.
- Saint-Herménégilde, 262.
- Saint-Hilaire, 268, 305, 331.
- Saint-Hubert (rue), 94.
- Saint-Hugues, 74, 264, 271.
- Saint-Hyacinthe, 5, 6, 64, 66, 71, 72, 81, 90, 207, 208, 217, 118, 240 à 242, 252, 264, 267, 283, 305, 382, 406, 417, 421.
- Saint-Jacques (famille), 80, 252, 264, 322, 427, 430, 435, 448 à 450, 488.
- Saint-Jean (famille), 67, 70, 71, 73, 488 ; (ville), 165, 187, 451, 446.
- Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, 331.
- Saint-Jérôme, 85, 249.
- Saint-Joachim-de-Sheffield, 495, 496.
- Saint-Joseph (rue), 95 ; (Sœurs), 203, 493 ; (union), 455.
- Saint-Jude (famille), voir Aveline ; (paroisse), 68, 264, 266, 356.
- Saint-Laurent (paroisse), 78, 84, 272 ; (rue), 95.
- Saint-Liboire, 270.
- Saint-Louis-de-Bonsecours, 266.
- Saint-Luc, 306, 350, 351, 353.
- Sainte-Madeleine, 270.
- Saint-Marc, 82, 90, 280, 305, 320, 354, 355.
- Saint-Marcel, 73.
- Sainte-Marthe (Sœurs de), 203, 204.
- Saint-Martin (famille), 26, 53, 78, 85, 458 ; (paroisse), 84.
- Saint-Michel, voir Messier.
- Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (Sœurs des), 199, 200.

-
- Saint-Onge, 157, 209, 226.
Saint-Ours (paroisse), 5, 18, 27, 45, 81, 104, 170, 208,
240, 266, 305, 380, 382, 402, 422, 423 ; (famille),
11, 209.
Saint-Paul, 75.
Saint-Philippe-d'Argenteuil, 259.
Saint-Philippe-de-Laprairie, 323.
Saint-Pie-de-Bagot, 264, 268.
Saint-Pierre (rue), 94.
Saint-Robert, 266, 310.
Saint-Romain, 268.
Sainte-Rosalie, 74, 264, 265.
Sainte-Rose-de-Laval, 129.
Saint-Simon-de-Bagot, 74, 266.
Saint-Théodore, 268.
Saint-Thomas (rue), 94.
Saint-Timothée, 460.
Saint-Valérien, 264.
Saint-Venant, 266.
Saint-Viateur (île), 93.
Sainte-Victoire, 310.
Salle publique, 308.
Saucier, 220.
Sauveur, 438.
Séguin, 476.
Selliers, 345.
Servants de messes, 56.
Sherbrooke, 265.
Sicard, 491, 492.
Simon, voir Cimon.
Sincennes, 106, 343.
Site, 6.
Sœurs Grises de Montréal, 190, 191.
Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, 180, 195 à 199, 473
à 477.

Soly, 74.
Sorel, 4, 6, 85, 166 à 168, 208, 261, 263, 266, 268, 309,
310, 423.
Soupirant,
Springer, 476.
Steiger, 67, 70, 232.
Stukely, 261.

T

Tabeau, 354, 357, 359.
Tableaux, 118, 237 à 239.
Taché, 257.
Taschereau, 94, 171, 216, 311, 312.
Taupier, voir Vigeant.
Télégraphe, 452.
Téléphone, 452.
Terrebonne, 446.
Tessier, 66, 487.
Tétreau, 67, 75, 193, 226.
Têtu, 441.
Thavenet, 284.
Thibodeau, 109, 191, 216, 252, 341.
Thomelette, 252, 345.
Thuot, 191.
Tilly, voir Le Gardeur.
Tonnancour (de), 210.
Tourigny, 496.
Tourtes, 1.
Tracy (marquis de), 3.
Troisième rang, 5, 14, 429.
Trois-Rivières, 356, 357.
Trudeau, 438.
Trudel, 226.
Tuques, 452.
Turcotte, 486.

U

Upton, 266.

V

Valin, 293, 297, 439.
Vallée, 290, 417.
Vaudandaigue, voir Gadbois.
Varennes, 18, 24, 146.
Varin, 44.
Vaudreuil (gouverneur), 88 ; (paroisse), 313, 446.
Vaudry, 157.
Verchères, 382, 400, 446.
Vestreaux, 452.
Vérole (petite), 51.
Véronneau, 43, 112, 473.
Vézina, 198, 204, 270 à 273, 431.
Viateurs, 180, 253, 271, 483 à 489.
Viau, 352, 357.
Vigeant, 32, 61, 113, 143, 149, 150, 260.
Viger, 79, 80, 209, 374.
Village, 87 à 95.
Vincent, 192, 474.
Visites pastorales, 41, 42.
Vitré (de), 8.
Voie ferrée, 339.
Voltaire, 213.
Voyer, 325.

W

Washington, 12, 163.
Waterloo, 265.
Weir, 381, 384 à 387.

Wetherall, 479, 380, 406, 409.

Wolf, 226.

Worcester, 259, 262.

Y

Yamaska, (route), 5, 94 ; (comté), 208 ; (rivière), 5,
174 ; (paroisse), 210.

Youville (abbé), 45, 283 ; (Mère), 45.

Z

Zénon (saint), 231.



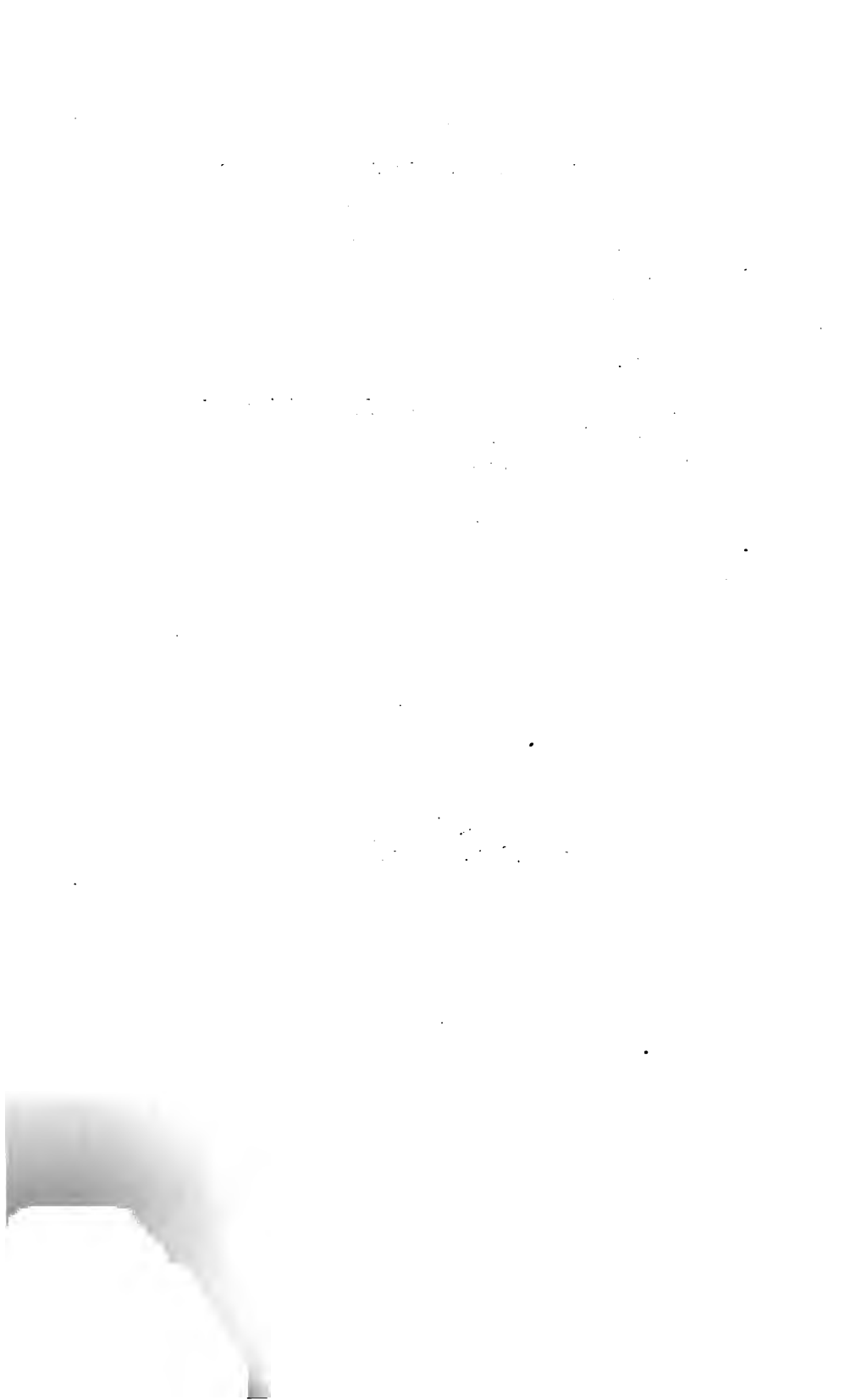


TABLE DES GRAVURES.

<i>Plans</i>	
Saint-Denis et ses environs.....	24
Paroisse de Saint-Denis.....	40
Bourg de Saint-Denis.....	72
Village actuel de Saint-Denis.....	88
Terrain de la fabrique de S.-Denis.....	216
Champ de bataille de S.-Denis.....	392
<i>Eglises de Saint-Denis</i>	
Première.....	56
Deuxième.....	136
Troisième et actuelle.....	216
<i>Presbytères de S.-Denis</i>	
Premier.....	56
Deuxième.....	360
Troisième et actuel.....	456
<i>Curés de Saint-Denis</i>	
L'abbé Cherrier, 2e.....	136
“ Bédard, 4e.....	360
“ Demers, 5e.....	360
“ O'Donnell, 6e.....	456
“ Michon, 7e et actuel.....	496
<i>Prêtres originaires de Saint-Denis</i>	
L'abbé P.-M. Mignault.....	184
Les abbés Paré.....	248
Les abbés J.-E.-N. et C.-A. Mignault.....	248
L'abbé et le R. P. Guy.....	248
Les abbés et le R. P. Leblanc.....	264

L'abbé Dérome.....	280
“ Laflamme.....	280
“ Guertin.....	280
“ Gravel.....	280
R. P. Richard.....	280
Les abbés et le R. P. Vézina.....	296
<i>Couvents de Saint-Denis</i>	
Premier.....	152
Deuxième et actuel.....	152
<i>Religieuses originaires de S.-Denis</i>	
Mère Saint-Bernard.....	184
Sr Sainte-Éléonore.....	200
Sr M.-Aurélie.....	200
Sr Richard.....	200
Sr Antoine-de-Padoue.....	200
Sr Saint-Zéphirin.....	200
Sr Aimée-du-Sacré-Cœur.....	200
<i>Maires de Saint-Denis</i>	
Bourdages, Saint-Jacques, Pierre Paradis, Cordeau, Maillat.....	408
Frédette, Richer, Mignault, Bonin, Gareau, Phaneuf, F.-X. Paradis, Dr Richard Archam- bault, Jalbert.....	440
<i>Edifices de Saint-Denis</i>	
Hôtel Dragon.....	120
Banque.....	120
Résidence du Dr Richard.....	120
Bureau de poste.....	120
Résidence d'Omer Huard.....	120
Résidence de Delle G. Cordeau.....	120
Collège classique.....	232
Manoir.....	328
Forteresse Saint-Germain.....	376
Hôpital.....	472
Collège commercial.....	472

Divers personnages

Champlain sur le Richelieu.....	8
J.-B. Mignault.....	184
Nelson.....	376
Directeurs du collège commercial.....	488

Evénements de 1837 à Saint-Denis

Nelson.....	376
Forteresse Saint-Germain.....	376
Plan du champ de bataille.....	392
David Bourdages.....	392

Famille Mignault

Jean-Basile Mignault.....	184
L'abbé P.-M. Mignault.....	184
Mère Saint-Bernard.....	184
Les abbés J.-E.-N. et C.-A. Mignault.....	248
Dr H.-A. Mignault.....	424

Divers

Vues du village de S.-Denis.....	104
Assignat de la distillerie de S.-Denis.....	344



